

8-19-61

GAUME FRÈRES et J. DUPREY, Éditeurs Paris.

FRANCE

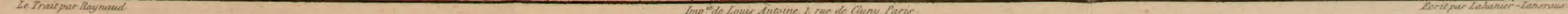
sous Louis XIV

(1659-1715.)

Par A. H. Dufour.

Longitude comptée du Méridien de Paris

Myriamètres.



HISTOIRE

DE FRANCE

De puis les origines gauloises
jusqu'à nos jours

par

AMEDEE GABOURD.

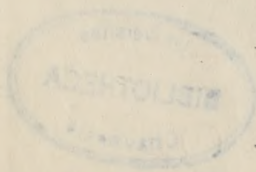
Tome dix-huitième

(1783-1792)

PARIS

Gaumier Frères et J. Duprey.

1861



HISTOIRE DE FRANCE

MONARCHIE FRANÇAISE.

DYNASTIE CAPÉTIENNE.

BRANCHE DES BOURBONS.

Suite du règne de LOUIS XIV.

MOUVEMENT INTELLECTUEL ET LITTÉRAIRE.

Les conquêtes de l'intelligence ne font point couler les pleurs des mères; l'histoire se plaît à les célébrer; elles sont la protestation vivante de la pensée contre la force; elles aplanissent les barrières qu'élève la guerre entre le vainqueur et le vaincu. Heureux le prince qui attelle à son char ces généreuses captives qu'on appelle l'éloquence et la poésie: en échange de quelques sourires faciles il obtiendra d'elles un nom destiné à traverser les âges, et l'époque de sa vie sera pour la littérature et les arts une nouvelle ère. C'est par cette gloire, c'est par les produits de l'esprit humain que le siècle de Louis XIV prit place au rang des siècles qu'honorent les noms de Périclès, d'Auguste et de

Léon X. Singulier privilége du génie et du goût : l'édifice monarchique du grand roi est tombé sous le marteau des révolutions ; la puissance militaire de Louis XIV a été abaissée de son vivant, et cette immortalité que n'ont pu donner à ce prince ses intitutions, ses troupes, ses victoires, quelques écrivains perdus dans la foule des courtisans ou des sujets, un petit nombre de penseurs, d'orateurs, de statuaires, la lui ont conquise à jamais. Grâce à eux le règne de Louis XIV est devenu le point de départ de la civilisation moderne, le digne objet de l'admiration des peuples.

On eût dit que la première moitié du dix-septième siècle avait travaillé à former l'autre; la galanterie romanesque de la cour de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche avait, sinon remplacé, du moins recouvert d'un voile la corruption et la dépravation de la France des Valois; Malherbe, Racan, Régnier, Rotrou, et, plus qu'eux tous ensemble, le grand Corneille avaient élevé à un haut degré la gloire de la poésie ; Descartes avait étendu les domaines de la philosophie; Montaigne, Charron, Balzac, Voiture lui-même, chacun avec son originalité propre, aucun d'eux ne modelant ses allures sur celles d'un autre, avaient évidemment contribué à transformer, à créer la prose française. Toutes les notions du beau, du bien, du bon goût, se développaient et s'épuraient. A de pareilles marques on reconnaissait les prémices incontestables d'une ère de splendeur intellectuelle promise à la France.

En attendant il y avait eu, s'il est permis de le dire, une période d'essai, une sorte de travail préparatoire.

L'école de Malherbe s'était substituée à celle de Ronsard; de ses rangs était sortie l'Académie française, et à défaut de génie (nous ne parlons pas de Corneille) se manifestait dans les régions littéraires, à l'imitation des salons et de la cour, un esprit de discipline, de règle et de choix. Ce qu'il y avait eu de particulier à l'école de Ronsard, à la pléiade du seizième siècle, c'étaient l'enthousiasme et la volonté de créer; les générations de cette époque, entraînées par un mouvement qui s'est reproduit en France, avec plus de bonheur, il y a trente ans, voulaient à tout prix inventer, innover, se manifester. Fatiguées des vieilles hardiesses du génie gaulois, qui n'avait point dit son dernier mot, elles réagissaient vers la muse antique, et, mal secondées par une langue à la fois riche et naïve, mais encore dépourvue de majesté et de frein, elles appelaient à leur aide les langues de Rome et d'Athènes, et ne cessaient de leur faire des emprunts parfois ridicules, rarement heureux. Il en fut autrement au début du dix-septième siècle. Avec Malherbe, qui détrôna Ronsard, on se piqua moins d'inventer que d'être raisonnable. On comprit que la langue française était un instrument au service de la logique et du bon sens; on écarta de la syntaxe et de la période tout ce qui ne portait pas l'empreinte de l'exactitude et de la simplicité; on émonda avec une rigueur extrême les rameaux luxuriants qui attestaient la fécondité du génie national. Les hommes de lettres se réunirent et se concertèrent, non pour se prodiguer des louanges réciproques, non pour recueillir des admirations, mais pour se mettre d'accord sur les règles du

goût et du langage. Les sujets, les pensées, les tours de phrase, les mots eux-mêmes, tout était contrôlé, éprouvé, et rien n'était accepté qu'après avoir obtenu l'assentiment unanime de ces juges si différents d'humeur et d'esprit. Leur but, ils l'avouaient eux-mêmes, n'était pas de créer la langue française, mais de l'épurer, « de la nettoyer des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en écrivant, on par les mauvais prédicateurs (1). » Au fond, ce travail d'épuration devait avoir ses inconvénients aussi bien que ses avantages. Ceux qui en prenaient l'initiative ne puisaient pas toujours dans leur propre génie l'autorité dont ils avaient besoin pour tracer des lois à la langue française. Pour lui donner plus de clarté et plus de noblesse ils s'exposaient à la rendre pauvre, à lui enlever ces allures libres et vigoureuses qu'elle tenait du caractère national. Hors d'état de comprendre la charmante naïveté des chroniques du moyen âge, impatients, à leur tour, de se modeler sur la tradition latine, ils réputaient vieille et surannée la langue de Rabelais et d'Amyot; au lieu de tenir pour bonne une locution expressive et pittoresque que nous auraient léguée Joinville et Froissart, ces deux pères de la prose française; au lieu d'accepter les phrases abondantes de Montaigne, de ne point répudier l'héritage littéraire de saint François de Salles, ils se lais-

(1) Pélisson, *Histoire de l'Académie française.*

sèrent dominer par une crainte exagérée du mauvais goût ; ils ne voulurent tenir pour bons et corrects que les mots qui supportaient l'analyse et procédaient des langues classiques ; ils ne firent grâce qu'aux expressions adoptées par l'hôtel Rambouillet et qui avaient reçu asile à la cour. De là, évidemment, pour la langue française, l'origine de la clarté, de la simplicité, de l'élégance qui font sa gloire, mais, en même temps, une cause d'amoindrissement et de pertes désormais irréparables.

L'habitude de fréquenter l'hôtel Rambouillet et d'être comptés pour beaucoup dans les salons donna aux gens de lettres, dès l'avénement de Louis XIV, une importance sociale que les mœurs publiques ne leur avaient point encore attribuée. Richelieu avait un moment dominé l'Académie, mais, après lui, cette corporation déjà puissante commença à ne plus subir de maître. Vint Louis XIV, qui, à l'exemple d'Auguste et de Léon X, comprit que la renommée d'un roi tenait bien souvent aux écrivains ; et, dès lors, par un revirement inattendu des coutumes monarchiques, tandis que son gouvernement travaillait à désarmer l'aristocratie, à amoindrir la noblesse, on le vit rehausser avec soin la condition des littérateurs et des poëtes, et faire à l'intelligence une part non moins belle qu'au courage. Avant lui, et en dépit des encouragements prodigués aux poëtes par François Ier et les Valois, les poëtes s'étaient habituellement maintenus dans une situation dépendante ; chacun d'eux avait son patron ; presque tous faisaient partie, en quelque sorte, de la domesticité des grands. Vers le milieu du dix-septième siècle

cette condition changea, au moins dans ce qu'elle avait de plus dur. Alors même que les écrivains continuèrent à rechercher de hauts patronages à la cour, ils se mirent de plus en plus en rapport avec la nation et puisèrent dans le produit de leurs œuvres les éléments naturels de leur affranchissement, comme aussi de la liberté de leur génie. « En vérité, disait le duc d'Enghien (1), si Voiture étoit de notre condition, on ne pourroit le souffrir. » Cette boutade hautaine atteste, assez exactement, que l'émancipation des écrivains s'opérait, contre la volonté même des représentants de la société féodale. Il fallait d'ailleurs attendre un siècle et plus longtemps encore pour que cet affranchissement devînt un fait accompli et incontesté. Pour le moment on était loin d'en être venu là, et, au grand étonnement des générations actuelles, on voyait la main des poëtes, celle de Pierre Corneille lui-même (2), se tendre pour solliciter des grands « des libéralités qu'elle n'obtenait pas toujours (3). »

A l'avénement de Louis XIV l'hôtel Rambouillet commençait déjà à perdre de son influence exclusive; les troubles de la Fronde donnant une nouvelle direction aux esprits, on se préoccupa un peu plus des choses, un peu moins des mots. Toutefois, pour de longues années encore, il resta une académie d'esprit

(1) Plus tard le Grand Condé.

(2) ...... La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

(3) *Corneille et son temps*, par M. Guizot. L'épître dédicatoire de la tragédie de *Cinna* au partisan Montauron est demeurée le type de l'abaissement du génie sous l'argent. Elle valut, dit-on, à Corneille mille pistoles.

et de galanterie, le rendez-vous de ce qui était le plus distingué en condition et en mérite (1). Ni la cour, ni

(1) « L'hôtel Rambouillet a été le thème de beaucoup de travaux ; la critique s'est exercée sur un grand nombre de personnages de ce cercle et les documents historiques n'ont pas fait défaut ; les révélations et les publications de toutes sortes ont abondé sur ce point important de l'histoire de la littérature et de la société françaises. Le jour désormais semble assez abondant et la lumière paraît faite. Les principaux personnages de l'hôtel Rambouillet, leur physionomie particulière et leur influence générale sont connus. On ne pourra plus s'y tromper : malgré les ridicules, l'humeur plaisante et badine de plusieurs d'entre eux, on ne confondra pas les beaux esprits et les belles dames qui fréquentaient la ruelle d'Arthénice et les cabinets de Julie avec les filles du bourgeois Gorgibus et leurs amoureux travestis. Arthénice et Julie peuvent être des précieuses et s'en faire gloire : ce ne sont pas des ridicules. Ce sont de grandes dames polies, avenantes et honorées ; elles ont de l'esprit, de la noblesse et de la vertu. Arthénice, dans sa grâce, a plus de majesté, et elle a le caractère plus élevé ; satisfaite de sa grandeur et de la part qu'elle s'est faite ou qui lui est échue dans la vie, elle ne court après aucune distinction. Bonne pour tout le monde, elle choisit ses amis et leur reste toujours fidèles ; elle trône et elle triomphe dans toutes les matières de politesse et de goût ; elle ne se connaît pas seulement aux œuvres de l'esprit, elle décide de toutes les choses, non pas uniquement de l'élégance, mais du bon ton, de la propreté et de ce qu'on pourrait appeler déjà le confortable. Quand il parle de madame de Rambouillet, l'émotion d'une amitié sincère et respectueuse semble vibrer au milieu de la pompe savante des phrases que Fléchier répand sur la tombe de madame de Montausier.

« Sans ajouter foi à tous les reproches qui ont été adressés à cette dernière, sans croire surtout à l'injure qu'on a voulu lui faire de la ranger du parti des maîtresses et des poëtes à la cour de Louis XIV, il reste évident que cette Julie si célèbre et si fêtée n'atteint pas à la solidité et à la dignité du mérite de sa mère. Madame de Montausier est la belle et même l'admirable Julie ; Arthénice reste la grande et l'incomparable. Peut-être aujourd'hui, dans l'éclat qui l'environne, dans la sympathie qui se tourne vers elle, peut-être cette grandeur d'Arthénice échappe-t-elle un peu, et on croit à l'élégance et à l'agrément plutôt qu'à la noblesse et à la dignité de la société qu'elle régit.

« Dans ce royaume, où elle fait couronner Julie, mais dont, sans y pré-

la ville, ni le théâtre ne s'étaient d'ailleurs encore dégagés de la prédominance espagnole introduite en France avec Anne d'Autriche, et, même avant cette reine, par le célèbre et romanesque Antonio Pérez, d'abord confident et plus tard victime de Philippe II; et pourtant, peu d'années après, le goût de la littérature italienne s'était à son tour développé, grâce à l'engouement que le chevalier Marini avait mis à la mode, dès le règne de Louis XIII. En dehors de l'hôtel Rambouillet il s'était également formé des centres de réunion où la jeunesse noble se trouvait en contact avec les gens de lettres et perdait peu à peu la rudesse de ses mœurs primitives. Les salons de deux courtisanes célèbres, Marion de Lorme et Ninon de l'Enclos, offraient à cette société, indécise sur les voies qu'elle avait à suivre, le singulier spectacle de gens honnêtes, de femmes vertueuses, d'artistes aux allures hardies, de gais commensaux à la morale relâchée, de poëtes justement célèbres, rassemblés sous les auspices d'une Aspasie qu'un pareil entourage semblait rehausser, sinon absoudre, et de grandes dames, ordinairement

tendre, elle garde de fait la souveraineté, on est trop porté à ne voir que du badinage et de l'esprit. Il y a un côté sérieux qu'on a peut-être un peu oublié.

« La préoccupation de l'hôtel Rambouillet ne se portait pas seulement sur le langage, le bon ton et tout ce qui tient à la politesse et à la grâce des relations des hommes entre eux. La morale, la philosophie, la religion et les devoirs qu'elles imposent n'étaient pas non plus méconnus. Outre Fléchier et Bossuet, dont la présence indique la dignité de la maison et la sévérité des matières qu'on y pouvait traiter, d'autres ecclésiastiques moins jeunes fréquentaient les cercles de l'hôtel Rambouillet, etc. »

(M. Léon Aubineau, *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*)

assidues aux sermons de Bourdaloue, ne se croyaient ni déshonorées, ni compromises par un contact avec Ninon, la favorite de leurs maris ou de leurs fils. A ces indices on reconnaissait l'espèce de confusion qui précède les enfantements sociaux, mais peu de gens savaient s'en rendre compte; nous ne les enregistrons ici que parce qu'ils réagirent sur la condition des gens de lettres et sur les tendances de la littérature du dix-septième siècle.

Les réunions qui eurent lieu, pendant dix-huit ans, au Marais, dans le salon de Scarron, furent des assemblées intimes et ne prirent jamais les allures d'une académie; elles n'en contribuèrent pas moins à resserrer les rapports qui existaient entre des hommes de cœur et de talent, et à former l'esprit et le jugement de madame de Maintenon, la femme du poëte burlesque, celle dont l'avénement au faîte de la société (nous allions dire au trône de France) correspondit avec le plus haut degré de perfection qu'aient jamais atteint, sous le règne du grand roi, les manifestations de l'art, de l'esprit et de la pensée. Là, autour du fauteuil où gisait l'amphytrion paralytique, se trouvaient réunis Ménage, Pélisson, Scudéri, Benserade, Sarrazin, Marigny, Segrais, Saint-Pavin, Charleval, Faret, Saint-Amand, et plusieurs autres, parmi lesquels il s'en rencontrait qui, à vrai dire, n'étaient ni assez bien famés, ni assez de mise (1) pour se présenter à l'hôtel Rambouillet. Là aussi se rendaient les trois Villarceaux, le maréchal d'Albret, le duc de Vivonne,

(1) *Madame de Maintenon,* par M. le duc de Noailles.

le marquis de Sévigné, le comte de Grammont, Mortemart, Coligny, Rincy, d'Elbène, Bautru, si connu par ses bons mots, de Servien, la Sablière et le cardinal de Retz. Quant aux femmes, elles s'y trouvaient en bien petit nombre, parce qu'il leur fallait une pudeur trop aguerrie pour se faire aux jovialités du lieu. On se tromperait en croyant que les réunions de ce genre hâtèrent outre mesure les progrès de la langue et de la poésie françaises, mais elles formèrent parfois l'un des épisodes de la Fronde et l'on y vit éclore une partie des pamphlets en vers ou en prose qui servirent à combattre Mazarin.

Qu'on nous pardonne de constater, un peu minutieusement peut-être, ces commencements de la société intellectuelle ou artistique du dix-septième siècle ; ils annonçaient comme prochaine une époque de splendeur littéraire et ils tinrent leurs promesses (1).

(1) « M. Rœderer, dans son *Histoire de la société polie en France,* fait remonter l'ouverture du salon de madame de Rambouillet à l'année 1600, sous le règne de Henri IV. L'esprit de cette société, à son origine, fut politique et moral. Le marquis de Rambouillet, ami du duc d'Épernon, était hostile à Sully, alors au comble de la faveur; Catherine de Vivonne, sa chaste et noble femme, voyait avec mépris les déréglements de la cour; ces rancunes politiques et ces scrupules de pudeur les déterminèrent à se tenir sur la réserve, et à faire de leur hôtel un centre d'opposition modérée qui combattrait indirectement les barbarismes et les orgies de la cour par la pureté du langage et des mœurs. L'hôtel Rambouillet ne tarda pas à devenir le rendez-vous des beaux esprits et des femmes les plus distinguées. On briguait ardemment l'honneur d'y être admis, car l'admission était un double brevet de culture intellectuelle et de vertu. Une pareille réunion, que Bayle appelait un véritable palais d'honneur, ne pouvait pas manquer d'exercer une grande influence. Les circonstances extérieures en favorisèrent l'accroissement. La sévère économie du roi et de son ministre Sully, et, plus tard, l'indifférence littéraire de Louis XIII et des

La part des femmes fut grande dans ce travail, qui se rattacha aux réformes du langage, à la réaction de la politesse et du goût sur les habitudes de la société. Plus tard on critiqua l'abus de ce système d'épuration en livrant aux sarcasmes du théâtre *les Précieuses ridicules*, et cette dernière épithète renferme en quelque sorte l'aveu formel qu'il y eut des *Précieuses* dont les préocupations furent raisonnables, l'intervention utile. C'est ce dont il est aisé de se convaincre en consultant les sources, et en s'associant à la pensée du poëte, qui était de borner la raillerie aux réformatrices ignorantes et exagérées, de laisser aux autres de justes titres à la reconnaissance des contemporains. Abandonnons l'abus au rire qui en fit justice, et constatons que les Précieuses, puisqu'il faut leur maintenir ce nom, rendirent des services réels au langage comme aussi aux coutumes de la bonne compagnie. Disons au moins qu'en raffinant sur les mots, ce qui était leur ridicule, les Précieuses rencontrèrent assez souvent la délicatesse, but réel de leurs recherches. Ce qu'elles voulurent faire respecter, c'était le sentiment

divers ministres qui se succédèrent jusqu'à Richelieu, abandonnèrent à l'hôtel Rambouillet le patronage et la direction des lettres. Cette espèce de dictature eut ses avantages et ses inconvénients.

« L'hôtel Rambouillet continua le travail de Malherbe sur la langue française : celui-ci avait donné à notre idiome la force et la noblesse; ses continuateurs l'assouplirent, l'affinèrent, et ajoutèrent aux qualités qu'il possédait déjà la finesse et la délicatesse. Il faut encore rapporter à ce cercle ingénieux l'art de converser, qui fut une des principales gloires de la France, et d'où découlèrent la politesse, l'urbanité et le savoir-vivre, dont le nom même n'existait pas avant cette époque. On ne saurait non plus nier sans injustice les services rendus à la morale par cette société d'élite. » (M. Gérusez, *Essais d'Hist. littéraire.*)

des convenances, et, si à cet égard elles tomberent dans une certaine exagération, il ne serait pas juste d'user à leur égard d'une sévérité trop rigoureuse. Plus d'une fois elles firent reculer le mauvais ton et la grossièreté dont on s'était fait une longue habitude; elles travaillèrent avec succès à introduire la politesse dans la société, le bon goût dans les lettres. Longtemps avant l'heure où il fut permis de les traduire sur la scène, avec le marquis de Mascarille, elles avaient étendu les domaines de la raison, du bon sens, de la vraie délicatesse, et les Précieuses véritables avaient bien mérité de leur siècle. De leur nombre furent mesdames de Sévigné et de Maintenon, et, avant elles, sans compter *l'incomparable Arthénice* (madame de Rambouillet), on aurait pu citer avec de légitimes éloges madame de Sablé (Stéphanie), madame de Lafayette (Féliciane), madame de Choisy (Célie), madame de Fiesque (Félicie), madame de Maure (Madonte), madame de la Calprenède (Calpurine), Sophie et Sarraïde (mademoiselle et madame de Scudéri). Que de noms réellement recommandables nous pourrions ajouter à cette liste (1)! Ceux que nous venons de

(1) « Tous les cercles qui se formèrent à l'imitation de celui de madame de Rambouillet n'eurent pas pour les modérer et les discipliner un esprit aussi fin et aussi juste; ces esprits-là sont rares. Ce n'est pas un petit mérite de savoir discerner la valeur des mots, juger l'élégance des expressions et la délicatesse des diverses manières de parler. Le commencement du dix-septième siècle a accompli un merveilleux travail sur notre langue. Malherbe avait commencé, et la sécheresse du poëte et son peu d'inspiration ne l'empêchèrent pas de rendre de grands services à la poésie. Elle avait besoin de leçons autant que de bons exemples. Au temps de l'effervescence romantique on assurait que les poëtes étaient antérieurs aux grammairiens et que l'exemple précédait les règles. La

mentionner suffiront peut-être à confirmer notre jugement.

Quoi qu'on ait pu dire du bureau d'esprit de madame de Rambouillet et de l'intervention des Précieuses dans les questions grammaticales ou littéraires, ce mouvement, dirigé par des femmes de goût et de mérite, ne fut pas stérile; il fit éclore une école nouvelle où s'allièrent la grâce, l'intelligence et l'honnêteté des mœurs; il imposa, même à ceux dont la conduite privée choquait la morale, une obligation extérieure de la décence et du respect, et, en quelque sorte, la nécessité de sauver les apparences. Dans ces réunions commencèrent, sous la protection des femmes, le

chronologie, en France au moins, s'oppose à cette filiation : les préceptes ont précédé les œuvres. Les poëtes et les écrivains ne sont venus que lorsque la langue a été préparée, nettoyée, accommodée et régularisée. Ce fut là le labeur des Précieuses. Elles y ont travaillé avec goût, mais aussi par mode, par guerre, par affectation. Combien décidèrent-elles de choses où elles entendaient peu! A côté du courant de la raison, du bon sens et de la vraie délicatesse, il y avait celui de l'affectation et de la quintessence : les Précieuses ridicules étaient à côté des Précieuses véritables. Les unes n'étaient pas filles des autres ; elles étaient sœurs, vivaient en bonne intelligence souvent, et la démarcation entre elles n'était pas toujours facile à saisir. On sait combien, dans ces matières de l'esprit, le discernement est parfois difficile du vrai et du faux, du simple et du commun. La mode, le goût du jour, les attraits de la nouveauté prêtent parfois comme un charme aux choses vulgaires; les plus fins connaisseurs s'y laissent tromper et peuvent prendre pour des beautés éternelles un éclat passager et fugitif. Le temps seul met les choses à leur place; il établit des démarcations qui n'ont pas existé durant la vie des hommes. Un grand esprit, un bel esprit, un esprit faux peuvent vivre ensemble et se méprendre les uns les autres sur leurs mérites. Qui fait la vie littéraire? quelle force mystérieuse donne ou refuse le charme véritable et exquis? Les contemporains sont incompétents : Boileau lui-même est parfois en défaut. »

(M. Léon Aubineau, *Notices littéraires sur le dix-septième siècle*.)

premier mélange des gens de lettres et des hommes de la cour, et l'on vit les rangs de la société se rapprocher sans se confondre. Gardons-nous donc de laisser sous l'anathème du ridicule ces salons du dix-septième siècle, que le siècle actuel devrait bien imiter, pour son honneur, et où naquit, après tout, cette société française qui a exercé une si grande influence dans la civilisation de l'Europe. C'était un devoir pour l'histoire d'assigner une date à cette transformation et d'en indiquer soigneusement les origines.

Dans ces salons se rassemblaient, les uns en évidence, d'autres à une place plus modeste, mais toujours aperçue, des hommes d'une valeur réelle et d'un mérite bien différent. C'étaient Vaugelas, observateur judicieux, qui, dans ses *Remarques*, commençait à fixer les règles de la langue française; c'étaient, en outre, Gombault, Racan, Chapelain, justement oublié comme poëte, mais qui alors faisait autorité comme critique. Autour d'eux se groupaient Conrart; Godeau, depuis évêque de Vence (1); Patru, la gloire du barreau; Saint-Évremond, Benserade, Cérisandes, Ménage, l'abbé Cotin; le savant Huet, plus tard évêque d'Avranches; Georges de Scudéri, Mairet et les deux Corneille. Ils avaient l'honneur d'y rencontrer le grand Condé, la princesse de Condé, la duchesse de Longueville, et l'élite des gentilshommes, des princes et des illustres capitaines qui faisaient alors la sécurité ou l'espérance du

(1) C'était un homme de valeur et un prélat vraiment chrétien; à ce double titre on lui pardonne ses vers parfois bien médiocres, et la complaisance avec laquelle il se laissait surnommer le *Nain de Julie*, le *Mage de Sidon*.

pays (1). Combien de grandes pensées et combien de grandes choses allait enfanter le contact de l'intelligence et de la gloire (2) !

(1) Voir une remarquable étude sur cette époque dans le beau travail que M. le duc de Noailles a consacré à madame de Maintenon.

(2) « Le règne des salons, dans le sommeil des grandes questions religieuses et politiques, devait non-seulement donner cours aux petits genres littéraires, tourmenter les phrases, les mots, les syllabes, les lettres mêmes, mais fausser ce qu'il y a de plus naturel au cœur humain, la passion. Les femmes réglaient et dominaient la conversation ; elles devaient y introduire le sentiment. Comment ne pas parler d'amour, et comment en parler avec bienséance ? On prit un biais pour le faire, en tout bien, tout honneur ; on sépara le sentiment de son but matériel et grossier ; on prit pour point de départ et pour objet la galanterie ; on l'épura, on la subtilisa, on en tira la quintessence, et l'on en fit sortir ce qu'on peut imaginer de plus fin, de plus délicat et de plus faux ; et, comme si ce n'était pas assez de fausseté comme cela, on s'avisa de transporter ce sublimé sentimental dans l'antiquité, et de mettre toute cette belle métaphysique sur le compte et à la charge des héros de l'Italie et de la Perse.

« Les femmes qui fréquentaient l'hôtel Rambouillet prirent le nom de *Précieuses* : c'était un titre d'honneur, et comme un diplôme de bel esprit et de pureté morale. Les *Précieuses* se divisaient, suivant l'âge, en jeunes et *anciennes* : le nom de vieilles aurait été trop dur pour leur délicatesse ; et, dans l'ordre moral, elles se classaient en *galantes* ou *spirituelles*, selon leur vocation pour les délicatesses du sentiment ou les finesses de l'esprit. Les principaux articles de leur code de morale consistaient à fuir la fausseté et la perfidie, à honorer cette sage contrainte qui est le principe et la garantie de la politesse, à demeurer fidèle à l'amitié, et à donner à l'esprit le pas sur les sens. La matière était leur partie adverse, et, ne pouvant la supprimer, elles voulaient du moins l'asservir. Ce mépris des choses sensibles, sans les réduire au célibat, leur donnait de l'aversion pour le mariage, dont elles reculaient toujours la conclusion. Ce fut en vertu de cette poétique matrimoniale que M. de Montausier attendit courageusement que Julie d'Angennes eût dépassé ses trente ans avant de l'épouser. . .

« Les *Précieuses* s'étaient fait une langue de convention propre à dépayser les profanes ; Paris n'était plus Paris, mais Athènes ; l'île Notre-

Nous avons déjà (1) nommé Balzac au nombre de ceux qui, avec l'école de Malherbe, travaillèrent à doter le dix-septième siècle de sa splendide littéra-

Dame s'appelait Délos; la place Royale, place Dorique; Poitiers était Argos; Tours, Césarée; Lyon, Milet; Aix, Corinthe. La France avait fait place à la Grèce; non-seulement les villes, mais les hommes étaient débaptisés; Louis XIV avait échangé son nom contre celui d'Alexandre; le grand Condé devait répondre au nom de Scipion; Richelieu était devenu Sénèque, et Mazarin, Caton. Tous les beaux esprits avaient subi la même métamorphose. Ne parlez plus de Chapelain, c'est Chrysante qu'il faut dire; Voiture, c'est Valère; Sarasin, Sésostris; la Calprenède, Calpurnius; Scudéri, Sarraïdès : Scudéri et la Calprenède devaient être deux fois plus fiers avec ces noms sonores et pompeux.

« Les scrupules des *Précieuses* en matière de langage les portaient à éviter les mots vulgaires et à les remplacer par de nouvelles métaphores et par des périphrases; elles faisaient du miroir le conseiller des grâces; des fauteuils, les commodités de la conversation; du prosaïque bonnet de nuit, le complice innocent du mensonge. Ce sont là les ridicules de leur manière; mais souvent elles ont rencontré juste, et leur vocabulaire a enrichi la langue.

« C'est des *Précieuses* que nous viennent les locutions suivantes : « Cheveux d'un blond hardi, » pour ne pas dire roux; « n'avoir que le masque de la vertu; revêtir ses pensées d'expressions nobles; être sobre dans ses discours; tenir bureau d'esprit; danser proprement, » et une foule d'autres que l'usage a consacrées. Croirait-on que le mot énergique *s'encanailler* soit sorti de la fabrique des *Précieuses*? En somme, le procédé des *Précieuses* se réduit à substituer la périphrase aux mots vulgaires et à rajeunir les métaphores usées; or les grands écrivains ne font pas autre chose, mais ils le font avec goût et mesure. Ce n'est pas là ce que Molière a attaqué; dans sa critique l'hôtel Rambouillet était hors de cause, etc. »

(M. Gérusez, *Essais d'Histoire littéraire.*)

(1) Voir, au tome XII de cette histoire : Mouvement littéraire sous Richelieu.

Jean-Louis de Guers, sieur de Balzac, était un gentilhomme d'Angoumois, qui fut attaché au duc d'Épernon et au cardinal de la Valette, son fils, remarqué du cardinal de Richelieu et serviteur de la reine Marie de Médicis; il avait eu, dit-on, l'ambition d'obtenir quelques bénéfices et même un évêché; mais cette ambition ne lui dura guère, et en 1639, à

ture. Cet écrivain, trop exalté de son vivant, a été systématiquement rabaissé par les aristarques de notre époque. Très-jeune encore il avait voyagé en Italie; là, d'après son propre témoignage, il avait appris que, « pour écrire comme il faut, il falloit se proposer de bons exemples, et que les bons exemples étoient enfermés dans un certain cercle d'années, hors duquel il n'y avoit rien qui ne fût ou dans l'imperfection de ce qui commence, ou dans la corruption de ce qui vieillit. » A coup sûr, lorsque l'on compare ses travaux à ceux des grands hommes du siècle de Louis XIV, on peut reconnaître qu'ils furent entachés de l'*imperfection de ce qui commence ;* cela admis, il ne convient pas de ranger parmi les esprits médiocres et les écrivains sans valeur un homme qui se présente à nos regards appuyé sur l'admiration de Descartes et l'estime de Richelieu. Il se passionna pour la littérature des an-

propos de démarches qu'on lui proposait dans cette vue, il écrivait : « Vostre amy est résolu de ne pas mesme se servir des plus faciles « moyens. Il connoist trop son indignité pour estre capable de la haute « pensée que vous luy voulez mettre dans l'esprit, et il a leu avec trop « d'attention les livres que saint Chrysostome a escrit *du Sacerdoce* pour « ne pas appréhender un fardeau qui est redoutable aux forces des anges; « il n'oseroit dire aux espaules, comme saint Bernard... Laissons courir « les autres et demeurons en repos. N'employons pas l'Évangile ny saint « Paul à solliciter nostre fortune; ils méritent un plus digne employ. Au « lieu de servir Dieu, ne nous servons point de luy. Il vaut mieux estre « catéchumène toute sa vie et mourir à la porte de l'église que d'entrer « dans le sanctuaire par la bresche qu'y fait l'ambition. Que je me trouve « bien du village et de la retraite! Que j'ay pitié de l'inquiétude et de la « fièvre des prétendants!... »

M. L. Moreau a donné, en deux volumes in-12, une édition des œuvres choisies de Balzac. Une grande pureté de texte, un choix intelligent et des notes intéressantes recommandent ce travail.

ciens ; il mit ses soins à ramener le génie français dans ce cadre, et toutefois, quoi qu'on ait pu dire de sa prédilection exclusive pour les traditions de la Grèce et de Rome, il ne défendit pas aux intelligences littéraires de ses contemporains de vivre de leur vie propre, de chercher le beau en dehors du moule antique. « Je sçay, dit-il, que les grandes choses ont besoin de l'aide des paroles, et qu'après avoir été bien conçues elles doivent être heureusement exprimées. Il me fâche seulement que de la moindre partie de rhétorique des anciens on veuille faire toute la nôtre, et que, pour contenter de petits esprits, il faille que nos ouvrages ressemblent à ces victimes à qui on ôtoit le cœur et on laissoit seulement la langue. » Fort de l'enthousiasme qu'excitait son style, salué comme l'un des illustres maîtres en l'art de dire et d'écrire, Balzac acceptait volontiers cette adhésion de la multitude et laissait éclater au dehors une grande vanité littéraire ; loin de lui en faire un crime, Descartes l'approuve. « La postérité, ajoute le philosophe, faisant justice à M. de Balzac, et voyant en lui des mœurs toutes conformes à celles des grands hommes de l'antiquité, admirera la candeur et l'ingénuité de cet esprit élevé au-dessus du commun, quoique les hommes, jaloux maintenant de sa gloire, ne veuillent pas reconnaître une vertu si sublime. » Dans ces derniers mots Descartes faisait allusion à un petit nombre d'écrivains, aigris par la vanité et l'envie, qui s'attachaient alors, par des attaques et des libelles, à troubler la sérénité du triomphe de Balzac.

Du fond de la retraite qu'il avait choisie, sur les bords

de la Charente (1), Balzac adressait aux écrivains ou aux personnages d'élite dont il était connu des lettres destinées à la publicité; à ce titre elles étaient rédigées avec une éloquence académique aujourd'hui passée de mode, mais alors fort en honneur auprès des beaux esprits. Les lettres de Balzac jouirent immédiatement d'une grande renommée. Encouragé par ce succès, le rhéteur épistolaire composa trente livres de nouvelles missives qui n'ajoutèrent rien à sa gloire et lui permirent d'aborder tous les sujets qui se présentaient à sa pensée. « Quand on parle de lettres en France on éveille tout aussitôt une idée ravissante de grâce, de raison, de larmes et de sourire, de vivacité et de solidité, dont l'ensemble compose une de ces rares perfections qui sont au delà de l'imaginable.

(1) « Cette retraite, qui fut viagèrement un excellent calcul de vanité, eut sur l'âme de Balzac, et par contre-coup sur son talent, une funeste influence ; elle endurcit son cœur en exaltant son amour-propre, elle appauvrit ses idées en l'éloignant de la pratique des hommes et des choses. Cette forte intelligence fut par là réduite à vivre sur le fonds de sa première expérience. Balzac n'a pas tenu toutes les promesses de son début, brillante floraison qui semblait annoncer la plus riche moisson. Les fruits de la maturité n'ont pas eu la vigueur promise. On peut croire que, si Balzac ne se fût pas retiré prématurément de la vie active, que, s'il se fût mêlé aux affaires et aux grands intérêts de la société, que, si Richelieu l'eût appelé aux dignités de l'Église ou de l'État, il fût devenu un écrivain politique supérieur ou un orateur éminent. Certes il n'aurait pas composé un prince de fantaisie, un ministre chimérique, une cour imaginaire ; il n'aurait pas écrit de dissertations à vide sur le Romain, des lieux communs touchant Fabrice, Auguste et Mécénas ; il ne se serait pas amusé à discuter gravement que les dons du corps et de l'esprit ne sont ni de la puissance, ni de la juridiction de la fortune; il aurait laissé aux prises les Uranistes et les Jobelins, sans se porter juge du camp, et moins encore eût-il disserté sur l'attelage de Vénus. » (M. Gérusez.)

Les lettres de Balzac pâliront toujours à côté de celles de la *chère* et de l'étonnante Marquise ; il supporterait mieux le parallèle avec madame de Maintenon. Toutefois, il est loin de la limpidité, de la netteté, de l'aménité de cette femme qu'on appelait la Raison, la raison couverte d'agréments sans doute, mais d'agréments si sobres et si justes qu'on ne saurait les séparer de la raison elle-même. Les *Lettres* de Balzac ne sont pas, d'ailleurs, comme celles de ces deux femmes illustres, le facile épanchement d'un beau naturel ayant à son service un instrument sûr et exquis. Il y a de la contention et de l'effort dans les *Lettres* de Balzac. Elles ne saisissent pas en se jouant la grâce et l'éloquence ; elles y visent et y tendent, et on reconnaît un esprit bandé pour les atteindre. Est-ce la faute de l'écrivain? N'est-ce pas la faute de la langue? A cette date où paraissent les *Lettres*, la langue française ne manque pas déjà de certaines illustrations ; elle a de la grâce et de l'éloquence ; mais c'est une grâce et une éloquence de bonne fortune, pour ainsi dire, qui est le fait unique de quelques hommes privilégiés. Ils ont tout créé, et n'ont rien laissé cependant après eux. Il n'y a pas un fonds solide et reconnu de langage où puisse s'étaler, se jouer dans toute la liberté de ses allures, la grâce d'un génie particulier. C'est le travail de ces premières années du dix-septième siècle de reconnaître et de créer ce fonds solide. Balzac s'y applique comme tous les hommes de son temps ; mais mieux qu'aucun d'entre eux il joint l'exemple au précepte. Ses ouvrages n'ont point vieilli. On n'y trouve peut-être pas la spontanéité que la frivolité de notre goût

du jour apprécie un peu trop exclusivement; mais ils témoignent d'une telle rectitude et d'une telle élévation de pensées qu'on s'étonne qu'ils ne soient pas devenus populaires; ils sont empreints d'une certaine noblesse sereine qui, dans sa gravité, n'exclut ni la grâce ni l'esprit (1). » Au début du grand siècle Balzac ne se douta nullement de l'ingratitude de la postérité. Il ne lui vint pas à l'esprit qu'après sa mort on se hâterait de reviser ses titres de gloire et de le rayer du nombre des hommes de génie. Bayle, qui s'est si souvent trompé, a fait pressentir la réhabilitation prochaine de sa renommée, mais cette promesse ne s'est point entièrement réalisée. On s'accorde néanmoins aujourd'hui à reconnaître en Balzac l'un des créateurs de la prose française, et, en quelque sorte, le précurseur de Bossuet, précurseur incomplet et inégal. Trop souvent Balzac, alors qu'il cherche l'éloquence, rencontre l'enflure; des images fausses, des expressions choquantes, des réflexions maniérées et ridicules se pressent alors sous sa plume et lui paraissent autant de conquêtes littéraires; ses mains prodiguent à la fois le clinquant et l'or, la verroterie et les pierres précieuses (2). Il faut lui passer ces fau-

(1) M. Aubineau, *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*

(2) Voici des phrases de Balzac : « J'ai un éventail qui lasse les mains de quatre valets, et qui fait un vent en ma chambre qui feroit des naufrages en pleine mer. » — « Il n'y a de reptiles en mon jardin que des melons. » — « Un d'eux (il parle de ses critiques), ne pouvant souffrir cet éclat, je ne sais lequel, qui me rend plus visible que je ne veux, et cette réputation incommode que je changerois de bon cœur avec le repos de ceux qui ne sont connus de personne... a entrepris de parler (de lui Balzac) plus haut que la renommée et d'*obliger tout un royaume à se dédire.* »

tes de goût, ces sacrifices faits à la mode de son temps ; comme Corneille il les rachète presque toujours par des phrases remarquablement belles, par des pensées grandes et nobles. Quoi qu'on ait pu dire, il était doué d'une âme forte, il savait se passionner pour le droit et pour la vertu. « S'il m'étoit défendu de faire profession de la vérité, répondait-il à Richelieu, je ne serois pas pour cela rebelle, ni ne m'opposerois à l'ordre établi. J'obéirois à une loi si fâcheuse, à cause que je suis bon citoyen, mais ce seroit par mon silence, et non par ma lâcheté ; à la charge de ne pas parler, et non de parler contre ma conscience (1). » Quelque admiration que lui inspire l'antiquité, il fait violence à cet entraînement littéraire pour rendre hommage à l'œuvre intellectuelle du christianisme. « Jésus-Christ, dit-il, est venu arrêter les pensées vagues de l'esprit humain et fixer ses raisonnements en l'air. Après plusieurs siècles d'agitation et de trouble, il est venu faire prendre terre à la philosophie et donner des ancres et des ports à une mer qui n'avait ni fond ni rive. Par son moyen nous sçavons ce qu'Aristote, ce que le maistre d'Aristote, ce que les disciples d'Aristote ont ignoré. Ils avoient les yeux bons, mais ils cheminoient de nuit, et la subtilité de leur veue n'estoit point comparable à la pureté de nostre lumière. Assidus mais malheureux courtisans de la nature, ils ont vieilli dans la basse-cour ; mais nous, favoris de Dieu, quoique indignes favoris, dès le premier jour nous avons esté receus dans le cabinet. »

(1) *Lettre au cardinal de Richelieu,* à la fin du *Prince.*

Ces belles paroles sont extraites du *Socrate chrétien*, l'un des ouvrages qu'il écrivit dans la solitude, et dans lequel il se plut à mettre en évidence les bienfaits de Dieu, les merveilles accomplies par l'esprit de Jésus-Christ. Ce livre trop peu connu, trop rarement consulté, est l'un des monuments remarquables de la littérature française au dix-septième siècle (1).

Le système politique de Richelieu dominait alors les personnes et les pensées, et Balzac, qui, dans son livre *du Prince*, avait mis en honneur l'idée monarchique de Louis XIII, n'était point ce qu'on appelle

(1) « Dans ce livre, conçu au fond d'une province, sur cette terre heureuse, en présence de ces belles eaux, que la plume de l'écrivain fait voir et aimer, Balzac a trouvé la forme particulière qui convenait à son esprit, et il l'a employée en maître. Son cœur, son imagination, tous les désirs de son âme ont passé dans le *Socrate chrétien*. Il a pris la forme du dialogue, qui a si bien inspiré Joseph de Maistre, dont les *Soirées de Saint-Pétersbourg* pourraient offrir ici l'occasion de plus d'un rapprochement intéressant. Dans l'ouvrage de Balzac un personnage garde surtout la parole : c'est celui qui est désigné sous le nom de Socrate; il représente la raison et l'expérience de Balzac. Un petit tableau net et rapide sert de mise en scène à chacun des entretiens, qui traitent de diverses matières de philosophie, de morale et de religion. En lisant les pages éloquentes, si bien inspirées, si sages et si parfaitement belles du *Socrate chrétien*, on se demande comment elles ne sont pas classiques. On se souvient qu'il y a peu d'années encore l'Université avait condamné la jeunesse de France à étudier *les Provinciales*. Ce triste et violent pamphlet, si peu ingénieux dans sa contexture dramatique et beaucoup trop ingénieux dans ses prétendues citations, est, au gré des philosophes éclectiques, le fruit le plus ancien qu'ait produit la prose française dans sa naissante maturité. Le *Socrate chrétien* a cependant été publié plusieurs années avant *les Provinciales*. Comme invention littéraire, comme pureté de la langue et vigueur du style, comme élévation d'éloquence, l'œuvre de Balzac ne cède rien à celle de Pascal; nous n'avons pas besoin de parler de la morale et de la doctrine, ni de la beauté et de l'importance de l'enseignement. »

(M. Aubineau.)

aujourd'hui un homme de progrès. A l'entendre, « nous ne sommes pas venus au monde pour faire des lois, mais pour obéir à celles que nous avons trouvées, et nous contenter de la sagesse de nos pères comme de leur terre et de leur soleil, » et « l'autorité souveraine et la tranquillité publique sont deux choses si délicates qu'elles ne peuvent être touchées sans danger, ni conservées avec trop de soin. » Il assurait encore que « la liberté que le roy donne à ses sujets de n'être pas de son opinion ne doit pas s'étendre jusqu'à offenser la même opinion. » A tout cela il joignait un certain mépris de la raison et de ses œuvres qui le faisait s'écrier : « O mon Dieu ! que le silence du sanctuaire est bien meilleur que le babil des académies, et qu'il vaut mieux marcher dans la simplicité de vos voies que de s'égarer dans les labyrinthes d'Aristote (1) ! » Ailleurs il dit: « J'aime bien mieux cette raison, prisonnière de la foi et sacrifiée par l'humilité ; cette raison, abattue et endormie, voire même morte et enterrée aux pieds des autels, que cette autre raison juge de la foi, animée d'orgueil et de vanité ; si vive et si remuante dans les écoles, qui fait tant la maîtresse et la souveraine, qui ne parle que de régner et de vaincre partout où elle est (2). » En vertu de ces principes, Balzac, aussi bien que Malherbe, est intraitable à l'encontre des protestants, et d'un seul mot il repousse les prétentions de la réforme. « Quelle apparence y aurait-il que depuis le commencement du monde la vérité eût attendu Martin Luther pour se venir découvrir à lui à la taverne et

(1) *Socrate chrétien.*

(2) Balzac, *Lettres choisies.*

sortir par une bouche qui a plus vomi qu'elle n'a parlé? »

La soumission de Balzac à la foi catholique lui a inspiré de magnifiques idées. Il touche au sublime lorsqu'il trace à grands traits la venue du Christ et les prodiges accomplis par un enfant : « Une étable, une crèche, un bœuf et un âne! Quel palais, bon Dieu, et quel équipage! Cela ne s'appelle pas naître dans la pourpre, et il n'y a rien ici qui sente la grandeur de l'empire de Constantinople.

« Ne soyons point honteux de l'objet de notre adoration; nous adorons un enfant, mais cet enfant est plus ancien que le temps. Il se trouva à la naissance des choses, il eut part à la structure de l'univers, et rien ne fut fait sans lui, depuis le premier trait de l'ébauchement d'un si grand dessin jusqu'à la dernière pièce de sa fabrique.

« Cet enfant fit taire les oracles avant qu'il commençât à parler; il ferma la bouche aux démons étant encore entre les bras de sa mère. Son berceau a été fatal aux temples et aux autels, a ébranlé les fondements de l'idolâtrie, a renversé le trône du prince du monde. Cet homme promis à la nature, demandé par les prophètes, attendu des nations, cet homme enfin, descendu du ciel, a chassé, a exterminé les dieux de la terre.

« Avant lui on se doutait bien de quelque chose; on donnait de légères atteintes à la vérité; on avait quelques soupçons et quelques conjectures de ce qui est; mais les plus intelligents étaient les plus retenus et les plus timides à se faire entendre; ils n'osaient se

déclarer sur quoi que ce soit ; ils ne parlaient qu'en tremblant et en hésitant des affaires de l'autre vie ; ils consultaient et délibéraient toujours, sans jamais se résoudre ni prendre parti. C'est ce Jésus-Christ qui a fait cesser les doutes et les irrésolutions de l'Académie, qui a même assuré le pyrrhonisme. Il est venu arrêter les pensées vagues de l'esprit humain et fixer ses raisonnements en l'air. Après plusieurs siècles d'agitation et de trouble, il est venu faire prendre terre à la philosophie, et donner des ancres et des ports à cette mer qui n'avait ni fond ni rive (1).

On nous pardonnera ces citations ; elles sont moins étrangères qu'on ne pense à l'histoire de notre pays. Si elles ne mentionnent ni les alliances des princes, ni les conflits des peuples, ni les intrigues des cours, elles ont au moins pour résultat de nous initier à la connaissance des grands écrivains qui sont la gloire et l'honneur de l'ancienne France, et les rois de la pensée et de l'intelligence ont bien droit, eux aussi, à ce qu'on tienne registre de l'influence qu'ils exercèrent dans le monde, du mouvement qu'ils communiquèrent aux idées et aux hommes. C'est là de l'histoire.

Les services que Balzac a rendus à la langue suffiraient seuls pour sauver son nom d'un injuste oubli ; depuis cet écrivain, aussi bien que depuis Malherbe, la constitution de la prose, la forme de la poésie sont demeurées définitives, et rien n'y a été changé qu'au prix de l'altération même de l'idiome et du génie national. Avant Pascal, dont nous allons bientôt parler, Balzac

(1) *Socrate chrétien.*

avait ouvert la route aux grands écrivains du siècle de Louis XIV. Bien que son style soit constamment noble et châtié, il admet un grand nombre d'expressions familières ennoblies par la place qu'elles occupent et l'énergie qu'elles donnent au discours. C'est le même artifice auquel Bossuet doit ses plus gands effets d'éloquence, artifice heureux quand on l'emploie discrètement. Au demeurant, et en dépit des justes critiques dont il fut l'objet, Balzac enseigna l'art d'écrire ; il employa comme moyen de direction l'éloquence, « cet art, disait-on alors, qui commande à tous les autres, qui ne se contente pas de plaire par la pureté du style et par les grâces du langage, mais qui entreprend de persuader par la force de la doctrine et par l'abondance de la raison. » Il avait droit à voir son nom inscrit dans ce livre consacré à toutes les gloires de la patrie.

Balzac, tourmenté de la vanité ombrageuse des gens de lettres, vit avec déplaisir sa renommée menacée par celle de Voiture (1); ce dernier, espèce de bel

(1) On lit dans le *Siècle de Louis XIV :*

Voiture (Vincent), né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût ; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lassèrent la douceur et la bonté.

. . . .
. . . .
Je pensois si le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvoit voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous ête;

esprit, *qui pensa gâter La Fontaine*, écrivit dans le genre familier un grand nombre d'épîtres et de missives fort peu dignes assurément d'être mises au rang des chefs-d'œuvre de la littérature. Beaucoup de flatterie à l'adresse des hommes, une perpétuelle galanterie à l'adresse des femmes, ce fut assez pour donner à ces lettres une réputation fort exagérée de bon goût et d'atticisme, réputation qui ne s'est pas soutenue, talent de ruelles qui n'eut pas sujet d'être et auquel ne fut donnée aucune application utile. La postérité n'a pas voulu accepter pour chose sérieuse, dans l'héritage du dix-septième siècle, ces oripeaux de cour, cette défroque de théâtre à rubans fanés, à paillettes ternies. Il est vrai que Voiture ne leur attribua jamais, pour sa part, une valeur démesurée et ne se crut pas un grand homme; tout oublié qu'il soit, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir contribué au progrès de la langue et aux développements de l'esprit littéraire.

L'ordre chronologique, plutôt que l'ordre des idées, nous oblige de mentionner ici le nom illustre de Blaise Pascal (1), qu'aucune sympathie ne rattacha sans

J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'estime guère
(Cela soit dit sans vous déplaire)
Tout l'éclat de la majesté.

(Après avoir transcrit cette note de Voltaire, nous ne voyons pas comment cet écrivain, qui pourtant devait s'y connaître, trouve les vers de Voiture dignes d'être mis sous les yeux de ses lecteurs; pourquoi ne pas les laisser dans l'oubli?)

(1) « Il était né à Clermont, en 1623. A trois ans il perdit sa mère, mais Étienne Pascal, son père, veilla sur ses jeunes années avec une tendresse et une supériorité de raison qui réparèrent pour son jeune fils une perte

doute à Balzac, mais qui fut, comme lui, l'un des fondateurs de la grande littérature du dix-septième siècle.

Enfant il avait deviné comme par instinct les voies obscures de la géométrie; d'une vérité à l'autre il était arrivé jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide (1); à seize ans il publiait un traité des

ordinairement irréparable. Étienne Pascal renonça à la présidence de la cour des aides de Clermont pour se vouer exclusivement à l'éducation de ses enfants. C'était un homme de forte volonté, de grande intelligence, de mœurs irréprochables. Il quitta l'Auvergne pour venir s'établir à Paris. Sa maison fut un centre d'études et le berceau de notre illustre Académie des Sciences. Là se réunissaient le Père Mersenne, Roberval, Le Pailleur, et d'autres mathématiciens dont la science a conservé le souvenir, émules de Galilée, de Torricelli et de Descartes. Le jeune Pascal vivait dans cet asile scientifique comme nos premiers parents dans le paradis terrestre; il lui était défendu de cueillir le fruit de l'arbre de la science : la tentation n'en était que plus vive. » (M. Gérusez, *Essais d'Histoire littéraire.*)

(1) Il était, dit-on, parvenu à découvrir que la somme de trois angles d'un rectangle se mesure par une demi-circonférence ou bien est égale à deux angles droits. — On croit cependant plus communément qu'au lieu d'avoir obtenu à cet égard une solution il la cherchait. C'était beaucoup pour un enfant de douze ans.

Plus tard il continua à se livrer avec ardeur à l'étude des sciences mathématiques, dont il agrandit le domaine.

Ce fut pendant son séjour en Normandie qu'il exécuta cette merveilleuse machine arithmétique qui opère sur les nombres avec la précision d'une intelligence exercée et une surprenante rapidité. Son père lui ayant confié le soin de régler les comptes de la province, il voulut se décharger, une fois pour toutes, de ce fastidieux travail sur un agent mécanique; mais les efforts qu'il fit pour arriver à ce résultat, ses essais répétés avec une infatigable persévérance, son ardeur à conduire vers la perfection le mécanisme dont il avait conçu le plan, épuisèrent sa faible santé. Il conçut l'idée de l'expérience du baromètre, qui confirma le soupçon de Galilée et de Torricelli sur la pesanteur de l'air. La nature cessa d'avoir horreur du vide, et il fut démontré, grâce à Pascal, que l'ascension de

Sections coniques ; plus tard il inventait des machines, il résolvait des problèmes, il intéressait à ses recherches tous les savants; de l'Europe; il faisait, sur le Puy-de-Dôme, ces belles expériences qui ont servi de point de départ à la physique moderne, en permettant de constater, d'apprécier avec certitude les phénomènes de la pesanteur, de l'ascension de l'eau. Si la science se fait de nos jours orgueilleuse à l'encontre de ces découvertes, dont les résultats sont acquis et ont facilité sa route, la reconnaissance lui impose le devoir d'honorer cet Archimède français, qui devança les méthodes et les formules (1).

l'eau dans les pompes et du mercure dans un tube résulte de la pression de l'atmosphère. L'expérience tentée d'après les instructions de Pascal sur la cime du Puy-de-Dôme fut renouvelée par lui-même à Paris sur la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie.

(1) Pascal était arrivé à la formule du binôme de Newton, que ce grand homme s'appropria en la généralisant, et, poussant plus loin les recherches où le premier problème l'avait engagé sur la théorie du jeu, il avait, par son triangle arithmétique, détrôné le hasard et posé les premiers fondements du calcul des probabilités, de sorte qu'il est véritablement, sur quelques points, le précurseur des Newton et des Laplace. Ce n'est pas tout; il touchait par ses méthodes au calcul différentiel et intégral; un pas de plus, et il l'eût fait, l'y conduisait infailliblement, de sorte que, s'il eût persévéré dans la science, il aurait prévenu la dispute de Leibniz et de Newton, et que la gloire que se partagent l'Allemagne et l'Angleterre eût été le légitime orgueil de la France (*). Comme Archimède, Pascal ne dédaignait pas d'abaisser son génie aux applications de la mécanique. Les robustes artisans qui traînent la brouette et le haquet ne se doutent pas que ces utiles suppléments de leurs forces physiques, ces allégements de leurs durs travaux leur viennent d'un grand philosophe et d'un profond mathématicien qui ne croyait pas faire déroger la science en l'appliquant au soulagement des classes laborieuses. Ajoutons, pour

(*) Il paraît, au reste, que cette gloire ne nous manque pas, puisque les savants s'accordent aujourd'hui à reporter sur Fermat l'honneur de cette découverte.

Pascal apporta dans sa forme littéraire la précision d'un mathématicien, la lucidité d'une intelligence qui a pour habitude de chercher et de vérifier ; sa phrase, nette et sobre d'ornements, n'en parut que plus serrée et plus éloquente : méthode juste et naturelle, pompe dans l'imagination et froideur dans les mots, profondeur du raisonnement et clarté de la pensée, ce furent là les qualités que Pascal introduisit à un degré éminent dans la prose. Son style est l'un des plus remarquables modèles qui nous soient restés de cette école du dix-septième siècle. L'un des premiers il eut l'honneur de fixer la langue française et de lui assurer cette simplicité lumineuse qui lui donne le rang le plus distingué entre tous les idiomes de l'Europe et en fait l'instrument le plus pur de la civilisation, de la raison et du goût.

Cet hommage rendu à l'écrivain, au grand prosateur, ne doit point nous faire dissimuler les reproches que Pascal mérite comme penseur et comme philosophe.

Soit l'effet d'une nature orgueilleuse, d'un génie qui s'exagérait sa force, soit le résultat d'un de ces acci-

clore cette incomplète énumération des titres scientifiques de Pascal, que, pendant les intolérables souffrances de ses dernières années, il résolut le problème de la Cycloïde ou de la Roulette, sur lequel il défia et vainquit tous les mathématiciens de son temps. A la même époque il conçut et réalisa le projet de ces voitures de transport en commun et à bas prix que notre siècle a renouvelées, et qui sillonnent en tous sens les rues de la capitale (*).

(*) On peut consulter sur ce sujet une curieuse brochure publiée en 1828 par le savant M. de Montmerqué, sous le titre de *les Carrosses à cinq sous, ou les Omnibus au dix-septième siècle*.

dents dont le contre-coup dérange ou affaiblit la raison humaine (1), Pascal, si lucide dans l'explication des phénomènes de la physique, fit plus d'une fois fausse route dans ses écrits et dans l'emploi de son talent. Il était doué d'une de ces âmes chagrines que la contradiction irrite et qui ont un étrange besoin de combat; bon et charitable dans ses actes, il avait les lèvres trop souvent ouvertes pour laisser tomber sur ses rivaux l'amertume de la parole et l'âpreté du sarcasme; il abandonnait aux autres la douceur et l'humilité, pour se réserver la mission de frapper fort et de démolir, faisant de la patience et de la lutte deux parts, dont il choisissait la seconde pour être à son usage. Quand de tels hommes entrent dans l'arène, malheur à leurs adversaires; mais quelquefois aussi malheur à eux, car ils se contemplent souvent eux-mêmes, car, nouveaux Tertulliens (2), le bruit qu'ils font les étourdit, et la poussière de leurs victoires les aveugle (3).

(1) Pascal avait failli périr victime d'un accident en traversant le pont de Neuilly; on a dit que ses facultés mentales s'en étaient ressenties.

(2) Le triste exemple de M. de Lamennais est de ceux que nous ne devons cesser de méditer. Qu'on nous pardonne d'avoir fait allusion à lui.

(3) Les premiers travaux de Pascal furent consacrés aux sciences exactes et contribuèrent à leur progrès; mais à trente ans il se fit dans sa vie un grand changement. La cruelle maladie dont il est mort si jeune commençait à le tourmenter. Il avait une sœur religieuse à Port-Royal des Champs. A la persuasion de cette pieuse fille, il renonça aux sciences humaines pour ne s'occuper que de son salut. Dès lors toutes ses pensées se tournèrent vers la religion. Mais quelque vive et profonde que fût sa foi, elle ne put, elle ne dut pas vaincre les habitudes anciennes de son esprit et le besoin de se rendre compte de soi-même, de ses pensées, de sa nature, comme il avait cherché et trouvé la raison des sciences. De là dans Pascal cette raison timide et en même temps audacieuse, qui ne recule pas devant les plus terribles problèmes; qui abîme l'homme dans les con-

Pascal ne saurait être assimilé, même dans ses erreurs, à l'apologiste déchu de si haut dont nous venons de prononcer le nom, à cette lampe du sanctuaire qu'éteignit pour l'éternité le vent de l'orgueil. Dieu l'a jugé, et nous ne tenons pas la balance ; nous ne sommes point faits pour condamner, lorsque nous ignorons la part de l'erreur involontaire et le secret caché des consciences. Mais Pascal, ni dans ses *Lettres provinciales*, ni dans ses *Pensées*, ne doit être choisi pour guide ; les liens intimes qui le rattachèrent à l'école du jansénisme, ses attaques contre une société célèbre qu'il calomnia, l'austérité dure et désolante de son humeur religieuse, pour ne pas dire de sa conduite, l'emportent à nos yeux sur la confiance qu'appellent d'ailleurs des vertus incontestables et des services qu'il serait injuste d'oublier ou de méconnaître. L'œuvre des *Provinciales*, remarquable par l'abus du talent, a été jugée par Voltaire de la manière suivante : « Tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains ; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces *Lettres*, de prouver qu'il y avait eu dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune

tradictions et les doutes, le confond par son orgueil et par sa misère, et, dans cet édifice de grandeur écroulée, dans cette créature déchue, dans cette ombre de lui-même, ne voit, pour repos à ses inquiétudes, que la foi, et pour dignité que le mépris profond d'une nature si dégradée, et l'éternelle tristesse de sa pensée.

secte, aucune société n'a jamais eu et ne saurait avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public (1). » Un livre écrit sous une semblable inspiration est donc une longue et haineuse moquerie dont l'autorité ne saurait être sérieusement invoquée. Au dix-septième siècle beaucoup en furent dupes, et, au lieu de distinguer entre le génie de l'écrivain et la mauvaise foi de ses attaques, ils enveloppèrent le tout dans une admiration commune, contre laquelle proteste notre époque, mieux avisée et plus réfléchie (2).

(1) *Siècle de Louis XIV.*

« (2) L'un des chefs de la secte janséniste, Nicole, on le sait, se dévouait tout entier aux *Provinciales*, les annotait et les mettait en latin. Le génie de Pascal fait peut-être une singulière grimace dans le latin de Nicole; mais on prétendait que le chef-d'œuvre ne devait pas être uniquement réservé à la France; on essayait d'en donner la clef au monde entier : c'était une affaire de parti et non pas de littérature; le goût n'avait rien à voir dans cette entreprise.

« Le mérite des *Provinciales* ne réside pas tout à fait dans la justesse des assertions, la force de la doctrine ni la précision de la science théologique; les grâces littéraires ne se trouvent pas non plus dans la composition, et l'invention est leur moindre défaut. Ce qui les distingue véritablement, c'est la finesse et la netteté du langage, le charme malin du récit, l'esprit qui glisse et joue sur les mots et donne souvent à entendre plus qu'ils n'expriment, enfin, parfois aussi, la véhémence de l'éloquence....

« Les *Provinciales* étaient une batterie qu'un parti faisait jouer; elles avaient beaucoup plus affaire du succès que de la vérité. On sait les circonstances où elles se sont produites. Tout le monde connaît les perplexités de la secte, l'embarras d'Arnauld et la sollicitude du parti pour éviter ou du moins pour atténuer une censure devenue imminente. « Vous laisserez-vous condamner comme un enfant sans rien dire? disaient les affidés à Arnauld — Vous qui êtes jeune et curieux, reprit celui-ci en s'adressant à Pascal, vous devriez faire quelque chose! » Ce fut le mot révélateur : est-il bien authentique?

Dans le livre des *Pensées*, qui se compose de lambeaux détachés et inachevés pour le fond, mais complets comme œuvre de style et d'art; dans ce livre,

« Pascal était si bien choisi pour soutenir la sorte de querelle où on le jeta qu'on ne peut s'empêcher de douter de la chronique janséniste et de la soudaineté de l'inspiration d'Arnauld, adressant à ce malheureux génie l'apostrophe qui l'égara dans des questions où il ne connaissait rien et où sa passion devait l'emporter à toutes sortes d'excès. Arnauld n'était pas primesautier, il n'avait aucune sorte d'illumination. C'était, avant tout, un esprit entêté et retors, n'affectant pas les allures dominantes par lesquelles Saint-Cyran imposait à ses adeptes, mais connaissant au moins autant que lui le secret de saisir le faible de chacun, de provoquer l'étonnement, et d'élever l'un par l'autre ces deux sentiments jusqu'à un paroxysme d'admiration qui confond et devient pour nous une sorte de mystère...

« Pascal eût été incapable de se plier à une pareille politique. Impressionnable et nerveux à l'excès, il allait droit devant lui dans sa colère et sa passion, sans en voir ni en calculer les conséquences. Dans le but qu'on lui fixa, d'attaquer la Compagnie de Jésus, on ne craignait pas qu'il allât trop loin. La défense d'Arnauld n'était qu'un prétexte; Pascal s'en préoccupa peu; dès la quatrième lettre il tourna et s'attaqua aux jésuites.

« Là est la raison principale de son succès. Sans nier le mérite des *Provinciales*, on peut reconnaître qu'elles engendrent aisément quelque ennui. Mme de Grignan n'était peut-être pas seule à s'en apercevoir, si elle avait seule le courage d'être de son opinion. Je dis courage : c'en est un de rompre en visière à un engouement général. Toute la vivacité d'esprit et tout le feu de Pascal ne peuvent lutter contre l'uniformité de sa thèse et la monotonie de ses inventions. C'est une grande ressource de mettre en scène un jésuite crédule et ridicule; mais, quand cette ressource est unique pour défrayer d'agrément tout un volume, il faut avouer qu'il est bien nécessaire d'ajouter quelque chose; la calomnie devient alors un secours dont l'esprit a grand besoin. Pascal ne s'en fait pas faute. Mais la calomnie elle-même aurait-elle suffi si les jésuites n'avaient été en cause? C'est en flattant les haines auxquelles cette Compagnie est en butte que Pascal trouva la popularité et assura la durée de son pamphlet. « Si « les *Petites Lettres* avaient été écrites contre les Pères capucins, disait « Joseph de Maistre, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus. »

(M. Léon Aubineau, *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*)

monument justement respecté de la prose française, on a cherché tout ce qu'on a voulu y voir, et les uns y ont trouvé la foi, les autres le doute. Et pourquoi, en tenant compte du caractère de Pascal, le doute et la foi n'y subsisteraient-ils pas ensemble? Et si la part de cet ouvrage dans laquelle l'écrivain semble hésiter et délibérer ne peut, quoi qu'on fasse, amoindrir la puissance des arguments que, mieux inspiré, il amasse en faveur de nos croyances, en sera-ce assez pour juger sans retour un ouvrage que la mort a interrompu, et que Pascal, dont la main avait réuni ces matériaux, n'a pu ni refondre ni revoir? Là où nous trouvons en faveur de notre religion ces preuves lumineuses qu'une inflexible logique fortifie, acceptons-les comme des armes dont nous avons le droit de nous servir; là où l'auteur semble errer dans les obscurités de l'incertitude, croyons, avec des esprits judicieux, que Pascal, voulant donner à son livre la forme de discussion philosophique, avait jugé utile d'exposer les arguments mal fondés qu'il se proposait de réfuter, que souvent même il a su détruire; et, si enfin cette explication fort naturelle ne pouvait être admise, reconnaissons sans crainte et sans inquiétude que Pascal n'arrivait au doute que pour avoir voulu donner une part trop large et trop orgueilleuse à cet instrument limité qu'on appelle la raison humaine, à cette lampe qui, pour éclairer d'une flamme pure, doit s'alimenter sans relâche au foyer de la foi.

Quoi qu'il en soit, l'idée dominante du livre des *Pensées* de Pascal, « c'est celle de l'abaissement et de la misère de l'homme quand il est seul, quand Dieu

lui manque, quand il se débat par ses propres forces contre la nature et contre lui-même. » Cette donnée suffirait à elle seule pour livrer le secret de ces phrases dont une école philosophique cherche aujourd'hui à se prévaloir, en en dénaturant l'esprit; elle suffit peut-être pour rattacher Pascal, malgré ses fautes, à la liste des grands écrivains catholiques du dix-septième siècle.

Un admirateur de Pascal, dont le nom fait autorité dans les questions de goût littéraire, a caractérisé en termes pleins d'enthousiasme les écrits et le style de Pascal. « Les écrits de Pascal, dit M. Nisard, sont plus parfaits que ceux de Descartes; non que le style de Descartes soit en aucun endroit moins clair, moins précis, moins frappant que sa matière ne le voulait, mais eu égard au génie de la langue, à son étendue, à la variété de ses caractères, qui tous se réfléchissent dans les écrits de Pascal. Outre un notable perfectionnement dans le tour, qui est plus libre, plus dégagé, sans toutefois que le tissu du style en soit moins serré ou les rapports des mots aux choses moins exacts que dans Descartes, il y a tous les styles dans le style de Pascal, parce qu'il y a de tous les hommes dans l'écrivain. Je ferais toucher du doigt dans Pascal des passages qu'on dirait de Bossuet pour la magnificence solide et l'audace toujours sensée, ou de Bourdaloue pour cette suite d'un discours sévère à la fois et passionné, ou de La Bruyère pour l'éclat des couleurs et la vivacité des contrastes... Tous les genres d'écrire ont un premier modèle dans cet homme qui ne s'est jamais piqué de la gloire d'écrire. C'est que

Pascal a eu tous les dons de l'esprit en perfection : la rigueur scientifique d'un grand géomètre, et l'imagination d'un grand poëte; une raison que ne contente pas ce qui paraît évident à celle de Descartes, et qui pourtant ne s'éblouit jamais de sa difficulté à se contenter.... Chacun des grands écrivains qui ont suivi Pascal ont eu, non plus pleinement, mais plus exclusivement, quelqu'une de ses qualités et en ont donné plus d'exemples ; mais rapprochez les exemples du modèle : ce sont des monnaies du même or dont Pascal a marqué pour la première fois le titre. — N'est-ce point parce que tous les dons de l'écrivain se trouvent réunis dans Pascal, à ce point de perfection où aucun ne se rend maître, que son style est peut-être, de tous les grands styles des dix-septième et dix-huitième siècles, le plus soutenu ? Tout y est de choix et tout y est naturel. Ni la sévérité n'en gêne la liberté, ni la liberté n'amène de relâchement. Rien n'y est vague et rien n'y est commun. Il n'y a pas à faire dans Pascal un recueil d'œuvres choisies; car quelle page est au-dessous de l'objet qui y est traité, ou quel objet traite Pascal qui soit au-dessous de son génie ? Il n'écrit jamais par habitude, ni par nécessité, soit avec une partie seulement de ses forces, comme il arrive à qui écrit par habitude, soit par un recueillement forcé, comme on écrit quand il y a nécessité. Son style, c'est l'état actuel de son âme, dont il se rend compte par le moyen du langage, et l'âme de Pascal était de celles qui jamais ne se prennent à rien de médiocre (1). » Il y a

(1) M. D. Nisard, *Histoire de la Littérature française.*

beaucoup de vérité et une certaine exagération dans cet éloge du talent littéraire de Pascal; peut-être l'éloquent écrivain qui a tracé ce portrait l'eût-il fait moins beau et moins glorieux si l'auteur des *Provinciales*, au lieu de dénigrer la Compagnie de Jésus, se fût attaché à la défendre et à lui rendre justice?

L'école de Port-Royal des Champs, dont Pascal fut, en littérature, le porte-drapeau ou le chef, exerça une influence très-sérieuse sur les progrès et le génie de la langue, sur le mouvement intellectuel et artistique du dix-septième siècle. Arnauld et ses amis constituaient une élite de personnages instruits, laborieux, éloquents, mais dévorés de cet orgueil qui s'accroît dans la solitude, mais d'autant plus rigides dans la forme qu'ils formaient une secte et avaient besoin de populariser la révolte. Ils introduisirent le jansénisme dans le style comme dans les mœurs; ils affectèrent un purisme sévère jusqu'à l'exagération; ils crurent de leur devoir de bannir du langage les ornements, de mettre un frein à l'imagination, de passer sur les mots, sur les périodes, sur les livres, le niveau d'une égalité froide et régulière, et d'introduire dans la discussion cette humilité hautaine qui caractérisait leurs actes, leurs discours, leurs œuvres. Par un étrange retour des choses d'ici-bas, les écrivains et les penseurs de cette école ont aujourd'hui perdu la popularité dont ils se firent une arme au temps de Pascal; ceux mêmes qui les admirent le plus sur parole se gardent bien de vérifier les titres qu'on exhume en leur honneur. On a cessé de les lire depuis plus d'un siècle, et, en dépit des travaux vraiment pleins d'in-

térêt ou des apologies savantes qu'on publie de nos jours en leur faveur, nul ne se sent le courage d'étudier leurs doctrines, de feuilleter leurs écrits, de remettre au jour leurs livres. Leurs noms seuls, pour toujours liés à la querelle du jansénisme, cause une sorte de déplaisir au lecteur le moins futile; on les oublie, on ne les aime pas, on ne croit pas à leur parole, et, on a beau vouloir les rendre sympathiques en parlant de leurs souffrances, de leur talent, de leur piété, toutes les générations qui se succèdent s'accordent sinon à dédaigner leur souvenir, dont il faut tenir compte fort sérieusement, du moins à se défier de leurs doctrines, de leur science, de leur littérature et même de leurs vertus.

Parmi ces hommes dont la réhabilitation est devenue si difficile, et qui, d'ailleurs, imposèrent à leurs travaux intellectuels un caractère collectif, nous citerons de nouveau ce même Arnauld d'Andilly (dont la gloire est aujourd'hui réduite à des proportions bien minces), et Nicole, son digne émule ou son disciple. En ce qui concerne le premier, nonobstant l'oubli dont sa renommée est atteinte, il est évident qu'il y eut pour lui un singulier honneur d'être qualifié spécialement de grand à une époque où tant de grands hommes se produisirent sur la scène du monde, sans obtenir de leurs contemporains un si glorieux surnom. N'y eût-il que ce seul exemple, ce serait assez pour apprécier la valeur de cette popularité de faux aloi qui s'acquiert par la rébellion et l'opposition systématique. Nous en dirons autant de Nicole, bien que ce dernier, à la différence du maître, eût une âme douce, une

humeur pacifique. Comme il parlait de prendre un peu de répit, à la suite d'une lutte laborieusement entreprise pour la cause commune : « Vous reposer ! lui dit Arnauld ; ah ! n'avez-vous pas pour vous reposer l'éternité tout entière ? » Parole magnifique que nous eussions voulu voir mettre au service de la vérité. Nicole a laissé des *Essais de Morale*, que madame de Sévigné aimait à lire, et un traité sur les *Moyens de conserver la paix avec les hommes*, livre dont Voltaire a dit, non sans exagération : « On ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité. » Les générations actuelles n'ont point ratifié cet engouement des contemporains de Nicole ; en constatant cette répugnance, peut-être trop exclusive, mais contre laquelle on voudrait en vain se heurter, nous dirons volontiers que Nicole fut un logicien adroit, un écrivain pur et correct, un habile observateur de nos travers, de nos passions et de nos vices, mais qu'il fut constamment dépourvu de cette imagination de style et de cette vivacité de sentiment qui, sous la plume de grands écrivains, animent et colorent la morale.

D'autres noms se pressent ici sous notre plume, et l'énumération des philosophes et des moralistes du dix-septième siècle serait longue si nous osions l'entreprendre.

La Rochefoucauld, l'ancien frondeur, dans son livre des *Maximes*, se rattache, sinon pour le fond, du moins pour la forme, à l'école de Pascal. Amnistié par Louis XIV à la suite des guerres civiles, il était vaincu plutôt que soumis, résigné plutôt que repentant, et les changements dont il avait été témoin le

disposaient mal à estimer l'homme, à prendre parti pour le cœur humain. Esprit chagrin et morose, mais doué d'un coup d'œil puissant, d'une intelligence sagace, il se plaît à décourager le lecteur, à dessécher la fleur des illusions, à mettre en relief, sous la pompe des dehors, ce qu'on pourrait définir le vilain côté des choses. Son livre est effrayant de vérité ; il est le tableau de la déchéance, il désespère l'orgueil. « L'auteur de ces réflexions, dit-il lui-même en tête de son livre, n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché. » Il dit encore : « Ce que contiennent les *Maximes* n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et l'auteur a pensé qu'il lui étoit permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. » La Rochefoucauld n'a ici raison qu'à demi. Il est vrai que tous les mauvais penchants du cœur signalés dans son livre ont été dévoilés, longtemps avant lui, par les docteurs et les pasteurs de l'Église, mais ceux-là, du moins, enseignaient le remède et apprenaient à l'homme plus encore à se vaincre qu'à douter de soi. La Rochefoucauld étale sous les yeux une clarté qui blesse et fatigue la vue et ne montre pas toujours le chemin. Avant tout il y a dans son livre la rancune d'un homme de parti plus encore que la conviction d'un moraliste. Écrit avec les impressions et sous les souvenir de la Fronde, son ouvrage a dû porter l'empreinte de cette époque décolorée, où l'ambition fut sans grandeur, le dévouement sans noblesse; où les intérêts les plus petits se couvrirent du prétexte du bien public ; guerre déplorable, où les hé-

ros étaient bien moins occupés de faire triompher leur cause que de tirer auprès de l'autorité royale le meilleur parti possible de leur soumission. On conçoit que, mûri dans de pareilles luttes, témoin de si tristes spectacles, La Rochefoucauld ait été tenté de ne voir dans toutes les actions humaines que le mobile de l'amour-propre, et de réduire en dernière analyse toutes les vertus à l'égoïsme. La Rochefoucauld n'a vu et peint du cœur humain qu'une face, et la moins noble, ainsi que la moins vraie ; il a donné le secret des partis, et non celui de l'âme humaine : son point de vue est étroit et faux. Il est des affections, des sacrifices que l'amour de soi ne peut pas plus produire qu'il ne les peut expliquer (1). C'est là une objection qui sera toujours opposée avec justice à un livre dont il faut admirer la concision, la forme, le style. La Rochefoucauld a droit de prendre place parmi les écrivains les plus illustres, mais combien ne devons-nous pas nous tenir en garde contre sa philosophie chagrine et désespérante ; combien aussi l'homme dont les travers nous font rire chez La Bruyère ne prête-t-il pas au dédain et au mépris dans le livre des *Maximes* ! Qu'y a-t-il dans cette œuvre sinon une lumière plus redoutable qu'utile ? Alors que cette clarté illumine les replis du cœur, alors qu'elle met au jour les dispositions équivoques où s'embarrasse notre conscience, elle nous montre, en revanche, le mal si près du bien, et le bien si mélangé de mal, que le livre des *Maximes* fait peur aux gens honnêtes de leur propre

(1) M. Demogeot.

vertu. Quoi qu'en dise l'auteur, la lecture des Pères de l'Église ne laisse jamais dans l'esprit cette impression désolante.

La Bruyère, qui vint après lui, eut le rare bonheur de faire un livre de circonstance qui est devenu classique avec le temps : les peintures des grands maîtres ont seules le privilége d'être plus admirées à mesure qu'elles vieillissent. La Bruyère avait pris pour modèle l'Athénien Théophraste, mais les aspects étaient si changés, les ridicules si étrangement rajeunis que l'écrivain français ne put emprunter au grec d'autre idée que celle de son livre. « Il vivait en philosophe, avec quelques amis et ses livres; il avait l'humeur agréable, point d'ambition, pas même celle de montrer de l'esprit (1). » Il s'éleva fort au-dessus de son modèle, soit pour la variété des portraits, soit pour la perfection du style. Son livre fut lu avec avidité, non-seulement à cause de son propre mérite, mais parce que la malignité y chercha des allusions auxquelles bien souvent l'auteur lui-même n'avait pas pensé. On doit considérer La Bruyère comme moraliste et comme écrivain ; sous le premier rapport il brille par la sagacité des remarques et la finesse des aperçus, mais son observation est plus souvent superficielle que profonde. Il n'a point étudié l'homme en soi, à l'exemple de Montaigne; il a laissé à La Rochefoucauld le soin de rapporter à un seul principe, à l'égoïste amour du moi,

(1) L'abbé d'Olivet. Boileau, un peu jaloux et un peu morose, n'accorde pas ce mérite de la modestie à La Bruyère. « Il ne lui manqueroit rien, dit-il, si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. » D'Olivet parle de l'homme, Boileau de l'écrivain.

le ressort ordinaire des actions humaines. La probité chrétienne de La Bruyère lui a permis de se tenir en garde contre le doute aventureux de l'un, contre le désenchantement exagéré et injuste de l'autre; mais il n'a copié qu'une partie du cœur, se bornant à peindre les différences que les passions, les habitudes et les besoins introduisent dans les mœurs et les caractères. La satire ingénieuse qu'il a faite des vices et des ridicules de son temps s'applique bien souvent encore à ceux de notre époque et sert toujours de point de comparaison et d'étude lorsque les modèles ont vieilli. « La Bruyère, moins sublime que Pascal et moins profond que La Rochefoucauld, songe plus à s'approprier au public, et s'accoutume à ne regarder les choses que jusqu'où la vue des autres peut le suivre. Philosophe plus libre que La Rochefoucauld et Pascal, il n'est pas enchaîné à son passé comme le premier, ni, comme le second, tiraillé entre le doute et la foi. S'il plonge moins avant ou s'il voit de moins haut, il touche à plus de points et voit plus juste. Au lieu de vouloir enfoncer dans les cœurs la vérité toute nue, à la manière de La Rochefoucauld, comme un trait acéré, La Bruyère nous la présente comme un fruit de notre propre sagesse, et par là nous dispose d'autant plus à nous l'appliquer. Au lieu de nous accabler comme Pascal, et de nous désarmer au moment du combat, il excite notre activité, et nous fortifie par cet art de montrer à la fois et à qui nous avons affaire, et qu'il y a presque toujours pire que nous. Il varie pour ne pas fatiguer, et il peint plus qu'il ne raisonne, sachant bien qu'il sera plus longtemps maître de l'ima-

gination de son lecteur que de sa raison (1). » Un autre mérite incontestable de La Bruyère est la vivacité du style; en s'affranchissant de la nécessité des transitions, bonheur particulier qui n'appartient pas à tous les genres, il a su rencontrer des images pittoresques, des expressions soudaines, une concision inattendue que peu d'écrivains ont possédée à un degré pareil. Peut-être doit-on lui reprocher d'avoir par trop multiplié les portraits, d'avoir donné à quelques-uns des porportions trop grandes, d'avoir fait un traité spécial sur tel ou tel ridicule, lorsqu'il fallait se contenter d'en tracer la rapide définition. Dans plus d'une circonstance le besoin de plaire au public l'a fait sortir des limites de l'art, et alors il a oublié que l'écrivain supérieur ne doit pas s'asservir à tous les goûts, et que, dût-il ne pas satisfaire les esprits grossiers, il ne doit être fidèle qu'à la vérité, il ne doit rechercher d'autre estime que celle des lecteurs qui ont le goût difficile. Tel qu'il est, en dépit de quelques imperfections et de quelques taches, il n'en reste pas moins l'un des maîtres en l'art d'écrire, l'un des modèles les plus achevés qu'il soit possible de proposer aux amis des lettres.

Balzac, Pascal, assistés de Vaugelas, avaient enfin fixé les conditions de la langue française; vint Bossuet, le génie le plus imposant de ce siècle, qui en développa toutes les richesses et toutes les magnificences sans rien lui faire perdre de sa clarté et de sa précision.

Cet homme illustre plana par-dessus toutes les gloires

(1) M. D. Nisard, *Histoire de la Littérature française*.

rivales : philosophe, orateur, historien, il atteignit d'un seul bond la place la plus haute. Soit qu'il se laissât emporter sur les ailes de son imagination hardie, soit qu'il portât la discussion sur le terrain des preuves arides, soit que, dépouillant de leur linceul les siècles morts, il osât nous faire assister, s'il est permis de le dire, aux conseils de cette Providence qui mène les événements et l'homme, partout, dans ses livres, dans ses discours, dans ses recueillements, il est demeuré pour nous le modèle humain du grand, du beau, du sublime. Ce n'est point ici le lieu d'apprécier le rôle qu'il joua dans les questions politiques et religieuses de son siècle; nous n'envisageons en ce moment que l'écrivain et, pour ainsi dire, le poëte; car à qui mieux donner ce nom qu'à ce prêtre inspiré et infatigable?

Nous resterions au-dessous de notre tâche s'il nous fallait caractériser dignement les travaux de Bossuet; ses ouvrages sont aux mains de tous, et le plus répandu d'entre eux, parce qu'il offre à l'enseignement des modèles qu'on aime à proposer, le livre des *Oraisons funèbres* (1), malgré la pompe du style et l'éléva-

(1) « Quelques endroits de ses *Oraisons funèbres* sont vraiment des morceaux lyriques. Le don de l'inspiration, on peut l'affirmer, ne fut accordé à aucun orateur aussi pleinement qu'à Bossuet; et quand on songe que son enthousiasme, dans des ouvrages d'une assez grande étendue, ne connaît ni langueur ni repos, on est frappé de ce privilége extraordinaire comme d'un de ces phénomènes qui étonnent la nature et qui déconcertent ses lois.

« On chercherait vainement à saisir et à développer toutes les causes de ce prodige : elles resteront pour la plupart éternellement cachées dans les profondeurs du génie; mais on peut en apercevoir quelques-unes : c'est l'abondance de ses idées qui produit dans Bossuet l'abondance de ses mouvements et la riche variété de ses expressions. Ces *Oraisons funèbres*

tion des images, est loin d'être le premier titre de gloire de son auteur. Sans doute on n'y sent point le travail académique : Bossuet a su éviter cet écueil vulgaire; mais on n'y découvre point assez la vérité, et les grandes leçons que l'orateur donne aux vivants, pour peu qu'ils ne soient pas rois, sont un peu altérées par les éloges versés abondamment sur des morts dans la vie desquels il y avait moins de choses à exalter et souvent beaucoup plus à reprendre. C'est d'ailleurs la faute du genre, et non celle de l'écrivain; mais elle subsiste, et nous ne pouvons tenir compte à l'éloquent prélat de ce qu'il a été gêné par son auditoire. Que si l'on veut connaître Bossuet, il faut le suivre dans ces *Méditations sur l'Évangile*, qui respirent une foi si fer-

ne sont pas seulement des discours théologiques et religieux; les plus grandes vues de la politique s'y mêlent aux instructions du christianisme; on y reconnaît toujours l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*. Bossuet n'était pas seulement un Père de l'Église; ce titre, qui lui fut décerné par un de ses plus illustres contemporains dans la solennité d'une séance publique de l'Académie française, ne le représente pas tout entier. Cet esprit vaste et perçant, qui embrassait toute la théorie de la religion chrétienne, et qui en sondait tous les abîmes, avait aussi pénétré dans tous les mystères du gouvernement des États. Voyez de quels traits, de quelles couleurs il peint les personnages qui se sont montrés avec éclat dans l'administration des empires, ou dans les factions, les cabales et les troubles civils! La religion et la politique sont les deux grands pivots sur lesquels roulent principalement toutes les choses humaines; ce sont les deux intérêts qui touchent le plus puisamment les hommes; et ces deux intérêts, étroitement rapprochés entre eux et se fortifiant en quelque façon l'un par l'autre, sont les ressorts toujours agissants de l'éloquence de Bossuet : ils animent sans cesse ses discours; sans cesse ils lui fournissent des considérations contrastées qui répondent à toutes les oppositions du cœur, et qui sont bien supérieures à ces antithèses de l'art, propres uniquement à flatter l'esprit ou à séduire l'oreille. »

(Dussault, *Notice sur Bossuet*.)

vente, une si généreuse charité ; il faut se perdre avec lui dans ces *Élévations sur les Mystères*, qu'on dirait plus d'une fois échappées à l'Apôtre qui avait entrevu un rayon de la splendeur des saints et des anges; il faut enfin dérouler les pages rapides de ce *Discours sur l'Histoire universelle*, œuvre merveilleuse, dont l'auteur a volontairement négligé les proportions, et qui, en cela, ressemble aux prophéties qu'elle sert à faire comprendre (1).

Bossuet, même sans le vouloir, nous apparaît grand écrivain, splendide orateur, dans les sermons qu'il prononça devant la cour de Louis XIV. Là, au témoignage des meilleurs juges littéraires, là apparaissent les traits vigoureux, mais heurtés, et comme l'image encore rude et grossière de ces impétueuses saillies, de ces mouvements rapides, de ces hautes pensées qui

(1) « C'est dans le *Discours sur l'Histoire universelle* que l'on peut admirer l'influence du génie du christianisme sur le génie de l'histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi grand peintre que Tacite, l'évêque de Meaux a de plus une parole grave et un tour sublime dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans l'admirable début du livre des Machabées.

« Bossuet est plus qu'un historien; c'est un Père de l'Église, c'est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux. Quelle revue il fait de la terre ! Il est en mille lieux à la fois : patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré; il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et juifs et gentils au tombeau; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain. »

(CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*.)

étonnent et accablent l'esprit; là se voient ces figures hardies et animées qui remuent l'âme en parlant à l'imagination; là aussi ce mélange de grandeur et d'une simplicité, nous ne dirons pas négligée, mais rude et âpre; car ce puissant génie semble dédaigner les artifices de la parole auxquels nous attachons tant de prix; on dirait qu'il les juge indignes de la gravité de son saint ministère. Peut-être bien aussi qu'assuré de la vigueur même et de l'effet de sa pensée il voulait élever la simplicité du langage jusqu'à sa hauteur. Il conserve, avec la majesté des Écritures dont il est nourri et la teinte orientale dont est empreinte son imagination, un air fier et sauvage, une allure libre et ferme, une familiarité pleine de charme et d'énergie : on dirait une de ces mâles physionomies, un de ces caractères généreux qui retiennent leur beauté native et leur vigueur originelle au milieu des altérations d'une extrême civilisation, qui ordinairement efface les traits primitifs par une élégance de convention et des formes artificielles. Mais oubliez ces rares négligences, ces fautes de langage faciles à corriger; laissez-vous entraîner à la rapidité, au mouvement, à la chaleur de la pensée; laissez votre imagination se pénétrer profondément de ces images vives et éclatantes qui viennent en foule la frapper, et dites-nous si jamais l'éloquence déploya plus de force, de grandeur et de feu. Sa parole ardente, enflammée, pleine du souffle des prophètes, descend et agit sur l'auditoire avec une irrésistible autorité et un empire surnaturel; toutes les âmes sont saisies tour à tour de terreur et d'espérance, et tremblent, pleines d'une sainte horreur, sous les foudres

de cette sublime pensée, qui semble elle-même agitée de respect et de crainte sous la grandeur des mystères ou des vérités qu'elle annonce ou du Dieu qu'elle enseigne (1).

Le beau livre de l'*Exposition* avait été écrit par Bossuet pour venger la doctrine catholique des attaques de l'hérésie, et ce ne fut pas pour ce grand homme une gloire médiocre que de ramener Turenne à l'Église. La *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ouvrage empreint d'une haute portée philosophique, brille par la variété et l'étendue des connaissances autant que par la profondeur du style et la solidité du jugement. L'*Histoire des Variations* et l'*Avertissement aux Protestants*, deux titres qui recommandent Bossuet à l'impérissable reconnaissance du peuple chrétien, manifestèrent en lui le dialecticien puissant et l'apologiste familiarisé avec tous les secrets de la science religieuse. Notre faiblesse s'étonne à la vue de ces monuments d'un autre siècle; ceux qui les ont élevés nous apparaissent si hauts que nous n'osons mesurer leur taille, et l'on peut dire d'eux et de nous ce que déjà disait Homère des hommes dégénérés de son temps, qui se mettaient douze pour remuer la pierre que le seul Ajax avait lancée sur l'ennemi.

Et quel ne doit pas être notre étonnement lorsque nous considérons que Bossuet, dont l'activité suffisait à tant d'écrits d'histoire, de piété et de controverse; qui, durant un quart de siècle, lutta contre le calvinisme et le jansénisme; qui mêla son nom et ses

(1) M. Demogeot, *Histoire de la Littérature*.

travaux aux grands événements du siècle de Louis XIV, et se montra l'infatigable défenseur de la foi ; que ce même Bossuet, disons-nous, trouvait le temps de remplir tous les devoirs de son ministère et de veiller avec la sollicitude la plus scrupuleuse sur le troupeau dont il avait la conduite ? C'est qu'alors on ne connaissait pas ces lâches ménagements dont on se complaît aujourd'hui à s'entourer. Bossuet asservissait son corps à son âme, et retranchait à cet esclave, si facilement rebelle, tout ce qui aurait pu l'énerver et l'amollir. Il travaillait une partie de la nuit, et dès quatre heures du matin il se dérobait au sommeil pour reprendre ses études. Voilà par quel secret les hommes à qui le Père de famille a confié le redoutable dépôt du génie se mettent en mesure de rendre compte de leur gestion et d'être loués comme de bons et fidèles serviteurs ; ce fut ainsi que Bossuet, qui avait laissé bien loin de lui la gloire de Démosthène, mérita l'insigne honneur de clore la liste des Pères de l'Église. Ajoutons, comme un trait digne de remarque, que cet illustre écrivain maîtrisait la langue et se souciait peu des règles étroites que déjà les grammairiens avaient promulguées : il était de ceux dont les négligences font autorité et dont l'exemple tient lieu de loi (1).

(1) « Qui parmi nous a jamais été aussi éloquent que Bossuet ? Qui mieux que lui a parlé de la vie, de la mort, de l'éternité, du temps ?

« Ces idées, par elle-mêmes, inspirent à l'imagination une espèce de terreur qui n'est pas loin du sublime ; elles ont quelque chose d'indéfini et de vaste où l'imagination se perd ; elles réveillent dans l'esprit une multitude innombrable d'idées ; elles portent l'âme à un recueillement austère qui lui fait mépriser les objets de ses passions comme indignes d'elle et semble la détacher de l'univers. Bossuet tantôt s'arrête sur ces idées ;

Le P. Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus, se montra dans la chaire chrétienne le digne rival de

tantôt, à travers une foule de sentiments qui l'entraînent, il ne fait que prononcer de temps en temps ces mots, et ces mots alors font frissonner, comme les cris interrompus que le voyageur entend quelquefois pendant la nuit dans le silence des forêts, et qui l'avertissent d'un danger qu'il ne connaît pas.

« Bossuet n'a presque jamais de route certaine, ou plutôt il la cache. Il va, il vient, il retourne sur lui-même; il a le désordre d'une imagination forte et d'un sentiment profond. Quelquefois il laisse échapper une idée sublime, et qui, séparée, en a plus d'éclat; quelquefois il réunit plusieurs grandes idées, qu'il jette avec la profusion de la magnificence et l'abandon de la richesse. Mais ce qui le distingue le plus, c'est l'ardeur de ses mouvements, c'est son âme qui se mêle à tout. Il semble que du sommet d'un lieu élevé il découvre de grands événements qui se passent sous ses yeux, et qu'il les raconte à des hommes qui sont en bas. Il s'élance, il s'écrie, il s'interrompt; c'est une scène dramatique qui se passe entre lui et les personnes qu'il voit, et dont il partage ou les dangers ou les malheurs. Quelquefois même le dialogue passionné de l'orateur s'étend jusqu'aux êtres inanimés, qu'il interroge comme complices ou témoins des événements qui le frappent.

« Comme le style n'est que la représentation des mouvements de l'âme, son élocution est rapide et forte. Il crée ses expressions comme ses idées. Il force impérieusement la langue à le suivre; et, au lieu de se plier à elle, il la domine et l'entraîne; elle devient l'esclave de son génie, mais c'est pour acquérir de la grandeur. Lui seul a le secret de sa langue; elle a je ne sais quoi d'antique et de fier, et d'une nature inculte, mais hardie. Quelquefois il attire même les choses communes à la hauteur de son âme et les élève par la vigueur de l'expression; plus souvent il joint une expression familière à une idée grande; et alors il étonne davantage, parce qu'il semble même au-dessus de la hauteur de ses pensées. Son style est une suite de tableaux : on pourrait peindre ses idées, si la peinture était aussi féconde que son langage; toutes ses images sont des sensations vives ou terribles; il les emprunte des objets les plus grands de la nature, et presque toujours d'objets en mouvement.

« Tel est cet orateur célèbre qui, par ses beautés et ses défauts, a le plus grand caractère du génie, et avec lequel tous les orateurs anciens et modernes n'ont rien de commun. » (Thomas, *Essai sur les Éloges*.)

Bossuet; ces deux talents si divers concoururent merveilleusement au même but, celui de rappeler les hommes au sanctuaire et de toucher les cœurs par le sentiment, par la science et par la crainte. Autant Bossuet parle aux imaginations éblouies, autant Bourdaloue dédaigne les artifices de l'éloquence et s'adresse à la seule raison. Le monde n'étourdit pas l'austère Bourdaloue; il se met peu en peine de louer et de plaire; surtout il écarte de son discours ces ménagements qui ne permettent pas aux pécheurs de se reconnaître dans les effrayantes peintures étalées sous leurs yeux. Théologien inflexible, il expose le dogme dans sa simplicité, sans couvrir de fleurs le lit de la croix, sur lequel doit s'étendre le chrétien. On sent que Dieu jugera ce ministre de sa parole, et que d'avance l'orateur se prépare à répondre de ses enseignements. Tandis que Bossuet, parlant à Louis XIV et à sa cour, enveloppe les reproches rigides sous le manteau de la louange, Bourdaloue s'adresse au roi comme à un simple fidèle, et, si son langage est parfois plus sévère, c'est lorsqu'il a sous les yeux des auditeurs dont les scandales sont d'autant plus dangereux qu'ils émanent du trône. Toujours calme comme la vérité, Bourdaloue fait aux rois et aux serviteurs une obligation étroite des devoirs que la religion impose, et c'est de lui que Louis XIV n'a pu s'empêcher de dire : « Quand je sors de ses sermons, je suis toujours mécontent de moi-même (1). »

(1) « Ce qui me ravit, ce qu'on ne saurait assez préconiser dans les sermons de l'éloquent Bourdaloue, c'est qu'en exerçant le ministère apostolique cet orateur plein de génie se fait presque toujours oublier lui-même

Bossuet, Bourdaloue, ces deux noms fameux, symbolisent en quelque sorte, dans la France de Louis XIV, la splendeur de l'éloquence chrétienne, de ce génie à

pour ne s'occuper que de l'instruction et des intérêts de ses auditeurs; c'est que, dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il ne se permet pas une seule phrase inutile à son sujet, n'exagère jamais aucun des devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils évangéliques, et que sa morale, constamment réglée par la sagesse, éclairée de ses principes, peut et doit toujours être réduite en pratique; c'est la fécondité inépuisable de ses plans, qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnements avec cet ordre savant dont parle Quintilien lorsqu'il compare l'habileté d'un grand écrivain qui règle la marche de son discours à la tactique d'un général qui range son armée en bataille; c'est cette puissance de dialectique, cette marche didactique et ferme, cette force toujours croissante, cette logique exacte et serrée, disons mieux, cette éloquence continue du raisonnement qui dévoile et combat les sophismes, les contradictions, les paradoxes, et forme de l'ordonnance de ses preuves un corps d'instruction, où tout est également plein, lié, soutenu, assorti, où chaque pensée va au but de l'orateur, qui tend toujours, en grand moraliste, au vrai et au solide, plutôt qu'au brillant et au sublime du sujet; c'est cette véhémence accablante, et néanmoins pleine d'onction, dans la bouche d'un accusateur qui, en plaidant contre vous au tribunal de votre conscience, vous force à chaque instant de prononcer en secret le jugement qui vous condamne; c'est la perspicacité avec laquelle il fonde tous nos devoirs sur nos intérêts, et cet art si persuasif, qu'on ne voit guère que dans ses sermons, de convertir les détails des mœurs en preuves de la vérité qu'il veut établir; c'est cette abondance de génie qui ne laisse rien à imaginer au lecteur par delà chacun de ses discours, quoiqu'il en ait composé au moins deux, souvent trois, quelquefois quatre, sur la même matière, et qu'on ne sache souvent, après les avoir lus, auquel de ces sermons il faut donner la préférence; c'est cette sûreté et cette opulence de doctrine qui font de chacune de ses instructions un traité savant et oratoire de la matière dont elles sont l'objet; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant, naturel et noble, lumineux et concis, où rien ne brille que par l'éclat de la pensée, où règne toujours le goût le plus sévère et le plus pur, et où l'on n'aperçoit jamais aucune expression ni emphatique ni rampante; c'est cette pénétrante sagacité qui creuse, approfondit, féconde, épuise chaque sujet;

la fois religieux et littéraire qu'un illustre écrivain a défini en ces termes :

« Le christianisme élevait une tribune où les plus sublimes vérités étaient annoncées hautement pour tout le monde, où les plus pures leçons de la morale étaient rendues familières à la multitude ignorante : tribune formidable, devant laquelle s'étaient humiliés les empereurs souillés du sang des peuples ; tribune pacifique et tutélaire qui, plus d'une fois, donna refuge à ses mortels ennemis ; tribune où furent longtemps défendus des intérêts partout abandonnés, et qui, seule, plaidait éternellement la cause du pauvre contre le riche, du faible contre l'oppresseur, et de l'homme contre lui-même.

« Là tout s'ennoblit et se divinise ; l'orateur, maître des esprits, qu'il élève et qu'il consterne tour à tour, peut leur montrer quelque chose de plus grand

c'est cette compréhension vaste et profonde, qu'il ne partage qu'avec saint Augustin et Bossuet, pour saisir dans l'Évangile et y embrasser d'un coup d'œil les lois, l'ensemble, l'esprit et tous les rapports de la morale chrétienne ; c'est la série de ses tableaux, de ses preuves, de ses mouvements, la connaissance la plus étendue et la plus exacte de la religion, l'usage imposant qu'il fait de l'Écriture, l'à-propos des citations non moins frappantes que naturelles qu'il emprunte des Pères de l'Église, et dont il tire un parti plus neuf, plus concluant, plus heureux, que n'a jamais fait aucun orateur chrétien.

« Enfin, je ne puis lire les ouvrages de ce grand homme sans me dire à moi-même, en y désirant quelquefois, j'oserai l'avouer avec respect, plus d'élan à sa sensibilité, plus d'ardeur à son génie, plus de ce feu sacré qui embrasait l'âme de Bossuet, surtout plus d'éclat et de souplesse à son imagination : voilà donc, si l'on y ajoute ce beau idéal, jusqu'où le génie de la chaire peut s'élever, quand il est fécondé et soutenu par un travail immense ! »

(Le cardinal Maury, *Essais sur l'Éloquence.*)

que la gloire et de plus effrayant que la mort ; il peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes. Si, comme l'orateur romain, il célèbre les guerriers de la légion de Mars tombés au champ de bataille, il donne à leurs âmes cette immortalité que Cicéron n'osait promettre qu'à leur souvenir ; il charge Dieu lui-même d'acquitter la reconnaissance de la patrie. Veut-il se renfermer dans la prédication évangélique : cette science de la morale, cette expérience de l'homme, ces secrets des passions, étude éternelle des philosophes et des orateurs anciens, doivent être dans sa main. C'est lui, plus encore que l'orateur de l'antiquité, qui doit connaître tous les détours du cœur humain, toutes les vicissitudes des émotions, toutes les parties sensibles de l'âme, non pour exciter ces affections violentes, ces animosités populaires, ces grands incendies des passions, ces feux de vengeance et de haine où triomphait l'antique éloquence, mais pour apaiser, pour adoucir, pour purifier les âmes. Armé contre toutes les passions, sans avoir le droit d'en appeler aucune à son secours, il est obligé de créer une passion nouvelle, s'il est permis de profaner par ce nom le sentiment profond et sublime qui, seul, peut tout vaincre et tout remplacer dans les cœurs, l'enthousiasme religieux, qui doit donner à son accent, à ses pensées, à ses paroles, plutôt l'inspiration d'un prophète que le mouvement d'un orateur (1). »

(1) M. Villemain, de l'Académie française.

Louis XIV, comme roi et comme fils de l'Église, eut sa part dans le développement de l'art oratoire appliqué aux préceptes de la vie religieuse. On remarqua sa présence au pied de la chaire d'où descendait la parole de vérité. Saint-Simon nous fait connaître « qu'il manquoit peu de sermons, l'Avent et le Carême ; » le courtisan s'en étonne peut-être, mais le chrétien comprendra trop bien ces inquiétudes de la conscience royale, ces protestations contre la faiblesse du cœur et des sens. En se laissant aller aux entraînements des passions Louis XIV savait bien qu'il était coupable, et, s'il n'avait pas la généreuse énergie de briser ses chaînes, du moins venait-il demander à Dieu un surcroît de force, une grâce de résistance dont il comprenait le besoin. L'incrédulité moqueuse se rit de ces contradictions qu'on rencontre bien souvent dans l'âme asservie et repentante : il y a plus d'intelligence et plus de charité à y compatir. Ce qui prouve, d'ailleurs, chez Louis XIV une disposition vraiment religieuse, plutôt qu'un devoir de convenance, c'est qu'il préférait dans un sermon le fond à la forme. Un jour qu'on dédaignait le discours d'un prédicateur, il répondit aux critiques par trop délicats : « Il nous en dit assez pour nous apprendre à nous corriger. » Il accordait à la parole du prêtre une liberté sans limites ; il n'imposait silence à aucune vérité proclamée du haut de la chaire, dût-elle lui paraître importune. Durant plus d'un demi-siècle, Bossuet, puis Bourdaloue, plus tard Massillon, firent entendre la parole de vie à cet illustre auditeur, et ils eurent, quoique doués de talents bien divers, l'art d'approprier leurs enseignements et leurs conseils

aux différents âges et aux besoins de conscience du roi. Et quand la liberté populaire n'existait pas, quand se taisaient les remontrances de la justice, quand la France et l'Europe frémissaient sous le maître, les représentants de la religion conservaient leurs austères priviléges, et citaient le roi au tribunal « de ce Dieu qui tient un journal de notre vie, et qui nous en demandera compte dans ces grandes assises, dans cette solennelle convocation, dans cette assemblée générale du genre humain (1) » où les monarques et les esclaves comparaîtront pour être jugés selon leurs œuvres. Elle était du moins restée dépositaire de la liberté, en ce siècle de despotisme, l'Église qui traduisait ainsi à la barre de Jésus-Christ le grand roi ennemi de tout contrôle; l'Église qui, par la bouche de Bourdaloue, tonnait contre l'adultère en face du royal amant de madame de Montespan, et qui, un peu plus tard, par la bouche de Massillon, tonnait contre « ces victoires et ces conquêtes qui remplissent ici-bas la vanité des histoires, auxquelles on élève des monuments pompeux pour en éterniser le souvenir, et qui ne seront regardées au jour du jugement que comme des agitations stériles ou le fruit de l'orgueil et des passions humaines (2). »

Au-dessous de ces grands modèles d'éloquence chrétienne, mais dans un rang toujours élevé, nous rencontrons Fléchier, dont on a trop déprécié le souvenir. Sévèrement jugé par La Bruyère, Fléchier n'est point sans génie; toutefois il a plutôt le mécanisme que

(1) Bossuet, *Sermon sur le Jugement dernier.*

(2) Massillon, 1er dimanche de l'Avent, *Sermon sur le Jugement dernier.*

le don de l'éloquence. Il ne s'abandonne jamais, il n'a aucun de ces mouvements qui annoncent que l'orateur s'oublie; il arrange méthodiquement sa phrase, il laisse reposer son imagination ; et cependant on ne doit pas le dédaigner, car il a le mérite de la correction, de l'élégance et de la grâce. Ses idées sont rarement sublimes, mais elles sont toujours justes; elles exercent l'esprit sans le fatiguer. On dirait Isocrate, mais Isocrate chrétien. A Bossuet, et à lui seul, était réservée la gloire d'égaler Démosthène. Il n'est guère permis de comparer l'un à l'autre deux hommes inégaux en renommée et d'un génie bien différent, et toutefois on a souvent entrepris d'esquisser ce parallèle. Au fond, le mérite de l'un n'efface nullement les qualités de l'autre. Il n'y a pas de petits sujets pour Bossuet, ni de matières stériles pour Fléchier; l'un agrandit tout par ses vues, l'autre fertilise tout par ses combinaisons; la conception de l'un est plus haute : il place les choses dans un plus grand ensemble, dans un plus vaste cadre; il les rattache à des considérations plus élevées, plus étendues; l'autre circonscrit sa pensée et la restreint dans les bornes d'un plan vulgaire, sans lui permettre d'aller, par d'heureuses excursions, s'enrichir hors des limites qu'il lui a tracées; sûr de son art, il semble ne vouloir puiser que dans cette source qu'il trouve toujours abondante, et n'ambitionner d'autre succès que d'en montrer l'intarissable fécondité. Le style du premier est plus naturel, plus pittoresque, plus animé, plus plein, plus rapide et plus profond ; le style du second est plus pur, plus régulier, plus soigné, plus égal. Bossuet parle souvent un langage qui

n'est qu'à lui; il dompte et fait fléchir sous sa puissance l'idiome national, qu'il traite, pour ainsi dire, en esclave ; Fléchier ne s'étudie qu'à polir et perfectionner la langue commune, qu'il semble avoir prise sous sa tutelle, et qu'il a dotée de tous les trésors de l'harmonie périodique (1). Son exorde de l'*Oraison funèbre de Turenne* est l'une des pages de la littérature française les plus justement admirées. Il est regrettable, néanmoins, que le travail académique s'y fasse trop sentir, et que, là où l'on ne voudrait trouver que l'inspiration, on soit forcé de reconnaître la trame laborieusement tissue par la main de l'ouvrier.

Nous insistons sur la part importante qui revient à ces orateurs sacrés dans le travail politique accompli au dix-septième siècle. Toutes les franchises traditionnelles qui protégeaient la loi et le peuple ayant été abolies, au nom de l'autorité monarchique, il appartenait à la religion, et à elle seule, de tempérer l'action du despotisme. Vous avez vu comment Bossuet et Bourdaloue s'acquittaient de ce devoir; Fléchier n'avait point comme eux à réveiller le remords ou la crainte dans l'âme du roi, mais, pour sa part, et dans le cours de sa belle carrière épiscopale, il donnait l'exemple de la charité et ne consentait point à servir d'instrument à des ordres de colère. Bossuet, plus pénétré qu'eux tous de la majesté royale, inaugurait en France une politique nouvelle ; il conseillait la justice aux rois, la soumission aux peuples; il plaçait le maître et le serviteur sous l'œil de Dieu, et ne

(1) Dussault.

voyait qu'en Dieu seul le redresseur des torts des monarques, le vengeur des opprimés. Au moyen âge on avait admis que le pape, sans attendre les jugements éternels, pouvait intervenir directement dans les querelles suscitées de rois à peuples, et parler aux uns et aux autres comme vicaire de Jésus-Christ. Louis XIV ne se serait point accommodé de ce système, et Bossuet se gardait bien à cet égard de contrarier le roi. Il érigeait au rang des dogmes l'obéissance passive des nations, sauf à Dieu à punir l'injustice : Louis XIV aimait de semblables théories.

Fénelon, le rival de Bossuet, ne se prêta point à ce système; on eût dit, sous plus d'un rapport, qu'il pressentait les institutions modernes et la part qui serait faite à la liberté. A suivre sa pensée, parfois obscure, et dont il n'a pas toujours conscience entière, on dirait que, ne pouvant encore obtenir de la monarchie les garanties protectrices dont il éprouve le besoin, que n'osant ni ne voulant les réclamer du peuple, il cherche à remédier à leur absence en inspirant au prince ces hautes et nobles idées, cet amour du bien public, qui peuvent tempérer les vices de la monarchie absolue et remplacer la liberté par la justice.

Nous ne considérons point ici Fénelon comme théologien : nous examinerons ailleurs ses actes et ses écrits sous cet aspect ; en ce moment nous ne cherchons à juger en lui que l'homme de lettres, mettant au service de son système social un remarquable talent d'écrivain et la volonté sincère d'un chrétien.

A ce double point de vue Fénelon occupe, dans les annales du grand siècle, une place justement honorée.

Mais, tout harmonieuse que soit sa phrase, toute religieuse que soit sa pensée, il n'échappe pas à un double reproche : comme écrivain, il manque souvent d'initiative, d'originalité et d'énergie ; il se traîne dans l'ornière de l'imitation païenne ; comme penseur politique, il est souvent dominé par des préoccupations étroites, par une imagination dénuée des lumières de l'expérience et de la pratique. Sa théorie gouvernementale, exposée tout au long dans le *Télémaque* (1), n'est

(1) En regard de ce jugement, un peu sévère peut-être, nous ferons une concession aux admirateurs de *Télémaque*, et nous citerons le cardinal Maury, un des plus fervents admirateurs de Fénelon.

« On croirait que Fénelon a produit le *Télémaque* d'un seul jet ; l'homme de lettres le plus exercé dans l'art d'écrire ne pourrait distinguer les moments où Fénelon a quitté et repris la plume, tant ses transitions sont naturelles, soit qu'il entraîne doucement par la pente de ses idées, soit qu'il fasse franchir avec lui l'espace que l'imagination agrandit et resserre à son gré. Jamais on n'aperçoit aucun effort ; maître de sa pensée, il la voit sans nuages ; il ne l'exprime pas, il la peint ; il sent, il pense, et le mot suit, avec ses grâces, la noblesse et l'onction qui lui convient. Toujours coulant, toujours lié, toujours nombreux, toujours périodique, il connaît l'utilité de ces liaisons grammaticales que nous laissons perdre, qui enrichissaient l'idiome du grec, et sans lesquelles il n'y aura jamais de style. On ne le voit pas recommencer à penser de ligne en ligne ; traîner péniblement des phrases, tantôt précises, tantôt diffuses, où l'esprit trahit son embarras à chaque instant et ne se relève que pour retomber. Son élocution pleine et harmonieuse, enrichie des métaphores les mieux suivies, des allégories les plus sublimes, des images les plus pittoresques, ne présente au lecteur que clarté, facilité, élégance et rapidité. Grand, parce qu'il est régulier, il ne se sert de la parole que pour exprimer ses idées, et n'étale jamais ce luxe d'esprit qui, dans les lettres comme dans les États, n'annonce que l'indigence. Modèle accompli de la poésie descriptive, il multiplie ces comparaisons vastes qui supposent un génie observateur, et il flatte sans cesse l'oreille par les charmes de l'harmonie imitative. En un mot, Fénelon donne à la prose la couleur,

qu'une rêverie presque toujours irréalisable; Fénelon se plaît à organiser des royautés, des nations, des hiérarchies, comme aujourd'hui on organise des thèmes icariens ou phalanstériens, et il n'est qu'un petit nombre de ses théories qui supporteraient l'épreuve de l'application, le contrôle de la vérité et du fait. Ajoutons qu'il envisage à un point de vue extrêmement étroit les devoirs des princes; qu'en appliquant aux actes politiques, à la diplomatie, au gouvernement des peuples, à la paix, à la guerre, aux alliances, des règles fixes que les confesseurs peuvent invoquer dans la direction des hommes placés dans les conditions vulgaires, il s'expose à rendre impossible la fonction de la royauté, à rendre les intérêts des nations et des couronnes passibles de toutes les inquiétudes d'une conscience timorée et scrupuleuse, condamnée à chercher la vérité et hésitant perpétuellement entre la vraie et la fausse route (1).

la mélodie, l'accent, l'âme de la poésie, et son style vrai, enchanteur, inimitable, trop abondant peut-être, ressemble à sa vertu. »

(1) Pour arriver à bien connaître un personnage tant de fois admiré et contesté, il est bon de recueillir les témoignages de ses contemporains; voici le portrait de Fénelon tracé par la plume spirituelle et peu bienveillante de Saint-Simon :

« Ce prélat était un grand homme, maigre, bien fait, pâle, avec un assez grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses

Orateur chrétien, Fénelon n'a pas la sublimité de Bossuet, la rigueur de Bourdaloue, le pathétique de Massillon, mais il s'élève, il raisonne, il touche avec un naturel et un tour aisé qui ne sont qu'à lui ; il a au-dessus de tous la souplesse et la fécondité. Bossuet, qui devait s'y connaître, disait de son illustre rival « qu'il avait de l'esprit à faire trembler. » Comme critique Fénelon mérita une place à part. Aux préceptes des anciens interprétés avec goût il ajouta des vues neuves et justes : il laissa la routine aux pédants,

portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que le visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût, qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations. Avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politique insinuante, mais noble et proportionnée; une élocution facile, nette, agréable; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures. Avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise, et qui semblait enchanter, de sorte qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnons s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but ; et, une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux, non-seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et l'admiration. »

le paradoxe aux beaux esprits ; il se tint aux principes qu'il semblait créer, parce qu'il les renouvelait en les prenant à leur source même, dans le cœur humain.

Quel que soit le mérite de composition, de style et de pensée, dans les différentes œuvres de Fénelon, le principal titre littéraire de cet homme célèbre sera toujours le *Télémaque*, œuvre unique dans notre littérature par la variété des caractères, qui se dessinent dans l'action et ne se démentent jamais, par la richesse des descriptions, le coloris des tableaux, qui remplissent l'imagination, par la vérité des mœurs et des passions. Cette prose, à laquelle on reproche, avec beaucoup de sévérité, d'être un peu traînante, parce qu'elle a de l'ampleur et de la noblesse, a le mérite d'exprimer des pensées et des images poétiques sans rien emprunter, comme on l'a fait depuis, de la construction et des tours particuliers à la versification (1). On aurait tort de se plaindre des inversions qu'il voudrait introduire ; en pareille matière il pêche plutôt par le précepte que par l'exemple, et, tout en se plaignant de l'aridité et de la monotonie de notre langue, il montre lui-même par quels moyens un grand écrivain sait en faire le plus admirable instrument que Dieu ait mis au service de la pensée. Aussi, dans ce siècle où trop souvent l'on cherche à amoindrir l'autorité de cet homme illustre, nous persistons à saluer en Fénelon un génie vrai, simple, naturel et aimable ; un écrivain qui aime les lettres pour leur influence bienfaisante et les emploie à civiliser et à instruire.

(1) M. Gérusez, *Essais d'Histoire littéraire.*

Peu de siècles, autant que celui de Louis XIV, ont vu éclore des *Mémoires* historiques ; ces écrits furent quelquefois l'œuvre de gentilshommes et de grands seigneurs qui aspiraient à plaire aux salons autant peut-être qu'à se justifier aux yeux de l'avenir. De ce nombre furent les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier et du duc de La Rochefoucauld. D'autres *Mémoires* eurent pour but d'instruire les contemporains et la postérité des détails qui se rattachaient à l'histoire du grand roi et de sa cour, et nous pourrions citer ceux du marquis de La Fare, du duc de Navailles, du maréchal de Grammont, du duc de Noailles, du marquis de Dangeau, de madame de Motteville, et bien d'autres dont l'énumération serait trop longue. Un certain nombre de *Mémoires*, enfin, présentent un caractère de libelles, de satires, de recueils anecdotiques, et il faut les consulter avec autant de défiance que de réserve ; les écrits de Bussy-Rabutin, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux appartiennent à cette catégorie de documents. Nous n'avons point ici à apprécier le mérite historique de ces souvenirs ou de ces chroniques ; tels qu'ils sont, il est indispensable de les consulter et de les connaître si l'on veut se faire une idée exacte ou sérieuse de la société et de la cour, sous le règne de Louis XIV. Au point de vue littéraire, parmi les documents de cet ordre qui ont droit à éveiller l'attention de la postérité, nous mentionnerons en première ligne les *Mémoires* du marquis de Saint-Simon et ceux du cardinal de Retz.

Saint-Simon est un noble seigneur jaloux et mécontent ; étranger à l'admiration et à l'enthousiasme,

il recherche avec empressement le mauvais côté des choses; il oublie volontiers les gloires, les grandeurs, les magnificences du dix-septième siècle, pour n'envisager que les progrès de la décadence, les misères enfantées par les abus, les souffrances du peuple, la dégradation des renommées. Il aime à raconter les fautes, à mettre en évidence les petitesses, à dépouiller les hommes illustres de leur habit de théâtre. Là où l'histoire, toujours soucieuse de la majesté des tableaux, se plaît à décrire les luttes des rois et des peuples, les caprices de la fortune, les convulsions de la défaite et l'enivrement de la victoire, il se plaît, lui, à découvrir des intrigues de bureau, des ressorts d'antichambre, des querelles vulgaires. Quarante ans plus tôt il eût été de la Fronde; contemporain de madame de Montespan, de Bossuet, de Catinat, de madame de Maintenon, plus rapproché du déclin que des commencements de Louis XIV, il n'est qu'un boudeur de haut parage; il se borne à exalter les puérilités féodales, à faire grand bruit des prétentions nobiliaires, à confondre les intérêts du pays et de la société avec des conflits de préséance et d'étiquette. Déterminé à voir tout en mal, il a parfois le bonheur de voir juste. Au lieu de saluer la monarchie de Louis XIV comme en possession de l'avenir, il pressent pour elle des causes de ruine et de chute; non assurément qu'il ait le sentiment des périls dont la société est menacée, non qu'il ait la pénétration philosophique d'un homme d'État, mais parce qu'il est las d'être sans puissance réelle, mais parce qu'il supporte avec dépit l'humiliation de la noblesse, l'amoindrissement des antiques

influences. La société se passe de lui ; donc elle marche vers une catastrophe future, et, par hasard, sa crainte rencontre juste. « C'est un homme qui ne songe qu'aux rangs, » disait de lui Louis XIV, et le roi définissait avec beaucoup de bonheur la portée d'esprit de ce courtisan boudeur, de ce critique désolant, de cet écrivain fécond et original dont, après tout, on ne peut se passer si l'on veut étudier, comprendre, connaître le règne du grand roi, le mouvement social du grand siècle, les personnages qui, autour de Louis XIV, vécurent, s'agitèrent, furent grands ou petits, obscurs ou superbes, et mirent, chacun pour sa part, la main à l'œuvre imposante à laquelle ce monarque attacha son nom.

Les *Mémoires* du cardinal de Retz, qui élucident tant de choses et tant de caractères des mauvais jours de la Fronde, sont l'un des monuments les plus curieux qui nous soient restés de la politique et de la littérature du dix-septième siècle.

Paul de Gondi, avec une effronterie peu commune, raconte la part qu'il eut aux menées des rebelles ; il avoue ses mauvaises mœurs, son ambition, son esprit voué à l'intrigue, tout ce qui, dans sa personne et dans ses actes, était contraire aux devoirs du prêtre, aux redoutables fonctions du sacerdoce. Ces aveux, que nul ne l'obligeait de faire, renferment des passages affligeants et scandaleux. Que si on en supporte la lecture, on rencontre ensuite des observations pleines de finesse, un style qui vise à l'effet et atteint son but, des pages plus ou moins heureusement imitées de Salluste, et qui ont acquis justement à leur auteur le re-

nom d'écrivain célèbre. Mieux eût valu, même pour sa gloire, la réputation d'un prêtre pieux et charitable. Quant à celle-là, on eût dit qu'il essaya de l'acquérir dans les dernières années de sa vie; mais la postérité, laissant à Dieu le droit de juger le repentir de Paul de Gondi, a surtout gardé souvenir des graves fautes dont il se rendit coupable, qui contristèrent tous les chrétiens honnêtes, et dont il eut le triste courage de laisser dans ses *Mémoires* l'empreinte devenue ineffaçable (1).

(1) « Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur... peu de piété et quelques apparences de religion. Il paraît ambitieux sans l'être; la vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres dans l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir, et, bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa places, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est démis, sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.

« Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, et sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire.

« Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est

Les œuvres dont nous donnons une si courte analyse (l'histoire générale des faits doit remplir notre cadre) appartiennent, pour la plupart, à cette « ancienne littérature patricienne (1) » dont les allures cavalières et sans gêne doublent le charme, et qui, dans son négligé de grande dame, conserve une grâce un peu hautaine. Parfois les nobles écrivains manquent aux préceptes de Vaugelas, aux règles rigides de l'école de Port-Royal, mais l'esprit, la vivacité, le mot propre ne leur font jamais défaut : on dirait qu'ils veulent créer la langue française autant que s'en servir, et leurs hardiesses de style semblent protégées et couvertes par les priviléges de la race féodale.

Dès le commencement du dix-septième siècle, le roman, exhumé des traditions littéraires du moyen âge, avait exercé une influence considérable sur les mœurs publiques. Nous avons parlé ailleurs (2) de l'*Astrée* de d'Urfé et de l'enthousiasme qu'excita cette pastorale. Pendant plus de quarante ans ce livre fut à la mode; on y puisa des sujets de comédie; les poëtes traduisirent envers médiocres sa prose élégante, et, jusqu'au fond de l'Allemagne, il se trouva des seigneurs et des

insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir leur rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse; il s'amuse à tout et ne se plaît à rien; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. » (Le duc de La Rochefoucauld.)

(1) Ainsi définie par G. Sand, dans *la Comtesse de Rudolstadt*.

(2) Voir t. XII, règne de Henri IV.

grandes dames qui, après s'être distribué les noms des personnages ou des héros de d'Urfé, se réunissaient sous le titre d'*Académie des vrais Amants*. Selon Huet, « d'Urfé, le premier, avoit tiré les romans de la barbarie, et les avoit remis dans les règles dans son incomparable *Astrée*, l'ouvrage le plus ingénieux et le plus poli qui eust jamais paru en ce genre, et qui a terni la gloire que la Grèce, l'Italie et l'Espagne s'y estoient acquise. » Parmi les auteurs qui marchèrent sur les pas de d'Urfé, durant le règne de Louis XIV, nous citerons la Calprenède, aujourd'hui fort dédaigné, mais dont les romans ne sont dépourvus ni de grandeur ni de noblesse. Le style de cet écrivain est poétique jusqu'à la monotonie la plus fatigante; il n'y a pas plus de vérité dans les personnages que dans leurs discours, dans les portraits que dans les descriptions, et cependant les meilleurs esprits se laissèrent dominer par cette lecture (1). Les sarcasmes de Boileau en firent justice.

(1) La marquise de Sévigné, non sans protester elle-même contre son engouement, mandait à sa fille :

« Je n'ose vous dire que je suis revenue à *Cléopâtre*, et que, par le bonheur que j'ai de n'avoir pas de mémoire, cette lecture me divertit encore. Cela est épouvantable; mais vous savez que je ne m'accommode guère bien de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles, et, comme celle de ne plus aimer ces livres-là ne m'est pas encore entièrement arrivée, je me laisse divertir sous le prétexte de mon fils qui m'a mis en train.

Et encore :

« Je reviens donc à nos lectures; c'est sans préjudice de *Cléopâtre*, que j'ai gagé d'achever; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles; j'ai quelques lumières pour les bons, et personne n'est plus touché que moi des charmes de l'élo-

De son vivant, la Calprenède eut le déplaisir de se voir surpasser par une femme; ce qui étonne à bon droit le siècle actuel, c'est qu'au temps de Louis XIV il y eut peu de renommées égales à celle de « la sans pareille Scudéri (1). » Le grave, le savant Huet, l'une des gloires du règne de Louis XIV, écrivait sans raillerie les phrases suivantes : « Enfin le temps lui a rendu la justice qu'elle s'était refusée et nous a appris que *l'Illustre Bassa*, *le Grand Cyrus* et *Clélie* sont les ouvrages de mademoiselle de Scudéri, afin que désormais l'art de faire des romans, qui pouvait se défendre contre les censeurs scrupuleux, non-seulement par les louanges que lui donne le patriarche Photius, mais encore par les grands exemples de ceux qui s'y sont appliqués, pût aussi se justifier par le sien, et

quence. Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de la Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu ; la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille. J'entre dans leurs desseins, et, si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte; mais je me dis de mauvaises raisons, et je continue. »

Et de nouveau, trois jours plus tard :

« *Cléopâtre* va son train, mais sans empressement et aux heures perdues : c'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée ; tellement que voilà qui est bien, pourvu qu'on m'en garde le secret. »

(1) Scarron, *Lettre au maréchal d'Albret*.

qu'après avoir été cultivé par des philosophes, comme Apulée et Athénagoras ; par des préteurs romains, comme Sisenna; par des consuls, comme Pétrone; par des prétendants à l'empire, comme Clodius Albinus; par des prêtres, comme Théodorus Prodromus; par des évêques, comme Héliodore et Achille Tatius; par des papes, comme Pie second, qui avoit écrit *les Amours d'Euryale et de Lucrèce*, et par des saints, comme Jean Damascène, il eût encore l'avantage d'avoir été exercé par une sage et vertueuse fille (1). » De nos jours il a fallu en rabattre beaucoup de cet enthousiasme, et le nom de mademoiselle de Scudéri n'est point venu jusqu'à nous affranchi de ridicule. La *Clélie*, en dépit de sa métaphysique amoureuse, est un livre sérieux et curieux, où sont traitées, d'une manière piquante et judicieuse, toutes les questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde, le rang que la civilisation moderne leur donne, et ce qu'elles doivent faire pour avoir et pour garder ce rang.

(1) Huet, *de l'Origine des Romans*.

Le roman de *Clélie*, publié en 10 vol. in-8°, renferme, entre autres, une description d'un pays allégorique, le pays du Tendre, que Boileau a ridiculisé dans ses *héros de roman* et ailleurs, comme dans une lettre à Brossette, où il dit :

« C'est effectivement une très-grande absurdité à la demoiselle auteur de cet ouvrage d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos Français; car on prétend qu'il n'y a pas, dans ce livre, un seul Romain ni une seule Romaine qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnait autrefois une clef qui a couru, mais je ne me suis jamais soucié de l'avoir. Tout ce que je sais, c'est que le généreux Herminius, c'était M. Pellisson; l'agréable Scaurus, c'était Scarron; le galant Amilcar, Sarrazin, etc. »

Les portraits et descriptions, dont Boileau s'est moqué, ont aussi leur prix, en ce qu'ils viennent en aide à l'histoire et nous initient d'une manière complète à la physionomie, aux habitudes, aux vertus et aux vices des personnages illustres dont mademoiselle de Scudéri couvrait à peine les noms d'un voile transparent. Au demeurant, dans ces œuvres d'imagination, que le bon goût n'a pas toujours avouées, on rencontre un mérite qui manque aux romans modernes; on rencontre dans ces écrits, si défigurés qu'ils fussent par les grands noms de l'antiquité et par les fadeurs d'une tendresse prétentieuse et fausse, un sentiment nouveau de pureté morale, qui, mieux saisi et mieux développé, devait faire le fond et l'intérêt naturel du roman. Ce fut le secret de madame de Lafayette; c'est le mérite de *Zaïde*, et surtout de *la Princesse de Clèves*. Des aventures raisonnables, écrites avec intérêt et élégance; des sentiments vrais, exprimés avec un tact délicat et naturel, telles sont les qualités qui font des romans de madame de Lafayette une lecture pleine de charme.

Le genre que nous appelons aujourd'hui « roman de mœurs, roman intime, » fut abordé par Scarron dans le *roman comique*, peinture vive et burlesque, parfois saisissante de vérité, de l'existence aventureuse des comédiens d'alors. Dans une spécialité littéraire qui est le roman au petit pied, Charles Perrault et Hamilton (plus connu par ses *Mémoires de Grammont*) se firent une gloire légère, il est vrai, mais qui dure encore.

Nous avons nommé madame de Sévigné. Cette femme, qui s'éleva au premier rang des écrivains du grand siècle, ne songea pourtant qu'à être mère et amie,

et ne chercha d'autre fortune que de plaire à un petit cercle de gens d'élite ; sans le vouloir elle rencontra la gloire. Douée d'une imagination capricieuse, d'un talent d'autant plus vrai qu'il s'ignorait lui-même, elle a créé, en se jouant, l'un des monuments impérissables de notre littérature ; chaque jour, durant plus de trente ans, elle se plut à y ajouter une page, sans se douter que la postérité entrerait de moitié dans les épanchements de son amour maternel. Entre Balzac et Voiture, qui tous deux avaient essayé le genre épistolaire, elle se fit une route à part, dégagée d'enflure et d'afféterie, et seulement frayée par le naturel, le sentiment, l'esprit et la grâce. Ses *Lettres,* toutes chatoyantes, sans que le lapidaire y ait porté le ciseau, étincellent par les mille faces de la raison, du bon goût, de la simplicité et de l'éloquence ; ce sont autant de modèles inimitables que trop de travail eut gâtés, dont le laisser-aller fait surtout le charme. Leur ensemble ne constitue ni un roman, ni un recueil de contes, ni des Mémoires, ni une histoire, et pourtant l'intérêt de l'histoire, des Mémoires, des contes et du roman s'y attache à la fois au plus haut degré. Cette correspondance est la peinture fidèle de la cour et de la société contemporaine de Louis XIV; elle est d'autant plus exacte que la marquise, rattachée par ses antécédents et ses affections au vieux parti de la Fronde, ne se trouvait pas entièrement dominée par le prestige de Versailles; qu'après tout madame de Sévigné s'adressait à sa fille, et non aux siècles futurs, et n'avait aucun intérêt à tromper les autres ni à se tromper elle-même.

Ce n'est pas qu'elle fût ignorée, qu'elle n'eût pas conscience de sa valeur : son mérite l'avait de bonne heure trahie, et de toutes parts on se plaisait à en surprendre l'expression. On parlait de sa beauté, on citait ses lettres, on répétait ses bons mots, on se sentait invinciblement attiré par son enjouement, auquel se mêlait tant de cœur et que ne déparait point une douce mélancolie. Peu de femmes, à la cour de Louis XIV, offraient un plus ravissant modèle de l'esprit français, mêlé de rire, parfois de larmes, et toujours empreint de bonne grâce et de convenance. Sous le luxe et le brillant éclat de son imagination apparaît sans cesse le fond grave des pensées, la solidité des actes. Elle a à un degré supérieur l'art de converser à une époque où la causerie était le don social le plus répandu, dans un pays qui l'emporte sur tous les autres par la science de bien dire et de dire juste. Elle aborde toutes les questions sérieuses de la morale sans sortir des conditions d'une phrase simple et spirituelle. Elle possède à toute heure un sens exquis, une raison droite, et sa parole est toujours d'une parfaite mesure. Elle n'écrit pas ses lettres (si l'on en excepte deux ou trois) en vue du monde, ce qui les aurait dépouillées de leur naïveté, et le plus grand charme de sa correspondance est dans cette absence de préoccupation, dans cet abandon familier, grâce auquel il nous est permis de voir son âme tout entière. Elle est sans coquetterie, sans prétention : elle est mère ; les succès qu'elle obtient, elle ne les recherche jamais, et c'est tout au plus si, pour amuser quelques amis, madame de Coulanges ou le duc de

La Rochefoucauld, elle consent à rédiger un très-petit nombre de missives que tout le monde cite comme des chefs-d'œuvre, et qui, au demeurant, ne sont point ses vrais titres littéraires, et ne donnent pas l'idée réelle de sa valeur comme femme, alors même qu'elles rendent témoignage de son talent et de son esprit. Comme tant d'autres nous avons vu ces lettres charmantes, fort rares d'ailleurs, que l'on se montrait à la cour, que madame de Montespan plaçait sous les yeux du roi, dont on colportait les copies ; mais ce n'est point là que nous cherchons les motifs de gloire de madame de Sévigné. Ce qui la place si haut dans l'estime, dans l'affection de tous, ce sont ces interminables lettres, pleines de répétitions, écrites sans apprêt et au courant de la plume, qui sont la chronique la plus complète du siècle de Louis XIV, et qu'elle ne savait pas réservées à la sympathie des autres siècles. Quelquefois, pourtant, elle semblait avoir le pressentiment de cette destinée. « Si je pouvais vivre seulement deux cents ans, mandait-elle à sa fille, il me semble que je serais une personne admirable. » Ce souhait indirect est aujourd'hui exaucé ; madame de Sévigné a conquis, même à son insu, une renommée qui ne s'éteint pas ; elle est aujourd'hui en possession légitime d'une gloire qui ne lui a rien coûté, et qui, par une étrange exception dont le génie n'a pas souvent le bénéfice, n'en sera ni moins éclatante, ni moins durable (1).

(1) « Si madame de Sévigné eût donné la moindre distraction à son cœur, le moindre détour à son esprit, en regardant du coin de l'œil la postérité, le charme était rompu. Nous avions un auteur de plus, écrivant d'agréables Mémoires, plus ou moins mensongers (nous en avons

J'ai nommé Bossuet pour l'histoire ; parmi les nombreux historiens et érudits qui écrivirent à cette époque, les plus recommandables se bornèrent à amasser

déjà tant !) ; mais la femme du monde, avec l'en-train de son intarissable enjouement, mais la mère et l'impétuosité de sa tendresse nous étaient ravies. Ainsi le désintéressement de toute gloire était la condition de l'immortalité ! Voyez encore : ces feuilles légères, couvertes par de rapides improvisations, soumises aux caprices des courriers, exposées aux infidélités du cabinet noir, monstre nouvellement né dans l'ombre, et dont heureusement on ne se défiait pas, à la négligence de ceux qui les reçoivent, parfois à la curiosité indiscrète du voisinage, qui peut les égarer après en avoir passé son envie ; tous ces jeux de l'esprit, toutes ces tendresses du cœur fixés sur une matière fragile, combien de périls devaient-ils traverser pour ne pas périr sur la route de l'avenir ? Mais enfin nous les tenons, et Dieu en soit loué, car ce n'est rien de moins qu'un chef-d'œuvre. » (M. Gérusez.)

« On ne saurait trop le répéter, le grand charme de toutes les grâces, c'est l'ignorance où madame de Sévigné reste de leur véritable valeur.

« Lorsqu'elle est aux Rochers, et qu'elle instruit sa fille si exactement *des nouvelles de la cour de Copenhague*, ou que M. de Sévigné raconte toutes leurs malices contre l'insupportable Plessis, *dont le voisinage fait la plus grande beauté des Rochers :* « Voilà bien des folies, reprend la mère ; si la poste savait de quoi nos lettres sont remplies, le courrier les laisserait à moitié chemin. » Une autre fois elle mande en toute simplicité *qu'un grand pendard d'homme* voyant sa lettre lui a demandé si elle pensait qu'on pût lire tout cela. Elle déplore elle-même cette interminable longueur lorsque sa fille est souffrante ; elle craint de la fatiguer. « Je fais de la prose avec une facilité qui vous tue. » Elle menace, si on répond à toutes *ses sottises*, de ne plus écrire ; mais elle continue toujours ; tout en tremblant elle raconte ses craintes, et ses lettres prennent la dimension d'un volume. Elle obéissait à l'irrésistible impulsion de son cœur, et ne pouvait l'emporter sur ce besion et cette habitude d'épanchement. Il y a plaisir à la voir ainsi, à son insu, prendre place parmi les plus grands écrivains...

« Occupée à ces devoirs que l'amitié impose et que sa bonté pratiquait si généreusement, madame de Sévigné, dans son heureuse vie de loisir, trouvait encore le temps de lire et de lire beaucoup. Elle était instruite. Si, pendant le règne de Louis XIV, on compte ainsi quelques hommes et

des matériaux immenses, à fouiller avec une merveilleuse patience dans les archives des siècles morts. L'espace nous manque pour bien parler des bénédictins

quelques femmes éclairés, il est permis de croire toutefois que, sous le vernis brillant et extérieur, communiqué par l'habitude des sociétés et des conversations, il y avait une certaine ignorance des belles-lettres; du moins il n'y avait pas longtemps que l'étude et l'instruction étaient à la cour. Mademoiselle, dans *la Princesse de Paphlagonie*, faisant, selon la mode d'alors, les portraits de mesdames de Maure et de Sablé, assure que « l'écriture fut mise en usage de leur temps; jusque-là on n'écrivoit que des contrats de mariage; des lettres, on n'en entendoit pas parler. » Madame de Choisy, qui pour son esprit, était en grande faveur auprès d'Anne d'Autriche et avait un commerce réglé avec les reines de Pologne et de Suède, ne mettait point l'orthographe. Molière n'a point inventé les exclamations d'étonnement de M. Jourdain : c'est le comte de Soissons qui ne put retenir son admiration quand on lui découvrit un jour qu'il faisait de la prose. Mais madame de Sévigné avait reçu une bonne et solide instruction, que son goût pour les lectures développait chaque jour; aussi, dit Saint-Simon, savait-elle extrêmement de toutes sortes de choses....

« .... Je sais que l'on a fait une grande guerre à madame de Sévigné à cause de quelques phrases d'une admiration pour Corneille qu'on trouve trop exclusive de Racine. Voltaire, à cette occasion, dit qu'elle manque absolument de goût, et on lui attribue *sur Racine et sur le café* une phrase fort sotte, qu'elle n'a sans doute pas prononcée et qui assurément ne se trouve pas dans les lettres....

« .... Madame de Sévigné n'écrit pas un ouvrage, elle cause; or, si l'on peut quelquefois user d'indulgence pour le poëte et l'écrivain, à plus forte raison encore pour le causeur dont la parole va aussi vite que la pensée. « Ma plume, mon encre, ma pensée, tout vole, » disait madame de Sévigné; et qu'y aurait-il d'étonnant si dans ces rapides conversations elle eût, plus souvent qu'elle ne l'a fait, franchi de justes limites? Un peu d'oubli et de préoccupation ne serait-il pas une excuse suffisante à plus d'une faute?...

«.... Madame de Sévigné ne fait pas preuve de goût seulement dans les jugements sains et délicats qu'elle porte sur les ouvrages de l'esprit. Le goût n'est pas toujours passif et bon uniquement à guider l'opinion entre les œuvres achevées ; c'est aussi une qualité active, sans l'aide de laquelle

que chacun nomme, de ces Pezron, de ces Mabillon et de ces d'Achery, dont la science pieuse confond nos débiles esprits; de ces jésuites qui fournirent aux lettres et aux études tant d'hommes patients et laborieux, tels que les PP. Bouhours, Buffier, Commire, Jean Hardouin, Philippe Labbe, Longueval, Maimbourg, d'Orléans, Pardies, Pétau et Jacques Sirmond; de ces oratoriens, de ces minimes, tels que les PP. Sénaut, Lami, Lelong et Marsenne; de tant d'autres enfin non moins dignes de notre reconnaissance, et dont ce siècle oublieux et frivole, sous ses apparences de justice et de gravité, méconnaît aujourd'hui les œuvres et les services.

C'était le temps où, par les mains des jésuites, s'élevait le monument le plus considérable parmi ceux qui honorent la littérature chrétienne; où l'on rassemblait les *Actes* de tous les saints, trésor immense pour la piété et pour l'histoiere. Le P. Roswide avait formé le plan de ce recueil; le P. Bolland l'exécuta, et, de nos jours, les jésuites belges ont repris la suite de cet immense travail.

L'ordre des bénédictins de France, l'illustre congré-

aucun ouvrage ne saurait être parfait. C'est une délicatesse dans les détails, une juste entente de toutes les parties, un accord enfin de toutes choses qui fait le charme et la perfection. Madame de Sévigné en est un des plus heureux modèles. Ses lettres, qui nous introduisent au milieu de la cour et du monde, sont, il est vrai, les Mémoires les plus curieux et les plus amusants que l'on ait de cette époque. L'intérêt que l'on porte à presque tous les personnages qu'elle nomme entre peut-être pour quelque chose dans le plaisir de cette lecture; mais le style et la grâce de madame de Sévigné en sont certainement la cause principale. « (M. Léon Aubineau, *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*)

gation de Saint-Maur, brilla pendant un demi-siècle comme un flambeau d'érudition ; plus tard, la congrégation s'éteignit, et, en opposition avec sa propre gloire, elle chercha, selon l'expression d'un pape (1), à éteindre la science et la foi. Aux jours de sa splendeur elle compta parmi ses membres Jean Mabillon, *le plus savant religieux du royaume*, selon l'archevêque de Reims, et le *plus humble*, au témoignage de Bossuet. Son premier travail fut d'aider son confrère Luc d'Achery à composer le grand recueil historique si connu sous le nom de *Spicilège* ou de *Glanures*, collection du plus haut intérêt pour la science. Plus tard Mabillon publia sa *Diplomatique*, ouvrage précieux et indispensable à quiconque veut juger l'authenticité ou reconnaître la date et la valeur des anciens monuments historiques désignés sous le nom de diplômes.

Par les soins de ces érudits, de ces religieux disciples de la science, on publia, dès le règne de Louis XIV, ces vastes collections qui sont, de nos jours, comme les matériaux de l'histoire. On réimprima les Pères de l'Église, on fit paraître les *Annales ecclésiastiques des Francs*, *la Gaule chrétienne* (2), vastes travaux qui sont les titres d'honneur des Pères de l'Oratoire, mais auxquels se mêlent quelquefois, dans d'imprudents commentaires, des doctrines douteuses et contestées contre lesquelles le lecteur doit se tenir en garde.

Où en serait la science historique, si vaine des progrès récents qu'elle s'attribue, si Baluze, Thomassin, si

(1) Grégoire XVI.

(2) *Gallia christiana*.

Henri et Adrien de Valois, si les Sainte-Marthe, Duchesne et Du Cange n'avaient pas consacré leur vie à des travaux d'érudition dont notre siècle a perdu le secret? Les deux *Glossaires* de Du Cange (1), pour ne parler que de ces seuls ouvrages, furent accueillis par les applaudissements de l'Europe savante : entreprises colossales et qu'un seul homme conduisit à terme; encyclopédies qui semblaient réclamer à elles seules la patience d'une génération de bénédictins. Du Cange ne se borne pas à expliquer les mots dont la signification a été détournée par la barbarie des temps, ni à interpréter les termes étrangers que les Grecs et les Latins ont naturalisés par le droit de conquête ; ces mots donnent lieu, de sa part, à de véritables dissertations, étendues, approfondies et complètes, sur la théologie et la jurisprudence, sur les mœurs du moyen âge, sur le caractère des peuples, des coutumes et des institutions. Cet homme illustre ne fut pas même admis à siéger à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et le Gouvernement se crut quitte à son égard en lui accordant une pension de huit cents livres, dont il jouit durant les deux dernières années de sa vie.

Ces qualités d'érudition qui distinguent le P. Daniel, dont la savante compilation a été plus souvent copiée que louée par les écrivains modernes, manquaient à l'historien Mézeray. Ce dernier eût été digne de vivre de nos jours, parce qu'il recherchait plutôt la popularité, dont la foule n'est point avare envers ses flat-

(1) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis, etc.*, 3 vol. in-folio, 1678. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Græcitatis, etc.*, 2 vol. in-folio, 1688.

teurs, que le mérite de la profondeur des vues et de l'exactitude des détails. La vérité, la couleur locale, la reproduction consciencieuse des faits le touchèrent peu. Il se servit de l'histoire comme d'un prétexte pour battre en brèche les institutions et les hommes de son temps, et nous savons jusqu'à quel point on a depuis lors abusé de cette méthode. Si l'on cherchait dans Mézeray la juste appréciation des choses et des personnes, on regretterait de ne rencontrer à la place de l'historien sérieux qu'un parlementaire boudeur et un ami caché de la Fronde. Ces dispositions bien connues appelèrent l'attention du public sur l'homme qui « fit de l'histoire une tribune pour plaider la cause du parti politique *toujours le meilleur* et le plus malheureux, de ce parti qui jamais ne triomphe (1)... » Mais, en revanche, elles déterminèrent Louis XIV et Colbert à punir par une disgrâce les allusions par trop hardies de Mézeray.

Vertot, écrivain habile et historien peu véridique, traite les faits sans beaucoup de façons, et cherche surtout à donner à ses peintures l'attrait du style et l'animation du drame. On peut le lire avec fruit, sinon pour l'exactitude, du moins pour la couleur et l'élégance de sa narration (2). Les mêmes qualités et les

(1) Ces expressions sont empruntées à Augustin Thierry, qui, lui aussi, a fait plus d'une fois de l'histoire un moyen d'opposition libérale.

(2) Le reproche d'altération de la vérité historique s'adresse à Vertot, véritablement disciple de Saint-Réal, et qui se fit une réputation solide et plus étendue que celle de son maître par son *Histoire des révolutions de Portugal*, son *Histoire des révolutions de Suède*, et surtout son *Histoire des révolutions romaines*. L'abbé Vertot avait près de quarante-cinq ans lorsqu'il publia le premier morceau d'histoire ; il en avait plus

mêmes défauts distinguent l'abbé de Saint-Réal, que Voltaire ne craint pas d'élever au-dessus de Salluste (1).

En esquissant le mouvement philosophique qui se manifesta durant la première moitié du dix-septième siècle, nous avons fait connaître où en était la science alors que les différentes écoles de Bacon, de Gassendi et de Descartes, semblaient se partager les esprits et

de soixante-dix quand il acheva son dernier ouvrage, l'*Histoire de Malte*, qui se ressent trop, par la langueur constante, et souvent par l'incorrection du style, de la vieillesse de l'auteur. Ses autres ouvrages, surtout les *Révolutions de Suède* et *de Portugal*, ont été et sont encore fort loués pour ces qualités d'écrivain qui faisaient dire à Bossuet que c'était une plume taillée pour écrire la vie de Turenne. Le Père Bouhours assurait qu'il n'avait rien vu en notre langue qui, pour le style, fût au-dessus des *Révolutions de Suède* et *de Portugal*. Mably comparait les *Révolutions de Suède* à ce que les anciens ont de plus beau. Le même écrivain disait encore : « Je regarde Vertot comme celui de nos écrivains qui a été le plus capable d'écrire l'histoire. Il a l'âme élevée et généreuse. Son imagination ne le domine point, et ne lui sert qu'à donner aux objets qu'il traite les ornements qui leur sont convenables. Ses peintures sont dessinées avec hardiesse, ses réflexions courtes, sa marche rapide. Son style brillant et léger, sa narration vive et ingénieuse, son art d'intéresser et d'attacher peuvent le faire comparer à Quinte-Curce. »

(1) On lit dans le livre superficiel qui a pour titre : *Siècle de Louis XIV* : « Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois Mémoires que Pellisson composa pour Fouquet. Ils sont, dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

« Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la *Conspiration de Venise* est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle. C'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre ; car, pour des savants et des commentateurs, le seizième et le dix-septième siècle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé. »

dominer les idées. L'impie Hobbes, qui avait vécu dans l'intimité de Bacon, ne voulut se rattacher à aucun maître et ne chercha pour guide que ses propres idées. A l'en croire, le bien et le mal moral n'ont aucun fondement dans la nature ; hors de la société, chacun est le maître de faire ce qui lui plaît : il n'y a de vice ou de vertu que selon l'opinion qu'on se forme des actions humaines. L'état naturel des hommes, dans ce cas, est la guerre de tous contre tous : la force seule constitue le droit; la société une fois établie, il n'en est plus ainsi : les hommes, en se réunissant, ont cédé volontairement une partie de leurs droits pour mettre les autres en sûreté ; ils sont convenus de se soumettre aux lois qui seraient régulièrement faites, et de tenir aux engagements qu'ils contracteraient. Dès lors, quelles que soient les lois du pays où l'on se trouve, on doit les observer ; la vertu consiste à s'y conformer et le vice à s'en écarter. La religion est le culte extérieur de ceux qui honorent Dieu sincèrement comme le créateur de l'univers, qui reconnaissent sa bonté et sa providence ; tout le reste ne tient qu'à l'opinion, et nul n'est obligé de croire ce qu'on lui enseigne comme révélé, à moins qu'il ne voie, en preuve de la révélation, des miracles incontestables. C'est au gouvernement de chaque État qu'il appartient de régler ce qui concerne le culte et la religion positive. Les différentes religions, approuvées par les lois civiles, sont donc également bonnes, et chacun doit observer celle de son pays.

Ce système, qui est la déification de la force, la négation du droit, l'oubli de Dieu, produisait des fruits de

tyrannie et de révolte en Angleterre, patrie de Hobbes, en attendant le jour où les publicistes révolutionnaires l'exhumeraient, pour leur part, au profit de leurs théories brutales. C'était le temps où, dans les contrées voisines, qui se croyaient libres, l'erreur commençait à se glorifier de ses apôtres; le temps où Locke, inclinant malgré lui vers le fatalisme, s'attachait vainement à expliquer toutes les idées par l'expérience, et semait les germes du système matérialiste que devait plus tard développer Condillac; où Bayle enfin, réfugié en Hollande, déversait la calomnie et l'outrage sur les dogmes catholiques, et se déclarait l'apôtre d'un scepticisme qui, chez lui, servait de masque ou de transition à la doctrine désespérante des athées, déjà prêchée par Spinosa.

En France la philosophie de Hobbes n'était encore connue et acceptée que d'un petit nombre de rêveurs, ennemis du christianisme et impatients de secouer le joug. Toutefois, l'incrédulité n'était pas sans gagner du terrain, bien qu'elle n'osât encore se formuler en système, et déjà Bourdaloue pouvait s'écrier en chaire : « La grande maladie du siècle n'est pas l'hérésie, c'est l'impiété; » et Nicole même aller plus loin et dire : « La grande hérésie n'est pas le calvinisme, c'est l'athéisme. » L'opinion commençait à circuler que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée. Déjà l'on invoquait Dieu uniquement comme la raison universelle des esprits; le déisme pointait, forme déguisée de l'athéisme. Tous les jours davantage on voyait apparaître des productions opposées à l'esprit et au fond de la religion, on voyait étaler et répandre des doctrines

tendant à affaiblir la règle des mœurs et à lâcher la bride à tous les désirs de la nature corrompue.

De là vient que Fénelon, n'ayant pas encore trente-quatre ans et vivant loin du monde, écrivait du fond de sa solitude : *Un bruit sourd d'impiété vient jusqu'ici frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré !* et que bientôt, dans une occasion solennelle, il croit devoir attaquer de front *cette sagesse vaine et intempérante, cette curiosité superbe et effrénée qui commençait à emporter les esprits ;* et que plus tard, dans un panégyrique solennel, il s'écriait : « Quels discours viennent chaque jour frapper mes oreilles et déchirer mon cœur ! J'entends, j'entends qu'on se moque de la piété. Dans un royaume où le prince veut faire régner Jésus-Christ la vérité souffre encore violence. Les faibles rougissent de l'Évangile, comme du temps du paganisme. On insulte aux âmes touchées, et on leur demande, comme à David : Où est votre Dieu ? »

De là viennent ces tableaux, ces invectives, ces désolations dont sont pleins les sermons de tous les grands orateurs catholiques de la fin du dix-septième siècle, et qui semblent avertir l'histoire des progrès de l'irreligion, des conquêtes de la fausse philosophie, dont le drapeau est désormais arboré contre Dieu lui-même.

Parmi les philosophes qui refusaient d'être complices de ces révoltes, et qui, toutefois, n'étaient exempts ni d'orgueil, ni d'erreurs, l'ordre des dates nous oblige en ce moment à mentionner Malebranche, l'une des célébrités du siècle de Louis XIV.

Malebranche, entraîné par la lecture du *Traité de*

l'Homme, de Descartes, accepta la méthode du maître. Il considéra l'algèbre comme *la science universelle et la clef de toutes les autres sciences* (1) ; il accusa les philosophes de *dissiper l'esprit en l'appliquant à des sujets qui renferment trop de rapports et qui dépendent de trop de choses* (2). Pour lui il distingue deux sortes d'objets de nos connaissances : les uns sont au dedans de nous, savoir, nos sensations, nos affections et nos pensées quelconques ; les autres sont hors de nous. Nous voyons immédiatement les premiers, puisqu'ils ne sont que l'âme elle-même, modifiée de différentes manières. Les objets extérieurs sont spirituels ou corporels : les spirituels doivent se manifester à nous sans intermédiaire, quoique, dans l'ordre actuel, nous ne puissions communiquer nos idées à d'autres que par des signes extérieurs. Mais les objets matériels ne peuvent être vus en eux-mêmes, ni affecter l'âme immédiatement ; c'est donc par leurs images ou par leurs idées que nous les connaissons. Ces images sont étendues, puisqu'elles représentent des objets corporels ; elles sont cependant immatérielles ; autrement elles ne pourraient affecter notre âme ; qui est simple. Elles forment, par conséquent, une étendue intelligible ; elles sont donc en Dieu, éternelles et immuables comme lui ; c'est donc en Dieu que nous les voyons. Ainsi nous connaissons Dieu par lui-même, notre âme par la conscience, les corps par leurs idées archétypes et les âmes des autres hommes par conjecture, d'a-

(1) *Recherche de la Vérité*, t. II, ch. 2

(2) *Id., ibid.*

près les signes extérieurs que nous apercevons (1).

Malebranche s'était fait un système touchant les actions libres de Dieu. Dieu, selon ce philosophe, n'agit point sans fin ; dans son infinie sagesse il prend toujours les voies les plus simples pour arriver à cette fin ; il ne pourrait même pas en prendre d'autres, parce qu'alors il n'agirait plus selon les règles de la souveraine sagesse. Dieu est donc tenu à ce qu'il y a, dans son genre, de plus parfait. De là il résulte que le monde actuel, considéré dans son ensemble, est le plus parfait que Dieu pût faire. C'est là le système de l'optimisme. De ce principe Malebranche tirait la moralité des actions humaines ; car la vertu, selon lui, est l'amour de l'ordre déterminant et réglant nos actions (2).

Au fond Malebranche se proposait de démontrer l'accord de la philosophie cartésienne et de la religion, de prouver que cette philosophie produit plusieurs vérités importantes dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce ; mais son esprit, dominé par une imagination mal réglée, ne prit pas toujours la peine de se former une idée bien nette, de se rappeler ce que la religion enseigne sur la nature et la grâce, ni même de comprendre exactement les principes de son maître. Descartes, en effet, n'entendait pas qu'on soumît au doute et à l'examen, même des esprits d'élite, ni les premiers principes de la raison naturelle, ni leurs conclusions premières, encore moins les vérités de l'ordre surnaturel, mais uniquement les conclusions éloignées et scientifiques de l'ordre purement naturel.

(1) *Histoire de la Philosophie*. Mgr Bouvier, évêque du Mans.
(2) *Id. ibid.*

Malebranche, perdant de vue ces distinctions, confond tout ensemble et soumet tout à son jugement privé, qu'il appelle le maître intérieur, le Verbe de Dieu. En cela il se montre moins philosophe que visionnaire. Quant à son système sur la grâce, attaqué par Arnauld, censuré à Rome, réfuté par Fénelon, condamné par Bossuet, il renferme des erreurs grossières, des aberrations prodigieuses, qui ne seraient point exemptes de danger si, depuis plus d'un siècle, elles n'étaient tombées à juste titre dans l'oubli où nous devons les laisser.

Il n'entre pas dans le cadre qui nous est tracé de mentionner ici les systèmes de Newton et de Leibniz, l'un et l'autre contemporains de Louis XIV, mais qui furent étrangers à notre pays par leurs travaux et leur origine. Ils appartiennent à l'histoire de l'esprit humain et de la science plus qu'à celle d'un peuple. Dans l'ordre des idées intellectuelles « ils font honneur à l'homme, » et la France n'a point à les revendiquer.

Pierre Corneille était alors en possession de sa gloire, mais, depuis les dernières années du règne de Louis XIII, la puissance de son talent commençait à décliner. Le grand homme qui avait mis sur la scène le martyr *Polyeucte* composait, moins de deux ans après, une autre tragédie chrétienne, intitulée *Théodore,* et dont on ne connaît guère que la chute. Il s'était relevé avec éclat dans *Rodogune*, et surtout dans *Héraclius*, l'une des conceptions les plus vigoureuses de son génie; mais bientôt après, trop confiant en sa force, il avait donné au public une série de pièces justement ignorées, parmi lesquelles on cite, sans les relire, *la Toison d'Or*,

Psyché, *Andromède*, *Don Sanche*, et enfin *Pertharite*, pièce dénuée de talent, d'invention et de style. Un moment il se releva dans *Œdipe*, mais ce fut un succès de courte durée. L'année suivante (1662) il fit jouer *Sertorius*, et on admira encore quelques dernières étincelles de son beau génie. Au-dessous du médiocre dans *Sophonisbe*, revenu à lui-même dans la première scène d'*Othon*, puissant et fort dans *Nicomède*, on le vit choir jusqu'à terre dans *Attila*, dans *Agésilas*, dans *Tite et Bérénice*, dans *Suréna*, et enfin dans *Pulchérie*, le plus faible ouvrage qui soit sorti de ses mains. Parfois cependant, au milieu de ces drames si peu dignes de son passé, on reconnaît de loin en loin, à quelques éclairs, la sublime intelligence du maître. *Attila* renferme encore un petit nombre de vers marqués à l'empreinte du génie, et particulièrement la scène où le « Fléau de Dieu » délibère s'il doit s'allier à la puissance de Rome, déjà déchue, ou rechercher l'amitié des Francs, encore jeunes à la gloire ; mais ce sont là de derniers et de bien rares éclairs d'un génie fatigué ou égaré dans ses sentiers. L'âge n'avait point autant affaibli Corneille que le faux goût qui, malgré l'autorité de son talent, se faisait jour dans la littérature et dans les mœurs. La fière liberté du langage romain déplaisait à cette cour qui repoussait par instinct tout sentiment contraire à la servitude ; on avait un roi adolescent qui dansait dans les ballets et acceptait des rôles imaginés par Benserade : à quoi bon faire entendre à cette orgueilleuse majesté des maximes bonnes tout au plus à nourrir les espérances du parlement et de la Fronde? Rome sentait le collége, et l'on trouvait

plus digne des loisirs du prince de remplacer ses consuls un peu anarchiques par les amours de *Psyché* et les machines d'*Andromède*. Et ce qu'il y eut de malheureux, c'est que le génie de Corneille ne le garantit point de ce ridicule engouement : le grand homme se fit petit pour plaire à son public, et n'eut pas même la consolation d'être dédommagé, par les applaudissements de la cour, du temps qu'il perdait à des œuvres indignes de lui.

La postérité, aussi bien que les hommes du dix-septième siècle, détourna les regards de ces dernières tentatives du poëte; elle persista généreusement à ne voir que la gloire et les services de Corneille; elle lui pardonna d'avoir vieilli de bonne heure, parce qu'au début de sa renommée il avait mené à terme des travaux impérissables. Elle compara les deux époques de l'art, avant et après Corneille, et on eût dit qu'elle s'écriait, avec le rival et le panégyriste de ce grand homme:

« En quel état se trouvait la scène française lorsque Corneille commença à travailler? Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les acteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance partout violées.

« Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, Cor-

neille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart désespérèrent de l'atteindre, et, n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler... Où trouvera-t-on un poëte qui eût possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! quelle gravité dans les sentiments! quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations, nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable ; enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend

jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres : personnage véritablement né pour la gloire de son pays (1). »

Celui qui écrivait ces lignes, le rival du grand Corneille, l'élégant, l'harmonieux Racine (2), luttait avec succès, dès ses premiers pas, contre ce vieil athlète aux bras épuisés. Les deux premières tragédies du rival de Corneille appartiennent, comme les tentatives surannées de l'auteur d'*Agésilas*, à une période d'affadissement dramatique dont Molière parvenait seul à consoler le public. Déjà cependant plusieurs vers

(1) Racine, *Éloge de P. Corneille, prononcé à l'Académie française le jour de la réception de Th. Corneille.*

(2) Racine (Jean), né le 21 décembre 1639 à la Ferté-Milon, fut élevé à Port-Royal et commença dès sa première adolescence à rimer des sonnets et des odes. Le mariage du roi, en 1660, fut l'occasion du premier succès de ce poëte. Alors âgé de vingt et un ans, il publia un épithalame lyrique intitulé *la Nymphe de la Seine*. Chapelain loua beaucoup cette œuvre de jeune homme, et débusqua les Tritons, dieux marins que le poëte, par mégarde, avait fourvoyés dans les eaux de la Seine. Cet excellent homme remplit non-seulement le rôle d'Aristarque, mais celui de Mécène, de sorte que, par son crédit, Racine obtint, outre une gratification de cent louis, une pension de six cents francs. « Quel sujet d'émulation, dit L. Racine, pour un jeune homme très-inconnu au public et à la cour, de recevoir de la part du roi une bourse de cent louis ! et quelle gloire pour le ministre qui sait découvrir les talents qui ne commencent qu'à naître, et que ne connaît pas encore celui même qui les possède. » Ce succès et ces largesses royales n'assuraient pas l'avenir de Racine. Un vieil oncle maternel, chanoine régulier de Sainte-Geneviève et ancien général de cette congrégation, l'attira à Uzès par l'espoir d'un bénéfice ecclésiastique. Racine essaya de s'en rendre digne en feuilletant des livres de théologie; mais il y mêlait la lecture des poëtes, et déjà même il écrivait, à côté de la *Somme* de saint Thomas, quelques scènes d'une tragédie de *Théagène et Chariclée*. Las d'attendre vainement, poussé

de *la Thébaïde* et quelques scènes d'*Alexandre* avaient annoncé à la France un poëte aussi pur que ravissant. *Andromaque* tint ces promesses, et notre patrie put s'enorgueillir de son Euripide (1), elle qui, dès le jour où *le Cid* avait paru sur la scène, s'était justement vantée de compter un Eschyle au nombre de ses enfants. *Andromaque*, malgré quelques taches qu'il faut imputer plutôt au siècle qu'au poëte, est l'une des pièces qui transporte au plus haut degré le spectateur par la pitié, l'effroi, l'inattendu ; la passion y éclate avec une aveugle fureur dont la nature possède seule le secret ; l'amour maternel y déploie cette chaste énergie qui éveille au fond de l'âme des émotions toujours prévues,

d'ailleurs de la passion des vers, il revint à Paris, où Molière l'accueillit, l'aida, dit-on, de sa bourse, et lui proposa de traiter le sujet de *la Thébaïde*. L'ode de *la Renommée aux Muses* lui amena une nouvelle gratification du roi, et ce qui valait mieux encore, les conseils et l'amitié de Boileau, qui devait lui apprendre l'art de faire difficilement des vers faciles.

(1) Au fond, l'*Alexandre* de Racine était loin d'être une œuvre d'art et ne donnait encore que des espérances. Dans cet ouvrage Racine a quitté les traces de Corneille pour l'emphase gasconne de La Calprenède et l'héroïsme doucereux de mademoiselle Scudéri. Cette fois il éclipsa ses modèles, car il apporta de son fonds quelques traits de passion vraie et d'une élévation voisine du sublime. Il rencontre aussi, par intervalle, la langue tragique, pleine de souplesse, de force, d'élégance et de pathétique. Le caractère de Porus est déjà l'œuvre d'un maître ; mais cette supériorité du roi indien est une faute, puisque, contre l'intention du poëte, le rival d'Alexandre devient le véritable héros de la tragédie. Cléophile, Axiane, Taxile, Alexandre même viennent en droite ligne du *Cyrus* et de la *Cléopâtre*. Malgré ces défauts, ou plutôt à cause de ces défauts mêmes, le succès fut grand. Boileau, tout en ménageant son ami, l'avertit lui-même, par un reproche ironique, du vice capital de son œuvre, lorsqu'il fait dire à son campagnard dans la satire du Festin :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre :
Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.

mais toujours neuves. *Andromaque*, aussi bien que *le Cid*, fait époque dans l'histoire du théâtre français. Dès ce moment le poëte inaugure un art nouveau ; il substitue l'intérêt né des sentiments intimes à l'intérêt issu des sentiments héroïques. A la représentation de cette tragédie le spectateur ne sera pas ému par la grandeur morale des caractères, mais par le charme pathétique attaché aux transports et aux faiblesses de la passion. Mais, on doit le dire à la louange de Racine, dans *Andromaque* la passion peut être envisagée sans péril ; elle n'y est ni énervante, ni corruptrice, et, si forte que soit cette peinture des troubles de l'âme, elle n'apparaît pas comme une séduction. Comme pour se reposer de ce succès, Racine donna ensuite au théâtre sa comédie des *Plaideurs*, œuvre d'une portée assez restreinte. Dans cette pièce Racine ne vise ni à la haute comédie de mœurs, ni à la comédie d'intrigue ; il amuse sans intéresser ; il parodie, et il ne peint pas. Cette comédie est restée au théâtre, mais elle plaît médiocrement à la représentation, tandis que sa lecture n'a cessé d'être une distraction des plus amusantes, tant elle fait passer devant notre mémoire des vers étincelants d'esprit, d'un style net et vif, et qui pour la plupart sont devenus proverbes. Racine, peu encouragé par le public, se hâta de quitter les sentiers d'Aristophane et ne voulut pas laisser refroidir l'enthousiasme soulevé par *Andromaque*. Par l'un de ces efforts victorieux qui n'appartiennent qu'au génie, le poëte qui venait de faire passer sur notre théâtre une délicieuse poésie empruntée à Virgile se montra subitement, dans *Britannicus*, l'émule de Tacite et de Salluste. Corneille s'é-

tait plu à peindre les Romains, mais il avait grandi leurs proportions et ajouté à leur gloire une pompe de convention, une enflure dont la vérité s'accommode mal. Racine se montra plus sobre et plus fidèle; il dessina avec une effrayante exactitude les caractères de Néron, de Narcisse et d'Agrippine; il étala sous les yeux de la ville et de la cour le tableau de la Rome impériale, livrée par ses lâchetés, et plus encore par le juste arrêt de la Providence, aux colères des Césars et à l'avarice des affranchis.

Racine fut moins heureux que Corneille; l'auteur du *Cid* n'avait eu contre lui que la jalousie d'un ministre, et sa gloire avait sans peine prévalu; Racine, malgré la faveur de Louis XIV et le mérite incontestable de son talent, fut exposé à des cabales et trop souvent aux dédains du public. *Britannicus* fut peu goûté de la foule, mais le suffrage de Boileau dut consoler le poëte méconnu, et le hasard lui ménageait une vengeance qu'il ne prévoyait pas. Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, curieuse de voir aux prises les deux rivaux entre lesquels se partageait l'opinion, les attira, à l'insu l'un de l'autre, sur le même terrain: elle proposa à tous deux de traiter le sujet de Bérénice. C'était préparer au vieux Corneille une défaite éclatante et douloureuse. Corneille ne trouva plus sur sa palette les traits délicats dont il avait peint Chimène et Pauline, tandis que son jeune rival, maître de tous les secrets de la passion qu'il devait exprimer, prêta aux douleurs de Titus et de Bérénice un langage dont rien ne dépasse la douceur, la pureté et la pénétrante émotion.

Bérénice n'était qu'une élégie ; elle ne fut bien appréciée que des courtisans et des princes. Le public parisien trouva cette pièce trop langoureuse, en même temps qu'il reprochait *à Britannicus* cette austérité dont Tacite avait donné l'exemple aux historiens et non aux poëtes. *Bajazet* plut davantage à ce parterre qui ne comprenait rien à la sévérité du drame antique, et qui battait des mains en voyant des guerriers mahométants soupirer à la façon des habitués de l'hôtel Rambouillet (1). Ces contre-sens, qu'imposèrent à Racine les mœurs de la cour, n'empêchent point que *Bajazet* ne brille par des beautés du premier ordre ; on admire avec raison le caractère d'Acomat et la sauvage jalousie de Roxane. *Mithridate* présente, à un degré

(1) Segrais rapporte que, étant auprès de lui à la représentation de *Bajazet*, Corneille lui fit observer que *tous* les personnage de cette pièce avaient sous des habits turcs des sentiments français. « Je ne le dis qu'à vous, ajouta-t-il ; d'autres croiraient que la *jalousie* me fait parler. » Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*.

« Il y a de l'injustice dans ce jugement ; Acomat et Roxane n'ont-ils pas sur leurs traits si vigoureusement dessinés l'empreinte du sérail ? Ne sont-ils pas, l'un l'idéal du vizir, l'autre de la sultane, tels que l'imagination les conçoit et avec ce caractère de réalité concrète que l'art seul peut atteindre par un suprême effort ? Comment se fait-il que ces deux créations, si vraies, si originales, n'aient pas suffi pour placer *Bajazet* au premier rang parmi les œuvres de la scène ? Tous les critiques sont d'accord sur le mérite supérieur de l'exposition et la valeur des deux caractères principaux ; quelques négligences de style, signalées par La Harpe, sont à peine des taches sensibles ; mais l'impuissance du héros, la ténuité des fils qui nouent l'intrigue et les ressorts qui la développent, les petites manœuvres d'Atalide et sa physionomie toute française, qui détruit l'analogie des caractères, voilà les éléments de faiblesse qui amoindrissent cette tragédie, où tant de parties sont d'un maître consommé. » (Ces dernières observations sont de M. Géruzez, l'un des plus vifs admirateurs du talent de Racine.)

plus élevé, les mêmes qualités et les mêmes fautes ; si ce grand caractère est rapetissé par une passion ridicule au point de vue historique, rien n'égale la grandeur de ses projets et de sa haine, et la scène française compte peu de passages aussi sublimes que celui où le vieux roi de Pont, vaincu et mis en fuite, médite les moyens d'aller porter sa vengeance au sein même de Rome. Le rôle de Monime est d'ailleurs tracé avec une délicatesse pleine de charmes; ce serait le profil le plus exquis d'une figure grecque, si Racine ne se fût surpassé encore dans *Iphigénie*. Cette dernière tragédie étonne par la majesté du style, la touchante simplicité du récit et le pathétique des situations. Des cabales lui firent un moment préférer une pièce du même nom composée de compagnie par « Leclerc et son ami Coras. » Racine s'en vengea par une mordante épigramme ; mais il eut plus d'injustice encore à subir lorsqu'il donna au théâtre sa tragédie de *Phèdre*, à laquelle une coterie, qui comptait dans son sein madame Deshoulières et le duc de Nevers, opposait l'œuvre misérable du poëte Pradon. Tout n'est pas à louer dans *Phèdre* : la fausse galanterie du jour ose s'y produire face à face avec la passion puissante dont Phèdre est animée, et cette autre passion, dangereuse de vérité et d'énergie, emporte la pensée dans une sphère où ne réside plus la pudeur ; c'est un spectacle où la part n'est pas faite aussi grande à la vertu qu'à la honte, et où le remords emprunte à la faute une expression qui le rend criminel. *Phèdre* est le chef-d'œuvre de l'art profane ; mais c'est en s'arrêtant devant ce tableau, où la nature païenne n'est que trop

fidèlement copiée, qu'on sent ensuite tout le prix d'*Esther,* cette création mélodieuse et chaste que le repentir chrétien du poëte, après un silence de douze ans, crut devoir exhaler comme une tardive expiation.

Racine atteignit dans *Athalie* les dernières limites de l'art (1); tout est beau, tout est grand, tout est sublime dans cette tragédie; les caractères y sont fortement accusés, le style s'y montre revêtu d'une pureté merveil-

(1) *Esther* et *Athalie* ont certainement plus de prix que toutes les œuvres que Racine aurait produites dans la double ligne historique et mythologique qu'il suivait, et, s'il eût continué d'y marcher, il aurait été pris au dépourvu en abordant la tragédie sacrée.

Esther rendit à Racine, avec innocence, toutes les joies dont s'était enivrée sa jeunesse. C'est le plus beau moment de sa vie. Il retrouvait de jeunes talents à former dans l'art de la déclamation, où il excellait, lui le maître de Baron et de la Champmeslé; il entendait de nouveau les acclamations du théâtre, douces encore à son oreille de converti; et, devant le suffrage imposant de la royauté et de la cour, la critique, autrefois si cruelle, était à peu près désarmée. Ce triomphe était bien légitime, car *Esther,* dans son cadre et à sa place, ne laisse rien à désirer. Jamais Racine n'avait parlé un langage plus pur et plus harmonieux; et cette harmonie enchanteresse accompagnait les idées les plus élevées et les sentiments les plus chastes. En outre le poëte avait enfin trouvé un lieu propre à l'alliance de la poésie lyrique et du drame, alliance qu'il enviait au théâtre d'Athènes et qu'il réalisa sans atteinte à la vraisemblance. Il marquait en même temps sa supériorité dans ce genre, où le seul Malherbe avait donné des modèles. Le succès s'augmenta de la difficulté de satisfaire une curiosité partout éveillée. On enviait ardemment l'honneur d'être admis à Saint-Cyr, et les élus faisaient entrer leur reconnaissance dans la vivacité de leur admiration. La malignité y contribuait aussi pour sa part, car elle aimait à reconnaître madame de Montespan dans Vasthi et Louvois dans Aman. L'allusion n'allait pas au delà; ceux qui ont voulu voir, dans l'édit qui condamne la nation des Juifs, un blâme indirect de la révocation de l'édit de Nantes, prêtent à Racine une intention qu'il n'avait pas.

leuse ; le poëte a des accents lyriques empreints d'une majesté jusqu'alors étrangère à notre langue ; mais Dieu, qui donne de loin en loin quelques parcelles de génie à sa créature, sait lui faire payer, par beaucoup d'amertumes et beaucoup de larmes, cette redoutable faveur. Racine était un de ceux que leur propre intelligence dévore, et qui, par cela seul qu'ils ont reçu la gloire de sentir davantage, ont dû recevoir, mille fois plus que le vulgaire, le don de souffrir. *Athalie* fut sous ses yeux l'objet des injustes mépris du dix-septième siècle : le théâtre la repoussa ; les salons s'imposèrent pour pénitence de la lire, et Racine, en mourant, le cœur brisé par le dédain de Louis XIV, douta de son œuvre et de lui-même (1).

On a bien souvent comparé Corneille à Racine ; ces parallèles nous entraîneraient hors de notre spécialité purement historique (2). Nous nous bornerons à con-

(1) *Athalie* va bien au delà d'*Esther*, et rien ne dépasse *Athalie*, qui est, selon Voltaire, le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Boileau se contentait d'y voir le chef-d'œuvre de Racine. M. Lemercier éprouve sur cette pièce les vingt-quatre règles que sa théorie sévère et minutieuse impose comme conditions de perfection absolue au drame tragique, et il n'y en a pas une qu'elle ne remplisse rigoureusement. En effet, la donnée, la conduite, les caractères, le style de cette admirable composition déconcertent à l'envi tous les arguments de la critique. Joad, Abner, Josabeth, Éliacin, Athalie sont, dans leurs actes et dans leur langage, ce qu'ils doivent être ; nulle part la langue n'a plus de souplesse, puisqu'elle passe naturellement, en traversant tous les tons, de la sublimité des prophètes à la naïveté de l'enfant. Jamais l'intérêt ne languit, et il ne cesse de croître jusqu'au dénoûment.

(2) Voici le parallèle que nous a transmis l'un des plus illustres contemporains de Corneille et de Racine :

« Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle ; il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières

signer ici, à l'honneur de ces deux grands hommes, qu'ils furent l'un et l'autre sincèrement et fortement chrétiens. Corneille, dont la vie fut toujours exempte

comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre dans un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénoûments ; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité ; il a aimé, au contraire, à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès : admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve, pour le dessein, entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés.

« Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qu'ils tendent un peu plus à une même chose ; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse ; exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action, à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille, ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout *le Cid*, dans *Polyeucte* et *les Horaces !* Quelle grandeur ne se remarque point, en *Mithridate*, en Porus et en Burrhus ! Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la *terreur* et la *pitié*, ont été connues de ces deux poëtes : Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et *Phèdre* du même auteur, comme l'*OEdipe* et *les Horaces* de Corneille, en sont la preuve.

« Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et de les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées; Racine se conforme aux nôtres. Celui-là peint les hommes tels qu'ils

de blâme, traduisit en vers l'*Imitation de Jésus-Christ* et l'*Office de la sainte Vierge*; Racine, encore dans la force de l'âge, avait voulu se consacrer à la vie religieuse et embrasser la règle austère des Chartreux. Devenu chef de famille, il n'allait jamais au spectacle; il ne parlait à ses enfants ni de comédies, ni de tragédies; chaque soir il faisait la prière en commun, avec ses domestiques, et donnait ensuite lecture de l'évangile du jour. Les lettres qui nous sont restées de lui témoignent de sa foi vive, de son prosélytisme pieux, des saints exemples qu'il ne cessait de donner à sa famille et à ses amis. Écrivant à l'aîné de ses fils, pour lui parler de la visite d'un ambassadeur, l'illustre poëte s'exprimait ainsi : « Je n'ai point osé lui demander si vous pensiez un peu au bon Dieu : j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurois souhaitée; mais enfin je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne peut l'être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion; je puis

devraient être; celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison est manié par le premier, et par l'autre ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont, dans celui-là, des maximes, des règles et des préceptes, et, dans celui-ci, du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel.

« Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide. » (La Bruyère.)

même dire que vous la connaissez belle et noble comme elle est ; ainsi il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre ; vous savez combien il me tient à cœur, et je puis vous assurer que plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que de jouir du repos de la conscience et de regarder Dieu comme un père qui ne nous manquera pas dans nos besoins. M. Despréaux, que vous aimez tant, est plus que jamais dans ces sentiments. »

Pierre Corneille et Racine dominent seuls dans la nomenclature des auteurs tragiques de cette période ; mais il serait injuste d'oublier Rotrou, l'auteur de *Venceslas*, et Thomas Corneille, poëte que la gloire de son frère semblait paralyser, mais qui, dans *Ariane* et *le Comte d'Essex*, ne se montra pas entièrement indigne d'un nom si difficile à porter. L'*Absalon* de Duché, le *Manlius* de La Fosse et la *Médée* de Longepierre offrent des scènes qu'on dirait empruntées à des maîtres plus illustres.

Pierre Corneille, après avoir composé pour notre naissant répertoire *Mélite, la Place Royale*, *la Suivante*, et quelques comédies plus médiocres encore, avait enfin donné *le Menteur;* cette pièce ouvrit la route à Molière.

Molière appartient au dix-septième siècle par le génie, au seizième par la pensée philosophique ; nous reconnaissons, à l'enthousiasme qu'il soulève dans la portion antireligieuse de la littérature, combien, quoi qu'on en dise, il contribua de l'autorité de son exemple et de son talent à battre en brèche ces

principes éternels sur lesquels sont assises la société, la vertu, la famille et la foi conjugale.

Ce qui distingue la grande famille littéraire du règne de Louis XIV, c'est qu'elle est profondément chrétienne, c'est qu'elle se met avec la certitude et l'humilité de sa foi au service de la religion éternelle. C'est à ces stigmates qu'on reconnaît Bossuet et Bourdaloue, les deux géants de la chaire, et, après eux, Fénelon, si pieux et si charitable, Fléchier, Mascaron, d'Urfé, Despréaux, Racine, Corneille, Descartes, La Bruyère, et tant d'hommes illustres dont nous aurons encore plus d'une fois à caractériser les efforts. Nous ne saurions effacer de la liste des auteurs chrétiens Pascal et Nicole, et plusieurs autres dont nous avons signalé ailleurs les remarquables travaux et les erreurs trop regrettables; mais Molière et, à un degré moins apparent, Jean de La Fontaine suivirent une pensée différente.

Élève de ce Gassendi qui avait entrepris de réhabiliter la philosophie toute sensuelle d'Épicure, Molière se rattache par son maître au scepticisme de Montaigne, à Rabelais, à Régnier; par la finesse de son esprit il se distingue de la tourbe des écrivains vulgaires, des Bois-Robert, des Ménage, des Saint-Amand, qui ont, avant lui, matérialisé l'art et consacré leur fade poésie à exalter de grossières jouissances; par la mélancolie chagrine et méditative de son humeur, par ses études réfléchies, il suit une autre route que Saint-Évremont, Chaulieu et Chapelle : il est de cette école qui hante les salons de Ninon de Lenclos et cherche à débarrasser la vertu humaine de la sanction de la prière et de l'appui de la grâce. Ce n'est pas qu'il soit

directement hostile à la religion ; il veut tout simplement s'en passer et s'en tenir aux principes de la morale naturelle et de l'honneur. C'est une transition, un point de départ vers la philosophie railleuse et ouvertement athée de l'*Encyclopédie* et du baron d'Holbach. Celle-ci viendra à son heure, quand l'indifférence et le doute auront préparé ses voies, et c'est sous plus d'un rapport la mission qu'a remplie Molière. Quand le don Juan qu'il a mis au théâtre disait à un pauvre : « Tu passes ta vie à prier Dieu, et tu meurs « de faim; prends cet argent, je te le donne pour l'a- « mour de l'humanité (1), » l'écrivain se cachait derrière cette impiété, laissant à son personnage l'odieux du blasphème et au public le soin d'en retenir le sens. Quel chef-d'œuvre que *Tartufe*, si, sous le masque transparent de l'hypocrisie la plus infâme, on ne fournissait aux passions impies le prétexte de souffleter le vrai chrétien! Au fond, nous ne pensons pas que ce fut là le but de Molière; nous croyons qu'il voulut se borner à flétrir un vice de plus, et le plus lâche des vices, parce qu'il échappe souvent à la justice de l'homme. La chronique a prétendu que le poëte, en courtisan habile, eut en vue de livrer aux sarcasmes du parterre quelques personnages religieux, notamment M. le duc et madame la duchesse de Navailles, dont l'austérité avait contrarié les passions de Louis XIV ; nous ne savons pas s'il faut donner créance à cette imputation, peut-être un peu hasardée; à coup sûr, dans *Tartufe*, Molière, peu soucieux des intérêts

(1) Molière, *Don Juan* ou *le Festin de Pierre.*

de la foi, oublia volontairement qu'il est de ces maux que la pudeur force de cacher, et sa comédie fut une action mauvaise. Que ceux-là qui se révoltent contre notre jugement interrogent leur propre cœur et se demandent le secret de leur enthousiasme pour *Tartufe*. Nous les dispenserons de répondre à haute voix, parce que le respect d'eux-mêmes les forcerait au mensonge; mais leur conscience leur dira si, dans les huées dont ils poursuivent l'hypocrite, ils ne comprennent pas aussi tous les hommes pieux dont la ferveur leur est une menace ou un remords.

Il était né en 1620 à Paris; son père, nommé Poquelin, était valet de chambre tapissier du roi, et le jeune Jean-Baptiste Poquelin, qui se fit appeler Molière, avait la survivance de cette charge. De 1646 à 1658, pendant douze ans, Molière dirigea une troupe de comédiens de province, jouant avec eux, mangeant de leur pain, composant pour le public des œuvres scéniques qui n'étaient point encore marquées de l'empreinte de l'art, mais dans lesquelles se révélait par intervalle un génie naturel et vigoureux. C'est de cette période de sa vie que datent *le Dépit amoureux* et *l'Étourdi*, dont quelques fragments sont restés au théâtre. De Grenoble, où il passa l'hiver en 1658, Molière vint à Rouen, puis à Paris, où l'appelèrent les ordres du roi. L'hôtel Rambouillet, où il avait été accueilli et recherché, lui offrit le sujet des *Précieuses ridicules;* cette pièce obtint un succès immense et ne tarda pas à être suivie de productions dont la popularité fut moindre, et parmi lesquelles nous citerons *Sganarelle*, *l'École des Maris*, *l'École des Femmes ;* ces pièces renfermaient

des passages grossiers, des plaisanteries très-libres, et attirèrent à leur auteur de justes critiques. En 1664 *la Princesse d'Élide* et *le Mariage forcé* entrèrent comme divertissements de premier ordre dans le programme des fêtes de Versailles; peu de temps après il donna à la scène *le Médecin malgré lui*. Les succès qu'il obtenait à l'hôtel de Bourgogne étaient troublés par la haine et la jalousie. Cependant Molière ne se décourageait et ne s'épuisait point; *l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, les Femmes savantes*, et d'autres pièces moins remarquables, mais où se retrouve encore la verve comique de Molière, se succédèrent à de courts intervalles et consolèrent Molière des méprises du public. Mais des chagrins profonds, des chagrins domestiques, avaient fait sur son âme une plus vive impression et l'avaient atteint du trait mortel. Accablé de tristesse et de douleurs, Molière n'en travaillait pas moins au *Malade imaginaire*, qui fut, on le sait, son dernier triomphe et son tombeau.

Sa vie privée était peu honorable; cet homme, qui flétrissait publiquement les faiblesses de la société, avait longtemps entretenu un commerce coupable avec deux comédiennes, et après dix-huit ans d'une existence pareille il avait épousé la Béjart, fille ou sœur de l'une de ses concubines. De ce mariage incestueux était né un enfant dont Louis XIV voulut être parrain. En revanche Molière ne cessa de mettre son talent et sa verve au service de ce prince, exaltant ses amours criminelles, louant complaisamment les désordres du prince, et divinisant en quelque sorte l'adultère royal en mettant sur la scène la fable d'*Amphytrion*, où l'on

tournait en ridicule le marquis de Montespan, où les passions de Louis XIV avaient pour excuse celle de Jupiter.

Dans un ordre d'idées qui se rattachait à la société politique du dix-septième siècle, Molière sentait sa force et son talent; il comprenait les misères de ses contemporains, il en subissait les ridicules. Valet de chambre du roi, il ne trouvait que difficilement d'autres domestiques de Louis XIV qui voulussent s'abaisser jusqu'à l'aider à faire le lit de Sa Majesté; ces valets se croyaient gens de trop haute compagnie pour ouvrir leurs rangs à un homme dont la postérité admire le génie, et que les siècles élèveront par-dessus toutes les vanités féodales. Quand des hommes qui ont à leur service un génie formidable se trouvent en face de pareils obstacles, ils ont besoin d'un secours surnaturel pour ne point se révolter contre la condition qui pèse sur eux et les place au-dessous des autres; Molière consacra sa vie à ruiner ces travers qui le maintenaient sous le joug, et sans cesse, comme *le Misanthrope,* qu'il a peint d'après sa propre nature, il dépassa dans ses ouvrages la limite qui sépare la vertu du vice. Il allait donc fauchant dans les ridicules de la ville et de la cour, rétablissant à sa manière l'égalité des conditions, livrant la vieillesse et Géronte aux mépris de Mascarille et du public, faisant rire aux dépens de *Georges Dandin* et du mariage, flétrissant la noblesse dans ses marquis, la classe moyenne dans ses bourgeois-gentilshommes, les salons de Paris dans ses précieuses, la province dans Pourceaugnac, l'art de guérir dans tous les médecins mis au théâtre,

et toujours se montrant peu soucieux des mœurs, de la chasteté, des apparences, prenant son siècle et son parterre avec la crudité de leur langage, et retardant ainsi la proscription de mots grossiers qu'il aurait dû laisser à Tabarin.

Ces réserves faites, et c'était pour nous un devoir, nous rendrons justice à l'originalité du talent de Molière, et nous proclamerons que, par la verve, l'imagination et la forme, il a le droit d'être placé au premier rang des hommes célèbres d'un siècle qui compta tant de grands hommes. L'antiquité et les âges modernes peuvent opposer à nos illustrations des renommées non moins considérables. Sophocle et Euripide balancent la gloire de nos tragiques, aucun de nos historiens ne peut être comparé à Tacite, nul de nos poëtes ne s'élève à la hauteur de Virgile et d'Homère, nos Turenne et nos Condé trouvent leurs maîtres dans Alexandre et César; mais Molière ne rencontre chez aucun peuple et dans aucune littérature un rival digne de lui (1).

(1) Nul auteur du siècle de Louis XIV n'est marqué d'un cachet plus original que Molière, et pourtant, comme tous les auteurs du siècle de Louis XIV, plus qu'aucun d'eux peut-être, Molière a été imitateur : il a beaucoup emprunté aux Espagnols, beaucoup aux Italiens, aux Latins quelquefois, et même à ses contemporains, entre autres à Rotrou et à Cyrano de Bergerac. Lui-même avouait ces emprunts. Comment donc a-t-il conservé, au milieu de ces imitations si diverses et si nombreuses, une physionomie et une gloire si distinctes et si brillantes ? Ce qui fait le trait particulier et le génie de Molière, c'est le bon sens tout à la fois et la profondeur de son coup d'œil; c'est la raison et le naturel, la vérité de ses peintures où les généralités n'ôtent rien à l'exactitude des détails, où, dans les travers de son siècle, on voit les vices ordinaires et éternels de l'humanité. Eh! combien, à l'époque où vivait Molière, ces nuances

Louis XIV demandait un jour à Boileau de lui nommer celui qui d'entre les écrivains de son règne obtiendrait le mieux les suffrages de la postérité, et le critique désigna Molière. Nous qui sommes de la postérité, nous n'appelons pas de cet arrêt. Molière possédait une finesse d'observation qui ne laissait échapper à ses yeux aucune nuance du cœur, aucune variété du ridicule; par un rare privilége du génie qui convertit en or les choses vulgaires, il copiait souvent sans scrupule des scènes entières empruntées aux farces de la foire, et, en les copiant, il les inventait encore. Sa poésie est pleine de négligences volontaires; on sent qu'il a dédaigné les entraves des législateurs du vers ou de l'hémystiche, et qu'en refusant de s'asservir à ces règles il les a pour ainsi dire condamnées; on de-

diverses étaient plus difficiles à saisir et à fixer ! Alors la société était ou du moins paraissait être uniforme. Peuple, valets, marchands, bourgeois, avocats, procureurs, notaires, médecins, savants, magistrats, courtisans, tout avait des mœurs et un costume en quelque sorte obligés et officiels. Une robe noire, plus ou moins longue, selon les professions, était l'habit commun des marchands, des bourgeois, des médecins, des professeurs de l'université, de la magistrature; l'habit de cour était plus riche et plus brillant, sans être beaucoup plus varié. L'observation exacte des convenances, la démarcation encore si présente de la cour et de la ville, des nobles et des bourgeois; les vieilles habitudes de fierté d'une part et de respect de l'autre, toute l'étiquette monarchique du siècle de Louis XIV, contribuaient encore à conserver aux caractères cette uniformité, au moins extérieure, que présentait la société. Molière cependant sait percer ces doubles enveloppes, et sous les perruques, les rubans des marquis, sous la robe des bourgeois, retrouver l'homme de son temps, l'homme de tous les siècles; créer des types, sans manquer à cette vérité de détail qui est la vie du théâtre, et, dans cette société si régulière, si harmonieuse, si une, du siècle de Louis XIV, montrer les diversités éternelles et les éternelles faiblesses du cœur humain.

vine que la rime lui est venue sans effort, et qu'il était aussi bien maître de son vers que de sa pensée; pas un mot chez lui qui ne révèle une réflexion, et pas un aussi qui laisse entrevoir le travail.

Quand il mourut, ce comédien que le grand Condé appelait à ses fêtes, ce valet de chambre que Louis XIV, pour le venger des avanies dont il était l'objet de la part de la domesticité royale, voulut faire asseoir à sa table et servir lui-même; ce philosophe qui avait analysé tant de vérités et avait eu le cœur oublieux de celles que la religion enseigne, l'Église, qui pèse dans la même balance le pauvre esclave et l'homme de génie, et ne voit en eux que des âmes rachetées par le sang de Jésus, l'Église demanda au poëte, comme à tous les fidèles, s'il s'était repenti à sa dernière heure, et elle hésita longtemps avant de lui accorder la sépulture. Dieu, qui donne l'intelligence pour qu'on l'emploie à sa gloire, juge autrement que les multitudes d'ici-bas : à ceux qui n'ont consacré leur talent qu'à amasser beaucoup de renommée, il laisse cette vaine poussière qu'on nomme la gloire, et malheur à eux, parce qu'ils ont eu leur récompense en ce monde; à ceux qui ont séché, pour l'amour de lui, une seule larme du pauvre, il ouvre les trésors de sa miséricorde et les portes étroites du royaume du ciel : le jugement n'appartient qu'à lui.

Regnard se montra le digne disciple de Molière, et la France le considère encore comme le second de ses poëtes comiques. Vers la fin du règne de Louis XIV, la comédie du *Joueur*, chef-d'œuvre qui n'a point été surpassé, donna des espérances que Regnard ne put justi-

fier jusqu'au bout, mais qui ne furent point entièrement déçues lorsqu'on vit successivement paraître *le Légataire* et *les Ménechmes*. Moins profond, moins éloquent que Molière, Regnard a de hautes qualités comiques, telles qu'une gaieté soutenue, un fonds inépuisable de saillies. Par malheur il ne se soucie guère plus que son maître d'être fidèle aux règles des convenances. Ses personnages sont pour la plupart des niais ou d'odieux coquins dont il n'a pas l'air de flétrir les vices, dont il accepte volontiers la morale relâchée. Il est vrai qu'il se met encore moins en peine des droits de la langue et de la versification. Ces entraves l'inquiètent peu. Il écrit en épicurien, il vit de même, et ne soupçonne pas que le public puisse se montrer délicat ou scrupuleux lorsqu'on le fait rire. A un degré fort inférieur, Boursault, qui se montra étroitement jaloux de Molière, donna au public *le Mercure galant*, qui est resté au théâtre; Brueys et Palaprat s'associèrent pour reviser une vieille comédie du siècle de Louis XI, *l'Avocat Patelin*, qu'ils restituèrent au théâtre français; ce fut le dernier éclat de rire de cette franche gaieté gauloise dont la tradition s'est effacée de nos mœurs.

La Fontaine appartient à cette école (1) plus encore

(1) « Il est donc aussi des honneurs publics pour l'homme simple et le talent aimable ! Ainsi donc la postérité, plus promptement frappée en tout genre de ce qui se présente à ses yeux avec un éclat imposant, occupée d'abord de célébrer ceux qui ont produit des révolutions mémorables dans l'esprit humain, ou qui ont régné sur les peuples par les puissantes illusions du théâtre, la postérité a tourné ses regards sur un homme qui, sans avoir à lui offrir des titres aussi magnifiques ni d'aussi grands monuments, ne méritait pas moins ses attentions et ses hommages; sur un

que Molière; il est issu en droite ligne du génie naïf et si peu chaste de Marot et de Rabelais. Comme conteur il offre à l'imagination des scènes qui offensent la pudeur et font regretter l'abus d'un talent inimitable; comme fabuliste, et pour ainsi dire en se jouant, il laisse échapper de sa plume des peintures précieuses de grâce, de naturel et de poésie. « Ne nous moquons « pas du bon homme, disait Molière; il vivra plus « que nous tous. »

C'est encore là un talent épicurien qui ne demande aucune inspiration aux croyances religieuses; on n'y retrouve aucune trace de foi; il est sensuel et mal à son aise dans cette société chrétienne qui le surveille, du reste point du tout méchant par le cœur, et si *bête* (pour emprunter les expressions bien connues de la garde-malade qui ferma les yeux à La Fontaine) que le siècle se demande si ce vieil enfant a eu toute la conscience de ses fautes. Ne nous occupons pas de sa vie privée, qui ne correspondit que trop aux

écrivain original et enchanteur, le premier de tous dans un genre d'ouvrage plus fait pour être goûté avec délices que pour être admiré avec transport; à qui nul n'a ressemblé dans le talent de raconter; que nul n'égala jamais dans l'art de donner des grâces à la raison et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence; sur un homme modeste qui a vécu sans éclat en produisant des chefs-d'œuvre, comme il vivait avec sagessse en se livrant dans ses écrits à toute la liberté de l'enjouement; qui n'a jamais rien prétendu, rien envié, rien affecté; qui devait être plus relu que célébré, et qui obtint plus de renommée que de récompenses; homme d'une simplicité rare, qui sans doute ne pouvait pas ignorer son génie, mais ne l'appréciait pas, et qui même, s'il pouvait être témoin des honneurs qu'on lui rend aujourd'hui, serait étonné de sa gloire, et aurait besoin qu'on lui révélât le secret de son mérite. » (La Harpe, *Éloge de La Fontaine.*)

maximes licencieuses de ses *Contes*, et qu'il essaya vainement de justifier par l'apologue de *Belphegor ;* rendons justice au charme inimitable de ces *Fables* que toutes les littératures de l'Europe nous envient.

Quand on les compare aux vers de Corneille, à la prose de Pascal, aux illuminations de Bossuet, on s'étonne que la langue française ait pu être assez souple pour servir d'instrument à tant de majesté d'une part, à tant de familiarité de l'autre. Mais qu'est-il besoin de les opposer à ces œuvres étrangères, et ne suffit-il pas de les rapprocher entre elles pour trouver qu'elles réunissent toutes les qualités de l'art, grandeur, éloquence, grâce, vérité, simplicité? La poésie de La Fontaine revêt successivement toutes les allures; elle peint à désespérer le pinceau des grands maîtres, elle raisonne à morfondre pour jamais la philosophie. Quelle délicieuse élégie que celle des *Deux Pigeons,* et combien celui qui a retracé la fable des *Deux Amis* n'était-il pas digne d'attendre des généreuses sympathies de Hervart et de la Sablière les sacrifices que l'amitié reçoit ou s'impose avec un visage égal! Mais à quoi bon prolonger des applications que tout le monde a su faire? Est-il une âme à ce point desséchée qu'elle demeure insensible au charme de cette sublime poésie de coin du feu? « La Fontaine, dit La Harpe, a écrit avec la simplesse et la naïveté du parler d'autrefois; il amuse parce qu'il s'amuse lui-même de ce qu'il dit; en le lisant on croit le voir et l'entendre, on croit écouter un récit du vieux temps,... et, dans l'illusion que causent le naturel et la facilité de l'auteur, on est

près de s'écrier, comme les châtelains qui avaient donné asile à un troubadour ou à un trouvère doué du talent d'enchanter les cœurs et les oreilles : « Oh! l'aimable hôte! oh! le bon compagnon! oh! l'agréable conteur! Gardons le plus longtemps possible ce grand amuseur; nous ne trouverons peut-être jamais son pareil. »

Dans les dernières années de sa vie, La Fontaine, rappelé à Dieu par de salutaires exhortations, demanda pardon d'avoir publié des vers qui, nonobstant leur mérite littéraire, constituent un outrage permanent à la morale et à la vertu. Si ce repentir désarme la sévérité de l'histoire envers l'homme, il ne suffit pas pour atténuer le mal sérieux qu'ont fait et que feront encore les *Contes*, auxquels nous faisions allusion il n'y a qu'un instant... Après les avoir stigmatisés, nous insisterons encore sur le génie pour ainsi dire incomparable du *bon* La Fontaine (ce titre lui est resté). Les écarts de sa vie privée tinrent en quelque sorte plutôt à l'ignorance qu'à la corruption de son cœur : il céda aux entraînements de sa nature sans comprendre ce qu'ils avaient de répréhensible et de criminel. Pour quiconque cherche à se rendre compte de cette grande individualité, si peu étudiée, si mal définie, il est évident qu'elle attire à elle l'intérêt et la sympathie. On n'a point, peut-être, assez pénétré dans les secrets de cette âme naïve et forte, qui cachait tant de noblesse et de grandeur sous tant de simplicité et d'abandon; de cette nature pensive et rêveuse, de cette sensibilité délicate qui ne s'épanouissait pas au dehors, pour ne se point flétrir; de cette indépendance, qui, sans faste

et sans bruit, sut se maintenir avec dignité loin de la, cour, sans la braver ou la craindre. La Fontaine est un profond penseur, un homme qui a beaucoup réfléchi sur son art, qui s'est fait une solitude intérieure; écrivain admirable en qui l'on a loué surtout le naturel, mais en qui l'étude n'était ni moins féconde ni moins puissante, et en qui le génie fut surtout de savoir cacher l'art. Cette étude profonde de style se révèle partout dans La Fontaine à qui sait la sentir; elle se montre dans cette souplesse et cette variété avec lesquelles il prend, non-seulement dans chaque fable, mais dans chaque vers, le ton, l'harmonie, le mouvement qui conviennent à la pensée; dans cet art d'indiquer d'un mot des rapports secrets entre les objets les plus éloignés, de mêler à une idée riante une idée mélancolique, et un précepte de morale à une description gracieuse (1).

(1) M. Charpentier.

« On ne saurait nier qu'il ne fût volontiers rêveur, distrait et crédule; mais l'accueil qu'on lui fait, l'empressement qu'on lui témoigne en de si bons lieux, doit nous faire croire qu'il savait aussi être aimable quand il le voulait. Par la distraction il dérobait son esprit au contact d'un entourage importun; il ne se donnait qu'à ceux qui lui plaisaient; mais alors il se donnait tout entier, avec son enjouement, sa fine raillerie, sa délicatesse et sa spirituelle bonhomie. Sa nature nonchalante lui interdisait tout effort; il fallait se passer de lui si on ne savait pas le prendre et l'animer; on conservait bien la présence de son corps, mais son esprit se repliait ou s'envolait; on peut même ajouter que la rêverie était en lui une manière de politesse pour dissimuler son ennui : sans doute alors il allait retrouver ses bêtes, mais il ne le disait pas. La distraction étant pour La Fontaine un moyen d'indépendance à l'aide de quoi il pouvait se livrer à ses heures et se reprendre à sa fantaisie, il n'y a pas à s'étonner que par la suite il ait laissé croître démesurément un défaut qu'on lui passait, et dont il se trouvait bien. » (M. Gérusez.)

Il a été de mode, depuis un siècle, de déprécier Boileau et de réduire son rôle à celui d'un critique étroit et sans cœur. Il est certain que les préceptes concis et fermes que ce poëte a formulés ont trop condamné les écarts et le mauvais goût de l'imagination pour que les auteurs froids et incorrects n'aient pas essayé de protester à leur manière : les niveleurs sociaux s'attaquent d'abord à la religion et à la famille, comme aux premiers obstacles; les révolutionnaires en littérature en veulent surtout à ceux qui ont promulgué les règles de l'art.

Ils ont fait un crime à Boileau de n'avoir point consacré son talent à chanter l'amour, comme si le génie avait nécessairement besoin de manquer à la chasteté ou de se réchauffer à la flamme des passions impures; ils l'ont blâmé outre mesure d'avoir méconnu la verve lyrique de Quinault, comme si de nos jours la poésie de ce faiseur d'opéras, toute remarquable qu'elle est par le rhythme, pouvait être bien sérieusement réhabilitée. Ils ont, sans doute avec plus de justice, reproché au célèbre critique de n'avoir rien dit de La Fontaine ni de ses Fables; mais le blâme ne devait s'adresser qu'au courtisan, et non au poëte : Louis XIV ne pardonna jamais à La Fontaine sa vieille reconnaissance pour Fouquet, et Boileau n'osa pas heurter de front la répugnance du roi, dont il était l'historiographe.

Quoi qu'il en soit, Boileau est un modèle exquis de pureté et de goût; l'élégance, chez lui, le dispute à la correction; ses vers ont le privilége de se graver dans la mémoire comme autant d'axiomes; le premier, avec

Molière, il eut l'honneur de faire justice des faux ornements dont la coterie de l'hôtel Rambouillet embarrassait notre littérature. Le fouet vengeur qu'il promena sur les méchants poëtes fit disparaître ces renommées usurpées dont plusieurs, comme celle de Chapelain, avaient trompé le pays pendant un quart de siècle; il encouragea le talent de Molière de son estime; il soutint Racine contre ses propres dégoûts et contre l'ignorance de ses contemporains. De pareils services rendus aux lettres n'auraient point dû être récompensés par tant d'injustice.

Voltaire a dit quelque part : « Ne dites pas de mal de Nicolas; cela porte malheur. » Il est certain que les littérateurs médiocres, les génies de mauvais aloi ont toujours essayé de discréditer Despréaux, de lui reprocher d'être froid, didactique, dépourvu d'enthousiasme et de cœur, et qu'ils ne sont nullement parvenus à amoindrir la gloire, à abaisser l'autorité de ce poëte. Les coups qu'ils ont osé porter à sa renommée sont retombés sur eux-mêmes; juste châtiment d'un pareil outrage à la vérité et au bon sens (1). Quoi qu'ils aient pu dire, Boileau ne connaît pas de rival dans le genre tempéré ; s'il ne sait point atteindre aux régions supérieures de l'art, du moins jamais il ne tombe. Sa marche est élégante, sans cesser d'être ferme; il arrive, sans qu'on s'en doute, à être un homme éminent, par l'ensemble et l'harmonie de facultés qui, prises isolément, n'ont rien de grand, rien d'incomparable. Une double passion le domine :

(1) *Discite justitiam moniti et non temnere Divos !*

il hait les sots livres, il admire les chefs-d'œuvre; sa mission est de fustiger le mauvais et le médiocre et de marquer la route qui conduit au vrai et au beau.

Jean-Baptiste Rousseau appartient au siècle de Louis XIV; son talent lyrique contribua beaucoup à illustrer la vieillesse du grand roi. Nous louerons la pompe de ses odes, l'harmonie de ses psaumes, la cadence si heureusement soutenue de ses cantates. Que sert ensuite de parler de La Mothe, son froid et méthodique rival, de ce rimeur de commande qui, secrètement averti de son impuissance, travailla à faire abolir la poésie en imaginant de lui substituer l'usage exclusif de la prose? Cette tentative ridicule nuisit à la réputation d'un écrivain qui n'était point sans quelque mérite.

Le cadre trop restreint que nous nous sommes imposé ne nous permet que de mentionner à la hâte les poésies pastorales de Fontenelle, de Segrais et de madame Deshoulières : de ces trois noms, le premier échappa à l'oubli par la prose; le dernier, parce qu'il appartenait à une femme, et qu'on le juge sans trop de sévérité; celui de Segrais, parce qu'il se rattache à des essais qui ne furent pas tous sans chaleur et sans grâce. Le Père Lemoine défigure un talent réel par l'abus des faux brillants et du mauvais goût. L'esprit, genre dont on a beaucoup abusé, fait le seul mérite des poésies légères de Chapelle et de Bachaumont. Les vers négligés de Saint-Aulaire, de Chaulieu et de Lafare annoncent, sans trop d'inégalité, la poésie épicurienne et incrédule que Voltaire ne tardera pas à mettre à la mode.

Lorsque s'ouvrit le règne de Louis XIV, la peinture, la statuaire, l'architecture et tous les arts d'imitation avaient acquis un développement remarquable. La gloire de l'Italie nous réchauffait de ses rayons ; nous avions cessé de demander à cette terre privilégiée ses peintres, ses ciseleurs, ses ouvriers de génie ; nos artistes grandissaient par l'émulation et le goût, et si, dans le domaine des choses politiques, les reines et les favoris venus d'Italie avaient malheureusement dénaturé nos mœurs et nos traditions, comme pour se faire pardonner leur fâcheuse invasion, ces étrangers avaient contribué à doter la France de palais, de monuments et de tableaux ; leurs mains, enrichies à nos dépens, avaient encouragé le zèle des peintres et l'audace généreuse des sculpteurs. D'un autre côté, le goût flamand avait déjà exercé une utile influence sur les productions de nos artistes. Une grande école nationale s'était formée.

Au nombre des peintres célèbres qui avaient déjà acquis la maturité de leur talent, nous citerons Nicolas Poussin et Eustache Lesueur. Leurs noms suffisent et dispensent de l'éloge : aucun peintre français n'a encore égalé Poussin et Lesueur ; mais le caractère fier de ces deux artistes, la vie retirée qu'ils menèrent, les rendirent peu propres à transmettre les secrets de leur art. Ils n'ouvrirent pas d'écoles et ne formèrent pas de disciples. Claude Gelée, dit *le Lorrain*, ne connaît point de rival dans le paysage. Les graveurs respectent encore le mérite incontesté de G. Dupré et de Jean Warin. La renommée de François Mansard n'est point de celles que le temps diminue. Mais ces

illustrations appartiennent surtout à la période de Richelieu et de Louis XIII.

Ce qui distingue éminemment les œuvres d'art du règne de Louis XIV, c'est leur caractère d'homogénéité, c'est leur ensemble et leur harmonie; on voit qu'elles se rattachent toutes à une même pensée, un peu théâtrale dans sa grandeur, un peu froide dans sa régularité, mais pensée d'ordre, de haute convenance de et dignité. Les hommes du siècle de la Renaissance produisaient avec une inspiration plus heureuse; l'imagination apparaissait davantage dans leurs ouvrages; on reconnaît qu'ils avaient plutôt soif de bien faire que de faire vite. De là, dans les détails, une variété et une richesse de formes qu'on regrette de ne pas rencontrer au même degré dans les choses d'art léguées par le dix-septième siècle.

Mais les monuments de cette dernière époque gardent un caractère de régularité grandiose qui les fait concourir à la gloire du règne. On ne peut les considérer sans être frappé de cette majesté grave, et cependant assez triste, que le roi lui-même portait empreinte sur sa figure et qu'il a imposée à toutes les œuvres de son temps. Dans la pensée de Louis XIV les choses de l'art devaient contribuer à l'honneur de la monarchie; elles devaient être politiquement dignes du souverain et du pays par leur destination et leur aspect, et plus admirées de la foule que de ceux dont le talent consiste à apprécier le fini des accessoires. Dans ce système la grâce résultait plus des proportions et de l'harmonie des parties principales que de la profusion et de la coquetterie des ornements. Sans

doute, quand l'artiste passait devant les sculptures de Jean Goujon et de Germain Pilon, un sentiment profond du beau s'éveillait en lui et le portait à juger avec dédain les travaux entrepris sous Louis XIV; mais, en revanche, le peuple, qui a ses instincts particuliers, se sentait fier de ces palais et de ces jardins si splendidement monotones qu'on élevait à Paris ou à Versailles pour la gloire du maître; il relevait la tête en entrant dans l'hôtel des Invalides, en mesurant des yeux la colonnade du Louvre, en retrouvant partout l'image classique de son roi, reproduit sous les traits d'Hercule, et foulant aux pieds les nations enchaînées par ses victoires.

Jaloux de donner aux arts une puissante impulsion, Louis XIV avait institué l'Académie des Belles-Lettres, et successivement deux académies de peinture, l'une à Paris, l'autre à Rome. Il avait fondé, à Paris, la manufacture des Gobelins, dont les tapisseries, véritables chefs-d'œuvre, n'ont point encore été égalées par les industries rivales établies en Europe. Parmi les artistes dont il encouragea le mérite et les efforts on doit citer en première ligne le peintre Charles Le Brun. Louis XIV le chargea de représenter les principaux événements de son règne. Sous d'ingénieuses allégories Le Brun sut marier la fable à l'histoire, et, par un assemblage heureux, former une sorte d'épopée des actions du roi, poëme dont les pages se déroulèrent splendidement dans la galerie de Versailles. Il peignit ensuite, dans la galerie d'Apollon, au Louvre, les *Batailles d'Alexandre*, compositions remarquables par leur étendue et leur riche simplicité. Ses autres tableaux de

piété et d'histoire, dont l'énumération ne peut trouver ici sa place, sont généralement estimés des connaisseurs ; le plus célèbre est celui qui représente *la Famille de Darius ;* cette belle page historique passe pour un des chefs-d'œuvre de l'école française. Le Brun, qu'on accuse, peut-être à tort, d'avoir été jaloux de ses confrères, les artistes dont il fut le contemporain, eut pour rival Pierre Mignard, le peintre si connu de *la Vierge à la grappe* et de la *Sainte Cécile ;* celui-ci, coloriste fort remarquable, a mérité le reproche d'avoir exagéré la grâce et le fini de ses peintures (1). Ce fut lui qui peignit à fresque la coupole du Val-de-Grâce et l'une des galeries de Versailles ; après la mort de Le Brun il avait été nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie de Peinture.

On cite avec éloge les peintures de Bourdon et du Valentin, celles de Parossel et de Jean Jouvenet, malgré la singulière teinte jaune qu'ont celles de ce dernier maître. Les plus belles compositions de Jouvenet sont l'*Esther*, *la Descente de Croix* et *la Pêche miraculeuse.* Étant devenu paralytique du côté droit, il peignit de la main gauche son tableau du *Magnificat*, qui fut placé dans le chœur de l'église de la Visitation. Le tableau d'*Adam et* d'*Ève* et celui de *Sainte Thérèse,* ce dernier trop dépourvu d'une inspiration chaste et chrétienne, sont dus au pinceau habile de Santerre. Nous mentionnerons encore La Fosse, les deux frères Boulogne, Raoux, Rigaut, Case et de Troie. Ces noms ne sauraient être justement tenus dans l'oubli. Enfin

(1) D'où est venu le genre appelé *mignardise.*

François Le Moine et Vatteau appartiennent à la vieillesse de Louis XIV. Le premier peignit le *salon d'Hercule* à Versailles, et, se croyant mal récompensé de ses travaux, devint fou et se donna la mort; l'autre, doué par la nature du plus heureux talent, en fit le plus triste usage et mit l'art au service d'un goût corrompu et d'une société en décadence.

Le plus célèbre sculpteur dont s'honore le siècle de Louis XIV est ce même Pierre Puget, de Marseille, qui, après avoir commencé par construire des galeries et peindre des tableaux à l'huile, finit par employer son talent à donner la vie au marbre et à la pierre. La ville de Gênes, qui pendant plusieurs années disputa Puget à la France, conserve encore trois de ses chefs-d'œuvre : l'*Alexandre Sauli*, le *Saint Sébastien* et le *Saint Philippe Néri ;* mais la France n'a pas le droit de se montrer jalouse : elle a retenu pour sa part les bas-reliefs de *l'Assomption* et de *la Peste de Milan*, *l'Andromède*, et surtout le *Milon de Crotone*, qu'on dirait taillé par un ciseau antique.

Jacques Sarrasin, Le Gros et Théodon travaillèrent plus encore pour l'Italie que pour la France. François Girardon se montra oublieux de ce qu'il devait à sa patrie ; on admire encore, parmi ses ouvrages, *l'Hiver,* l'*Apollon chez Thétis,* le *Pluton enlevant Proserpine* et les deux mausolées de Louvois et de Richelieu. Nous ne passerons pas sous silence les noms de Coysevox et de Coustou, dont les œuvres embellissent encore plusieurs de nos monuments et de nos jardins publics. Nous ne serons point ingrat non plus envers les deux Mansard, architectes célèbres qui nous

ont légué de grandes œuvres; envers ce Perrault qui, pour se venger du mépris si peu mérité de Boileau, traça le plan et les dessins de la colonnade du Louvre. Enfin nous nous souviendrons que l'une des gloires artistiques de ce siècle, qui en posséda de si nombreuses, lui vint des travaux de ses graveurs en taille-douce : les œuvres des Callot, des Mellan, des Nanteuil, des Israël Sylvestre, des Masson, des Poilly, des Pesne, des Édelinck et des Drevet, n'ont point encore rencontré de rivales en ce genre, et l'Europe nous envie à juste titre ces monuments de patience et de génie. Terminons cette nomenclature, qu'il n'a pas dépendu de nous de rendre moins aride, en inscrivant ici les noms de Le Nôtre et de La Quintinie, qui créèrent en France l'art des jardins.

La musique marchait à la suite de Lulli dans la route du progrès ; quelques essais avaient eu lieu, sous les règnes précédents, pour adapter des airs profanes à des paroles religieuses ou pour ajuster des psaumes sur des airs de noëls; mais la symphonie n'était pas encore en usage pour la musique d'église; d'un autre côté, l'opéra n'était point connu.

On chantait dans les salons, mais sans étude; l'exercice de la musique instrumentale n'était point considéré comme un art, mais comme un métier subordonné à la profession, alors assez estimée, de maître de danse. Les instruments favoris des amateurs étaient le luth, la vielle, le clavecin, le théorbe. On abandonnait à l'humble ménétrier le violon, dont les maîtres surent tirer depuis de si prodigieux effets.

Le cardinal Mazarin, ainsi que nous l'avons re-

marqué plus haut, appela en France, pour servir aux plaisirs de la cour, une troupe de chanteurs italiens, qui donnèrent devant le roi et sa mère (1) une comédie lyrique de Giulio Strozzi, ayant pour titre *la Festa teatrale della finta pazza.* Deux ans plus tard, les mêmes acteurs représentèrent l'*Orfeo* de Zarlino, qui obtint beaucoup de succès. Quelques compositeurs français, voulant rivaliser avec les artistes d'Italie, firent jouer des opéras et des pastorales, et l'opéra français de *Pomone* fut la première pièce de ce genre qui ait été mise à la scène. La musique était de Cambert, les paroles de Perrin, les ballets de Beauchamp (1669).

Trois ans plus tard, Lulli, qui avait commencé par être marmiton dans la cuisine de Mademoiselle, et dont l'instinct musical avait été remarqué, donna au théâtre *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus,* opéra dont Quinault composa les paroles. L'année suivante (2), Louis XIV ayant donné à Lulli et à sa troupe la salle du Palais-Royal, le célèbre musicien y fit représenter *Cadmus.* En 1681 il donna au public son opéra intitulé *le Triomphe de l'Amour,* et pour la première fois des danseuses parurent sur la scène dans les ballets, où jusqu'alors les hommes seuls avaient eu la permission de remplir un rôle. Cette innovation, qui rencontra dans les spectateurs une approbation facile, favorisa plutôt l'art chorégraphique que les mœurs et la décence. Lulli était d'ailleurs un violoniste habile et qui formait avec succès un orchestre; on peut le

(1) En 1645.
(2) En 1673.

regarder comme le premier qui ait fait usage des instruments à vent et de percussion.

Louis XIV cultivait avec goût la musique, composait des airs de chant et de danse, et donnait d'utiles conseils à ses maîtres de chapelle. Ces derniers se refusaient à introduire l'orchestre dans la chapelle du roi; mais leurs scrupules ne prévalurent point contre la volonté de ce prince lorsque Lulli eut fait exécuter à Fontainebleau un *Te Deum* à grand chœur et symphonie. Ce maître écrivit la musique de seize opéras, de vingt-cinq ballets, et plusieurs morceaux de musique religieuse. L'opéra d'*Armide*, aujourd'hui relégué dans l'oubli, fut son triomphe (1). Parmi les compositeurs qui obtinrent, à un degré inférieur, l'approbation de la foule, on peut citer Colasse, Gervais, Destouches, et avec eux Campra, Mouret d'Avignon et Montéclair; celui-ci fut le premier qui ait joué de la contre-basse à l'orchestre de l'Opéra (2).

Tous les arts, la poésie, la peinture, la statuaire, la musique, rivalisaient, envers Louis XIV, de soumission et de flatterie; par l'expression d'un enthousiasme trop peu libre pour être toujours sincère ils récompensaient le roi des encouragements qu'ils tenaient de lui, et cette complaisance les rendait en quelque sorte les brillants auxiliaires du pouvoir absolu. Ce qui nous est resté de leurs œuvres montre qu'ils épuisèrent toutes les formules de l'adulation,

(1) M. le premier président Troplong, président du sénat, a publié récemment un fort remarquable travail sur l'*Armide*, et il est question de remettre à la scène ce chef-d'œuvre.

(2) En 1700.

et se dégradèrent trop souvent jusqu'à diviniser de tristes faiblesses. Combien furent clair-semés les hommes au cœur fier et généreux qui demeurèrent fidèles à la dignité de leur talent! Le livre que Mézeray écrivit sur les *Économies royales* lui fit ôter par Colbert la pension que lui avait accordée Louis XIII; Chapelain, honnête homme d'ailleurs, fut préferé à Corneille pour la distribution des récompenses; La Fontaine se vit fermer, presque jusqu'à sa mort, les portes de l'Académie française, tant le roi lui pardonnait peu d'avoir supplié pour Fouquet.

Ajoutons qu'on doit beaucoup rabattre des largesses dont Louis XIV, s'il faut en croire une opinion trop facilement accréditée, favorisa sous son règne l'essor des lettres et les travaux des poëtes. Dans l'année où les libéralités de ce roi furent le plus considérables, la dépense ne s'éleva pour cet objet qu'à 100,866 livres, savoir : 53,200 livres en pensions pour les nationaux, 16,300 pour les étrangers, et le reste en gratifications (1). Les courtisans du roi lui coûtèrent plus que les lettres, les sciences et les académies; les sciences, surtout, qui faisaient moins de bruit, n'inspirèrent plus d'intérêt à la mort de Colbert. En 1694 on réforma la très-mince dépense que causaient l'Académie des Sciences et une autre petite académie créée pour le perfectionnement des arts et métiers; mais, quelque temps après, on regrette d'avoir à le dire, la meute du cerf fut doublée. Henri IV pensait autrement quand

(1) Nous avons donné la liste détaillée des pensions accordées par Louis XIV, sur la proposition de Colbert, aux gens de lettres de cette époque. Voir la période où nous résumons l'administration de Colbert.

il disait : « Que l'on retranche de ma table pour payer mes lecteurs (1). »

Les sciences furent donc trop oubliées, soit qu'elles fussent peu louangeuses, soit que le roi, dont l'éducation avait été fort négligée, ne se rendît pas assez compte de leur utilité et de leur mérite; mais le vrai savoir se produit toujours, et, si l'indifférence des grands ou du peuple retarde sa route, cependant il marche.

Les sciences ne restèrent donc pas entièrement en dehors du mouvement; la physique avait dû à Pascal les expériences qui complétèrent les découvertes de Torricelli et permirent de déterminer la pesanteur de l'air; grâce aux travaux de Galilée et de Descartes, cette science était devenue plus féconde, sa marche plus rapide et plus rationnelle, ses phénomènes constatés et mesurés avec plus de certitude. Cependant Descartes simplifia l'algèbre et en fit le premier l'application à la géométrie. « Ce fut une idée des plus vastes et des plus heureuses que l'esprit humain ait jamais eues, et qui sera toujours la clef des plus profondes recherches, non-seulement dans la géométrie sublime, mais encore dans toutes les sciences physico-mathématiques (2). » Dans son *Traité de la Dioptrique* Descartes se montra digne de sa méthode ; mais son *Traité des Météores* fut au-dessous de cette vaste intelligence et fort en arrière des découvertes de Galilée. Quoi qu'il en soit, la science ayant reçu de Descartes une impulsion droite et vigoureuse, Pascal, Huyghens, Ferma, Leibniz, Newton

(1) Lemontey.
(2) Jugement porté par d'Alembert.

brillèrent au premier rang comme géomètres ; Samson et Delille réformèrent la géographie, jusqu'alors pleine d'erreurs et couverte de ténèbres ; Cassini se distingua par ses travaux dans les diverses branches de l'astronomie et de la géographie ; Newton opéra une révolution dans l'astronomie physique. Louis XIV fit mesurer la méridienne de Paris, et ce fut là la base du plus beau travail géographique connu dans l'histoire. Les écoles de médecine furent perfectionnées ; on y ajouta de nouvelles chaires, et la dissection, flambeau de l'anatomie, donna aux études une direction plus certaine. Grâce aux travaux de Tournefort, la botanique fut enrichie ; le Père Sébastien construisit, pour les besoins de l'industrie et des manufactures, des machines aussi étonnantes par leur simplicité que par leurs effets ; la science hydraulique fit des progrès qui ont été surpassés de nos jours, mais dont il est juste de ne point perdre le souvenir ; enfin, à cette époque, disons-le encore au risque d'encourir le reproche de nous répéter, à cette époque, comme pour manifester la puissance déjà acquise aux sciences sous le règne glorieux de Louis XIV, Riquet creusa au milieu de tous les obstacles ce canal du Languedoc qui réunit la Méditerranée et l'Océan au pied des Pyrénées. Cette colossale entreprise, dont nous avons déjà parlé en rendant hommage au génie de Colbert et à la protection que Louis XIV étendit sur les arts utiles, épargna aux navires du commerce un circuit de douze cents lieues autour de l'Espagne (1).

(1) « La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XVI a-t-il fait bâtir l'Observatoire qu'il fait commencer en 1669

Ce fut ainsi que le nom de Louis XIV, déjà illustré par des conquêtes, rayonna de tout l'éclat que font resplendir les arts, les lettres, les découvertes du génie; mais, si la postérité a justement blâmé le conquérant de ses injustes entreprises, elle n'a pas trouvé pure de tout reproche la grandeur pacifique de ce roi. Elle a condamné ce faste orgueilleux, cette pompe qui appauvrirent le peuple et ruinèrent le laboureur. Les générations ont passé, et le temps a emporté les malédictions du pauvre; mais que de plaintes ne durent

une méridienne par Dominique Cassini et par Picard. Elle est continuée vers le nord en 1683 par La Hire, et enfin Cassini la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.

« On envoie en 1672 des physiciens à Cayenne faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton, et il a préparé à ces voyages plus fameux qui depuis ont illustré le règne de Louis XV.

« On fait partir en 1700 Tournefort pour le Levant; il y va recueillir des plantes qui enrichissent le Jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La Bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes, et cet exemple est si bien suivi de nos jours qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'École de Droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français.

« Sous lui les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

« L'Académie des Belles-Lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'Académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité et à une critique judicieuse des opinions et des faits. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

pas soulever les folles dépenses trop souvent entreprises sans nécessité et pour satisfaire l'orgueil d'un seul homme! La mendicité est une lèpre qui se développe sous les portiques de marbre, et nous dirons ailleurs ce que coûtèrent les inutiles splendeurs de Marly et de Trianon (1). Cherchez partout, et nulle

(1) Voici à cet égard quelques détails empruntés aux annales du dix-septième siècle, et particulièrement aux *Mémoires* de Saint-Simon. « Insensiblement les bâtiments de Versailles s'accrurent et se multiplièrent. Un fini faisoit songer à un autre, pour la commodité ou la symétrie. Il en fut de même des jardins. Les courtisans, voyant que le roi s'y plaisoit, désirèrent d'y être appelés ; il n'y avoit pas de logements comme à Saint-Germain, qui étoit une ville ; il fallut donc en construire ; ils furent demandés avec instance, et accordés comme la marque d'une très-grande faveur.

« Quand le roi vit qu'à force d'augmentations et d'additions ce château pouvoit à peu près contenir sa cour, il l'y transporta vers 1680 ; mais il ne s'y fixa tout à fait qu'après la mort de la reine, en 1683. Lorsqu'on y fut une fois établi, chaque jour offrit de nouveaux objets de travaux : des bâtiments séparés à réunir par d'autres, des collines à aplanir, des fondrières à combler, un terrain sablonneux, mouvant et fangeux, à affermir, des canaux à creuser et des eaux à chercher pour les remplir. On eut dessein d'y faire venir de huit lieues la rivière d'Eure ; il y eut des aqueducs commencés, ouvrages superbes, dignes des anciens Romains, qui sont restés inutiles, qui servent seulement à montrer les inconvénients d'un mauvais choix, et qui éterniseront cette cruelle folie. Un particulier qui en est atteint ne ruine que lui, un roi ruine son royaume (*). »

Les commencements de Marly n'ont pas eu un motif plus extraordinaire. « Le roi, fatigué de la foule, et lassé de ne voir à Versailles que des grands, se persuada qu'il vouloit du petit et de la solitude. Il chercha autour de lui de quoi satisfaire ce nouveau goût, et parcourut les coteaux qui découvrent d'un côté Saint-Germain, de l'autre Paris, et cette vaste plaine, parsemée d'une multitude de gros villages et de châteaux que

(*) Il y avoit tous les jours vingt-deux mille hommes et six mille chevaux qui travailloient à Versailles. (Dangeau, 27 août 1684.) Il met plus de trente-six mille travailleurs, le 31 mai 1685.

part vous ne trouverez de gloire humaine qui n'ait ses faces mauvaises, de soleil si lumineux qu'il ne soit possible de compter ses taches.

la Seine arrose. On le pressa de s'attacher à Luciennes, mais il répondit que cette heureuse situation le jetteroit dans de trop fortes dépenses, et que, comme il vouloit un rien, il vouloit aussi un local qui ne lui permît pas de songer à rien faire.

« Il trouva derrière Luciennes un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de tous côtés, et, sur le penchant de l'une d'elles, un village peu agréable. Les profondeurs de la vallée, sans vue et sans moyen d'en avoir, ses bornes resserrées, qui ne permettoient pas de s'étendre, firent tout son mérite. Ce fut un grand travail de dessécher ce cloaque, repaire de crapauds et de couleuvres, où tous les environs jetoient leurs voiries. A la fin cependant l'ermitage s'acheva. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, trois ou quatre fois l'année, seulement avec les personnes nécessaires au service. Mais peu à peu le château fut augmenté. On tailla les collines pour faire de la place à des bâtiments symétriques, et on emporta largement celle du bout, afin de donner au moins une échappée de vue fort imparfaite.

« J'ai vu, continue Saint-Simon, apporter de Compiègne et des autres forêts de grands arbres avec leurs branches et leurs feuilles; plus des trois quarts mouroient, et ils étoient sur-le-champ remplacés par d'autres. J'ai vu des allées entières disparoître d'un coup de sifflet, de vastes espaces de bois épais changés en pièces d'eau, où je me suis promené en gondole, et remis ensuite en forêts, à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit. J'ai vu des bassins changés en cascades, des eaux jaillissantes en eaux plates, les séjours des carpes ornés de sculptures et de dorures les plus exquises, et, à peine achevés, rechangés et rétablis en boulingrins; sans compter la prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux. Quiconque examinera tout cela en détail trouvera que Marly a peut-être plus coûté que Versailles; et voilà ce qui est arrivé d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser. »

§ X. — DIXIÈME PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS XIV. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — LIGUE D'AUGSBOURG. — PAIX DE RISWYCK. — (1685-1697.)

En esquissant la première moitié du règne de Louis XIV nous avons montré le gouvernement de ce roi, dominé par l'opinion, entraîné par les idées du dix-septième siècle, et attaché, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière indirecte, à détruire en France, de tout son pouvoir, l'organisation politique et religieuse du calvinisme. Nous avons raconté les faits sans les juger, du moins sans reprocher aux contemporains de Louis XIV de n'avoir point appliqué aux choses et aux idées de leur temps des principes et des théories qui ne se présentaient alors à la pensée de personne, et qui, en France, datent de la révolution de 1789. C'est à ce point de vue que nous continuerons de nous placer en racontant les nouvelles luttes engagées sur le terrain des questions religieuses. Action, réaction, transaction, ces trois mots résument toute la loi historique ; ils représentent des idées destinées à se manifester successivement et à leur date. Il ne nous appartient pas d'intervertir l'ordre dans lequel elles se présentent et de faire un crime à ceux qui furent forcés de combattre de n'avoir point été les représentants de la paix et du repos. L'histoire, essayant de se conformer aux exemples du souverain Juge, ne doit demander compte ni aux rois ni aux peuples des principes qu'ils ne connurent pas, des doctrines qui ne leur furent point enseignées.

La tolérance, ou pour mieux dire la liberté des cultes, est une idée moderne; l'histoire des anciens peuples ne nous cite aucun peuple qui l'ait admise; les uns et les autres voulaient que la loi du pays fût l'auxiliaire du culte national et ne se montra point indifférente au milieu des luttes religieuses. « Celui, dit Platon, qui n'admettra pas de dieux, ou ne les admettra pas tels qu'ils sont reconnus par les lois, méritera, suivant les circonstances, d'être puni par la mort, le fouet, la prison, l'exil, l'infamie, la perte des biens; car il ne doit pas être permis à de simples particuliers de se choisir des dieux, ni de leur décerner un culte dans le secret de leurs maisons. Celui qui refusera de détruire ces temples privés doit être au besoin puni de mort (1). » Mécène écrivait à Auguste, à l'occasion de la religion égyptienne que l'on cherchait à introduire en Italie : « Honorez vous-même les dieux selon les usages de nos pères, et forcez les autres à les honorer de la même manière. Haïssez ceux qui innovent dans la religion, et châtiez-les par des supplices, non-seulement à cause des dieux, mais parce que ceux qui introduisent de nouveaux dieux engagent plusieurs personnes à suivre les lois étrangères, et que de là naissent des unions par serment, des ligues, des associations, toutes choses dangereuses dans la république (2). » Plus tard, quand le christianisme eut prévalu, Constantin et ses successeurs transportèrent à cette religion sainte l'autorité et les prérogatives dont la religion nationale avait joui de tout temps sous les Romains; ils protégèrent ses

(1) Plato, *de Legibus*, lib. IX. — *De Republica*, lib. IV et X.

(2) Dion Cassius, *Hist. Rom.*, lib. LII.

décisions par leurs édits, ils firent entrer ses dogmes dans les lois, ils placèrent les canons des grands conciles au nombre des lois de l'empire et y ajoutèrent la sanction des peines temporelles à l'égard des transgresseurs. De cette époque primitive datent l'union intime de l'Église avec l'État et la confusion des deux puissances, qui a duré jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Sous ce régime l'État fut toujours intéressé à réprimer les révoltes contre l'Église, à maintenir l'unité religieuse, et la doctrine de l'intolérance en matière de cultes procéda du principe politique qui régissait la société. Le consentement avoué ou tacite, mais à coup sûr universel, des peuples avait ratifié cette situation; c'étaient là les règles fondamentales du droit public à l'apparition du protestantisme, et il n'appartenait pas à Louis XIV de les méconnaître ni de les nier. A ses yeux, comme pour la société tout entière, l'édit de Nantes était un acte imposé au roi Henri IV par des hommes rebelles envers Dieu et envers la couronne, et c'était rentrer dans la justice, dans l'ordre et dans le droit, que de déchirer ce pacte dès que la société serait en mesure de faire retour aux principes.

En thèse absolue il est permis de dire que Louis XIV eut raison de supprimer un état de choses qui faisait des protestants un parti politique, organisé militairement, et constituant une nation calviniste armée et pourvue de places fortes au sein de la grande nation catholique. Depuis longtemps, il est vrai, par suite des défaites successives encourues par les huguenots, cette situation avait cessé d'être menaçante, et les garanties militaires ou politiques arrachées par eux

à la trop grande bonté de Henri IV n'étaient plus que de vains mots écrits sur le papier. Restait le droit invoqué par les religionnaires d'exercer librement leur culte. De nos jours, quiconque contesterait ce droit à des citoyens français se mettrait en contradiction flagrante avec les principes constitutionnels inaugurés par la Révolution et méconnaîtrait ouvertement les lois du pays. Sous Louis XIV, un siècle avant 1789, il n'y avait en France qu'une religion victorieuse et une religion vaincue ; les deux cultes travaillaient réciproquement à s'exclure ; dans toute l'Europe ce n'était là qu'une question de force, et la majorité se montrait partout disposée à écraser la minorité. Le lendemain des batailles il doit en être ainsi. C'est trop exiger que de demander à une armée encore en guerre la tolérance et l'égalité en faveur de l'ennemi. C'est par le fer que les Anglais, les Écossais, les Suédois du dix-septième siècle répondaient aux catholiques réclamant la liberté de conscience et la pratique extérieure de leur foi. En France les catholiques étaient les plus forts, ils se trouvaient maîtres du terrain, et ne comprenaient pas pourquoi on les aurait contraints à user de tolérance.

Sous le règne de Louis XIV la société vit proscrire les protestants sans regret, parce qu'elle les savait dangereux. Telle est toujours la tendance du parti dominant : il est sans entrailles pour toutes les opinions qui nuisent à sa quiétude. Prenez une société monarchique : elle verra proscrire les républicains sans leur donner la moindre plainte, le plus petit sentiment de pitié. Il en fut de même alors pour les calvinistes ; il

y eut peu de remontrances en France; par contre la joie fut naïve; tous les monuments contemporains sont remplis d'éloges, de pompeuses déclamations sur la grande mesure qui ramène l'unité dans la monarchie catholique. Jamais il n'y eut plus entière unanimité dans les chants, les odes, les épîtres. Il y a sans doute pour toutes les mesures de violence et de terreur des chants officiels qui exaltent le pouvoir; mais, lorsqu'une certaine unanimité se rencontre, lorsque les livres, les publications d'un temps se réunissent pour louer un acte, on peut conclure qu'il ne souleva pas dans les esprits un sentiment de réprobation unanime. Il faut le répéter sans cesse, une grande opinion voit presque toujours disparaître sans regret la minorité de résistance qui gêne ses sentiments et ses allures (1).

Ni la société catholique contemporaine de Louis XIV, ni ce roi, ni ses ministres, ni les évêques de 1685 n'inventèrent la doctrine de l'intolérance en matière de cultes; à cet égard la société protestante, partout où elle était constituée, ne se montrait pas plus favorable aux idées et aux personnes qui contrariaient sa domination. En Allemagne, la lassitude des guerres, l'équilibre des forces rivales, la longue désolation enfantée par un siècle de désastres avaient amené une sorte de pacification religieuse; dans les autres contrées la transaction ne s'était point faite. Partout où gouvernait le protestantisme, les catholiques étaient exclus des charges et des honneurs et ne pouvaient exercer publiquement leur culte; dans les pays ca-

(1) M. Capefigue.

tholiques les mêmes prohibitions avaient lieu à l'égard des protestants. C'était la règle commune.

Un historien protestant justement accrédité, Cobbet, résume ainsi le code pénal, disons mieux, le code de sang édicté au nom de l'Angleterre soi-disant réformée contre l'Angleterre catholique; cette analyse comprend plus de deux cents actes du parlement, rendus depuis le règne d'Élisabeth, et qui furent en vigueur jusqu'à la vingtième année du règne de Georges III. « Cette législation, empreinte d'une intolérance odieuse, privait les Pairs catholiques du droit qu'ils tenaient de leur naissance, de siéger au parlement; elle enlevait également à leurs coreligionnaires le droit de faire partie de la chambre des Communes. Elle dépouillait tous les catholiques du droit de voter aux élections. Bien que, d'après la grande Charte, aucun homme ne dût être taxé sans son consentement, la légistation impie de l'Angleterre imposait de doubles taxes aux catholiques qui refusaient d'abjurer la religion de leurs pères. Elle leur refusait l'accès du pouvoir et les empêchait d'arriver aux plus minces emplois. Le code protestant les déclarait, en outre, inhabiles à présenter des sujets aux bénéfices ecclésiatiques, bien que ce droit fût exercé par des quakers et des juifs. Il les condamnait à une amende de vingt livres sterling par mois s'ils ne fréquentaient pas avec exactitude les temples du culte établi par le parlement, fréquentation qu'ils ne pouvaient considérer que comme un véritable acte d'apostasie. Il leur défendait, sous peine de châtiments graves, de garder des armes dans leurs demeures, même pour leur propre sûreté, de plaider en justice,

d'être tuteurs ou exécuteurs testamentaires, d'exercer la profession de médecin ou d'avocat, et de s'éloigner de plus de cinq milles de leur domicile. Toute femme mariée qui ne fréquentait pas assidûment le temple de l'Église établie perdait les deux tiers de sa dot; elle n'était plus apte à devenir exécutrice testamentaire de son mari, et pouvait être renfermée pendant la vie de celui-ci, à moins qu'il ne payât pour elle dix livres sterling d'amende par mois. Quand un homme était atteint et convaincu du même crime les quatre premiers juges de paix venus pouvaient le citer à leur barre, le forcer à abjurer sa foi, et, s'il refusait, le condamner, sans l'avis d'aucun jury, à un bannissement perpétuel, et à mort s'il remettait les pieds sur le territoire anglais. Les deux premiers juges de paix venus avaient droit de citer devant leur tribunal, et sans aucune information préalable, tout homme âgé de plus de seize ans, s'il refusait d'abjurer la religion catholique, et, s'il persistait pendant six mois dans son refus, il devenait incapable de posséder des terres; toutes celles qui lui appartenaient revenaient de droit à son plus proche héritier protestant, lequel ne lui devait ensuite aucun compte de leur produit. Le catholique obstiné ne pouvait plus acheter de terres, et tout acte ou contrat souscrit par lui était radicalement nul. Etaient passibles d'une amende de six livres sterling par mois les personnes qui employaient dans leurs maisons un précepteur catholique, et celui-ci était en outre puni d'une amende de deux livres sterling par jour. Étaient passibles de deux livres sterling d'amende ceux qui envoyaient un enfant à une école

catholique étrangère, etcet enfant devenait de plus inhabile à hériter, à acheter ou posséder des terres, des revenus, des biens, des dettes, des legs ou des sommes d'argent. Était punissable de cent vingt livres sterling d'amende celui qui célébrait la messe, et de soixante livres seulement celui qui l'entendait. Tout prêtre catholique qui revenait de par delà les mers, et qui, dans les trois premiers jours de son arrivée, n'abjurait pas sa religion, ou toute personne qui rentrait dans la foi catholique ou y ramenait un autre individu, était condamné à être pendu, éventré et écartelé.

« En Irlande, le code pénal auquel les catholiques étaient soumis était encore plus hideux et plus féroce, car un simple trait de plume avait suffi pour faire appliquer à ce malheureux pays toutes les dispositions cruelles du code anglais, indépendamment des dispositions pénales spécialement destinées à la population irlandaise. Ainsi, « tout instituteur catholique, public ou particulier, et même le modeste sous-maître d'une école tenue par un protestant, était puni de l'emprisonnement, du bannissement, et considéré, en un mot, comme un félon, s'il était catholique. Les membres du clergé catholique ne pouvaient demeurer dans le pays sans être enregistrés comme des espèces de prisonniers sur parole; des récompenses faites avec les fonds levés en partie sur les catholiques étaient décernées dans les proportions suivantes à ceux qui découvraient des contrevenants à cette disposition de la loi, à savoir : cinquante livres sterling pour un archevêque ou évêque, vingt livres sterling pour un

prêtre, et dix pour un maître ou sous-maître d'école. Les deux premiers juges de paix venus pouvaient citer tout catholique à leur barre et lui ordonner de déclarer sous serment où et quand il avait entendu la messe, les personnes qui y avaient assisté avec lui, le nom et le domicile des prêtres et maîtres d'école de sa connaissance. Que, s'il refusait d'obéir à cet ordre tyrannique, ils avaient droit de le condamner, sans plus de formalités, à une année de prison ou à vingt livres sterling d'amende. Tout protestant qui voyait un catholique en possession d'un cheval d'une valeur de plus de cinq livres sterling pouvait s'emparer de ce cheval en comptant les cinq livres sterling au propriétaire. Pour que dans de pareils cas les tribunaux ne pussent jamais faire droit à qui il appartenait, on n'admettait sur les listes des jurés que des protestants connus. La succession d'un protestant dont les héritiers directs étaient catholiques passait à son plus proche héritier protestant, comme si les héritiers catholiques étaient prédécédés. Tout mariage contracté entre protestant et catholique était nul de plein droit, encore qu'un grand nombre d'enfants en fût né. Tout prêtre catholique qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant, ou entre deux protestants, était condamné à être pendu.

Toute femme, épouse d'un catholique, qui voulait devenir protestante, sortait par cela même de la puissance de son mari, et participait à tous ses biens, quelque répréhensible qu'eût d'ailleurs été sa conduite, soit comme épouse, soit comme mère. Si le fils d'un père catholique se faisait protestant, ce fils devenait

maître de tous les biens de son père, lequel ne pouvait plus en vendre, engager ou léguer une partie quelconque, à quelque titre qu'il les possédât et quand bien même ils eussent été le fruit de son travail (1). »

Louis XIV, ainsi qu'on l'a vu, ne s'était proposé de suivre, dès le commencement de son règne, aucun plan pour l'extirpation de l'hérésie; on peut juger, au contraire, par les Mémoires qu'il a laissés, qu'il ne songeait à réduire les huguenots par aucune rigueur nouvelle : il voulait observer, dans les bornes d'une justice étroite, les édits qu'ils avaient obtenus de ses prédécesseurs, et ne rien leur accorder au delà, récompenser ceux qui se convertiraient, animer les évêques à travailler à leur instruction. Lors de la suppression des chambres mi-parties il avait daigné rassurer lui-même les ministres calvinistes et leur promettre qu'ils ne seraient pas plus inquiétés sous son règne que ceux de leur religion ne l'avaient été au temps de son aïeul. Ces assurances n'étaient pas tout à fait sincères, mais le roi n'en croyait pas moins nécessaire de se maintenir en paix avec les protestants et d'éviter tout ce qui serait pour eux prétexte à de nouvelles plaintes. Comment naquit dans les conseils de Louis XIV ce projet de détruire les calvinistes en France? Faut-il le dire? L'oppression de l'hérésie était demandée par l'opinion publique; tous les ordres de l'État, depuis le clergé jusqu'aux classes populaires, déclamaient contre les protestants et leur attribuaient tous les malheurs qui arrivaient.

(1) Cobbet, *Hist. de la réforme d'Angleterre*, lettre 15.

Le petit-fils de Louis XIV, l'élève de Fénelon, faisant allusion aux circonstances qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, nous initie à la pensée du roi.

« Quoiqu'il sût assez, dit-il, que les hugenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs priviléges que l'injustice et la violence, quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France, les armes à la main, Sa Majesté, néanmoins, voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti ; elle eut des conférences sur cette affaire avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume, et, dans un conseil de conscience particulier, dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses : la première, que le roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se couvrir comme d'un bouclier sacré ; la seconde, que, si Sa Majesté le pouvait licitement, elle le devait à la religion et au bien de ses peuples. Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, laissa mûrir son projet (1). »

Bossuet, abordant la question de principe, s'exprimait ainsi : « Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie ; autrement il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans tout l'État l'idolâtrie, le mahométisme,

(1) *Mémoire* du duc de Bourgogne, cité par l'abbé Proyart.

le judaïsme, toute fausse religion... » Il ajoute : « Les princes chrétiens ont imité les exemples de l'Écriture, mêlant, selon l'occurrence, la rigueur à la condescendance. Il y a de fausses religions qu'ils ont cru devoir bannir de leurs États sous peine de mort; mais je ne veux exposer ici que la conduite qu'ils ont tenue envers les schismes et les hérésies; ils en ont ordinairement banni les auteurs. Pour leurs sectateurs, en les plaignant comme des malades, ils ont employé, avant toutes choses, pour les ramener, de douces invitations. L'empereur Constantin fit supporter aux Donatistes des aumônes abondantes, sans y ajouter autre chose qu'une exhortation pour retourner à l'unité, dont ils s'étaient séparés avec un aheurtement et une insolence inouïe. Quand les empereurs virent que ces opiniâtres abusaient de leur bonté et s'endurcissaient dans l'erreur, ils firent des lois pénales qui consistaient principalement en des amendes considérables; ils en vinrent jusqu'à leur ôter la disposition de leurs biens et à les rendre intestables. L'Église les remerciait de ces lois, mais elle demandait toujours qu'on n'en vînt point au dernier supplice.... En d'autres temps on a usé de châtiments plus rigoureux, et c'est principalement envers les sectes qu'une haine envenimée contre l'Église, un aheurtement impie, un esprit de sédition et de révolte portait à la fureur, à la violence, au sacrilége (1). » Ces dernières circonstances ne se rencontraient que trop dans les annales du calvinisme.

Louis XIV fut donc entraîné vers cette mesure de

(1) *Politique tirée de l'Écriture sainte*, livre VII.

révocation par les réclamations de ses contemporains ; s'il se trompa, la France tout entière fut complice de son erreur, et il ne fit que se rendre l'instrument de l'opinion publique. On voit toutefois qu'il procéda avec une lenteur circonspecte fort éloignée de l'emportement de son caractère absolu. De 1665 à 1685 il y eut un édit, vingt-deux déclarations et vingt-huit arrêts du conseil donnés tour à tour pour miner lentement le calvinisme. Ces actes divers portent l'empreinte des mœurs judiciaires d'une époque où la répression était cruelle, la prévention farouche; le pouvoir s'y trouvait froidement en guerre contre une portion du peuple. Le prosélytisme, en religion comme en politique, cède à des entraînements dont aux époques de calme ou d'indifférence on se rendrait à peine compte. Le gouvernement de Louis XIV, acceptant la mission de convertisseur, chercha à faire des catholiques par tous les moyens dont usent les gens imbus de convictions inexorables : menaces, promesses, récompenses, châtiments, il ne négligea rien. C'est la marche ordinaire du zèle que la résistance irrite; et n'avons-nous pas vu, depuis un demi-siècle, les partis qui ont tour à tour dominé en France employer, pour propager leurs principes, la force, qui impose le silence et commande la résignation ? Un fait à remarquer c'est l'erreur dans laquelle sont tombés la plupart des historiens qui ont attribué les persécutions dirigées contre les calvinistes à l'influence de madame de Maintenon et aux suggestions d'une conscience scrupuleuse, toujours puissantes sur l'esprit d'un vieillard. D'une part Louis XIV n'était

pas affaibli par l'âge lorsqu'il révoqua l'édit de Nantes : il était à peine âgé de quarante-sept ans. Quant à l'intervention de madame de Maintenon, elle fut de peu de poids dans une question de cet ordre. Vingt ans avant d'avoir secrètement épousé cette femme célèbre Louis XIV avait préludé à la révocation de l'édit de Nantes par une série de mesures de répression et de réaction que l'acte de 1685 résuma et compléta, mais qui n'en avaient pas moins préparé cette mesure. Madame de Maintenon n'était rien alors dans les conseils ni dans les actes du roi. Si elle applaudit, comme tous les contemporains, à la révocation de l'édit de Nantes, elle ne fit que céder à l'entraînement général. Disons même à sa louange qu'elle ne cessa de déplorer les rigueurs tout à fait regrettables qui présidèrent à l'exécution de l'ordonnance de 1685, et son opposition à cet égard se montra même si vive, si sérieuse, que le roi, étonné d'un mécontentement qui renfermait une véritable leçon, s'en indigna, et la considéra comme l'indice d'une conversion imparfaite, comme le symptôme d'un retour de madame de Maintenon aux idées de ses anciens frères, les calvinistes.

Parmi les ordonnances de Louis XIV rendues contre le calvinisme, les unes privaient les protestants de toutes fonctions administratives, les autres leur enlevaient leurs temples, leurs ministres, les moyens même de baptiser leurs enfants selon leur foi et d'assister à leurs prêches. « Les réformés, avait dit l'avocat général Talon, ne sont soufferts que par tolérance, comme une chose qu'on voudroit bien qui ne fût pas ; aussi

les affaires qui les regardent (en justice) ne doivent pas être expliquées favorablement, mais à la rigueur. » On ordonna une révision générale de tous les lieux d'exercice, ce qui offrit l'occasion d'en supprimer beaucoup. On regardait un grand nombre de ces lieux comme usurpés; plusieurs l'étaient en effet, et l'autorité, pour les maintenir, exigeait des preuves par titres ou par une possession constatée au moment de l'édit de Nantes, preuves qu'il était souvent impossible de faire. Les calvinistes ayant commencé à émigrer pour se soustraire à ce régime, Colbert fit rendre, au mois d'août 1669, un édit qui leur défendait, sous peine de mort, de sortir sans permission du royaume. Au mois de mai 1682 on décerna contre ces fugitifs la peine des galères perpétuelles. Au mois de juin de la même année il fut défendu aux pères et aux mères, sous peine des galères, de donner leur consentement au mariage de leurs enfants réfugiés à l'étranger. Un autre édit promit aux dénonciateurs la moitié des confiscations imposées aux émigrants. Dès le mois de mai 1679 une loi avait banni à perpétuité du royaume les relaps; en 1681 une déclaration du conseil porta qu'il serait permis de recevoir les abjurations des enfants de sept ans; ceux-ci furent autorisés à quitter la maison paternelle et à intenter procès à leurs pères, à leurs mères ou à leurs tuteurs, pour les obliger à leur faire une pension. Une déclaration du mois de juillet 1685 défendit, sous peine de bannissement, aux parents protestants d'un enfant né d'un père protestant et d'une mère catholique, de veiller sur lui en qualité de tuteurs. Au mois d'août de la même année cette dé-

fense fut appliquée aux parents protestants des enfants dont les pères et les mères étaient morts dans le calvinisme. On recommanda aux intendants d'assurer aux convertis toutes sortes d'avantages, et d'éloigner au contraire des fonctions publiques ceux qui ne paraissaient pas portés à se convertir. On défendit de recevoir ces derniers dans les corporations d'artisans, où du reste il ne leur était pas toujours facile d'entrer. Au mois de septembre 1684 un arrêt du conseil interdit aux protestants de retirer dans leurs maisons aucun pauvre calviniste. Plusieurs arrêts successifs leur défendirent d'embrasser les professions de médecin, avocat, imprimeur, libraire, chirurgien, apothicaire, orfévre, droguiste, sage-femme. Défense fut faite à tous gens de justice, sous peine d'amende, de prendre un clerc protestant, à tous ecclésiastiques de donner leurs terres à bail à des fermiers protestants, aux artisans protestants de prendre des apprentis de leur secte. A ce système de compression exercé envers les calvinistes demeurés fermes dans leur hérésie on en joignit un autre tout de récompense en faveur de ceux qui auraient abjuré : à ceux-ci on accordait des exemptions de tailles, de tutelle et de contributions locales; des surséances pour le payement des dettes; la permission de se marier sans le consentement de leurs parents huguenots; des préférences pour l'admission aux charges et aux emplois de robe, de finances et de commerce, et même pour les grades militaires. On multiplia les écrits destinés à ruiner dans l'opinion du peuple les doctrines protestantes : les cartons de M. de La Reynie constatent que plus de huit cent mille

francs furent consacrés à l'achat de livres, à leur reliure, à leur envoi dans les provinces; des commissaires spéciaux étaient nommés à cet effet; on rédigeait Mémoires sur Mémoires pour suivre les progrès de ces distributions et leurs heureux résultats. Les intendants étaient chargés de cet acte de police, comme à d'autres époques des fonctionnaires d'un autre nom furent chargés de répandre des brochures politiques. On use de tous les moyens contre un parti qu'on veut détruire, quel que soit le principe qui le fait exister. L'argent fut aussi abondamment distribué : tout nouveau converti pauvre, et dans l'impuissance du travail, avait droit à un secours pris sur les fonds de police, réglé par Louis XIV lui-même. Les commissaires de chaque quartier faisaient un rapport sur les nouveaux convertis qui avaient besoin de secours; ces rapports étaient adressés à l'intendant de police, lequel soumettait les propositions définitives au roi. Ces secours variaient de cent cinquante à mille livres; quelquefois même Louis XIV écrivait de sa main : « Vous donnerez trois louis d'or au pétitionnaire, portés sur ma cassette. » Ces secours devenaient des pensions permanentes. Plus souvent de petits dons temporaires étaient faits aux convertis. Étaient-ils vieillards, estropiés, invalides : le lieutenant de police leur assignait cinquante ou soixante livres sur les fonds spéciaux. Un protestant converti, le célèbre Pélisson, fut chargé, dès 1775, d'opérer des conversions avec de l'argent, et les fonds qui passèrent entre ses mains pour cet emploi ne reçurent pas tous la destination que Louis XIV aurait voulu leur attribuer.

Dans le même but, des maisons de refuge furent également constituées pour y recevoir les fils et les filles des protestants convertis, sous le titre de *Nouvelles Converties ;* l'enseignement de l'Église leur était offert dans tous ses développements de grandeur et de mansuétude sous l'immense parole de Bossuet. Madame de Maintenon suivait avec ardeur cette mission. Une indicible surveillance était exercée sur les actes et les paroles des familles protestantes. Comme à toutes les époques où l'autorité craint la puissance et les menées d'un parti, on en pénétrait les moindres démarches. Un bourgeois allait-il au prêche chez l'ambassadeur de Danemark, de Suède ou de Hollande : aussitôt un rapport d'espion dénonçait le numéro du logis. « Les anciens de la religion prétendue réformée, écrivait le savant commissaire Delamare, s'assembloient autrefois chez l'un d'eux pour délibérer sur la distribution des charités du consistoire. Depuis quelque temps il n'y en a plus qui osent souffrir cette assemblée dans leurs maisons. Ils ont depuis pris l'expédient de s'assembler chez M. de Ruvigny toutes les semaines, le samedi ou le lundi, et, de crainte d'être découverts, voici ce qu'ils observent : le sieur de Ruvigny loge au faubourg Saint-Germain ; il y a une boutique de serrurier joignant sa porte, et chez ce serrurier, à la seconde chambre, loge le nommé Chaussel, secrétaire de M. de Ruvigny; et dans la chambre de Chaussel il y a une porte de communication pour entrer chez M. de Ruvigny; de sorte que la plus grande partie des anciens et autres personnes de cette assemblée entrent par la boutique du serrurier, montent à la

chambre de Chaussel, et passent par cet endroit en la maison de M. de Ruvigny (1). »

Cependant le conseil, persévérant dans la voie qu'il avait choisie, retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfants opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse et les autres distinctions précédemment attachées à ces faveurs. On défendit aux pasteurs protestants de s'occuper d'affaires publiques, de s'intituler *ministres de la parole de Dieu*, d'appeler leur religion *réformée* sans ajouter le mot *prétendue*, d'entrer chez les malades, de visiter les prisons, de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique. D'autres mesures répressives furent prises à l'égard des consistoires et des synodes : on transporta aux hôpitaux catholiques les legs et les donations qui se faisaient aux consistoires ; défense fut faite aux protestants d'enseigner les langues, la philosophie, la théologie ; le célèbre collége mixte de Sedan fut supprimé. Avant la révocation de l'édit de Nantes plus de sept cents temples calvinistes avaient été abattus.

Disons-le encore, après avoir résumé cette législation intolérante et dure, qui est si opposée aux idées modernes, les meilleurs esprits approuvèrent alors le système du gouvernement de Louis XIV. D'Aguesseau, l'un des intendants les plus modérés, vit avec bonheur, dit le chancelier son fils, « l'usage de ces lois temporelles, dont je ne doute pas qu'il n'ait

(1) *Rapports de police adressés au lieutenant de la Reynie*, Bibl. imp., vol. coté 791^5, t. I, suppl.

inspiré plusieurs, par lesquelles le roi excluoit les protestants des fonctions publiques. Étant le maître de ses grâces, il pouvoit très-justement ne pas les faire tomber sur ceux qui étoient suspects à l'État, soit par la différence même de leur religion, soit par une pente secrète à la révolte qu'elle leur avoit inspirée autrefois, soit enfin par un esprit de parti qui se conserve toujours dans toutes les sectes, ce qui en forme comme un corps séparé du reste des citoyens ou comme une espèce de république... Aucune loi ne lui paroissoit devoir être si rigoureusement interprétée que celle où des sujets rebelles avoient forcé leur roi, les armes à la main, de leur accorder le pouvoir d'élever dans son royaume autel contre autel... Il considéroit la religion protestante comme une place forte qu'il falloit se garder de vouloir prendre d'assaut, mais qu'on devoit attaquer à la sape en gagnant tous les jours du terrain sur elle, jusqu'à ce qu'on l'eût réduite insensiblement à être si peu de chose qu'elle tombât enfin comme d'elle-même (1). » Ces dernières lignes ne font après tout que résumer le système invariablement suivi à l'égard des protestants depuis Marie de Médicis jusqu'à la mort de Colbert ; le gouvernement prenait à peine la précaution de dissimuler le but qu'il cherchait à atteindre, mais tous ses actes parlaient d'eux-mêmes. En agissant ainsi le pouvoir ne croyait user ni de ruse, ni de tromperie, ni de violence ; il avait la conviction d'être sur le terrain du droit et du devoir.

(1) *Discours sur la vie de M. d'Aguesseau, conseiller d'État*, par M. le chancelier d'Aguesseau, son fils.

On ne saurait croire jusqu'à quel point le roi, ses conseillers, le clergé de France et la société du dix-septième siècle se faisaient illusion sur le succès de cette politique.

Le 25 juillet 1685 l'assemblée du clergé s'exprimait ainsi : « Il faut l'avouer, Sire, quelque intérêt que nous ayons à l'extinction de l'héresie, notre joie l'emporterait peu sur notre douleur si, pour surmonter cette hydre, une fâcheuse nécessité avait forcé votre zèle de recourir au fer et au feu, comme on a été obligé de faire sous les précédents rois. Nous ferions des vœux pour le succès de vos armes sacrées; mais nous ne verrions qu'avec tremblement les terribles exécutions dont le Dieu des vengeances vous ferait l'instrument redoutable; nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques sur vos victoires, et nous gémirions en secret sur un triomphe qui, avec la défaite des ennemis de l'Église, envelopperait la perte de nos frères. Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'hérésie que par la douceur et la sagesse du gouvernement; que vos lois, soutenues de vos bienfaits, sont vos seules armes, et que les avantages que vous remportez ne sont dommageables qu'au démon de la révolte et du schisme, nous n'avons que de pures actions de grâces à rendre au Ciel, qui a inspiré à Votre Majesté ces doux et sages moyens de vaincre l'erreur, et de pouvoir, en mêlant avec *un peu de sévérité* beaucoup de grâces et de faveurs, ramener à l'Eglise ceux qui s'en trouvaient malheureusement séparés (1). »

(1) *Procès-verbal de l'assemblée du clergé en* 1685; discours de l'archevêque de Rouen.

En réalité, on travaillait à l'œuvre de la révocation depuis trois ans : déjà on avait aboli le prêche, détruit les temples, proscrit les ministres ; des régiments entiers de dragons étaient envoyés partout où la persistance religieuse aurait pu se changer en rébellion. Sous prétexte de logements de troupes on imposait les villages, et chaque feu de huguenot payait le triple des catholiques, si bien que les populations fuyaient à l'approche des compagnies de dragons, qui combattaient à pied et à cheval, dans les défilés comme en plaines ; et tout cela provoquait à peine de la pitié parmi les populations catholiques, car aux temps d'émotion les grands partis n'ont pas de tolérance, et, quand les adversaires sont frappés, on s'en félicite comme d'une victoire. La révocation de l'édit de Nantes fut présentée au conseil en avril et arrêtée au mois d'août 1685. Il y eut plusieurs longues réunions chez le vieux chancelier Le Tellier, qui s'était posé comme le promoteur le plus ferme des édits contre les protestants. Le chancelier Le Tellier ne pouvait pas croire qu'on pût avoir d'autre foi, d'autre pratique que la foi et la pratique catholiques ; aussi mourut-il dans la joie de son âme, en entonnant le *Nunc dimittis*, le jour où l'œuvre de révocation lui parut consommée par la signature royale et par la sienne.

Le 22 octobre 1685 Louis XIV déclara pour jamais abolies les concessions que son aïeul Henri IV avait faites aux huguenots par l'édit donné à Nantes en l'année 1598.

Dans le préambule du nouvel édit, le roi disait « que, la paix lui ayant permis de s'appliquer à obtenir la

réunion à l'Église catholique de ceux qui s'en étoient séparés, ainsi que l'avoient toujours espéré et recherché les deux rois ses prédécesseurs, ce dont malheureusement ils avoient été empêchés par les guerres avec les étrangers et les agitations du royaume, et ses soins ayant eu la fin qu'il s'étoit proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de ses sujets de la religion prétendue réformée avoit embrassé la catholique, ce qui rendoit l'exécution de l'édit et tout ce qui avoit été ordonné en faveur de ladite religion inutile, il avoit jugé qu'il ne pouvoit rien faire de mieux, pour effacer la mémoire des troubles et celle des maux que les progrès de cette fausse religion avoient faits dans le royaume, que de révoquer ledit édit (1). »

(1) Suivaient les articles ; nous les transcrivons ci-après.

I. Sçavoir faisons que Nous, pour ces causes et autres à ce nous mouvant, et de notre certaine science, pleine puissance, et autorités royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, supprimons et révoquons l'édit du roi notredit ayeul, donné à Nantes au mois d'avril mil cinq cens quatre-vingt-dix-huit, en toute son étenduë, ensemble les articles particuliers arrestez le deuxième may ensuivant, et les lettres patentes expédiées sur iceux, et l'édit donné à Nismes au mois de juillet mil six cens vingt-neuf ; les déclarons nuls et comme non advenus, ensemble toutes les concessions faites tant par iceux que par d'autres édits, déclarations et arrests, aux gens de ladite R. P. R., de quelque nature qu'elles puissent être, lesquelles demeureront pareillement comme non advenuës ; et en conséquence voulons et nous plaist que tous les temples de ceux de ladite R. P. R. situez dans notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, soient incessamment démolis.

II. Défendons à nosdits sujets de la R. P. R. de plus s'assembler pour faire l'exercice de religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse estre, mesme d'exercices réels ou de bailliages, quand lesdits exercices auroient esté maintenus par des arrests de nostre conseil.

III. Défendons pareillement à tous seigneurs, de quelque condition

En conséquence, tous les priviléges et tous les droits dont les protestants jouissaient encore dans le royaume étaient pour jamais supprimés ; l'exercice de leur re-

qu'ils soient, de faire l'exercice dans leurs maisons et fiefs, de quelque qualité que soient lesdits fiefs, le tout à peine, contre tous nosdits sujets qui feroient ledit exercice, de confiscation de corps et de biens.

IV. Enjoignons à tous ministres de ladite R. P. R. qui ne voudront pas se convertir et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance quinze jours après la publication de notre present Édit, sans y pouvoir séjourner au delà, ni pendant ledit temps de quinzaine faire aucun presche, exhortation, ni autre fonction, à peine des galères.

V. Voulons que ceux desdits ministres qui se convertiront continuent à jouir, leur vie durant, et leurs veuves après leur décès, tandis qu'elles seront en viduité, des mesmes exemptions de taille et logement de gens de guerre dont ils ont joui pendant qu'ils faisoient la fonction de ministres, et, en outre, nous ferons payer ausdits ministres, aussi leur vie durant, une pension qui sera d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient en qualité de ministres, de la moitié de laquelle pension leurs femmes jouiront aussi après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité.

VI. Que si aucuns desdits ministres désirent se faire avocats ou prendre les degrez de docteurs ès loix, Nous voulons et entendons qu'ils soient dispensez des trois années d'étude prescrites par nos déclarations, et qu'après avoir subi les examens ordinaires, et par iceux esté jugez capables, ils soient receus docteurs, en payant seulement la moitié des droits que l'on a accoustumé de percevoir pour cette fin en chaque Université.

VII. Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfans de ladite R. P. R., et toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession, telle qu'elle puisse estre, en faveur de ladite religion.

VIII. A l'égard des enfans qui naistront de ceux de ladite R. P. R., voulons qu'ils soient dorénavant baptisez par les curez des paroisses. Enjoignōns aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet-là, à peine de cinq cens livres d'amende, et de plus grande s'il y échet; et seront ensuite les enfans élevez en la religion catholique, apostolique et ro-

ligion était interdit par tout le royaume sans exception; les ministres de ce culte étaient condamnés à sortir de France sous quinzaine; des pensions et des récompenses étaient accordées à ceux qui se convertissaient; il était défendu aux huguenots de tenir des écoles; il était enjoint aux parents et aux tuteurs de faire élever leurs enfants ou leurs pupilles dans la religion catholique; amnistie et restitution de biens

maine; à quoi nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main.

IX. Et pour user de notre clémence envers ceux de nos sujets de ladite R. P. R. qui se seront retirez de nostre royaume, païs et terre de nostre obéissance avant la publication de notre présent Édit, Nous voulons et entendons qu'en cas qu'ils y reviennent, dans le temps de quatre mois du jour de ladite publication, ils puissent et leur soit libre de rentrer dans la possession de leurs biens, et en jouir tout ainsi et comme ils auroient pu faire s'ils y estoient tousjours demeurez; au contraire, que les biens de ceux qui dans ce temps-là de quatre mois ne reviendront pas dans notre royaume, ou païs et terre de notre obéissance, qu'ils auront abandonnez, demeurent et soient confisquez, en conséquence de notre Déclaration du 20 du mois d'aoust dernier.

X. Faisons très-expresses et itératives défenses à tous nos sujets de ladite R. P. R. de sortir, eux, leurs femmes et enfants, de nostredit royaume, païs et terres de notre obéissance, ni d'y transporter leurs biens et effets, sous peine pour les hommes des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes.

XI. Voulons et entendons que les Déclarations rendues contre les relaps soient executées selon leur forme et teneur.

XII. Pourront au surplus lesdits de la R. P. R., en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes et lieux de nostre royaume, païs et terres de notre obéissance, et y continuer leur commerce, et jouir de leurs biens sans pouvoir estre troublez ni empeschez, sous prétexte de ladite R. P. R., à condition, comme dit est, de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de prières, ou de culture de ladite religion, de quelque nature qu'il soit, sous les peines ci-dessus de confiscation de corps et de biens.

étaient promises à ceux des émigrants qui rentreraient en France dans le délai de quatre mois; les peines afflictives prononcées contre les relaps étaient maintenues; enfin il était permis aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on pût les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblassent pas pour l'exercer.

Ce coup d'État, dirigé contre le calvinisme, et qui a donné lieu, depuis un siècle, à de si vives récriminations, fut accueilli avec enthousiasme par la société catholique contemporaine de Louis XIV : c'est là un fait acquis à l'histoire, et les témoignages abondent.

Nous disions tout à l'heure que le chancelier Le Tellier, qui avait revêtu de son contre-seing l'édit de révocation, rendit grâces à Dieu de ce qu'un pareil honneur avait été réservé à ses vieux jours; Bossuet, qui croyait volontiers à la puissance de la force, célébra en termes pompeux ce qu'il croyait être la conversion et la défaite dernière de l'hérésie. « Ne laissons pas, s'écria-t-il, de publier ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs ! Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église; agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente, hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent que, avant qu'il y eût des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuraient unies et s'entretenaient longtemps. Mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu

suscita des princes chrétiens, et qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettait pas aux hérétiques de s'assembler en public, et le clergé, qui veillait sur eux, les empêchait de le faire en particulier. De cette sorte la plus grande partie se réunissait, et les opiniâtres mouraient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvaient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes. Ainsi tombait l'hérésie avec son venin, et la discorde rentrait dans les enfers, d'où elle était sortie. Voilà ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Eglise; mais nos pères n'avaient pas vu comme nous une hérésie invétérée tomber tout à coup; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne (1). » Le rival de Bossuet, le

(1) *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier,* 25 janvier 1686.

doux et académique Fléchier, abordant le même sujet, se laissait aller à de pareils transports. « Je vois, disait-il, je vois la droite du Très-Haut changer ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie fatale qui séparait depuis longtemps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre. Je vois des enfants égarés revenir en foule au sein de leur mère, la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonge, une nouvelle Église se former dans l'enceinte de ce royaume, et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue, par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber tout d'un coup, comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques et de la puissance souveraine, qui l'invite ou qui la menace (1)! »

On se lasserait à citer les orateurs illustres, les écrivains éminents, les gens de guerre, les courtisans, les femmes célèbres, tous les représentants de la société d'alors qui partagèrent la même confiance, s'associèrent au même triomphe, et bénirent la révocation de l'édit de Nantes comme un acte de réparation et de justice. Les résistances et les luttes qui surgirent, et qu'on n'avait pas su prévoir, ne modifièrent pas la conviction du roi et du peuple; elles ne firent que pousser la société à se défendre par un surcroît de rigueur et de défiance.

Le dernier article de l'édit de révocation avait laissé aux protestants la liberté privée de conscience, et,

(1) Fléchier, *même sujet.*

sous ce rapport, les huguenots étaient encore moins rigoureusement traités en France que ne l'étaient les catholiques dans certains pays protestants. Il est vrai de dire que cette disposition de l'édit ne tarda pas à être ouvertement violée par le zèle outré des préposés chargés d'en assurer l'exécution. Tantôt on eut recours aux sévérités d'une police ombrageuse (1), tantôt

(1) Un premier ordre du roi porta tout entier sur le séjour des protestants à Paris; un certain nombre y étaient venus chercher refuge des villages environnants, afin d'éviter la charge des gens de guerre et de s'abriter sous le tumulte de la cité. Le roi disait : « Sa Majesté a ordonné et ordonne que, dans quatre jours, pour tout délai, tous ceux de ladite religion qui ne sont habitués que depuis un an dans la ville de Paris en sortiront pour se retirer dans le lieu ordinaire de leur demeure, à peine de 1,000 livres d'amende. Fait défenses de leur donner retraite, sous les mêmes peines que dessus. » Toute mesure politique contre les personnes, tout coup d'État contre un parti est habituellement suivi d'une réaction contre la presse. La révocation de l'édit de Nantes fut accompagnée d'un mandement spécial de l'archevêque de Paris, proscrivant deux mille huit cents ouvrages, livres ou brochures, divisés en matières politiques, religieuses ou morales : c'est le plus large Index du temps.

La presse huguenote n'avait d'ailleurs rien respecté; jamais il ne s'était vu un tel débordement de doctrines antiroyalistes et anticatholiques; c'étaient des pamphlets du seizième siècle avec plus de hardiesse encore, car le pouvoir civil et la souveraineté n'étaient pas respectés par de fougueux écrivains. Des mesures de rigueur matérielle accompagnaient les actes de police politique; les formules de lettres de cachet se multipliaient par milliers; on assignait par ordre de police une résidence à tel bourgeois de Paris qui ne voulait pas se convertir; on l'envoyait à Orléans, à Bourges, à Lyon, pour y être placé sous une surveillance particulière. Ces lettres de cachet étaient ainsi conçues : « De par le roi, il est ordonné au nommé Dalaix de se rendre incessamment en Bretagne, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre, à peine de désobéissance. Fait à Versailles, le 11e jour du mois de décembre 1685. »

Les commissaires de chaque quartier dressaient des états exacts de la fortune et des propriétés de chaque habitant qui professait la religion calviniste. On y disait quelles maisons possédaient les huguenots; avaient-ils

les gouverneurs, les intendants et les commandants militaires dans les provinces se crurent autorisés à employer la violence pour contraindre les calvinistes à se convertir, et leur excès de zèle ne fut point désavoué. Telle fut l'origine des *dragonnades*, expéditions qui consistèrent à envoyer des dragons dans les campagnes et à entreprendre un système de conversion par les vexations ou le sabre. Désobéi pour la première fois, le Gouvernement montra une ardeur farouche qui se communiqua à ses agents, à ses soldats et à ses officiers. Chaque jour empira la situation des malheureux qui se voyaient placés entre leurs croyances ou les galères, et qui n'avaient pas même la triste ressource

laissé des meubles : on se hâtait d'en faire l'inventaire. Le huguenot étant mort civilement, les ordonnances royales, les arrêts du parlement décidaient que la famille catholique pouvait légitimement se pourvoir devant le Châtelet afin de se faire mettre en possession, et, s'il n'y avait pas de catholiques, la succession tombait en déshérence au profit du roi.

Des ordres particuliers étaient donnés pour arrêter les chefs du parti protestant. « De par le roi, il est ordonné à La Guerre, valet de pied de Sa Majesté, de se transporter incessamment dans la maison du sieur Claude, ci-devant ministre de la religion prétendue réformée, à Charenton, et de lui faire commandement, de la part de Sa Majesté, de sortir de la ville de Paris dans vingt-quatre heures au plus tard, pour se retirer incessamment hors du royaume ; à l'effet de quoi ledit La Guerre l'accompagnera jusque sur la frontière par laquelle il désirera sortir. Fait à Fontainebleau, le 21 octobre 1685. Louis. »

Pendant longtemps toute la police de Paris ne fut plus occupée qu'à surveiller l'exécution du coup d'État qui révoquait l'édit de Nantes, car l'intérêt politique se concentrait tout entier dans cette mesure. Des rapports secrets suivent avec une attention scrupuleuse tous les actes des calvinistes. S'il arrive des étrangers à Paris, gentilshommes, bourgeois ou roturiers, l'on s'informe s'ils ont accédé à la loi et à l'organisation catholique. Cette abjuration est-elle sincère? En a-t-on un certificat dûment signé par l'évêque? Remplit-on les devoirs que cette loi impose?

de pouvoir fuir du royaume : les lois les plus dures punissaient l'émigration. A chaque page de cette législation on rencontre la peine de mort, l'infamie, la confiscation des biens ; mais ces précautions barbares étaient éludées par le désespoir, et plus de cent mille calvinistes de tout âge et de tout sexe parvinrent à sortir de France.

Hâtons-nous de le dire encore, pour justifier, s'il est possible, la mémoire de Louis XIV de ces rigueurs odieuses : il fut facilement induit en erreur. Ce prince ne consentit qu'à regret à fortifier l'exécution de ses lois par des mesures violentes et par l'effusion du sang ; mais on le rassurait en lui faisant accroire que ces mesures, par le seul effet de la menace, contraindraient tous les dissidents au devoir, et qu'il ne serait pas nécessaire de les pousser jusqu'aux dernières extrémités. On le trompait en mettant sous ses yeux de longues listes de convertis, dont la plupart se hâtaient de retourner à l'hérésie dès qu'ils croyaient pouvoir le faire sans danger. On abusait de sa confiance en lui présentant comme sérieuses ces abjurations à six livres par personne, qu'il payait de ses deniers et qui ne servaient qu'à alimenter des trafics hypocrites. Quand par hasard le cri des protestants parvenait jusqu'à lui il s'indignait des excès commis en son nom, il en punissait les auteurs ; mais le châtiment ordinaire des rois absolus est de ne connaître la vérité que par ceux qui ont intérêt à la dissimuler.

Il est certain que Louis XIV, en méditant de longue main la ruine du protestantisme en France, ne s'était préparé ni aux violences, ni aux rigueurs auxquelles

il se vit nécessairement entraîné quand la lutte se fut engagée. Voici, à l'appui de ce que nous disons, comment Louis XIV explique lui-même dans ses Mémoires sa politique à l'égard des calvinistes : « ... J'ai cru que le meilleur moyen de réduire peu à peu les huguenots de mon royaume était de ne les point presser du tout par aucune rigueur nouvelle contre eux, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu sous les règnes précédents, mais aussi de ne leur accorder rien de plus, et d'en renfermer l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance le pourraient permettre... Je nommai pour cela des commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes. Je fis cesser avec soin partout les entreprises de ceux de cette religion, alors qu'ils commençaient à établir des assemblées secrètes et des écoles de leur secte... Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus, et je l'ai assez ponctuellement observé depuis, de n'en faire aucune à cette religion, et cela par bonté, non par aigreur, pour les obliger par là à considérer de temps en temps d'eux-mêmes, et sans violence, si c'était par quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec mes autres sujets. Pour profiter cependant de l'état où ils se trouvaient d'écouter plus volontiers qu'autrefois ce qui pouvait les détromper, je résolus aussi d'attirer, mais par des récompenses, ceux qui se rendraient dociles, d'animer autant que je pourrais les évêques, afin qu'ils travaillassent à les instruire et leur ôtassent les scandales qui les éloignaient quelquefois de nous ; de ne mettre enfin dans les premières places, ni dans tou-

tes celles dont j'ai la nomination, que des personnes de piété, d'application et de savoir, capables de réparer, par une conduite toute contraire, les désordres que celle de leurs anciens prédécesseurs avait principalement causés dans l'Église. » Ajoutons d'ailleurs que ces paroles modérées devancèrent de plusieurs années la révocation de l'édit de Nantes, et que Louis XIV, lorsqu'il eut pris le parti d'en finir avec le calvinisme, consentit à des mesures bien autrement décisives et sévères. On remarqua même que, de 1665 à 1685, sa rigueur à l'égard des protestants s'accrut à mesure que le sentiment de ses égarements et de ses désordres lui causa de plus vifs remords ; on eût dit que, pour étouffer le cri de sa conscience, et, s'il est permis de parler ainsi, pour donner des garanties à l'Église, trop souvent attristée par ses scandales, il croyait nécessaire de sévir avec plus d'énergie contre les ennemis de la foi.

Les calvinistes, frappés au cœur, retrouvèrent pour lutter contre les édits du gouvernement royal cette obstination et cette fureur qui, sous les derniers Valois, avaient abreuvé de tant de sang le sol de la France. Traqués et surveillés dans les villes, ils cherchèrent, pour s'y réunir, des lieux incultes, des bois épais, des retraites inaccessibles, où leurs ministres, bravant les supplices, venaient recommencer le prêche et recommander la persévérance. Ces *assemblées du désert* (elles furent ainsi désignées) se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et le Gouvernement n'osa s'y opposer avec une trop grande sévérité ; appelé de nouveau à soutenir la guerre contre l'Europe,

il ne voulut pas ajouter aux nombreux embarras de cette situation. Les jours de répression et de colère ne devaient que trop promptement venir, et nous ne tarderons pas à raconter les luttes sanglantes dont plusieurs provinces du royaume furent le théâtre.

Or, tandis que Louis XIV, dominé par les illusions de sa puissance, jetait le gant au protestantisme et à l'Europe, l'Angleterre était le théâtre d'événements graves, dont le contre-coup ne devait pas tarder à se faire sentir en France.

Le règne de Charles II avait été troublé par des guerres et des révoltes. Ce triste roi, méprisé des catholiques à cause de ses désordres, n'avait cessé d'être en butte à la haine des anglicans, des presbytériens, des puritains, et de toutes les sectes de son royaume, qui le soupçonnaient, non sans motif, d'être secrètement attaché par la croyance aux doctrines de l'Église romaine et de voir avec déplaisir les progrès du protestantisme. Il n'entre pas dans le cadre qui nous est assigné de raconter ici les phases nombreuses, diverses et multipliées de la lutte engagée entre ce roi et son peuple. Elle ne fut jamais ouverte, comme celle qui se termina par la déchéance et la mort de Charles Ier, mais elle fut sourde, opiniâtre, persévérante, bien que désavouée et dissimulée de part et d'autre.

Dès l'année 1662, l'épiscopat ayant été rétabli en Angleterre, un nouveau parlement, dans lequel les presbytériens ne comptaient plus que cinquante-six membres, avait condamné au feu le *covenant* et voté l'acte *d'uniformité*, portant que tout ministre devait

recevoir l'ordination épiscopale, approuver sans réserve le livre des prières communes et prêter serment d'obéissance canonique. C'était un coup de mort porté aux presbytériens; deux mille ministres de cette secte avaient refusé de souscrire à la nouvelle loi, et depuis lors la résistance des non-conformistes s'était plusieurs fois traduite par la guerre civile. Cependant les grandes difficultés dans lesquelles l'Angleterre se trouvait engagée, sur le continent et sur les mers, durant ses guerres contre la Hollande ou la France, avaient fait diversion aux esprits et n'avaient pas permis aux rebelles de prévaloir contre l'ordre établi par les Stuarts. Après la conclusion de la paix de Nimègue (1678) les choses prirent une autre face.

Depuis le bill d'uniformité, les *Saints* d'Écosse se rendaient, chaque dimanche, dans les lieux déserts et les montagnes qui servaient de refuge aux ministres non conformistes; une loi sévère avait été portée contre ces réunions ou *conventicules*; on avait cantonné des troupes dans les villages où le peuple ne fréquentait plus l'église, et l'on avait emprisonné, dans les provinces du sud-ouest, plusieurs personnes suspectes ou convaincues de rébellion. Alors les presbytériens commencèrent à se rendre en armes à leurs assemblées secrètes. Le duc de Lauderdale, lord-commissaire d'Écosse, accrut la sévérité des mesures répressives; mais de là naquit une insurrection déclarée, où figurèrent, comme chefs, beaucoup d'hommes riches et considérés du pays. L'armée presbytérienne fut battue à Pentland-Hills par des troupes

régulières, qui avaient ordre de tuer les prisonniers et de poursuivre les fuyards avec d'énormes chiens de chasse. Après la victoire on exigea de chaque famille, dans les provinces d'Ayr et de Galloway, le serment de ne pas se rendre aux assemblées de religion, et de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge à un ministre errant ou à un presbytérien réfractaire. Sur le refus d'un grand nombre de personnes, on déclara tous les habitants, en masse, rebelles et ennemis du roi, et l'on distribua des pardons en blanc pour tous les meurtres commis sur eux.

Ces rigueurs furent enfin couronnées par une mesure atroce : on autorisa les clans des montagnes du nord à descendre dans la plaine et à y commettre tous les ravages auxquels les exciterait leur vieil instinct de haine nationale contre les habitants. Durant plusieurs mois huit mille montagnards parcoururent dans tous les sens la province d'Ayr et les provinces voisines, pillant et tuant en liberté. Un corps de dragons fut envoyé d'Édimbourg, sous les ordres du fameux Graham de Claverhouse, pour les assister et les protéger dans leur expédition. Quand on jugea qu'elle avait produit son effet, un ordre, scellé du grand sceau, les renvoya (18 février 1679) à leurs montagnes, et les dragons restèrent seuls pour assurer l'entière soumission du pays. Mais le mal qu'on venait de faire aux puritains avait accru leur fanatisme en les réduisant au désespoir; neuf des plus exaspérés, parmi lesquels on distinguait Rathillet, Russel et Balfour, ayant surpris en voyage l'évêque Sharp, que Charles II avait nommé primat d'Écosse (archevêque de Saint-

André), le tirèrent hors de sa voiture et le tuèrent entre les bras de sa fille (mai 1679).

Ce crime, dont on ne put saisir les auteurs, fut vengé sur tout le pays par un redoublement de sévérité. Il s'ensuivit un second soulèvement, plus général et d'un caractère plus redoutable que le premier. L'armée presbytérienne, ralliée autour du drapeau bleu, couleur favorite des covenantaires, remporta une victoire à Drumlog (1er juin), et, après avoir défait la cavalerie de Claverhouse, s'empara de Glascow et rejeta les troupes royales sur Édimbourg. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, une armée commandée par le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, prit sa revanche contre les rebelles. Ceux-ci, vaincus et dispersés sur les bords de la Clyde, à Bothwell-Bridge (22 juin), ne se relevèrent pas de leur défaite, et l'Ecosse, acceptant une sorte d'épiscopat mitigé, se soumit à la suprématie religieuse du roi.

En ce moment l'Angleterre était agitée par la découverte d'une prétendue conspiration, désignée sous le nom de *complot papiste*.

Un misérable, nommé Titus Oatès, qui dans sa jeunesse avait été chassé du collége des jésuites de Saint-Omer, venait d'accomplir une vengeance longtemps méditée. Pour se venger de ceux dont il avait mangé le pain, ce malheureux ne craignit pas d'inventer et de dénoncer un complot formé contre la vie du roi et l'attribua aux jésuites. Le parlement, plutôt par haine contre les catholiques que par intérêt pour le prince, s'empressa d'accueillir cette calomnie. Les contradictions perpétuelles d'Oatès, le peu de confiance que le roi

même parut ajouter à ses révélations, rien n'arrêta un zèle avide de persécuter. Le témoignage d'un homme flétri tint lieu de preuves, et une foule d'Anglais innocents passèrent du tribunal à l'échafaud. Les partisans de l'Église anglicane prétendent que les catholiques inventèrent par représailles le complot appelé *du tonneau de farine*, parce qu'on trouva dans un tonneau rempli de farine ce qu'on disait être les preuves de ce complot. Quoi qu'il en soit, cette dernière fable fut promptement démentie, et du moins le sang ne coula pas pour la confirmer.

Le parlement était animé dans cette scandaleuse affaire d'un désir de persécution et d'une volonté tyrannique dont les chrétiens orthodoxes avaient à redouter la violence; tous les historiens ont constaté, à sa honte, l'opiniâtreté qu'il mettait dans ses remontrances et dans ses refus. Trois fois Charles II fut obligé de le dissoudre. Le même esprit séditieux qui avait vaincu Charles I[er] menaçait la couronne de son fils. La motion d'exclure du trône le duc d'York, devenu l'objet de la haine publique depuis son changement de religion, fut deux fois renouvelée, et, bien que Charles, pour conjurer cet orage, eût proposé des restrictions sévères au pouvoir de son successeur *papiste*, les Communes reprirent pour la troisième fois le bill d'exclusion. Alors arriva la troisième dissolution de l'assemblée, et Charles, encouragé par ses courtisans, par le ressentiment et par la honte, trouva la force de déployer un pouvoir absolu. Vers ce même temps les noms de *whigs* et de *torys* (1) commencèrent

(1) *Whig* est le nom d'une espèce de lait de beurre écossais, dont on

à être en usage, pour désigner celui-là l'opposition et celui-ci le parti de la cour.

La lutte prenait chaque jour un caractère plus sérieux, et le roi, aussi bien que son père, ne trouvait d'autres ressources que dans le despotisme. Ce prince, conseillé, dit-on, par lord Halifax, dépouilla Londres et quelques villes municipales de leurs chartes, et régna jusqu'à sa mort en maître, se contentant de son revenu particulier et d'une pension de cent mille livres sterling qu'il recevait de Louis XIV. Ainsi, par un étrange abus de l'arbitraire royal, les deniers de la France, si péniblement prélevés sur le peuple des campagnes, servaient à assurer au roi d'Angleterre une liste civile que ce prince n'osait plus demander à son peuple.

Vers ce temps-là, en Angleterre, les débats du parlement et de la cour donnèrent naissance au fameux bill d'*Habeas corpus*, l'une des lois fondamentales du royaume ; ce bill statue des peines sévères contre tout juge qui refuse à un prisonnier un acte d'*habeas corpus*, c'est-à-dire un ordre au geôlier de conduire le prisonnier devant le juge et de produire son écrou ; si l'écrou ne renferme pas le motif de l'arrestation, le prisonnier doit être mis sur-le-champ en liberté; si le motif est exprimé, le prisonnier doit être amené devant les juges dans les vingt-quatre heures ou à la première audience, et interrogé à l'audience suivante; enfin, si le délit dont il est accusé n'est pas capital, il

supposait que se nourrissaient les *covenantaires*, et on appelait *torys* des bandits irlandais. Les deux partis faisaient une application injurieuse de ces noms à leurs adversaires.

est admis à fournir caution pour se présenter au terme. Cette institution, dont l'Angleterre se fait un sujet d'orgueil, a plus d'une fois paralysé le développement et les efforts du pouvoir royal.

Or, tandis que le duc d'York pacifiait l'Écosse agitée par les Caméroniens ou disciples du fanatique *Caméron,* qui reniait l'autorité de Charles Stuart, un complot plus redoutable se tramait en Angleterre sous les auspices du duc de Monmouth. Il avait pour principaux complices les lords Shaftesbury, Essex, Crey et Russel, le chevalier Algernon Sidney et John Hampden, petit-fils du fameux parlementaire. Tous étaient d'accord dans leur haine contre le duc d'York, mais ils différaient tous de vues, de motifs et d'objet; Hampden et Russel voulaient maintenir la monarchie, tout en résistant à l'autorité monarchique; Sidney, ce type si vanté de républicanisme désintéressé, qui recevait de l'argent de Louis XIV, voulait vivre à l'aise par le despotisme et mourir noblement pour la liberté; le duc de Monmouth aspirait au trône. Trahis par un agent subalterne, ils furent arrêtés, à l'exception de Shaftesbury, qui alla mourir en Hollande (21 janvier 1683). Sir George Jefferies (Jeffreys), qui de simple avocat était devenu lord-chef de justice ou grand-juge, dirigea leur procès. Essex se coupa la gorge en prison; Russel et Sidney périrent sur l'échafaud; Hampden fut condamné à une amende de quarante mille livres sterling. Quant à Monmouth il obtint sa grâce, qu'il avait sollicitée vivement auprès de son père et du duc d'York.

Depuis lors tout plia sous l'autorité de Charles II et de son frère qui, rétabli dans sa charge de grand-

amiral, exerça sur le pays une influence toute-puissante; toutefois l'inquiétude toujours croissante du règne futur, les prétentions de Marie, fille du duc d'York, et la profonde et froide ambition de son époux, le stathouder Guillaume, prince d'Orange, autour duquel les mécontents de tous les partis commençaient à se rallier, empoisonnèrent les derniers jours d'une cour frivole. Charles II mourut le 16 février 1685. Quelques jours avant sa mort, sur sa demande et grâce aux soins de son frère, il reçut la communion des mains d'un prêtre catholique. Il avait cinquante-quatre ans. Sa fin prématurée fut le fruit de ses débauches, et non du poison, comme l'ont prétendu quelques historiens. En dépit des sympathies que lui vouèrent les torys et un petit nombre d'écrivains, Charles II fut, au demeurant, un prince médiocre dans le bien comme dans le mal, et fort au-dessous d'un temps difficile, qui eût embarrassé même le génie.

La plus légère prévoyance eût dû faire deviner qu'une catastrophe nouvelle menaçait la dynastie des Stuarts lorsque le duc d'York, sous le nom de Jacques II, hérita de la couronne. Secrètement dévoué aux saintes croyances de l'Église catholique, il crut de son devoir et de sa mission d'établir dans le royaume-uni, sinon la suprématie de sa propre religion, du moins la liberté de conscience, et le droit pour chaque citoyen d'exercer son culte. Or, ainsi que nous l'avons fait remarquer ailleurs, c'était là une idée prématurée, une doctrine étrangère aux traditions du dix-septième siècle. Tandis que Louis XIV, appuyé sur les réclama-

tions de son peuple, proscrivait en France le culte calviniste, la nation anglaise, dominée par le protestantisme, ne voulait accorder aucun droit d'asile, aucun lieu de refuge à quiconque professait la religion catholique. Elle n'admettait ni transaction ni pacte avec ce qu'elle osait appeler « l'idolâtrie papiste », et les tentatives des Stuarts devaient échouer contre l'intolérance aveugle de leur pays.

Moins qu'un autre, d'ailleurs, l'héritier et le frère de Charles II pouvait réussir à réconcilier l'Angleterre avec l'idée catholique. Roi d'un peuple qui avait, tout récemment encore, connu la liberté républicaine, et qui se glorifiait de ses lois constitutionnelles, il inclinait vers le despotisme, et l'obstination d'un zèle peu éclairé lui conseillait des réformes qui avaient besoin de s'appuyer sur le pouvoir.

D'un autre côté la nation ne perdait rien de cette irascibilité religieuse qui était toujours la raison ou le prétexte de la résistance. Comme Charles II avait réduit la corruption en système, le parlement était vénal, mais il retrouvait une conscience dès que l'Église anglicane était en péril. En peu de temps les difficultés s'aggravèrent. Toutefois, dès les premiers jours du règne, on crut, de part et d'autre, à une ère prochaine de réconciliation et de concessions.

Le parlement, convoqué après une interruption de quatre ans, se montra plein de confiance dans les dispositions du monarque et lui accorda le même revenu qu'à Charles II. Sur ses entrefaites, les ducs d'Argyle et de Monmouth, tous deux bannis sous le règne précédent, après avoir préparé chez Guillaume II une ex-

pédition contre Jacques II, firent une descente, l'un en Écosse, l'autre en Angleterre. D'Argyle appela aux armes ses vassaux : deux mille accoururent à sa voix avec quelques Caméroniens ; mais lord Dunbarton les dispersa près de la Clyde, et leur chef, fait prisonnier, paya sa révolte de sa tête (20 juin 1685). Monmouth, précédé d'un manifeste qui, qualifiant Jacques II de tyran, l'annonçait lui-même comme libérateur de la patrie, se porta sur Londres et prit le titre de roi. La première rencontre lui fut favorable ; moins heureux à la seconde, près de Sedgemoor (14 juillet), il s'enfuit lâchement lorsque ses troupes combattaient encore. Découvert, après le combat, par le vainqueur, lord Feversham, dans des broussailles, conduit à Londres et présenté à Jacques II, il ne put sauver sa coupable vie par la bassesse de sa soumission. La certitude de la mort lui rendit le courage ; il se montra brave et léger comme Charles II, son père ; il avait toutes les grâces de la courtisane sa mère ; il joua avec la hache, dont il fallut cinq coups pour abattre sa tête (25 juillet). Le grand-juge fit exécuter, dans une tournée surnommée « campagne de Jefferies, » plus de deux cent cinquante complices de Monmouth, et reçut la pairie pour récompense.

Jacques II, attaché de cœur à la religion catholique, voulait, sinon la substituer à l'Église anglicane, du moins la faire marcher de pair avec l'usurpatrice. Missionnaire dans sa propre cour, il avait converti son ministre Sunderland, qui n'était pas plus fidèle à son nouveau culte qu'il ne l'était à son roi. Il confia des emplois aux catholiques, des colléges aux Jésuites ;

des moines parurent à la cour en habits de leur ordre. Le parlement réclama : Jacques le réduisit au silence ; des prêtres reçurent la mission de prêcher la foi catholique et de rallier des prosélytes au culte du prince. Lui-même cherchait à convaincre, à déterminer les consciences ; une cour ecclésiastique fut instituée et connut des délits spirituels. Lorsque le roi voulut introduire des catholiques dans les universités, le collége d'Oxford se signala par une résistance opiniâtre. Jacques triompha violemment de son opposition : Quoique le pape n'eût pas encouragé son entreprise, il lui envoya une ambassade, qu'Innocent XI reçut froidement ; un nonce fut cependant envoyé à Londres, où il fit une entrée publique et solennelle. L'Écosse reçut un message du roi, qui autorisait la pleine liberté de conscience, et que tous ceux qu'on appelait *non-conformistes* saluèrent de leurs acclamations.

Cette conduite, qui eût été généreuse de la part d'un prince ennemi du despotisme, devenait imprudente au milieu d'un peuple si mal disposé à une réforme imposée par un roi absolu, traditionnellement opposé aux développements des libertés politiques : il y avait peu d'habileté à jouer tour à tour le rôle d'un maître inflexible et d'un conciliateur.

Guillaume, prince d'Orange, qui avait épousé Marie d'Angleterre, la fille aînée de Jacques Stuart, fut consulté par lui sur l'abolition des lois contre les catholiques ; il désapprouva hautement ce projet et devint populaire. Jacques publia cependant une déclaration pour annuler ces lois. Sept évêques protestèrent ; il les fit mettre à la Tour, et le peuple s'agenouillait sur leur

passage pour recevoir d'eux la bénédiction. Leur jugement fut un triomphe. Le roi voulut sonder les dispositions de l'armée ; il s'avança vers un régiment et demanda que tous ceux qui étaient contraires à l'abolition des lois pénales missent bas les armes : le régiment tout entier déposa ses fusils. Jacques rougit de cet acte inutile de faiblesse et n'ouvrit pas les yeux. Sur ses entrefaites la naissance du prince de Galles combla de joie les catholiques ; ils le crurent destiné à terminer l'ouvrage de son père, mais il ne devait hériter que de ses malheurs.

Il était évident, en présence des dispositions du peuple anglais, que le trône de Jacques II allait être emporté par une réaction protestante. La tolérance religieuse n'existait alors ni pour les rois ni pour les sujets ; les esprits, en matière de culte, étaient entraînés vers les idées absolues : Genève souffrait à peine qu'un ambassadeur de France eût une chapelle catholique ; l'Angleterre se soulevait parce que Jacques II préparait un édit d'égale protection, et Louis XIV déchirait l'édit de Nantes, la charte de tolérance des huguenots. Il ne faut jamais séparer ces faits intimes dans l'histoire, car ils s'expliquent et s'interprètent mutuellement. Deux droits publics s'élevaient ainsi l'un contre l'autre à ce moment : l'un partait de l'unité catholique et de la souveraineté de race : il avait pour expression Louis XIV et Jacques II, avec leurs traités d'alliance et de garantie ; l'autre était réformateur avec le principe plus ou moins agrandi de la souveraineté du peuple et du parlement. Ces deux principes, alors en face, ne se toléraient pas dans leur liberté sponta-

née; toute concession mutuelle leur était interdite; ils marchaient à l'accomplissement de leurs desseins sans transiger : on ne supportait pas plus les catholiques en Angleterre, à Genève, en Hollande, que les huguenots n'étaient tolérés en France.

La naissance du prince de Galles, en ravivant toutes les espérances du parti catholique, avait déconcerté l'ambition de Marie d'Angleterre et du prince d'Orange, appelés à l'héritage de Jacques II si ce prince venait à mourir sans héritier mâle. Le stathouder fit hypocritement féliciter le roi son beau-frère de l'heureux accouchement de la reine, mais, en même temps, il envoya dans tout le royaume de nombreux émissaires chargés de révoquer en doute la légitimité du fils de Jacques II, et les protestants accueillaient avec avidité ces honteuses calomnies.

Le roi d'Angleterre aurait pu se créer des alliées en Europe en adhérant à la ligue d'Augsbourg, mais il préféra demeurer fidèle à Louis XIV. La coalition, dominée par le prince d'Orange, lui en fit un crime; elle essaya même de le contraindre à convoquer un parlement libre qui l'obligeât à se prononcer contre la France.

Jacques était entouré d'agents du stathouder; Sunderland entre autres, ministre flatteur et servile des volontés de son maître tant qu'il crut voir en lui l'arbitre de sa fortune, le trahissait alors pour la conserver; après avoir encouragé le roi à lutter contre le parlement, contre les universités, contre le sentiment des masses, pour faire triompher ses idées de justice et de propagande, il conspirait avec le prince d'Orange, et, d'accord avec lui, employait son influence vénale

à fermer l'oreille du monarque à tous avis salutaires. En vain Louis XIV, instruit par le comte d'Avaux de l'intention et des préparatifs du stathouder, avertit son allié qu'ils étaient dirigés contre lui; vainement, à la demande de Skelton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, il menaça les états généraux de considérer comme une agression envers la France tout mouvement hostile au roi Jacques; celui-ci, inspiré par son perfide ministre, désavoua hautement la démarche de Louis; il déclara que ses sujets suffisaient à sa défense, et, révoquant un ambassadeur trop intelligent, trop dévoué à ses intérêts, il le fit mettre à la Tour de Londres.

C'était là un acte de haute imprévoyance, dont il ne devait pas tarder à porter la peine. Le stathouder Guillaume était en mesure de tout oser, et le roi de France, engagé dans de formidables luttes contre l'Allemagne, se trouvait hors d'état de porter secours à Jacques II.

Guillaume se détermina à en appeler aux armes; il publia un manifeste par lequel il censurait amèrement tout le règne de son beau-père et proclamait son intention de répondre aux vœux des Anglais, en relevant leur culte et leurs lois. Vers la fin d'octobre 1688 il mit à la voile avec une armée ; voyant l'escadre anglaise retenue à l'embouchure de la Tamise par des vents contraires, il se dirigea sur Torbay, où il prit terre, le 16 novembre, avec quatorze mille aventuriers commandés par M. de Schomberg. A la nouvelle du débarquement de son gendre Jacques donna rendez-vous à ses troupes à Salisbury, et confia un commande-

ment au duc de Berwick, son fils naturel, jeune homme de dix-huit ans à peine, mais plein d'intelligence, de valeur, et qui avait acquis l'expérience de la guerre en Hongrie, sous le duc de Lorraine. Le roi, trahi par sa famille, était mal servi par ses ministres ; ils ne donnèrent pas d'ordres ou en donnèrent de contraires à ses interêts. Cependant le prince d'Orange n'osait encore dévoiler ses intentions ; son but avoué était la défense de la religion nationale et une enquête parlementaire sur la naissance du prince de Galles. Ses proclamations produisirent d'abord peu d'effet ; le comte de Cornbury tenta vainement d'enlever quatre régiments rassemblés à Salisbury ; il ne put amener qu'un petit nombre d'hommes au stathouder ; le reste de ses partisans n'arrivait que lentement près de lui. Inquiet, presque découragé, Guillaume se mit en marche, et vit bientôt accourir tous ceux qu'avait retenus un moment la crainte ou la honte ; soldats, officiers, tous désertaient les drapeaux du roi ; le comte de Marlboroug, qui plus tard reparaîtra avec honneur, l'abandonna ; sa fille chérie, Anne, princesse de Danemark, peut-être pour obéir à un époux, s'éloigna de son père. *Que Dieu me soutienne!* s'écria Jacques à cette nouvelle, *mes propres enfants m'abandonnent!*

On lui persuada d'envoyer des députés à son gendre ; le prince les reçut, et leur remit des conditions modérées, qui consacraient les principes dont il avait appuyé son invasion. La politique lui défendait alors d'être plus exigeant, et il espérait dans l'orgueil et l'imprudence de Jacques ; il ne fut pas trompé. D'abord

le roi s'étonna de voir qu'il demandât si peu; ses courtisans l'assurèrent que ce serait trop accorder. Quand le malheureux Jacques eut reconnu son illusion, il était trop tard pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Vaincu sans combat, abandonné de ses troupes, il prit la fatale résolution de quitter Londres; il fit partir d'abord la reine et son jeune fils, qu'accompagnait le duc de Lauzun. Jacques II lui-même s'embarqua sur la Tamise, y jeta le sceau de l'État, ou plutôt la couronne, que le flot ne lui rapporta jamais. Arrêté par hasard à Feversham, il revint à Londres, où le peuple le salua des plus vives acclamations; cette inconstance populaire pensa renverser l'œuvre de la patiente ambition du prince d'Orange. Guillaume III fit ordonner à Jacques II de se retirer au château de Ham; le monarque, au lieu de s'indigner de cet ordre, sollicita humblement la permission de se rendre à Rochester. Le prince d'Orange devina aisément que son beau-père, en se rapprochant de la mer, avait l'intention de s'échapper du royaume; c'était tout ce que désirait le rebelle : il s'empressa d'accorder la permission. Jacques II gagna furtivement le rivage, monta sur un vaisseau qui l'attendait et que personne ne voulait prendre, et, accompagné du duc de Berwick, il aborda en France le 2 janvier 1689.

Une assemblée nationale, convoquée à Westminster sous le nom de *Convention*, déclara, le 23 février 1689, que Jacques, second du nom, en quittant l'Angleterre, avait abdiqué; que son fils, le prince de Galles, était un enfant supposé, et que, par conséquent, Marie, fille

de Jacques II, princesse d'Orange, était de droit l'héritière d'un trône vacant.

En vain Jacques écrivit de Saint-Germain à la Convention : sa lettre ne fut pas lue ; on ne s'attacha qu'à trouver dans l'histoire des précédents qui servissent de prétexte à l'usurpation. Le peuple de Londres lui-même sembla l'autoriser par son enthousiasme banal ; il ralluma en faveur du stathouder les feux qui achevaient à peine de brûler pour le roi Jacques. Dans sa puérilité stupide il applaudit aux prétentions d'un Hollandais qui lui demandait la couronne à la tête de quatorze mille mercenaires.

Un bill la donna à Guillaume et à Marie, il assura l'administration au prince seul. Le prince d'Orange et sa femme Marie acceptèrent la succession royale, à des conditions qui, sous le nom de *Déclaration des Droits*(1), devinrent la Constitution écrite de la Grande-Bretagne.

(1) En voici les articles :

1° Le prétendu pouvoir que le roi s'est attribué de suspendre arbitrairement l'exécution des lois sans le concours du parlement est radicalement nul. 2° Il en est de même du prétendu pouvoir de dispenser un individu de l'obligation de se conformer aux lois. 3° L'élection de toute commission pour la connaissance des affaires ecclésiastiques et de toutes autres commissions est nulle de plein droit. 4° Toute levée d'impôts pour l'usage de la couronne, en vertu de la prérogative royale et sans l'autorisation du parlement, est illégale. 5° Tout Anglais a le droit de pétition au roi ; il ne peut être poursuivi ni emprisonné pour l'avoir exercé. 6° Le roi ne peut, sans le consentement du parlement, avoir une armée en temps de paix. 7° Tout Anglais protestant a le droit d'avoir des armes pour sa défense. 8° Les élections des membres du parlement doivent être libres. 9° Aucun membre du parlement ne peut être ni accusé, ni poursuivi, ni jugé par aucune cour du royaume pour les discours qu'il a prononcés ou les votes qu'il a émis. 10° On ne pourra exiger des cautions

Tel fut le dénoûment de la carrière royale de Jacques II. Louis XIV, en exaltant les volontés despotiques de ce malheureux roi, était entré pour beaucoup dans les causes de sa chute ; il ne voulut rien omettre pour adoucir cette disgrâce, qui devait désormais durer autant que la race malheureuse des Stuarts. L'Europe fut témoin d'une scène auguste d'hospitalité ; Louis XIV vint au-devant des illustres bannis, il leur promit d'employer sa puissance à relever leur grandeur déchue, il honora leur loyale misère par la plus noble assistance (1). Par ses ordres Jacques II jouit à Saint-

excessives, ni de trop fortes amendes, ni infliger des peines cruelles et non autorisées par l'usage. 11° Les jurés doivent être nommés légalement, et, dans les cas de haute trahison, ils doivent être possesseurs de francs-fiefs ; 12° Toutes concessions d'amendes ou de biens confisqués avant la conviction de l'accusé sont nulles de plein droit. 13° Le parlement devra être convoqué pour pouvoir veiller à l'exécution des lois.

(1) « Le roi fugitif vint, avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles, encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou. *Je vous rends, Madame*, lui dit-il, *un triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux*. Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

« Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de choses auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand ; mais Jacques parut petit. » (*Siècle de Louis XIV*.)

Germain de tous les priviléges de son rang. Louis XIV lui donna une partie de ses gardes, pourvut à ses dépenses par une liste civile qui, évaluée de nos jours, dépasserait quinze cent mille livres; il embellit de ses dons multipliés l'exil de son hôte, et, dépassant encore la mesure de ses promesses, prépara à grands frais une expédition destinée à reconquérir aux Stuarts leur couronne royale. La cause de ces princes était populaire par toute la France : l'usurpation impie de Marie et de Guillaume soulevait une réprobation unanime dans les esprits; c'était à qui s'enrôlerait pour prendre part à l'expédition d'outre-mer. En Europe, et contre la France, un mouvement d'enthousiasme se manifestait plus vivement encore. L'empire, l'Espagne et les Provinces-Unies avaient hâte de venger leurs humiliations récentes et d'abaisser l'orgueil du grand roi; Guillaume d'Orange recrutait partout des ennemis à la France et mettait son épée au service de toutes les haines; les calvinistes, contraints de fuir le royaume pour professer leur culte en sécurité, remplissaient l'Allemagne et l'Angleterre de leurs cris de vengeance, et la guerre contre Louis XIV, inaugurée par la ligue d'Augsbourg, devenait l'affaire commune des nations et des rois. « Si jamais devise a été juste à tous égards, dit Louvois au roi de France, c'est celle qui a été faite pour Votre Majesté : *Seul contre tous.* »

De part et d'autre on n'était pas encore en mesure d'agir par les armes; l'année 1687 fut remplie par les préparatifs de la France et de ses ennemis. Louis XIV était trop bien servi par sa diplomatie pour avoir ignoré longtemps la coalition formée à Augsbourg

contre lui ; il écrivit au Pape et lui signala les projets des alliés, rejetant d'avance la responsabilité des événements sur ceux qui les auraient provoqués. En même temps il ordonna à ses ambassadeurs de déclarer qu'au premier mouvement de troupes en Allemagne il enverrait soixante mille hommes au delà du Rhin. Cette menace effraya les petits souverains allemands, et le duc de Neubourg plus que tout autre. Elle ne changea pas les résolutions des meneurs : trop d'intérêts les pressaient de recommencer la guerre ; seulement ils se montrèrent plus circonspects encore dans leurs démarches. Plusieurs princes se réunirent secrètement à Venise au moment du carnaval ; ils y arrêtèrent de concert, et en quelque sorte sous le masque, les moyens d'exécution de l'alliance. Louis XIV suivait de près ses ennemis ; il observait leurs démarches, il se disposait, avec une vigoureuse énergie, à faire face au danger partout où il se manifesterait. Jamais sa puissance, jamais l'activité de Louvois ne s'étaient déployées si rapidement, bien qu'en secret. Les circonstances étaient impérieuses : il fallait lutter contre l'Angleterre et l'Espagne ; il s'agissait en même temps de contenir l'Autriche par la Turquie et d'empêcher Léopold de pénétrer en Allemagne avec toutes ses forces. Chaque jour de retard amenait un péril nouveau ; la ligue se fortifiait ; elle venait d'acquérir un illustre capitaine, et la France de perdre le plus habile des siens : le maréchal de Créqui n'était plus, et Schomberg, naguère son émule de gloire, arrivait à Berlin avec une nombreuse suite de Français réfugiés. Nommé général de l'armée de l'électeur, le maréchal

venait d'accepter un commandement qui devait le mettre aux prises avec ses anciens frères d'armes. C'était le moment où le roi, par sa conduite injuste et hautaine à l'égard du Pape, forçait le souverain pontife de se rallier à nos ennemis.

Louis XIV n'avait point coutume d'attendre les premiers coups; au mois de septembre 1688 il résolut de marcher avant que la coalition n'eût la possibilité de se reconnaître et de se réunir. A la guerre, attaquer c'est bien souvent mettre les chances de son côté; dans tous les cas il y a de grands avantages à porter la lutte sur le terrain de l'ennemi, au lieu d'attendre une invasion sur ses propres domaines. Les premiers succès des armes de la France empêcheraient peut-être l'adhésion de quelques puissances secrètement décidées à signer la ligue. Le roi ordonna de se porter sur Philisbourg; en même temps il fit publier « que la France consentoit à terminer à l'amiable les différends qui regardoient la succession palatine, de rendre Philisbourg après qu'elle l'auroit pris et fait démolir les fortifications, à condition qu'elle garderoit les nouvelles fortifications qu'elle avoit fait construire sur le Rhin. » « La modération de Sa Majesté est évidente, disait le manifeste; elle n'a d'autre but que de s'emparer de la place la plus capable de faciliter à ses ennemis l'entrée de ses États, et de se mettre en possession de Kaiserslautern jusqu'à ce que l'électeur palatin ait restitué à Madame, belle-sœur de Sa Majesté, ce qui lui doit appartenir de la succession de ses père et frère (1). » L'empereur exposait à son tour

(1) La branche électorale palatine de Simmern s'étant éteinte dans les

« qu'après tant d'infractions de la paix de Nimègue, en s'emparant de plusieurs provinces sous des prétextes inouïs de réunion, de dépendance, colorés d'une figure ridicule de justice, les armes de France venoient encore de fondre subitement sur toute l'Allemagne, sans respecter la trêve et sans rien observer de ce que la coutume très-ancienne prescrit aux rois qui veulent faire la guerre. Sa Majesté Impériale se lavoit les mains des suites de cette guerre, et déclaroit devant Dieu et à la face de toute la terre que le roi de France avoit devant lui le feu et l'eau, et qu'il pouvoit porter la main du côté qu'il vouloit; quels que soient les succès qu'il plaira à Dieu d'accorder aux armes de France, Sa Majesté Impériale adoreroit toujours les jugements de sa providence, qui se sert quelquefois du fléau des Attila pour châtier dans sa miséricorde ceux qu'elle aime. » La guerre était ainsi engagée.

Le marquis de Boufflers prit Kaiserslautern le 20 septembre 1688, et s'empara ensuite de Creutznach et d'Oppenheim; d'Euxelles se rendit maître de Neustadt; Heilbronn, Heidelberg, Mayence, Trèves, Spire et Worms tombèrent au pouvoir des Français.

mâles en 1685, l'électorat, conformément à l'ordre de succession établi par la bulle d'Or, passa à Philippe-Guillaume, prince palatin de la branche de Neubourg, comme au plus proche *agnat* et héritier féodal; mais la duchesse d'Orléans, sœur du dernier électeur, réclama la succession allodiale de son frère. Elle comprenait dans cette succession une partie considérable du Palatinat, et généralement tous les biens et possessions qui, dans l'origine, avaient été de nature allodiale. Le nouvel électeur soutenait au contraire que les biens, une fois incorporés dans l'électorat, quelle que fût d'ailleurs leur origine, en étaient désormais inséparables, et que, selon les lois et coutumes germaniques, ils appartenaient sans partage à l'héritier féodal.

Montclar investit Philisbourg, et le Dauphin, fils de Louis XIV, ayant sous lui Duras et Vauban, vint commander le siége de cette ville (1). Après dix-neuf jours de tranchée cette place importante ouvrit ses portes, et le Dauphin s'empara de Manheim et de Frankentahl. La même année le maréchal d'Estrées fit subir aux Algériens un nouveau bombardement qui les réduisit pour longtemps à respecter le pavillon de la France.

Louvois, ne croyant pas pouvoir conserver les places du Palatinat contre toutes les forces de l'Allemagne, donna au roi le conseil de les brûler pour empêcher la grande armée alliée de subsister dans ce pays. A peine le ministre eut-il surpris l'assentiment

(1) Philisbourg fut le rendez-vous de toute la noblesse de France; on s'y portait de Versailles comme à une fête, à un simple carrousel. Des enfants de quinze ans, cadets et gentilshommes, venaient y recevoir leur baptême de mousquetades sous les ordres de Monseigneur. *Philisbourg est pris* fut la nouvelle qui eut le plus de retentissement, et tous se vantaient, sous les charmilles de Versailles, d'avoir fait partie de cette glorieuse expédition!

L'esprit français babillait joyeusement devant les périls de la monarchie; la ligue d'Augsbourg devint le sujet de chansons plaisantes, de moqueries amères, dans lesquelles on tournait en ridicule tous les alliés dans la grande ligue, depuis l'empereur en bonnet blanc jusqu'aux marchands de fromage de Hollande et aux rodomonts de Castille, réunis contre le prince habitué à vaincre et à dominer l'Europe. « L'empereur y perdra sa couronne, la Hollande ses vaisseaux, les électeurs leur boule et leur épée. »

On composa de nombreux couplets sur la prise de Philisbourg.

Le Dauphin n'a pas démenti
Le bon sang dont il est sorti;
Il est digne fils de son père,
Lère la, lère lan lère.
Philisbourg ouvre le chemin
A son héroïque dessein;

Son exercice le plus doux
Sembloit n'être que pour les loups;
Noble essai de ce qu'il sait faire,
Lère là, lère lan lère.
Cologne crie qu'elle espère;
César n'auroit su mieux faire, etc.

de son maître qu'il fit exécuter ses ordres avec une promptitude qui ne permit pas au monarque d'en arrêter l'accomplissement; il ne le pardonna pas à Louvois, et, s'il lui conserva son emploi en faveur de ses talents, il lui retira dès lors sa confiance et son affection. Ainsi Heidelberg, Manheim, Frankentahl, Spire, Worms furent brûlés, et le Palatinat ravagé. L'Allemagne tout entière s'indigna de ces exécutions, et la Diète, rendant avec raison Louis XIV responsable des violences de son ministre, le déclara ennemi de l'empire.

En Angleterre, où venait de s'accomplir la révolution de 1688, les plaintes de l'Europe et les réclamations du calvinisme trouvaient de l'écho; là était la puissance morale de la ligue d'Augsbourg. Guillaume III touchait à sa trente-neuvième année; sa taille n'était pas haute, mais forte; sa large main, son bras court signalaient une grande vigueur musculaire; il était homme de fer et de guerre. Ses traits n'avaient rien de distingué; ses yeux étaient grands, avec l'expression d'un calme terne, quoique scrutateur; sa bouche était épaisse, son nez long et fort. Il régnait en toute sa personne une froideur moqueuse et fière qui révélait un caractère tout à fait insensible aux petits accidents qui gênent une grande pensée, un but arrêté. Cette figure de Guillaume III était tellement sans expression saillante que les beaux portraits de l'école anglaise et hollandaise n'ont pu lui imprimer cette poésie de traits et de caractère dont Van-Dyck a laissé les inimitables modèles dans sa galerie des Stuarts (1).

(1) M. Capefigue, *Louis XIV*, etc.

Guillaume III, encore dans la première émotion de son avénement, avait à dominer les partis, le parlement; l'Écosse était agitée, l'Irlande en pleine rébellion, mais sa politique avait un besoin profond de guerre. Guillaume III devait trouver sa force dans les expéditions et les ligues européennes contre Louis XIV. S'il voulait dompter l'Irlande, comprimer les partis en Angleterre, il lui fallait porter la guerre sur le continent et atteindre, dans la politique de Louis XIV, la source intime de tous ses embarras. Il est difficile qu'une royauté nouvelle puisse s'introduire dans la famille des couronnes sans essayer ou subir la guerre. Tous les préparatifs de la ligue d'Augsbourg aboutissaient à Guillaume III; ce prince n'avait point renoncé au stathoudérat, et par conséquent à l'influence absolue en Hollande; la lutte des princes d'Orange contre Jean de Witt avait eu pour résultat de soumettre le grand-pensionnaire, sorte de tribun de la bourgeoisie, à l'autorité du stathouder, imitation du consul militaire tel que l'entendait Rome. Les états généraux, depuis le meurtre de Jean de Witt, n'étaient plus qu'une assemblée bourgeoise et calme, qui ne pouvait résister à la volonté de Guillaume d'Orange; sa récente élévation au trône d'Angleterre avait caressé l'orgueil de la bourgeoisie d'Amsterdam et de la Haye. Ce n'était pas la première fois que l'Angleterre et la Hollande s'étaient placées dans un même système; le plan de Cromwell recevait son exécution et son développement. On se rappelle que le Protecteur avait médité la fusion de la Grande-Bretagne et de la Hollande sous une commune république, avec des ad-

ministrations distinctes néanmoins; l'avénement de Guillaume III réalisant ce plan d'union, consacrait l'indestructible alliance (1).

Le roi d'Espagne, Charles II, avait signé la ligue d'Augsbourg; âgé alors de vingt-huit ans, le descendant de Charles-Quint, livré à l'indolence et à d'obscurs plaisirs, ne s'occupait pas des affaires sérieuses de son royaume. Sa santé était débile et fatiguée; de déplorables intrigues s'agitaient autour de lui, et, comme il n'avait pas d'enfants et ne devait laisser après lui aucune lignée directe, la maison d'Autriche convoitait sa succession et épiait sa mort pour étendre de nouveau la main sur l'Espagne.

En attendant l'heure où cette insatiable ambition pourrait atteindre son but, les confédérés d'Ausgbourg convinrent de faire de concert la guerre à la France, et de ne conclure de paix avec elle qu'aux termes des traités de Westphalie et des Pyrénées. Ils résolurent aussi de procurer à Charles V, duc de Lorraine, la restitution pleine et entière de ses États. Enfin ils arrêtèrent que la succession d'Espagne, après la mort de Charles II, serait assurée à l'empereur et à ses héritiers, en dépit des prétentions contraires déjà annoncées par Louis XIV. Le duc Victor-Amédée, qui, le 12 juin 1675, avait succédé en Savoie à son père Charles-Emmanuel II, adhéra à la grande ligue par deux alliances signées l'une à Milan avec l'Espagne, l'autre à Turin avec l'empereur. Alors se révélai à l'Europe cette politique du Piémont qui, de nos

(1) M. Capefigue, *loco cit.*

jours, s'est encore manifestée par de grands efforts et par de nombreux sacrifices. Le chef de la maison de Savoie, Victor-Amédée, était tourmenté du désir d'étendre sa domination et de faire de son étroit domaine la première puissance de l'Italie. Resserré entre les États de France et d'Espagne, il ne pouvait s'agrandir qu'en s'attachant à l'une pour combattre l'autre. La France lui paraissait être le principal obstacle à ses progrès ; il se prononça pour la maison d'Autriche. Au dix-neuvième siècle ses héritiers ont suivi une route contraire et ont mieux atteint leur but. Quoi qu'il en soit, à l'appel de l'empereur et de Guillaume III, la plupart des princes d'Allemagne entrèrent successivement dans la confédération. Le roi de Danemark, Christian V, d'abord allié de la France, se laissa gagner par l'Angleterre et envoya à ses ennemis un corps de troupes. Le roi de Suède, qui avait, l'un des premiers, provoqué la ligue, était Charles XI, roi aimé du peuple et tyran des nobles. Pour se maintenir malgré l'opposition et la haine des gentilshommes suédois, il avait besoin de la guerre, et il s'attachait à user, dans les luttes du champ de bataille, cet esprit remuant et cette ardeur de révolte dont la double explosion aurait pu menacer son pouvoir.

La force réelle de cette imposante coalition était dans l'Angleterre et dans la Hollande. Ces deux États étaient redoutables par leur situation, par leur marine, par leurs richesses, et surtout par l'esprit qui les animait et le chef qui les dirigeait. Créateur de la grande alliance, Guillaume en était l'âme ; il lui don-

nait la vie et le mouvement. C'était donc en Angleterre que la France devait combattre la ligue. Le véritable moyen de la dissoudre était d'attaquer Guillaume III dans ses nouveaux États, de menacer sa couronne en appuyant le parti des Stuarts par une puissante diversion, et de l'empêcher ainsi d'agiter et de soulever le continent. Il fallait que cette guerre fût principalement maritime, et que l'Angleterre devînt le point central de toutes les opérations. Tel était l'avis de Seignelay, fils de Colbert et ministre de la marine; mais ce système ne convenait pas à Louvois, qui, ministre de la guerre, voulait jouer le premier rôle, et insistait en conséquence pour que les plus grands coups fussent frappés sur le continent. La France partagea donc ses forces.

Le roi ne s'était point exposé en aveugle à tant de haines; longtemps il avait adopté une tactique qui consistait à détacher les petits États de leur alliance avec les grandes souverainetés. Les ambassadeurs de Louis XIV jetaient à propos les subsides, les corruptions aux ministres des cours, et en échange ils en obtenaient un appui de soldats, ou au moins la neutralité dans la guerre. Pour le moment cette combinaison n'était plus possible; en signant la ligue d'Augsbourg les petits États avaient pris une part active à la coalition, de sorte que la France ne pouvait plus compter sur ces puissances intermédiaires qui secondaient ses armées et ses négociations. Louis XIV, ne rencontrant que des ennemis au delà des Alpes et du Rhin, eut l'idée de recourir à la vieille politique de François Ier et de chercher des alliés jusque dans l'empire turc.

Son ambassadeur, M. de Châteauneuf, reçut l'ordre d'exposer à la Sublime-Porte les motifs d'intérêt commun qui exigeaient un emploi simultané des forces des deux États. « Le roi de France, disait la note de l'ambassadeur, ne fera ni paix ni trêve avec les ennemis que du consentement et avec le concours de Sa Hautesse. » Un traité de subsides fut conclu à Constantinople et ratifié par Louis XIV et Soliman III. En vain les puissances chrétiennes s'élevaient contre cette politique antireligieuse; on répondait par le sentiment de la défense personnelle contre la ligue d'Augsbourg. La Pologne, cette ennemie de l'empire turc, ce boulevard de la chrétienté, voyait à sa tête le grand Sobieski, le sauveur de Vienne, de qui l'Allemagne put dire : « Il fut un homme venu de Dieu pour me délivrer. » Jean Sobieski, tout occupé alors de reconquérir la Moldavie et la Valachie pour les rendre héréditaires dans sa race, n'avait pris aucune part à la ligue d'Augsbourg; sa destinée était d'être en perpétuelle croisade contre le Turc; il ne s'en détachait pas pour des intérêts purement diplomatiques. Il y avait en Pologne trois partis distincts : le parti français, secondé par l'argent de Louis XIV et les subsides qu'il y jetait habilement; le parti allemand ou saxon, plus fort parce qu'il permettait à la noblesse sa haute et fière indépendance; enfin le parti moscovite, faible encore, car la puissance russe ne s'élevait point au premier rang. Les agents de Louis XIV cherchaient à la fois à susciter en Pologne un mouvement antigermanique et à fomenter les dernières résistances de la Hongrie contre la maison d'Autriche.

Tandis qu'ils dépensaient à cette œuvre beaucoup d'activité, récompensée par de médiocres résultats, le czar Pierre I[er] dirigeait les armées russes vers la Crimée et commençait, par des efforts encore obscurs, mais énergiques et persévérants, cette longue série d'actes et de travaux d'où la civilisation de la Russie devait éclore.

Louis XIV, pour mieux combattre Guillaume III, s'appuyait sur l'Irlande, alors en sédition manifeste contre la domination de l'Église anglicane et de Guillaume III, principal moteur de la ligue d'Augsbourg. Il était urgent de l'atteindre au sein de ses États; des agents secrets et des secours effectifs étaient déjà envoyés en Irlande, où l'on attendait le débarquement de Jacques II. Le comte de Tyrconnel s'était abouché avec les chefs d'escadre du roi de France qui parcouraient le canal Saint-Georges. Tout était fixé pour la rébellion; les drapeaux de Louis XIV et de Jacques II devaient s'unir dans une guerre commune. Beaucoup de sympathies existaient entre les deux peuples : l'Irlandais était fervent catholique, avec quelque chose de vif, de pétulant, une imagination ardente qui le rapprochait du caractère français. Le cabinet de Versailles avait aussi des agents jusque dans les clans et les montagnes d'Écosse; la révolte des montagnards se préparait par des mobiles moins religieux que politiques. Le roi Guillaume n'était pas homme à s'interdire l'emploi de pareils moyens. Des documents irrécusables constatent que, dès l'année 1689, des agents nombreux du prince d'Orange parcouraient le Languedoc, les Cévennes, pour préparer la révolte des po-

pulations calvinistes contre Louis XIV. L'intendant qui administrait alors la province de Languedoc, M. de Baville, de la famille des Lamoignon, surveillait avec une sollicitude active tous les agents de l'étranger; tantôt un ministre protestant parcourait les campagnes et rassemblait les gentilshommes mécontents pour les exciter à prendre les armes contre Louis XIV; tantôt les marchands de Hollande ou d'Angleterre débarquaient furtivement sur les côtes de Bretagne et répandaient de l'argent dans les bourgades pour réveiller au fond des âmes les souvenirs de l'indépendance de ce pays et le feu, encore mal éteint, des guerres féodales et des guerres de religion. Ces détails permettent de mesurer la grandeur de la lutte.

En 1689 le roi de France avait mis sur pied trois cent cinquante mille hommes; il envoya quatre armées, en Flandre, sur le Rhin, en Italie, aux Pyrénées; une cinquième fut rassemblée en Bretagne.

L'Irlande était le point vulnérable de Guillaume III, Impatiente de secouer le joug anglais, la « verte Érin » avait refusé de reconnaître la révolution orangiste; elle avait adhéré à la cause des Stuarts. De ce côté Jacques II avait de grandes chances de réussite; Louis XIV disposa tout pour se mettre en mesure de débarquer en Irlande et de s'assurer de la fidélité de ce pays. Quand Jacques se vit au moment de mettre à la voile il fit ses adieux au roi de France. « Le meilleur souhait que je puisse faire pour vous, lui dit Louis XIV, c'est de ne jamais vous revoir. » Au mois de mars 1689, la flotte française, commandée par Gabaret, transporta Jacques II en Irlande. En peu de

temps ce prince se fit reconnaître par le pays, que gouvernait alors Tyrconnel, l'un de ses partisans. Au lieu de passer sur-le-champ en Écosse, où les montagnards du nord s'étaient soulevés en sa faveur, il perdit un temps précieux au siége de Londonderry, ville protestante dont il ne put s'emparer. Cependant il réunissait à Dublin un parlement composé de catholiques et d'Irlandais indigènes. Ces derniers lui demandèrent, préalablement à toute autre discussion, de reconnaître l'entière indépendance de l'Irlande; le roi s'y refusa, ne voulant abandonner aucune de ses anciennes prérogatives, et il offrit, comme moyen d'accommodement, de ne tolérer à l'avenir d'autre culte que le catholicisme; mais les Irlandais, inébranlables dans leurs vues d'affranchissement politique, répondirent par un message que, puisqu'il se séparait de leur cause nationale, ils feraient leurs affaires sans lui. Au milieu de ces dissensions fâcheuses, provoquées par l'inintelligente obstination de Jacques, sept mille hommes lui furent amenés (12 mai 1689) par le comte de Château-Renaud, qui battit et dispersa la flotte anglaise dans la baie de Bantry. La mer se trouva abandonnée aux vaisseaux français, et deux autres escadres amenèrent de nouveaux renforts au roi Jacques. Seignelay déployait pour cette guerre une activité admirable; il comprenait que le nœud de la difficulté européenne était en Irlande. Sur ces entrefaites Guillaume III envoya dans cette île une armée de quinze mille hommes commandée par le réfugié calviniste Schomberg, alors rangé sous les drapeaux de la ligue d'Augsbourg. Jacques II, avec des forces bien supérieures en nombre,

aurait dû vaincre et détruire cette armée; mais il semblait avoir perdu toute énergie, et ne prit aucune mesure sérieuse pour retarder les progrès de son ennemi.

En 1690 Louis XIV continua de venir en aide aux Stuarts au moyen de ses escadres, alors placées sous les ordres de Tourville. La grande flotte française, rassemblée sous le commandement de cet amiral et des comtes d'Estrées et Château-Renaud, mit à la voile le 28 juin; le 10 juillet elle rencontra, à la hauteur du cap Beachy ou Bevésiers, dans la Manche, l'escadre anglo-hollandaise sous les ordres de l'amiral Herbert; celui-ci n'avait que soixante vaisseaux, mais plus forts, et pourvus d'une plus nombreuse artillerie. En ce moment un aviso, expédié par ordre du roi, ayant joint l'armée française, apporta à Tourville la nouvelle de la victoire que le maréchal de Luxembourg (voir ci-après) venait de remporter à Fleurus; l'amiral en fit part à ses marins, ils répondirent en battant des mains au signal du combat. Il fut chaud et décisif : les Anglo-Hollandais vaincus perdirent dans la bataille ou dans la retraite quinze vaisseaux et cinq brûlots. Leur perte eût été plus considérable encore si Tourville les eût poursuivis à outrance. Il aurait dû, comme autrefois Ruyter, pénétrer dans la Tamise et y brûler la flotte vaincue; il préféra se contenter d'une victoire qui semblait assurer à son pavillon l'empire de la mer. Ayant donc ravitaillé sa flotte au Havre, il partagea ses forces en plusieurs escadres qui parcoururent la Manche en faisant de nombreuses prises. Bientôt après (9 août) il opéra une descente à Teignmouth; il y brûla quatre vaisseaux de guerre et huit bâtiments de commerce

appartenant à l'Angleterre. Cette glorieuse victoire parut donner aux Français l'empire de l'Océan, mais elle ne suffit pas pour relever la triste fortune du roi Jacques.

Louis XIV se voyait alors au comble de sa puissance : il était partout victorieux, excepté en Irlande, et cependant c'était là surtout qu'il fallait vaincre et s'établir solidement. Le prince d'Orange était débarqué au printemps dans le nord de l'Irlande; le roi Jacques, instruit de sa jonction avec le corps de Schomberg, assembla son armée et marcha à sa rencontre avec vingt-trois mille hommes ; mieux eût valu l'attirer au cœur de l'Irlande et soutenir contre lui une guerre nationale ; car le prince avait sous ses ordres quarante-cinq mille hommes bien autrement exercés et disciplinés que les Jacobites. Les deux armées se rencontrèrent, le 11 juillet, à Droghéda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Malgré les conseils de ses généraux Jacques II s'obstina à livrer bataille. Le premier boulet qu'on tira la veille du combat effleura Guillaume à l'épaule droite. *Il n'aurait pas fallu que ce boulet s'écartât tant soit peu de sa route,* dit-il froidement pendant qu'on pansait sa blessure. Le désordre que cet accident causa dans sa suite fit croire qu'il était tué, et les Jacobites poussèrent des cris de triomphe. Le lendemain, 12 juillet, les troupes anglaises, portant des rameaux verts à leurs chapeaux, passèrent la Boyne. Le duc de Schomberg, qui les commandait, tomba mort au commencement de l'action ; mais Guillaume III prit des dispositions habiles qui assurèrent aux protestants le succès de la journée. Jacques II, vaincu, s'embarqua

en fugitif. Cependant les troupes royales avaient évacué Dublin, et s'étaient appuyées sur Limerick, place d'armes des catholiques, qui devait servir de base à leurs opérations. Le prince d'Orange, maître de la capitale de l'Irlande, abandonna les biens de la noblesse à ses adhérents ; il promit au peuple, s'il lui livrait ses armes, une amnistie pleine et entière ; mais bientôt il permit, par un décret, *qu'on n'eût aucun égard à sa déclaration*, et le pays fut ruiné par les commissaires de Guillaume comme par les soldats de Douglas. Les Orangistes étaient maîtres d'une grande partie de l'Irlande, ils ne l'étaient pas de Limerick ; cette place, défendue par le général français Boisselau et couverte par l'armée royale, avait été mise en état de résister aux ennemis. Guillaume l'assiégea inutilement ; il y perdit une partie de ses troupes. Découragé par la résistance de cette place (10 septembre), instruit d'ailleurs que ses ennemis méditaient une prochaine descente en Angleterre, il quitta l'Irlande et se porta au secours de son peuple. Le parlement, jusque-là froid et indécis, l'accueillit avec enthousiasme et lui accorda des subsides de guerre. L'année suivante, la bataille de Kilkonnel (22 juillet 1691), gagnée par les Anglais, décida du sort de l'Irlande. Limerick se rendit alors. La capitulation permit à tous les Irlandais qui voulaient rester fidèles à l'ancien roi de passer en France. Près de quinze mille hommes s'embarquèrent sur les vaisseaux de Château-Renaud, qui les transportèrent à Brest. Depuis ce jour funeste à la cause catholique la plus affreuse oppression pesa sur l'Irlande, et la révolution de 1688 prévalut sans obstacle dans les Trois-Royaumes. Les

historiens disent qu'à dater de cette époque on vit s'opérer, d'Irlande en France, un immense mouvement d'émigration par suite duquel, en un demi-siècle, plus de quatre cent mille Irlandais servirent et moururent sous les drapeaux français. Quoi qu'il en soit, en 1690 le bruit de la mort de Guillaume III s'étant répandu à Paris, on s'y laissa entraîner à des démonstrations de joie plus honorables pour ce prince que pour ses ennemis.

Cependant la guerre continuait dans les Pays-Bas, sur le Rhin et par delà les Pyrénées. A la suite des calamités dont le Palatinat avait été le théâtre, par ordre de Louvois, l'Allemagne avait redoublé d'efforts et de sacrifices, et la France, durant la campagne de 1689, avait eu à subir quelques revers. Au début de cette lutte opiniâtre, l'empereur, les rois d'Angleterre et d'Espagne, l'électeur de Brandebourg avaient promis chacun vingt mille hommes, la Hollande trente-cinq mille, la Savoie et Milan réunis vingt mille, l'électeur de Bavière dix-huit mille, celui de Saxe douze mille, le palatin quatre mille, Hesse-Cassel huit mille, les cercles de Franconie et de Souabe dix mille, Wirtemberg six mille, Munster sept mille, Brunswick-Wolfenbuttel seize mille; en tout deux cent vingt-deux mille hommes. Ces forces ne tardèrent pas à être réparties en trois armées principales. La première, sous la conduite du prince de Waldeck, général des cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandais, aux Espagnols, et à onze mille Anglais commandés par Churchill, si fameux depuis sous le nom de duc de Marlboroug, et qui, naguère favori du roi Jacques, avait

déserté son parti. La seconde, sous les ordres du duc Charles de Lorraine, devait agir sur le haut Rhin, tandis que l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, attaquerait l'électorat de Cologne.

Le duc de Lorraine, l'un des plus implacables ennemis de Louis XIV, assiéga Mayence, où les Français retenaient les otages qu'ils avaient enlevés dans les villes d'Allemagne; le marquis d'Uxelles commandait la place assiégé et opposa aux Allemands une résistance des plus honorables. Le 8 septembre il fut contraint de se rendre, et Louis XIV, pour le consoler de ce revers, lui adressa ces paroles : « Monsieur le marquis, vous avez défendu Mayence en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. » Tandis que le duc de Lorraine enlevait Mayence aux lieutenants de Louis XIV, l'électeur de Brandebourg, secondé par les Hollandais, chassait le cardinal de Furstemberg de l'électorat de Cologne et lui enlevait coup sur coup Rayserswerthez et Nuitz. Bonn, qu'il attaqua ensuite, était occupée par les Français, aux ordres du baron d'Asfeld; cette place résista vigoureusement à l'ennemi et ne capitula que le 12 octobre. Ces événements terminèrent, dans le Nord, la campagne de 1689. Au midi le maréchal de Noailles entra en Catalogne, près Campredon, et le détruisit ne pouvant pas le conserver. Dans les vallées des Alpes le lieutenant général Catinat fit une rude guerre à des religionnaires réduits au brigandage, par les exécutions militaires dirigées contre eux, et qu'on appelait alors les Barbets. En cette même année mourut le pape Innocent XI; il était âgé de soixante-huit ans, et fut honoré des pieux regrets de l'Église

universelle. Son successeur, le cardinal Ottoboni, alors âgé de soixante-dix-neuf ans, prit le nom d'Alexandre II.

Au printemps de l'année suivante (1690) mourut à Versailles madame la Dauphine, princesse fort estimée et médiocrement aimée. Cet événement fit à peine diversion aux préoccupations de la nouvelle campagne. En ce même moment le maréchal de Luxembourg commandait en Flandre ; le Dauphin, ayant sous ses ordres le maréchal de Lorges, opérait sur le Rhin ; Catinat était chargé de contenir les ennemis en Savoie; le duc de Noailles se disposait à poursuivre ses succès en Catalogne. Sur tous les points les armées françaises se trouvaient prêtes à reprendre l'offensive.

Dans le Canada les Anglais faisaient sur Québec une tentative que les Français repoussaient avec avantage ; nos troupes chassaient les Iroquois au delà des limites de leur patrie ; les Anglais, en revanche, s'emparaient de la portion française de l'île de Saint-Christophe.

Au commencement de mai le duc de Luxembourg entra en Flandre et mit à contribution les villes de Bruges et de Gand. Le prince de Waldeck, qui commandait les alliés, arriva à Jemmappes le 8 juin. Louvois, du fond de son cabinet, ordonna à Luxembourg de passer la Sambre. On a blâmé cet ordre, mais il est juste de dire qu'un gouvernement chargé de diriger où de surveiller à la fois les opérations de cinq armées différentes se trouve parfois dans la nécessité d'intervenir par des prescriptions directes, parce que seul il peut combiner les mouvements de tous les généraux et les faire converger vers un même but. Luxembourg exécuta à contre-cœur le mouvement ordonné

par Louvois, et plus heureusement qu'il ne s'y était attendu. Le passage de la Sambre ayant été effectué sans que le prince de Waldeck eût réussi à l'empêcher, le maréchal de Luxembourg put manœuvrer à l'aise entre la Sambre et Fleurus ; un combat d'avant-garde avait aussi montré la supériorité de la cavalerie française. Le prince de Waldeck rangea son armée, la gauche appuyée sur Fleurus, la droite sur Saint-Amand, situation forte, comme on l'a vu depuis dans une triste et célèbre bataille. Le maréchal de Luxembourg fit surveiller cette position par le duc de Vendôme, son lieutenant général, de lignée bâtarde. Le 1er juillet la bataille de Fleurus fut livrée. La position des alliés n'était exposée que par la gauche ; Vendôme tourna Saint-Amand, et, avec sa brillante cavalerie, fit des charges qui ébranlèrent les alliés, tandis que le maréchal de Luxembourg attaquait le front des lignes. La cavalerie des alliés résista peu, mais l'infanterie fit sa retraite en bon ordre, soutenue par un feu bien nourri. La bataille de Fleurus fut néanmoins décisive; les alliés y perdirent douze mille hommes tués ou prisonniers ; elle détermina la retraite du prince de Waldeck et laissa la Sambre sans contestation à l'armée française. Cette victoire, plus glorieuse d'ailleurs que décisive, fut sans retard annoncée par un message aux autres armées de Louis XIV, et nous avons déjà vu que cette nouvelle ne fut point étrangère à l'enthousiasme déployé par nos marins sous les ordres de Tourville.

Sur le Rhin les opérations militaires eurent peu d'éclat. Il n'y eut rien de décisif, nonobstant la mort

de Charles V, duc de Lorraine. En Italie, Catinat, déjà célèbre, força l'armée du duc de Savoie dans un poste très-avantageux, et la défit entièrement à Staffarde, près de Saluces, le 18 août. Le lendemain Saluces se rendit aux Français, et plusieurs villes du Piémont ne tardèrent pas à se soumettre. Durant le cours de ces opérations, les paysans du Piémont eurent beaucoup à souffrir des cruautés et des exécutions militaires ordonnées par le ministre de Louis XIV et trop docilement accomplies par l'armée française. Ces injustes calamités répandirent une profonde terreur dans le pays. Quoi qu'il en soit, le 12 novembre Catinat poursuivant le cours de ses succès, força les retranchements des ennemis du côté de Suse, s'empara de cette ville, de la citadelle et du fort Jalcasse. Louvois le récompensa de ces victoires en lui adressant la lettre suivante : « Quoique vous ayez fort mal servi le roi dans cette campagne, Sa Majesté veut bien vous conserver votre gratification ordinaire. » C'est ainsi que l'injustice d'un ministre haineux trouvait le moyen de calomnier la gloire; mais Catinat, formé à l'exemple des guerriers antiques (1), était aussi modeste que brave, et rien ne le décourageait du devoir. Tandis qu'il envahis-

(1) « Dans cette foule de génies célèbres en tout genre que la nature semblait avoir de loin préparés et mûris pour en faire l'ornement d'un seul règne, l'orgueil de nos annales et l'admiration du monde ; dans ce siècle resplendissant de gloire, dont tous les rayons viennent se confondre et se réunir au trône de Louis XIV, j'observe avec étonnement un homme qui, prenant sa place au milieu de tous ces grands hommes, sans avoir rien qui leur ressemble, et sans être effacé par aucun d'eux, forme seul avec tout son siècle un contraste frappant, digne de l'attention des sages et de la postérité.

sait le Piémont M. de Saint-Ruth s'emparait de la Savoie. Ces divers événements avaient rempli le cours de l'année 1690.

La campagne suivante (1691) fut signalée par quelques avantages : Catinat fit tomber au pouvoir des Français Villefranche et son château, Nice avec sa citadelle, les forts de Montalbano et de San-Ospizio,

« Placé dans une époque et chez une nation où tout est entraîné par l'enthousiasme, lui seul, dans sa marche tranquille, est constamment guidé par la raison. Sur un théâtre où l'on se dispute les regards, où l'on brigue à l'envi la place la plus brillante, il attend qu'on l'appelle à la sienne et la remplit en silence, sans songer à être regardé. Quand l'idolâtrie, vraie ou affectée, qu'inspire le monarque, est le principe de tous les efforts, est dans tous les cœurs, et dans toutes les bouches, il ne s'occupe que de la patrie, n'agit que pour elle, et n'en parle pas.

« Autour de lui tout sacrifie plus ou moins à l'opinion, à la mode, à la cour; il ne connaît que le devoir, le bien public et sa propre estime. Autour de lui le bruit, l'ostentation, l'esprit de rivalité semblent inséparables de la gloire qu'on obtient ou qu'on prétend, et se mêlent à toute espèce d'héroïsme; seul il semble, pour ainsi dire, éteindre sa gloire, étouffer sa renommée, et ne dissimule rien tant que ses succès et ses avantages, si ce n'est les fautes d'autrui.

« Tous les hommes illustres de son temps sont marqués par la nature d'un signe particulier et caractéristique qui annonce d'abord le talent dont elles les a doués; il semble indifféremment né pour tous, et, suivant le témoignage remarquable qu'un de ses ennemis lui rendait devant leur maître commun, *on peut également faire de lui un général, un ministre, un ambassadeur, un chancelier;* et, en effet, il paraît en réunir les qualités sans en exercer les fonctions.

« Enfin (et c'est ce qui le distingue plus que tout le reste), parmi tant d'hommes rares qui offraient à la grandeur de leur monarque le tribut de leurs talents, aucun n'est exempt de préjugé ni de faiblesse; ces grandes âmes sont égarées par de grandes passions ou dominées par les erreurs du vulgaire; seul il possède cette raison supérieure, cette inaltérable égalité d'âme, cette philosophie, en un mot, si étrangère à son siècle; caractère principal qui marque toutes les actions, tous les moments de sa vie. » (La Harpe, *Éloge de Catinat.*)

Veillane et Montmélian. En Espagne le duc de Noailles prit la Seu d'Urgel (11 juillet); c'était la clef de l'Aragon. Sur un autre point de la Péninsule le comte d'Estrées bombarda Barcelone (10 août); peu de jours après il fit subir le même sort à Alicante (22 août).

Durant le cours de cette guerre, et dans les rangs ennemis, on vit se développer la gloire militaire de François-Eugène de Savoie-Carignan, vulgairement désigné sous le nom de prince Eugène. Né à Paris en 1663, il était fils d'Eugène Maurice, comte de Soissons, petit-fils du duc de Savoie, Charles-Emmanuel I[er]; il eut pour mère Olympe Mancini, l'une des nièces de Mazarin (la comtesse de Soissons), gravement compromise dans l'affaire des poisons. Louis XIV n'ayant point voulu utiliser les services du prince Eugène, dont nul ne pressentait les illustres destinées, ce jeune homme (on l'appelait à la cour de France le *Petit Abbé*) avait passé sous les drapeaux de l'empereur comme volontaire, et s'était élevé aux plus hauts grades par son mérite. Il était à la fois l'émule et l'ami de Marlborough, et se préparait à faire durement expier à Louis XIV la faute de l'avoir méconnu.

Cependant le stathouder de Hollande, roi d'Angleterre, avait passé sur le continent pour garantir les Provinces-Unies et la Flandre espagnole, alors menacées par les armées françaises. Louis XIV ouvrit la tranchée devant Mons le 17 mars, avec le Dauphin, *Monsieur*, les princes, les maréchaux de Duras, La Feuillade, et cinq lieutenants généraux, parmi lesquels Boufflers et Vendôme. Vauban dirigeait le siége; Luxembourg le couvrait avec son armée. Le roi était alors

âgé de cinquante-trois ans ; sa constitution était affaiblie, mais, pour stimuler l'ardeur de ses lieutenants et de ses troupes, il avait voulu prendre part aux dangers de la guerre. Plus de cent mille hommes combattaient alors sous ses ordres dans les plaines du Hainaut et sous les murs de Mons. Bien que souffrant de la goutte, il n'en resta pas moins dans la tranchée ; monté sur la banquette pour observer les effets du tir, il fut couvert de terre par un boulet qui tua un officier près de lui. Cet exemple du monarque était suivi ou plutôt exagéré par les princes, et Louis XIV fut obligé de défendre au duc de Chartres d'aller à la tranchée sans son ordre. Il importait de hâter les travaux du siége. Déjà on parlait des efforts qu'allait faire l'ennemi pour la délivrance de Mons; on disait que Guillaume III était à la Haye, entouré d'un grand nombre de princes allemands, parmi lesquels on remarquait les électeurs de Brandebourg et de Bavière, le landgrave de Hesse, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, le marquis de Castenage, gouverneur des Pays-Bas espagnols, et plus de vingt-cinq ambassadeurs ou envoyés des puissances de l'Europe. La réunion de ces personnages éminents constituait en quelque sorte les états généraux de la ligue d'Augsbourg. Le roi Guillaume, qui était toujours le plus énergique moteur de la guerre, se porta sur Hall pour relever le courage de la garnison de Mons. Un général ennemi fait prisonnier annonça sa présence à Louis XIV. *Nous sommes ici pour l'attendre*, répondit froidement ce prince; mais Guillaume, trop faible pour rien entreprendre, assista à la prise de Mons sans oser s'y opposer. Le prince de

Berghes, qui en était gouverneur, rendit la place le 9 avril, après une défense très-honorable. L'artillerie perdit à ce siége son commandant, de Vigny, un des bons officiers de l'armée. L'artillerie française se signala par son incontestable supériorité. Pour la première fois elle fit contre la ville le redoutable essai des batteries incendiaires, tirant à boulets rouges : l'effet en fut si désastreux pour la place que les habitants se soulevèrent contre la garnison pour la déterminer à se rendre. On remarqua également la valeur, follement téméraire, dont la noblesse française ne cessa de faire parade sous les yeux de Louis XIV. La maison du roi, les mousquetaires, la gendarmerie s'obstinaient à porter des fascines, non en courant, mais à pas mesurés, en plein jour, et à portée du mousquet de la place. Le siége de Mons ajouta de nouveaux titres à la gloire de Vauban. Le roi connut à Mons la prise de Nice par Catinat; ce fut un double triomphe. Louis XIV se rendit à Versailles, où le rappelaient les soins du gouvernement. Peu après, M. de Boufflers marcha sur Liége, par ordre de Louvois, pour punir cette ville de l'accueil qu'elle avait fait aux alliés; Liége fut bombardée, sans que le stathouder, contenu par Luxembourg, pût s'opposer à cette expédition. Il y eut néanmoins un moment durant lequel la fortune de la guerre parut favoriser Guillaume. Luxembourg avait pris ses quartiers près de Ninove; il y vivait comme Annibal à Capoue. Les alliés, s'étant avancés du côté d'Ath, faillirent le surprendre et le forcèrent de se replier précipitamment sur l'Escaut. Deux jours après, Luxembourg prit sa revanche au combat de

Leuze, où dix-huit escadrons français battirent cinquante-deux escadrons ennemis.

Sur le Rhin la campagne présenta peu d'intérêt. Le maréchal de Lorge manœuvrait pour couvrir les abords de ce fleuve; le duc de Saxe, à la tête des Impériaux, réussit à le franchir, pour envahir l'Alsace, mais il fut promptement refoulé par l'armée française et rejeté sur la rive droite.

En Italie la campagne, qui avait été ouverte par la prise de Nice et par quelques victoires de Catinat, ne tarda pas à être compromise, grâce aux différends qui s'élevèrent entre ce général et Feuquières. Le premier était admirable sur le champ de bataille; l'autre l'emportait par la science stratégique. Catinat prit Végliana et Carmagnola; Feuquières et Bullonde investirent Coni; puis, s'étant laissés tromper par une ruse du prince Eugène, ils battirent en retraite et perdirent beaucoup de monde.

En cette même année 1691, le 16 juillet, l'orgueilleux Louvois mourut presque subitement. Cet homme, qui, pour satisfaire son ambition inflexible, avait provoqué des attentats injustes et fait verser des flots de sang; ce ministre, dont le nom seul faisait trembler la cour, la noblesse et l'armée, ne put supporter un seul moment le dédain de Louis XIV : sa disgrâce fut immédiatement suivie de sa mort.

Nous avons à plusieurs reprises indiqué les traits principaux de son caractère : c'était un de ces hommes froids, durs, inexorables, qui méprisent la haine et marchent droit à leur but. Il était né pour le pouvoir militaire, comme Richelieu pour la domination

politique. S'il fut orgueilleux et personnel, s'il ne sut jamais compatir aux individualités souffrantes, jamais homme, en revanche, ne fit tant pour la discipline, l'ordre de l'armée et l'administration de la guerre.

Comme Colbert, il avait tellement la conscience de sa valeur qu'il en était venu à braver les volontés du roi. Ce fut par là qu'il mourut. Dans l'un des conseils tenus à Versailles il avait voulu imposer au roi une de ses opinions, et Louis XIV, contre son habitude, lui avait résisté. Louvois jeta son portefeuille sur la table; on le lui fit reprendre sans empressement, et dès lors le ministre put s'apercevoir qu'il était en disgrâce. Au prochain conseil il vint encore, mais pâle, défait, il se trouva mal; puis, transporté chez lui, il expira presque subitement, à peine âgé de cinquante ans. On fit courir le bruit qu'il avait été empoisonné: accusation vulgaire de ces temps; il y a un poison moral plus puissant que celui que donne une main criminelle : c'est ce froissement qui vous déchire quand arrive une grande déception ou une immense infortune dans la vie; ce poison subtil atteint surtout les hautes têtes qui ne savent pas fléchir sous la destinée. Louvois fut enterré sous le dôme des Invalides, cet immense bâtiment élevé d'après ses ordres; on lui rendit de grands honneurs funèbres, mais le roi le pleura peu.

Saint-Simon, qui avait alors à peine quinze ans, s'appliqua à pénétrer les sentiments du roi dans cette circonstance. « Je le suivis, dit-il, à la promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délibéré qui me surprit. Au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier ses pro-

menades, comme il faisoit toujours, il ne fit qu'aller et venir le long de la balustrade de l'Orangerie, d'où il voyoit le logement de la Surintendance, où Louvois venoit de mourir, et vers lequel il regardoit sans cesse. Les principaux de ceux qui l'accompagnoient s'interrogeoient des yeux sans prononcer le nom de Louvois, ni parler d'une mort si surprenante et si soudaine. Peut-être n'en auroit-il été rien dit sans l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain complimenter Sa Majesté sur la perte qu'elle venoit de faire. *Monsieur*, lui répondit le monarque d'un air et d'un ton plus que dégagés, *faites mes remercîments au roi et à la reine, et dites-leur de ma part que leurs affaires et les miennes n'en iront pas moins bien.* L'officier fit une révérence et se retira, l'étonnement peint sur son visage et dans tout son maintien. » Cependant Louis XIV sentait peut-être plus sa perte qu'il ne voulut le laisser voir ; car, en faisant part de cette mort à ses généraux, « il les exhorta à redoubler leurs soins et leur vigilance, *pour que cet événement n'apportât aucun préjudice à ses affaires*. Paroles qu'on doit regarder comme le plus grand éloge qu'un roi puisse jamais faire d'un ministre. »

Saint-Simon, parlant ainsi de Louvois, laisse entendre à juste titre que le roi l'avait toujours plus apprécié qu'aimé ; mais le poids du joug que ce prince s'était imposé en laissant prendre trop d'ascendant à son ministre avait fini par lui devenir de jour en jour plus insupportable. « Il eût été à souhaiter, dit le président Hénault, qu'il n'eût pas porté trop loin le zèle pour la gloire de son maître, et que, se contentant de voir

le roi devenu l'objet du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il en fût la terreur. » Le marquis de Barbesieux, son fils, lui succéda au ministère; mais, aussi livré à ses plaisirs que son père l'était au travail, il ne tarda pas à mécontenter le roi par son insouciance et sa légèreté.

Un homme moins illustre, moins utile, et qui cependant occupe une grande place dans l'histoire, le marquis de Seignelay, avait précédé Louvois dans la tombe. Il était fils de Colbert, et l'un de ses titres de gloire avait été de s'être montré plus d'une fois digne d'un tel père (1). Ministre de la marine, il avait fait de

(1) On a toujours admiré les instructions que le grand Colbert avait données à son fils ; nous en citerons quelques passages caractéristiques.

« Comme il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils doibvent faire qui leur donne de l'application, et qu'il n'y a que l'application qui fasse acquérir du mérite, d'où vient l'estime et la réputation, qui est la seule chose nécessaire à un homme qui a de l'honneur, il est nécessaire que mon fils cherche en luy-mesme et au dehors tout ce qui peut luy donner du plaisir dans les fonctions de ma charge.

« Pour cet effect, il doibt bien penser et faire souvent réflection sur ce que sa naissance l'auroit fait estre sy Dieu n'avoit pas bény mon travail et sy ce travail n'avoit pas esté extrême. Il est donc nécessaire, pour se préparer une vie pleine de satisfaction, qu'il ayt toujours dans l'esprit et devant les yeux ces deux obligations sy essentielles et sy considérables, l'une envers Dieu et l'autre envers moy, affin qu'y satisfaisant par les marques d'une véritable reconnoissance il puisse se préparer une satisfaction solide et essentielle pour toute sa vie ; et ces deux debvoirs peuvent servir de fondement et de base de tout le plaisir qu'il se peut donner par son travail et par son application.

« Pour augmenter encore ce mesme plaisir il doibt bien considérer qu'il sert le plus grand roy du monde et qu'il est destiné à le servir dans une charge la plus belle de toutes que celles d'un homme de ma condition puisse avoir et qui l'approche le plus près de sa personne ; et ainsy

prodigieux efforts pour multiplier et accroître les escadres de France; il avait systématisé la navigation en séparant les troupes de combat des équipages du

il est certain que, s'il a du mérite et de l'application, il peut avoir le plus bel establissement qu'il puisse désirer, et, par conséquent, je l'ay mis en estat de n'avoir plus rien à souhaiter pendant toute sa vie.

« Mais encore que je sois persuadé qu'il ne soit pas nécessaire d'autre raison pour le porter à bien faire, il est pourtant bon qu'il considère bien particulièrement cette prodigieuse application que le roy donne à ses affaires, n'y ayant point de jour qu'il ne soit enfermé cinq à six heures pour y travailler ; qu'il considère bien la prodigieuse prospérité que ce travail lui attire, la vénération et le respect que tous les estrangers ont pour luy, et qu'il connoisse par comparaison que, s'il veut se donner de l'estime et de la réputation dans sa condition, il faut qu'il imite et suive ce grand exemple qu'il a toujours devant luy.

« Il peut et doibt encore tirer une conséquence bien certaine, qu'il est impossible de s'advancer dans les bonnes graces d'un prince laborieux et appliqué.. .....

« *Pour la marine.* Cette matière estant d'une très-vaste et très-grande estendue et nouvellement attachée à mon département, et qui donne plus de rapport au roy qu'aucune autre, il faut aussi plus d'application et de connoissance pour s'en bien acquitter, et commencer, comme dans les autres matières, par les choses généralles avant que de descendre aux particulières.

« Si j'ay parlé de la lecture des ordonnances dans les autres matières, il n'y en a point où il soit sy nécessaire de les lire soigneusement que dans celle-ci.

« Il doibt sçavoir les noms des 120 vaisseaux de guerre que le roy veut avoir toujours dans sa marine, avec 30 frégates, 20 bruslots et 20 bastiments de charge ;

« Sçavoir exactement, et toujours par cœur, les lieux et arsenaux où ils sont distribués ;

« Lorsqu'ils seront en mer, avoir toujours dans sa pochette le nombre des escadres, les lieux où elles sont et les officiers qui les commandent ;

« Connoistre les officiers de marine, tant des arsenaux que de guerre, et examiner continuellement leur mérite et les actions qu'ils sont capables d'exécuter.....

bord, les premières commandées par des officiers souvent étrangers à la mer, les seconds formés de marins et pris dans la navigation marchande. Ministre

« Examiner avec soin et application particulière toutes les consommations, et faire en sorte de bien connoistre tous les abus qui s'y peuvent commettre, pour trouver et mettre en pratique les moyens de les retrancher;

« Observer qu'il y ait toujours une quantité de bois suffisante dans chacun des arsenaux, non-seulement pour les radoubs de tous les vaisseaux, mais mesme pour en construire toujours huit ou dix neufs, pour s'en pouvoir servir selon les occasions ;

« Observer surtout, et tenir maxime de laquelle on ne se desparte jamais, de prendre dans le royaume toutes les marchandises nécessaires pour la marine, cultiver avec soin les établissements des manufactures qui en ont été faites, et s'appliquer à les perfectionner, en sorte qu'elles deviennent meilleures que dans les pays estrangers;

« Acheter tous les chanvres dans le royaume, au lieu qu'on les faisoit venir ci-devant de Riga, et prendre soin qu'il en soit semé dans tout le royaume, ce qui arrivera infailliblement si l'on continue à n'en point acheter des estrangers;

« Cultiver avec soin la Compagnie des Pyrénées, et la mettre en estat, s'il est possible, de fournir tout ce à quoy elle s'est obligée, ce qui sera d'un grand avantage pour le royaume, vu que l'argent pour cette nature de marchandises ne se reportera point dans les pays estrangers ;

« Cultiver avec le mesme soin la recherche des masts dans le royaume, estant important de se passer pour cela des pays estrangers. Pour cet effet il faut en faire toujours chercher, et prendre soin que ceux qui en cherchent en Auvergne, Dauphiné, Provence et les Pyrénées, soient protégés, et qu'ils reçoivent toutes les assistances qui leur sont nécessaires pour l'exécution de leurs marchés;

« Examiner avec le mesme soin et application toutes les autres marchandises et manufactures qui ne sont point encore establies dans le royaume, en cas qu'il y en ait, et chercher tous les moyens possibles pour les y establir...

« Entre tous les moyens que son application et ses fréquents voyages pourront lui suggérer, celuy de faire les marchés de toutes les marchandises publiquement et en trois remises consécutives, la première au bout

à l'âge de vingt-quatre ans, il avait mis au service du roi une grande activité d'esprit et de corps. Dans un Mémoire qu'il avait soumis au roi, le marquis de Seignelay avait exposé la nécessité d'agrandir le système maritime. « Le royaume, disait-il, a sans doute besoin d'une grande force militaire; mais, cette force, il la trouve toujours dans l'esprit de la population, dans sa noblesse belliqueuse; ainsi rien n'est plus facile que de pourvoir à un cas d'invasion ou de conquête territoriale. Mais pour la marine il n'en est pas de même; c'est pour la France une force à demi artificielle, qu'il faut créer et développer constamment. Le roi sera le maître du monde du moment que sa marine sera la première au Levant et au Ponent. » M. de Seignelay exposait ensuite la nécessité d'une marine auxiliaire et marchande et des lettres de marque: « Les corsaires, disait-il, font du mal à l'ennemi et créent d'intrépides marins; c'est dans cette classe qu'on doit choisir les capitaines de la marine royale. » Le marquis de Signelay mourut jeune encore, à trente-neuf ans à peine. Il avait usé sa vie;

de huit jours, et les autres de quatre en quatre jours, en présence de tous les officiers, et après avoir mis deux ou trois mois auparavant des affiches publiques dans toutes les villes de commerce pour inviter les marchands à s'y trouver.

« Il y auroit un autre moyen à pratiquer pour faire fournir toutes les marchandises de marine, comme chanvre, gouldron, fer de toutes sortes, toilles à voilles, bois, masts, etc., etc.; ce seroit, tous les ans, après avoir examiné la juste valeur de toutes les marchandises, de fixer un prix de chacune, en sorte que les marchands y trouvassent quelque bénéfice, et faire sçavoir en suitte, par des affiches publiques dans toutes les villes du royaume, que ces marchandises seroient payées au prix fixé, en les fournissant de bonne qualité dans les arsenaux, etc. »

il s'éteignit de langueur et fut remplacé au département de la marine par M. de Pontchartrain, déjà ministre des finances.

Cependant la guerre préoccupait toujours les esprits : la France s'étonnait de la résistance et du nombre de ses ennemis ; elle ne se résignait nullement à fléchir devant eux.

La cause de Jacques Stuart était celle des rois absolus et en même temps des nations catholiques. Louis XIV ne renonça point à relever le trône de ce prince malheureux. Dans les projets du roi, une flotte composée de soixante-dix-neuf vaisseaux de guerre, rassemblés entre Cherbourg et la Hogue et placés sous les ordres de Tourville et de d'Estrées, devait protéger une descente en Angleterre. La partie de la flotte que commandait le comte d'Estrées avait été équipée au port de Toulon ; les vents contraires la retinrent dans la Méditerranée. Louis XIV, impatient d'en finir, ordonna à Tourville de chercher l'ennemi et de lui livrer bataille sans attendre la division de d'Estrées. Cette confiance lui fut fatale. Tourville, avec quarante-quatre vaisseaux, attaqua les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande, fortes de quatre-vingt-huit voiles. Le 29 mai 1692, Tourville se plaça au centre de bataille, à bord du vaisseau amiral *le Soleil royal ;* le marquis d'Infreville prit l'avant-garde ; M. de Gabaret conduisait l'arrière-garde, la réserve prête à se porter sur le point de la ligne menacé. Le plan d'attaque de Tourville consistait à lancer son avant-garde entre les escadres ennemies, vent arrière, pour les couper ; lui, formant le corps de bataille,

avec son formidable *Soleil royal*, devait supporter pendant cette attaque le choc de toute la flotte alliée. Les vaisseaux anglo-hollandais étaient en nombre double, et tous firent bravement leur devoir. Après un combat de dix heures la supériorité du nombre força Tourville de reculer. La bataille n'était point perdue, et les Anglo-Hollandais en fussent sortis plus maltraités que nous si Tourville avait trouvé un port derrière lui ; mais la digue de Cherbourg n'existait pas. Il fit signal de se retirer sur Brest et Saint-Malo ; sept de ses vaisseaux parvinrent à gagner le premier port ; le reste de la flotte s'engagea dans le canal que forment à l'ouest la côte du Cotentin et les bas-fonds du large ; vingt-deux franchirent le raz Blanchard et entrèrent à Saint-Malo ; mais, la marée venant à manquer, les autres ne purent suivre ; trois s'arrêtèrent à Cherbourg, où les capitaines, ne pouvant les défendre, les brûlèrent eux-mêmes ; douze se réfugièrent à l'est, dans la rade de la Hogue, qui n'était pas mieux préparée pour offrir un abri. Tourville retira les canons, les munitions, les agrès, et, à l'approche des Anglais, fit mettre le feu aux coques de ses navires. L'ennemi ne put se vanter d'en avoir pris un seul.

Durant cette lutte, l'héritier des Stuarts, l'homme en faveur duquel combattaient et mouraient les soldats de la France, Jacques II n'eut d'admiration que pour les marins de son pays, ennemis de sa cause ; de temps à autre il s'écriait : « Je reconnais bien là mes braves Anglais ! comme ils manœuvrent bien ! » Cette désastreuse bataille de la Hogue porta le coup

le plus funeste à la puissance maritime de la France, et c'est à ce jour que remonte pour l'Angleterre l'origine de cette tyrannie qu'elle exerce sur les mers. Louis XIV imita la grandeur d'âme du sénat romain lorsqu'il vint féliciter le consul vaincu qui n'avait point désespéré de la patrie, et, pour honorer la défaite de Tourville, il lui donna le bâton de maréchal de France (1).

Louis XIV mit ses soins à compenser le désastreux effet produit en France par le combat de la Hogue; il s'était rendu à l'armée du Nord, et avait résolu de prendre Namur comme l'année précédente il avait pris Mons. Ce fut une marche royale; les concerts et les danses charmèrent la cour dans les heures de repos. Le roi avait auprès de lui le Dauphin, Monsieur et plusieurs princes. Le maréchal d'Humières, M. le Duc, MM. de Villeroi, Soubise, d'Auvergne, commandaient les troupes; Vauban dirigeait les travaux, et Luxembourg les couvrait avec son armée. L'entreprise était d'ailleurs rude et difficile; il s'agissait d'emporter une place forte, couverte par la Sambre et la Meuse, protégée par une citadelle bâtie sur un roc, et défendue par une garnison de neuf mille hommes.

Le siége fut poussé avec vigueur; assiégeants et as-

(1) Une médaille précédemment frappée à l'honneur du roi portait cette inscription fastueuse : IMPERIUM PELAGI. Les Hollandais, après la bataille de la Hogue, en firent frapper une autre à leur tour; on y voyait Neptune, irrité, poursuivant les vaisseaux français, avec cette légende tirée de Virgile : *Fuyez, et dites à votre roi que l'empire de la mer ne lui appartient pas :*

MATURATE FUGAM, REGIQUE HÆC DICITE VESTRO :
NON ILLI IMPERIUM PELAGI....

siégés y déployèrent une rare valeur. Le roi courut de grands dangers; une partie de son entourage fut blessé; le jeune comte de Toulouse, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, combattit vaillamment sous les yeux de son père et fut atteint d'une balle. Le duc de Chartres, fils de Monsieur, venait d'épouser mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV; il fit des prodiges de valeur et fut blessé. Enfin, le 8 juin, la ville se rendit après sept jours de tranchée ouverte; dès le lendemain Louis XIV, instruit de l'approche du prince d'Orange, envoya une partie de son armée au maréchal de Luxembourg et pressa l'attaque de la citadelle; elle fut défendue par Cohorn et réduite par Vauban. Peu de jours après, le 1er juillet 1692, le château capitula, et le roi retourna à Versailles. Le siége de Namur avait coûté à l'armée française sept mille cinq cents hommes tués ou blessés.

Durant ces opérations Guillaume III se tenait en face de Namur, tantôt sur le flanc de l'armée d'invasion, tantôt à quelques lieues devant elle; les coalisés étaient surveillés et suivis par cinquante mille hommes détachés du siége et sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Comme la masse des Français était d'un tiers plus forte que l'armée coalisée, Guillaume III n'osa point attaquer le maréchal pendant le siége. Dans les rangs de l'armée ennemie se trouvaient beaucoup d'officiers français calvinistes, exilés par suite de la révocation de l'édit de Nantes; l'esprit puritain de ces troupes faisait contraste avec le luxe et la brillante tenue des armées royales de France. Les hésitations de Guillaume en présence des

tentes françaises et du siége de Namur donnaient lieu à mille plaisanteries, à des jeux de mots, à de mordantes épigrammes.

A la fin, le prince d'Orange, voyant que Luxembourg occupait à Steinkerque une ligne trop étendue, résolut de l'attaquer, et, pour le faire avec avantage, de le tromper par un faux avis. Le maréchal se servait d'un secrétaire du roi de Bavière qui lui donnait avis de tout ce qui se passait au camp des alliés ; cet homme fut signalé au roi Guillaume et contraint, sous peine de mort, de donner au général de l'armée française de faux avis, destinés à le faire tomber dans un piége. Il écrivit donc sous la dictée de Guillaume et le pistolet sur la gorge. Sa lettre avertissait Luxembourg que, le lendemain 5 août, l'armée anglo-hollandaise devait faire un grand fourrage. Le maréchal était alors campé derrière le ruisseau d'Enghien. Prévenu par M. de Tracy que l'ennemi s'approchait en forces, il n'attacha d'abord aucune importance à cet avis ; mais bientôt, voyant l'infanterie paraître et se déployer, il mit promptement son armée en bataille. Par bonheur pour les Français, les ennemis, retardés par la difficulté du terrain, ne purent entrer en ligne que vers une heure de l'après-midi.

Les Anglo-Hollandais attaquèrent la gauche du maréchal, la rompirent et lui enlevèrent du canon. Luxembourg se mit à la tête du corps d'élite, formé des princes et des gentilshommes, et qu'on appelait la brigade des Gardes. Il refoula l'ennemi, dégagea sa gauche, et rejeta les Anglais sur les bois, après leur avoir tué beaucoup de monde. Les ducs de Chartres,

de Bourbon, de Vendôme et le prince de Conti se firent remarquer, dans cette affaire, par leur valeur intrépide. Le marquis de Boufflers, qui campait à trois lieues de distance, marcha au canon et décida la journée. Vaincu et refoulé sur tous les points, hors d'état de prolonger la lutte, l'ennemi recula, et abandonna la victoire à Luxembourg et à l'escadron des princes, qu'il l'avait si vaillamment secondé.

Le duc de Chartres fut blessé dans ce combat. Le prince de Turenne, MM. de Fimarcon et de Tilladet, lieutenants généraux, y perdirent la vie. Guillaume III, après avoir laissé sept mille hommes sur le terrain, se retira en bon ordre. Pendant qu'il opérait sa retraite, la victoire de Steinkerque, due à la valeur des princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fut annoncée à la France. « Elle fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore. Monsieur le Duc, le prince de Conti, M. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle; on les appela des steinkerques (1). » Pour Luxembourg, qui avait envoyé à Paris les drapeaux enlevés à l'ennemi, il devint pour un moment l'idole du

(1) *Siècle de Louis XIV.*

peuple, et on le surnomma le *tapissier de Notre-Dame*.

En Italie, la campagne de 1692 avait été signalée par des revers.

Louis XIV, trop exclusivement préoccupé des opérations de l'armée du Nord et de la flotte, avait négligé l'armée de Piémont. Cet oubli était d'autant plus regrettable que Catinat avait à se défendre contre le duc de Savoie, général brave et actif, et contre le prince Eugène, dont on appréciait de jour en jour davantage les rares talents militaires. Barbezieux, fils et successeur de Louvois, avait continué de se montrer injuste envers Catinat ; il avait retiré à ce général ses meilleures troupes pour les faire passer en Flandre ; il ne lui avait laissé que soixante-sept bataillons fort incomplets et trente-trois escadrons, en tout seize mille hommes, dépourvus d'attelages et de moyens de subsistance, et hors d'état de faire face à l'armée ennemie, forte de cinquante mille combattants. Ajoutons que la liberté de conscience proclamée par Victor-Amédée avait rassemblé tous les calvinistes des provinces voisines, volontairement exilés. On rencontrait des émigrés français dans l'armée de Guillaume III, en Angleterre et en Irlande ; on en trouvait en plus grand nombre dans les armées du duc de Savoie. L'Angleterre et la Hollande avaient accueilli les protestants du nord et du centre de la monarchie, des côtes de Guienne et de Gascogne ; la Suisse, le Piémont avaient donné asile aux fugitifs du Dauphiné et du Lyonnais. Un régiment de réfugiés français, commandés par le marquis de Loches, marchait à la suite de Victor-Amédée contre Catinat, et ce n'étaient pas là les moins redoutables de nos ennemis.

Le général français, avec la faible armée placée sous ses ordres, se maintint sur la défensive et chercha à couvrir en même temps Pignerol et Suze. Le prince Eugène, de son côté, avait hâte d'exécuter la menace qu'il avait faite à Louis XIV de rentrer les armes à la main dans cette France qu'il ne pouvait servir. Ayant tourné les positions de Catinat, il pénétra dans le royaume par la vallée de Barcelonnette, précédé par les Vaudois, encore exaspérés au souvenir des souffrances qu'ils avaient endurées. Le duc de Schomberg, fils de celui qui avait péri à la Boyne, les accompagnait avec un corps de calvinistes.

Hors d'état de s'opposer à cette invasion, Catinat se borna à suivre l'ennemi, à disputer les passages par des détachements, interceptant les convois, pressant les arrière-gardes; puis il se posta entre Gap et Briançon afin de couvrir Grenoble. L'armée alliée, ayant passé la Durance, se réunit devant Embrun; cette faible place ne capitula qu'après dix jours de siége. Eugène, n'osant attaquer Catinat, laissa le marquis de Léganès avec les Espagnols à Guillestre, pour garder les passages, et marcha avec sa cavalerie sur Gap, qu'il trouva sans défense. Les habitants du pays lui ayant refusé des contributions, il fit piller et brûler quatre-vingts villes, bourgs et villages, n'épargnant ni églises ni couvents, et donnant toute satisfaction à cette soif de vengeances, de réactions et de sacriléges qui dévorait les réfugiés calvinistes, et qu'ils voulaient partout assouvir, sous prétexte de représailles.

Catinat, témoin de ces exécutions désastreuses, continuait à occuper les hauteurs, à harceler l'ennemi,

et cherchait à couvrir à la fois Grenoble et la Provence. Comme il menaçait le camp de Guillestre, les Espagnols, craignant d'être enlevés, se retirèrent en Piémont; le reste de l'armée, compromis par ce mouvement, ne tarda pas à prendre le même parti; le duc de Savoie d'ailleurs était malade de la petite vérole. Ces contre-temps compromirent le succès de l'invasion; les Impériaux abandonnèrent le Dauphiné, emportant de cette campagne beaucoup de butin et peu de gloire, tandis que, de son côté, l'armée française occupait encore Suze, Casal et Pignerol. Pour hâter la retraite de l'ennemi, le maréchal de Lorges, détaché de l'armée du Rhin, accourut sur Grenoble, par Lyon; à son approche on vit les paysans du Dauphiné se lever en masse et concourir à la défense du territoire.

La France et le roi commençaient à se lasser de la guerre. Le pays était épuisé par des sacrifices de toutes sortes; par le maintien sous les drapeaux d'une armée de quatre cent mille hommes; par le système qui consistait à enlever des multitudes de paysans à la charrue, à les employer aux convois, aux travaux de pionniers, aux transport des vivres. Il avait fallu accroître énormément le fardeau des tailles, faire rendre des sommes considérables à l'impôt indirect, accabler la propriété rurale sous des taxes multipliées et rendre à la misère tout le terrain que lui avait disputé Colbert, en des temps moins rudes. Ni le roi, ni le pays ne croyaient ces souffrances suffisamment compensées par la prise de quelques villes, par deux ou trois victoires demeurées inféconde s, par le ravage de plusieurs

cantons. On commençait donc à parler de paix, à hasarder quelques démarches, à faire appel à la conciliation ; mais, pour le moment, on ne se promettait pas d'arriver à une solution prochaine sans de nouveaux efforts, sans se résigner à de nouvelles luttes. C'était là une perspective qui faisait murmurer la population. Ajoutons que la disette aggravait beaucoup à l'intérieur les sacrifices réclamés par la guerre : les récoltes de l'année avaient été mauvaises, le blé manquait dans plusieurs provinces, et les intendants avaient reçu l'ordre de diriger de fortes masses de grains et de fourrages vers la frontière pour garnir les magasins des armées. La misère était profonde dans la campagne : les rapports des intendants étaient unanimes; des populations entières fuyaient leurs toits de chaume et allaient chercher un abri dans les villes. Sur plusieurs points la terre était desséchée et inculte ; on rencontrait sur les grandes routes des troupes de laboureurs portant leur misérable mobilier sur le dos ; ils traînaient leurs petits enfants à la main, couverts des haillons de la misère. Leur physionomie avait les traits caractéristiques des serfs et des truands du moyen âge, les instincts bas et avilis de la brutalité et de la servitude. Ces troupes de vagabonds et de mendiants parcouraient la campagne ; ils s'abreuvaient de l'eau du ciel, dévoraient les racines et l'herbe des champs ; quelques-uns cherchaient dans le pillage des ressources que la terre semblait refuser dans cette année stérile. Divers rapports d'intendants, spécialement de ceux de la Normandie et de la Bretagne , signalèrent la possibilité et la juste crainte d'une révolte de paysans, renouvelée des jac-

queries du quatorzième siècle; ces mouvements auraient été d'autant plus graves que les Anglais et les Hollandais surveillaient les côtes, et qu'ils auraient pu ainsi profiter du mécontentement du peuple pour tenter une invasion dans les provinces voisines de la Guienne. A Paris les symptômes du mal apparaissaient moins sinistres; toutefois il importait, là aussi, de les surveiller de près et d'en prévenir l'explosion. La bourgeoisie, qui aime toujours à dénigrer le pouvoir, à blâmer le gouvernement, faisait une guerre de chansons, de faux bruits et d'épigrammes, et ne paraissait nullement se soucier de faire ainsi appel aux violences des multitudes, qui prenaient volontiers au sérieux les calomnies colportées par l'esprit de faction. Les parlementaires, malgré eux courbés sous l'autorité royale, épiaient des circonstances favorables pour regimber, pour ressaisir le droit de remontrance et revendiquer la tutelle politique de la nation. Le gouvernement ne se faisait point illusion sur ces difficultés de différente nature, de ténacité diverse, mais il allait au plus pressé et cherchait avant tout à résoudre de gré ou de force les questions du dehors. Les obstacles de l'intérieur viendraient ensuite et seraient peu à peu aplanis. Ainsi s'annonçait l'année 1693.

Le roi essaya, mais sans succès, de rattacher à sa cause les princes d'Italie; il ne s'opposa point à ce que l'épiscopat de France essayât de fléchir le souverain pontife (Innocent XII) par des soumissions et des rétractations, et le pape envoya des bulles aux évêques nommés par le roi depuis 1682. Vers le même temps Louis XIV créa l'ordre de Saint-Louis, institution cé-

lèbre qui devait attacher le signe de l'honneur sur la poitrine des plus braves. Bientôt après il éleva à la dignité de maréchal Catinat, Boufflers, Noailles, Joyeuse et Villeroy. Déjà la marine française avait repris sa prépondérance par l'incroyable activité imprimée à tous nos arsenaux dans le cours de cette année; soixante-dix vaisseaux parcouraient les mers, sans que les grandes flottes anglo-hollandaises osassent rien entreprendre contre eux. Les ressources de la France et l'énergie de son roi étonnaient les alliés et commençaient à les inquiéter.

Sous Louis XIV les questions étaient aussi souvent résolues par la diplomatie que par l'épée. Le ministre des affaires étrangères multipliait les dépêches et les instructions, et cherchait à détacher de la ligue d'Augsbourg une puissance plus ou moins lasse, plus ou moins dégoûtée de la guerre. On a vu que le Danemark et la Suède avaient signé la ligue et préparé des armées d'observation pour soutenir la cause commune; la diplomatie de Louis XIV s'agita pour détacher ces deux cabinets de la coalition; on entama des pourparlers avec la Suède d'abord. « N'étoit-elle pas l'ancienne alliée de la France? Quel intérêt avoit-elle à porter ses armées en Allemagne pour seconder la puissance de l'empereur, le rival naturel des États du Nord? Alléguoit-on le motif religieux? n'étoit-ce pas là un simple prétexte? Car enfin chacun savoit que la ligue d'Augsbourg avoit été suggérée par le pape Innocent XI. Pourquoi dès lors la Suède ne prendroit-elle pas un rôle de puissance neutre et médiatrice, rôle qui lui convenoit, car elle s'étoit toujours montrée

si impartiale et si influente (1)! » A ces motifs publics des notes et des négociations le cabinet de Versailles ajoutait des offres de subsides et des traités de commerce. La négociation avec le Danemark souffrit plus de difficultés; la princesse Anne, qui régnait, s'était entièrement liée à l'Angleterre et à l'expédition de Guillaume III, son beau-frère; il eût été très-difficile de séparer absolument le cabinet de Copenhague de la coalition ; mais il y avait jalousie entre les deux populations hollandaise et danoise ; la cour du Danemark conservait une certaine méfiance des opinions démocratiques qui dominaient en Hollande; Jacques II avait d'ailleurs conservé des relations avec la princesse Anne, sa fille de prédilection, et la cour de Copenhague, sollicitée par des considérations de toutes sortes, commençait à montrer moins de haine pour la France.

En Hongrie, en Pologne, le roi entretenait d'habiles négociateurs. La Suisse avait fait proclamer sa neutralité ; mais, depuis que la Savoie était entrée dans la ligue d'Augsbourg, M. de Torcy, qui accomplissait une mission secrète à Berne et Zurich, eut ordre de sa cour de bien faire remarquer aux cantons l'attitude que prenait le duc de Savoie à leur égard. « Aucun des hauts et puissants cantons confédérés, dit une note de l'ambassade, ne peut ignorer que le duc de Savoie a dessein de réincorporer avec ses États les anciennes villes qui se sont détachées de son domaine pour se constituer en république et se fédérer avec les cantons.

(1) Dépêches de Croissy.

Telle est Genève, par exemple. Convient-il dès lors à la Suisse de rester spectatrice dans une question qui la touche de si près (1)? » Le roi de France lui offrait des subsides, et la Suisse commençait à se rattacher aux intérêts de Louis XIV.

Au moment de voir ouvrir la nouvelle campagne, Louis XIV eut à porter le deuil d'une princesse qu'il avait toujours aimée, en dépit de ses bizarreries : Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, mourut le 5 avril, à l'âge de soixante-six ans. Cette princesse, plus courageuse que spirituelle, plus fière que judicieuse, avait joué un rôle important tant que dura la Fronde ; la paix faite, elle ne vécut que de tracasseries et de mécomptes. Elle voulut épouser un empereur, elle put épouser un roi, et finit par se contenter d'un gentilhomme qui la maltraitait.

Il était dur pour Louis XIV d'offrir la paix à ses ennemis armés, tandis qu'il avait pris l'habitude de ne l'accorder qu'aux prières des vaincus; mais la plupart des hommes forts par le conseil et l'épée étaient morts, le pays se sentait épuisé par la guerre ; madame de Maintenon, en butte à la malignité et à la haine, craignait d'être rendue responsable, au tribunal de l'opinion, des souffrances du peuple et du sang inutilement versé. Le roi, alors même qu'il prenait le commandement de ses armées, chargeait ses agents et ses émissaires de continuer les négociations pacifiques et de détacher peu à peu quelques puissances étrangères de la coalition formée contre la France. Or,

(1) Archives des Affaires étrangères.

même en prenant cette attitude, Louis XIV ne cessait d'être le grand roi, qui ne pouvait se prêter à une politique de concession et d'amoindrissement. On a conservé, aux archives de l'empire, un travail écrit de la main de M. de Croissy, qui révèle, même par des notes brèves et significatives, ce qu'était alors la diplomatie de Louis XIV, le but que cherchait à atteindre le monarque. Le premier chapitre se rattachait à l'Espagne, où s'éteignait alors, sans héritier, le débile Charles II. Les instructions du ministre du roi de France étaient précises et se résumaient ainsi : « Tenir pour une proposition d'éternelle vérité que la France et l'Espagne ne seront jamais dans une sincère intelligence tant qu'elles seront en concours d'égalité et de puissance ; il faut que l'une domine l'autre ; cette vérité est confirmée par le consentement de tous les âges et par l'expérience de tous les pays. — Ne point appréhender de laisser un mauvais exemple contre soi-même, car, quelque favorable traitement que l'Espagne pût recevoir, jamais il ne se présentera aucune occasion d'exciter des troubles en ce royaume que l'Espagne n'embrasse avec chaleur. — Se souvenir que les Espagnols détiennent à la France les royaumes de Castille, d'Aragon, de Valence, de Navarre, de Sicile, de Naples, le duché de Milan, la Franche-Comté et les provinces des Pays-Bas, qui sont les plus anciens fleurons de la couronne. — Ne point oublier la défection du connétable de Bourbon; — les desseins du maréchal de Biron; — les paroles outrageuses de l'empereur Charles-Quint en présence de Paul III et des cardinaux. — En cas de mort du roi d'Espagne, dresser

un manifeste court et clair dont la première partie contienne les nullités de la renonciation. — Établir en Espagne, si la chose était possible, plusieurs rois. — Quant à la Sardaigne, au royaume de Naples, à la Sicile, on rendra souverains les vice-rois et les gouverneurs, on les protégera puissamment. — Si les Flamands résistent, s'emparer de Nieuport, Ostende, Blankemberg, et ensuite de Charlemont, parce que, les portes par où entrent les secours étrangers étant entre nos mains, le dedans du pays ferait apparemment joug. — Observer religieusement les capitulations; faire goûter aux nouveaux sujets plus de douceur que sous la domination d'Espagne; mais, pour les opiniâtres, ne leur donner nul quartier. — Monsieur, duc d'Orléans, ne pourrait-il pas être roi d'Espagne? — Je réponds que les intérêts du roi de France y résistent; les deux royaumes ne laisseraient pas d'être ennemis. — Les descendants de Philippe le Hardi que n'ont-ils point entrepris contre la branche aînée? — Les liens de la nature et du sang séparent et désunissent plutôt les souverains et les voisins qu'ils ne les joignent ensemble.

« A l'égard de l'Angleterre, de la ligue des Anglois, des Hollandois et des Impériaux, je réponds que Philippe-Auguste en coupa une beaucoup plus serrée et plus forte en 1194, François Ier en 1540, Henri II en 1552, et Louis XIII en 1622; mais ces ligues-là furent coupées par le tranchant de l'épée, et il n'est pas difficile de les délier par l'adresse et l'habileté. — De plus, c'est un coup d'État, et un des plus importants, que la chrétienté voie qu'on ne craint point, et c'est aujour-

d'hui l'âme de la réputation de la France que d'apprendre à ces petits voisins, à ces ingrats débiteurs de la liberté et de la souveraineté de nos rois, que les François ont le pouvoir de protéger les opprimés et de châtier les ingrats, outre qu'il n'est pas malaisé d'en affoiblir les forces en les défilant. — Il faut encore tenir que la France a son étendue naturelle au Rhin, aux Suisses, aux Alpes, à Monaco, à Villefranche, à Nice, à la mer du Levant, à Roses, aux Pyrénées, à Fontarabie inclusivement et à l'Océan (1). » Ainsi, dès le règne de Louis XIV, la France tendait à reprendre ses limites naturelles ; elle se trouvait à l'étroit et aspirait à la place légitime qui lui est due en Europe.

Les intempéries, la difficulté des approvisionnements avaient retardé l'ouverture de la campagne de 1693. Le 18 mai le roi quitta Versailles pour aller rejoindre l'armée de Flandre ; le 31 ses troupes prirent position près de Tournay, et le maréchal de Luxembourg, à la tête des forces placées sous ses ordres, se maintint dans les plaines de Mons. Le 7 juin le roi vint camper à Gembloux ; il se proposait de faire le siége de la ville de Liege ; mais déjà Guillaume III avait jeté seize mille hommes dans cette place, et s'était porté à l'abbaye du Park, en avant de Louvain, comme pour barrer passage à son ennemi. Tout le monde s'attendait à une bataille décisive ; Luxembourg

(1) « *Intérêts de la France à l'égard des étrangers, dans la conjoncture presente des affaires de l'Europe.* » (Manuscrits Colbert-Seignelay, Bibliothèque impériale.)

suppliait le roi de donner le signal; mais Louis XIV, malade d'un catarrhe, et persuadé que Guillaume ne pouvait être forcé dans ses positions, s'opposa jusqu'au bout au vœu de l'armée. Il fit plus, il envoya une partie de ses troupes avec le Dauphin renforcer l'armée d'Allemagne, et, laissant les autres sous le commandement de Luxembourg, il revint à Versailles, le 26 juin. Son départ de l'armée fut l'objet de commentaires fort sévères. Ce fut d'ailleurs la dernière fois que Louis XIV parut dans les camps; sa santé était altérée, il vieillissait; il laissait la mission de vaincre à des mains plus jeunes. Les alliés triomphèrent, mais leur joie fut de courte durée.

Le prince d'Orange avait concentré trente mille hommes sous Liége, dans des lignes très-fortifiées; le maréchal de Luxembourg fit une démonstration pour les attaquer; les deux corps de Villeroy et de Boufflers s'y portèrent en masse; on arrangeait les fascines comme pour préparer l'assaut de Liége. Tout cela n'était qu'une manœuvre; Guillaume III s'y laissa prendre, et, tandis qu'il détachait quelques bataillons pour appuyer la ligne de Liége, le maréchal de Luxembourg se portait à marches forcées et par des chemins de traverse en face de l'armée alliée affaiblie, mais retranchée à Nerwinde. Au moyen de cette manœuvre hardie les Français surprirent Guillaume III et le duc de Bavière. La position de l'ennemi était forte, couverte de châteaux, de haies, de ruisseaux et de rivières. Les alliés pouvaient se défendre; Guillaume III, admirable pour improviser toutes les précautions, connaissait le caractère de ses ennemis; cent pièces de canon

furent jetées dans les parties faibles par où la ligne des alliés aurait pu être entamée.

Le 28 juillet 1693, l'armée anglo-hollandaise, postée en deçà de la petite Gette, appuyait sa gauche au ruisseau de Lunden, sa droite aux hauteurs au delà de Nerwinde, son centre à ce village et aux collines voisines. Guillaume III avait sous ses ordres soixante-cinq bataillons et cent cinquante escadrons; l'armée française était forte de quatre-vingt-seize bataillons et de deux cent dix escadrons. La différence numérique était plus que compensée par la force des positions. Dès quatre heures du matin, le 29 juillet, la canonnade se fit entendre, mais la bataille ne s'engagea réellement qu'à neuf heures. La première pensée de Luxembourg avait été de refuser sa gauche et de tourner celle de l'ennemi pour s'emparer de la route de Tirlemont; mais, voyant devant sa droite un ravin profond très-difficile à franchir, il donna au marquis de Feuquières l'ordre de la refuser, et dirigea son attaque au delà de Nerwinde et contre le centre de la position ennemie. Berwick fut chargé de l'attaque de Nerwinde; les divisions Rubantel et de Montchevreuil, de celle des lignes Berwick s'empara du village; mais il en fut chassé, par suite d'une fausse manœuvre des deux autres divisions. Luxembourg, voyant le désordre, se mit lui-même à la tête du corps de Villeroy. En traversant la ligne il ôta son chapeau devant les officiers et leur dit : « Messieurs, au feu encore; il s'agit de l'honneur de la France! » Alors, comme aujourd'hui, ces mots suffisaient pour réveiller tous les courages. Énergiquement secondé, le maréchal rétablit les af-

faires sur sa gauche; mais les efforts de sa vaillante troupe furent contenus par la vigoureuse résistance du roi Guillaume, du duc de Bavière, des princes de Hanovre et de Brandebourg, qui, eux aussi, savaient à propos payer de leur personne. Il y eut un moment d'incertitude et comme une suspension d'armes. Le maréchal de Boufflers conseillait de battre en retraite; mais Luxembourg, impatient de vaincre, rassembla autour de lui la cavalerie, et la mena rapidement contre la droite des alliés où le feu s'était ralenti, faute de munitions. Les premiers escadrons furent d'abord repoussés, mais enfin l'impétuosité française prévalut; sur ce point donc Luxembourg repoussa l'ennemi, le rejeta sur Nerwinde et l'attaqua de front, tandis que le marquis d'Harcourt, accouru au bruit du canon avec la cavalerie de Locmaria, chargeait l'ennemi en flanc. En même temps la maison du roi, commandée par le duc de Chartres, aborda les lignes du prince d'Orange, les tourna et y pénétra au galop, renversant tout sur son passage. « Oh! l'insolente nation! » s'écria Guillaume. Cependant l'ensemble et la vigueur de cette triple attaque décidèrent la victoire : elle coûta à l'armée française le comte de Montchevreuil et le prince Paul de Lorraine, lieutenants généraux. Le prince de Conti, le maréchal de Joyeuse, les ducs de Montmorency et de Bournonville, beaucoup d'officiers de marque furent blessés. Le duc de Berwick fut pris. La perte de l'ennemi fut de dix-sept mille hommes tués ou blessés; il laissa sur le champ de bataille plusieurs de ses généraux et quatre-vingts pièces de canon. Les Anglo-Hollandais se divisèrent dans leur

retraite précipitée; l'armée française, épuisée par les fatigues et les pertes de la journée, se vit hors d'état de les harceler et de compléter leur déroute. Bientôt après, Guillaume, voyant qu'il n'était pas poursuivi, gagna son camp de Bruxelles et rappela le prince de Wurtemberg. Luxembourg pouvait s'opposer à cette jonction; il pouvait détruire ce corps ou l'obliger à se jeter dans les places; il se borna à donner de bons cantonnements à ses soldats. On assure qu'il manqua de pain et d'argent pour nourrir et solder ses troupes; mais les gens de guerre les plus compétents n'hésitèrent pas à blâmer son indécision et la lenteur de ses mouvements. Il fallut que le roi lui ordonnât d'en sortir pour couvrir le siége de Charleroi. Après trois semaines de tranchée ouverte cette place se rendit à Villeroy, sans que le prince d'Orange pût tenter de la secourir. La prise de Charleroi coûta aux Français quatre à cinq mille hommes, parmi lesquels on eut à regretter le jeune comte de Broglie et M. de Marigny, enseigne aux gardes. Les marquis de Charost et de Pluvaux furent au nombre des blessés. Ce fut le seul résultat d'une victoire qui nous eût livré les Pays-Bas, pour peu que Luxembourg, si habile à vaincre, eût montré moins d'apathie après la victoire.

Sur le Rhin les troupes françaises ne couraient point risque d'être vaincues, car elles se gardaient bien d'offrir ou d'accepter la bataille. Le Dauphin avait le commandement nominal de cette armée, forte de quatre-vingt mille hommes, mais les maréchaux de Lorges et de Choiseul dirigeaient eux-mêmes les opérations. Ni l'un ni l'autre ne se jugèrent en mesure

d'entrer en Allemagne et de se jeter sur la rive droite du fleuve. Ils craignirent de se trouver isolés, loin de l'armée du Nord et de l'armée de Savoie. A la fin le maréchal de Lorges se détermina à envahir le Palatinat, mais ce fut pour y recommencer les exécutions et les ravages qui, à plusieurs reprises, avaient désolé ce malheureux pays. S'étant rendu maître d'Heidelberg, il y commit de nombreuses cruautés, abandonnant la ville à la brutalité de ses troupes et souffrant, sans y mettre ordre, que l'on profanât d'une manière odieuse les tombeaux des électeurs palatins. Peu de jours après, le prince de Bade se porta vers Heilbronn et arrêta la marche de l'armée française.

En Italie, le maréchal Catinat, qui venait de recevoir des renforts, se trouva en état de reprendre l'offensive et de faire échouer les projets de l'ennemi contre Pignerol. Étant descendu des hauteurs des Alpes, il se porta de Suze sur Turin, et, le 4 octobre, il attaqua les troupes alliées dans les plaines de la Marsaille. Sans leur laisser le temps de se reconnaître il fit aborder leur gauche par une colonne de vingt bataillons, qui s'élança au pas de course, la baïonnette au bout du fusil, et mit en déroute tout ce qui semblait lui barrer le chemin. Ce fut pour la première fois que l'infanterie française fit usage de cette arme, d'invention nouvelle, qui la rend si terrible sur les champs de bataille. Tandis qu'elle refoulait devant elle les débris de l'infanterie italienne, les dragons et la gendarmerie, attaquant avec une vigueur égale, sabrèrent et dispersèrent la cavalerie milanaise et les cuirassiers allemands. La seconde ligne des alliés vint au secours de

la première, mais ne se trouva pas en mesure d'arracher la victoire aux soldats de Catinat. Au centre, le prince Eugène, le marquis de Parelle et le comte de Las Torres furent plus heureux et eurent un moment l'avantage. La cavalerie française les chargea à son tour et les contraignit de se replier. Cette bataille coûta aux ennemis douze mille hommes tués ou blessés et un très-grand nombre de pièces de canon. Les jours suivants, la campagne de Turin fut livrée au fer et aux flammes, et l'ennemi fut contraint d'abandonner le blocus de Casal et de Pignerol. Cependant, la saison étant trop avancée, Catinat ne put continuer plus loin sa marche offensive; il se replia sur ses positions, et fit prendre à son armée les quartiers d'hiver.

Du côté des Pyrénées, la ville de Roses, doublement assiégée par la flotte du comte d'Estrées et l'armée du maréchal de Noailles, se rendit à l'armée française (9 juin). Sur mer, les Anglais, ayant fait une descente à la Martinique, en furent chassés avec perte le 5 avril. Le 27 juin le maréchal de Tourville attaqua, entre Lagos et Cadix, le vice-amiral Rook, qui escortait la flotte de Smyrne, lui brûla quatre vaisseaux de guerre, et prit, brûla ou coula à fond plus de quatre-vingts vaisseaux richement chargés. Cependant les Hollandais s'emparèrent de Pondichéry, qu'ils gardèrent près de six ans, et les Anglais bombardèrent sans résultat la ville de Saint-Malo, en Bretagne (29 novembre). Saint-Malo avait à bon droit attiré les colères de l'ennemi. Ville natale de Duguay-Trouin, elle voyait, chaque année, l'élite de ses enfants combattre sur toutes les mers pour la défense du pavillon

français, pour la gloire de notre commerce. A une époque où, de Dunkerque à Nantes, toutes les populations de la côte rivalisaient de dévouement et de courage, son généreux peuple avait pris place à la tête des marins de l'Europe ; ses corsaires étaient les plus hardis, ses vaisseaux les plus légers, ses prises les plus nombreuses. En moins de neuf ans elle avait capturé deux cent soixante-deux vaisseaux de guerre et trois mille trois cent quatre-vingts bâtiments marchands. C'étaient là de justes titres à la haine des Anglais, mais elle ne s'en souciait guère.

Cependant la campagne de 1693 n'avait pas suffi à conquérir la paix ; les brillantes victoires de nos généraux ne décidaient rien, et le génie de Guillaume, fertile en expédients, rendait stériles les sacrifices de nos armées. Déjà la France était à bout de dévouement et d'efforts : l'argent et les recrues commençaient à manquer; un hiver rigoureux fut suivi d'une année de famine. Louis XIV mit de nouveau en œuvre son habile diplomatie. L'envoyé de Danemark, qui résidait à Londres, fut chargé de communiquer au gouvernement anglais les propositions pacifiques du roi de France ; le nonce du pape remplit une pareille mission près de la cour d'Espagne ; on chercha à s'entendre avec Guillaume III par l'entremise de l'électeur de Bavière. Ces tentatives échouèrent devant l'inflexible volonté du prince d'Orange. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, se montra seul disposé à traiter, et toutefois, pour obtenir de la France des conditions meilleures, il ajourna et se maintint dans les rangs de nos ennemis.

Le conseil d'Espagne, se méprenant sur les motifs

qui avaient inspiré les propositions pacifiques de Louis XIV, redoubla d'efforts dans l'espoir de l'épuiser et de lui faire la loi. Le duc d'Ossuna était mort empoisonné ; il n'y avait plus personne dans le conseil de Charles II qui osât lui proposer de conclure une paix honorable ou de faire la guerre en personne. L'influence de la reine-mère fit recourir à d'autres moyens : on suspendit les traitements, on imposa les grands, on vendit Sabionetta dans le Milanais; on rendit ainsi la guerre impopulaire, sans la rendre pour cela plus heureuse.

Le maréchal de Noailles, ayant pris Castelfollit au commencement de mai, passa le Ter, rencontra l'armée espagnole, et, secondé par M. de Coigny, la mit en déroute près de Berges. Deux officiers généraux de mérite, MM. du Bourg et de La Salle, scellèrent de leur sang cette victoire ; elle eut pour premier résultat la prise de Gironne. Maître de cette ville, Noailles parut devant Palamos avec son armée, en même temps que Tourville avec son escadre. Palamos fut pris, et ensuite Hostalric. Pendant que Noailles rétrogradait pour assiéger cette place, le duc d'Escalona se présenta devant Palamos ; mais Noailles revint bientôt sur ses pas, força le duc à la retraite et menaça Barcelone. La cour d'Espagne, consternée, déclara à la coalition qu'elle cesserait d'en faire partie si de grands efforts n'étaient tentés pour la secourir.

Obligé de renoncer à ses agressions contre nos côtes par les sollicitations menaçantes de l'Espagne aux abois, l'amiral anglais rallia l'escadre hollandaise, et entra dans la Méditerranée avec soixante-quinze

vaisseaux. Tourville n'en avait que vingt-cinq dans le canal des Baléares ; mais bientôt Château-Renaud passa le détroit et amena à son collègue d'importants renforts dont la présence intimida l'ennemi, en lui rappelant les souvenirs du combat d'Harfleur. Tandis que les flottes françaises se déployaient en souveraines dans la Méditerranée, l'intrépide Jean Bart, l'orgueil de Dunkerque, et qui, de simple mousse, s'était élevé au rang de chef d'escadre, remportait, sur la flotte hollandaise, dans les eaux du Texel, une glorieuse victoire, à la suite de laquelle il reconduisait à Brest un vaste convoi de blé, récemment capturé par l'ennemi. Pour le récompenser de son courage Louis XIV lui décernait des titres de noblesse et le décorait de la croix de Saint-Louis.

En Flandre et sur le Rhin, durant la campagne de 1694, les armées de Louis XIV s'étaient maintenues sur la défensive; cependant, au mois de septembre, le prince d'Orange, se voyant à quinze lieues seulement de nos lignes de Flandre, tandis que l'armée aux ordres du Dauphin s'en trouvait à quarante, résolut d'enlever le corps de M. de Lavalette qui les occupait. Il gagna l'Escaut entre Tournay et Audenarde. Ce plan était bien conçu, mais il fallait l'exécuter avec promptitude et discrétion. Luxembourg, instruit de la marche du prince, décampa à son tour, passa deux fois la Sambre, et se dirigea à marches forcées sur Tournay. Le Dauphin, à la tête de l'avant-garde, y arriva en même temps que le stathouder, qui croyait ne trouver dans les lignes que M. de Lavalette. Frappé de cette prodigieuse activité, lorsqu'il n'aurait dû l'être

que de sa propre lenteur, Guillaume se retira sur Audenarde et se borna à assiéger Huy : la prise de cette place fut le seul succès de cette campagne.

La mort des maréchaux d'Humières et de Bellefond, à la fin de 1694, fut suivie d'une perte plus sensible pour le roi et pour la France : Luxembourg succomba le 5 janvier à une courte maladie. Comme le vieux capitaine était sur le lit d'agonie, on l'entendit regretter amèrement d'avoir mieux servi le roi de la terre que le Roi du ciel, et préférer à toute une vie de victoires *un verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ* : juste et terrible appréciation de la gloire humaine.

L'armée du Nord, durant la campagne de 1694, avait garanti nos frontières du côté de l'Escaut et de la Lys ; sur les côtes de l'Océan les Anglais ne renonçaient pas à tirer vengeance des expéditions heureuses de nos armateurs. Le 17 juin lord Berkeley entra dans la baie de Camaret, avec trente-six vaisseaux de guerre et douze galiotes à bombes ; sa flotte portait dix régiments d'infanterie. Avec ces forces, bien commandées par lord Camarthen et le général Talmash, il comptait surprendre Brest par mer et par terre ; mais il fut déçu de son attente : Vauban était dans la place, avec trois mille gentilshommes bretons. Les Anglais échouèrent, et toutes leurs troupes de débarquement furent détruites. Le 16 juillet lord Berkeley se présenta devant Dieppe avec des forces plus considérables encore; après avoir essayé d'introduire dans le port une machine infernale, il ordonna un vaste bombardement, et, dans la nuit du 22 au 23 juillet, la ville

presque tout entière fut réduite en cendres. Ce succès obtenu sans danger enhardit les Anglais; le 24 ils bombardèrent le Havre; mais les dommages furent moins graves. Deux tentatives incendiaires dirigées sur Dunkerque échouèrent successivement. Vainement l'amiral ennemi conduisit-il devant ce port six vaisseaux chargés de machines infernales; ces navires furent repoussés et firent explosion trop loin de la ville pour causer aux habitants de notables dommages. Une pareille tentative, dirigée contre Calais, ne réussit pas davantage, et les côtes de la Normandie et de la Bretagne furent préservées des atteintes de l'ennemi. Durant ce laps de temps aucun événement mémorable ne se passa en Allemagne et en Italie.

Villeroy avait remplacé Luxembourg dans le commandement de l'armée du Nord, mais il était peu digne de ce difficile héritage. Il laissa le roi Guillaume reprendre Namur, et s'en vengea en bombardant Bruxelles, inutile cruauté qui ne pouvait qu'exaspérer les esprits contre la France (1695). La campagne de 1696 n'offrit de remarquable que la prise de cinq vaisseaux de guerre hollandais et de cinquante vaisseaux marchands de la même nation par Jean Bart. Les alliés bombardèrent Calais, l'île de Ré et les Sables d'Olonne. M. de Vendôme, qui en Catalogne avait remplacé le maréchal de Noailles, contraignit l'ennemi à lever le siége de Palamos et battit la cavalerie du prince de Darmstadt (1695-1696). Dans le Canada, M. de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, fit une expédition contre les Iroquois et préserva Québec et la colonie des entreprises de ces barbares.

Cependant, par suite de la guerre, le trésor et l'armée tombaient dans un égal dépérissement. Pour subvenir aux dépenses militaires on avait refondu les monnaies, et réalisé, en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire, un bénéfice de quarante millions. On y ajouta une nouvelle ressource qui ne devait durer que jusqu'à la paix : c'était la capitation, ainsi nommée de ce qu'elle était établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes. Nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut s'y soumettre.

Mais la paix était un moyen plus sûr de diminuer le fardeau qui pesait sur les peuples. Louis XIV le sentait bien, et, tout en continuant les armements, il poursuivait en secret, mais très-activement, avec quelques puissances, des négociations utiles. Aussi de part et d'autre la guerre était conduite mollement ; partout, d'ailleurs, l'épuisement était le même, et le roi Guillaume, toujours ardent à soulever contre Louis XIV les ressentiments et les craintes de l'Europe, commençait à être moins écouté.

La maison de Savoie, qui plus que les autres puissances alliées avait souffert de la guerre, fut la première à se détacher de la coalition. L'agent de Louis XIV, le comte de Tessé, se concerta avec les ministres de Victor-Amédée pour offrir à ce prince, à la condition qu'il désarmerait, la restitution de toutes les places que les Français lui avaient enlevées dans les deux dernières campagnes. L'ambassadeur de France suivait d'ailleurs deux négociations parallèles, l'une presque publique, l'autre entièrement secrète.

La première portait sur la nécessité de proclamer une neutralité italique, à la tête de laquelle se placerait le duc de Savoie. Cette neutralité une fois déclarée, les armées de France et de l'alliance devaient également s'abstenir de pénétrer sur le territoire italien; le duc de Savoie acquérait une grande importance et s'évitait le blâme d'abandonner les alliés. Un système neutre avait un certain caractère impartial; on ne s'exposait pas au reproche d'une trop grande versatilité. La négociation secrète du comte de Tessé portait principalement sur l'intime alliance avec la France, qu'on ne voulait pas publiquement avouer; on proposait au duc Victor-Amédée de se joindre au roi contre ses ennemis aux conditions suivantes : « 1° Mariage du duc de Bourgogne et de la princesse Marie-Adélaïde, fille du duc de Savoie; 2° restitution de tous les pays conquis par les armées de France; 3° payement de quatre millions de subsides pour que l'armée savoisienne pût se joindre aux troupes du roi contre la coalition. » Le comte de Tessé ajoutait que le roi prendrait sous sa protection le duc de Savoie, et qu'en aucun cas il ne conclurait de traité séparé avec l'empereur sans y comprendre le duc Victor-Amédée. Ces conditions furent mieux précisées dans un traité écrit; la France, reconnaissant la neutralité de l'Italie, s'engageait à la faire admettre également par tous les cabinets intéressés dans la guerre. Afin de laisser une plus haute indépendance au duc de Savoie la cour de Versailles consentait à faire démolir les fortifications de Pignerol, de Sainte-Brigitte et de la Pérouze, que Richelieu avait élevées pour maintenir le Piémont et l'Italie; on rendait

intactes les villes et citadelles de Suze et de Nice, alors au pouvoir des Français par la conquête; on convenait encore que, avant la célébration du mariage avec la jeune duchesse de Savoie, celle-ci serait remise comme un gage à la cour de France, où elle serait fiancée à monseigneur le duc de Bourgogne; enfin, par une stipulation secrète, les troupes de Victor-Amédée devaient opérer un mouvement pour se joindre à l'armée de la France. On ne devait révéler ces articles qu'à la paix générale, et le roi consentait à ce qu'on travaillât d'avance aux mines destinées à faire sauter les forts de Pignerol, de Sainte-Brigitte et de la Pérouze (29 août 1696). Ces articles changeaient entièrement la situation des armées françaises en Italie; ils doublaient leur force contre les alliés, et ce motif avait porté Louis XIV à des sacrifices de conquête et d'argent en faveur du duc de Savoie. Quant à ce prince, il passait sans transition d'une alliance à une autre; mais c'était là une nécessité que devait subir un souverain de second ordre, hors d'état de se soustraire, dans ses haines comme dans ses amitiés, à la pression des grandes puissances voisines de ses Etats. Il fallait compter plutôt sur le courage que sur la bonne foi de Victor-Amédée, souverain depuis longtemps habitué à négocier avec tout le monde pour tromper tout le monde, et, si on devait lui faire un crime de cette versatilité, ce n'était guère, il faut le dire, à la suite d'une longue série de luttes sanglantes dans lesquelles on l'avait engagé malgré lui. A peine lié à la France par un traité de paix, Victor-Amédée se déclara hautement pour son nouvel allié et assiégea Valence, sur le

Pô (18 septembre). Les puissances alliées crièrent à la défection; elles firent parade de l'indignation la plus vive, et, néanmoins, chacune d'elles, sans en excepter l'Angleterre, commençait à se lasser de la guerre, à désirer une paix honorable. Les marchands de Londres, bons calculateurs, se disaient que le roi Guillaume, en dépit de son zèle pour la foi protestante, n'en avait pas moins contraint le commerce anglais à perdre en quatre ans deux mille quatre cents vaisseaux, dont on évaluait la valeur à plus de trente millions sterling. Ces résultats contre-balançaient beaucoup dans leur esprit les « glorieuses conquêtes » de 1688, et Guillaume semblait se l'avouer en secret, car il en était venu, lui aussi, à désirer la fin des hostilités. Les partisans de Jacques II se remuaient d'ailleurs; ils conspiraient, et Louis XIV n'attendait qu'une levée de boucliers de leur part pour réaliser des projets de débarquement sur les côtes de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande. Tandis que Guillaume hésitait à offrir la paix à Louis XIV, ce prince chargeait ses agents de négocier avec la Suède, la Pologne, la Suisse, Rome et Venise, et des pourparlers pacifiques s'engagèrent (février 1697) à la Haye, sur la base des traités de Westphalie et de Nimègue. L'Angleterre s'y prêta volontiers : bientôt, de part et d'autre, on parla d'assembler un congrès, mais il paraissait encore bien difficile de s'entendre. Durant le cours de ces négociations les hostilités ne furent point entièrement suspendues. Louis XIV avait fait passer dans les Pays-Bas l'armée d'Italie, devenue disponible depuis la paix conclue avec le duc de Savoie. Il avait envoyé d'importants renforts aux

armées de Flandre et de Catalogne, et la valeur française, dans une campagne de courte durée, eut encore à se signaler.

Dans les Pays-Bas, au mois de mai, Catinat prit la ville d'Ath en quatorze jours de tranchée. La place, mollement défendue par le comte de Rieux, ne reçut des armées alliées aucun renfort utile. En Catalogne Vendôme assiégea Barcelone et s'en rendit maître, malgré les efforts du prince de Darmstadt, qui résista pendant cinquante-deux jours, avec une garnison de onze mille hommes d'infanterie secondée par quatre mille hommes des milices bourgeoises. La monarchie espagnole, à cette époque, semblait atteinte de marasme et d'imbécillité, et aucune défaite subie par le gouvernement de Charles II n'étonnait l'Europe. Sur mer Duguay-Trouin enleva la flotte hollandaise venant de Bilbao, et le marquis de Nesmond captura trois vaisseaux anglais richement chargés. Dans l'Amérique méridionale M. de Pointis s'empara de Carthagène (30 août), en fit raser les fortifications et revint à Brest avec une prise de dix millions.

Or, en dépit des victoires de ses armées de terre et de mer, Louis XIV n'en persistait pas moins à rechercher la paix; il entrevoyait dans un prochain avenir l'ouverture de la succession au trône d'Espagne, et il sentait bien qu'au milieu des conflits armés qui troublaient l'Europe il ne lui serait pas possible de recueillir pour sa race ce grand et glorieux apanage. Sans trop pénétrer ces desseins, les autres souverains de l'Europe attendaient beaucoup du temps; ils ajournaient les problèmes de cette nature, et s'arrangeaient

pour poser les armes en mettant de leur côté les apparences de la modération et du droit. Le roi de Portugal, qui était demeuré neutre, offrit sa médiation, qui ne fut point acceptée; on ne voulut pas davantage admettre le pape pour médiateur, de peur de donner trop de prédominance à l'intérêt exclusivement catholique. A la fin, grâce à l'intervention du roi de Suède, invoquant sa position de neutre armé, grâce, également, aux bonnes dispositions des états généraux de Hollande, il fut décidé qu'un congrès général serait ouvert pour traiter de la paix, et que la France serait admise à y envoyer des plénipotentiaires au même titre que les puissances alliées. Louis XIV désigna pour ministres et ambassadeurs extraordinaires MM. de Caillères, de Harlay et Courtin; l'empereur, moins désireux de négocier, se fit représenter par le baron de Seilern; l'Espagne confia le même soin au marquis de Quiros. Guillaume III refusa d'abord d'envoyer ses ministres aux conférences, et demanda que, pour base première de toute négociation, on reconnût ses droits au titre de roi d'Angleterre. La France se résigna à cette concession, et Guillaume se fit représenter au congrès par le comte de Pembroke, M. de Villiers et le baronnet Joseph Williamson. Quand ces choix eurent été faits de part et d'autre, les négociateurs officiels se réunirent au château de Ryswick, en Hollande. Le 10 mai 1697 le baron de Lillienroot, envoyé extraordinaire du roi de Suède, ouvrit les travaux du congrès par un discours tout empreint d'impartialité et de modération. « Les grandes puissances ne devoient pas oublier que le but de la

réunion étoit la paix générale, qu'exigeoit impérativement le repos de la chrétienté. Chacun devoit apporter un esprit impartial et abandonner toutes les prétentions qui seroient contraires à la justice et au droit (1). » Les plénipotentiaires répondirent chacun pour leur cour : « Que la paix étoit le besoin commun, et qu'ils remercioient le médiateur de ses bons offices pour la préparer et la conclure définitivement. » De part et d'autre, il faut le dire, une grande méfiance présidait aux négociations. Les ministres plénipotentiaires des alliés firent entendre à M. de Caillères « qu'ils doutoient un peu de la sincérité de la France, et que, si le roi très-chrétien n'entroit pas en négociation avec de bonnes intentions, ils ne manquoient pas de moyens de continuer vigoureusement la guerre, en cimentant de plus en plus leur alliance ; que les hauts alliés n'aspiroient qu'à une paix sûre et ferme, et qu'ils seroient bien fâchés de la faire de telle sorte qu'elle produisît bientôt une plus funeste guerre, après que la France se seroit remise de ses calamités présentes (2). »

Les articles préliminaires proposés par la France étaient de nature à amener promptement une paix honorable ; on les résumait ainsi : « 1° Le roi consent et accorde que les traités de Westphalie et de Nimègue soient la base et le fondement de la négociation de la paix générale à faire avec tous les alliés ; 2° de restituer à l'empire la ville de Strasbourg, dans l'état qu'elle a été occupée par Sa Majesté ; 3° de rendre au

(1) *Protocoles de Ryswick*, première séance.

(2) *Pièces secrètes de la négociation de Ryswick*.

roi d'Espagne la ville de Luxembourg en l'état présent; 4° les villes de Mons et de Charleroi dans l'état qu'elles sont présentement; 5° les places de Catalogne qui sont entre les mains du roi, que Sa Majesté a prises depuis la paix de Nimègue, dans l'état qu'elles ont été prises; 6° à l'évêque de Liége la ville et le château de Dinant, en l'état qu'ils ont été pris; 7° toutes les réunions qui ont été faites depuis le traité de Nimègue; 8° la Lorraine, selon les conditions dudit traité de Nimègue. » La note qui renfermait ces propositions fut revêtue des signatures des trois plénipotentiaires français, déposée sur le bureau, et prise pour point de départ des conférences.

Deux objets particuliers durent être réglés : 1° la forme de reconnaissance de Guillaume III, consentie par Louis XIV; 2° l'état des protestants en France et des réfugiés à l'étranger. Sur le premier point les ambassadeurs anglais demandèrent que la reconnaissance fût complète et explicite pour tous les faits accomplis par la révolution de 1688, et par conséquent en tout ce qui touchait la loi de succession dans la branche collatérale. M. de Harlay fit répondre « que la loi successoriale étoit un fait de politique intérieure, et par conséquent indépendant des traités avec les puissances étrangères; qu'il suffisoit donc que le roi son maître reconnût officiellement Guillaume III, et qu'on ne pouvoit pas exiger davantage. » Lord Pembrock demanda « qu'attendu les complots et menées de Jacques Stuart, ancien roi d'Angleterre, Louis XIV consentît à ce que ce prince fût éloigné de Saint-Germain, et à trente lieues au

moins de Versailles. » Il fut également répondu par M. de Harlay « que la position malheureuse du roi Jacques, les rapports qui avoient existé avec le roi très-chrétien, ne permettoient pas cet outrage à un monarque réfugié; jamais le roi de France ne consentiroit à cet éloignement; seulement, d'après les relations nouvelles et de bonne foi qui se formoient par la paix entre le roi son maître et le roi Guillaume, le cabinet de Versailles s'engageoit à empêcher toute menée de la part des serviteurs de Jacques II, à quoi Louis XIV engageoit formellement sa parole royale. » Sur la question des réfugiés la discussion ne fut guère moins vive. La Hollande et l'Angleterre avaient de nombreux émigrés en France; les calvinistes s'étaient également retirés en grandes masses du territoire français pour chercher abri auprès de Guillaume III. On se demanda s'il convenait de stipuler quelques clauses réciproques. Il fut impossible de résoudre la difficulté dans ce sens, l'Angleterre ne pouvant contraindre la France à traiter les calvinistes, sur son territoire, plus favorablement qu'elle ne traitait les catholiques en Irlande et dans les autres États dépendants de la monarchie britannique. On laissa donc à chaque État le soin de régler sa police intérieure en ce qui concernait la liberté des cultes, et l'on s'abstint d'insister pour obtenir des indemnités ou des amnisties.

Louis XIV avait paru désirer la paix : les représentants des cours étrangères, rassemblés au congrès de Ryswick, se montrèrent d'autant moins disposés à accueillir les propositions de ce prince; du moins

cherchèrent-ils à les combattre, à les signaler comme exagérées, à imposer à la France des conditions plus dures. Pour en finir avec ces difficultés Louis XIV fit annoncer par ses ministres qu'il ne se croirait point lié par ses premières propositions si l'on tardait trop à les accepter, et qu'il en ferait de nouvelles moins avantageuses aux confédérés. Cette déclaration et la prise de Barcelone par le duc de Vendôme accélérèrent la marche des négociations. La paix entre l'Angleterre, l'Espagne, les états généraux et la France, fut signée le 20 septembre 1697. L'Espagne obtint la restitution de toutes les places qu'elle avait perdues pendant la guerre en Catalogne et dans les Pays-Bas, et même d'une grande partie de ce que les chambres de réunion lui avaient enlevé. L'Angleterre et la France abandonnèrent réciproquement toutes leurs conquêtes. Louis XIV reconnut Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre et s'engagea à ne donner aucune assistance à ses ennemis, sacrifiant ainsi à la nécessité les droits de Jacques II, qu'il avait soutenus avec tant de grandeur. Rien ne coûta plus à Louis XIV que de consacrer, par cette reconnaissance formelle, une révolution qu'il détestait; mais il fallut souscrire à une condition sans laquelle la paix était impossible. Dans le traité conclu avec la Hollande les états généraux promirent de rendre à la compagnie française des Indes-Orientales Pondichéry, dont les Hollandais s'étaient emparés. Le traité entre l'empereur, l'empire et la France, ne fut signé que le 30 octobre 1697. Louis XIV fut confirmé dans la possession de Strasbourg; mais il restitua à l'empire

Khel, Philipsbourg, Fribourg et Brisach; il s'obligea à raser plusieurs de ses forteresses sur le Rhin, et renonça à tous les pays qui avaient été réunis à la France par les arrêts des chambres de Metz, de Brisach et de Besançon. La maison de Lorraine recouvra ses États. Le duc Charles V n'était plus; son fils Léopold-Joseph fut réintégré dans son duché, à condition toutefois qu'il ferait démolir les fortifications de Nancy, sa capitale, et qu'il céderait aux Français le droit de pas ser sur son territoire en tout temps et en armes. Le cardinal de Furstemberg fut rétabli dans ses droits et dans ses biens, et l'on convint que les justes prétentions élevées par la duchesse d'Orléans sur deux fiefs possédés par la maison palatine seraient compensées par des indemnités pécuniaires dont le règlement fut abandonné à des arbitres.

La paix de Ryswick humilia la France; on s'indigna d'avoir subi des conditions qu'on n'impose d'ordinaire qu'aux nations vaincues, alors pourtant que nos armées avaient glorieusement contenu toutes les forces de l'Europe. Mais les négociateurs avaient moins considéré les avantages passés et les victoires remportées que les inquiétudes réservées à l'avenir et la misère présente du peuple. Le pays fut d'ailleurs injuste envers le roi et envers lui-même; pendant près de dix ans, seul contre l'Europe, Louis XIV avait tenu tête à tous ses ennemis, et sur tous les champs de bataille des Pays-Bas et d'Italie on avait pu constater la gloire de ses armes. Il y eut des réjouissances officielles très-éclatantes, mais on ne s'abstint ni de commentaires fâcheux, ni d'épi-

grammes, ni de plaintes. Au milieu de ces incertitudes de l'opinion publique, la puissance de Louis XIV, même affaiblie par les stipulations de Ryswick, demeurait encore assez forte pour imprimer la crainte et le respect; le but de la ligue d'Augsbourg était manqué. C'était beaucoup pour un prince déjà fatigué par les années et pour un royaume qui semblait vieillir avec son roi. Tout le monde se disait d'ailleurs, en Europe et en France, qu'une paix conclue sans autre raison que la lassitude de combattre ne tarderait pas à être rompue au premier choc, et l'événement devait bientôt justifier ces prévisions.

L'héritier des Stuarts, Jacques II, protesta avec dignité contre le fait qui venait de s'accomplir. Sa déclaration était conçue en ces termes : « Jacques, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., à tous les princes, potentats et puissances... Notre titre à la couronne impériale de la Grande-Bretagne étant fondé manifestement sur la constitution héréditaire et inaltérable de cette monarchie, et l'injustice criante avec laquelle un prince étranger est monté sur le trône à notre préjudice étant universellement reconnue, nous ne pouvons supposer que personne puisse douter de la justice de notre cause. Nous protestons en particulier contre tous les traités d'alliance, de confédération et de commerce faits avec l'Angleterre, depuis l'usurpation, comme nuls par le même défaut d'autorité. Nous protestons en outre contre tous actes généralement quelconques qui confirment, autorisent ou approuvent directement ou indirectement

l'usurpation du prince d'Orange; contre toutes les procédures de son prétendu parlement, et contre tout ce qui tend au renversement des lois fondamentales de nos royaumes. » Louis XIV s'était attendu à cette protestation et n'eut garde de la désapprouver. Toutefois il reçut avec de grandes marques d'honneur le comte de Portland, ambassadeur de Guillaume III, et bientôt il ne fut question à Versailles que de la bonne mine du noble lord et de la magnificence de ses équipages. On eût dit, à le voir, le plus fastueux des courtisans de Charles II, et le luxe dont il faisait parade semblait faire insulte à la cour des derniers Stuarts, réfugiés à Saint-Germain.

En Espagne la reine douairière était morte, et cet événement avait affaibli l'influence autrichienne dans le conseil. Le débile Charles II, toujours privé d'héritiers, fit en secret un testament qui tendait à conserver intacte sa vaste monarchie. Le malheureux roi ne connaissait pas même l'étendue ni la diversité des États soumis à sa couronne. Durant la guerre on l'avait vu plaindre le prince d'Orange d'avoir perdu les villes de Mons et de Namur, tandis qu'à l'insu de Charles II ces deux places fortes étaient des possessions espagnoles. Revenu à la santé il annula le testament dont l'existence aurait paru une menace et un danger pour la France.

Vers le même temps (17 juin 1697) l'illustre Jean Sobieski, roi de Pologne, était mort à Villanow, près de Varsovie. Parvenu au trône par le choix de son peuple et de sa noblesse, ce prince était religieux et loyal, mais il avait plutôt la science des armes que

l'esprit du gouvernement. Ce fut un politique médiocre, un administrateur vulgaire, et ces défauts, en ne lui permettant pas de mettre sous le joug l'aristocratie polonaise, contribuèrent en quelque sorte à la durée de son règne. Après sa mort les compétiteurs au trône de Pologne ne manquèrent pas. Les princes de son sang se rendirent odieux au peuple en se disputant le pouvoir avec perfidie et cupidité, et la diète écarta leur candidature. Au dix-septième siècle c'était une grande affaire européenne que l'élection d'un roi de Pologne. L'empire et la France avaient pour coutume d'engager à cette occasion une lutte de suprématie et d'influence ; leurs prétentions s'accordaient avec les instincts de la noblesse du pays, qui ne voulait pas d'un roi national, tantôt de peur d'être courbée sous son épée, tantôt parce qu'étant nécessairement pauvre il se trouvait hors d'état de rémunérer les votes et les dévouements de ceux qui l'auraient fait roi. Quand mourut Jean Sobieski Louis XIV appuya la candidature du prince de Conti ; l'empereur Léopold, celle de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, récemment converti à la foi catholique. Bientôt on apprit que la majorité des palatinats s'était prononcée pour l'élection française : vingt-huit se déclarèrent pour le prince de Conti ; les palatinats de Cracovie avaient proclamé l'électeur de Saxe ; mais la proximité des domaines de l'électeur lui donnait un certain ascendant en Pologne, et l'on vit tout aussitôt l'évêque de Cujavie, le comte Jablonowski, grand général, et Félix Potoski, petit général, proclamer l'électeur de Saxe au nom de quatre palati-

nats. La guerre civile éclatait ; les envoyés de France écrivaient de nombreuses dépêches pour hâter le départ du prince de Conti, roi élu par la diète. Louis XIV pressa le départ de son cousin ; il le combla des plus riches dons, et Jean Bart fut chargé de le conduire à Dantzig, à travers les escadres ennemies (1). Or déjà l'électeur de Saxe, sans s'arrêter au vote de la majorité, s'était rendu à Cracovie et venait de se faire reconnaître roi par ses partisans. A peine arrivé à Dantzig le prince de Conti, plus digne d'être le héros d'une pastorale que le chef d'un peuple, renonça à engager la lutte contre son compétiteur et se fit ramener en France (6 novembre). Louis XIV, renonçant à son tour à soutenir les droits d'un prince qui désertait lui-même sa cause, ne tarda pas à reconnaître l'électeur de Saxe pour roi légitime de Pologne.

La cour de France avait un moment pris un air de fête par l'arrivée de la jeune Adélaïde, princesse de Savoie, fiancée du duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Cette jeune fille n'avait que onze ans, mais son père, Victor-Amédée, en avait fait pour ainsi dire un instrument politique. Sans lui enlever ces grâces, cette naïveté qui allait si bien à l'enfance, il l'avait de bonne heure formée à plaire à Louis XIV, à distraire le grand roi, à gagner, par mille caresses, les sympathies et la protection de madame de Maintenon. Dès qu'on apprit que la princesse Adélaïde avait quitté Chambéry, la cour se

(1) La paix de Ryswick se négociait alors, mais l'état de guerre durait encore.

mit en marche pour se porter à sa rencontre ; le marquis de Dangeau, la duchesse du Lude, chevalier et dame d'honneur désignés d'avance pour la jeune duchesse de Bourgogne, allèrent recevoir la princesse au pont de Beauvoisin; le roi ordonna que les pierreries de la couronne, les joyaux fussent visités, afin de préparer les cadeaux de noces. Vingt mille louis durent être donnés à Adélaïde de Savoie pour qu'elle pût faire ses charités durant toute sa route de France. Quand elle toucha la frontière elle fut saluée comme duchesse de Bourgogne, quoique le mariage ne fût point contracté encore. Louis XIV quitta Versailles pour venir au-devant de sa petite-fille jusqu'à Montargis ; Monsieur l'avait suivi. Le roi vint la recevoir à la portière de son carrosse et lui donna la main ; la princesse baisa cette main royale avec une vive expression ; le roi en fut touché ; il paraissait ivre de bonheur, il ne cessait d'avoir les yeux sur cette enfant, et, dans son enthousiasme paternel, il écrivait à madame de Maintenon pour lui vanter l'ingénuité, la bonne grâce, les manières prévenantes et nobles d'Adélaïde de Savoie. A Versailles, dès que la jeune princesse parut, la cour changea d'aspect ; ce fut, comme au début du règne, une série de bals et de fêtes dont on avait perdu l'habitude depuis l'avénement de madame de Maintenon (1) : on eût dit qu'une

(1) Le roi retrouva pour cette enfant ses jours de dissipations et de plaisirs. On dansa de longs ballets jusqu'à cinq heures du matin, deux fois par semaine. Au carnaval tout le monde se masqua ; le Dauphin était à la tête de ces divertissements ; on y représenta divers ballets-folies, jusqu'à ce point que dans une mascarade on reproduisit toutes les

ère de plaisir succédait à une trop longue période de préoccupations sérieuses et d'implacable étiquette.

Le règne continuait d'ailleurs à s'assombrir. Lorsqu'un homme a la prétention d'absorber à lui seul tout un peuple, toute une époque, c'est à la condition qu'il sera toujours jeune, toujours heureux; vienne la vieillesse, viennent les premiers revers, et la société se trouve atteinte en son chef, elle souffre

images des cartes et du jeu du tarot; les rois, les valets et les dames, puis le fol, le pendu, la tour, Charlemagne, Oger le Danois sur son beau cheval bardé de fer, le chevalier du Denier et de la Coupe, « la Male-Mort qui moissonne jeunes et vieux, prélats et rois. » On entremêlait ces ballets de longues comédies avec de la musique et des opéras; la jeune princesse aimait le chant par-dessus toutes choses avec son intelligence et son instinct italien, et Lulli pouvait la satisfaire. Les toilettes aussi prirent alors autant de goût que de magnificence; on n'étala plus à Versailles ces robes trop guindées et sérieuses; on les découpa et dégagea. Un almanach de modes, grande pancarte aux vives couleurs, nous donne la description peinte et expliquée des costumes du temps. « Les hommes portent, dit-il, un chapeau avec plumes ondoyantes, le justaucorps galonné, les manches larges descendant sur le poignet; la veste de soie courte et la dragonne pendant à l'épée, les bas roulés et la culotte à l'espagnole. Les femmes portent la coiffure haute et à plumes étagées, une écharpe en étole et une jolie petite cravate de dentelle; enfin, pour me servir des expressions du *Journal des Modes* d'alors, elles ont le corps lacé *à la gourgandine* et la jupe à falbalas. » Aux fêtes de Versailles le costume de cour était élégant et riche; le roi avait un habit de brocart d'or, brodé d'argent; le jeune duc du Maine en portait un de gros de Tours noir, avec son manteau, son pourpoint et ses chausses brodés d'or, avec des ornements d'arabesques et de mosaïque. Le comte de Toulouse avait un habit de drap gris-blanc, brodé de petites anémones en pierreries, or et argent. Madame la duchesse de Bourbon brillait dans un juste de satin vert, brodé d'argent et le bas garni de mosaïque en émeraudes, topazes et rubis, sur une jupe de satin amarante, toute brodée d'argent, avec des fermoirs de mosaïque et d'arabesques en diamant. La jupe était de satin jonquille, brodée d'argent.

de sa souffrance, elle est triste de sa tristesse. Au moment où la diplomatie européenne débattait les clauses de la paix de Ryswick, un fait étrange se produisait en France : c'était la lassitude du pays, l'abdication des classes. A la longue la royauté avait prévalu selon ses convoitises; elle avait tout résumé en elle-même, et déjà, pendant qu'elle se glorifiait de sa force, on voyait apparaître les symptômes de sa décadence et de son déclin. Le peuple se taisait, mais il s'éloignait; la féodalité était vaincue pour jamais : elle ne survivait que dans les simulacres d'honneurs et de préséance dont elle se montrait encore jalouse; la bourgeoisie croissait en nombre, en force, en puissance, mais elle s'abritait volontiers sous l'autorité royale et ne demandait à Sa Majesté que de diminuer les taxes et de consolider les rentes; elle ne semblait en aucune façon aspirer aux priviléges de la vie politique, et bornait son intervention dans les affaires publiques à colporter de méchantes épigrammes contre les gens de cour, à chansonner les généraux et les ministres, à prendre fait et cause pour ou contre les jansénistes et les quiétistes. Quant au parlement, fatigué à son tour de luttes sans résultats et d'agitations stériles, il se résignait au silence et attendait des circonstances plus favorables à ses traditions et à ce qu'il appelait ses droits. Que des périls publics se manifestassent, que la couronne se vît contrainte d'invoquer son secours, il était prêt à reparaître, à recommencer les agitations de la Fronde, à revendiquer une fois de plus l'héritage politique des états généraux. En attendant il rendait la

justice aux contribuables et surveillait de près le clergé. Ce dernier corps avait seul conservé une tribune, qui était la chaire chrétienne; il y montait quelquefois pour rappeler la royauté et les grands à leurs devoirs envers le pauvre et envers Dieu; mais trop souvent il se laissait silencieusement dominer par l'impulsion du maître, il se résignait à subir les empiétements du pouvoir temporel, il cherchait à complaire à celui qui dispensait les bénéfices, et se glorifiait d'étendre ainsi le domaine de sa propre servitude, pompeusement décorée du nom de liberté licane.

Un symptôme d'affaiblissement se manifestait encore : c'était la disparition successive des hommes dont le génie avait fait la gloire du dix-septième siècle. Aucun homme de guerre ne s'était montré qui fût digne de remplacer Condé et Turenne : Luxembourg venait de mourir; Catinat savait mieux obéir que commander; Villeroi, dont l'influence commençait, était un officier médiocre et fort au-dessous de la fortune; Villars ne s'était point encore révélé, et les ennemis avaient à la tête de leurs armées Marlborough et le prince Eugène. Dans l'ordre des choses littéraires la pléiade des littérateurs et des poëtes s'était amoindrie avec le temps, et la plupart des écrivains, plus âgés eux-mêmes que le roi, ne subsistaient que par leur passé. Chose étrange, la vie semblait avoir disparu des provinces. En concentrant toutes les forces vives du pays à la cour et à l'armée, le roi avait en quelque sorte refroidi les extrémités de ce grand corps dont il était le cœur ou la tête. Rien

ne nous a été transmis du mouvement qui se faisait alors sentir dans les châteaux de la noblesse, dans les villes parlementaires, dans les communes lointaines. On payait les impôts, non sans retard, non sans difficulté, mais on s'interdisait les murmures trop expressifs, les résistances qui eussent provoqué la répression. On se préoccupait, par curiosité et non par sympathie réelle, des disputes religieuses auxquelles prenaient part plusieurs chefs de l'épiscopat, et l'on étouffait, autant que possible, le bruit que pouvait faire encore la dernière convulsion du calvinisme exilé ou converti de par le roi.

Des changements avaient été introduits dans le personnel du ministère. Le marquis de Croissy, secrétaire d'État, frère de Colbert, venait de mourir (28 juillet 1696); il avait apporté un certain ordre, une probité remarquable dans la direction des dépêches, mais il avait trop souvent servi d'instrument à l'orgueil de Louis XIV et favorisé les cabinets étrangers par sa grossière rudesse. Après sa mort le roi divisa le département en deux ministères : le marquis de Torcy eut la place de son père, M. de Croissy, et partagea le travail avec M. de Pomponne. M. de Torcy devait faire les dépêches, rédiger les notes; M. de Pomponne, rappelé aux affaires après la mort de Louvois, était chargé de rapporter au conseil les affaires étrangères, et de mettre en marge les décisions que le roi aurait résolues. A. M. de Pomponne appartenait la prérogative de recevoir les ambassadeurs et de leur répondre; M. de Torcy restait présent à toutes ces audiences comme secré-

taire d'Etat; enfin, pour lier plus intimement ces deux ministres, Torcy épousait la fille de M. de Pomponne, et l'on vit avec intérêt cette alliance de deux familles depuis longtemps accoutumées aux affaires du royaume, aux négociations des cabinets. Le mouvement général de la diplomatie gagnait beaucoup par l'élévation de M. de Torcy au poste de secrétaire d'État des dépêches; le nouveau ministre, le neveu du grand Colbert, était à peine âgé de trente et un ans; mais dès sa première jeunesse il avait occupé des emplois de haute confiance dans la diplomatie et s'était montré digne, par avance, de l'héritage de son père et de son oncle. Il avait voyagé dans les différentes contrées de l'Europe, observant le mécanisme des divers gouvernements, se rendant compte de leurs ressources, s'initiant à leurs intérêts si variés. C'est par de tels labeurs qu'on se formait alors à la science politique, et les affaires n'en allaient que mieux. D'ailleurs les relations des peuples, les notions particulières et générales sur la situation des royaumes n'étaient pas ce qu'elles sont devenues de nos jours, où la publicité domine l'Europe. Au dix-septième siècle il fallait habiter un pays pour le connaître, pratiquer les hommes d'État pour les comprendre, et M. de Torcy avait sur ses rivaux l'avantage de l'expérience acquise. M. de Torcy avait des formes distinguées et polies; ses dépêches, habilement rédigées, se ressentaient de cette longue habitude des transactions qu'il avait contractée depuis quatorze ans; il fut l'un des meilleurs ministres qu'ait eus la France. Quant au ministère de la

guerre, Louis XIV le maintint aux mains de Barbezieux, fils de Louvois et docile instrument des idées du prince. De son côté le comte de Pontchartrain avait conservé le portefeuille des finances et fléchissait sous ce lourd fardeau.

Le roi, après la signature de la paix, dut introduire des modifications dans le corps diplomatique. En hostilité naguère avec toute l'Europe, il n'avait d'ambassadeur résidant qu'auprès de la Suède et de la Porte ottomane; le comte d'Avaux était à Stockholm et Châteauneuf à Constantinople. La paix générale ouvrait sur de grandes bases les relations de la diplomatie, et le roi désigna des ambassadeurs de premier et de second ordre auprès de toutes les cours : le marquis, depuis maréchal de Villars, commissaire général de la cavalerie, fut nommé à Vienne; le marquis d'Harcourt à Madrid; le lieutenant général comte de Tallard à Londres; le comte de Chamilly, maréchal de camp, en Danemark; M. de Puysieux, gouverneur d'Huningue, en Suisse. Le capitaine inspecteur des Alleurs dut se rendre auprès de l'électeur de Brandebourg; M. du Héron, maréchal de camp, à Brunswick; M. de Bonrepos à La Haye; M. Phélippeaux, maréchal de camp, à Cologne; M. d'Iberville à Mayence. Toutes ces ambassades ou légations étaient confiées à des militaires en activité de service. On envoyait des officiers généraux moins avec la mission d'ambassadeurs pacifiques que pour étudier les ressources de chaque État, les moyens militaires qu'ils pourraient employer dans le cas d'une guerre prochaine. A ce signe un observateur attentif aurait

pu reconnaître que Louis XIV, les yeux tournés sur l'Espagne et dans l'attente d'événements inévitables, se préparait à prendre sa revanche des concessions de Ryswick.

Vers le même temps commença la fortune de Chamillart, réservé à un poste élevé dans les finances. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme, assez décontenancé, dont la physionomie ouverte promettoit douceur et bonté et tenoit parole. Son père mourut intendant de Caen. Le fils, reçu conseiller au parlement, se montra sage et appliqué. Il aimoit la bonne compagnie et jouoit bien tous les jeux, ce qui l'initia un peu hors de la robe; mais sa fortune vint d'exceller au billard. On le vanta au roi, qui aimoit ce jeu. Il en fut si content qu'il le mit habituellement de ses parties. Chamillart se comporta avec tant de modestie et si convenablement en tout qu'il plut aux courtisans, et se trouva protégé à l'envi au lieu d'être moqué comme il arrive ordinairement à un nouveau venu, inconnu et de la cour et de la ville. Le roi en parla à madame de Maintenon; elle voulut le voir, en fut contente, lui dit de revenir, et le goûta toujours davantage.

« Malgré ses fréquents voyages à Versailles, où il ne couchoit pas, il étoit assidu le matin au palais et continuoit d'y rapporter. Cela lui acquit l'affection de ses confrères, qui lui savoient gré de faire son métier comme l'un d'entre eux et de vivre avec eux comme à l'ordinaire, sans donner dans l'impertinence qui suit souvent la faveur. Cette conduite lui fit aussi un mérite auprès du roi. » Saint-Simon,

après avoir raconté de Chamillart un trait de probité éminemment remarquable, ajoute ensuite :

« Le roi, afin d'être plus libre de l'avancer, le fit maître des requêtes, et lui donna un appartement à Versailles, ensuite l'intendance de Rouen. Chamillart surpris le pria de ne le pas éloigner de sa personne. *C'est dans cette intention*, lui dit Louis XIV, *que je vous place à Rouen, d'où vous pourrez venir de temps en temps passer quelques semaines ici*. Mais il le rappela bientôt plus près de lui, par une charge d'intendant des finances qu'il lui donna de son propre mouvement. »

Madame de Maintenon ne fut point étrangère à la fortune de Chamillart ; peu à peu on voyait se développer l'influence de cette femme illustre, objet des jugements les plus contradictoires, et que Saint-Simon apprécie avec une malignité souvent injuste. Cet annaliste, dont il faut parfois se défier, nous initie de la manière suivante aux moyens que madame de Maintenon employait, à l'insu de Louis XIV, pour agir sur le roi et sur les affaires publiques. « Quand on vouloit, dit-il, amener le roi à une opinion, les ministres et madame de Maintenon convenoient (se concertaient) ensemble avant le travail. Si c'étoit pour une place ou un emploi, le ministère proposoit ou bien montroit une liste. Lorsque le roi s'arrêtoit par hasard, du premier coup d'œil, à celui qu'on désiroit, on s'en tenoit là, et l'on faisoit en sorte de ne pas aller plus loin. S'il s'arrêtoit à quelque autre, le ministre proposoit de parcourir ceux qui étoient inscrits, laissoit dire le roi, et profitoit de ses réflexions

pour donner du dessous au premier. Rarement proposoit-il expressément celui auquel il en vouloit venir, mais il en avoit toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le roi. Alors Louis XIV lui demandoit son avis. Il reprenoit encore les prétendants, disoit quelques raisons pour ou contre, et tomboit enfin sur celui qu'il vouloit. Le roi presque toujours hésitoit et finissoit par demander à madame de Maintenon ce qu'elle en pensoit. Elle étoit presque toujours à lire ou à filer dans un coin, comme si elle ne se fût mêlée de rien. Sur la question du roi elle sembloit revenir de sa rêverie, sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot de quelque autre, puis revenoit sur celui que le ministre avoit appuyé, et y déterminoit presque toujours le roi. »

Dans la haute position que le roi avait faite à madame de Maintenon il lui était bien difficile de ne point être le point de mire des plaintes et des jalousies; elle s'effaçait de tout son pouvoir, et les écrivains les plus malveillants sont contraints de lui rendre cette justice. « Reine dans l'intérieur, dit Saint-Simon, au dehors, en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre, elle étoit très-simple particulière. Elle n'affectoit aucune place, se reculoit pour les femmes titrées, et ne se laissoit jamais forcer par elles à prendre le pas. Quelquefois elle cédoit aux prévenances des autres, mais avec un air de peine et toutes les déférences de la civilité. Elle ne voyoit chez elle personne en visite et n'en rendoit jamais aucune, excepté à la

Reine d'Angleterre. Cependant il est à remarquer que les généraux, quand ils partoient pour l'armée ou en arrivoient, et tous ceux qui quittoient la cour pour des affaires importantes ou y revenoient après les avoir finies, ne manquoient pas de se présenter chez elle. Si elle avoit à parler aux filles du roi, elle les envoyoit chercher. Comme c'étoit ordinairement pour leur faire des remontrances, elles arrivoient tremblantes, et on les a vues quelquefois sortir les larmes aux yeux. »

Malgré les précautions dont s'entourait madame de Maintenon, pour cacher au public, à la cour et au roi lui-même, l'empire qu'elle exerçait sur Louis XIV, ses adversaires révélaient trop de secrets intimes, la malignité et la jalousie recueillaient trop de rumeurs pour qu'on ne lui imputât pas, bien à tort, d'être cause des misères publiques et des fautes du gouvernement. Il faut toujours au peuple un ennemi, plus imaginaire que sérieux, qui porte le poids des haines et soit le point de mire des plaintes. Colbert était mort détesté, malgré ses services; madame de Maintenon fut après lui, dans l'opinion des mécontents, secrètement dirigés par le calvinisme et le jansénisme, le fléau de la France et le mauvais génie du roi. L'histoire a vengé Colbert de ces récriminations iniques, mais madame de Maintenon, en dépit d'apologies éloquentes et de vertus réelles, n'a point toujours trouvé grâce devant la postérité; on lui a reproché d'avoir, par un zèle imprudent, développé autour d'elle l'hypocrisie, mieux encore que la sincérité des conversions; on a mis sur

son compte, sans justice et sans raison, des mesures exagérées de rigueur qui portèrent une empreinte de tyrannie ou de violence. Il est avéré que, sous son influence, le règne de Louis XIV commença à devenir moins heureux, sinon moins glorieux. La pensée s'attriste involontairement en se reportant sur ce grand roi, la terreur de l'Europe, qui se laissait gouverner par la domination de l'habitude et par de petites finesses dont lui seul était dupe. Ce n'était plus le brillant monarque dont une cour idolâtre encensait les caprices, et qui prenait, sans qu'on osât s'en étonner, le soleil pour emblème de sa puissance : c'était un homme d'un tempérament affaibli, sujet à des infirmités prématurées, et marchant vers la vieillesse sous la double escorte des remords et de l'ennui.

Il imposait autour de lui la crainte et la gêne, sans le vouloir et même sans le savoir. « Il étoit fort personnel, dit Saint-Simon. Né presque sur le trône, l'habitude de se voir le but et le centre de toutes les attentions l'avoit accoutumé à n'estimer les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à lui... Pour ses maîtresses (à une autre époque de sa vie) l'incommodité des grossesses, ni aucune autre, ne pouvoit les dispenser des voyages ni de l'étiquette de la cour. Il falloit être en grand habit, parées, serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, tenir table, être de toutes les fêtes, toujours gaies et de bonne compagnie, partir à la minute sans paroître se soucier du froid, du chaud, du vent, de la poussière qui s'engouffroit dans le carrosse, parce

que le roi, qui aimoit l'air, le tenoit toujours ouvert. S'y trouver mal, c'étoit un cas à en être exclue pour toujours. Il n'y recevoit presque jamais que des femmes, et il y avoit toujours beaucoup de provisions, fruits, viandes, pâtisseries. On n'avoit pas fait une lieue qu'il proposoit de manger. Pour lui, il ne prenoit jamais rien entre ses repas; mais il s'amusoit à voir les autres, et, sous peine de disgrâce, il falloit avoir faim, dévorer avec un air d'appétit, et ne faire paroître aucun autre besoin. Il ne montra pas plus d'égard pour ses filles, quand il commença à les admettre dans sa compagnie, ni pour ses belles-filles. »

En approchant de l'âge des infirmités madame de Maintenon s'affranchit insensiblement de cette gêne. « Elle alloit avec quelques dames de son choix dans un carrosse du roi à elle affecté, et elle avoit soin de s'arranger de façon qu'il la trouvoit tout établie, afin qu'en arrivant il pût passer chez elle, et qu'il ne fût contrarié en rien dans ses habitudes. Elles consistoient à s'établir dans l'appartement de cette dame, comme dans le sien propre, y passer des heures entières, et quelquefois plusieurs de suite, sans imaginer seulement qu'elle pût être incommodée de cette assiduité et du fracas qu'amenoit sa présence. Je l'ai vue, dit encore Saint-Simon, faire des voyages de Marly fort malade, et partir pour Fontainebleau si mal qu'on ne savoit si elle ne mourroit pas en chemin. Mais en quelque état qu'elle fût, le roi alloit chez elle à son heure ordinaire et avec sa suite, sans y prendre garde. Plusieurs fois il lui est arrivé, entrant pendant

l'ardeur de sa fièvre, et trouvant les fenêtres fermées, de les faire ouvrir pour prendre l'air. S'il devoit y avoir jeu ou musique, le mal de tête ou toute autre incommodité n'empêchoit rien; il falloit souffrir sans se plaindre, et avec cela cent bougies dans les yeux. »

Qu'on nous pardonne ces citations; elles peignent avec une complète vérité de détails des caractères et des situations qui, après tout, se rattachent à l'histoire et réagirent plus d'une fois sur la marche des événements et le bien-être des peuples.

Louis XIV était entouré d'une nombreuse famille qu'il se plaisait à maintenir dans une sorte de nullité respectueuse.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le roi avait confié à Bossuet l'éducation du Dauphin son fils; l'élève ne fut point digne du maître : c'était un prince assez ignoré, même de son vivant, et que la gloire de son père rejetait dans l'ombre : Louis XIV trouvait son compte à l'obscurité de son fils. Quant à celui-ci, timide devant son père, et ayant la conscience de son ignorance, il osait à peine s'entretenir des affaires du royaume et s'exposer à déplaire pour vouloir s'instruire avant le temps. Le roi, de son côté, n'omettait rien pour entretenir et prolonger cette crainte; toujours roi et presque jamais père avec son fils, il lui échappait rarement quelques traits de tendresse familière sans mélange de contrainte majestueuse. Le courtisan le plus novice était moins humble devant le monarque que son fils et en était plus favorisé. Non-seulement ce prince ne jouissait

d'aucun crédit, mais encore, quoique né au pied du trône et destiné, selon toute apparence, à succéder à son père, il n'avait pas même l'ombre de quelque influence. C'était une mauvaise recommandation que la sienne pour obtenir une faveur, et lui-même se résignait à le proclamer. Aussi demandait-il rarement pour les autres; mais, si peu qu'il osât le faire, il se voyait encore refusé. On sent tout ce qu'une semblable manière d'être devait placer de gêne entre le père et le fils.

Ce fut pour ce prince, ainsi relégué dans l'exil, quoique toujours présent à la gloire de son père, que Bossuet écrivit son célèbre *Discours sur l'Histoire universelle*, et que l'on entreprit la belle collection des auteurs latins appelée *ad usum Delphini*. Il n'en avait point fait usage, et les efforts que firent ses maîtres pour les lui faire lire ne servirent qu'à augmenter son dégoût. « Faites-vous des thèmes? disait-il un jour à une dame qui lui exposait ses infortunes. — Non, Monseigneur, répondit-elle. — Eh bien! répliqua le prince, vous n'avez qu'une idée imparfaite du malheur. »

Il montra, comme tous les princes de sa race, une bravoure militaire, un courage personnel qui lui valurent l'estime de l'armée; mais Louis XIV ne tenait point à le mettre en évidence et à lui concilier une popularité importune. « On voyait, dit un historien, un Dauphin de France, âgé de plus de quarante ans, honoré de quelques succès à la guerre, élève de Bossuet et de Montausier, né avec quelques dispositions, mais d'un caractère faible, conduit par

degrés et retenu dans une sorte d'anéantissement à la cour; un fils du roi de France, père du roi d'Espagne, n'osant prétendre à la plus légère grâce pour lui ou pour les autres, et découragé par le sévère despotisme du roi; passant des journées entières appuyé sur ses coudes, se bouchant les oreilles, les yeux fixés sur une table nue, ou assis sur une chaise, frappant ses pieds du bout d'une canne toute une après-dînée. »

Héritier, à un degré fort amoindri, des vertus et des vices de son père, il n'était point toujours demeuré fidèle à sa femme, Marie-Anne-Christine de Bavière, princesse mal douée des avantages de la figure, mais distinguée par les grâces de son esprit et la bonté de son cœur. On connaît la réponse spirituelle qu'elle fit à Louis XIV, un jour où ce prince lui disait : « Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que madame de Toscane, votre sœur, était extrêmement belle. — Puis-je, Sire, lui répondit-elle, me souvenir que ma sœur a toute la beauté de la famille, pendant que j'en ai tout le bonheur. » Ce bonheur lui parut moins grand en réalité qu'elle ne le représentait par convenance de langage; il lui fut pénible d'assister aux humiliations qu'on imposait au prince son époux, et elle vécut autant que possible dans la retraite. Saint-Simon, avec son exagération mordante, assure « qu'elle soulagea, en mourant, mari et beau-père. » Comme elle était près d'expirer, on voulut engager Louis XIV à se retirer. « Non, non, dit-il, il est bon que je voie comment meurent mes semblables. »

A retrouver, dans l'histoire de Louis XIV, ces amoindrissements des personnes royales, il semble évident que la société française de ce temps sentait fermenter en elle les germes de dépérissement et de déchéance. L'oubli des mœurs était assez général dans les classes supérieures, et les débauches passaient souvent pour des faiblesses aimables que de hauts exemples légitimaient aux yeux de la cour. Quand le roi réforma sa conduite il contraignit le vice à se cacher et à être honteux : le mal était trop grand pour y porter un remède plus efficace, et la corruption subsista, quoique cachée.

Le gouvernement rencontra de nombreux obstacles aux améliorations qu'il cherchait à introduire. « On réforma cependant, disent les Mémoires de l'époque, un grand nombre d'abus qu'on n'avait encore pu corriger. L'un des plus considérables était la tyrannie des grands seigneurs envers leurs vassaux; la plupart tranchaient du souverain. Les sujets étaient accablés, et personne n'osait se plaindre; la justice était encore plus mal administrée : on se la faisait à soi-même, et on la refusait aux autres. Les cabales, les animosités, l'avarice décidaient dans les tribunaux, et le sanctuaire de la justice était devenu le théâtre de l'injustice même... On punit les coupables : il en coûta la vie à plusieurs, quelques autres eurent leurs châteaux rasés, et ceux d'entre les juges qui, sans être criminels, avaient laissé par faiblesse les crimes impunis, furent dégradés et destitués de leurs places. »

Un témoignage irrécusable du triste tableau qu'of-

frait alors la cour (et cette peinture est de tous les temps) est celui que nous fournissent les lettres de madame de Maintenon elle-même. « Je ne suis point portée à la défiance, dit-elle, et j'aurais vécu longtemps sans croire les hommes aussi mauvais qu'on le dit; mais la cour change les meilleurs... Presque tous noient leurs parents, leurs amis, pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout... Ce pays est effroyable; il n'y a point de tête qui n'y tourne... Je vois, j'entends des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent. Nous avons des assassinats de sang-froid, des envies sans sujet, des rages, des trahisons sans ressentiments, des avarices insatiables, du désespoir au milieu du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'âme. Je me tais; je n'y puis penser sans emportement (1). »

Les filles du roi, les jeunes princesses du sang royal, et particulièrement la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon, étaient loin de se faire remarquer par la décence de leurs manières; elles ne supportaient qu'impatiemment le joug imposé aux personnes de leur rang par les habitudes austères de la cour, et le roi avait souvent à tancer la liberté de leurs habitudes, à les faire rougir de leurs inclinations (2). Le duc de Chartres, fils aîné de Monsieur,

(1) *Lettre de madame de Maintenon*, tom. II, IV et V.

(2) Nées de mères différentes, elles semblaient avoir hérité des sentiments que la rivalité fit quelquefois naître entre mesdames de La Vallière et de Montespan. Il y avait souvent entre elles ce que Saint-Simon appelle des *picoteries*, et il en raconte une assez vive, qui arriva à Marly. « Le Roi et Monseigneur y tenoient chacun une table à même

supportait avec déplaisir le mariage que lui avait imposé le roi, en le contraignant de s'unir, lui, petit-fils de Henri IV, avec la fille naturelle de Louis XIV (Mlle de Blois). Le duc du Maine, autrefois élève de madame de Maintenon, était, de la part du roi son père, l'objet d'une prédilection assez marquée, mais ce prince ne justifiait guère les espérances qu'avait données son éducation première. Saint-Simon, qui, d'ailleurs, ne l'aimait point, nous dit de lui : « M. le duc du Maine avoit de l'esprit comme un démon, dans toute la force du terme, malin, dissimulé, artificieux ; mais plein d'agréments, supérieur dans l'art d'amuser et de charmer, quand il vouloit plaire. Ennemi d'autant plus dangereux que, quand il vouloit réussir, il étoit capable des souplesses les plus séduisantes. L'esprit de sa femme, qui en avoit beau-

heure, soir et matin. Les dames s'y partageoient sans affectation, excepté que la princesse de Conti était toujours de celle de Monseigneur, et les deux autres sœurs de celle du Roi. Madame de Maintenon dînoit à celle du roi et se plaçoit vis-à-vis de lui. Elle ne mangeoit jamais qu'à celle-là et soupoit toujours chez elle.

« Pendant un dîner, le roi s'amusa à badiner avec la duchesse de Bourbon, et, au grand étonnement de tout le monde, sortit de la gravité qui ne le quittoit pas pour jouer avec elle aux olives. Cela fit boire quelques coups de plus à la duchesse, et le Roi fit semblant d'en boire un ou deux. La princesse de Conti, un peu jalouse de ce badinage, ne le regardoit pas de bon œil. A la sortie de la table, le roi, passant devant elle, choqué du sérieux qu'il lui remarqua, lui dit assez sèchement : *Votre gravité apparemment ne s'accommode pas de notre ivrognerie?* et il passa. Quand il fut sorti, la princesse de Conti dit assez haut un mot très-désobligeant pour ses sœurs, au sujet de quelques repas allongés qu'elles avoient faits depuis peu ensemble. Ce mot fut entendu par une des sœurs, qui répondit d'une manière si énergique qu'il n'y eut point de repartie, etc. »

coup, se gâta par la lecture des romans et des pièces de théâtre, dont elle faisoit toute son occupation, passant sa vie à les apprendre par cœur et à les jouer publiquement. Elle avoit du courage à l'excès, étoit entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connoissant que la passion présente et lui sacrifiant tout. Elle s'indignoit de la modération de son mari, qu'elle appeloit foiblesse; de son économie, qu'elle traitoit d'avarice. Elle tenoit une cour splendide à Sceaux, et le ruinoit par ses dépenses sans qu'il osât rien dire, dans la frayeur qu'au moindre obstacle de sa part la tête ne lui tournât. »

Saint-Simon ajoute :

« Le duc du Maine avoit eu l'adresse de persuader au roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvoit lui méconnoître, il étoit sans vues, sans ambition, un véritable idiot en affaires. Il passoit sa vie dans son cabinet, fuyoit le monde, alloit seul à la chasse, mangeoit seul, et se faisoit de cette conduite un mérite auprès du roi, qui le croyoit par là uniquement et exclusivement attaché à lui. »

Madame de Caylus, qui avait connu le duc et la duchesse du Maine aussi bien, peut-être mieux que Saint-Simon, dit simplement : « Il épousa une princesse du sang, d'un caractère entièrement opposé au sien, aussi vive et entreprenante qu'il étoit doux et tranquille. Cette princesse abusa de sa douceur. Elle secoua le joug qu'une éducation peut-être trop sévère lui avoit imposé. Elle se dispensa de faire sa cour au roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où, par sa dépense, elle ruina son mari, lequel approuvoit

ses volontés ou n'osoit s'y opposer. Le roi lui reprocha souvent sa complaisance, mais inutilement, et, voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence. C'est l'infirmité du duc du Maine, sa timidité naturelle, et le goût qu'il connoissoit au roi, qui ont contribué à l'éloigner du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. »

Nos lecteurs se rappelleront que madame la duchesse du Maine, fille du prince de Condé, et qui, avant son mariage, était désignée sous le nom de mademoiselle de Charolais, n'avait point consenti sans quelque résistance à épouser l'un des bâtards légitimés de Louis XIV. Sous la minorité de Louis XV nous verrons cette princesse prendre part à des intrigues fort sérieuses, dans le but de rehausser l'importance politique de son mari.

Le moment approchait où allait se conclure le mariage de la jeune princesse Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne ; on songeait à organiser la maison de la future duchesse, et la cour se demandait qui serait la dame d'honneur. Le roi hésitait. Ici encore nous laissons la parole à Saint-Simon, le chroniqueur par excellence. « La veille encore, dit-il, le roi causoit avec son frère, qui tâchoit de découvrir sur qui tomberoit le choix, et s'amusoit de sa curiosité. Il paraissoit fort indécis ; et Monsieur lui ayant nommé madame du Lude, il s'écria : *Bon ! voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la princesse à mettre du rouge et des mouches ;* et ajouta quelques propos peu obligeants pour

cette dame. Le lendemain, l'huissier de la chambre de Monsieur, en ouvrant son cabinet, lui annonce que la duchesse du Lude est dame d'honneur. Il traite la nouvelle de fable. Au même instant arrivent le duc de Châtillon et plusieurs autres, qui la confirment et la circonstancient si bien que Monsieur se rend, mais avec un étonnement qui frappe tout le monde. On lui en demande la cause, et, comme le secret n'étoit pas son fort, il raconte naïvement ce que le roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant. Son récit fait faire des réflexions. On cherche, et on découvre enfin le souterrain par lequel madame du Lude étoit arrivée à cette place.

« Madame de Maintenon avoit conservé une vieille servante, son unique domestique dans son veuvage. Cette fille, appelée *Nanon* par sa maîtresse, et par tous les autres mademoiselle *Balbien*, se coiffoit, s'habilloit comme elle, imitoit ses manières, sa dévotion, et jusqu'aux inflexions de sa voix. Les filles du roi se trouvoient bien heureuses de pouvoir l'embrasser quelquefois, et les ministres de s'en faire remarquer en la saluant très-bas. Elle se rendoit, à l'exemple de madame de Maintenon, fort rare et difficile à aborder; mais madame du Lude avoit ses accès libres par une vieille mie, nommée madame Barbizi, qui autrefois avoit fait à Nanon l'honneur de la voir, et qui à présent se trouvoit honorée d'être reçue par mademoiselle Balbien. Ces deux importantes s'abouchèrent, et, moyennant vingt mille écus comptant donnés à Nanon, la duchesse fut nommée le soir même du jour où le roi avoit montré à son

frère tant d'éloignement pour elle. *Et voilà les cours!* s'écrie Saint-Simon ; *une Nanon qui vend les plus belles places à une femme riche en dignités, sans enfants, sans affaires, libre, indépendante, qui a la folie d'acheter chèrement une servitude!* » Saint-Simon dit encore : « Madame du Lude eut deux concurrentes redoutables, la duchesse d'Arpajon et la maréchale de Rochefort. Celle-ci étoit dame d'honneur de la duchesse de Chartres et avoit été dame d'atours de la Dauphine. Ses prétentions, appuyées d'un mérite réel, auroient peut-être été accueillies sans les écarts de madame de Blanzac, sa fille, qui lui firent tort. Madame de Blanzac, sirène enchanteresse, réunissoit les constrastes qui font en même temps craindre et aimer, estimer et mépriser : une grande douceur avec un esprit méchant et artificieux, l'air de la vérité avec une fausseté parfaite, le ton de la candeur et de l'ingénuité dans les histoires inventées, semées de mensonges et de perfidies. Sa conversation étoit charmante. Personne n'assaisonnoit mieux une plaisanterie et ne faisoit mieux sortir le ridicule. Elle le versoit à pleines mains où il n'y en avoit pas, sans paroître y toucher, et ceux qui venoient d'en être inondés la recherchoient pour en voir arroser les autres. *C'étoit la fleur des pois.* A la cour, à la ville, sa chambre ne désemplissoit pas de la meilleure compagnie. Cependant ses mœurs étoient fort suspectes. »

Saint-Simon peint en quelques mots la duchesse d'Arpajon, l'autre concurrente : « Veuve, encore jeune et belle, d'un vieillard dont elle avoit fait le

bonheur, elle fut attirée du fond du Rouergue à Paris par un procès. A peine s'étoit-elle présentée à la cour que la dame d'honneur de la Dauphine mourut, et aussitôt on lui donna sa place ; elle n'y avoit point pensé, mais elle étoit sœur de Beuvron, ancienne connoissance de madame de Maintenon, *qui,* dit malignement Saint-Simon, *n'oublia jamais ses amis d'un certain genre.* Il est impossible de faire mieux sa charge que madame d'Arpajon, et plus au goût de tout le monde. Elle s'attendoit donc à celle de la duchesse de Bourgogne, comme une conséquence de l'autre ; mais l'argent l'emporta. Elle ne se consola pas de ce passe-droit. On prétend même que le chagrin la tua, quoique pour la dédommager on eût nommé sa fille dame du palais. »

Tels étaient les graves conflits qui partageaient la cour au moment où la paix de Ryswick venait de marquer, en quelque sorte, l'ère du déclin de la France et du roi.

Le 7 décembre 1697 les noces de la jeune duchesse de Bourgogne se firent à Versailles avec une grande magnificence. On remarqua avec une curiosité pleine d'intérêt les grâces et la vivacité des deux époux, mais le faste inouï que déploya Louis XIV fit un contraste fâcheux avec la misère publique (1).

(1) Les dames convoquées à la cérémonie devoient avoir six habits différents, et ces habits étoient tellement chargés de dorure que l'on eut beaucoup de peine à les porter. Il y avoit une dame dont la jupe seule contenoit sept cents onces d'or. L'habit de monseigneur le duc de Bourgogne étoit de velours noir tout couvert de perles, et ceux du roi et de monseigneur le Dauphin, de la plus riche étoffe d'or qu'on eût pu inventer, couverte de broderies et de diamants.... On ne peut rien ima-

En cette même année 1697, et sur les instances de M. de Pontchartrain, la police de Paris fut confiée à d'Argenson. « Il avoit passé sa jeunesse, dit Saint-Simon, dans l'exercice de la charge de lieutenant général d'Angoulême, qu'il avoit héritée de son père. D'une famille d'épée distinguée dans leur province, le défaut de fortune les avoit forcés de se mettre dans la robe. Le fils épousa une Caumartin et devint maître des requêtes un peu plus tard. Les fonctions de lieutenant de police font un mélange de magistrature et d'administration ; il faut même, pour bien faire cette place, réunir tous les talents d'un grand politique, et, dit son fils, j'avoue sans prévention que mon père les avoit. Il étoit obligeant et poli, sous une écorce raboteuse et avec une figure de Rhadamante ; mais, le moment d'après que ses sourcils et sa perruque noire avoient fait trembler la populace, les agréments de sa conversation et sa gaieté de bon ton apprenoient qu'il étoit fait pour la bonne compagnie. »

« Dans cette place, ajoute Saint-Simon, il a sauvé bien des gens de qualité et des enfants de famille. On étoit persuadé que l'espionnage, dont il avoit poussé

giner de plus somptueux ni de plus superbe que les préparatifs de cette noce.... les draps et la courte-pointe du lit nuptial coûtèrent cinquante mille francs. L'habit de la princesse étoit d'un drap d'argent, tout couvert de pierreries. Le roi étoit habillé d'un drap d'or, sur les coutures duquel il y avoit un point d'Espagne d'or, large de quatre doigts. Monseigneur le Dauphin et tous les princes étoient aussi magnifiquement vêtus, et tous ces habits étoient relevés de broderies d'or, et éclatants de pierreries agréablement diversifiées et mises en œuvre. (*Hist. de Louis XIV*, par de Limiers, Amsterdam, 1720.)

l'art au dernier degré de perfection, le mettoit dans le secret de toutes les familles ; mais il usoit de ses connoissances avec tant de discrétion qu'il ne troubloit le repos d'aucune, et conservoit ces mystères dans son sein, pour n'en faire usage qu'à propos, pour le bien de l'État et celui des particuliers mêmes. »

§ XI. — Onzième période du règne.

(De 1697 à 1704.)

Le roi de Suède, Charles XI, venait de mourir, après avoir servi de médiateur entre la France et les puissances liguées contre elle; son fils, l'aventureux Charles XII, à peine âgé de quinze ans, méditait de jouer le rôle d'Alexandre et mesurait déjà des yeux de prochaines et chimériques conquêtes. Impatient de secouer la tutelle de son aïeule Hedwige-Éléonore, on l'avait vu, dans la cérémonie de son couronnement, arracher la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal et la poser lui-même sur son jeune front. C'était un prince de petite taille, mais doué d'un tempérament de fer, et qui aspirait aux émotions des champs de guerre, aux joies sanglantes de ses ancêtres, les Scandinaves Northmans, si souvent chantés par les scaldes.

Tandis qu'il rêvait la gloire des camps, le vieil empire moscovite, sous l'inspiration d'un homme fort, commençait à se dépouiller de ses mœurs barbares et à demander timidement une place au foyer domestique du monde chrétien ; le jour devait venir plus tard où les nations occidentales chercheraient autour d'elles, sans la trouver, une barrière à opposer à ce nouveau venu parmi les peuples civilisés. Et d'ailleurs la Russie poursuivait déjà ce système d'envahissement continu qui menace d'une

nouvelle invasion les empires formés des ruines de l'empire romain : éternelle question qui ne cesse d'être débattue entre saint Léon et Attila. Pour le moment le czar Pierre I[er] venait d'entrer dans sa trente-sixième année. Aidé de l'officier genevois Lefort, il avait travaillé à s'instruire lui-même avant de décréter la réforme de son peuple. Il s'était essayé, comme simple soldat, au maniement des armes; il avait voyagé en Hollande et en Angleterre, et on l'avait vu, marin, mathématicien, charpentier, travailler comme un simple ouvrier dans les chantiers de Saardam, glorieux abaissement de la majesté royale, que n'avait point su admirer ni comprendre le grand roi.

Rivale jalouse de la Moscovie, encore puissante bien qu'elle eût commencé sa période de déchéance, la Pologne formait alors une république immense, appuyée au midi sur l'empire turc, au nord sur la mer Baltique; mais ce n'était là que l'apparence d'un peuple, tant celui-ci était victime de sa liberté et dupe de ses lois. Tout récemment encore, aux mains de Jean Sobieski, la Pologne avait refoulé au delà du Danube la puissance ottomane, alors si menaçante, aujourd'hui objet de pitié, problème qu'on cherche à résoudre, prétexte d'empire qu'on ne respecte que pour s'éviter l'embarras d'un partage. La Pologne avait déjà été entamée par la Russie du côté de l'Ukraine et du Wolga, et le secret de sa faiblesse s'était révélé à l'Occident. Comme elle élisait ses rois, les nations rivales entrevoyaient le moyen de la subjuguer par des influences, et c'était déjà le sort de

la Pologne de ne devoir ses rois qu'aux manœuvres et aux armes de l'étranger.

Les Turcs entreprenaient pour la dernière fois la conquête de cette Europe qui assiste aujourd'hui, et depuis un siècle, à l'agonie de leur empire. Professant une foi aveugle dans le système de la prédestination, cramponnés à de stupides lois, enflés encore par le succès de leurs anciennes invasions, ils poursuivaient, sans aucun plan arrêté, leurs hostilités contre la Moscovie, la Pologne et la Hongrie, et vingt ans ne s'étaient pas écoulés qu'ils avaient eu la puissance de donner un roi à cette dernière contrée dans la personne du comte Tékéli. Au moment où cette histoire en est venue, le sultan Mustapha II reprenait l'œuvre commencée par les grands-vizirs Kara-Mustapha et Kimpruli-Mustapha ; mais il avait à combattre, dans la personne du prince Eugène de Savoie (1), le plus habile général de ce siècle depuis la

(1) Le sultan, au commencement de la campagne de 1697, menaçait Péterwardein avec une flotte légère qui interceptait la navigation du Danube; lui-même, à la tête de sa principale armée, s'avançait vers Szégédin, dont la possession compromettait le sort de Bude; Titul venait d'être pris, et le général Nehm de se faire battre par un corps ottoman. Eugène, dans cette situation critique, assura la défense de Péterwardein, et, malgré l'ordre impérial qui lui interdisait l'offensive, remonta la Theiss et marcha sur Szégédin avec le prince de Vaudemont, son lieutenant. Ayant eu avis de la présence des Turcs à Zenta, il poursuivit sa marche pour les reconnaître; bientôt il se vit en présence des masses musulmanes. Elles occupaient les deux rives de la Theiss, la rive droite surtout, que le sultan avait fortifiée. A l'aspect de l'armée chrétienne Mustapha voulut repasser sur la rive gauche, pour ne pas livrer bataille avec une armée coupée en deux par la rivière; mais Eugène fit canonner et détruire le pont. Le sultan seul put le passer avec quelques mille hommes; le reste de son armée soutint le combat dans les re-

mort de Turenne, un adversaire qui savait tour à tour le contenir et le vaincre. Pierre le Grand de Russie lui portait d'ailleurs de rudes coups : tantôt il s'emparait d'Azow, tantôt, par le traité de paix de Carlowitz, de la Transylvanie et de tout le pays situé entre le Danube et la Theiss. Pour comble de disgrâce une révolte des janissaires détrônait le belliqueux sultan et lui donnait pour successeur l'indolent Achmet, entre les mains de qui la puissance mahométane devait arriver à son déclin le plus rapide.

L'empire d'Allemagne ne devait pas se remettre de l'ébranlement que lui avait causé la guerre de Trente-Ans ; il était épuisé par une lutte soutenue contre la France, par la nécessité de résister aux attaques des grands-vizirs, par la séparation de la maison d'Autriche en deux branches indépendantes, l'une trônant à Vienne et l'autre à Madrid ; mais l'événement qui surtout menaçait pour l'avenir la puissance des césars germaniques, c'était la transformation prochaine de l'électorat de Brandebourg en un

tranchements. C'était le 11 septembre, la veille d'un grand anniversaire pour l'armée autrichienne ; à pareil jour, quatorze ans auparavant, trois cent mille Turcs avaient été vaincus sous les murs de Vienne : à Zenta ils n'étaient que cent mille.

Eugène, sous l'impression de ce souvenir, attaqua les retranchements avec vigueur et les fit tourner par sa cavalerie. Trente-cinq mille Turcs furent tués ou pris ; les bagages, les drapeaux, les meilleurs officiers du sultan, son grand-vizir restèrent sur le champ de bataille. Mustapha alla cacher sa disgrâce dans Belgrade. Eugène s'arrêta quelques jours à Szégédin, et de là gagna la Bosnie, qu'il ravagea ; puis il revint à Vienne. Le vainqueur apportait à l'empereur, avec mille trophées, le sceau de l'empire ottoman ; il pouvait prévoir un accueil flatteur : Léopold le fit mettre aux arrêts : Eugène avait vaincu malgré la consigne.

royaume destiné à devenir plus tard le centre d'attraction et d'unité de tous les peuples allemands. Seul parmi les hommes d'État qui veillaient à la gloire de l'Autriche, le prince Eugène prévoyait les dangers que réservait à l'Allemagne du midi l'ambition encore naissante de la Prusse; à Vienne on se faisait volontiers illusion, et l'on s'inquiétait peu des projets d'un royaume sans frontières naturelles et sans marine.

La Hongrie subissait avec impatience la domination autrichienne, imposée par la force des armes et les supplices (1); le magnat Tékéli, descendu du trône où ses alliés les vizirs l'avaient fait monter, vieillissait dans la misère (2); mais Léopold Ragoczi avait rallié de nombreux mécontents à la cause de l'indépendance, et l'argent du roi de France soldait clandestinement leur rébellion. Louis XIV pouvait

(1) En 1687, après la victoire remportée à Mohacz sur les Turcs, Léopold d'Autriche reprit le projet de rendre héréditaire la couronne de Hongrie et de détruire le protestantisme dans cette contrée. On prétendit que Tékély avait ourdi une conspiration contre l'empereur, et l'on institua à Éperies un tribunal pour punir les coupables. Ce tribunal était présidé par un Italien, le général Caraffa, et composé d'officiers étrangers, tous ignorant les lois du pays. Un échafaud fut dressé au milieu de la ville, et pendant neuf mois trente bourreaux furent occupés à décapiter les victimes que leur amenaient les troupes allemandes. Toute la nation fut plongée dans la terreur, et le souvenir de ces terribles exécutions s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les Hongrois, qui ne prononcent qu'avec horreur le nom du *théâtre sanglant d'Éperies*. L'empereur convoqua une diète à Presbourg (1687). Entre autres choses on y décida que la couronne serait héréditaire dans la ligne masculine, tant de la branche espagnole que de la branche allemande; la nation hongroise recouvrait le droit d'élection. L'archiduc Joseph fut en conséquence sacré roi.

(2) Il tenait un cabaret à Constantinople.

mieux avouer les liens qui l'unissaient à la Bavière, et qu'il avait resserrés, depuis vingt ans, par le mariage de son fils avec une princesse palatine. La Bavière, entre la Prusse et l'Autriche, qui tendaient à absorber, chacune pour elle, la domination exclusive de l'Allemagne, a plus d'une fois compris que ses intérêts particuliers de nationalité doivent lui rendre chère l'amitié de la France. Louis XIV accordait un subside annuel au souverain de cette contrée; il s'était également concilié les sympathies de l'électeur de Cologne, frère du duc de Bavière. La Bavière, comme centre d'opérations militaires contre l'empire, est un point d'une haute importance, que la France ne saurait impunément négliger (1).

L'empire avait, en revanche, au cœur même de la France, un allié naturel de sa politique et de ses projets : c'était le duc de Lorraine, si souvent dépossédé, et dont les États, soumis à des servitudes militaires, étaient, depuis la conquête de l'Alsace, enclavés en quelque sorte au milieu des terres françaises. Les descendants de Gérard d'Alsace venaient à peine d'être remis en possession de leur apanage, et il faut dire, à la louange du duc Léopold, fils de Charles V, qu'il était digne de régner sur un peuple dont il ne recherchait que le bonheur. Il avait trouvé la Lorraine ruinée et dépeuplée; il s'appliquait à lui rendre sa prospérité première. Cette conduite le

(1) Napoléon le sentit bien dans les campagnes de 1809, et ce fut lorsqu'il acheva d'humilier l'Autriche qu'il réalisa la pensée d'ériger la Bavière en royaume. Il y a dans l'histoire des intérêts permanents et qui se représentent sans relâche.

signalait à la jalouse surveillance de Louis XIV.

Au midi, l'Italie occupait une place importante dans les destinées et l'équilibre de l'Europe; elle était le foyer d'intérêts politiques de nos jours effacés ou amoindris, et qui tendent à se raviver de nouveau sous la protection de la France impériale (1). Toutefois, à l'exception des États du pape, demeurés indépendants sous la protection et le respect de tous les rois de l'Europe, les autres portions de la péninsule italienne n'étaient guère que de grands appoints ajoutés à la puissance de certaines cours, particulièrement de celle d'Espagne. Nous en excepterons les provinces soumises à la maison de Savoie, dont le chef habile, Victor-Amédée, était allié par le sang à la famille des Bourbons et par les intérêts à l'empereur d'Allemagne. Exercée et disciplinée, l'armée des ducs de Savoie était, au dix-septième siècle, pour les ennemis de la France une avant-garde naturelle; sans cesse menacés par l'ambition de la France, les princes de cette maison ne souhaitaient rien tant que l'affaiblissement de l'influence de Louis XIV et l'humiliation de ses armes. De nos jours, grâce à l'infatigable politique de la France, grâce surtout à la communauté du sang versé sur les champs de bataille pour l'indépendance de l'Italie, ces vieilles dispositions de la maison de Savoie ont complétement changé, et la nationalité sarde s'est placée d'elle-même sous la protection fraternelle de nos aigles. Louis XIV avait, le premier, par l'habileté

(1) Ces lignes ont été écrites peu de jours après les glorieuses victoires de Magenta et de Solférino (juillet 1859).

de sa diplomatie, préparé les voies à ce retour. Puisse cette politique être féconde en résultats utiles pour les deux peuples et ne pas trouver l'Italie injuste ou ingrate! Alors l'alliance avec le Piémont commençait à peine et l'Europe n'en soupçonnait point encore la portée. Quant aux républiques de Gênes et de Venise, elles étaient descendues au rang des puissances de troisième ordre; la première portait encore le poids de l'insulte subie par elle dans la personne de son doge, fastueusement mandé à Versailles; l'autre, momentanément maîtresse de la Morée, reprise aux Turcs, ne s'était point relevée depuis la perte des îles de Chypre et de Candie. Enfin, dès cette époque, la Suisse n'était plus qu'une nation destinée à fournir des soldats auxiliaires aux cours assez riches pour les payer, et toutefois, par la nature même des choses présentes et des traditions, ses craintes étaient du côté de l'Allemagne, ses sympathies vers la France; mais pour ce dernier royaume la neutralité des Suisses suffisait; il ne demandait à ces peuples que de ne point découvrir nos frontières.

L'Angleterre et la Hollande se trouvaient momentanément réunies sous la main de Guillaume d'Orange, ici roi, là stathouder. Jamais d'ailleurs l'Angleterre ne s'était laissée aller plus franchement à sa jalousie contre la France; l'hérésie et les soins de sa propre grandeur lui montraient dans cette nation une rivale perpétuelle qu'il fallait à tout prix humilier et abattre. Le parlement et le peuple s'associaient au ressentiment de Guillaume, et ne demandeient avec lui qu'un prétexte pour abaisser en la

personne de Louis XIV le plus redoutable ennemi du calvinisme; tous ensemble ne faisaient trêve à ces haines que pour sévir contre le *papisme* irlandais et noyer dans le sang des prêtres fidèles ce qui restait du culte et des souvenirs catholiques. La Grande-Bretagne était d'ailleurs parvenue à un haut degré de prospérité : elle couvrait les mers de ses navires; elle développait un système colonial destiné à ne laisser sans emploi aucune des forces exubérantes de la métropole; puis, réfugiée sur son rocher, et en quelque sorte inaccessible aux vengeances de ses ennemis, elle pouvait à son gré allumer ou éteindre en Europe des incendies qui n'allaient pas jusqu'à elle.

Et cependant tous les regards, toutes les préoccupations du moment se tournaient vers la monarchie espagnole : des deux tronçons de l'empire de Charles-Quint l'Espagne était encore sinon le plus vigoureux, du moins le plus large. Le valétudinaire Charles II, souverain de ce pays, s'éteignait sans postérité, et ne savait à qui léguer les nations confiées à sa tutelle, les couronnes d'Espagne, de Naples et de Sicile, la souveraineté de la Flandre et d'une portion de l'Italie, plusieurs archipels de l'Océan et de la mer des Indes, et les deux empires du Mexique et du Pérou. Les grandes puissances de l'Europe convoitaient chacune ce vaste héritage. Louis XIV s'apprêtait à le revendiquer au nom du Dauphin son fils, né de l'infante Marie-Thérèse. La loi salique n'existant point en Espagne, la prétention du roi de France semblait fondée, et l'on ne pouvait lui opposer que la renonciation faite par Marie-Thérèse,

dans son contrat de mariage, tant pour elle que pour ses descendants, aux droits de succession qu'elle tenait de sa naissance; mais, en France, cette renonciation, dont la validité avait été attaquée lors de la guerre qui suivit le traité des Pyrénées, était regardée comme nulle ou non avenue. On remarquait d'ailleurs qu'elle ne pouvait porter préjudice aux enfants de Marie-Thérèse, parce qu'ils ne tenaient pas leurs droits de leur mère, mais de la loi fondamentale qui les appelait à succéder à l'extinction de la branche masculine régnante. L'empereur d'Allemagne, de son côté, invoquait les pactes de famille de la maison d'Autriche, d'après lesquels, les héritiers mâles de l'une des branches de cette maison venant à s'éteindre, leur succession devait être dévolue de plein droit à ceux de l'autre branche; l'empereur revendiquait la monarchie espagnole comme descendant, en ligne masculine, de Philippe le Beau, et comme fils de l'infante Marie-Anne, sœur de Philippe III et tante du roi régnant. Un troisième prétendant était le prince électoral de Bavière, fils de l'archiduchesse Marie-Antoinette et arrière-petit-fils de Marie-Anne d'Autriche, mère du roi d'Espagne Charles II. Le prince électoral de Bavière était petit-fils de Marie-Marguerite, sœur de Marie-Thérèse, reine de France, et cette princesse n'avait pas été contrainte, comme sa sœur, de signer, en se mariant, un acte de renonciation à la couronne d'Espagne.

L'Angleterre redoutait également que la couronne d'Espagne fût léguée à l'Autriche ou à la France; dans l'un ou l'autre cas elle entrevoyait des dangers

pour son avenir et la rupture de l'équilibre introduit par le traité de Westphalie; elle redoutait de relever l'empire de Charles-Quint plus puissant et plus compacte que jamais. Et qui dans le monde eût osé entreprendre de disputer la prépondérance à la monarchie française, du jour où elle se serait agrandie des incommensurables possessions de la couronne d'Espagne ?

Le roi de France le comprenait mieux que personne. Par ses ordres les agents de sa diplomatie avaient engagé une double négociation à l'étranger, en vue d'assurer à la maison de Bourbon, sinon la succession entière de Charles II, au moins une part très-importante de cet héritage. Des ouvertures furent faites au cabinet de la Haye et à Madrid; la question fut également abordée à Versailles, avec le comte de Portland, puis avec le comte de Jersey, ambassadeurs du roi d'Angleterre près la cour de France. En négociant avec la Hollande et l'Angleterre, gouvernées par le même souverain, Louis XIV se bornait à émettre l'idée d'un partage de la succession espagnole. A Madrid il la revendiquait tout entière pour la maison de Bourbon, avec la clause unique de la séparation des deux monarchies de France et d'Espagne.

Tandis qu'on envisageait ainsi les conséquences politiques de sa mort prochaine, le roi d'Espagne avait fait un testament en faveur du prince électoral de Bavière, qu'il reconnaissait comme son héritier; mais bientôt le comte d'Arrach, ambassadeur de Léopold, et la reine avaient obtenu du faible Charles II la révocation de cet acte, et il pouvait se faire que le

roi d'Espagne reconnût l'archiduc comme héritier de sa couronne. Louis XIV ne parvint pas à empêcher ces intrigues ; le marquis d'Harcourt, son ambassadeur à la cour de Madrid, ne put obtenir audience.

Le roi de France fut plus heureux auprès de Guillaume III. Il ne se trompa point en pensant que cet habile politique admettrait une partie de ses droits pour éviter qu'il les revendiquât en totalité les armes à la main, et qu'il lui marquerait son lot dans la succession espagnole, de peur qu'il ne s'en attribuât un trop grand s'il le prenait lui-même. En effet Guillaume III consentit, dans un intérêt de paix et d'équilibre, à diviser d'avance la monarchie espagnole entre les trois compétiteurs qui se la seraient disputée après la mort de Charles II.

Les deux souverains, ayant donc réussi à s'entendre contre l'empereur, stipulèrent, le 11 octobre 1698, qu'à la mort du roi d'Espagne ses États seraient distribués entre le Dauphin, l'archiduc Charles, fils puîné de Léopold, et le prince de Bavière, et qu'au besoin on assurerait par la guerre l'exécution de ce partage. Ces conventions étaient prématurées ; le roi d'Espagne, ayant appris avec un vif mécontentement qu'on s'était arrogé le droit de disposer sans lui de son héritage, institua de nouveau pour son successeur le prince royal de Bavière.

Louis XIV, se conformant à une pensée qui a eu de nombreux imitateurs, voulut appuyer l'effet des négociations entreprises en vue de la succession espagnole par le déploiement inattendu de sa force militaire. Se conformant aux dispositions du traité de

Ryswick, il avait ordonné le pied de paix pour ses troupes, mais des règlements secrets n'avaient pas tardé à être adressés à tous les chefs de corps pour qu'ils eussent à conserver les cadres; ils ne devaient donner de congés définitifs qu'aux soldats hors de service; tous les autres congés étaient limités à six mois, avec ordre exprès de rejoindre, sous les peines de la désertion. Vers la fin de l'été (1698) il ordonna la formation d'un camp à Compiègne. Le prétexte que l'on indiqua publiquement pour expliquer une réunion militaire fut « qu'on vouloit donner à monseigneur le duc de Bourgogne le premier spectacle d'une armée, et, pour son instruction, le roi réunissoit sur un seul point cette masse de troupes. » Sous ce prétexte on avait d'abord dirigé autour de Compiègne une armée d'environ cinquante mille hommes, tant de la maison du roi que de la gendarmerie, des carabiniers et des différentes armes. Le roi partit le 28 août pour Chantilly, accompagné du Dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne, des ducs d'Anjou et de Berry, ses deux autres petits-fils. Le 30 il arriva à Compiègne, et le 1er septembre il inspecta le camp. Les jours suivants, de nouvelles troupes, cavalerie et infanterie, vinrent se joindre à ce vaste rassemblement militaire destiné à faire réfléchir l'Europe sur la puissance du pays. Le camp avait une formidable artillerie, des munitions, un parc de siége et de campagne. Le relevé du camp de Compiègne porte la cavalerie à cent quatre-vingts escadrons, l'artillerie à deux cent dix pièces, quarante et un bataillons d'infanterie au complet, huit régiments

de dragons, arme alors spéciale, et sept mille cinq cents Irlandais répartis en trois régiments. Le commandement en chef du camp de Compiègne fut confié au maréchal de Boufflers, qui traita le roi et la cour avec une somptuosité inouïe. « Louis XIV, dit Saint-Simon, s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, l'armée, le campement, les distributions, les détachements, des marches, des fourrages, des exercices, des convois, des escortes, des rencontres, des petits et des grands combats, enfin une parfaite image de la guerre. Le duc de Bourgogne, pour qui cet appareil étoit ordonné, assista à tout. La duchesse de Bourgogne s'y trouvoit souvent avec un cortége de dames superbement parées. Jamais spectacle ne fut si brillant. Le monarque entassa, pour ainsi dire, dans un camp, une magnificence inconnue aux plus célèbres tournois et aux entrevues des rois les plus fameux. »

Saint-Simon ajoute :

« On dit que le dessein de Louis XIV étoit d'étonner l'Europe et de lui faire craindre sa puissance : il y réussit; mais, au lieu de cette ostentation ruineuse, il auroit mieux fait de remplir ses coffres et ses magasins par une prudente économie, de laisser le royaume se repeupler et se refaire des maux de la dernière guerre, réparer la marine, tirer le commerce de sa langueur, et se mettre en état, non pas de se montrer formidable, mais de l'être en effet, si les événements qu'on voyoit prochains forçoient de nouveau à reprendre les armes. »

En dépit de cette réflexion, due à la mauvaise hu-

meur d'un courtisan, le camp de Compiègne fut une démonstration utile. A cette époque la cour de France voyait bien qu'il lui était difficile d'éviter un conflit armé : de deux choses l'une, ou le traité de partage serait contesté, et alors on ferait la guerre avec l'empire qui s'y opposait dans l'intérêt de son droit testamentaire; ou bien la négociation de M. d'Harcourt réussirait à Madrid, et alors il fallait se préparer à la guerre générale pour soutenir l'avénement d'un Bourbon en Espagne. Tel était le but du camp de Compiègne. La cour avait recommandé du faste aux officiers, de la grandeur, de la prodigalité, moins encore pour faire honneur au roi que pour répondre ainsi aux continuelles publications de l'Europe, qui présentaient la France comme manquant d'hommes et d'argent. Chose bizarre, que l'on ne pourrait croire si les écrits contemporains n'en rendaient témoignage : les chefs du corps diplomatique n'assistèrent point aux fêtes de Compiègne. « Ce fut un mot qui les arrêta. Ils prétendoient que leurs logements fussent marqués *pour messieurs les ambassadeurs*, et l'on ne voulut mettre que *messieurs les ambassadeurs*, parce qu'on soutenait à la cour que le mot *Pour* n'avait jamais été accordé qu'aux princes et aux cardinaux. Ainsi ce mot seul fit tout l'obstacle (1). » Les puissances étrangères qui reprochaient à Louis XIV les splendeurs de Compiègne, comme un divertissement puéril, avaient-elles bien le droit de s'affranchir elles-mêmes d'un pareil reproche?

(1) De Liniers, *Hist. de Louis XIV*, t. II.

Le duc de Bourgogne put se former aux manœuvres militaires en prenant part aux opérations et aux exercices du camp de Compiègne. Ce jeune prince, formé par Fénelon à l'art de régner, ne devait jamais mettre à profit, pour le bonheur de la France, les sages préceptes de son maître : la mort n'allait pas tarder à l'enlever aux espérances du peuple. Quant à Fénelon, bien qu'il fût mal en cour, et nonobstant les préventions mal dissimulées du roi à son égard, il avait été, depuis trois ans, appelé au siége archiépiscopal de Cambrai. Vers la même époque son nom se trouva mêlé d'une manière regrettable à l'affaire du *Quiétisme*, hérésie mystique dont le souvenir est aujourd'hui fort oublié.

L'Église nous enseigne la distance infinie qui est entre la nature humaine et la grâce divine : la nature, par laquelle Dieu nous donne nous-mêmes à nous-mêmes; la grâce par laquelle Dieu se donne lui-même à nous, non plus seulement pour le connaître à travers les créatures et le posséder autant que notre nature en est capable par elle-même, ce qui est notre fin naturelle, mais pour le voir, le posséder en lui-même, tel que lui-même il se voit, Père, Fils et Saint-Esprit, et être heureux de son bonheur, ce qui est notre fin surnaturelle, grâce divine qui s'est concentrée comme un immense océan dans la personne du Fils de Dieu fait homme, d'où elle se communique, par mille canaux divers, à chacun de nous. Cette grâce ne détruit pas la nature, mais l'élève et la perfectionne; elle ne détruit ni notre intelligence, ni notre volonté naturelles, mais elle les élève, les perfec-

tionne, en fait une intelligence et une volonté surnaturelles et comme divines; elle ne détruit non plus notre corps, mais le spiritualise et le sanctifie, et lui communique un germe de résurrection et d'immortalité qui le rendra capable de participer éternellement au bonheur de l'âme en la claire vue de Dieu. De là, dans l'homme, deux vies : la vie naturelle, qui consiste dans l'union de l'âme et du corps; la vie surnaturelle, qui consiste dans l'union de l'âme avec Dieu. En résumé, il y a dans l'homme chrétien, et par suite dans l'humanité chrétienne, trois choses principales; le corps, l'âme, la grâce. De là trois sortes de vies : la vie selon le corps ou les sens; la vie selon l'intelligence naturelle de l'homme ou selon la raison naturelle; la vie selon la grâce ou selon la foi, raison surnaturelle, vie éternelle, qui se commence sur la terre et se consomme dans le ciel.

L'ignorance, la confusion, l'abus de ces vérités ont produit en divers temps des erreurs diverses. Dans le sein de la société chrétienne on a vu s'introduire les sectes des gnostiques, des manichéens, des cathares, qui, sous l'apparence d'une piété exaltée, conduisaient à des actes d'immoralité et de débauche. Vers la fin du dix-septième siècle, un prêtre espagnol, Michel Molinos, publia à Rome un livre intitulé *le Guide spirituel;* il y parlait avec enthousiasme de la *quiétude* d'une âme qui serait toute dévouée à Dieu. Cette quiétude portait l'âme à se complaire dans un repos indifférent qui, bien que cherchant Dieu pour objet et pour délices, n'en établissait pas moins pour l'homme un état d'illuminisme sous l'empire duquel

il perdait de vue la nécessité du combat et du devoir pour se réfugier dans une contemplation inféconde. Lorsque l'apôtre dit au Seigneur transfiguré sur le Thabor : « Nous sommes bien ici, dressons-y trois tentes, » il prenait ces courts instants de ravissement que Dieu donne à ses vrais disciples pour l'état ordinaire du chrétien, et il ne tarda pas à être détrompé.

Puisque la doctrine de Molinos préoccupa vivement la société au dix-septième siècle, puisque sa manifestation, sous le règne de Louis XIV, eut l'importance d'un événement politique, nous ne sortons pas des limites qui nous sont tracées en la reproduisant d'une manière plus exacte et plus précise. Le système dont nous parlons se résumait ainsi :

1° La perfection de l'homme consiste, même dès cette vie, dans un acte continuel de contemplation et d'amour, qui contient éminemment les actes de toutes les vertus. Cet acte, une fois produit, subsiste toujours, pourvu qu'il ne soit pas expressément révoqué; d'où il suit que les parfaits n'ont jamais besoin de le réitérer. 2° Dans cet état de perfection l'âme ne doit plus réfléchir sur Dieu, ni sur elle-même, ni sur aucune autre chose; mais elle doit anéantir ses puissances pour s'abandonner totalement à Dieu et demeurer devant lui comme un corps sans âme. Cet état d'inaction absolue est la *quiétude* ou *voie intérieure*. 3° L'âme ne doit plus alors penser ni à la récompense, ni à la punition, ni au paradis, ni à l'enfer, ni à la mort, ni à l'éternité. Elle ne doit plus avoir aucun désir des vertus, ni de sa propre sanctification, ni même de son salut, dont elle doit perdre

l'espérance. 4° Dans ce même état de perfection la pratique de la confession, de la mortification et de toutes les bonnes œuvres extérieures, est inutile et même nuisible, parce qu'elle détourne l'âme du parfait repos de la contemplation. 5° Dans l'oraison parfaite il faut demeurer en *quiétude*, dans un entier oubli de toute pensée particulière, même des attributs de Dieu, de la trinité et des mystères de Jésus-Christ. Celui qui, dans l'oraison, se sert d'images, de figures, d'idées, ou de ses propres conceptions, n'adore point Dieu en esprit et en vérité. 6° Le libre arbitre étant une fois remis à Dieu, avec le soin et la connaissance de notre âme, il ne faut plus avoir aucune peine des tentations, ni se soucier d'y faire aucune résistance positive. En cet état l'homme n'est plus comptable à Dieu de ses actes les plus coupables, parce que son corps peut devenir l'instrument du démon, sans que l'âme, intimement unie à son Créateur, prenne aucune part à ce qui se passe dans cette demeure périssable qu'elle habite. 7° Ces terribles épreuves sont même une voie courte et assurée pour parvenir à purifier et à éteindre toutes les passions : l'âme qui a passé par cette voie intérieure ne sent plus aucune révolte et ne fait plus aucune chute.

Cette déplorable doctrine, sous l'apparence de la plus haute spiritualité, conduit évidemment à toutes les erreurs du gnosticisme; elle tend à précipiter l'homme dans une indifférence redoutable sur les choses de la religion et du salut. Aussi fut-elle solennellement condamnée à Rome, par le pape Innocent XI, comme hérétique, scandaleuse et blasphé-

matoire. Michel Molinos, placé sous le coup de l'anathème, se hâta de faire une rétractation solennelle et termina ses jours dans la pénitence. Par malheur, plusieurs, de ces idées avaient reçu une assez grande publicité, et rencontré, même en France, un certain nombre de partisans plus ou moins avoués, plus ou moins de bonne foi. A la tête de ces *quiétistes* (ce nom leur fut donné) on vit Jeanne-Marie Bouvier de la Mothe, plus connue sous le nom de madame Guyon.

Née à Montargis en 1648, mariée à l'âge de seize ans au fils du célèbre Guyon, qui devait sa noblesse et sa fortune à l'entreprise du canal de Briare, elle était demeurée veuve à l'âge de vingt-huit ans, et s'était toujours fait remarquer par les progrès de sa piété tendre et affectueuse. En 1681, par les soins de l'évêque de Genève, elle s'était retirée dans une communauté fondée à Gex pour la conversion des filles protestantes, et qui avait pour directeur un barnabite nommé Lacombe. Il aurait fallu à la jeune veuve un directeur expérimenté pour régler son imagination trop vive, et le Père Lacombe, au contraire, était aussi bien qu'elle un enthousiaste sujet à l'erreur. Dominée par cette influence, madame Guyon se persuada qu'elle était appelée à exercer dans l'Église un ministère extraordinaire. Nous ne la suivrons pas dans ses pérégrinations à Thonon, à Grenoble, à Verceil, à Turin. Contrainte de quitter Grenoble par ordre du cardinal Le Camus, évêque de cette ville, que sa doctrine empreinte de quiétisme avait alarmé, elle revint à Paris, en 1687, après six ans de voyages, de pèlerinages, de conférences et de prédications. Elle

avait, dans cet intervalle, composé et fait imprimer deux livres intitulés, l'un : *Moyen très-facile pour faire oraison*, l'autre : *Explication mystique du Cantique des cantiques,* et ces deux ouvrages avaient été l'objet de justes et légitimes censures. Le Père Lacombe fut arrêté et enfermé à la Bastille ; madame Guyon, de son côté, fut conduite dans un couvent de religieuses. Elle y subit plusieurs interrogatoires, en présence de l'official de l'archevêque, et, si l'on put constater les regrettables aberrations de son esprit, on dut rendre justice à la sincérité de ses intentions, à l'honnêteté irréprochable de ses mœurs. Les dames les plus respectées, les plus pieuses, s'intéressèrent à elle, et, comme elle n'hésitait pas à rétracter ses doctrines dangereuses, à se soumettre pour le passé et pour l'avenir au jugement de l'Église, elle obtint assez promptement d'être rendue à la liberté. Ce fut vers le même temps qu'elle se trouva en rapport avec Fénelon ; l'illustre archevêque goûta le fond de ses idées, mais désapprouva plus d'une fois ses expressions. A différentes reprises madame de Maintenon introduisit madame Guyon à Saint-Cyr, et le directeur de cette noble maison ne laissa pas d'être alarmé de son influence.

Madame de Maintenon fut très-surprise, à son tour, lorsqu'on lui signala l'invasion du quiétisme dans sa chère retraite de Saint-Cyr. L'approbation plus ou moins explicite que Fénelon avait donnée aux doctrines de madame Guyon l'avait naturellement induite en erreur. « Je n'avois pas la moindre idée du quiétisme, dit-elle aux dames de Saint-Louis ; ainsi

je donnai dans les sentiments de M. l'archevêque de Cambrai sans en soupçonner le danger. Vous savez dans quelle intention j'osai vous le faire connoître. C'étoit un homme d'une grande réputation, et qui me parut un saint. Je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aie voulu le partager avec vous ; dans cette vue je remplis votre maison de ses ouvrages. »

Ils furent lus avec avidité, et voici l'effet qu'ils produisirent. « On avoit des extases. Le goût pour l'oraison devenoit si fort que les devoirs les plus essentiels étaient négligés. L'une, au lieu de balayer, restoit nonchalamment appuyée sur son balai. L'autre, au lieu de vaquer à l'instruction des demoiselles, entroit en inspiration et s'abandonnoit à l'esprit. On se retiroit dans des réduits secrets pour se nourrir furtivement de la doctrine nouvelle, et, sous prétexte de tendre à la perfection, on dédaignoit la règle commune qui y conduit. »

L'évêque de Chartres (il était le directeur de Saint-Cyr) s'attacha à remédier à cet étrange désordre ; madame de Maintenon, revenue de son engouement, seconda activement toutes les mesures de répression dont on fit usage contre les jeunes quiétistes de Saint-Cyr. On chassa de cette maison l'illuminée qui avait exalté les âmes trop tendres, et madame Guyon, se croyant injustement soupçonnée, sollicita un plus ample examen. On fit droit à sa requête, et l'on fit choix de trois commissaires, qui furent les évêques de Meaux et de Châlons, et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Fénelon lui-même les avait désignés, en remettant à l'un d'entre eux un billet signé, par

lequel il déclarait devant Dieu, comme s'il allait comparaître à son jugement, qu'il souscrirait sans équivoque ni restriction à ce que ces trois juges décideraient sur les matières de spiritualité, pour prévenir toutes les erreurs et illusions des quiétistes. Les trois commissaires tinrent des conférences durant lesquelles les livres de madame Guyon furent condamnés par M. de Harlay, alors archevêque de Paris. Madame Guyon se soumettait toujours aux sentences de l'autorité diocésaine, mais son imagination exaltée ne l'entraînait pas moins hors des limites du vrai. Plusieurs fois elle renouvela sa soumission entre les mains de Bossuet, et, en ce qui la concernait, la question du quiétisme parut assoupie. Elle se réveilla bientôt à l'occasion d'un livre émané de Fénelon.

Bossuet, désireux de prémunir les âmes contre les idées de madame Guyon, publia une *Instruction pastorale sur les états d'oraison.* Peu familiarisé jusqu'alors avec la théologie mystique, il parut imputer à madame Guyon des doctrines encore plus coupables que celles dont elle avait fait rétractation, et il invita Fénelon à donner une adhésion écrite à son *Instruction pastorale.* Fénelon ne voulut pas s'associer à cette manière de procéder ; il refusa de proclamer aussi hautement l'erreur de madame Guyon et de souscrire indirectement à sa propre condamnation. Pour expliquer lui-même ses principes de spiritualité, il composa un écrit assez étendu dont il donna une sorte d'abrégé sous ce titre : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure.* Cette publication ex-

cita une vive rumeur, et Bossuet se hâta de signaler le nouvel ouvrage comme renfermant des propositions favorables à la doctrine des quiétistes, comme les fortifiant, en quelque sorte, de la haute approbation d'un archevêque justement vénéré par l'Église. Il serait trop long, il serait peut-être sans prudence de reproduire ici, en détail, toutes les phases, toutes les circonstances de la lutte qui s'engagea alors entre Bossuet et Fénelon, ces deux hommes d'un génie si rare, d'un caractère si différent, et que les ardeurs de la discussion pouvaient entraîner, à leur insu, au delà des limites de la vérité et de la justice. Bossuet, qui n'avait point déployé une assez vive énergie contre le jansénisme, céda peut-être, lorsqu'il eut Fénelon pour adversaire, aux emportements de la jalousie autant et plus encore qu'au désir de voir triompher le vrai. Faisant allusion aux liens de sympathie et d'estime qui avait uni l'archevêque de Cambrai à madame Guyon, il les compara, l'un et l'autre, à Priscille et à Montan, et fit peser sur eux l'accusation d'hérésie volontaire. Bossuet invoqua l'autorité du roi, les décisions des prélats, le jugement du pape, et il n'épargna aucun effort, aucun excès de zèle pour obtenir à Paris et à Rome la condamnation formelle de son rival. Fénelon se défendit avec beaucoup d'esprit et de convenance, et réussit à mettre l'opinion publique de son côté. Plus il réussissait à se concilier les esprits, plus Bossuet se montrait opiniâtre à le poursuivre et remuait toutes les puissances séculières et religieuses en vue d'appeler leurs sévérités réunies sur la tête de Fénelon. Le pape

ayant paru hésiter ou du moins reconnaître « que l'affaire n'était pas claire, » l'évêque de Meaux publia une *Relation sur le Quiétisme* dont l'effet fut très-grand, au moins en France. Le 29 juin 1698 madame de Maintenon écrivait à ce sujet au cardinal de Noailles : « Le livre de M. de Meaux fait grand fracas ici (à la cour); on ne parle pas d'autre chose. Les faits sont à la portée de tout le monde ; les folies de madame Guyon divertissent. Le livre est court, vif et bien fait ; on se le prête, on se l'arrache, on le dévore ; il réveille la colère du roi sur ce que nous avons laissé faire un tel archevêque (Fénelon). Il m'en fait de grands reproches ; il faut que toute la peine de cette affaire retombe sur moi. » Dans cette circonstance madame de Maintenon, fléchissant sous la volonté du roi, n'eut garde de continuer sa protection à l'archevêque de Cambrai, et le duc de Bourgogne essaya vainement d'adoucir Louis XIV à l'égard de son précepteur. Fénelon voulait se rendre à Rome pour plaider lui-même sa cause auprès du chef de l'Église ; le roi lui en refusa durement la permission et lui enjoignit de se rendre à Cambrai et de ne plus sortir de son diocèse. Fénelon eut la pensée de recourir encore à la publicité contre ses accusateurs, mais il n'osa point donner suite à cette polémique, déjà si vive, de peur d'irriter davantage le roi contre ses amis. « J'avais préparé, écrivait-il à l'abbé de Chanterac, une réponse pour la faire imprimer, mais des amis très-sages, et qui n'ont rien de faible, m'ont mandé que, dans l'extrême prévention où on a mis le roi, *le reste de mes amis, qui est ce que*

j'ai de plus précieux au monde, ne tenoit plus qu'à un cheveu; c'est le terme dont on s'est servi.... On a déjà sacrifié quatre personnes pour me punir d'avoir répondu à mes adversaires et pour m'imposer silence, sans vouloir me donner l'avantage de pouvoir dire qu'on me l'a imposé. Le public voit assez que je dois enfin me taire par profond respect pour le roi et par ménagement pour mes amis.... Je sens mon innocence, je ne crains rien du fond; mais je vois par expérience que plus je montre l'évidence de mes raisons, plus on s'aigrit pour perdre mes amis.... Je n'oserai plus imprimer, à moins que je ne voie plus de liberté et moins d'inconvénients à craindre pour ceux qui me sont plus chers que moi-même. »

L'abbé de Chanterac répondit à Fénelon avec une courageuse amitié, lui disant que, s'il ne se justifiait pas publiquement, il se rendrait suspect sur la doctrine. Alors Fénelon cessa d'hésiter; sa réponse immédiatement imprimée fut envoyée à Rome et produisit une très-vive sensation dans toute l'Europe catholique. Elle se terminait ainsi : « S'il reste à Monsieur de Meaux quelque écrit ou quelque autre preuve à alléguer contre ma personne, je le supplie de n'en point faire un demi-secret pire qu'une publication absolue. Je le conjure d'envoyer tout à Rome, afin qu'il me soit promptement communiqué et examiné juridiquement. Je ne puis être en peine que des bruits vagues ou des allégations qui ne seroient pas approfondies. S'il me croit tellement impie et hypocrite qu'il ne puisse trouver son salut et la sûreté de l'Église qu'en me diffamant, il doit employer, non dans des

libelles, mais dans une procédure juridique, toutes les preuves qu'il aura. Si, au contraire, il n'a plus rien à dire pour flétrir ma personne, revenons, sans perdre un moment, à la doctrine sur laquelle je demande une décision.... C'est là-dessus que nous pouvons demander au pape un prompt jugement. C'est là-dessus que M. de Meaux doit être aussi soumis que moi.... Pour moi, je ne puis m'empêcher de prendre ici à témoin celui dont les yeux éclairent les plus profondes ténèbres et devant qui nous paraîtrons bientôt. Il sait, lui qui lit dans mon cœur, que je ne tiens à aucune personne, ni à aucun livre, que je ne suis attaché qu'à lui et à son Église, que je gémis sans cesse en sa présence pour lui demander qu'il ramène la paix et qu'il abrége les jours de scandale, qu'il rende les pasteurs aux troupeaux, qu'il les réunisse dans sa maison, et qu'il donne autant de bénédictions à M. de Meaux qu'il m'a donné de croix. »
La polémique n'en resta point là, et de nouveaux écrits furent publiés de part et d'autre. Ils agitèrent diversement et profondément l'opinion. En ce siècle où il n'était plus question de liberté politique et où l'on donnait aux questions religieuses l'attention sérieuse qui leur est due, c'était un spectacle émouvant que cette lutte des deux chefs les plus illustres des églises de France, et l'on attendait avec une curiosité anxieuse que Rome prononçât entre deux hommes dont la division contristait le monde chrétien. Les ennemis de Fénelon pouvaient bien avoir raison, et à coup sûr ils étaient dans le vrai quant à la condamnation de certaines doctrines, mais ils ren-

daient leur cause suspecte par la violence de leur langage, par l'âpreté de leur colère. Le neveu de Bossuet, prêtre lui-même et chargé par son oncle de suivre cette affaire à Rome, mandait à l'évêque de Meaux, au sujet du dernier écrit de l'archevêque de Cambrai : « Pour moi, je n'y trouve que le caractère d'un charlatan, d'un déclamateur et du plus dangereux de tous les hommes. Il faut le suivre dans tous ses retranchements et ne lui laisser aucun moyen de pouvoir échapper. *C'est une bête féroce* qu'il faut poursuivre, pour l'honneur de l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée et mise hors d'état de ne plus faire aucun mal. Saint Augustin n'a-t-il pas poursuivi Julien jusqu'à la mort? Par rapport à la France, par rapport à la cabale, et *pour délivrer l'Église du plus grand ennemi qu'elle ait jamais eu*, je crois qu'en conscience ni les évêques, ni le roi ne peuvent laisser M. de Cambrai en repos. »

A Rome on se tenait en garde contre ces écarts de la colère; le livre de Fénelon fut l'objet d'un examen très-attentif; on tint à ce sujet soixante-quatre congrégations (assemblées) et le pape y assista très-souvent en personne. Les avis des examinateurs furent d'abord partagés ; mais ce n'était pas le compte de Bossuet, qui sollicita et obtint l'intervention personnelle de Louis XIV auprès du saint-siége contre les doctrines émises par l'archevêque de Cambrai. A la fin, le 12 mars 1699, et par un bref solennel, le pape Innocent XII condamna le livre de Fénelon. Il était dit, en termes exprès, que le souverain pontife,

« après avoir pris les avis de plusieurs cardinaux et docteurs en théologie, condamnait et réprouvait, de son propre mouvement, le livre susdit, en quelque langue et version que ce fût. » Suivait l'énoncé de vingt-trois propositions extraites du livre et que le bref déclarait « téméraires, scandaleuses, mal sonnantes, offensives des oreilles pieuses, pernicieuses dans la pratique et même erronées respectivement. »

Le 25 mars 1699, fête de l'Annonciation, Fénelon allait monter en chaire dans la cathédrale de Cambrai, pour prêcher sur la solennité du jour, lorsqu'il reçut la nouvelle de la condamnation portée contre son livre. Surpris, étonné, il se recueillit quelques instants ; puis, changeant le plan du sermon qu'il avait préparé, il prêcha sur la parfaite soumission due à l'autorité des supérieurs. Tandis qu'il parlait, la nouvelle de la condamnation prononcée contre l'illustre archevêque circulait dans l'auditoire, et chacun se sentait ému de douleur et d'admiration. Peu de jours après, le 9 avril, avec la permission du roi, Fénelon publia un mandement adressé à tous les fidèles de son diocèse pour leur faire connaître son humble et complète adhésion à la décision de Rome qui frappait son livre. Voulant ensuite prouver que *le pasteur, plus docile que la dernière brebis de son troupeau, n'avait mis aucune borne à sa soumission*, il écrivit au souverain pontife dans les termes les plus respectueux pour faire acte de soumission et de repentir. Les accusateurs, qui se groupaient autour de Bossuet, eurent alors une dernière ressource ; ils blâmèrent la fastueuse rétractation de l'archevêque de

Cambrai, ils inculpèrent son mandement de sécheresse, et il ne tint pas à eux qu'on ne vît, jusque dans l'humilité de Fénelon, les témoignages d'un orgueil caché et d'une révolte clandestine. Le sentiment contraire a prévalu dans l'appréciation de ce fait historique (1).

Le bref du pape contre le livre de Fénelon fut accepté avec beaucoup d'appareil dans les assemblées métropolitaines convoquées par Louis XIV. Celle de Paris, composée de trois adversaires de l'archevêque de Cambrai, obtint du roi, ce qu'on n'avait point obtenu du pape, la suppression des écrits publiés par Fénelon pour sa défense. Dans l'assemblée métropolitaine de Cambrai l'évêque de Saint-Omer se montra plein de malveillance à l'égard de son métropolitain. Dans plusieurs autres on fit l'éloge des talents et des vertus de Fénelon. Là ne se bornèrent pas les humiliations que l'archevêque de Cambrai eut

(1) Nous avons dû dérouler ce tableau rapide des difficultés religieuses qui troublèrent la France dans le grand siècle. Les problèmes de dogme et de foi, ceux qui se rattachent à l'éternité, occupèrent alors la place qui est digne d'eux et que notre génération voudrait en vain leur disputer. Au fond, sous les faces diverses par où passa la question, elle ne cessa point d'être la même et d'être débattue entre la révolte et la soumission. L'esprit humain, perpétuellement tiré en sens contraire, sollicité par le monde et par la religion, tel est, sous les noms divers qu'emprunte le débat, liberté, indépendance, progrès, autorité, rébellion, droits et devoirs, tel est, disons-nous, le spectacle unique que nous offrent l'histoire des peuples et l'histoire du cœur de l'homme. Apprenons donc, lors même qu'il s'agit de querelles en apparence oubliées ou vieillies, à apprécier la juste portée de ces discussions et de ces différends qui préoccupèrent les générations mortes; sinon notre dédain s'appellerait ignorance, et notre indifférence, folie.

à subir ; le roi, il est vrai, lui laissa son titre de précepteur, mais il persista à l'éloigner de la cour. Au même moment, d'ailleurs, un fâcheux incident fournit à ce prince un nouveau grief : l'archevêque, dans les loisirs de sa prélature, avait composé un poëme en prose ; il s'était plu à y exposer ses propres principes de gouvernement et à signaler les vices d'un roi corrompu par la flatterie. La malveillance voulut reconnaître Louis XIV dans Idoménée, et dans le *Télémaque* une critique de son gouvernement. Le roi y vit surtout une conception romanesque au-dessous de la gravité d'un évêque, une rêverie politique indigne de l'attention d'un homme d'État. Cette impression acheva l'éloignement de Louis XIV pour Fénelon. Quant à madame Guyon, ce mince sujet d'une si grande querelle, emprisonnée dans le cours des débats, elle fut mise en liberté deux ans après, et on lui permit de se retirer à Blois.

La disgrâce de l'archevêque fut suivie de la mort d'un illustre poëte, doué comme lui d'une imagination vive et tendre, et qui, lui aussi, pensait avoir perdu la faveur du monarque. Racine, en 1696, avait remis à madame de Maintenon un Mémoire sur les moyens de remédier à la misère publique ; ce Mémoire était le développement d'une conversation dont l'épouse morganatique de Louis XIV s'était montrée satisfaite. Le roi lut cet écrit, demanda le nom de son auteur, et dit à madame de Maintenon, en parlant de Racine : *Parce qu'il est grand poëte, a-t-il aussi la prétention d'être un grand ministre ?* Cette parole, prononcée dans l'intimité, par un prince dont l'esprit

d'ordre et de convenance aimait, trop absolument peut-être, que chacun se renfermât dans les limites de ses études ou de ses devoirs, fut imprudemment rapportée à l'auteur d'*Athalie*; hors d'état de supporter le mécontentement d'un maître qu'il adorait, il tomba malade, languit longtemps et mourut. Le roi ignora la cause de sa maladie. Il s'informa souvent de ses nouvelles, et lui conserva, jusqu'à sa mort, un intérêt justifié par un dévouement profond et un immense talent.

Les disputes théologiques qui se rattachaient à madame Guyon et au quiétisme n'avaient pas eu le privilége d'absorber exclusivement les préoccupations de Louis XIV et celles de l'Europe. L'empereur d'Allemagne s'était senti menacé par la démonstration militaire de Compiègne, et, de son côté, avait concentré des troupes en Autriche. Des conflits d'étiquette, qui cachaient des prétentions politiques, s'étaient élevés à Vienne entre la cour et le marquis de Villars, ambassadeur de Louis XIV: « Je vous ordonne, lui avait mandé le roi, de quitter Vienne sous trois jours, si l'on veut vous astreindre à des nouveautés qui blessent l'honneur de la France. » Cependant les mauvais procédés étaient réciproques, et le comte de Zinzendorff, ambassadeur de l'empire en France, ne pouvait obtenir son audience du roi qu'à travers une multitude de difficultés. Au fond, ces querelles indirectes, ces luttes sourdes n'étaient suscitées que par les éventualités prochaines de la succession d'Espagne. Le roi et l'empereur, avec une ardeur égale, convoitaient l'héritage du débile

Charles II, et ne voulaient pas plus l'un que l'autre prendre au sérieux le testament récemment fait, pour la seconde fois, en faveur du prince électoral de Bavière. Pour Charles II, de plus en plus indigné de ce qu'on osât, sans son aveu, partager d'avance sa monarchie, il ne voulait donner satisfaction ni à la maison de Bourbon ni à la maison d'Autriche. Depuis cinq ans, en face des tombeaux, dans les sombres appartements de l'Escurial, il s'était familiarisé avec l'idée de sa fin prochaine, et il trouvait dans son orgueil blessé les ressources d'une opiniâtre énergie qu'il opposait à l'ambition des grandes puissances.

Le comte d'Harcourt eut ordre d'adresser au gouvernement de S. M. C. des représentations sur le testament qui léguait la monarchie espagnole au prince de Bavière. Une note fut par lui remise au roi d'Espagne. Il y était dit : « Sire, le roi mon maître m'a ordonné de remontrer à Votre Majesté qu'elle ne feroit jamais aucune nouveauté contraire à la paix ni à son exacte observation. Il seroit fort malaisé que Sa Majesté pût ajouter foi à la nouvelle qui court d'un testament fait par Votre Majesté en faveur du prince électoral de Bavière, si elle n'étoit confirmée d'une manière à n'en pas douter. Dans ce cas, Sire, auquel le roi mon maître ne pouvoit pas s'attendre, il croiroit manquer à cette amitié de laquelle Votre Majesté a reçu tant de marques de sa part dans la conclusion de la paix, à ce qu'il doit à la conservation du repos de l'Europe, et enfin au maintien du droit que les lois et coutumes inviolables de la monarchie établissent en faveur de monseigneur

le Dauphin, son fils unique, si Sa Majesté ne déclaroit à présent, comme elle m'ordonne de le faire à Votre Majesté, qu'elle prendra les mesures nécessaires pour empêcher en même temps le renouvellement de la guerre et l'injustice qu'on prétend lui faire (1). »
Cette note offensa le gouvernement de Charles II, mais on se détermina à n'opposer aux demandes de Louis XIV que des paroles évasives, et le secrétaire d'État espagnol, don Antonio de Ubilla y Medina, répondit : « Monsieur, Sa Majesté, ayant vu et considéré le Mémoire remis entre ses mains par Votre Excellence le 19 janvier dernier mois, m'a ordonné de dire à Votre Excellence qu'étant persuadée d'une manière très-certaine qu'elle n'a jusqu'ici manqué en rien à l'entière et ponctuelle observation de la paix, ainsi qu'on l'a insinué à Votre Excellence en d'autres occasions, elle persévérera toujours dans les mêmes sentiments, et se proposera pour but en toutes choses la tranquillité de l'Europe, avec un zèle égal à celui du roi très-chrétien; que cependant les offices de Votre Excellence ont dû lui causer quelque surprise, surtout s'étant passés dans un temps auquel, par la bonté divine qui lui a rendu sa santé, elle se trouve en état de n'être obligée, par aucun des motifs qu'on pense, de prendre des résolutions prématurées, mais plutôt d'espérer qu'elle pourra correspondre longtemps à l'amitié et à l'estime que S. M. T.-C. lui témoigne. Dieu garde Votre Excellence et lui donne plusieurs longues et heureuses années. — A Madrid, le

(1) *Archives de Simancas*, B. 156.

3 février 1699. — D. Antonio de Ubilla y Medina (1). »
Ainsi le gouvernement espagnol ne voulait point avouer comme authentique le testament fait en faveur du prince électoral de Bavière. Cette précaution était inutile, car, cinq jours après la réponse officielle du ministre espagnol, le prince désigné pour hériter de la monarchie de Charles II mourut à Bruxelles à la suite d'une maladie dont personne n'avait pu prévoir la gravité; on parla de poison, et l'électeur de Bavière, père de l'enfant mort si à propos pour l'Autriche, ne craignit pas de fortifier ces soupçons en disant, deux ans plus tard, dans un Manifeste : « L'étoile fatale à tous ceux qui font obstacle à la grandeur de la maison d'Autriche, étoile qui, depuis quarante ans, l'a si bien servie en Hongrie et en Espagne, emporta ce jeune prince; il mourut d'une indisposition très-légère (2). » Cet événement remit tout en question, et les négociations recommencèrent à la fois à Paris, à Vienne, à la Haye et à Madrid.

L'Angleterre et les Provinces-Unies étaient loin d'avoir, dans cette grave affaire, des intérêts en rapport avec ceux de la maison d'Autriche. Peu leur importait à qui appartiendraient Naples et le Milanais, pourvu que les vastes possessions de l'Espagne en Amérique ne fussent point attribuées à la France. Puissances commerciales et maritimes, elles cherchaient avant tout à ne point donner à la maison de Bourbon ces empires du Mexique et du Pérou, ces

(1) *Archives de Simancas*, B. 156.

(2) La Hode, L. LIII, p. 266. — Torcy, t. LXVII, p. 60. — Manifeste de l'électeur de Bavière.

grandes Indes occidentales qui en auraient fait la suzeraine de l'Océan et du Nouveau-Monde. L'empereur d'Allemagne, au contraire, attachait peu de prix à ces colonies lointaines que la maison d'Autriche ne pouvait longtemps conserver, mais il tenait essentiellement à la péninsule espagnole, aux provinces lombardes, aux Deux-Siciles. Pour les avoir il eût volontiers cédé à la France les colonies mexicaines et les Pays-Bas. Restait l'Espagne, dont la diplomatie prétendait disposer à son insu et sans son aveu. Là, en l'absence de tout héritier de la monarchie, il se formait un parti français qui consentait à donner la couronne de Charles II à un petit-fils de Louis XIV, pourvu que les deux monarchies ne fussent jamais réunies sur une même tête. Le marquis d'Harcourt répandait l'argent à pleines mains et multipliait les promesses les plus séduisantes pour accroître et fortifier ce parti; il ne tarda pas à accréditer dans l'opinion une combinaison qu'acceptait le peuple, qui ne déplaisait point à la noblesse, et à laquelle venait de se rallier le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, l'un des hommes d'État les plus éminents de l'Espagne.

Louis XIV hésitait. En attendant que les démarches de M. d'Harcourt obtinssent quelque succès auprès de Charles II et exerçassent une influence sur les déterminations de ce roi, il songeait à s'entendre avec Guillaume III en vue d'un nouveau partage de la monarchie espagnole. Le roi-stathouder ne demandait pas mieux, et, grâce au zèle intelligent de M. de Tallard, ambassadeur de Louis XIV, on arrêta de

part et d'autre les stipulations suivantes, qui formèrent (13 mars 1700) un second traité de partage; il y était dit : « Qu'il soit notoire à tous ceux qui verront les présentes que le sérénissime et très-puissant prince Louis XIV (1), par la grâce de Dieu roi de France, etc., etc., et le sérénissime et très-puissant prince Guillaume III, aussi par la grâce de Dieu roi de la Grande-Bretagne, et les seigneurs états généraux des provinces-unies des Pays-Bas, n'ayant rien plus à cœur que de fortifier par de nouvelles liaisons la bonne intelligence rétablie entre Sa Majesté Très-Chrétienne, Sa Majesté de la Grande-Bretagne et les seigneurs états généraux, par le dernier traité conclu à Ryswick, et de prévenir, par des mesures prises à temps, les événements qui pourroient exciter une nouvelle guerre dans l'Europe, ont donné pour cet effet leurs pouvoirs, pour convenir d'un nouveau traité, etc. Lesquels, en vertu de leurs pouvoirs, sont convenus des articles suivants : Que monseigneur le Dauphin ait pour son partage et en toute propriété possession et pleine extinction de toutes ses prétentions sur la succession d'Espagne, les royaumes de Naples et de Sicile, en la manière que les Espagnols les possèdent présentement ; toutes les places, dépendantes de la monarchie d'Espagne, situées sur la côte de Toscane et îles adjacentes, comprises sous le nom de Santo-Stephano, Porto-Hercole, Orbitello, Talamonte, Porto-Longone, Piombino, en la manière aussi que les Espagnols les tiennent présentement ; la

(1) L'original de ce traité, écrit en français, se trouve aux archives de la Haye ; il en existe plusieurs copies aux archives d'Espagne.

ville et le marquisat de Final, de la manière pareillement que les Espagnols les tiennent; la province de Guipuscoa, nommément les villes de Fontarabie et de Saint-Sébastien, situées dans cette province, et spécialement le port du Passage, avec ce qui y est compris, sous cette restriction seulement que, s'il y a quelques lieux dépendants de ladite province qui se trouvent situés au delà des Pyrénées et autres montagnes de la Navarre, d'Alava ou de Biscaye, dans la province de Guipuscoa, ils resteront à la France; et les trajets desdites montagnes, et lesdites montagnes qui se trouveront entre lesdites provinces de Guipuscoa, Navarre, Alava et de Biscaye, à qui elles appartiennent, seront partagées entre la France et l'Espagne. De plus, les États de monseigneur le duc de Lorraine, à savoir les duchés de Lorraine et de Bar, ainsi que le duc Charles, IVe de ce nom, les possédait, seront cédés et transportés à monseigneur le Dauphin, ses enfants et héritiers et successeurs mâles, en la place du duché de Milan, qui sera cédé et transporté en échange audit duc de Lorraine, ses enfants mâles et femelles héritiers. Ladite couronne d'Espagne et les autres royaumes, îles, États, pays et places que le roi catholique possède présentement, tant dedans que dehors l'Europe, seront donnés et assignés au sérénissime archiduc Charles, second fils de l'empereur (à l'exception de ce qui a été dit dans l'article IV, qui compose le partage de monseigneur le Dauphin, et du duché de Milan, en conformité dudit article IV), en toute propriété et possession plénière, en partage et extinction de toutes ses préten-

tions sur ladite succession d'Espagne. Si lesdits seigneurs rois ou les seigneurs états généraux étoient attaqués par qui que ce soit à cause de cette convention ou l'exécution qu'on fera, on s'assistera mutuellement l'un l'autre, avec toutes ses forces, et on se rendra garant de la ponctuelle exécution de ladite convention et renonciation faite en conséquence.... » Par d'autres articles, joints au traité de partage, les colonies espagnoles étaient cédées à la Grande-Bretagne et à la république des Provinces-Unies.

L'empereur et le roi Charles II refusèrent d'adhérer à ces conventions, qui froissaient à la fois les intérêts de la maison d'Autriche et l'indépendance de la couronne d'Espagne. Depuis la mort de Louise d'Orléans, reine d'Espagne, la maison d'Autriche exerçait sur les volontés de Charles II une influence sans contre-poids. La reine, sœur de l'impératrice, avait fait appeler à Madrid deux régiments allemands sous le prince de Darmstadt, créé grand d'Espagne de première classe; la Catalogne était occupée par six mille hommes de troupes impériales. Tout était disposé pour un coup de main qui unirait la couronne espagnole à l'empire d'Allemagne et ressusciterait la colossale puissance de Charles-Quint. Dans ces conjonctures, la position de M. d'Harcourt à Madrid devint très-difficile; Louis XIV le rappela et ne laissa dans cette capitale qu'un chargé d'affaires; c'était M. de Blécourt, homme plein de tact et d'expérience, et qui sut très-convenablement représenter les intérêts du roi.

Charles II, dominé par la jeune reine d'Espagne,

chargea ses ambassadeurs près les cours de Paris et de Londres de protester contre le traité de partage intervenu entre Louis XIV et Guillaume III. A Paris le ministre du roi de France se contenta de répondre : « qu'il s'agissoit d'un traité secret et de pure éventualité, et que le droit public européen n'empêchoit pas que les puissances intéressées ne prissent les précautions nécessaires pour empêcher que la monarchie de Charles-Quint ne fût reconstituée avec toutes ses forces menaçantes pour l'indépendance et la sûreté des autres États (1). » A Londres, l'ambassadeur d'Espagne s'étant plaint d'une manière hautaine et insolente au comte d'Albemarle, chef du conseil de Guillaume III, ce prince, qui était alors en Hollande, donna ordre au secrétaire d'État d'expédier immédiatement les passe-ports au représentant de Charles II. A Vienne, l'ambassadeur de Louis XIV eut ordre de donner à l'empereur, au moins pour la forme, des explications sur la portée et le but du traité de partage. M. de Villars déclara dans une note de sa cour que « en réfléchissant sur ses véritables intérêts, Sa Majesté Impériale devoit voir dans ce traité que tous ses droits étoient parfaitement respectés. N'étoit-ce pas un prince d'Allemagne qui étoit appelé en définitive sur le trône d'Espagne? On évitoit seulement une réunion des deux couronnes sur une même tête, résultat qu'en aucune hypothèse les puissances signataires du traité de la Haye et de Londres ne pourroient tolérer (2). » L'empereur répondit en

(1) Dépêche de M. de Torcy.

(2) Note de M. de Torcy.

termes froids et évasifs, et son ambassadeur à Madrid, le comte d'Harrach, reçut pour instruction d'agir plus énergiquement que jamais sur l'esprit du roi d'Espagne et d'obtenir de ce prince un testament en faveur de la maison d'Autriche.

Charles II, en dépit des obsessions de la reine et des réclamations pressantes de l'empereur, n'était point libre de léguer sa monarchie à la maison d'Autriche. Le peuple, à Madrid, s'était vivement prononcé dans le sens des prétentions de la France. Quelques personnages éminents conseillaient d'assembler les Cortès et de remettre à leur décision l'avenir de l'Espagne, mais Charles II, se considérant comme le propriétaire de ses États et de son peuple, n'admettait pas l'intervention d'une pareille assemblée. Homme profondément religieux, prêt à paraître devant Dieu et détaché de toute volonté autre que la justice, il ne cherchait à plaire ni à la France, ni à l'Autriche; il voulait seulement sauvegarder les droits et les intérêts de sa couronne et ne charger sa conscience d'aucun acte entaché de partialité. Le cardinal Porto-Carrero et les religieux dont il était entouré le fortifiaient dans ces dispositions et lui conseillaient d'en référer au chef de l'Église.

« Très-saint Père, lui écrivit-il, me voyant sans espérance d'avoir des enfants, je suis obligé de choisir un héritier des royaumes d'Espagne, lesquels tombent de droit dans une maison étrangère, bien que l'obscurité de la loi en laisse la justice douteuse. Cette question est l'unique objet de mon souci, et pour être éclairé j'ai fait à Dieu d'instantes prières;

je ne cherche que ce qui est équitable; j'espère le trouver dans son oracle sacré, après que Sa Sainteté aura consulté de cette grande affaire avec les cardinaux et les théologiens qu'elle jugera les plus sincères et les plus savants, et après qu'elle aura examiné les papiers que je lui envoie. J'ajoute que je n'écoute ni l'amour ni la haine, et que j'attends le décret du Saint-Père pour qu'il soit la règle du mien. »

Le pape assembla un conseil de cardinaux choisis parmi les plus illustres par leur savoir et leur droiture; puis, de leur avis, il adressa au roi d'Espagne un bref destiné à éclairer les incertitudes de ce prince. Le pape disait à Charles II que, se trouvant dans la même condition que lui, prêt comme lui à paraître devant le tribunal de Dieu, il faisait abstraction de toute affection personnelle et ne lui recommandait que la paix de la chrétienté, l'intérêt de l'Europe et le bonheur de ses peuples. Il prononçait que les deux renonciations d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, reines de France, devaient être regardées comme non avenues; il se fondait principalement sur ce qu'ayant été faites en faveur de l'Espagne, pour la paix et l'équilibre du monde, l'Espagne avait le droit de les annuler lorsqu'elle pouvait pourvoir d'une manière plus efficace à son indépendance, à son intégrité, à la paix et à l'équilibre des autres Etats; ce à quoi elle réussirait si elle empêchait que les deux couronnes de France et d'Espagne fussent jamais réunies.

Le roi d'Espagne n'hésita plus; le 20 octobre 1700, ayant la conscience de sa fin prochaine, il reconnut par testament le droit du Dauphin, fils de sa sœur

aînée, et, pour éviter les inconvénients de la réunion des couronnes de France et d'Espagne, il institua le second fils du Dauphin, le duc d'Anjou, héritier de tous ses États. *A présent nous ne sommes rien*, dit le faible roi en remettant la plume à son ministre; en effet, cette vie si nulle jusqu'à ce dernier acte de justice et de volonté, cette vie de souffrance ne tenait plus désormais qu'à un fil. Douze jours après (1er novembre), le royal testateur expirait, laissant le gouvernement à une junte dont la reine avait la présidence (1).

(1) Voici la substance de ce testament célèbre : « Au nom de la très-sainte Trinité, nous, Charles, par la grâce de Dieu roi de Castille, etc., reconnaissant que nous ne pouvons éviter la mort, peine à laquelle nous sommes tous assujettis par le péché de notre premier père, et nous trouvant arrêté au lit de la manière dont il plaît à Dieu de nous visiter, nous faisons notre testament ayant le jugement sain et libre, selon qu'il a plu au Seigneur de nous l'accorder, ordonnons et déclarons par cet écrit notre dernière volonté. Si Dieu par sa miséricorde infinie vouloit nous donner des enfants légitimes, nous déclarons pour notre héritier universel de tous nos royaumes, États et seigneuries, le fils aîné, et tous les autres qui par leur ordre doivent succéder, et, au défaut des mâles, les filles en seront héritières, conformément aux lois de nos royaumes; mais, comme Dieu ne nous a pas encore accordé cette grâce dans le temps que nous faisons ce testament, notre premier et principal devoir est de procurer le bien et l'avantage de nos sujets, faisant en sorte que tous nos royaumes se conservent dans cette union qui leur convient, en observant la fidélité qu'ils doivent à leur roi et seigneur naturel, étant persuadé que, l'ayant toujours pratiquée, ils se conformeront à ce qui est le plus juste, s'affermissant sur la souveraine autorité de notre présente disposition. Et reconnoissant, conformément aux résultats de plusieurs consultations de nos ministres d'État et de la justice*, que la raison sur quoi on a fondé la renonciation des doña Anna

(*) « Y reconociendo conforme à diversa consultas de ministros de Estado y justicia que la razon en que se funda la renuncia de las señoras doña Ana, y doña Maria Theresa, reynas de Francia, my tia e hermana, de estos reynos, fue

Le jour même de la mort de Charles II, le conseil suprême prit connaissance du testament et l'envoya au comte Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne à

et doña Maria-Theresa, reines de France, ma tante et ma sœur, à la succession de ces royaumes, a été d'éviter de les unir à la couronne de France ; mais reconnoissant aussi que, ce motif fondamental venant à cesser, le droit de la succession susdite se trouve dans le parent le plus proche, conformément aux lois de nos royaumes, et qu'aujourd'hui ce cas se vérifie dans le second fils du Dauphin de France; pour cette raison, nous conformant aux susdites lois, nous déclarons être notre successeur (en cas que Dieu nous appelle à lui sans laisser des enfants) le duc d'Anjou, second fils du Dauphin, et en cette qualité nous l'appelons à la succession de tous nos royaumes et seigneuries. Et parce que nous désirons ardemment que la paix et l'union, si importantes à la chrétienté, se conservent entre l'empereur notre oncle et le Roi Très-Chrétien, nous leur demandons et les exhortons d'affermir ladite union par les liens de mariage entre le duc d'Anjou et l'archiduchesse, afin que par ce moyen l'Europe jouisse du repos dont elle a besoin (*). Nous voulons qu'incontinent après notre décès il se fasse une assemblée composée du président du conseil de Castille, du vice-chancelier ou président du conseil d'Aragon, de l'archevêque de Tolède, de l'inquisiteur général, d'un grand et d'un conseiller d'État que nous nommerons dans ce testament ou dans le codicille que nous y joindrons, ou dans un Mémoire signé de notre main ; et pendant le temps que la reine, notre très-chère et bien-aimée épouse, voudra demeurer en ces royaumes et cours, nous prions et chargeons Sa Majesté d'assister et autoriser la susdite assemblée, qui se tiendra en sa présence royale dans l'appartement et lieu que Sa Majesté lui plaira de marquer, se donnant la peine d'intervenir dans les affaires, ayant voix délibérative de qualité, en sorte que, les sentiments étant égaux,

evitar el perjuycio de unisse à la corona de Francia, y reconociendo que viniendo à cessar esté motivo fundamental, subsiste el derecho de la succession en el pariente mas immediato, conforme a las leyes de estos reynos, y que oy se verifica este caso en el hijo segundo del Delfin de Francia ; por tanto arreglandome à dictas leyes, declaro mi successor, en caso que Dios me lleve sin dijar hijos, *el duque de Anjou,* hijo segundo del Delfin, y como a tal le llamo à la succession de todos mis reynos y dominos, sin exception de ninguna parte de ellos. »

(*) Ce projet de transaction par un mariage entre l'Autriche et la France pour la succession d'Espagne révèle la pensée du conseil de Castille, qui était : 1° d'éviter le partage ; 2° d'empêcher la guerre.

Paris, avec ordre d'expédier à Vienne le même courrier, pour offrir, selon l'intention du feu roi et le désir de la reine, la succession tout entière à l'archiduc Charles, dans le cas où elle serait refusée par la France.

Les sympathies avouées de la reine, veuve de Charles II, étaient pour l'Autriche; mais, d'une part, cette princesse craignait d'être privée de son douaire; d'autre part elle cédait aux influences dominantes dans la junte, au comte don Manuel Arias, au grand-inquisiteur et au comte de Bénavent. Ce dernier écrivit la lettre qui fut signée par la régente et adressée à Louis XIV, au nom de la junte; il y était dit : « Sire, le roi notre seigneur, que Dieu tienne en sa gloire, a désigné une junte qui est déjà formée pour le gouvernement universel de la monarchie pendant l'*interim* de son successeur; et parce que, dans le premier moment de la douleur, nous n'avons pu exprimer à Votre Majesté la vive expression de nos sentiments, nous l'exécutons aujourd'hui, pouvant assurer à Votre Majesté toute la joie des peuples de faire en quelque sorte partie de vos États; et nous dirons aussi à Votre Majesté que le successeur du roi mort peut venir sans délai prendre possession de cette monarchie, et en disposer comme de ses pro-

la partie de ceux à qui elle s'adjoindra sera préférée, mais dans les autres elle se joindra au plus grand nombre; et nous voulons que ce gouvernement dure et subsiste jusques à ce que notre successeur, ayant su notre décès, y puisse pourvoir aussitôt qu'il aura atteint sa majorité. Nous nommons pour tuteurs de notredit successeur, pendant sa minorité, jusqu'à l'âge de quatorze ans, les mêmes que nous avons nommés pour ladite assemblée, afin qu'ils gouvernent au temps de notre décès et jusqu'à ce que notre successeur vienne dans nos royaumes. »

priétés particulières, lui réitérant nos promesses de bonheur et de tranquillité, de fidélité et d'obéissance. — Madrid, 3 novembre 1700.— Moi, la Reine. — Le comte don Manuel Arrias.— L'évêque inquisiteur général, don Rodrigo Manuel. Le comte de Benavente (1). » Peu de jours après, de peur sans doute que les termes de cette première missive n'eussent paru trop froids à Louis XIV, en vue peut-être d'en finir le plus tôt possible avec les influences autrichiennes, la junte obligea la reine à écrire au roi de France pour hâter sa décision et faire acte, auprès de lui, de dévouement et d'obéissance (2). On eût

(1) « Señor, en quarta de primero del corriente dirigida con expresso extraordinario à V. M. de haver aquel dia à las tarde de la tarde, llevandose Dios para si rey don Carlos, nuestro señor, remitiendo à V. M. copia de la clausa que se hallo en su testamento, nombarde por successor en todos sus reynos al serenissimo señor duque de Anjou, hijo del serenissimo Delphin, con las circunstancias que en ella se contienien, y tambien de ostra, en que su magestad que aya gloria, dejà dispuesta una junte de los ministros, que ya formada està para el govierno universàl de la monarquia, en el interin que su successor en ella pueda governala, etc. Nuestro Señor guarde le christianissima personna de V. M. — Madrid à 3 novembre 1700. — *Yo, la Reyna.* — El conde don Manuel Arrias. — El obispo inquisibar general don Rodrigo Manuel. — El conde de Benavente. »

(2) Voici la traduction de cette lettre : « Sire, en conséquence de notre lettre du 3 courant, qui annonçoit à Votre Majesté les formes du testament et du codicille du roi notre seigneur, nous les envoyons l'un et l'autre à Votre Majesté, afin qu'elle puisse en prendre une connoissance détaillée. Nous réitérons à Votre Majesté la nouvelle expression des bonnes volontés de la noblesse et du peuple de ce pays pour le roi qui vient d'être choisi ; nous ne consentirons, nous ne souffrirons jamais aucune chose qui puisse altérer cette grande décision. Vous pouvez compter sur notre zèle, notre obéissance pour tout ce qui est porté dans le testament du roi notre seigneur, que Dieu ait en sa gloire, ainsi

dit, à cet empressement dont la junte faisait preuve, que la noblesse et la nation espagnoles étaient impatientes de mettre leurs garanties et leur indépendance sous la protection de la France.

M. de Torcy, instruit de l'arrivée du courrier et de la nature de ses dépêches, demanda pour l'ambassadeur une audience particulière au roi. Ce prince était alors à Fontainebleau; avant de recevoir le comte il convoqua son conseil; madame de Maintenon fut présente à la séance. Elle voulait s'imposer un rôle muet, mais le roi ne lui permit pas de garder le silence. Le Dauphin, directement intéressé comme héritier de la couronne d'Espagne; le chancelier de Pontchartrain; le duc de Beauvilliers, chef du conseil des finances, et M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, furent appelés à donner leur avis.

La question était grave et difficile. Si l'on acceptait le testament de Charles II il fallait s'attendre à une guerre européenne. L'empereur, d'abord, ne permettrait pas à la maison de Bourbon de s'attribuer l'héritage de Charles-Quint et de dominer le monde par ce surcroît de puissance, et, quant à l'Angleterre et à la Hollande, elles avaient récemment conclu un traité de partage auquel avait adhéré la France, et ce traité était incompatible avec le testament. Souffriraient-elles que Louis XIV, après avoir sollicité lui-

que sur le concours de la noblesse, des gens de cour, du peuple des cités. Nous devons répéter à Votre Majesté ces vives et certaines expressions des dévouements publics et particuliers, et Votre Majesté verra un de ses petits-fils salué et proclamé roi d'Espagne avec toutes les cérémonies habituelles pour les successions royales. — 7 novembre 1700. »

même leur coopération à cet acte solennel, considérât le traité comme non avenu et revendiquât pour sa race la couronne d'Espagne et des Indes? A un autre point de vue on se demandait ce qui convenait le plus à la France. Sans doute l'acceptation pure et simple du testament de Charles II était une détermination grandiose, mais elle entraînait une lutte opiniâtre contre toutes les puissances, et (la dernière guerre l'avait démontré) la France pouvait bien succomber dans cette lutte. Puisqu'après tout, à quelque solution qu'on s'arrêtât, on était certain d'avoir à soutenir la guerre contre l'empire, ne valait-il pas mieux s'en tenir au traité de partage, et mettre de son côté, dans la lutte, l'Angleterre et la Hollande?

Le Dauphin prit le premier la parole; ce prince, directement intéressé dans la question, se prononça nettement pour l'acceptation du testament de Charles II. Il représenta, que, « puisque l'empereur avoit rejeté le traité de partage; que la plupart des princes d'Allemagne et ceux d'Italie y étoient opposés; que les Anglais le jugeoient contraire à leurs intérêts; que les Espagnols aimoient mieux périr que de s'y soumettre, il ne falloit plus y penser, l'opposition de toutes ces puissances le rendant impraticable (1). » Le Dauphin conclut en ces termes : « Quant à moi, quoique la succession à la couronne d'Espagne me regarde uniquement, comme étant le plus proche parent du feu roi, je n'ai aucune peine à y renoncer, et, après avoir sacrifié à la tranquillité publique la meilleure partie de mes droits, en ac-

(1) Reboulet, t. III, p. 55, ann. 1700.

ceptant le traité de partage, je sacrifierai volontiers le reste en faveur de mon fils, ravi de pouvoir dire, pendant toute ma vie : *Le roi mon père, le roi mon fils !* » Ce discours produisit une vive sensation, mais le problème à résoudre était trop ardu pour que tous les sentiments se réunissent en un seul, au risque de compromettre la sécurité même de la France. La discussion continua. Le duc de Beauvilliers, ministre d'État, prit la parole ; il soutint « que la foi royale étoit engagée par le traité de partage ; qu'il n'y avoit point de comparaison entre l'accroissement pour la couronne d'États contigus et aussi nécessaires que la Lorraine, aussi importants que le Guiposcoa, et aussi utiles au commerce que les places de Toscane, Naples et Sicile, et la grandeur particulière d'un fils de France, dont tout au plus la première postérité, devenue espagnole par son intérêt et par son éducation tout étrangère, se montreroit aussi jalouse de la puissance de la France que les rois d'Espagne autrichiens ; qu'en acceptant le testament il falloit compter sur une longue et sanglante guerre ; tout le faix tomboit sur la France, qui, dans l'impuissance de soutenir le poids de tout ce qui s'alloit unir contre elle, auroit encore l'Espagne à supporter ; que, se tenant au traité de partage, la France s'attireroit la confiance de l'Europe, dont elle deviendroit la dictatrice, ce qu'elle ne pouvoit espérer de ses armes ; l'intérieur du royaume seroit rétabli par une longue paix, augmenté aux dépens de l'Espagne ; enfin l'arrondissement si nécessaire de la Lorraine, qui réunit les Évêchés, l'Alsace et la Franche-Comté, et délivre la

Champagne qui n'a point de frontières, formeroit un État si puissant qu'il seroit à l'avenir la terreur ou le refuge de tous les autres, et en situation assurée de faire tourner à son gré toutes les affaires générales de l'Europe. » M. de Torcy avait signé le traité de partage; il aurait dû, mieux qu'un autre, en maintenir les dispositions; mais, tout en insistant sur les embarras qu'allait susciter la rupture de ce traité, il conclut dans le sens du Dauphin pour l'acceptation du testament de Charles II. Faisant allusion au traité de partage, il ajouta : « Quelle raison aurions-nous pour déclarer la guerre à l'Espagne (en lui imposant le partage stipulé avec l'Angleterre)? A quel titre s'emparer d'une partie de ses États? Quel tort son dernier maître avoit-il fait à la France en reconnaissant un de ses princes pour son héritier universel? Et quelle injure lui faisoit la nation espagnole de se soumettre et de se conformer aux volontés équitables de son roi? Elle se donnoit sans réserve; la France en la rejetant l'auroit regardée comme ennemie, sans autre raison que de croire qu'il convenoit mieux à ses intérêts de s'emparer d'une partie des États de l'Espagne, sans autre droit que celui d'un traité dont ses alliés avoient déjà violé les conditions essentielles. Si la guerre étoit inévitable, il falloit la faire pour soutenir le parti le plus juste, et certainement c'étoit celui du testament, puisque le roi d'Espagne rappeloit ses héritiers naturels à sa succession, dont ils avoient été injustement exclus par ses prédécesseurs (1). »

(1) *Mémoires* de Torcy.

M. de Ponchartrain parla dans le même sens ; il établit « qu'il étoit dans l'option du roi de laisser s'élever une seconde fois la maison d'Autriche, à fort peu de puissance près, à la hauteur de ce qu'elle avoit été sous Philippe II, prince dont on avoit vivement éprouvé la force et la puissance, ou de prendre le même avantage pour la sienne. La France, le plus étendu, le plus fertile, le plus puissant royaume de l'Europe, chaque État considéré à part, avoit l'avantage de ne dépendre de l'avis de qui que ce fût et de se remuer tout entier à la seule volonté de son roi, ce qui en rendoit les mouvements parfaitement secrets et tout à fait rapides, et celui encore d'être contigu, d'une mer à l'autre, à l'Espagne, et, de plus, par les deux mers, d'avoir du commerce et une marine, et d'être en état de protéger celle d'Espagne et de profiter à l'avenir de son union avec elle pour le commerce des Indes ; par conséquent, de recueillir des fruits de cette union bien plus continuels, plus grands, plus certains que n'avoit pu faire la maison d'Autriche. Ces avantages se trouvoient-ils balancés par ceux de l'acquisition de la Lorraine, province importante à la vérité, mais dont la possession n'augmentoit en rien le poids de la France dans les affaires générales, tandis qu'uni avec l'Espagne ce royaume seroit toujours prépondérant et très-supérieur à la plupart des puissances unies en alliance, dont les divers intérêts ne pouvoient rendre ces unions durables comme celui des frères et de la même maison ? Et d'ailleurs, en se mettant, à titre de nécessité, au-dessus du scrupule, l'occupation de la

Lorraine, désarmée, démantelée, enclavée comme elle étoit, souffroit-elle la moindre difficulté du monde, puisqu'on s'en saisiroit toujours au premier mouvement de guerre, comme on avoit fait depuis si longtemps ? En ces occasions on n'apercevoit pas de différence entre elle et une province du royaume. A l'égard de Naples, de la Sicile et des places de la côte de Toscane, il n'y avoit qu'à ouvrir les histoires pour voir combien souvent nos rois en avoient été les maîtres, et, avec ces Etats, de ceux de Milan, de Gênes et d'autres petits points d'Italie, et avec quelle et rapide facilité ils les avoient toujours perdus. Le traité de partage avait été accepté faute de pouvoir espérer mieux, dès qu'on ne vouloit pas se jeter dans les conquêtes ; mais, en l'acceptant, qui auroit pu méconnoître l'inimitié de tant d'années de l'habile main (Guillaume III) qui l'avoit dressé, pour nous donner des noms sans nous donner des choses, ou plutôt des choses impossibles à conserver par leur éloignement et leur épuisement ? Ces conquêtes ne seroient bonnes qu'à dévorer notre argent et partager nos forces, et à nous tenir dans une contrainte perpétuelle. Craindroit-on les rivalités ? Il y avoit à espérer que le roi vivroit assez longtemps, et Monseigneur après lui, pour maintenir l'harmonie entres ces deux fils, etc. (1). »

Madame de Maintenon, mise en demeure de faire connaître son avis, répondit avec bienséance et modestie, et conclut en faveur de l'acceptation du tes-

(1) *Mémoires* de Torcy. — M. Mignet, *Introduction à la succession d'Espagne.*

tament. Un moment après, la séance fut levée et le roi annonça qu'il aviserait.

Au fond Louis XIV avait pris sa résolution d'avance et ne délibérait que pour mettre de son côté les apparences du droit. Depuis plusieurs jours il avait accepté le testament du roi d'Espagne et avait pris soin de notifier (14 novembre) sa résolution à la junte de régence (1). L'opinion publique, en

(1) La lettre du roi était conçue en ces termes : « Très-haute, très-puissante et très-excellente princesse, notre très-chère, très-amée bonne sœur et cousine ; très-chers et bien amés cousine et autres du conseil établi pour le gouvernement universel des royaumes et États dépendans de la couronne d'Espagne, nous avons reçu la lettre signée de Votre Majesté, et par vous écrite le 1er de ce mois. Elle nous a été rendue par le marquis de Castel dos Rios, avec les clauses du testament fait par le feu roi, contenant l'ordre et le rang des héritiers qu'il appelle à la succession de tous ses royaumes et États, et la sage disposition qu'il a faite pour le gouvernement de ces mêmes royaumes jusques à l'arrivée et jusqu'à la majorité de son successeur. La sensible douleur que nous avons de la perte d'un prince dont les qualités et les étroites liaisons du sang nous rendoient l'amitié très-chère est infiniment augmentée par les marques touchantes qu'il nous a données, à sa mort, de sa justice, de son amour pour des sujets fidèles, et de l'attention qu'il rapporte à maintenir au delà du temps de sa vie le repos général de toute l'Europe et le bonheur de ses peuples. Nous voulons de notre part contribuer également à l'un et à l'autre, et répondre à la parfaite confiance qu'il nous a témoignée. Ainsi, nous conformant entièrement à ses intentions marquées par les articles du testament que Votre Majesté et vous nous avez envoyé, tous nos soins seront désormais de rétablir par une paix inviolable, par l'intelligence la plus parfaite, la monarchie d'Espagne au plus haut point de gloire où jamais elle ait été. Nous acceptons pour notre petit-fils le duc d'Anjou le testament du feu Roi Catholique ; notre fils unique le Dauphin l'accepte aussi ; il abandonne sans peine les justes droits de la feue reine sa mère et notre très-chère épouse, reconnus incontestables, aussi bien que ceux de la feue reine notre très-honorée dame et mère, par les avis des différens ministres d'État et de justice, consultés par le feu roi d'Espagne, etc. »

France, s'était prononcée avec enthousiasme dans ce sens, et on pouvait compter que la France soutiendrait avec énergie la politique, téméraire peut-être, mais généreuse, qu'elle attendait de son roi.

Le 16 novembre, jour de réception des ambassadeurs, le roi, de retour à Versailles, réunit sa famille, ses ministres, dans son cabinet, et y appela le comte Castel dos Rios. « Mon fils, dit-il au duc d'Anjou, c'est Dieu seul qui vous a fait roi, songez à le faire régner dans tous les lieux de votre obéissance; et vous, monsieur l'ambassadeur, saluez votre souverain. » Le comte baisa la main du jeune prince et lui fit un long compliment en langue castillane. « Il faut, reprit Louis XIV, que je réponde pour lui, car il ignore l'espagnol; mais il le saura bientôt. — Ah! Sire, répliqua l'ambassadeur, c'est maintenant aux Espagnols à apprendre le français. »

Le roi de France, ayant fait ouvrir les portes de son cabinet, y reçut la cour, les ministres étrangers, et, s'adressant à l'assemblée avec cette majesté de langage et de manières qui lui était propre : « Messieurs, dit-il, voici le roi d'Espagne; la nature l'a fait, le feu roi le nomme, les peuples le demandent, et j'y consens. Et vous, Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au duc d'Anjou, soyez bon Espagnol : c'est à présent votre premier devoir; mais n'oubliez pas que vous êtes né Français; souvenez-vous-en pour entretenir l'union entre les deux couronnes. Que l'Espagne et la France, heureuses l'une par l'autre, affermissent à jamais le repos de l'Europe! »

Le duc d'Anjou, ainsi proclamé roi d'Espagne,

prit le nom de Philippe V. Il était âgé de dix-sept ans; on parlait de sa douceur, de sa grâce, mais il n'avait donné aucune marque d'énergie ou d'intelligence. Quoi qu'il en soit, dès ce même jour il fut traité en roi, et Louis XIV s'attacha à voir en lui non son petit-fils, mais son égal. Quand le roi de France, suivi de sa cour, se rendit à la chapelle, il fit placer le jeune prince à sa droite; tous deux ils entendirent la messe à la même tribune, et, comme Louis XIV vit que le roi d'Espagne n'avait point de carreau, il se leva pour lui donner le sien; Philippe V ne voulut pas le prendre, et alors Louis XIV ôta son carreau et les deux rois n'en eurent ni l'un ni l'autre. « A la messe, dit Dangeau dans son journal, le jeune prince eut la droite sur le roi, et de même en revenant, et l'aura toujours en public pendant qu'il sera ici; mais quand ils seront en particulier ils vivront sans cérémonie. En revenant de la messe, et passant dans le grand appartement, le roi dit au roi d'Espagne qu'il lui avoit fait préparer cet appartement, et qu'il l'y alloit laisser pour donner le temps aux courtisans de lui venir faire leur cour. Le roi d'Espagne alla à Meudon voir Monseigneur, son père; il avoit dans son carrosse M. de Beauvilliers et Sommeri, son sous-gouverneur. Monseigneur vint recevoir le roi d'Espagne à son carrosse, marquant une joie vive et naturelle qui faisoit plaisir à tout le monde... » Au retour de Meudon Sa Majesté Catholique revint dans son grand appartement, où elle reçut les visites des princesses et des dames. Madame la duchesse de Bourgogne y alla plus d'une fois. Le soir,

le jeune roi soupa avec Louis XIV, ayant un fauteuil et la droite sur lui. Messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berri étaient sur les pliants au retour de la table du côté droit, madame la duchesse de Bourgogne du côté gauche, et les gentilshommes servants vis-à-vis des rois, pour servir quant on criait : « A boire pour le roi d'Espagne. » C'était une grande joie pour les spectateurs. Le roi de France, se penchant du côté de l'ambassadeur d'Espagne, qui y était, lui dit : « Je crois que tout ceci est un songe. » Pour le moment ce rêve de grandeur et de puissance apparaissait à tous les regards comme une réalité. La France semblait avoir posé les bases de sa suprématie incontestable ; elle prenait sa revanche des anciennes humiliations que lui avait imposées Philippe II ; elle se trouvait enfin récompensée de deux siècles de travaux et de sacrifices, et la grande pensée de Henri IV se trouvait accomplie. Désormais il ne s'agissait plus d'agrandissements nouveaux, de conquêtes possibles : la France n'avait plus qu'à défendre son œuvre.

En attendant, le roi de Portugal, le duc de Mantoue, les ducs de Saxe-Gotha et de Brunswick-Wolfenbuttel, l'évêque de Munster, l'électeur de Cologne, le duc de Bavière, presque tous les princes reconnurent le nouveau roi. Les états généraux occupaient encore une partie des Pays-Bas espagnols ; le duc de Bavière, maintenu par Philippe V dans les fonctions de gouverneur, appela les troupes françaises à titre d'auxiliaires, pour remplacer les Hollandais. Ceux-ci furent retenus prisonniers jusqu'à la re-

connaissance de Philippe V par leur gouvernement. La république, cédant aux besoins de son commerce, au désir de recouvrer ses troupes, accrédita un ministre en Espagne. L'empereur d'Allemagne protesta contre un testament qu'il feignait de croire, malgré l'évidence du vœu national, l'ouvrage du cardinal Porto-Carrero; mais ce prince, inquiet du côté de la Hongrie, menacé d'une crise formidable en Allemagne par la création d'un neuvième électorat qu'il avait érigé de sa propre autorité, n'osait encore menacer et se bornait à protester et à se plaindre. Guillaume III, atteint d'infirmités prématurées, n'était plus regardé comme un ennemi dangereux; d'ailleurs il ne pouvait faire la guerre sans le consentement de son parlement, et une grande partie de cette assemblée était secrètement vendue à Louis XIV. On pensait que le véritable intérêt de l'Angleterre ne lui permettait pas de se mêler des affaires du continent. Guillaume, n'étant point assez fort pour se déclarer seul, écrivit à Philippe V une lettre de félicitations. Le roi de France était assuré de l'adhésion du duc de Savoie, dont la fille était en quelque sorte fiancée à Philippe V. Il y avait donc comme un premier assentiment de l'Europe à l'avénement des Bourbons au trône d'Espagne.

Une des clauses du testament de Charles II portait qu'en aucun cas les monarchies de France et d'Espagne ne pourraient être réunies : c'était là une précaution destinée à calmer les craintes des autres puissances. Louis XIV ne voulut pas en tenir compte; il fit dresser un acte authentique qui réservait à

Philippe V ses droits à la couronne de France, au défaut du duc de Bourgogne et de sa descendance mâle. Cette disposition était de nature à alarmer l'Angleterre et à froisser la branche d'Orléans, qui, en cas d'extinction de la lignée directe de Louis XIV, prétendait arriver au trône avant le duc d'Anjou. Pour le moment Monsieur n'osa réclamer. Cependant la nation espagnole hâtait de tous ses vœux l'arrivée du nouveau roi. Louis XIV mit à profit les derniers instants que son petit-fils passa à Versailles pour obtenir de lui un traité secret en vertu duquel Philippe V cédait à la France les Pays-Bas espagnols et le Milanais. Le jeune roi, en se résignant à ce don magnifique, perdait de vue les intérêts de ses propres sujets et trahissait en quelque sorte leurs espérances.

Un soin plus digne de Louis XIV fut de donner à son petit-fils des instructions destinées à le guider dans la mission royale que ce jeune prince allait remplir. « Mon fils, disait le roi, ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu; conservez-vous dans la pureté de votre éducation; faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir; procurez sa gloire, donnez-en l'exemple : c'est un des plus grands biens que les rois puissent faire; déclarez-vous en toute occasion pour la vertu contre le vice. N'ayez jamais d'attachement pour personne; aimez votre femme, vivez bien avec elle; demandez-en une à Dieu qui vous convienne; je ne crois pas que vous deviez prendre une Autrichienne. Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés à vos couronnes et à votre personne; ne préférez pas ceux qui vous flat-

teront le plus; estimez ceux qui pour le bien hasarderont de vous déplaire : ce sont là vos véritables amis. Faites le bonheur de vos sujets, et, dans cette vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé et que vous en aurez bien considéré et bien pesé les raisons dans votre conseil. Essayez de remettre vos finances. Veillez aux Indes et à vos flottes; pensez au commerce. Vivez dans une grande union avec la France, rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union, à laquelle rien ne pourra résister. Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à la tête de vos armées... Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir... mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement. Il n'y en a guère de plus innocents que la chasse et le goût de quelques maisons de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépenses. Donnez une grande attention aux affaires quand on vous en parle; écoutez beaucoup dans le commencement, sans rien décider; quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous que c'est à vous à décider; mais, quelque expérience que vous ayez, écoutez toujours tous les avis et tous les raisonnements de votre conseil avant que de faire cette décision. Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connoître les gens les plus importants afin de vous en servir à propos. Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient toujours Espagnols. Traitez bien tout le monde, ne dites jamais rien de fâcheux à personne, mais distinguez les gens de qualité et de mérite. Témoignez de la reconnoissance pour le feu

roi et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder. Ayez une grande confiance au cardinal Porto-Carrero, et lui marquez le gré que vous avez de la conduite qu'il a tenue. Je crois que vous devez faire quelque chose de considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander et pour vous saluer le premier en qualité de sujet. N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite et qui est capable de vous servir. Ayez une entière créance au duc d'Harcourt (1)... Tenez tous les Français dans l'ordre ; traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité et encore moins de créance ; servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages ; renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols... N'oubliez jamais que vous êtes François... Ne paroissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez ; ne vous en moquez point : chaque pays a ses manières particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paroîtra d'abord le plus surprenant. Évitez autant que vous pourrez de faire des grâces à ceux qui promettent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et librement, et ne recevez guère de présents, à moins que ce ne soient des bagatelles ; si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en de plus considérables à ceux qui vous en auront donné, après avoir laissé passer quelques jours... Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner : ne vous laissez pas gou-

(1) Louis XIV venait de lui conférer le titre de duc.

verner; n'ayez jamais de favori ni de premier ministre; écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. »

Cette dernière réflexion atteste que dans la pensée de Louis XIV la royauté n'avait point cessé d'être une sorte de sacerdoce d'institution divine; elle n'enlève rien d'ailleurs à la majestueuse et touchante dignité de ses conseils; on peut seulement considérer que plusieurs renfermaient la critique sévère du règne même et de la vie de Louis XIV. Le jeune prince pour la conduite duquel ils avaient été formulés ne s'en montra pas toujours digne : ce fut moins la faute de son cœur que celle de cette éducation que lui rappelait son illustre aïeul, et qui n'avait point été propre à former un roi. Louis XIV, par l'effet de ce système ombrageux et fier qui lui faisait craindre de trouver trop de grandeur dans sa lignée et répandait autour de lui le sentiment de la crainte, n'avait fait de son petit-fils qu'un jeune homme doux et honnête, mais timide et sans volonté; aussi la branche des Bourbons fut-elle loin de tenir les promesses qu'elle avait faites à l'Espagne, et l'avénement du duc d'Anjou ne ralentit en aucune façon le dépérissement de ce royaume.

Le lendemain du jour où Louis XIV avait donné à son petit-fils ces avertissements suprêmes, le 4 décembre 1700, le nouveau roi d'Espagne se mit en route pour se rendre dans ses États. En se séparant de lui Louis XIV l'embrassa tendrement. Il n'est

point vrai, en dépit de la tradition, qu'il ait prononcé ce jour-là cette phrase à effet : *Allez, mon fils; il n'y a plus de Pyrénées.* L'ambassadeur d'Espagne, un mois auparavant, avait exprimé une idée à peu près semblable, dont les courtisans voulurent faire honneur à Louis XIV. Philippe V prit congé de la cour au village de Sceaux, mais ses deux frères, le duc de Bourgogne et le duc de Berri, l'accompagnèrent jusque sur la rive droite de la Bidassoa. Au delà de cette limite il ne resta de Français auprès du roi que le comte d'Ayen (de Noailles), le marquis de Louville, MM. de Montviel et de Valouze, et le Père d'Aubenton, confesseur du roi. Philippe V entra dans son royaume, où il fut accueilli par la grandesse d'Espagne; dès ce moment il fut Espagnol par sa piété, par ses manières et par son respect pour les coutumes nationales. Il avait donné à Bayonne une audience pour le baise-main des *ricos hombres;* la foule des grands s'y était pressée; partout ce n'étaient que cymbales, clarinettes, banderoles à franges. Le cortége se composait de vingt-neuf calèches et d'un plus grand nombre encore de berlines.

Partout le nouveau roi d'Espagne respecta les mœurs et les traditions du pays; il savait la puissance des idées religieuses, les divisions qui existaient entre les ordres monastiques, grands partis de l'époque. A Vittoria le roi assista à la messe des Franciscains et entendit vêpres aux Dominicains. Philippe V communia en public, et ce qui le popularisa le plus à Madrid, au milieu des fêtes de sa réception, c'est que,

rencontrant le Viatique porté à un malade, le roi descendit de son carrosse et le suivit à pied jusqu'au seuil de la porte.

Vers le même temps, le 15 janvier 1701, l'électeur de Brandebourg fut couronné roi de Prusse dans Berlin, sa capitale; cette haute dignité fut le prix des services rendus à l'empereur contre la France (1).

(1) Né en 1667, électeur sous le nom de Frédéric III, roi de Prusse sous celui de Frédéric Ier, ce prince a laissé dans l'histoire le souvenir d'un homme d'État fort médiocre. Son caractère faible, inconstant, inquiet, soupçonneux, emporté, prodigue et vain, se ressentit de sa complexion languissante (*) et de la nature de ses rapports avec sa famille. Ayant perdu sa mère de très-bonne heure, il trouva dans sa belle-mère une marâtre qui le força à quitter son pays pour quelque temps. Réconcilié avec son père, il revint ensuite à Berlin, d'où le chassèrent de nouvelles tracasseries. Ces divisions avaient leur source dans le consentement donné par son père, sur les instances de son épouse, au partage du pays entre ses enfants. Frédéric ne fut pas plus tôt au pouvoir qu'il déclara le testament illégal et dédommagea ses frères par des dotations et des apanages (**). Amoureux du faste et de la magnificence, jaloux de se placer au niveau des rois ses contemporains, il visait déjà à ceindre la couronne, et aucun sacrifice ne lui paraissait trop lourd, aucune négociation trop difficile pour y parvenir. En attendant le succès de cette affaire d'amour-propre, l'électeur joignit ses forces à celles des ennemis de la France sur le Rhin, dans les Pays-Bas et en Hongrie, aida Guillaume III d'Orange, son cousin, à se placer sur le trône d'Angleterre, et forma des alliances avec les princes d'Allemagne, puis avec Madrid, Londres et Vienne. Il restitua, en 1695, le cercle de Schwibus, qu'il avait déjà promis à l'empereur, comme prince électoral, et reçut en retour l'expectative de la principauté d'Ost-Frise; en 1697 il acheta de la Saxe Quedlinbourg et ses dépendances; l'année suivante il s'empara violemment de la ville d'Elbing.

Enfin, poursuivant son but, l'électeur s'assura adroitement de l'assentiment de l'empereur, qui, en 1695, avait refusé de reconnaître même

(*) Il était petit et contrefait par suite d'une maladresse de sa nourrice.

(**) Le statut de famille qui maintint la loi fondamentale de 1473 est du 3 mars 1692.

Deux mois plus tard, la mort du duc de Glocester, fils unique de la princesse Anne, donna lieu de régler éventuellement la succession au trône. Guillaume III

l'indépendance du duché de Prusse, et avait vu jadis avec répugnance se former un « nouveau royaume des Vandales. » Les autres puissances suivirent cet exemple, à l'exception de la France, de l'Espagne, du pape et de l'ordre Teutonique (*). Les unes étaient préoccupées de leurs querelles, les autres voulaient se ménager un allié.

Enfin, au mois de janvier 1701, Frédéric posa lui-même la couronne sur sa tête, à Kœnigsberg (**). Il envoya aussitôt à l'empereur l'élite de ses troupes, et entra en gurere contre la France et l'Espagne (30 décembre 1701). La Prusse s'agrandit alors successivement des comtés de Mœrs et de Luigen, et de la principauté de Neuchâtel et Valengin, héritage de la maison d'Orange ; du comté de Tecklenbourg, en Westphalie ; du bailliage de Pétersbourg , etc.

Toutes ces acquisitions furent garanties par le traité d'Utrecht. La vanité du roi lui fit encore fonder d'utiles établissements. Malgré son ignorance personnelle, il créa à Berlin, devenue sa capitale et embellie par lui, une société des Sciences, une académie de Peinture ; à Halle, une célèbre université. Mais, tandis qu'un luxe ruineux régnait à la cour, il laissa, durant deux ans, une peste et une disette cruelle moissonner 200,000 de ses sujets (1709).

La fin de Frédéric Ier fut aussi singulière que malheureuse. Il s'était marié trois fois, d'abord avec Élisabeth de Hesse-Cassel, puis avec Sophie-Charlotte de Hanovre, l'amie de Leibniz ; enfin avec Louise de Meklenbourg. Un jour, cette dernière reine, devenue folle par excès de dévotion, effraya tellement son époux, en se jetant sur lui à grands cris, que, saisi d'une fièvre violente, ce prince expira au bout de six semaines, le 25 février 1713 (***). Un an auparavant il avait vu naître son illustre

(*) Le prince Eugène, en apprenant le consentement impolitique de Léopold Ier, s'écria : « L'empereur devrait faire pendre les ministres qui lui ont donné un « conseil aussi perfide ! » Il devinait Frédéric II.

(**) La cérémonie coûta, dit-on, des sommes énormes. L'ordre de l'Aigle-Noir fut fondé à cette occasion. Par égard pour la Pologne l'électeur s'intitula *roi en Prusse* et non *roi de Prusse*.

(***) Dans cette femme échevelée, vêtue de blanc, qui le réveilla subitement en brisant une porte de glace, il avait cru voir la fameuse *Dame blanche* qui, selon une ancienne tradition, apparait dans le palais des princes de Brandebourg quand un membre de cette famille doit mourir.

proposa au parlement d'y appeler, après sa belle-sœur, une princesse protestante, petite-fille de Jacques Ier, la princesse Sophie de Hanovre, à l'exclusion de quarante princes ou princesses qui en étaient plus rapprochés.

Le duc de Savoie, dont la femme était héritière après le prince de Galles, ordonna à son ministre à Londres de protester contre cette résolution devant les Chambres anglaises; elle n'en fut pas moins adoptée comme une conséquence nécessaire de la révolution de 1688.

L'acceptation du testament de Charles II par la France ne fut point étrangère à cette conduite du roi Guillaume; ne pouvant encore faire la guerre, affaibli par des infirmités, contraint de lutter contre les majorités parlementaires, embarrassé par des révoltes dont l'Écosse était encore le théâtre, il s'était vu dans la nécessité d'ajourner sa vengeance; mais il n'épargnait rien pour continuer en Angleterre la puissance protestante et l'éternelle exclusion des Stuarts. En attendant, les ministres anglais qui avaient conseillé ou négocié les deux traités de partage furent accusés de trahison par les Communes; la majorité des Lords les prit sous sa protection et approuva leur politique, et de cet incident naquit, entre les deux Chambres, une animosité violente et opiniâtre. Ces luttes intérieures, la haine réciproque des whigs et des tories, la vieillesse prématurée de Guillaume

petit-fils, qui a dit de lui : *Il fut grand dans les petites choses et petit dans les grandes.*

furent autant de circonstances favorables à la politique de Louis XIV et qui retardèrent l'explosion des inimitiés de l'Europe.

En France les éléments de force dont le roi disposait tendaient à s'amoindrir. Le marquis de Pomponne, le chancelier Boucherat étaient morts de vieillesse; Barbézieux, fils de Louvois et comme lui ministre de la guerre, les avait suivis de près dans la tombe, épuisé par le travail et les plaisirs; Chamillart, en dépit de la confiance de madame de Maintenon, avait un esprit trop borné, des talents trop médiocres, pour se trouver en état d'administrer les finances. Quant à Louis XIV, parvenu à l'âge de soixante-trois ans, il se laissait éblouir par le passé, il croyait à la force de son intelligence autant qu'à celle de ses armes, et son orgueil royal n'admettait ni contrepoids ni contrôle.

Les difficultés commencèrent. Depuis le traité de Ryswick, les principales places des Pays-Bas espagnols, Namur, Mons, Luxembourg, Charleroi, Bruges, Nieuport, Ostende, Ath, Audenarde, étaient occupées par des garnisons hollandaises; cette situation avait été acceptée par le feu roi Charles II, et ce prince avait même donné à la Belgique l'électeur de Bavière pour gouverneur. Louis XIV se fit secrètement autoriser par Philippe V à remplacer les garnisons hollandaises par des troupes françaises; il se mit d'accord avec l'électeur, et, sans déclaration préalable, au mois de février 1701, les lieutenants du roi de France surprirent les Hollandais et occupèrent les places espagnoles placées sous leur garde. Cette violation

du traité de Ryswick souleva dans les Provinces-Unies et en Angleterre l'irritation la plus vive. Cependant la république de Hollande et la Grande-Bretagne n'étaient point encore en mesure d'ouvrir les hostilités. On se borna, en apparence, à des négociations durant lesquelles on hâta les armements militaires. Louis XIV, pour apaiser ses adversaires, renvoya librement en Hollande les garnisons qui avaient été surprises dans les places des Pays-Bas espagnols; si ce fut un acte loyal, personne ne le méconnut, mais le renvoi de ces troupes n'en mit pas moins une armée de plus à la disposition des ennemis de la France (22 mars). Pour contre-balancer cet avantage, Louis XIV ne négligeait aucun moyen de créer à l'empereur des embarras du côté de la Hongrie. Là, le vieux Tékéli avait trouvé des successeurs dignes de reprendre son œuvre de révolte, et la France leur fournissait clandestinement de la poudre, des armes, de l'argent, des officiers.

Louis XIV mettait le temps à profit; il ne laissait pas à ses adversaires le privilége de se préparer à la guerre et d'accroître leurs troupes; il prenait, lui aussi, les meilleures positions en vue des hostilités prochaines. L'occupation des places fortes des Pays-Bas suffisait à elle seule pour transporter le théâtre de la guerre dans le Palatinat et en Belgique, et pour assurer à la France, d'Anvers à Mayence, une forte ligne défensive. Une note du cabinet de Versailles exigea du duc de Savoie une route militaire pour le passage d'une armée française qui se rendait dans le Milanais et destinée à former sa ligne depuis Bergame

jusqu'à Mantoue. L'armée de France passa les Alpes, sous le commandement du maréchal Catinat; elle établit à Crémone le pivot de ses opérations. Cette armée, successivement portée jusqu'à quarante-cinq mille hommes, dut s'appuyer sur les troupes du duc de Savoie, qui avait momentanément signé un traité d'alliance avec la France (avril 1701). Le Rhin et les Alpes étaient ainsi garantis; la gauche de l'armée d'Italie donnait la main à la droite du corps français qui occupait la Bavière, et l'armée d'Allemagne se liait par l'Alsace aux troupes du maréchal de Boufflers, qui tenaient les frontières de la Belgique jusqu'à Anvers. On était ainsi préparé pour recevoir la coalition. Une réserve de soixante-dix mille hommes était échelonnée depuis Paris jusqu'à Bruxelles, sous les ordres du duc de Vendôme, arrière-petit-fils de Henri IV et fort médiocre héritier de la science de Turenne.

Quelques incidents eurent lieu à la cour et dans l'entourage royal. Le 19 mars, le Dauphin, fils de Louis XIV, avait été frappé d'apoplexie, mais il n'en était pas mort, et sa vie, désormais débile et menacée, devait se prolonger encore pendant quelques années. Le 8 juin, Monsieur, frère du roi, eut une attaque dont il mourut le lendemain; le 15 septembre, une mort pareille emporta Jacques II, ex-roi d'Angleterre. Tandis qu'il agonisait, Louis XIV, pour consoler ses derniers moments, lui déclara qu'il allait reconnaître le prince de Galles, son fils, pour le légitime souverain de la Grande-Bretagne. Résolution courageuse, mais mprudente, qui fut, pour Guillaume III et la révo-

lution de 1688, une menace directe, un commencement d'hostilités. Sur ces entrefaites eut lieu le mariage de Philippe V, roi d'Espagne, avec Marie-Louise, princesse âgée de treize ans, sœur de la duchesse de Bourgogne et comme elle fille de Victor-Amédée, duc de Savoie.

Le roi, qui écartait de la cour de Philippe V, pour ne pas donner de jalousie aux Espagnols, tout ce qui portait un nom français, donna à la jeune reine d'Espagne une *camarera mayor*, ayant pour mission de maintenir cette princesse dans les intérêts de la France. Il crut trouver un instrument de ses projets à cet égard dans la princesse des Ursins (*Orsini*). Elle se nommait Anne-Marie de La Trémouille de Noirmoutier, veuve en premières noces de Talleyrand, prince de Chalais, et en secondes du duc de Bracciano, grand d'Espagne et chef de la maison des Ursins. « Elle avoit passé, disent les chroniques contemporaines, une partie de sa vie dans les pays étrangers, connoissoit les coutumes d'Espagne, et joignoit à tous ces avantages beaucoup d'esprit et de politesse. Elle parut plus capable que personne d'instruire la jeune princesse dans l'art de tenir une cour avec dignité. On espéroit qu'elle ne seroit pas regardée par les Espagnols comme étrangère, et cependant qu'elle le seroit assez pour ne prendre aucune part aux intrigues et aux cabales de la cour de Madrid. » Il est certain qu'autrefois elle avait daigné prendre intérêt à la veuve Scaron, mais sans la secourir. Après le mariage de Philippe V, voulant se procurer un état à la cour d'Espagne, elle avait eu recours à madame de

Maintenon, *qui eut,* dit-elle, *la bonté d'en parler au roi.* Le roi accueillit cette recommandation et n'eut guère sujet de s'en réjouir. En peu de jours la princesse des Ursins, familiarisée avec l'intrigue, capta la confiance du roi Philippe et de sa jeune femme, et devint, en quelque sorte, l'arbitre de la monarchie espagnole. Au début du dix-huitième siècle, voilà en quelles mains allait tomber l'héritage de Charles-Quint.

La guerre n'était pas ouvertement déclarée, mais la paix était partout rompue. Guillaume III avait conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Danemark. Ces deux souverains signèrent à la Haye, le 7 septembre, avec l'empereur, un traité qui fut comme la base de la « grande alliance » contre la France. Bientôt après, Léopold, prenant fait et cause pour Guillaume, dont Louis XIV méconnaissait les droits en saluant le prince de Galles du titre de roi d'Angleterre, s'engagea à ne point poser les armes tant que son allié n'aurait pas reçu satisfaction d'une pareille injure. Le 30 décembre 1701 le nouveau roi de Prusse entra à son tour dans la coalition, et les souverains alliés, forts de son concours, multiplièrent les négociations et les promesses pour susciter d'autres ennemis à la France.

Louis XIV s'était préparé avec une puissante énergie à soutenir la guerre en Flandre, dans les Pays-Bas, sur le Rhin, en Alsace, en Italie et sur mer. La nécessité où il s'était vu de lever des troupes, de les armer, de pourvoir à tous les besoins éventuels, n'avait pas permis de prendre l'initiative des hosti-

lités contre l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne; par bonheur, les souverains de ces divers pays étaient encore moins prêts à combattre que le roi de France, et leurs retards justifiaient ceux de Louis XIV. La guerre n'eut donc lieu en 1701 que dans la haute Italie.

Le comte de Tessé, négociateur habile, avait préludé aux opérations militaires par des démarches destinées à rallier à Louis XIV le duc de Savoie et le duc de Mantoue; il avait en même temps cherché à mettre dans les intérêts de la France la république de Venise, gardienne des Alpes du côté de l'Autriche, et le pape, dont les troupes, si elles eussent marché à l'appel de Louis XIV, auraient pu couvrir et garder la ligne du Pô. Le duc de Mantoue, gagné par les subsides du roi, consentit à recevoir garnison française dans sa capitale, et livra, en quelque sorte, aux lieutenants de Louis XIV la ligne du Mincio. Le duc de Savoie, bien que fort incertain entre la France et l'empire, se laissa gagner, pour le moment, par le titre de généralissime en Italie, par une pension mensuelle de cinquante mille écus, et surtout par la promesse promptement réalisée, comme on l'a vu, de marier l'une de ses filles au roi d'Espagne. Quant aux autres puissances italiennes, à l'exception du Milanais, de Naples, de la Sardaigne et de la Sicile, qui appartenaient, au moins de nom, à la couronne d'Espagne, elles préférèrent se maintenir dans la neutralité.

L'empereur sentait bien que, malgré les gouvernements, les peuples italiens, sans exception,

étaient pour lui contre la France. Pour retirer Victor-Amédée et le duc de Mantoue du parti de Louis XIV, pour déterminer la révolte du Milanais, pour enlever à l'Espagne les Deux-Siciles, pour entraîner dans sa querelle Venise, et peut-être Rome, il fallait agir, franchir les Alpes, descendre dans les vallées Cisalpines et Transpadanes, et appeler à soi les nations et les princes. Tandis que les troupes et les alliés de Louis XIV cherchaient à lui disputer les passages qui, à travers les Alpes, conduisent d'Allemagne en Italie, le prince Eugène de Savoie, chef de l'armée impériale, travaillait habilement à rattacher les souverains italiens à la cause de l'empire, et se disposait à se frayer une voie par les armes à travers le Milanais et le Piémont.

L'armée française placée sous les ordres de Catinat était forte de cinquante-quatre bataillons et de soixante-quatorze escadrons. Catinat arriva le 4 avril à Turin, le 7 à Milan. Averti par le prince de Vaudemont et par le comte de Tessé des mouvements de l'armée impériale dans le Tyrol italien, maître des pays qui s'étendent entre le lac de Garde et l'Adige, il manœuvra pour fermer à l'ennemi les défilés des montagnes et concentra ses troupes entre Goito et Rivoli. Or le prince Eugène, plus hardi, plus habile, se disposait à entrer dans la haute Italie par le Tyrol et Vicence, à travers des chaînes escarpées, et par des chemins si âpres que Catinat n'avait jamais songé qu'il fût possible d'y engager une armée. Le général français comptait d'ailleurs sur la neutralité de Venise et ne s'imaginait pas que de ce côté il pût

avoir à soutenir une attaque. Moins scrupuleux, et peut-être convaincu en secret qu'il ne déplairait pas à la sérénissime république, le prince Eugène viola la neutralité vénitienne, se porta sur l'Adige, dans la direction de Legnago et de Carpi, et envoya une division au delà du Pô. Trompé par ce mouvement, Catinat retira les troupes qui gardaient le pays entre le Mincio et l'Adige. Sur-le-champ le prince Eugène passa l'Adige à Carpi, et, le 9 juillet, attaqua et battit un corps d'armée aux ordres de Tessé, qui cherchait à lui barrer le passage. Cependant Catinat se replia sur le Mincio et se disposa à défendre cette ligne. Le roi Victor-Amédée lui amena un renfort de sept mille Piémontais; mais ce secours, loin de servir la cause française, parut inopportun, car le duc de Savoie, dont Catinat surveillait les manœuvres, au lieu de combattre franchement les Impériaux, ne cessait d'ouvrir avec eux des négociations clandestines. Catinat fit part de ses soupçons à Chamillart; sa lettre, lue par madame de Maintenon et par la jeune duchesse de Bourgogne, fille de Victor-Amédée, lui attira deux inimitiés redoutables, et Louis XIV, dominé par les conseils de son entourage, manda au maréchal de chercher le prince Eugène et de le battre. En même temps Louis XIV chargea le maréchal de Villeroy, favori incapable, d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie. On était entré dans cette période d'affaiblissement durant laquelle les influences de cour imposaient à Louis XIV des généraux médiocres et des ministres sans talent dont la France allait payer bien cher l'apprentissage.

Le 28 juillet Eugène franchit le Mincio à Mozembano; le duc de Savoie et Catinat se replièrent derrière l'Oglio. Le 22 août Villeroy arriva au camp français et prit le commandement de l'armée. « Si Catinat commande, écrivait Eugène, il me battra; si c'est Vendôme, nous nous battrons ; si c'est Villeroy, je le battrai. » Un peu trop flatteuse pour Catinat, cette lettre (dont on a contesté l'authenticité) n'était que juste pour les deux autres. Comme le prince était posté à Chiari, entre Milan et Brescia, Villeroy résolut de l'attaquer. « Où est cette canaille allemande? disait-il; nous venons la chasser d'ici. Plus de retraites, plus de manœuvres timides! Est-ce ainsi que les Français font la guerre? » Le présomptueux général passa l'Oglio le 1er septembre et vint attaquer Chiari. Catinat et Victor-Amédée, désapprouvant cette tactique, ne laissèrent pas de combattre fort intrépidement quand la bataille fut engagée; mais leur bravoure ne put épargner une défaite à l'armée, et, après une lutte opiniâtre qui dura vingt-quatre heures, l'armée française battit en retraite, laissant sur le terrain cinq mille hommes tués ou blessés. Cette défaite décida du sort de la campagne.

Cependant tout n'était point encore perdu. Rejetés au delà de l'Oglio, les Français s'établirent sur le Sério, appuyant leur gauche à Bergame, leur droite à Crémone, et maintenant par le Pô leurs communications avec Mantoue. La saison étant un peu avancée, Eugène ne crut pas devoir s'engager sur la droite de l'Oglio, ayant Mantoue sur ses derrières; il

jugea plus convenable d'assurer son flanc gauche en négociant pour obtenir l'entrée des ducs de Modène et de Guastalla dans la coalition. Ayant donc passé sur la rive droite du Pô, il prit ses quartiers d'hiver. Pour Villeroy, il rentra dans le Mantouan et plaça son quartier général à Crémone. Catinat revint en France.

Au milieu de l'hiver, au mois de février, les Impériaux, qui avaient conservé des intelligences dans Crémone, surprirent cette ville et firent prisonnier le maréchal de Villeroi. Sur ces entrefaites le tambour battit, la garnison prit les armes, on se jeta sur l'ennemi, et les troupes du prince Eugène furent repoussées de Crémone, non sans avoir perdu plusieurs milliers d'hommes, échec que ne compensait nullement la captivité de Villeroy. Cet événement fit grand honneur au général en chef de l'armée impériale, et Villeroy fut impitoyablement chansonné en France et en Europe.

Peu de jours après, le 19 mars 1702, mourut à Londres Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder de Hollande. Homme dur, ennemi déloyal, froid par le cœur, puissant par l'idée, doué de cette volonté opiniâtre et inflexible qui ne se repose qu'après avoir atteint le but, ce prince laissa dans l'histoire un souvenir dénué de sympathie; il n'aima personne, ne fut point aimé et ne tint pas à l'être. Il s'éteignit sans remords, sans plaintes, sans repentir, comme un ouvrier qui meurt après avoir fini son œuvre. Quand il fut mort, lui, l'homme des whigs et le roi des protestants, un bill d'*atteinder* venait d'exclure du trône

le prince de Galles, fils de Jacques II, en le déclarant coupable de haute trahison pour avoir osé prendre le titre de roi d'Angleterre. La loi de succession, votée par les majorités révolutionnaires, appela au gouvernement de la Grande-Bretagne la sœur de ce prince, Anne Stuart, fille cadette de Jacques II et princesse de Danemark. Jeune encore elle avait eu pour compagne de ses jeux Sarah Jenning, qui devint plus tard lady Churchill, puis duchesse de Marlborough, et qui, durant plusieurs années, exerça sur l'esprit de la reine Anne une influence exclusive. Dévouée aux tories, Anne Stuart ne suivit pas, à l'intérieur, la politique de Guillaume III ; mais, dominée par la révolution anglaise et par les entraînements du protestantisme, elle maintint l'Angleterre dans la grande alliance formée contre Louis XIV. Anne Stuart accorda toute sa confiance à Marlborough et à Godolphin, celui-ci l'un des meilleurs administrateurs, celui-là l'un des plus grands capitaines de son temps. Ces deux hommes, unis par une alliance entre leurs familles et par les mêmes vues politiques, conduisirent les affaires de leur nation avec autant de vigueur que de prudence, et obtinrent une influence pareille à celle dont Guillaume III avait joui. Ils maintinrent au dehors les projets et la politique du dernier règne. Marlborough, dépêché en Hollande, comme ambassadeur extraordinaire, ranima le courage des états généraux, et fit cesser les dissensions qui menaçaient d'entraîner de nouveau la suppression des dignités que possédait la maison d'Orange. De concert avec le grand-pensionnaire Heinsius, qui

partageait ses principes, il sut gagner et contenir le parti républicain, jusque-là favorable aux intérêts de la France. A l'exemple de l'Angleterre les états généraux le nommèrent généralissime de leurs troupes. Lié au prince Eugène par le double sentiment de l'administration et de l'amitié, ils travaillèrent tous deux à ruiner, de tous leurs efforts, la puissance de la monarchie française.

Les circonstances semblaient les favoriser. Contrainte d'entrer en lutte contre une ligue formidable, la France n'avait pas eu le temps de se remettre des efforts ruineux qu'elle avait faits dans la guerre précédente. Les impôts étaient excessifs, les finances mal administrées. Le peuple n'avait plus ce vif enthousiasme que lui avaient inspiré la jeunesse de Louis XIV, l'éclat de sa cour et ses premières victoires. Le roi, vivant plus retiré, voyait les hommes et les choses dans un trop grand éloignement pour les bien connaître, et ne montrait plus ce jugement sûr qui, dans les jours brillants de son règne, lui avait fait deviner les talents. Et cependant, malgré ces signes et ces germes de décadence, la France était encore redoutable : ses frontières étaient défendues par une vaste enceinte de forteresses; ses troupes, nombreuses et aguerries, avaient pour elles de grands souvenirs et la confiance de leur supériorité. Les finances étaient en désordre, mais la nation avait des ressources immenses; on aimait encore l'État, et le péril, réveillant l'ardeur des Français, pouvait les disposer à des sacrifices égaux aux besoins de la patrie. D'un autre côté, l'Espagne, leur

alliée, semblait renaître, et l'avénement d'une dynastie nouvelle avait un moment ranimé dans ce peuple son antique énergie.

Au début de la campagne de 1702 le duc de Vendôme fut chargé de remplacer Villeroy en Italie et de réparer ses fautes. Petit-fils de Henri IV, Vendôme était intrépide comme lui, doux, bienfaisant et populaire. Du reste, négligeant ses devoirs comme son extérieur, inappliqué et insouciant, peu soigneux de la discipline militaire, jamais capitaine ne médita moins l'art de la guerre et ne joua plus avec la fortune des combats. Il semblait se plaire à faire naître les périls par son imprévoyante audace, pour s'en tirer par cette présence d'esprit, par ces illuminations soudaines qu'il trouvait toujours dans l'action et qui lui donnaient la victoire. Le 18 février il arriva à Milan, tandis que des renforts étaient en marche pour venir joindre l'armée d'Italie à travers les États sardes. Leurs mouvements s'exécutaient d'ailleurs avec lenteur; parmi les troupes qui arrivaient de France on comptait dix-huit mille recrues, et la plupart de ces jeunes gens succombaient à la fatigue. Il aurait fallu des forces bien autrement aguerries pour reprendre l'offensive contre le prince Eugène et dégager Mantoue, place de guerre alors commandée par le comte de Tessé et assiégée par une armée impériale.

Louis XIV, en dépit des assurances données par madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, avait plus d'une fois partagé les soupçons de Catinat à l'égard du duc de Savoie. Vainement, pour s'assurer

de la fidélité de ce prince, avait-il hâté le mariage de sa fille Marie-Louise avec le jeune roi d'Espagne (1); les liens du sang n'avaient pas une grande autorité sur Victor-Amédée, et le roi voulait confier à des mains plus sûres le soin de défendre contre l'empereur les villes, les provinces et les vice-royautés de l'Italie espagnole. Les instants étaient précieux. Déjà les intrigues de la cour de Vienne venaient de faire éclater à Naples une insurrection qu'il avait fallu réprimer avec énergie : c'était là un symptôme grave. D'un autre côté, le prince Eugène était à la veille d'envahir le Milanais. Louis XIV jugea qu'il était indispensable d'appeler sur le théâtre même de la guerre le jeune roi Philippe V (2); ce prince obéit; laissant donc la régence à sa femme, âgée de moins

(1) Les inquiétudes de Louis XIV se manifestaient jusque dans ses lettres; il écrivait à son petit-fils, Philippe V : « J'ai cru devoir différer votre mariage sur les avis que j'ai reçus du peu de sincérité du duc de Savoie. Vous connoissez son caractère. J'avois écrit au marquis de Castel-Rodrigue de suspendre la négociation; j'ai appris depuis qu'elle étoit déjà fixée. Ne vous étonnez pas cependant s'il fait naître quelque difficulté nouvelle à l'exécution; je souhaite qu'il en trouve les moyens. Je n'ai d'autres vues que le bien de Votre Majesté et de lui donner des marques de mon amitié, en retardant de quelques mois, pour la rendre plus heureuse, la satisfaction qu'elle croit trouver dans son mariage. Il me paroît que vous ne devez rien changer à votre départ de Madrid.

« Louis. »

(2) *Louis XIV à Philippe V* : « Je persiste toujours dans la pensée que vous devez passer en Italie le printemps prochain. Je suis persuadé que l'idée seule de ce voyage vous fait plaisir. J'aurai soin, puisque vous le souhaitez, de régler dans le temps tout ce que je croirai nécessaire pour la décence et pour la commodité de Votre Majesté. Il conviendra peut-être de publier bientôt votre passage; la nouvelle en sera vraisemblablement bien reçue et produira de bons effets en Italie. »

de quinze ans, il s'embarqua à Barcelone et vint débarquer à Finale, d'où il se rendit à Milan. En passant à Acqui il rencontra son beau-père, le duc de Savoie.

Ce roi d'Espagne, si jeune, si dépourvu d'expérience et de force, tenait de Louis XIV, son aïeul, et de Philippe IV, son bisaïeul, un respect exagéré pour l'étiquette; il n'avait voulu prendre terre ni à Livourne, ni à Gênes, pour ne point donner la main droite au grand-duc de Toscane et pour éviter la présence du doge. Arrivé dans Acqui il refusa la main droite au duc son beau-père, et ne voulut point qu'on donnât un fauteuil à ce souverain. Victor-Amédée fut blessé, à juste titre, de ces ridicules prétentions, et sa disposition à s'entendre avec les ennemis de la France n'en devint que mieux arrêtée dans son esprit.

Du 18 juin au 1er juillet le roi d'Espagne séjourna à Milan, où il s'efforça de se concilier la noblesse et le peuple. Il se rendit ensuite au quartier général du duc de Vendôme, dans le pays de Mantoue, et vint prendre part aux opérations de la guerre. L'armée franco-piémontaise était forte de cinquante mille hommes. Dès les premiers jours qui suivirent l'arrivée du roi, et grâce aux courageuses inspirations de de Vendôme, elle reprit l'offensive, passa l'Oglio, fit lever le siége de Mantoue, et contraignit le prince Eugène de se retirer sur la rive gauche du Mincio, où d'ailleurs il se retrancha dans une très-forte position.

Le duc de Vendôme ne jugea pas à propos de l'at-

taquer de front; il se borna à le faire observer par une partie de ses forces; puis il passa le Pô à Crémone et marcha sur Luzzara, où les Impériaux avaient leurs magasins. Le 26 juillet il surprit, à Santa Vittoria, sur le Crostallo, un corps de trois ou quatre mille cuirassiers allemands qu'il tailla en pièces. Ce combat heureux pour nos armes amena la prise de Reggio, de Modène, de Coreggio et de Carpi. Le 15 août eut lieu une affaire plus importante et moins décisive. En approchant de Luzzara, dont il voulait se rendre maître, le duc de Vendôme cherchait à jeter des ponts sur le Pô, un peu au-dessous de cette ville, afin de maintenir ses communications avec le Milanais. Il envoya sommer le gouverneur de Luzzara de rendre la place au roi d'Espagne; cet officier, qui s'attendait à être secouru par le prince Eugène, répondit par un refus. Or, tandis que l'armée française se trouvait engagée au milieu des canaux et des digues qui coupent les campagnes sur les deux rives du Pô, au-dessous de Mantoue, elle fut surprise par le prince Eugène à la tête de l'armée impériale. La difficulté du terrain ne permit pas aux Impériaux de se déployer rapidement; le duc de Vendôme mit à profit ce retard pour ranger ses troupes en bataille, et il était déjà quatre heures de l'après-midi lorsque s'engagea la lutte. Elle fut de courte durée, mais très-meurtrière; du côté des Français il y eut près de quatre mille hommes tués ou blessés, et parmi les morts on eut à regretter le marquis de Créqui, le marquis de Montendre, le comte de Renel, MM. d'Aresnes et de Vandeuil. Les Impériaux perdirent trois

mille hommes, au nombre desquels le prince de Commerci et le prince de Dietrichstein. Pendant la nuit les ennemis demeurèrent maîtres du champ de bataille; mais le lendemain, après une vive canonnade, le prince Eugène renonça à forcer les positions de l'armée de Vendôme, et la ville de Luzzara se rendit à discrétion. Des deux côtés on s'attribua la victoire. Les jours suivants, les troupes de Philippe V et de Victor-Amédée envahirent le duché de Modène et recouvrèrent Guastalla. Le reste de la campagne dans ces régions de la haute Italie ne fut signalé par aucune journée mémorable. Les deux armées, se disputant pied à pied un terrain marécageux et malsain, souffrirent beaucoup de la fièvre, des maladies contagieuses, des fatigues de la guerre et du manque de vivres. Les hôpitaux étaient encombrés, les hommes et les chevaux mouraient par centaines. A la fin de la campagne les Impériaux se virent forcés d'abandonner ces plaines basses, entourées de rivières qu'on appelle le Séraglio de Mantoue, mais les Français avaient acheté cet avantage par neuf mois de combats et d'efforts, et surtout par des pertes énormes, par des sacrifices que compensaient bien médiocrement les résultats obtenus. Vers le même temps le roi Philippe V retourna en Espagne, où la difficulté de la situation réclamait sa présence.

Au nord de la France les hostilités avaient également commencé d'après un plan de campagne longtemps concerté. Le maréchal de Boufflers, dès l'année 1701, avait reçu le commandement de soixante bataillons et de cent escadrons de cavalerie. La faute

de Louis XIV fut de ne pas ordonner une marche forcée sur les terres de Hollande dès le premier moment du conflit. Le roi pensait qu'il était encore possible d'éviter la guerre, et c'est pourquoi il avait renvoyé dans leur pays les quarante bataillons hollandais qui formaient la garnison des places fortes des Pays-Bas récemment occupées par surprise. Maîtres de ces places, si les Français avaient marché droit sur Amsterdam, ils auraient envahi la Hollande et imposé les conditions de la paix ; mais la cour de Versailles avait cru, jusqu'au dernier moment, aux démonstrations amicales des états généraux, à la neutralité plus ou moins malveillante de l'Angleterre. Vint le moment où cette illusion ne fut plus possible, et alors on avait laissé échapper l'heure propice.

En Italie, depuis un an, on s'était fait la guerre comme s'il se fût agi d'une lutte isolée, se rattachant à peine à la question européenne. Quand les ennemis de la France se trouvèrent prêts à agir, ils publièrent les manifestes solennels de la grande alliance, et les déclarations de guerre de l'empire, de l'Angleterre et de la Hollande, parurent en même temps, le 15 mai. Ils n'avaient d'autre but que de justifier et d'expliquer les motifs du traité conclu, dès le 7 septembre 1701, à la Haye, et dont on allait réclamer l'exécution à main armée. Dans ces documents officiels on donnait un libre cours à la haine de l'Europe envers Louis XIV. L'empereur protestait contre ceux qui avaient fait signer au feu roi d'Espagne un testament politique « alors que ce prince, accablé de foiblesse de

corps et de jugement, n'étoit plus en état de lire ni d'entendre, encore moins de peser et examiner comme il falloit l'ample contenu dudit acte (1). » La reine Anne s'indignait de l'offense faite à la couronne et au peuple d'Angleterre par la reconnaissance du droit royal de Jacques III, *prétendu* prince de Galles ; elle déclarait que la Grande-Bretagne accomplissait le devoir « de conserver la liberté et la balance de l'Europe contre les injustes usurpations du *roi des Français* (2). » Les états généraux de Hollande faisaient un crime à la France d'avoir méconnu et enfreint les dispositions du traité de partage. Le roi de France avait coutume de répondre à ses ennemis par la plume aussi bien que par l'épée ; le 5 juillet 1702 il publia à son tour son manifeste. Il annonçait à la France « qu'encore qu'il eût donné, par le traité conclu à Ryswick, des preuves certaines du désir qu'il avoit de rétablir la paix et la tranquillité de l'Europe, l'empereur, sans aucun droit à la succession de la monarchie d'Espagne, s'étoit mis en état, par l'augmentation de ses troupes et par des alliances avec l'Angleterre et les états généraux des Provinces-Unies, et plusieurs autres princes, de commencer une guerre aussi injuste que mal fondée ; qu'il avoit vu attaquer des places, enlever des convois et faire des prisonniers sans aucune déclaration de guerre ; qu'enfin il s'étoit vu obligé de se disposer à se défendre et à soutenir le roi d'Espagne, son petit-fils (3). » Il y avait, de part et

(1) Lamberty, *Mém. Négoc.*, t. II, p. 114.
(2) Id. *ibid.*, p. 113.
(3) *De Liniers*, t. III, p. 87.

d'autre, dans ces déclarations publiques, beaucoup de mauvaise foi et peu de justice, mais les apparences de la vérité et du droit semblaient être du côté de nos ennemis.

Le duc de Marlborough, depuis plus d'un mois, était venu prendre le commandement des armées alliées en Flandre, et diriger les trois corps réunis d'Anglais, de Hollandais et d'Allemands. Marlborough trouvait en face de lui le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, ou, pour mieux dire, le maréchal de Boufflers, car le duc de Bourgogne n'avait que la conduite nominale de l'armée. Le quartier général des Anglais fut établi sur la ligne de la Meuse, et Marlborough se déploya avec toute la prévoyance et la lenteur de la tactique anglaise. En face d'une si haute capacité militaire le duc de Bourgogne était hors d'état de soutenir la lutte; son lieutenant et son guide, le maréchal de Boufflers, n'avait ni l'activité, ni le génie dont il aurait eu besoin pour contenir un adversaire entreprenant et heureux. Il adopta un système d'opérations purement défensives. Il jugea prudent de se replier sous la protection des fortes places et de donner la main aux garnisons françaises. Ce n'était point ainsi qu'aux jours de gloire du règne Turenne, Condé, Luxembourg lui-même faisaient la guerre à l'ennemi; ils savaient que le plus sûr moyen d'arrêter une invasion n'est pas de disputer aux armées étrangères les villes de guerre, mais de prendre l'initiative de l'attaque et d'être le premier à porter la guerre sur le territoire de l'ennemi.

L'armée du duc de Bourgogne, qui avait laissé

prendre Kayserwert, campait autour de Clèves; elle se replia devant Marlborough sans essayer de le combattre. Après quelques hésitations et des lenteurs peu compatibles avec ses habitudes militaires, Marlborough passa la Meuse à Grave et se porta dans la direction du Brabant (juillet). Le roi, mécontent des fausses manœuvres de Boufflers, lui fit parvenir l'ordre d'attaquer l'armée anglaise; le maréchal se porta contre Marlborough, mais, trouvant l'ennemi établi dans une forte position à Helectren, et de beaucoup supérieur en nombre, il se borna à une canonnade sans résultat. Marlborough, de son côté, ne se montra guère plus entreprenant; au lieu de poursuivre et d'attaquer l'armée française il se contenta d'assiéger Venloo et Liége, après l'éloignement de Tallard, appelé sur la Moselle par les événements de la campagne. Boufflers menaça Hulst pour faire diversion au siége de Venloo : une inondation préserva cette place; il fallut assister l'arme au bras à la prise des deux villes assiégées, conquêtes qui valurent à Marlborough le titre de duc, une pension de cinq mille livres sterling et les remercîments des Communes. Le duc de Bourgogne avait quitté l'armée avant cet événement : Louis XIV, qui lui en avait donné l'ordre, n'avait pas voulu qu'il honorât de sa présence les succès de Marlborough.

Un fait digne de remarque, durant cette campagne, c'est la grande supériorité que conserve Louis XIV sur ses lieutenants. Pendant que ceux-ci hésitent, qu'ils font à contre-sens des marches et des contremarches, qu'ils reculent devant l'ennemi et revien-

nent à la charge sans se rendre compte de la situation, le roi, toujours ferme, toujours impassible, leur adresse des instructions qui ne se contredisent jamais; du fond de son cabinet de Versailles il suit les mouvements de ses différentes armées, il combine leur action, il correspond avec les chefs, il les stimule et les blâme, il déploie une énergique activité et il s'indigne d'être si mal compris, d'être secondé avec tant de mollesse.

Au début de la campagne Catinat avait été chargé de couvrir, avec une armée, les frontières du royaume du côté du Rhin. Cette mission était trop difficile pour un chef prudent et sage, sans doute, mais qui manquait d'inspiration et qui semblait affaibli par l'âge. D'ailleurs on n'avait mis à sa disposition que des forces insuffisantes. A son arrivée à Strasbourg il avait eu du roi la promesse de quarante-cinq bataillons et de soixante-huit escadrons; ces troupes étaient loin d'être réunies, et, pour surcroît d'embarras, le prince de Bade, à la tête d'une puissante armée recrutée dans les cercles, avait déjà commencé le siége de Landau. Les Impériaux ajoutaient une grande importance à la prise de cette forteresse. Pour la rendre plus sûre, le roi des Romains, le fils aîné de l'empereur d'Allemagne, arrivait lui-même avec des renforts, et Catinat se voyait hors d'état de tenir tête à un si grand nombre d'ennemis. Au lieu de le soutenir, de lui donner les moyens de suivre la guerre, le gouvernement de Louis XIV semblait avoir l'intention de le décourager encore et de lui préparer des revers. Des lettres multipliées étaient échangées de part

et d'autre : Catinat insistait pour avoir sans retard des hommes et de l'argent; on lui répondait qu'il n'en avait pas besoin, qu'il pouvait trouver sous la main les éléments de plusieurs victoires. Dans cet échange de demandes et de refus il y avait des deux côtés exagération et injustice, et l'ennemi devait seul y trouver son compte. Sur ces entrefaites, après cinq mois de siége et quatre-vingt-un jours de tranchée ouverte, la ville de Landau se vit réduite à capituler et fut occupée par les Impériaux (12 septembre). Catinat, qui n'avait point eu les moyens ou la force de la secourir, se maintenait non loin de Strasbourg, à la garde de l'Alsace. Louis XIV lui enjoignit de détacher une partie de ses forces et de les mettre sous les ordres du marquis de Villars, pour passer sur la droite du Rhin, entrer dans la forêt Noire et opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière, dont le concours semblait promis à la France. Catinat obéit de mauvaise grâce, avec lenteur, et fut rappelé. Tandis que Villars se portait sur Huningue, Locmaria, à la tête d'un corps d'armée peu considérable, se repliait sur la Moselle.

L'électeur de Bavière, notre allié, venait d'enlever à l'empereur l'importante ville d'Ulm. Villars ne s'en défiait pas moins de ce prince, dont il connaissait l'esprit léger, l'humeur inconstante. En s'engageant dans les défilés de la forêt Noire, en se portant vers le haut Danube, il voulait, selon la pensée de Louis XIV, tenir en respect l'électeur et le maintenir dans l'alliance française. Le prince de Bade, qui observait ses mouvements, s'était porté devant Huningue

avec vingt-cinq mille hommes. Villars franchit le Rhin, tomba sur l'ennemi à Friedlingen le 14 octobre, et le mit en déroute après une bataille vivement disputée. Trente étendards, de nombreux canons, des magasins enlevés aux Impériaux furent les trophées du vainqueur. Les ennemis étaient perdus en Allemagne si l'électeur de Bavière eût marché vers le camp de Villars et si les Français eussent reçu les renforts qu'ils avaient droit d'attendre. L'électeur demeura dans l'inaction, et Villars, récompensé de sa victoire par le bâton de maréchal, prit ses quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dix jours après la bataille de Friedlingen, le comte de Tallard, l'un des généraux de Louis XIV, ayant rejoint sur la Moselle le marquis de Locmaria, s'empara de Trèves, de Traërbach et de Nancy.

Sur mer la fortune avait tour à tour favorisé les deux partis belligérants. L'Espagne ayant épuisé, sous le dernier règne, ses ressources maritimes, la France, au lieu d'y trouver de l'appui, était obligée de protéger les côtes et le commerce transatlantique de son alliée. Cette nécessité de convoyer partout les flottes marchandes des deux nations inspira cette année à Pontchartrain le système des divisions navales, substitué aux grandes armées. Il importait, d'ailleurs, de harceler partout le commerce maritime des puissances étrangères, et les vaisseaux de guerre, répartis en petites escadres, parcouraient les mers, cherchant à atteindre les vaisseaux marchands naviguant sous pavillon ennemi, capturant les convois, assiégeant les colonies d'Angleterre et de Hollande. On

n'eut point toujours à s'applaudir de cette transformation de notre puissance maritime. Utile à une marine naissante, dont les preuves sont encore à faire, ce système ne pouvait convenir à la nôtre, qui comptait alors quatre-vingts vaisseaux de ligne, et, malgré la mort récente de Tourville, plusieurs amiraux capables de diriger des escadres considérables. Il en résulta que Château-Renaud, ayant fait voile, avec trente vaisseaux de haut bord, vers les côtes de Galice, pour protéger la rentrée des galions contre l'amiral Roock, qui sillonnait avec soixante-dix vaisseaux la mer de Gascogne, dut soutenir contre les Anglo-Hollandais un combat désastreux. La flotte ennemie, secondée par un vent favorable, se présenta le 22 octobre devant Vigo et força l'estacade. Le duc d'Ormond, mis à terre avec quatre mille Anglais, seconda l'attaque. L'amiral français leur opposa une résistance énergique; mais, placé entre un double ennemi, entre l'artillerie de la côte et celle qui le foudroyait en mer, il n'eut d'autre ressource que de brûler lui-même ses bâtiments de guerre et d'incendier le convoi. Cet engagement lui enleva douze vaisseaux sur dix-huit et neuf des galions qu'il devait protéger. Ce fut une seconde journée de la Hogue, avec cette différence que Château-Renaud fit payer plus cher sa défaite à l'ennemi.

En Amérique, au contraire, le commandant Ducasse battit l'amiral anglais Pembroke, malgré sa supériorité; Saint-Phal et Roquefeuille dans la Manche, Coëtlogon dans les parages de Carthagène, firent éprouver à l'ennemi un dommage égal à nos

pertes de Vigo. En cette même année un deuil mémorable affligea la marine française : l'illustre Jean Bart mourut à Dunkerque.

En résumé, la campagne de 1702, bien que signalée par quelques journées heureuses, n'avait pas suffisamment répondu aux espérances du pays. Les différentes armées se trouvaient engagées trop avant sur le territoire étranger; en cas de défaite ou de désastre elles ne pouvaient plus se prêter la main et se fortifier l'une par l'autre. Ce n'est point assez, pour un général, de s'aventurer au loin et d'opérer des pointes hardies, s'il n'a pas su maintenir ses communications avec la frontière, s'il s'expose à être coupé, si toutes les forces d'une monarchie peuvent être détruites séparément. Louis XIV, il est vrai, ne faisait point entrer dans ses calculs l'éventualité d'un revers. Habitué à conduire la guerre sur une large échelle, il n'admettait pas que ses généraux fussent vaincus, et il s'obstinait à se croire heureux. Pour ministres il n'avait plus des Colbert, des Louvois, instruments forts, mais peu dociles, qui, en le servant, semblaient entraver sa volonté. Il ne s'était réservé que des commis laborieux et honnêtes, hors d'État d'opposer leur pensée à la sienne, mais aussi peu capables d'ajouter la force du serviteur à celle du maître.

Chamillart continuait à être chargé du portefeuille de la guerre et des fonctions de contrôleur général des finances; c'était là un double fardeau trop lourd pour un seul homme, à plus forte raison pour un ministre d'une capacité sans étendue. Travailleur

assidu, secrétaire d'État probe et honorable, mais essentiellement passif, Chamillart n'avait pas de système et se bornait à s'associer à tous les desseins du roi. M. de Torcy, son collègue au département des dépêches extérieures, se résignait volontiers à un rôle semblable. C'était un homme instruit, plein de tact, de bonne compagnie, et qui connaissait très-bien l'Europe ; il cherchait à comprendre la pensée du maître pour la traduire avec dignité et convenance. M. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, ministre d'État, siégeait près de lui au conseil, mais il ne se pliait pas aussi docilement à la politique royale et croyait remplir un devoir lorsqu'il exposait des vues contraires. On estimait en lui un homme intègre, passionné pour le bien, dévoué à la justice, mais on avait à se défendre de ses conclusions peu pratiques, de ses théories empruntées à l'école de Fénelon, de ses doctrines en contradiction avec les nécessités. Le chancelier, M. de Pontchartrain, naguère chargé des intérêts du clergé, du trésor, était plus souple, mieux disposé à seconder la volonté du prince, à voir dans la parole de Louis XIV l'expression évidente de la sagesse et du droit.

Avant tout, la pensée du maître, servie par de tels hommes, s'était attachée à reconstituer l'armée sur le pied de guerre le plus imposant. Le recrutement de la milice s'était opéré sans grands obstacles et dans de larges proportions ; on avait accru l'effectif numérique des régiments étrangers, et c'était alors une force considérable, car elle comprenait dix mille Suisses, cinq légions irlandaises catholiques, formant

treize mille hommes, deux régiments écossais, huit bataillons allemands, et des corps francs de cavalerie, pour la plupart recrutés en Italie, et qu'on désignait sous le nom de *hussards*. Les enrôlements, toujours présentés comme volontaires, se faisaient par des agents militaires qui soldaient à prix d'argent l'enthousiasme de la jeunesse des campagnes et des ouvriers sans travail. On recrutait pour le compte des capitaines. Chaque province avait son régiment comme sa nationalité; les gentilshommes du pays étaient, de plein droit, les officiers, le devoir du noble étant toujours de sacrifier au roi sa fortune et sa vie, et le paysan, héritier du serf, ayant toujours obligation de suivre, pendant un temps déterminé, dans les camps et sous les drapeaux, le noble dont il était le client ou le vassal. La milice était une transformation de l'arrière-ban féodal; institution toute locale, elle ne s'étendait point au delà de la sénéchaussée ou du bailliage, ou, de bonne heure, tout homme valide, éventuellement désigné pour en faire partie, s'exerçait au tir et aux manœuvres sous de vieux officiers. Il y avait là les éléments d'une bonne organisation militaire, très-appropriée d'ailleurs aux habitudes et à l'esprit des populations françaises.

Au moment où s'ouvrait l'année 1703, le pape avait entrepris, mais sans succès, de faire déclarer par les puissances alors en guerre la neutralité de tous les États d'Italie. Les ennemis de la France avaient d'autant moins envie de faire cette concession qu'ils étaient secrètement assurés, depuis quelques mois, de la prochaine défection du duc de Savoie.

Le prince Eugène, récemment élevé à Vienne au titre de président du conseil, négociait en secret, avec Victor-Amédée, les conditions du pacte en vertu duquel ce prince, dépourvu de loyauté, devait se détacher de la cause de Louis XIV et s'unir aux puissances européennes armées pour déposséder sa propre fille de la couronne d'Espagne. Ce traité fut signé clandestinement le 5 janvier 1703, mais, pour le moment, on évita de le publier. Vers le même temps, et avec un succès égal, on travaillait à séparer le roi de Portugal de l'alliance française et à le ranger au nombre de nos ennemis. Cette dernière combinaison, qui mettait en péril, sur ses frontières de l'ouest, la monarchie de Philippe V, ne fut réalisée que le 16 mai. En attendant que ces défections fussent avouées, le gouvernement de Louis XIV s'attachait, non sans difficultés considérables, à réparer les vides que la dernière campagne avait faits dans l'armée et dans le trésor. Hors d'état de faire face aux exigences de cette situation, Chamillart obtint du roi d'être secondé, dans la direction des finances, par un neveu de Colbert, nommé Desmarets; cet homme, dont la probité avait été mise en question, fort injustement peut-être, avait l'intelligence des ressources que le crédit procure. Habile à faire la juste application des recettes aux besoins, il rétablit la confiance par le payement exact de tous les services, et l'argent ne manqua point au roi, en dépit de l'épuisement du pays. A un autre point de vue, tandis que les ministres de l'empereur travaillaient à nous créer des ennemis en Piémont et sur les bords du

Tage, Louis XIV, bien servi par ses agents, réussissait à fomenter de nouvelles agitations dans les provinces de la basse Hongrie, et forçait les coalisés de diriger sur ce point des troupes dont la présence aurait pu être un danger pour la France tant sur le Rhin que sur le Danube.

Au début de la campagne de 1703, le roi, menacé par le déploiement inouï de toutes les armées de l'Europe, créa dix maréchaux de France destinés à faire face à tant d'ennemis; les élus furent d'Estrées et Château-Renaud pour la marine; Vauban, que signalait à la reconnaissance du pays la création de tant de forteresses; pour l'armée de terre, Montrevel, d'Huxelles, Chamilli, de Tessé, de Rosen, Tallard et d'Harcourt. Le commandement de l'armée d'Italie fut continué à Vendôme; Villars conserva la direction des opérations militaires en Allemagne et eut mission de transporter le théâtre de la guerre sur le Danube, afin de s'assurer du concours efficace de l'électeur de Bavière. Du côté du Rhin, le roi donna ordre d'organiser une nouvelle armée que commanderait le duc de Bourgogne, sous la direction de Tallard; l'aventureux et incapable Villeroy obtint de l'amitié de Louis XIV le commandement de l'armée des Pays-Bas, et Boufflers, dont le roi était mécontent, se résigna à obéir à ce nouveau chef.

Le maréchal de Villars entra le premier en campagne. Chargé de secourir l'électeur de Bavière, que menaçaient à la fois les troupes de l'Autriche, de la Saxe, du Palatinat et de la Souabe, il conduisit à ce prince cinquante bataillons et soixante-dix esca-

drons. La guerre était difficile dans les montagnes Noires, au milieu d'un pays accidenté, dépourvu de routes, et dans lequel, fût-ce même en été, une armée ne saurait s'engager sans péril. Au mois de février Villars passa de nouveau le Rhin; puis, ayant réussi à tromper le prince de Bade sur la route qu'il se proposait de suivre, il se porta brusquement devant Kehl, investit cette place dès le 20 février, et la contraignit de se rendre après dix-huit jours de siége (9 mars). Ce n'était point là le plan de campagne qu'avait tracé Louis XIV; mais Villars, encore dépourvu d'armes, de munitions et de vivres, n'avait point osé s'engager dans la saison des neiges au milieu des montagnes de la Souabe. Le 27 avril, favorisé par un printemps précoce, il se porta par la forêt Noire vers le Danube, laissant derrière lui une armée ennemie plus forte que la sienne, et que commandait le prince de Bade. Le 12 mai il arriva à Dutlingen et y opéra sa jonction avec les troupes de l'électeur de Bavière. Depuis le commencement de la campagne ce prince n'était point demeuré inactif; il avait battu les Autrichiens à Scharding et à Amberg; il occupait Ratisbonne et se trouvait maître de tous les passages du Danube, d'Ulm à Passau. Villars proposa de se porter sur Passau et Lintz, et de marcher ensuite droit à Vienne. Là on menacerait l'empereur jusque dans sa capitale, et il deviendrait possible de donner la main aux insurgés de Hongrie. Ce plan était audacieux, mais grand; l'électeur refusa de s'y prêter; il projeta de conquérir le Tyrol en attaquant les Alpes par les deux revers et en accablant

les Impériaux par la jonction des armées de Villars et de Vendôme. Cette combinaison fut adoptée. Villars resta en Souabe pour tenir tête au prince de Bade, et l'électeur envahit le Tyrol et prit successivement Kufstein et Inspruck. De son côté, à la tête de l'armée d'Italie, Vendôme se porta sur Trente et jeta des bombes dans cette ville.

Pour mener à terme cette double opération il fallait à la fois le concours des populations du Tyrol et la sécurité du côté de l'Adige et du Tessin ; or les Tyroliens, attachés à la maison d'Autriche, résistèrent intrépidement dans leurs montagnes aux armées de France et de Bavière et leur firent subir des pertes énormes. L'électeur de Bavière se vit forcé, le 27 juillet, d'abandonner Inspruck et de se replier sur le Danube; Vendôme rétrograda à son tour vers ses anciens quartiers du Séraglio de Mantoue. Il était temps qu'il revînt sur ses pas, car la défection du duc de Savoie, tenue secrète depuis le 5 janvier, venait enfin de se manifester au grand jour, et Louis XIV en avait acquis la preuve.

Victor-Amédée s'était rallié à l'empereur; en échange de cette trahison il avait obtenu la promesse du Montferrat, du Mantouan, des provinces de Valence et d'Alexandrie, de la vallée de la Séna, de la suzeraineté de Vigévénasco, et de plusieurs cantons situés entre le Pô et le Tanaro. A la nouvelle de cet événement Louis XIV n'avait pu contenir son indignation et avait écrit de sa main au duc de Savoie :

« Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, les alliances, et votre propre signature, ne sont

rien entre nous, je vous envoie mon cousin le duc de Vendôme, à la tête de mon armée, pour vous expliquer mes intentions; il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous décider. *Signé* : LOUIS. »

Vendôme somma le duc de Savoie de lui livrer trois places de sûreté, le menaçant, en cas de refus, d'occuper militairement ses États. Victor-Amédée résista à cette injonction, et le maréchal désarma une brigade piémontaise qu'il traita comme prisonnière. Le duc, à son tour, fit arrêter l'ambassadeur de France et confisquer les propriétés françaises dans sa principauté. La guerre étant ainsi commencée sans déclaration officielle, Vendôme entra en Piémont, et, malgré les efforts de Stahremberg, il occupa la plus grande partie de cette province pendant que le duc de La Feuillade se porta sur la Savoie avec un corps d'armée.

Préparée de longue main, la défection du Portugal avait suivi de près celle de la Savoie. Le roi Pierre II céda, comme Victor-Amédée, à la tentation d'arrondir ses États, sous le protectorat de l'empereur et de l'Angleterre. En récompense de cette défection il se fit céder par l'empereur, agissant comme souverain de l'Espagne, tout le pays qui s'étend au delà du Rio de la Plata en Amérique, et dans la péninsule quatre ports de la Galice et autant de places de l'Estramadure. La Grande-Bretagne promit des subsides et sa protection.

Une armée autrichienne, alors campée sur la Secchia, marcha au secours du duc de Savoie, traversa les Etats de Parme et de Modène, et entra en

Piémont en même temps que l'armée française. En dépit de ces nouveaux ennemis l'armée française prit de vive force Asti et Verceil, refoula les alliés sur Vérue et occupa militairement la Savoie.

Cependant Villars, pendant l'inutile campagne du Tyrol, avait observé et contenu le prince de Bade sur les terres de l'électeur de Bavière. Le général Reventlau avec les Danois, les comtes de Schlick et de Styrum, les généraux Auffratz et Herbevillé, ayant sous leurs ordres différents corps de l'armée germanique, manœuvraient pour intercepter ses communications, lui fermer tous les passages et le mettre dans l'impossibilité de combattre. Villars n'était point de ceux que le nombre des ennemis paralyse. Ayant appris que le prince de Bade projetait un coup de main sur Augsbourg, il détacha le général Legalle avec sa division pour arrêter le détachement chargé de cette entreprise. Ce général, malgré son infériorité, battit le corps allemand, mais sans pouvoir empêcher l'armée impériale de s'emparer d'Augsbourg. Bientôt l'électeur, obligé de quitter le Tyrol, rejoignit le maréchal, qui l'entraîna au delà du Danube, et le décida, bon gré malgré, à attaquer près de Hochstædt le comte de Styrum, qui amenait vingt mille hommes au prince de Bade. Le marquis d'Usson, engageant prématurément l'action, faillit être écrasé sous la supériorité du nombre; mais Villars répara par sa fermeté cet échec d'un moment, et Styrum battu éprouva une perte considérable. Cette victoire fit beaucoup d'honneur à Villars; mais déjà cet aventureux capitaine avait cessé de s'entendre avec l'électeur de Bavière, dont les impru-

dences et l'étourderie compromettaient de plus en plus l'armée française engagée sur les bords du Danube. Pour remédier à cette fâcheuse situation Louis XIV rappela Villars et lui donna pour successeur le comte de Marsin, maréchal de France. Le nouveau chef justifia les espérances du roi, et, de concert avec les Bavarois, reprit aux Impériaux la ville d'Augsbourg (14 décembre). Sur ces entrefaites, les insurgés de Hongrie ayant remporté quelques avantages, l'empereur se vit forcé d'affaiblir ses armées du Rhin et du Danube, et de diriger des renforts vers la Theiss et le Raab.

Sur le Rhin les lieutenants de Louis XIV avaient maintenu la supériorité de la France. Dès le 15 août leurs opérations avaient commencé par le siége de Brisach. Arrivé devant la place, le duc de Bourgogne divisa son armée en trois corps; le marquis de Locmaria, avec quatre divisions, couvrit le siége au-dessus de la ville; Zur-Lauben et deux divisions, au-dessous vers Burkheim; le maréchal de Tallard et Vauban dirigèrent les opérations du siége. Après treize jours de tranchée ouverte Brisach capitula (7 septembre). Les Impériaux accusèrent leurs chefs d'avoir rendu la place par trahison; l'un d'eux, le comte d'Arco, gouverneur de Brisach, fut condamné au dernier supplice; un autre, le comte de Marsilli, fut cassé et dégradé.

Après cette conquête, qui ajouta à la renommée de Vauban, le duc de Bourgogne revint à Versailles. La saison d'hiver n'étant point encore arrivée, le maréchal de Tallard investit Landau (11 octobre),

et un corps d'armée aux ordres du prince de Hesse-Cassel accourut de Flandre au secours de cette place. De son côté l'électeur palatin vint en toute hâte disputer Landau aux Français. Ils arrivèrent le 13 novembre et prirent position sur le Speyerbach. Sur ces entrefaites, le marquis de Pracontal ayant également amené des renforts de Flandre à l'armée de Tallard, ce maréchal sortit de ses lignes, attaqua les Impériaux non loin de Spire, leur tua quatre mille hommes, leur fit trois mille prisonniers et les mit en pleine déroute (15 novembre). Deux jours après Landau se rendit aux Français et les armées prirent leurs quartiers d'hiver.

Au nord de la France, dans les Pays-Bas, on s'était borné à une guerre de siége et d'escarmouches. Villeroy, opposé à Marlborough, avait pris Tongres pendant que son illustre rival assiégeait Bonn, à la tête d'un corps d'armée, laissant le reste de ses forces près de Maëstricht, sous les ordres du maréchal Owerkerque. Bonn ayant succombé, malgré la vigoureuse résistance du marquis d'Alègre, qui commandait la garnison française, Marlborough se porta sur Anvers et sur Ostende. Villeroy voulant couvrir ces deux places se posta à Diest, et de là détacha Boufflers avec deux divisions pour surprendre, par une marche forcée, le général Obdam, campé à Eckeren avec un corps allié. Les Hollandais, brusquement attaqués, se retirèrent sur Lillo par la chaussée, utilisant avec adresse et courage les difficultés du terrain. Obdam, leur chef, cédant à l'effroi de cette attaque imprévue, s'était sauvé à Berg-op-Zoom, laissant aux généraux Tilli et

Schulembourg tout le poids d'une retraite difficile. Cette action coûta quatre mille hommes aux deux armées; l'ennemi y perdit son canon, ses bagages et neuf cents prisonniers. Cependant les villes d'Huy et de Limbourg tombèrent au pouvoir des alliés. Déjà inquiet des progrès de Villars, de Tallard et de Vendôme, sur le Rhin, sur le Danube et dans la haute Italie, Marlborough voulait se trouver en mesure d'envoyer des renforts aux Impériaux, notamment au prince de Bade; au besoin il comptait se porter lui-même en Allemagne et donner la main au prince Eugène. Dominé par ces préoccupations, il évita de s'engager plus avant dans les Pays-Bas et d'attirer sur ce point de nouvelles armées françaises. Ainsi se termina la campagne de 1703.

Dans les régions du Nord l'attention publique se portait sur la lutte engagée entre Charles XII, roi de Suède, Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et Pierre Ier, czar de Russie. Charles XII avait adhéré à la grande alliance contre Louis XIV; mais il avait à cœur de résister aux adversaires naturels de la Suède, c'est-à-dire aux souverains de Russie et de Pologne, alors unis contre sa couronne. En 1700, le czar avait déclaré la guerre à la Suède pour enlever à ce royaume d'anciennes possessions russes que les événements avaient fait tomber en son pouvoir. Pierre Ier, ayant assiégé Narva avec une armée considérable, s'était vu complétement battu par son jeune rival, à peine suivi d'une poignée d'hommes. Les Russes s'en prirent de leur défaite à de prétendues manœuvres de sorcellerie, mais leur czar, plus

éclairé, se mit à former ses troupes aux habitudes militaires et à la discipline. Tandis qu'il abolissait le corps des Strélitz et façonnait ses généraux à la tactique allemande, Charles XII entra en Pologne et occupa Varsovie de vive force (1701). Grâce à son appui, une partie des Polonais, mécontents de Frédéric-Auguste, leur souverain, appelèrent à sa place, au trône de Pologne, Stanislas Leczinski, Polonais de Lithuanie. La Russie refusa d'adhérer à ce choix et continua de reconnaître Frédéric-Auguste.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce dernier prince était en même temps et surtout électeur de Saxe. Menacé à la fois par le czar et par Frédéric-Auguste, Charles XII avait envahi militairement la Courlande et la Pologne. L'empereur d'Allemagne, désireux de concentrer toutes les forces de l'Europe contre Louis XIV, offrit d'intervenir comme médiateur entre le roi de Suède, le roi de Pologne, électeur de Saxe, et le czar impérial de Russie. Charles XII ne voulut entendre à aucune proposition pacifique. Après avoir battu les Saxons près de Pulstuck, il se rendit maître de la basse Vistule, du port de Dantzig et de Thorn, et ne rencontra aucune opposition de la part de la Prusse. Pierre Ier, de son côté, balança les succès de son ennemi en remportant une double victoire à Nieuchanz, en créant la formidable réserve d'artillerie de Cronstadt, en fondant Saint-Pétersbourg, la future capitale de son vaste empire. Ainsi, depuis trois ans (1701-1703), on combattait partout en Europe, sur la Néva, la Vistule, l'Océan, le Rhin, le Pô, en même temps que sur le haut et le bas

Danube. Les insurgés de Hongrie, au nombre de trente mille hommes, s'étaient emparés de Presbourg et déjà menaçaient Vienne. Le prince Eugène alors, quittant pour un moment son portefeuille ministériel, reprit l'épée, et, rassemblant à la hâte des troupes de nations diverses, attaqua les rebelles et les rejeta au delà de la Theiss. Tandis que cette guerre civile et religieuse inquiétait l'empereur, la France aussi était aux prises avec le même fléau : les huguenots des Cévennes, encouragés par la Hollande et l'Angleterre, faisaient cause commune avec la coalition, et nous ne tarderons pas à mentionner ces longues et douloureuses luttes qu'avaient fomentées les intrigues de l'Angleterre et auxquelles la révocation l'édit de Nantes servait de prétexte.

En cette même année 1703 mourut à la Bastille un prisonnier mystérieux qui s'y trouvait détenu depuis longues années; il fut enterré, le 20 novembre, dans le cimetière de Saint-Paul, et inscrit sur les registres de la paroisse sous le nom de *Murchiaty, âgé de quarante-cinq ans ou environ.*

Ce prisonnier, s'il faut en croire des rumeurs que le temps a accréditées, portait toujours un masque de velours noir, garni, près de la bouche, de ressorts d'acier qui lui permettaient de manger; des précautions extraordinaires furent, dit-on, prises à sa mort, afin d'empêcher que rien de ce qui se rattachait à sa personne ou à la cause de sa détention pût parvenir au public. On assurait qu'il avait d'abord été enfermé aux îles Marguerite, puis à Pignerol, et de là à la Bastille, et l'on colporta, long-

temps après, des circonstances romanesques qui tendaient à établir que l'*Homme au masque de fer* (ainsi le nomme-t-on encore) était un prisonnier d'État de la plus haute importance.

Peu de problèmes ont autant de fois exercé la patience des historiens et piqué l'intérêt du public; chacun a présenté une hypothèse; mais tout porte à croire que la vérité ne sera jamais connue, les gouvernements antérieurs à 1789 ayant pris des mesures pour que l'on ne réussît pas à percer ce mystère.

Les uns ont cru que l'*Homme au masque de fer* était le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de La Vallière. Dans ce système, le comte de Vermandois ne serait pas mort, comme l'histoire l'affirme, au siége de Courtray, en 1683; mais on dit que, ce prince ayant osé outrager le Dauphin, Louis XIV l'aurait fait disparaître, après avoir répandu le bruit qu'une fièvre maligne avait causé sa mort. Cette hypothèse a trouvé peu de personnes disposées à l'adopter.

D'autres ont dit que le *Masque de fer* était le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, condamné pour crime de rébellion et décapité à Londres le 15 juillet 1685. D'après cette version, un des partisans du prince ayant consenti à mourir à sa place, le prince de Monmouth aurait été clandestinement transféré et emprisonné en France. Ce récit est peu croyable.

D'autres ont voulu voir dans ce prisonnier mystérieux le duc de Beaufort, l'ancien Roi des halles, qui disparut dans une sortie durant le siége de Candie

(26 juin 1669); mais cette version a rencontré peu de partisans.

Plusieurs historiens, et cette opinion a trouvé quelque crédit, ont vu dans l'*Homme au masque de fer* l'ancien surintendant Nicolas Fouquet ; mais, d'après les Mémoires du temps, il est avéré que Fouquet est mort d'apoplexie à Pignerol, au mois de mars 1680. Né en 1629 et enfermé en 1661, Fouquet avait vu depuis quelques années s'adoucir pour lui les rigueurs de la captivité ; on venait de lui permettre d'aller aux eaux de Bourbon, et sa famille espérait beaucoup obtenir sa grâce. Il n'est pas croyable que Louis XIV, dont les ressentiments devaient être affaiblis depuis vingt ans, ait cru pouvoir, en 1680, user d'une rigueur barbare envers un homme repentant et résigné. Quel motif aurait pu le déterminer à cette sévérité odieuse, et pourquoi alors y préluder par des mesures de clémence et de faveur? Enfin, à quoi bon prendre des précautions minutieuses pour faire disparaître jusqu'au moindre vestige d'un homme dont la disgrâce était notoire et sur lequel tout avait été révélé? Ajoutons qu'en 1703 Fouquet aurait été bien avancé en âge pour justifier des mesures de surveillance sans nom, et qu'à ce régime les prisonniers ne vivent guère si longtemps.

Une explication fort accréditée est celle qui présente l'*Homme au masque de fer* comme un frère jumeau de Louis XIV, ou comme un fils naturel d'Anne d'Autriche. On assure que, pour éviter des guerres civiles et des malheurs de toute espèce, on aurait pris le parti de faire disparaître le malheureux prince.

Cette hypothèse est appuyée de détails fort peu avérés, quoique généralement admis par la crédulité publique. Ainsi l'on assure que Louvois, s'étant rendu à Pignerol, parlait au prisonnier la tête nue, pendant que celui-ci demeurait couvert; mais rien n'est moins établi que cette circonstance, et il est fort douteux que Louvois ait jamais visité Pignerol. Ces prétendus détails reposent presque tous sur l'affirmation de Voltaire, qui les a le premier racontés au public, et l'on sait quelle confiance cet écrivain mérite.

L'hypothèse qui nous a paru établie sur les données les plus exactes est celle qui fait de l'*Homme au masque de fer* un certain Mathioli ou Marthioli, secrétaire du duc de Mantoue, que Louis XIV fit arrêter en 1679, contre le droit des gens, par l'entremise de l'abbé d'Estrade et de Catinat. Cette arrestation, coupable puisqu'elle était due à une trahison, avait pour but de garantir le secret de quelques mystères d'État que Mathioli avait découverts, et en outre de traverser des négociations que cet agent poursuivait dans l'ombre, à une époque où il importait beaucoup à Louis XIV de s'assurer le concours des princes d'Italie. L'enlèvement de Mathioli est certain : il résulte de la correspondance même de Catinat, déposée aux archives des affaires étrangères, et l'on comprendra que, pour éviter de rendre publique une aussi grave violation du droit des gens, Louis XIV ait recommandé des précautions extraordinaires. Nous verrions donc en lui l'*Homme au masque de fer*.

Ce n'est là d'ailleurs qu'une supposition qu'il est

permis de rejeter; elle s'accorde peu, en effet, avec les circonstances romanesques que tous les historiens ont répétées d'après Voltaire; mais ces circonstances sont justement révoquées en doute. D'un autre côté il faut remarquer la similitude du nom de Mathioli ou Marthioli avec celui de Marchialy, qui fut inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Paul. Quoi qu'il en soit, le problème est demeuré jusqu'à ce jour insoluble.

Le 12 septembre 1703, l'empereur Léopold, d'accord avec le roi de Portugal, son nouvel allié, fit couronner roi d'Espagne à Vienne l'archiduc Charles, son deuxième fils, qui prit le nom de Charles III. Ce prince, né en 1685, ne fut jamais en mesure d'exercer en Espagne, d'une manière durable, sa royauté usurpatrice; plus tard nous le verrons arriver à l'empire et régner sous le nom de Charles VI. Pour le moment (1703) ses droits à la couronne d'Espagne furent reconnus par l'Angleterre, la Prusse, la Hollande et le Hanovre.

Les événements furent peu considérables sur mer, mais nous ne devons pas moins en faire mention. Le 20 avril 1703, une escadre française, commandée par le chevalier de Saint-Pol, sortit de Dunkerque et fit essuyer des pertes sensibles à la flotte anglaise, qui venait de quitter les embouchures de la Meuse. Peu de mois après, le même chef d'escadre rencontra au nord de l'Écosse, près des Orcades, deux cents barques hollandaises destinées à la pêche, et qu'escortaient quatre vaisseaux de guerre de leur nation. Les ennemis essayèrent d'éviter le

combat, mais ils furent abordés par les Français, et leurs vaisseaux furent pris ou coulés bas. Ce succès fut chèrement acheté par la perte du vaisseau français que commandait le capitaine de Sêve. Vers le même temps M. de Saint-Pol fit éprouver un sort pareil à un convoi de marchandises, escorté de trois vaisseaux ennemis, et qu'il rencontra en mer non loin d'Aberdeen, en Écosse. Aux bouches du Tage, près de Sétubal, le marquis de Coëtlogon, à la tête d'une escadre de cinq vaisseaux, rencontra cent navires de commerce naviguant sous pavillon hollandais et protégés par des forces imposantes ; il les attaqua, les dispersa ou s'en rendit maître. Ces avantages furent compensés par une défaite qu'essuya, le 2 août, non loin de Grandville, une escadre française chargée d'escorter une flotte marchande de quarante-trois navires.

La campagne de 1704 devait être fatale à la France ; elle allait ouvrir l'ère des revers qui accablèrent les dernières années du règne de Louis XIV. En Italie, toutefois, elle fut signalée par quelques succès : le duc de La Feuillade, étant entré, au cœur de l'hiver, sur les terres du duc de Savoie, s'empara de tous les États de ce prince au delà des Alpes : le 12 juin il prit la ville de Suze ; le duc de Vendôme, qui avait appuyé ses opérations, enleva à son tour Verceil et Ivrée. Peu de jours après il assiégea Vérue, après avoir forcé le duc de Savoie de se réfugier dans le Crescentin. Vendôme était un général très-brillant sur un champ de bataille, mais dont la paresse et l'incurie dépassaient toutes les bornes, et

compromettaient en lui la sagacité, le courage, qualités qu'il possédait à un haut degré. Il avait à combattre le comte de Stahremberg, l'un des plus illustres capitaines de l'Autriche. Il sut lui tenir tête et déjouer toutes ses entreprises; mais les avantages qu'il obtint, et qui d'ailleurs affaiblirent beaucoup son armée, ne purent compenser les désastres subis par nos armes sur les bords du Rhin et du Danube.

Le plan de campagne combiné à Versailles était vaste et hardi : le duc de Bavière et Vendôme, cherchant toujours à se joindre par les vallées du Tyrol, du côté de Trente, devaient ensuite marcher sur Vienne et détacher un corps en Hongrie pour y favoriser les soulèvements dont ce pays était le théâtre. L'armée d'Allemagne, ainsi aventurée le long du Danube, aurait été soutenue par le corps de Villeroy, qui guerroyait dans les Pays-Bas. La ligne offensive allait donc s'étendre de la Flandre aux Alpes tyroliennes et jusqu'aux frontières de Bohême. Évidemment c'était présenter aux coups de l'ennemi une surface trop peu profonde pour l'empêcher de l'entamer sur plusieurs points à la fois et de compromettre ainsi le succès de la campagne.

Marlborough avait trop l'expérience de la guerre pour ne point mettre à profit cette circonstance favorable : d'une part Villeroy n'oserait tenir tête à son armée et accepter une bataille avec des forces inégales; de l'autre le Tyrol était trop bien défendu pour être forcé, et Vendôme n'était point en mesure de le franchir. Il s'agissait donc de gagner du temps

sur Villeroy et de se jeter rapidement en Allemagne contre l'électeur de Bavière, le seul dont les opérations inquiétassent sérieusement la capitale de l'empire. Aussi, tandis que Villeroy, en retard de six jours de marche, se mettait inutilement à la poursuite des alliés par la forêt Noire, et que Vendôme éparpillait ses troupes pour réduire les châteaux du Tyrol, Marlborough et le prince Eugène, agissant dans le même sens, résolurent de porter tout le poids de la guerre en Bavière. Quelque zèle que mît l'armée française à déconcerter les projets de ces deux généraux, elle ne put réussir à empêcher la jonction de leurs forces respectives. Au début de la campagne le duc de Marlborough avait réuni quarante mille hommes entre Maëstricht et Limbourg; il paraissait menacer Trêves et les places françaises de la Moselle, que protégeaient alors les divisions combinées de Locmaria, de Coigny et de Surville. Or, au lieu de marcher sur Trêves, il se dirigea sur le Necker, se concerta avec Eugène, alors campé non loin d'Heilbron, et continua sa route vers le Danube, où l'attendait le prince de Bade. Inquiet à la nouvelle de ce mouvement, Louis XIV ordonna au maréchal de Tallard de couvrir la Souabe, de concert avec l'électeur de Bavière; en même temps il prescrivit à Villeroy de se porter en toute hâte sur le Rhin, pour y retenir le prince Eugène et opérer une importante diversion.

Tandis que Marlborough se mettait en marche dans la direction d'Heilbron, Tallard réussissait à franchir les passages de la forêt Noire et à conduire

quinze mille hommes au duc de Bavière, qu'il avait joint, le 17 mai, à Donaueschingen. Il était ensuite revenu sur le Rhin, où il avait encore une armée de trente mille hommes, avec laquelle il devait tenir tête au prince de Bade. Le 6 juin Marlborough et le prince de Bade opérèrent leur jonction ; ils convinrent de se porter contre l'électeur de Bavière, tandis que le prince Eugène, avec vingt-cinq mille hommes, devait arrêter les Français devant ses lignes de Stolhofen. Sur ces entrefaites, le 9 juin, Villeroy arriva devant Landau avec l'armée de Flandre. Les armées réunies de Tallard, de Villeroy et de Coigny, auraient pu attaquer le prince Eugène et détruire son armée, très-inférieure en nombre. Louis XIV jugea plus opportun d'ordonner à Tallard de traverser de nouveau la forêt Noire et de joindre ses forces à celles de l'électeur. Ce mouvement exigea d'assez longs retards. Le 2 juillet Marlborough et le prince de Bade attaquèrent un corps d'armée franco-bavarois établi sur la rive gauche du Danube, vers le Schellemberg, et dont la position était très-forte. Après un combat sanglant, qui coûta aux deux armées plus de quatorze mille hommes tués ou blessés, les Bavarois vaincus se virent rejetés sur la rive droite du Danube, et les alliés franchirent le Lech et envahirent les domaines de l'électeur. Ce prince se replia sur Augsbourg, abandonnant ses peuples aux ravages de l'armée anglo-allemande.

L'arrivée de Tallard vint le tirer de cette fâcheuse position et lui rendre une confiance exagérée dans le succès de ses entreprises. Leurs deux armées réunies

s'élevaient à plus de quatre-vingt mille hommes. Or, tandis que l'électeur et ses auxiliaires de France, comptant sur la puissance de leurs armées, se disposaient à reprendre brusquement l'offensive, le prince Eugène, déjouant les manœuvres de Villeroy, déroba sa marche à cet adversaire incapable et vint joindre ses forces à celles de Marlborough. Les deux généraux résolurent d'attaquer la grande armée franco-bavaroise avant l'arrivée de Villeroy, qui à son tour, se portait en toute hâte sur le Danube. En ce moment les forces étaient à peu près égales de part et d'autre, et le sort de la campagne ne dépendait plus que de la supériorité du génie.

Le 12 août l'électeur de Bavière avait sous ses ordres, indépendamment de ses propres soldats, l'armée française commandée par Marsin et l'armée française conduite par Tallard; il prit position, sur la gauche du Danube, dans ces mêmes plaines d'Hochstædt qu'une victoire récente avait illustrées. Ainsi l'électeur et les deux maréchaux de France venaient eux-mêmes à la rencontre de leurs ennemis; ils se flattaient que leur seule présence suffirait pour contraindre Eugène et Marlborough à prendre la fuite. Leur attente fut déçue.

Les différents corps de l'armée franco-bavaroise étaient rangés en bataille, ayant le Danube à leur droite et leur front couvert par une rivière marécageuse; ils avaient devant eux, d'un côté, le village de Blenheim; de l'autre, le village de Bolstadt, tous deux garnis de troupes. Tallard s'était établi derrière Blenheim; l'électeur et Marsin étaient couverts

par Bolstadt. Entre ces deux positions s'étendait un vaste espace qui n'était ni défendu, ni fortifié, et que l'ennemi pouvait occuper par un mouvement rapide. Les armées de Marlborough et du prince Eugène étaient disposées dans un sens contraire. L'infanterie occupait le centre, la cavalerie formait les ailes. Sur la droite, les Impériaux, commandés par le prince Eugène, étaient appuyés par les contingents de Prusse, de Danemark, de Wurtemberg, de Souabe et de Franconie; la gauche, composée des Anglais et des Hollandais, avait pour chef le général Churchill; le duc de Marlborough, généralissime, commandait le centre. Outre le ruisseau large et profond qui séparait les deux armées, le front des alliés était couvert d'un côté par des bois, de l'autre par des haies et des broussailles, et leurs mouvements se trouvaient ainsi dérobés aux regards de l'électeur et des divisions franco-bavaroises.

Le 13 août, jour sinistre pour la France, le maréchal de Tallard, persuadé que l'ennemi songeait à la retraite, envoya une partie de sa cavalerie au fourrage. Il supposait que le prince Eugène cherchait à profiter des bois qui s'étendaient sur le front de son armée pour se retirer en pleine sécurité. On ne chercha pas à le détromper, et lorsqu'Eugène engagea le combat, en refoulant les fourrageurs, le maréchal demeura convaincu que cette attaque simulée n'avait d'autre but que de protéger la retraite des Impériaux. Cependant Marlborough avait vu, d'un seul coup d'œil, que la cavalerie française n'était pas appuyée et que le centre des armées franco-bava-

roises se trouvait dégarni. Se rapprochant de la ligne qui séparait le front des deux armées rivales, il se déploya sous l'abri des haies et des broussailles qui cachaient sa marche ; puis il se porta résolûment vers le ruisseau avec des masses. Cinq fois repoussé, il revint cinq fois à la charge, et réussit enfin à franchir l'obstacle nonobstant la résistance des régiments franco-bavarois. Les alliés payèrent cher ce succès : on leur prit du canon, trente-six étendards et bon nombre de combattants. Sur l'aile gauche le prince Eugène fut très-vigoureusement reçu par Marsin. Sur la droite, l'ennemi commençant à gagner du terrain, Tallard ordonna un mouvement rétrograde ; Marlborough persuada à ses troupes que cette marche était une retraite véritable : les Anglo-Allemands s'élancèrent à sa voix ; le maréchal voulut en vain les arrêter : il fut blessé, son fils fut tué à son côté. Alors sa cavalerie, fusillée et mitraillée, prit la fuite, laissant ainsi à découvert l'infanterie abandonnée dans Blenheim, c'est-à-dire quinze mille hommes (vingt-sept bataillons et douze escadrons), qui, bien dirigés, bien conduits, auraient suffi à eux seuls pour arrêter une armée victorieuse.

La cavalerie française, à l'aile droite, se trouvant ainsi en pleine déroute, quelques escadrons se portèrent vers le pont du Danube, entre Blenheim et Hochstædt ; d'autres essayèrent, tout en fuyant, de se rallier et de retarder la poursuite de l'ennemi ; les uns et les autres, sabrés et dispersés, furent rejetés sur le fleuve, où périrent bon nombre d'hommes et de chevaux. Le maréchal de Tallard, avec quelques

hommes d'élite, se porta sur Blenheim pour y prendre le commandement de l'armée établie dans ce village ; mais, comme il avait la vue fort basse, il se trompa de direction et tomba aux mains de l'ennemi. La cavalerie anglaise et l'infanterie de Marlborough enveloppèrent alors Blenheim et sommèrent les Français de mettre bas les armes. Au lieu d'opposer une résistance énergique, le corps d'armée qui occupait le village céda à une terreur soudaine et capitula sans combattre : déplorable faiblesse que, cent ans plus tard, dans les mêmes contrées, devait renouveler l'armée de Mack, entourée par les soldats de Napoléon. Des quarante bataillons qu'avait amenés Tallard au secours de l'électeur, vingt-sept étaient prisonniers de guerre, dix avaient été taillés en pièces par l'ennemi, et les trois autres avaient pris la fuite pêle-mêle avec les débris de la cavalerie.

Sur la gauche de l'armée franco-bavaroise, le prince Eugène, avec dix-huit bataillons d'infanterie et quatre-vingt-douze escadrons de l'armée impériale et des États germaniques, avait été longtemps contenu par les efforts de l'électeur et de Marsin. Après plusieurs heures de combat, son infanterie, d'ailleurs inférieure en nombre à celle des Français, avait été repoussée sur les bois, où elle avait passé la nuit; plusieurs fois ramenée à la charge, elle s'était vue plusieurs fois contrainte de se replier. La cavalerie allemande n'avait point obtenu de meilleurs résultats. En apprenant les brillants succès que remportait alors, à l'autre extrémité du champ de bataille, l'armée anglo-hollandaise, le prince Eugène tenta un

nouveau retour offensif, et, cette fois, l'infanterie allemande enleva les positions de l'infanterie franco-bavaroise; la cavalerie vint ensuite compléter cet avantage. L'électeur et Marsin auraient pu, grâce au nombre, prolonger la résistance et refouler une dernière fois le prince Eugène sur ses positions; mais, la déroute de l'armée de Tallard les laissant à découvert, exposés aux charges de la cavalerie anglaise, ils prirent la détermination de battre en retraite dans la direction d'Ulm. Mieux inspirés ils auraient pu attendre l'armée de Villeroy et se maintenir en Souabe. Quoi qu'il en soit, ni Marlborough, ni le prince Eugène n'osèrent inquiéter leur mouvement rétrograde : les vainqueurs avaient acheté leur triomphe par la perte de douze mille hommes tués ou blessés, et ils ne voulaient pas, en enlevant à l'électeur et à Marsin tout espoir de retraite, payer par de plus grands sacrifices une victoire plus complète. Quant aux armées françaises et bavaroises elles abandonnaient sur le champ de bataille quarante mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et, en outre, la plus grande partie de leur canon et de leurs bagages. Un grand nombre d'officiers de marque avaient péri ou étaient tombés au pouvoir des Impériaux.

Dominé par un découragement inconcevable, l'électeur de Bavière se retira, abandonnant à l'ennemi toutes ses places fortes et plus de quatre-vingts lieues de pays. Au lieu de s'arrêter à Ulm, d'y attendre des renforts, et d'opposer au vainqueur une contenance énergique, il mit ses troupes sous la protection de l'armée de Villeroy et se replia sur le Rhin à travers

les défilés de la forêt Noire. La Bavière, que nul n'osa défendre, tomba pièce à pièce au pouvoir de l'ennemi, et la ligne d'opérations fut reportée de cent lieues en arrière, du Danube sur le Rhin. Les alliés, mettant à profit leur victoire, suivirent de près l'armée vaincue. Le duc de Marlborough s'empara de Trèves, le landgrave de Hesse de Traerbach, et le prince Eugène de Landau. Cette dernière place, vigoureusement défendue par M. de Laubanie, soutint, du 11 septembre au 23 novembre, les efforts de l'armée impériale, et consola un moment la fierté française par la résistance de la garnison. Sur ces entrefaites Villeroy prit ses quartiers d'hiver dans les Pays-Bas, et la frontière française fut menacée d'une prochaine invasion vers les Trois-Évêchés.

Cependant, à une autre extrémité du royaume, dans la région des Cévennes, la France était en ce moment affligée par des agitations et des luttes religieuses qui avaient pris le caractère d'une insurrection.

Durant les guerres qui avaient précédé la paix de Ryswick et depuis la nouvelle coalition européenne, les puissances protestantes s'étaient bien souvent efforcées d'entretenir en France un ferment de révolte calviniste. Leurs agents parcouraient la Bretagne, le Poitou, le Dauphiné, le Languedoc, toutes les contrées où les huguenots avaient autrefois exercé une grande influence; ils n'épargnaient rien pour faire appel aux convictions froissées par la révocation de l'édit de Nantes; tantôt ils conseillaient de résister par les armes, et leurs excitations ne demeuraient pas toujours stériles.

Dans les dernières années du dix-septième siècle, malgré les édits qui punissaient des galères la tentative d'émigration et frappaient de confiscation les biens des fugitifs, un nombre considérable de calvinistes réussirent à sortir du royaume. Il est impossible d'évaluer ceux qui eurent ce triste privilége ; chaque parti a donné ses chiffres, variant, selon les opinions, de cinq cent mille à cinquante mille. Un écrivain moderne qui paraît avoir consulté des documents assez précis assure que la population protestante exilée peut être évaluée à deux cent trente mille Français, parmi lesquels on compte quinze ou seize cents ministres, quinze mille gentilshommes, et le reste composé de toutes les classes de la société. On sait également que, pendant les années 1685 et 1686, les registres de confiscation portèrent à dix-sept millions de livres les propriétés réunies au domaine. C'était peu, en comparaison des pertes immenses que cette émigration causa à la richesse et à l'industrie nationales. Les fugitifs allèrent porter chez les étrangers les secrets de nos manufactures et les procédés de notre commerce; les ennemis s'enrichirent de nos arts; la fabrique française, jusque alors sans rivale, descendit, au profit de l'Angleterre, du haut degré de fortune auquel l'avait élevée Colbert. Cet ébranlement imprimé à la prospérité commerciale et industrielle de notre pays n'a point encore été entièrement réparé.

Mais les calvinistes réfugiés au dehors ne se bornèrent point à transplanter avec eux sur la terre ennemie les secrets de nos manufactures ; ils emportèrent d'impitoyables ressentiments contre la patrie, et s'en-

rôlèrent avec un zèle odieux sous les drapeaux de l'Angleterre et de la Hollande.

Si Louis XIV eût pu prévoir les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, il est problable que la prudence, à défaut de tout autre sentiment, l'eût dissuadé de prendre une détermination si grave; mais il n'entrevit qu'une faible partie de ces résistances et de ces rigueurs, et la vérité lui fut, depuis, si bien cachée qu'il mourut avant de l'avoir connue. Ceux qui le trompaient se trompaient d'ailleurs eux-mêmes, et gardons-nous d'incriminer leurs intentions et leur bonne foi. Ils crurent que la destruction entière de l'hérésie était une œuvre facile à accomplir; ils poussèrent le roi dans une voie de rigueur qui leur parut la seule juste, la seule efficace. A Paris les calvinistes ne résistèrent point; dans le Béarn, où le calvinisme avait jadis été imposé aux populations par la terreur, le peuple rejeta avec enthousiasme le joug de l'hérésie et revint sans secousse sanglante à la foi de ses pères. On crut qu'il en serait de même partout, et que l'or ou les menaces viendraient facilement à bout de ce qui restait de religionnaires. C'est le propre des convictions ardentes de ne jamais supposer l'existence des convictions contraires, et de ne voir qu'un entêtement sans portée dans les résistances que leur oppose l'opinion qu'elles cherchent à détruire.

Dans les cantons montagneux du Languedoc, dans la région des Cévennes, la population protestante, exaltée par la parole de ses ministres, résistait avec une opiniâtre énergie à tous les commandements

contraires à l'exercice du calvinisme. Ni le fouet, ni les galères, ni le gibet ne réduisaient à l'obéissance ces paysans et ces pâtres profondément convaincus de la vérité de leurs dogmes, et qui retrouvaient, pour lutter contre Louis XIV, le dévouement, le fanatisme, l'exaspération furieuse dont leurs ancêtres avaient donné de si lamentables preuves lors de la guerre des Albigeois. Les dragonnades, les exécutions sans pitié n'avaient servi qu'à les confirmer dans leur foi; ils aspiraient aux sanglants honneurs de la persécution et du martyre; chassés de leurs temples, réduits à se cacher pour pratiquer leur culte, ils se réunissaient la nuit, dans les bois, au milieu des rochers, dans les « assemblées du désert, » et ils rapportaient de ces conventicules une résolution de plus en plus forte de tout souffrir dans cette ligue de résistance passive. Irrités par les misères, traqués par les soldats du roi, livrés au bourreau, ces hommes grossiers et à demi sauvages semblaient avoir pris pour mot d'ordre dent pour dent, œil pour œil, et ils rendaient aux catholiques, dans une large mesure, les persécutions et les violences qu'on leur faisait endurer. La mort des prêtres, la profanation des églises, la destruction des autels n'étaient à leurs yeux que des actes légitimes de représailles, et, de part et autre, on luttait sans miséricorde, sans trêve, sans autre passion que le fanatisme ou la vengeance.

L'administration du Languedoc était alors confiée à l'intendant de la province, M. de Bâville, de la race des Lamoignon. C'était un magistrat implacable, mais doué de beaucoup de talent, et qui avait ordre

de réprimer à tout prix la révolte protestante. Pour seconder les dragons et les officiers de Louis XIV il organisa dans toute la contrée des milices catholiques, composées de volontaires, et qui avaient mission de protéger les villes, les couvents, les églises, les propriétés et les personnes contre les agressions des huguenots de la montagne; il traça dans le pays insurgé un plan de routes stratégiques destinées à ouvrir un passage aux canons et aux chevaux. Dans l'accomplissement de cette tâche difficile il se vit fortement appuyé par la force militaire, aux ordres de Victor-Maurice, comte de Broglie, lieutenant général du roi dans le Languedoc. Par leurs soins on s'attacha à interdire et à disperser les assemblées du désert. Les milices cernaient, chargeaient, fusillaient ceux qui se rendaient à ces prêches clandestins; on condamnait au supplice de la roue ceux des ministres protestants qui avaient porté la parole; on envoyait à la potence ou aux galères leurs adhérents ou leurs complices qu'avait épargnés le soldat. Aux galères on soumettait à des châtiments très-rudes ceux des huguenots qui persistaient à faire profession ouverte de l'hérésie. Dans les paroisses, un assez grand nombre d'ecclésiastiques, entraînés par l'horreur que leur inspiraient les menaces et les violences sacriléges de leurs ennemis, secondaient de tous leurs efforts les investigations de la police militaire, et désignaient eux-mêmes les fanatiques les plus dangereux à la fureur impitoyable des juges. De là des récriminations, des haines qui se traduisaient par des actes sauvages dont le souvenir n'est

point effacé, même aujourd'hui, dans ces malheureuses contrées, où les passions religieuses se trouvent encore en présence. A Dieu ne plaise que nous hésitions à condamner les excès et les injustices qu'enfanta cette lutte : les rigueurs du gouvernement de Louis XIV furent plus d'une fois blâmées par le vénérable chef de l'Église : ce n'est ni par les tortures ni par la mort qu'on ramène à la vérité. Mais le roi voulait être obéi, et ses agents n'hésitaient pas à exagérer le zèle jusqu'à la fureur, persuadés qu'après tout ils remplissaient leur devoir envers le maître.

Le fanatisme des pauvres habitants des Cévennes se manifesta bientôt sous une forme imprévue : de prétendus prophètes surgirent au milieu d'eux. Parmi ceux qu'exaltait la persécution, ou qui souffraient le jeûne, la faim, la solitude, il s'en trouva beaucoup dont le cerveau fut troublé jusqu'à la démence par la lecture de la Bible. Ceux-là interprétaient à leur guise les passages des livres saints où il est question des châtiments réservés à Babylone, de la destruction des Amalécites, de la ruine des Philistins. Une femme, une jeune fille, un paysan, atteints de la fièvre, se sentaient-ils frissonner : ils attribuaient ce tremblement à la présence du Saint-Esprit, et sur-le-champ ils se mettaient à prophétiser la destruction de Ninive, la perte de Pharaon, le rétablissement du temple de Jérusalem. Les fanatiques, groupés autour d'eux, prenaient ce délire pour l'expression de la volonté divine, et sans retard ils se préparaient à obéir en portant le fer et le feu dans le camp de Babylone. L'abbé du Chaila, que ses rigueurs avaient rendu

odieux entre tous, fit un jour poursuivre une troupe de huguenots fugitifs qui cherchaient, à travers les montagnes, à gagner Genève. Parmi eux se trouvaient deux jeunes filles, mesdemoiselles Sexti de Moissac, alliées aux familles les plus considérées des Cévennes. Le 23 juillet 1702, leurs parents, leurs amis s'assemblèrent sur la montagne de Bougès et résolurent de les délivrer. Armés de faux, d'épées, de vieilles hallebardes, ils entourèrent la demeure de l'abbé du Chaila, au pont de Montvert, sur le Tarn, délivrèrent les prisonniers, et incendièrent la maison et la chapelle. L'abbé du Chaila périt dans les flammes. La guerre civile était déclarée, et les rebelles, qui livraient au feu et à la destruction les églises et les demeures des catholiques, furent désignés sous le nom de *Camisards*, dont ils ne tardèrent pas à se faire un sujet de gloire (1).

Leur tactique consistait à se réunir en petits corps et à se porter sur-le-champ vers un point de la contrée, afin de surprendre un poste ou une ville catholique. Comme les insurgés connaissaient tous les lieux et qu'ils étaient servis par leurs coreligionnaires dispersés, ils étaient prévenus à temps pour se retirer quand des compagnies de guerre se présentaient à leur poursuite; souvent ils attaquaient hardiment des bataillons entiers, particulièrement la milice bourgeoise. En peu de jours leur nombre s'était

(1) Les uns disent que ce surnom fut donné à ces incendiaires parce qu'ils se déguisaient en mettant une chemise par-dessus leurs vêtements ; d'autres parce qu'ils brûlaient les églises (*Camus-art*). Quoi qu'il en soit l'étymologie du mot *camisard* se rattache aux idiomes languedociens.

accru ; au début de la guerre les ministres avaient dénombré près de quinze cents hommes tous armés de mousquets, d'arquebuses ou de piques, et décidés à défendre leur prêche et la liberté de la parole. D'autres huguenots, non moins dévoués, non moins déterminés à combattre, étaient venus grossir leurs rangs. Le premier de leur chef fut Esprit Séguier, qui fut promptement arrêté et pendu. Le second fut Laporte, paysan des Cévennes, homme hardi, d'une grande taille, à la parole retentissante, et qui avait lui-même organisé une compagnie de cent hommes, armés d'arquebuses et de fourches. Il se retranchait sur des hauteurs inaccessibles, campait au milieu des rochers, se nourrissait de châtaignes, et, subitement, descendait dans les villes et dans les villages de la plaine pour y surprendre les catholiques, égorger les prêtres et tailler en pièces les milices bourgeoises. Il ne tarda pas à avoir pour auxiliaire et pour émule son propre neveu, un jeune homme nommé Roland. L'un et l'autre s'attribuèrent le grade et l'autorité de colonels. Laporte n'était qu'un enthousiaste montagnard, un fanatique de l'école des puritains, habitué à chanter des psaumes et à combattre corps à corps. Roland, qui avait servi dans les troupes régulières, savait organiser une troupe, la discipliner, la conduire à l'ennemi. Il se créait noble de sa propre autorité et prenait le titre de comte (1). L'un de ses lieutenants les plus dévoués

(1) Un historien a cité, et nous citons après lui, deux dépêches de ce chef des Camisards :

« Messieurs les officiers des troupes du roi, et vous MM. de Saint-

était Castanet. Mais, parmi les chefs des camisards, il n'y en eut point de plus célèbre que Jean Cavalier, natif d'Anduse, âgé de vingt et un ans, qui avait exercé à Genève la profession de garçon boulanger, et qui possédait à un haut degré les talents nécessaires à la guerre de montagnes.

Au début de l'insurrection les Camisards publièrent un manifeste. « Ils ne combattoient pas le roi, disaient-ils ; jamais ils n'avoient eu la volonté ni l'intention d'une révolte ; ce qu'ils demandoient, c'étoit la liberté de la conscience, la faculté de respirer à l'aise en face de leur Dieu. L'édit de Nantes étoit un édit perpétuel et irrévocable, donné par Henri le Grand en l'année 1598, édit qui fut vérifié dans tous les parlements pour être inviolablement observé. En exécution de la révocation de cet édit, après les cruautés qu'on avoit exercées contre nous (continuaient les montagnards), on démolit, on rasa nos

Germain, préparez-vous à recevoir sept cents hommes, qui doivent venir mettre le feu à la Babylone, au séminaire et à plusieurs autres maisons. Si vous croyez de les pouvoir vaincre, vous n'avez qu'à venir au champ Domergues, vous, vos soldats, ceux de Saint-Étienne, de Barre et même de Florac. Je vous y appelle. Nous y serons sans manquer. Rendez-vous-y, hypocrites, si vous avez du cœur.

« *Signé :* le comte Roland. »

« Nous, comte Roland, général des troupes protestantes en France assemblées dans les Cévennes en Languedoc, ordonnons aux habitants du bourg de Saint-André de Valborgne d'avertir comme il faut les prêtres et les missionnaires que nous leur défendons de dire la messe et de prêcher dans ledit lieu, et qu'ils aient à se retirer incessamment ailleurs, sous peine d'être brûlés vifs, avec leurs églises et leurs maisons, aussi bien que leur adhérens, ne leur donnant que trois jours pour exécuter le présent ordre. Le comte Roland. »

temples et on bannit du royaume tous nos ministres à perpétuité, sans discontinuer de nous faire mille maux sous divers prétextes. Ceux qui fuyoient de ville en ville furent aussi arrêtés et enfermés dans des prisons, qui furent bientôt pleines de nos pauvres persécutés; les uns y périrent dans l'infection et dans la pourriture; les autres furent embarqués à Marseille, transportés en Amérique, pour aller vivre et mourir dans le Nouveau-Monde avec les sauvages. Tout ce traitement cruel nous donnoit assez de sujets et de raisons de nous opposer à tant de violences; et, puisqu'on employoit la force des armes pour nous détruire, sans que nous eussions rien fait pour nous rendre coupables d'aucun crime, nous avions aussi un droit incontestable d'employer les armes pour notre légitime défense, et d'opposer la force, qui est un droit de la nature autorisé par les lois divines et humaines, etc. » Cette déclaration de guerre parut sous le titre de *Manifeste des gens de Dieu et des pauvres chrétiens* (1702).

Des encouragements et des conseils vinrent aux calvinistes des Cévennes de la part de quelques catholiques, formant alors une sorte de tiers-parti et se posant sur le terrain du droit commun. L'un de ces derniers, le marquis de Guiscard, fit distribuer et colporter dans les villages des montagnes un écrit qui renfermait les passages suivants :

« Il y a deux grands intérêts, mes très-chers frères, qui vous ont mis les armes à la main : la liberté de conscience et la suppression de tant d'insupportables et accablants impôts.

« Se peut-il que vous soyez assez peu informés des griefs de toute la nation pour ignorer que vos frères les catholiques sont dans le même cas que vous?

« A l'égard des impôts, c'est un article qui n'a pas besoin de preuve.

« Pour ce qui est de la liberté de conscience, il ne m'est pas moins aisé de vous faire convenir que nous n'en jouissons pas dans le fond beaucoup plus que vous; car, s'il est permis de la supprimer et d'employer pour cela les géhennes et les bourreaux, comme notre roi le prétend, qui de nous ne doit pas craindre d'être toujours à la veille de tomber dans le malheur où vous vous trouvez? Qui ne doit pas être persuadé que, s'il prenoit fantaisie à ce prince de changer de religion, il nous contraindroit d'abord d'en faire de même, ou de sceller la confession de notre foi par la perte de tout ce que nous avons de plus cher au monde, par celle même de notre vie?....

« Notre cause est donc commune, mes très-chers frères, comme vous le voyez; nos justes plaintes sont communes. Nous avons un même et commun oppresseur; prenons donc mêmes mesures, attaquons-le à communs efforts; concertons-nous, unissons-nous, détruisons son pouvoir arbitraire. Crions tous: liberté! liberté! Demandons hautement des états généraux libres et tels qu'ils étoient autrefois; que notre cruel prince se trouve en même temps abandonné de tous ses sujets. Jamais conjoncture ne fut plus heureuse; jamais il ne parut dans les esprits de tout un peuple de plus prochaines dispositions à

secouer le joug. Il n'y a pas un seul bon François qui, à l'occasion de votre juste soulèvement, n'ait mis au jour les plus secrets sentiments de son cœur sur l'indigne et malheureux état dans lequel la nation gémit depuis tant d'années et sur l'extrême et violent désir que chaque particulier auroit de s'en voir délivré....

« Il ne se faut point flatter : dans cette affaire-ci il faut beaucoup de sang ; il faut que la plupart de nous nous servions de marches ou degrés qui doivent faire monter les autres dans le séjour de la liberté. On ne détruit pas une longue, vieille et enracinée tyrannie sans de tels sacrifices, avec de vains discours et de stériles vœux.... Braves et généreux mécontents, ne craignons point les nombreuses armées du roi ; outre qu'elles sont et seront suffisamment occupées sur nos frontières, ne sont-elles pas composées de nos pères, de nos frères, de nos parents et de nos amis, qui sont à coup sûr dans nos mêmes sentiments et ne manqueront pas de venir nous joindre si tôt que nous leur ferons savoir nos mâles et courageuses résolutions? Tant de soldats pris par force, arrachés violemment de leurs foyers, conduits, liés et garrottés, hors de leurs provinces, s'ils ne sont tout à fait hébétés et insensibles, s'il leur reste encore le moindre levain d'honneur, ne grossiront-ils pas nos armées (1)?... »

Ce singulier écrit, qui produisit, à vrai dire, peu d'effet au milieu de populations pauvres et ignorantes, incapables d'en comprendre les termes, suffi-

(1) *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XI. Cet étrange manifeste porte la date du 8 mars 1703.

rait à lui seul pour attester que la Révolution, en France, n'attendit pas 1789 pour parler son langage et produire ses manifestes ; à ce titre seul le document que nous venons de citer présenterait un intérêt sérieux.

Il faut bien se garder de croire qu'il exprimât les idées du clergé et l'opinion de la majorité catholique. L'évêque de Nîmes, l'académique Fléchier, profondément ému des dévastations et des meurtres sacriléges qui épouvantaient son diocèse, éleva la voix contre les auteurs de ces crimes et ne put admettre qu'ils fussent justifiés par les prétendus droits de la vengeance. « Très-chers frères, disait-il, la persécution qui s'est élevée dans nos églises nous a été d'autant plus sensible qu'elle a commencé par la maison de Dieu, je veux dire par la désolation et par le meurtre de ses ministres; les prêtres, ces oints du Seigneur qu'il a défendu de toucher et qu'il a tenus de tout temps sous sa protection particulière, ont été les premières victimes que les fanatiques ont égorgées. Ils nous ont regardés comme les chefs d'une religion qui leur étoit odieuse, comme des sentinelles d'Israël. L'orage avoit longtemps grondé sur les montagnes; nous en étions aussi menacés dans la plaine. La mort funeste, mais bienheureuse, d'un abbé qui s'étoit dévoué dès sa jeunesse aux missions évangéliques, fut comme le signal pour la révolte générale dans vos paroisses. Vous vîtes alors, parmi ces peuples nouvellement réunis, des mouvements qui en firent craindre pour la religion, pour eux, pour vous-mêmes; ils écoutèrent la voix

trompeuse des séducteurs. Le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint-Esprit ; ils apprirent à leurs enfants l'art de trembler et de prédire des choses vaines ; il se forma dans leurs assemblées des conspirations et des complots d'iniquité au milieu même de leurs prières. »

Ailleurs l'évêque de Nîmes s'exprimait ainsi : « Cette hérésie, qui s'affaiblissoit tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, est devenue une secte pleine d'illusion et de mensonge, qui contrefait les dons de Dieu et le langage des prophètes, qui met dans l'imagination et dans la bouche des enfants ses songes et ses visions, qui prend ses agitations et ses rêveries pour des opérations du Saint-Esprit, qui se croit inspirée jusque dans ses meurtres et ses sacriléges, et qui, joignant à l'imposture la cruauté, porte partout le fer et le feu, égorge les fidèles, massacre les prêtres, brûle les autels, foule aux pieds les saints mystères, et ne connoît d'autre religion que celle de haïr et de vouloir détruire la véritable.... La tribulation augmente au lieu de finir.... On ne peut se représenter sans horreur les cruautés que ces hommes de sang exercent impunément contre les catholiques ; l'on voit presque partout des prêtres, ministres du Seigneur, massacrés entre le vestibule et l'autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfants, des enfants arrachés du sein de leurs mères, des familles entières sacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de coups avant et après leur mort, comme s'il falloit plus d'un genre de supplice et plus d'une mort pour un catho-

lique; et tout cela, le plus souvent, sur la bizarre et fatale décision d'une prétendue prophétesse qui, par ses tremblements affectés et par ses paroles entrecoupées de sanglots, prononce les jugements qu'on lui suggère, et se sert du mot Esprit de Dieu pour autoriser la fureur des hommes (1). »

La guerre des Camisards fut une lutte sauvage, durant laquelle on se fit autant d'armes des supplices, de l'incendie, des tortures. Jamais, aux époques les plus sinistres du seizième siècle, les deux partis contraires n'avaient paru si résolus à triompher par l'extermination de leurs ennemis. Les cantons de la Lozère, du haut Languedoc, du Rouergue, du Vivarais, furent inondés de sang ou couverts de ruines, et le bourreau eut plus à faire que le soldat. Les Barbets des vallées piémontaises venaient en aide aux Camisards des Cévennes. Des vaisseaux anglais cinglaient sur la Méditerranée, en vue des côtes, comme pour promettre aux insurgés des armes ou un refuge. Les agents de la Hollande leur faisaient passer de l'argent; les agitateurs politiques justifiaient, à leur manière, la guerre civile en colportant des manifestes où il était dit : « Le droit naturel et imprescriptible des peuples est de se soulever toutes les fois que l'oppression s'étend sur eux; la royauté est arrivée à ce point d'hostilité et de violence qu'on ne doit pas hésiter à briser ses liens (2); » et les masses commençaient à comprendre cette phraséologie déma-

(1) « *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes aux fidèles du diocèse au sujet des fanatiques*. Nîmes, 23 mars 1703.

(2) *Mémoires du marquis de Guiscard*, Londres, ann. 1705.

gogique dont, en des temps plus modernes, la France a été nourrie. Cette évidence du danger public, qu'il faut constater, servait à expliquer, sans la rendre juste, la rigueur barbare avec laquelle l'intendant Bâville sévissait contre les rebelles des montagnes et abandonnait tous les prisonniers au gibet, à l'épée et à la roue.

Vers le mois de février (1703) M. de Broglie fut rappelé, et le roi le remplaça dans le Languedoc par le maréchal de Montrevel. Un ordre fut donné de brûler tous les villages des Camisards; on voulait dépeupler les lieux de la sédition, afin d'en anéantir le foyer même. Le maréchal de Montrevel n'exécuta pas dans toute leur énergie ces commandements implacables, il espérait réussir par des moyens moins violents, vaincre les Camisards en bataille : cette guerre d'incendie et de dévastation ne convenait pas à ses vieux souvenirs de guerre. Dès lors les plus exaltés parmi les catholiques dénoncèrent l'indulgence du maréchal de Montrevel comme une véritable trahison; il se forma des compagnies d'*enfants de la croix*, volontaires levés par les communes, et qui marchaient par leur seule impulsion religieuse contre les Camisards. Ces compagnies commirent mille excès contre les huguenots; tout périssait par le fer ou le feu. Le maréchal de Montrevel fut obligé de réprimer les enfants de la croix eux-mêmes : ils compromettaient par leurs excès la renommée de l'armée royale. Le gouvernement de Louis XIV blâma le peu d'énergie et les incertitudes du maréchal et ne voulut pas désavouer les fougueux auxiliaires qui se trans-

formaient volontairement en croisés. Il est certain que, nonobstant les manœuvres savantes de Montrevel, la révolte des Camisards se développait au lieu de s'éteindre. Elle trouvait un appui secret, mais sérieux, chez les nouveaux convertis, chez les faux catholiques dont on avait acheté ou exigé l'abjuration et qui étaient demeurés unis de cœur à la cause protestante. Les individus de cette catégorie conservaient un profond souvenir des sentiments de leurs ancêtres ; leur conversion n'avait été qu'un acte de nécessité et de politique : on les surveillait attentivement ; la police examinait leurs moindres actes, les plus intimes actions de leur vie. Allaient-ils à la messe, fréquentaient-ils les sacrements : tout cela faisait l'objet des rapports de l'intendant. Habituellement il n'y avait rien de sincère dans ces actes de soumission : les Camisards le savaient bien ; leurs émissaires se répandaient dans les villes, et, se mettant en rapport avec les nouveaux convertis, ils annonçaient le jour de la délivrance et le rétablissement des prêches. Souvent, dans les ténèbres de la nuit, un paysan couvert de bure arrivait dans la maison d'un prétendu catholique ; là il excipait de sa qualité de « ministre du saint Évangile, » envoyé de Genève ou de Londres ; il affermissait le cœur et l'esprit des anciens frères ; il rehaussait la renommée et les exploits de Cavalier et de Roland, et donnait l'espérance d'un secours prompt de la part de l'étranger, et, à coup sûr, il ne leurrait pas les huguenots d'une promesse mensongère. La coalition organisée contre la France n'épargnait rien pour entretenir dans les provinces du Midi la jac-

querie calviniste en face de laquelle l'armée de Montrevel semblait impuissante. Un écrit parut à Londres sous ce titre : « L'Europe esclave si les Cévennes ne sont promptement secourues. » C'était un manifeste des réfugiés français, exilés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes; on y lisait : « Qu'est-ce que l'Europe doit faire? Nous devons l'apprendre des Romains, qui ne trouvèrent pas de moyens plus efficaces pour chasser les Carthaginois de l'Italie que de porter la guerre en Afrique et de les attaquer dans leur propre pays. Portons donc la guerre dans le cœur de la France, et profitons du mécontentement que l'oppression et le pouvoir arbitraire ont causé dans ce royaume, et qui a non-seulement éclaté parmi les protestants des Cévennes et du Languedoc, mais qui commence déjà à se faire voir en Dauphiné et en d'autres provinces, ou, pour mieux dire, dans tout l'État. Car, si la France est vigoureusement attaquée au dedans, elle sera bientôt dans l'impuissance de soutenir une guerre étrangère? » Fallait-il bien s'étonner, en présence d'une déclaration aussi nette, si le gouvernement de Louis XIV, exaspéré par les périls de la situation, ne voulait voir dans les rebelles huguenots que des complices avoués, des auxiliaires criminels de l'ennemi du dehors? Ce sont là des vérités qu'il ne faut point perdre de vue dès que l'on cherche à se rendre compte, non-seulement de la guerre des Camisards, mais encore de l'implacable rigueur des agents civils et militaires chargés de rétablir l'ordre et de protéger les populations catholiques.

Excité par les reproches qui lui étaient adressés, irrité d'avoir à combattre des ennemis presque invisibles, et qui se révélaient partout à la fois par des meurtres et des dévastations sacriléges, Montrevel déploya une énergie farouche; il livra aux flammes de nombreux villages et fit périr par le feu et la baïonnette les habitants de ces malheureuses bourgades. Partout il enlevait les jeunes gens à titre d'otages, et, quant à ceux qui avaient été pris les armes à la main ou dont on incriminait le fanatisme, on les faisait périr sur les échafauds, on prolongeait leurs supplices par des tortures. Or, sous quelque forme que se produisît la répression, la révolte ne fléchissait nulle part; les Camisards morts par le gibet ou sur la roue passaient pour autant de martyrs, et leur destruction était en quelque sorte féconde.

Louis XIV s'inquiéta sérieusement de cette situation; étonné d'une résistance dont il n'avait pu prévoir la durée, il prit la détermination de confier le soin de la guerre des Cévennes à un homme plus capable que Montrevel. On a vu plus haut que le maréchal de Villars, après la première bataille d'Hochstædt, avait sollicité son rappel; le roi le chargea, en 1704, de se rendre dans les montagnes du Languedoc et d'en finir avec les Camisards. Villars était persuadé qu'on avait suivi à l'égard de ces fanatiques une voie fort dangereuse. « Ce que je démêlai le plus clairement, dit-il lui-même, c'est qu'on employoit contre les coupables les supplices les plus cruels, sans grâce aucune, et je jugeai que c'étoit peut-être cette rigueur inflexible qui les portoit aux actions barbares qu'on leur reprochoit,

et à exposer sans ménagement dans les combats une vie qu'ils étoient infailliblement exposés à perdre par une mort ignominieuse et cruelle (1). » Persuadé que l'on viendrait à bout de ces hommes par l'emploi de la douceur unie à la fermeté, il fit part de ses idées à Louis XIV, et le roi lui donna toute latitude pour agir selon qu'il le trouverait bon. Arrivé dans les Cévennes, il résolut, de concert avec Bâville, de combattre à outrance les rebelles mais d'épargner ceux qui voudraient se rendre ; dans ce but il employa le système des colonnes mobiles et fit parcourir le pays par des détachements qui ne laissèrent aux Camisards ni paix ni trêve. En même temps, il fit adroitement circonvenir les chefs, afin de les amener, s'il était possible, à traiter avec le gouvernement du roi.

Les Camisards s'étaient partagés en deux factions : la plus ardente, conduite par Roland, était déterminée à résister jusqu'au bout ; l'autre, dominée par Cavalier, consentait à poser les armes sous conditions. Le maréchal fit proposer une entrevue à Cavalier, afin de régler les clauses de la pacification des Cévennes ; le chef camisard y consentit, et les conférences eurent lieu à Vezenobre, village situé entre deux collines. Aux termes des propositions transmises par le maréchal de camp Lalande le roi offrait au chef Cavalier le rang et le titre de commandant d'un bataillon admis au service de Sa Majesté, ou bien la liberté de sortir du royaume avec ses Camisards. On publiait une amnistie générale, la restitution des biens et des personnes

(1) *Mémoires du maréchal de Villars.*

capturés; moyennant ces concessions les rebelles mettaient bas les armes et redevenaient fidèles sujets du roi en se séparant de la cause étrangère. Ces conditions, débattues par Cavalier, furent enfin acceptées. Cavalier traita avec Villars à peu près comme ce chef de bande lusitanien qui força jadis les généraux de Rome à signer « qu'il y aurait paix et amitié entre le peuple romain et Viriate. » Il obtint une amnistie pour lui et ceux de ses compagnons qui voulurent s'associer à sa fortune ; puis il se retira à l'étranger et y fut partout traité comme un personnage considérable : on lui donna le titre de colonel, et il conserva jusqu'à sa mort le gouvernement de Jersey.

Or, après que Cavalier eut quitté les Cévennes, la répression des Camisards devint plus facile; la division était dans leurs rangs; ils n'avaient plus de confiance les uns envers les autres; on croyait toujours à la trahison. Villars suivit un système habile : il offrit à tous ceux qui feraient leur soumission une amnistie absolue, des avantages militaires dans les troupes du roi; à tous ceux, au contraire, qui résistaient, le maréchal se montrait impitoyable. La lutte se continua avec quelque vigueur dans les montagnes; le succès seconda toutes les tentatives de Villars; il poursuivit avec tant de ténacité la guerre contre les Camisards qu'elle ne présenta plus aucun danger au printemps, et le roi put disposer du maréchal et de ses troupes pour les porter à la frontière. Les insurgés étaient divisés. En vain Roland s'était efforcé de réveiller la première énergie des Cévennes : les jours d'enthousiasme et de ferveur étaient passés; Cavalier avait

emmené les meilleures troupes. Les Camisards se trouvaient hors d'état de continuer la lutte. « Tourmentés, poursuivis, dit Villars, ils ne savoient où se réfugier. Comme on leur refusoit retraite, de peur d'être puni, ils la prenoient de force ; ils enlevoient les vivres de leurs propres partisans; ils pilloient, ravageoient, tuoient sans distinction. Par là ils se firent détester de tout le pays; ceux mêmes qui les avoient soufferts jusqu'alors se tournèrent contre eux. La désertion s'y mit, parce que ceux qui se soumettoient étoient bien traités. Ils commencèrent à se vendre et à se trahir, ce qu'ils n'avoient pas encore fait. Enfin les chefs vinrent se vendre successivement avec leurs prophètes... et il ne resta plus que quelques brigands dans les hautes Cévennes, pays qu'il est peut-être impossible de purger de cette engeance (1). » Au fond, toutes les insurrections, quand elles sont vaincues, aboutissent à une situation semblable : les expressions qu'emploie ici le maréchal de Villars serviraient à peindre fort exactement la fin de toutes les guerres civiles, les dernières convulsions de toutes les résistances auxquelles un peuple a pris part. Chaque grande période de l'histoire a eu ses Camisards, ses Gueux, ses Bagaudes, et beaucoup de résistances nationales qui ont commencé par des principes ont abouti au brigandage, la dernière transformation des révoltes.

Encore un mot au sujet de la guerre des Cévennes. Au milieu des crimes que la fureur ou le fanatisme engendrèrent de part et d'autre, il est consolant de

(1) *Mémoires de Villars.*

trouver des hommes qui se distinguèrent par la miséricorde et la charité. Fléchier, évêque de Nîmes, sur le théâtre même des excès commis par les Camisards, intercéda auprès de Louis XIV en faveur de cette malheureuse portion de son troupeau. Fénelon, dans le Poitou, assisté de l'abbé de Fleury, ramena à la foi catholique, par la douceur et la mansuétude de son zèle, des multitudes de paysans calvinistes. Il détourna d'eux les rigueurs militaires et les sauva des dragonnades, ne voulant rien obtenir que de la persuasion, du dévouement et de la prière. Partout où furent employés ces moyens que le Sauveur a prescrits lui-même les conversions furent nombreuses et sincères, tandis que la persécution par le glaive n'engendra que l'hypocrisie et la vengeance. Les descendants des calvinistes qui périrent sur la roue ou dans les bûchers des Cévennes ont gardé au fond de l'âme le ressentiment des souffrances de leurs ancêtres, et les sanglantes réactions de 1792 ont été par eux opérées sous l'impression de ces rancunes héréditaires; mais ceux qui furent ramenés par la charité de Fénelon eurent pour postérité ces paysans de la Vendée qui, sous le règne de la Convention, moururent en martyrs pour la foi catholique. Il y a dans cet enchaînement de faits et de conséquences des enseignements qu'on ne saurait trop méditer.

Durant le cours de cette même année (1704) le théâtre de la guerre étrangère s'était agrandi.

En Italie, pendant que le duc de Vendôme achevait la conquête du Piémont, les armées impériales avaient envahi les duchés de Mantoue et de Modène, et com-

mençaient à menacer le Milanais; de son côté le roi de Prusse, cédant aux instances de Marlborough, s'était déterminé à envoyer un corps d'armée au secours du duc de Savoie.

L'archiduc Charles, proclamé roi d'Espagne par l'empereur son père, avait pris au sérieux sa royauté; il s'était rendu d'abord en Hollande, puis en Angleterre, réclamant de ses alliés les moyens de conquérir ses États, et on avait fait droit à sa demande. Le 8 mars il était entré dans le Tage, suivi d'une flotte anglaise à bord de laquelle se trouvait une petite armée recrutée dans la Grande-Bretagne et en Hollande. Les Portugais, récemment rattachés à la grande alliance formée contre Louis XIV, lui fournirent de nouveaux renforts; mais cette armée, composée de corps de différentes nations, commandée par des chefs vaniteux et fort peu disposés à s'entendre, n'était pas de force à renverser la monarchie déjà populaire de Philippe V. Ce roi, placé sous la direction du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II et un des lieutenants de Louis XIV, marcha sans retard à la rencontre de ses ennemis. L'armée franco-espagnole, supérieure en nombre aux Anglo-Portugais, entra sur le territoire de la maison de Bragance, et prit, sans beaucoup d'efforts, Salvatierra, Ségura, Cerbéros, Montano, et bientôt après Castelbranco. Les Espagnols et les Portugais, réduits à leurs propres ressources, n'auraient guerre pu mener à terme cette étrange guerre; les uns et les autres, mal disciplinés, mal commandés, se montraient mauvais soldats sous des chefs incapables. Les maladies et les chaleurs vinrent en aide aux Portugais

et forcèrent le duc de Berwick de se maintenir sur la défensive. Quant au chef principal de l'armée ennemie, le duc de Schomberg, son incapacité força l'archiduc Charles de le remplacer par Ruvigny, comte de Galloway, également réfugié français, et comme lui au service de l'Angleterre.

A Madrid des luttes d'influence avaient divisé la cour : la princesse des Ursins, favorite de la reine, était aux prises avec le cardinal d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV; ce ministre fut rappelé par son maître, la favorite momentanément disgraciée, et la paix se rétablit. Elle faillit être bien sérieusement troublée dans la Catalogne : le prince de Darmstadt, qui y avait commandé dans la dernière guerre, essaya de prendre Barcelone par surprise; cette entreprise manquée, il fit voile vers Cadix avec la grande flotte anglaise commandée par l'amiral Rook. Chemin faisant, l'escadre passa devant Gibraltar et y jeta quelques bombes. En ce moment la population se rendait en pèlerinage à une chapelle voisine; des matelots déterminés débarquèrent au pied du fort, gravirent des roches ardues, s'élancèrent sur la procession et enlevèrent plusieurs femmes. Les habitants voulurent capituler pour les ravoir; le gouverneur résista; mais bientôt, effrayé par une violente canonnade, il perdit la tête au milieu du désordre, se laissa imposer par ce hardi coup de main et rendit sa forteresse à l'ennemi. Depuis ce jour (1er août) l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, sut en faire un poste avancé d'où elle cherche à dominer à la fois la Méditerranée et l'Océan.

Le 24 août l'amiral anglais ne fut guère moins heu-

reux. Ayant rencontré, devant Malaga, la flotte française aux ordres du comte de Toulouse, grand-amiral de France et fils légitimé de Louis XIV, il engagea avec elle un combat long et sanglant, dont le souvenir est resté dans les annales maritimes de notre pays. Les deux flottes, à peu près d'égale force, se canonnèrent jusqu'au soir, et, de part et d'autre, luttèrent avec une intrépidité pareille, au prix des plus durs sacrifices. Les Anglais eurent trois mille hommes tués et un très-grand nombre de blessés; la perte des Français fut moindre, mais le comte de Toulouse, atteint d'ailleurs de deux blessures, ne profita pas jusqu'au bout du courage de ses marins, et les deux flottes se séparèrent à la faveur de la nuit, après une bataille sans résultats. Sur ces entrefaites l'archiduc et les Portugais ses alliés se portèrent, non loin de Ciudad-Rodrigo, sur les frontières du royaume de Léon; l'armée portugaise était alors commandée par le marquis das Minas, général intrépide, et qui, en dépit de son âge (soixante-dix ans), donnait aux troupes l'exemple de la persévérance et de l'activité. Le duc de Berwick n'avait alors sous ses ordres qu'une armée affaiblie par les maladies et par les fatigues de la guerre. Il avait de plus à lutter contre l'ineptie du gouvernement espagnol qui contrariait ses manœuvres et ne savait lui envoyer ni renforts ni munitions; la jeune reine, profondément irritée contre lui (elle lui attribuait la disgrâce de la princesse des Ursins), ne cessait de solliciter son rappel et de lui susciter des dégoûts et des déceptions. Malgré tous ces désavantages l'habile général défendit énergiquement les lignes d'A-

guéda, et, dans les journées des 7 et 8 octobre, contraignit les ennemis à se replier et à laisser intactes les frontières de l'Espagne. Après cette victoire Berwick revint en France et les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver.

§ XII. Dernières années du règne. — Mort de Louis XIV

(de 1705 à 1715).

Lorsque s'ouvrit l'année 1705, l'opinion publique, en France, commençait à céder à de sombres préoccupations. Les désastres de nos armées sur le Danube, leurs échecs sur le Rhin, leur inaction dans les Pays-Bas se trouvaient fort mal compensés par quelques avantages obtenus en Italie et en Espagne. On avait cru au retour des guerres de religion et de la guerre civile, et l'on avait vu, non sans surprise ni peur, les résistances que rencontrait, jusque dans le cœur du royaume, la volonté souveraine de Louis XIV. Tandis que la population se montrait inquiète et consternée, la cour, cédant aux suggestions de quelques mécontents de haut parage, se déchaînait jusqu'à l'injustice contre madame de Maintenon, contre Villeroi, contre les ministres et les favoris. Des gentilshommes qui n'avaient pour leur compte donné aucune preuve d'intelligence ou de génie travaillaient à se grandir en dénigrant les actes des gouvernements et des généraux; ils allaient partout, préparant les voies à l'opposition par des pamphlets, des chansons et des épigrammes. On respectait encore le roi, on s'inclinait devant sa majesté imposante et triste, mais on se vengeait en déversant à pleines mains sur son entourage l'impopularité et la haine. Louis XIV, déjà avancé en âge, semblait avoir prévu cette réaction et ne parais-

sait nullement s'en alarmer. Comme aux jours de sa jeunesse il continuait de gouverner par lui-même; il ignorait l'art de céder aux murmures, il ne s'imaginait pas qu'il pût être désobéi. Il aurait pu, à bon droit, s'étonner d'être abandonné de l'opinion alors qu'il luttait dans l'intérêt bien compris de la France, alors qu'il s'agissait d'assurer à ses peuples la prépondérance européenne par l'abaissement de l'Angleterre et de l'Autriche. Fort de son droit, convaincu d'être dans le vrai, il ne se laissait décourager ni par les revers, ni par les obstacles, et redoublait d'efforts pour ressaisir la victoire.

A l'intérieur, au milieu de l'ébranlement causé par la révolte des Cévennes, d'autres difficultés religieuses ne cessaient de se produire; on n'en avait fini ni avec le molinisme, ni avec le quiétisme, et il fallait poursuivre par des moyens de police les sectateurs de ces doctrines dangereuses, qui, tous, invoquant la liberté de conscience, se posaient comme des victimes du pouvoir arbitraire et faisaient aisément croire à la persécution. Le jansénisme était loin d'avoir posé les armes; en sévissant par la prison et l'exil contre les hommes de Port-Royal le gouvernement n'avait pu étouffer les germes de résistance que le sol renfermait et que les émissaires des gouvernements étrangers s'attachaient sans relâche à faire éclore. L'archevêque de Paris, M. de Noailles, autrefois janséniste, ne mettait aucune énergie à poursuivre l'hérésie qui avait naguère obtenu son adhésion secrète; revenu sans doute à des sentiments plus orthodoxes, il se faisait un système mixte, emprunté aux deux

écoles, et, tout en croyant n'être que pacificateur et modéré, il prêtait une sorte d'appui à l'école d'Arnaud et de Nicole. Quant aux calvinistes, mal convertis ils se taisaient par crainte, mais leurs sympathies étaient avec leurs frères de Genève et de Hollande, et on les voyait, à défaut de doctrines hostiles à l'Église catholique, propager en France les théories républicaines et révolutionnaires qui avaient cours soit à la Haye, soit à Londres. Les gazetiers des Pays-Bas, les pamphlétaires d'Angleterre avaient à leur disposition une presse hardie et audacieuse, et, en dépit du silence de l'histoire, nous devons admettre qu'ils trouvaient le moyen de faire circuler clandestinement en France des libelles contenant l'exposé des griefs de la nation contre le roi. Ces écrits dangereux renfermaient : « Exhortation aux François qui avoient encore quelque sentiment de leur liberté (car le nom qu'ils portaient n'était qu'un masque vain) de se servir de l'occasion favorable qui se présentoit pour la recouvrer, en joignant leurs armes à celles des alliés. » Les pamphlétaires n'épargnaient ni appel à la révolte, ni calomnies « pour obliger les François à prendre les armes, afin de secouer un joug insupportable qui rendoit leur condition pire que celle des esclaves; pour obtenir la convocation des états du royaume, sans le consentement desquels le roi n'étoit pas en droit de faire aucune levée sur son peuple. » Il est impossible d'apprécier, à distance, les progrès que de pareilles idées faisaient dans les esprits; mais, si les écrits du temps nous ont laissé à cet égard dans l'incertitude, on se ferait une fausse opinion de la

France, sous Louis XIV, si l'on croyait qu'elle était demeurée étrangère aux systèmes de la démocratie, à la théorie de ce qu'on appelait déjà « la souveraineté du peuple. » Les révolutions ne surgissent pas tout d'une pièce; avant d'éclater elles couvent dans les esprits, elles fermentent, quoique invisibles, et les principes de 1789, à l'insu du roi et des chefs de la société française, étaient à l'état d'incubation depuis la Fronde.

En attendant Dieu accordait encore des jours heureux à Louis XIV; la jeune duchesse de Bourgogne était devenue mère, et la perpétuité de la dynastie semblait à l'abri de toute atteinte. Il y eut des fêtes dont les chroniques du temps ont conservé le souvenir. « Le roi avoit préparé pour madame la duchesse de Bourgogne des présents magnifiques, qu'elle devoit trouver à chacun des douze pavillons de Versailles. Parmi les présents il y avoit deux cabarets, un d'or et un d'argent, travaillés dans la perfection; un portrait de madame la duchesse de Bourgogne tenant monseigneur le duc de Bretagne sur ses genoux, avec une bordure magnifique; beaucoup de belles pièces d'étoffes de Perse, de la Chine et de France; une cave pour des essences, des robes de chambre toutes faites, des tabliers, des éventails, des parasols, un rouet de la Chine et des ballots de soie, parce qu'elle aime à filer. Sur les six heures le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent. Le roi les reçut dans le jardin et les mena dans un endroit auprès du mail, où l'on avoit préparé une collation magnifique, avec des buffets nouveaux de porcelaine et de cristal, sur des tables de marbre

blanc, sans nappe. Le roi d'Angleterre, messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berri, les princesses et beaucoup de dames angloises et françoises étoient à table ; la reine d'Angleterre ne s'y mit point, et le roi la mena au pavillon des Globes. Le temps étoit à souhait. On avoit laissé entrer dans les jardins une infinité de gens venus de Paris et qui n'embarrassoient point pour la vue. Les rois et la reine étoient dans des fauteuils à la porte du salon. Les fusées commencèrent à neuf heures, et tout le feu fut le plus beau du monde, et on laissa brûler ensuite tout l'arc de triomphe. A neuf heures et demie on se mit à table, et durant le souper on chanta les vers qui avoient été faits pour madame la duchesse de Bourgogne. Après le souper le roi et la reine d'Angleterre retournèrent à Saint-Germain. La plupart des gens qui étoient venus de Paris pour le spectacle demeurèrent dans les jardins jusqu'à minuit. » Le roi d'Angleterre dont parle l'historiographe de la cour était Jacques III, l'héritier des Stuarts, alors proscrit par le parlement, bien que frère de la reine Anne. Il comptait encore de fort nombreux partisans en Irlande, où il représentait l'idée catholique, et en Écosse, où ses droits personnifiaient la nationalité du pays menacée par la dynastie orangiste et allemande. En Angleterre même Jacques III avait des amis qui correspondaient avec lui et lui donnaient le titre de roi. Pour lui, retiré à Saint-Germain, il se considérait comme le dépositaire d'un principe, et traitait d'égal à égal avec les souverains de France et d'Espagne.

Cependant la campagne de 1705 allait s'ouvrir sous de funestes auspices. La bataille d'Hochstædt avait forcé

les Français à resserrer leurs lignes militaires ; du Danube les armées de Louis XIV s'étaient concentrées sur le Rhin. Il ne s'agissait plus d'envahir un territoire ennemi ou de protéger un allié menacé : le champ de bataille était désormais la France. A cette époque de crise il fallait développer toutes les ressources du pays ; si les alliés franchissaient l'Escaut et le Rhin, ils marchaient au cœur même de la monarchie. Les forces ennemies allaient grandir avec la victoire ; les puissances de second ordre, jusqu'alors incertaines ou timides dans leurs alliances, allaient se prononcer contre Louis XIV. Le roi s'était en quelque sorte préparé à ces éventualités difficiles ; par ses ordres on mit tout en œuvre pour augmenter les cadres de l'armée, pour faire face aux nécessités du Trésor, malgré l'épuisement des peuples. Le soin des côtes et la garde des provinces furent commis aux milices ; on convoqua le ban et l'arrière-ban de la noblesse. D'immenses préparatifs occupèrent tout l'hiver. Le duc de Vendôme eut ordre de défendre le Milanais, de couvrir le Piémont et de protéger les frontières du Dauphiné qui, en 1704, avaient été un moment entamées par le duc de Savoie. Villars, que la pacification des Cévennes permettait d'employer contre l'ennemi du dehors, alla prendre la direction de l'armée de la Moselle, avec ordre de défendre, de concert avec Marsin, la ligne du Rhin. Villeroi conserva le commandement de l'armée en Flandre. Boufflers fut chargé de défendre les places de cette frontière et d'appuyer sa droite sur l'armée de Villars. Le maréchal de Tessé, qui avait remplacé Berwick, eut sous ses ordres trente mille hommes

chargés de coopérer, avec l'armée de Philippe V, à la défense du territoire espagnol. En résumé, au début de la campagne la France avait deux cent dix mille soldats réunis sous les drapeaux, sans compter la milice et les troupes de la marine.

En Allemagne l'empereur Léopold était mort, au début de la campagne (6 mai 1705), à l'âge de soixante-cinq ans. Son fils aîné, déjà roi des Romains, lui succéda sans opposition, et ce changement de règne n'introduisit aucune modification dans les affaires de l'Europe. Fidèle aux errements de son père, le nouvel empereur mit à profit la victoire de Hochstædt pour tirer vengeance des ennemis de la maison d'Autriche. Les deux électeurs de Bavière et de Cologne furent mis au ban de l'empire. Les quatre fils du Bavarois, conduits à Klagenfurth, ne portèrent plus que le titre de comtes de Wittelsbach ; puis la Bavière fut démembrée : partie en fut donnée aux États voisins, partie aux favoris et aux généraux de l'empereur, à Marlborough entre autres, qui obtint le titre de prince d'empire et la seigneurie de Mindelheim. L'empereur lui-même prit tout le pays situé entre Salzbourg et Passau, bien, disait-il, qu'il eût eu le droit d'étendre le territoire autrichien jusqu'à l'Inn, véritable frontière de deux États. Enfin la dignité électorale fut rendue au comte palatin, qui l'avait perdue depuis la guerre de Trente Ans, avec le haut Palatinat et le comté de Cham. La Bohême forma un nouvel électorat au profit de l'empereur. En même temps plusieurs maisons nouvelles furent dotées et admises au collége des princes. L'Italie eut aussi ses exécutions : le duc de Mantoue,

allié de la France, fut mis au ban de l'empire et dépouillé de ses États, qui furent partagés entre les princes de Guastalla et le duc de Savoie. Le duc de la Mirandole éprouva le même sort, et le pape lui-même entendit de la part des ambassadeurs impériaux un langage inaccoutumé. Cependant l'Allemagne elle-même s'émut ; il y avait si longtemps que l'on avait perdu l'habitude de voir le chef de l'empire agir avec cette témérité aventureuse qu'une crainte secrète se répandit parmi tous les États et éclata enfin en accusations d'attentats à la constitution de l'empire. Le Danemark, la Suède, la Hesse, la Saxe firent des protestations formelles contre les actes de Joseph I[er] et l'accusèrent d'aspirer au pouvoir absolu. Ces plaintes étaient fondées, et le prince Eugène voyait se réveiller lentement, au bruit de ses victoires, la vieille et tenace ambition de l'Autriche. « J'ai toujours cru, écrivait-il, que l'idée d'une monarchie universelle était la folie de la France, mais je vois aujourd'hui que les Allemands y pensent aussi. Dieu leur pardonne ; car, depuis la paix de Westphalie, ils ne savent ce qu'ils font, ni ce qu'ils veulent, encore moins ce qu'ils sont. »

Cependant les alliés menaçaient nos frontières, et Marlborough était élevé jusqu'au ciel par l'Angleterre, sa patrie, et par l'Autriche, qu'il avait sauvée. Les efforts de l'ennemi, dès l'ouverture de la campagne de 1705, se reportèrent sur les Pays-Bas. Villeroi reçut l'ordre de contenir les mouvements des corps d'armée que le comte d'Ouverkerk et le maréchal de Spar dirigeaient contre Bruges et Namur ; il parvint d'abord à refouler l'ennemi jusqu'aux fron-

tières de Hollande, et l'armée de Marlborough, rassemblée dans les lignes de l'électorat de Cologne, eut en face d'elle le maréchal de Villars, retranché dans des positions très-fortes. Les alliés, sur ce point, étaient au nombre de quatre-vingt-dix mille combattants; Villars en commandait à peine cinquante-cinq mille. Ce maréchal, qui avait soigneusement étudié le pays, occupait à Fronisberg, dans les bois de Sirck, une très-forte position. Là, appuyé sur Metz et sur Thionville, il se tint habilement sur la défensive et couvrit l'Alsace, évitant avec soin l'occasion de livrer bataille. Marlborough ayant dû se porter vers les Pays-Bas pour contenir Villeroi, le maréchal de Villars quitta le commandement de l'armée de la Moselle pour aller reprendre celui de l'armée du Rhin et s'opposer aux mouvements du prince de Bade, qui, de son côté, entrait dans la basse Alsace. Avec trente-cinq mille hommes, contraint de tenir tête à cinquante mille, il réussit à défendre les lignes de Haguenau, qui, des montagnes jusqu'au fort Louis, sur le Rhin, avaient un développement de douze lieues.

Bien que les lieutenants de Louis XIV, en Alsace, au lieu de vaincre l'ennemi, se trouvassent réduits à se maintenir sur la défensive, ils furent plus heureux encore que les armées de Flandre et des Pays-Bas. Villeroi avait sous ses ordres cent dix-neuf bataillons et cent soixante escadrons; il ne jugea pas à propos de marcher à la rencontre de Marlborough, qui se portait vers la Flandre avec la grande armée des alliés. De concert avec l'électeur de Bavière, que Louis XIV avait

fait gouverneur des Pays-Bas pour le dédommager de la perte de ses États, il se replia derrière ses lignes, de Namur à Malines; bientôt après, l'ennemi ayant réussi à pénétrer dans ses positions, il se retrancha d'abord à Louvain, puis sur la forêt de Soignies. Le 18 août les alliés se portèrent contre lui; mais, en dépit des réclamations de Marlborough, les généraux allemands et hollandais déclarèrent qu'il était impossible de forcer les positions de l'armée française. Ainsi la campagne de 1705, dans les Pays-Bas, ne fut signalée par aucun événement considérable. Au début des opérations l'électeur de Bavière et Villeroi avaient pris Huy et menacé Liége; Marlborough reprit la première de ces deux places et dégagea la seconde; en revanche les lieutenants de Louis XIV se rendirent maîtres de Tillemont et de Leuve. Tandis que, de part et d'autre, on se bornait à s'observer ou à se disputer des positions de troisième ordre, Villars s'emparait de Trèves; bientôt après, joignant ses forces à celles de Marsin, il emportait les lignes Weissembourg. En revanche Haguenau et le fort Louis tombaient au pouvoir du prince de Bade.

En Italie le duc de Vendôme s'empara de Verrue, après un siége de six mois qui fit le plus grand honneur à la garnison ennemie (mars 1705). Peu de jours après, la ville de la Mirandole se rendit aux Français, et le maréchal de La Feuillade prit Nice et Villefranche. Le duc de Savoie, afin de retarder la prise de Turin, chercha à se maintenir à Chivasso; il essaya, par cette habile tactique, de donner au prince Eugène le temps d'arriver à son secours avec une

armée impériale. Tandis que Vendôme assiégeait Chivasso Eugène accourut d'Allemagne à la délivrance du Piémont; il descendit le Brenner, arriva à Trente, et là, sachant que l'Adige était gardé, il tourna ce fleuve, ainsi que le Mincio, en passant au nord du lac de Garda, à travers la masse du Tonal; il franchit ensuite l'Oglio et arriva sur l'Adda. Le duc de Vendôme, à la nouvelle de ce mouvement habile, sortit de son indolence; abandonnant à La Feuillade le soin d'assiéger Chivasso, il se porta en toute hâte au-devant de l'armée impériale. Ses précautions ne purent empêcher la prise d'Ustiano, de Caneto et de Marcaria, qui tombèrent aux mains du prince Eugène. Ce dernier manœuvra pour passer l'Adda, mais il fut contenu par le duc de Vendôme et par son frère, le grand-prieur de France, qui, l'un et l'autre à la tête d'un corps d'armée, mirent leurs soins à garder cette ligne. Cependant Eugène, après avoir essayé de franchir l'Adda près de Terzo, feignit de jeter un pont sur cette rivière à Paradiso, et se porta rapidement sur Cassano, tandis que Vendôme dirigeait ses forces sur Pizzighettone. Au moment où le général français arrivait avec le grand-prieur et le corps de bataille devant Cassano, Eugène, qui campait sur l'autre rive, à l'abri des accidents du terrain, démasqua tout à coup son attaque. Vendôme, inférieur en nombre dans cet endroit par le fait de son ordre de marche trop étendu, rangea promptement son centre en bataille entre deux canaux. Eugène, de son côté, engagea une partie de ses troupes sur le pont de Cassano, fit passer le reste au gué, malgré le

feu de nos batteries, culbuta les Français dans le canal Ritorta et tenta de franchir la seconde ligne; mais les Français, étant revenus à la charge, défendirent à outrance le passage. Repoussés de nouveau avec perte, ils furent rejetés sur la rive droite de l'Adda. Bientôt leur arrière-garde arriva à leur secours; alors ils se précipitèrent sur les Impériaux qui avaient passé. Le pont de Cassano fut pris et repris; pendant trois heures on se canonna, on se fusilla à bout portant. Vendôme eut un cheval tué sous lui, ses habits furent criblés de balles; plusieurs généraux tombèrent à ses côtés. Parmi les Impériaux le comte de Lemingen fut tué, Eugène fut blessé, et avec lui les princes de Wurtemberg et Joseph de Lorraine, les généraux d'Harrach et de Reventlau. Enfin le feld-maréchal, craignant que l'avant-garde de Vendôme ne rétrogradât au bruit du canon, voyant ses plus braves soldats noyés ou tués, reconnut l'impossibilité de vaincre une pareille résistance et se retira dans son camp de Pembrato. Dans cette mémorable rencontre la perte des deux armées fut à peu près égale et d'environ trois à quatre mille morts. Du côté des Français périrent le marquis de Praslin et MM. de Guerchois, de Chaumont et de Vaudrey. Le duc de Vendôme et le marquis de Mirabeau furent blessés. Dans les deux camps on s'attribua la victoire. A coup sûr cette affaire eut pour résultat d'amener la reddition de Chivasso et d'interdire aux Impériaux de porter secours au duc de Savoie; mais les Français, s'ils furent vainqueurs, ne s'en trouvèrent pas moins hors d'état de poursuivre

leur ennemi et de se rendre maîtres de Turin (16 août).

En Espagne Louis XIV n'avait point vu grandir l'influence française. Et d'abord, vaincu par les instances de la jeune reine, il s'était résigné à renvoyer auprès d'elle la princesse des Ursins, cette *camerara-mayor* qui gouvernait, l'un par l'autre, les deux adolescents auxquels était échu l'héritage de Ferdinand et d'Isabelle. Louis XIV, après s'être concerté avec la princesse des Ursins, avait espéré rattacher cette femme à ses intérêts et faire prédominer par elle, en Espagne, la politique de la maison de Bourbon. Or la princesse des Ursins pouvait bien conduire des intrigues de cour, agir sur l'esprit d'une reine de dix-sept ans, régenter, grâce à elle, Philippe V, roi débile et sans volonté ; mais elle n'était pas de force à comprimer les ressentiments d'une nation généreuse, à réduire au silence une noblesse exaltée par d'orgueilleux souvenirs, à contre-balancer la puissance mystérieuse, mais formidable, du clergé espagnol. Les diverses classes de la société, en Espagne, commençaient à se montrer mécontentes du gouvernement de Philippe V; elles manifestaient peu d'enthousiasme pour sa cause, et les partisans de l'archiduc, du prétendu Carlos III, voyaient chaque jour s'accroître leurs espérances et leur nombre.

En 1704 le roi d'Espagne s'était laissé enlever Gibraltar par son incurie et son peu de vigilance; l'année suivante il entreprit de grands efforts et multiplia les sacrifices les plus onéreux pour reprendre cette place. Le maréchal de Tessé s'opiniâtra sans succès à bloquer, à investir, à canonner une ville que la

flotte anglaise ne cessait de ravitailler. Le baron de Pontis, qui était à Cadix avec treize vaisseaux, eut ordre d'attaquer Gibraltar du côté de la mer; vainement fit-il observer que l'amiral anglais, disposant d'une force triple, était en mesure de déjouer son entreprise; il dut obéir, et perdit cinq vaisseaux de ligne sans pouvoir seconder efficacement les opérations de l'armée assiégeante. Sur ces entrefaites les Anglo-Portugais avaient repris l'offensive, dans l'intérêt de l'archiduc; plusieurs places espagnoles, Salvatierra, Valenza d'Alcantara et Albuquerque étaient tombées en leur pouvoir. Ces succès militaires ne suffisaient pas pour faire tomber en leurs mains la monarchie de Philippe V. A prix d'or ils s'en ménagèrent d'autres et fomentèrent des conspirations sur plusieurs points du royaume. A Cadix, à Grenade, à Madrid ces intrigues échouèrent; à Barcelone elles obtinrent un meilleur résultat. L'archiduc-roi, sûr de trouver en Catalogne des défections, ayant appris que dans cette province six mille miquelets s'étaient armés pour sa cause, s'embarqua à Lisbonne avec dix-sept bataillons anglo-hollandais, commandés par le prince de Darmstadt et le célèbre Mordaunt, devenu comte de Péterborough. L'archiduc arriva devant Barcelone le 22 août, escorté par la flotte alliée; tout aussitôt il forma le siége de la place. Le prince de Darmstadt périt à l'attaque du fort Mont-Joui; mais, ce fort pris, le gouverneur Velasco rendit Barcelone, dont la conquête soumit au prince allemand Lérida, Tarragone, Tortose, et toute cette partie de la Catalogne, excepté Roses et Figuières.

Barcelone capitula le 4 octobre. Ce jour-là même un grand événement s'accomplissait sur la Vistule. Grâce à l'influence de Charles XII, roi de Suède, Auguste de Saxe, roi de Pologne et allié de l'Autriche, avait été exclu du trône par la noblesse polonaise; Charles XII fit élire à sa place Stanislas Leczinski, palatin de Sandomir (1704). A la tête d'une armée recrutée en Pologne, en Saxe et en Russie, Auguste revint à la charge et chassa Stanislas de sa capitale. Tandis que le vainqueur rattachait à ses intérêts le czar de Russie, Charles XII accourut de nouveau, marcha sur Varsovie et se rendit maître de cette capitale. Après une campagne de courte durée il contraignit Auguste à se replier sur la Lithuanie, et, le 4 octobre, il plaça de nouveau la couronne sur le front de Stanislas.

En l'année 1705, par suite des sévérités et des exactions du gouvernement de l'empereur Joseph, une insurrection considérable éclata en Bavière. Une levée de douze mille hommes avait été ordonnée. Quand les recruteurs se présentèrent dans les petites villes de Rœtz et de Neubourg-vorm-Wald, sur les bords du Schwarzach, dans le haut Palatinat, leur apparition fut le signal de la prise d'armes et ils furent repoussés. Le même mouvement se propagea de village en village, le long de l'Iser, du Vils et de l'Inn. C'était au mois d'octobre; les récoltes étaient faites, et les gouverneurs impériaux, ne croyant plus avoir rien à craindre, avaient renvoyé leurs principales forces au delà des Alpes. Des détachements isolés furent battus; on délivra les recrues et l'on entraîna

dans le soulèvement les villages qui voulaient s'abstenir. Ainsi surgirent de tous les points du sol des corps armés prêts à mourir pour la défense de la Bavière. Des hommes énergiques, presque tous sortis de la classe bourgeoise, se vouèrent à cette cause. Tel était George-Sébastien Plingauser, qui quitta l'université d'Ingolstadt pour se mettre à la tête de l'insurrection de Reichenberg ; un autre jeune homme, Meindel, avait cinq cents cavaliers sous ses ordres. Dalmay, Xavier OErtel, Christian Jæger se signalèrent partout à la tête des bandes. Malheureusement il n'y avait ni ensemble, ni plan dans les opérations de ces trente mille insurgés, quoiqu'un comité directeur eût été institué dans ce but sous le nom de *défense du pays*. La haute noblesse, d'ailleurs, ne soutenait pas de pareils efforts, et les jeunes chefs, malgré leur habileté et leur bravoure, manquaient de cette autorité qu'un grand nom eût pu seul exercer sur des masses ignorantes et peu habituées à la discipline.

Après quelques succès mêlés de revers, les insurgés se mirent en marche pour aller attaquer Munich. On avait des intelligences dans la place, et, quoique la garnison fût de cinq mille soldats, l'entreprise eût réussi sans un traître qui découvrit le projet à l'ennemi. Aussitôt la bourgeoisie fut désarmée. L'assaut n'en eut pas moins lieu et le combat fut des plus meurtriers ; mais les paysans eurent le dessous à Sendling (25 décembre 1705), où ils perdirent deux mille hommes. Un autre corps fut taillé en pièces à Aitenbach. En peu de temps les villes de

Burghausen, de Braunau, de Kelheim, de Cham, furent reprises par les Autrichiens. Privés de places fortifiées, trahis par les nobles, sans aucun secours du côté de la France, les paysans se débandèrent, en gémissant sur le sort de leur pays. Meindel fut le dernier à quitter le théâtre de cette guerre civile; il resta dans un camp fortifié, au milieu d'une forêt, et lorsque, abandonné de tous, il vit Plingauser lui-même briser son épée, il congédia ses fidèles paysans et sortit de sa malheureuse patrie. Plingauser s'exila également, pour ne rentrer en Bavière que lorsque les Autrichiens l'eurent évacuée. Il a écrit l'histoire de cette grande insurrection avec une simplicité touchante; il mourut chancelier à Augsbourg, où l'on voit son tombeau (1).

Les cantons protestants du Languedoc et des Cévennes semblaient pacifiés; mais il existait, dans des retraites inaccessibles, des hommes remuants et dangereux qui pouvaient, sur des ordres venus du dehors ou à la voix de leurs ministres, exciter de nouveaux troubles. Ainsi, en 1705, des agents d'insurrection, correspondant avec Londres et Genève, s'étaient réunis à Montpellier pour concerter un nouveau soulèvement, dont le signal devait être l'assassinat du maréchal de Berwick et de M. de Bâville, intendant du Languedoc, que ses rigueurs avaient tant de fois signalé à la haine des calvinistes. Cette conjuration fut découverte, ses auteurs furent pour la plupart arrêtés et punis; mais le roi, ayant recours à une mesure de

(1) M. Le Bas, de l'Institut.

sûreté plus efficace que la guerre, rendit une ordonnance en vertu de laquelle les personnes que le gouvernement jugerait nécessaire d'éloigner de leur résidence ne pourraient quitter celle qui leur aurait été assignée sans encourir l'emprisonnement et la confiscation. Cet édit, qui faisait entrer dans la pénalité française la surveillance de la police et l'internement, fut envoyé au parlement en juillet 1705 et ne fut enregistré qu'au mois de janvier de l'année suivante. Ainsi le parlement semblait s'être maintenu en possession du droit de contrôler, en quelque sorte, par son examen ou ses retards, les actes législatifs émanant de la volonté royale.

Il importait de continuer la lutte engagée contre l'Europe. Lorsque s'ouvrit la campagne de 1706 les trois commandants supérieurs des armées alliées étaient, dans les Pays-Bas Marlborough, Louis de Bade en Allemagne, et Reventlau en Italie, jusqu'à l'arrivée du prince Eugène. Louis XIV continua d'opposer Vendôme à Eugène, Villeroi à Marlborourg, et au prince de Bade, Villars. Cet habile capitaine avait arrêté en 1705 sur notre frontière le généralissime de la coalition; c'était une raison majeure pour envoyer Villars dans les Pays-Bas; mais le maréchal n'avait pas cessé d'être désagréable à l'électeur, dont l'alliance nous valait une armée, et Berwick, assez habile pour remplacer Villars, venait d'être appelé en Espagne pour couvrir la Castille contre les entreprises des Anglo-Portugais, pendant que Philippe V, avec le maréchal de Tessé, allait assiéger son compétiteur dans Barcelone. De toutes les armées de Louis XIV

la plus importante était celle de Villeroi, forte de plus de quatre-vingt mille hommes. Quand l'aventureux et incapable maréchal, qui avait la faveur du roi, partit pour prendre le commandement de ces troupes, Louis XIV lui prescrivit de ne rien négliger pour atteindre l'ennemi, le combattre et le vaincre. L'électeur de Bavière était alors à Bruxelles; il partit en poste pour joindre Villeroi et recueillir sa part de la victoire prochaine. Du côté des alliés l'impatience d'en venir aux mains n'était pas moindre, et, de part et d'autre, on voulait prendre une éclatante revanche de la nullité des opérations de la campagne de 1705.

L'armée de Villeroi était postée à Louvain. Le maréchal, déterminé à frapper un coup décisif, ne voulut pas même attendre Marsin, qui, des bords du Rhin, lui amenait une division. Il s'avança entre Tillemont et Jodoigne, vers les sources des Ghêtes, et, le 23 mai 1706, il rencontra l'ennemi près de Ramillies, entre la petite Ghête et la Méhaigne.

Le duc de Marlborough et ses troupes, formées des divers contingents de la coalition, arrivaient alors de Tongres. A huit heures du matin les deux armées se trouvèrent à portée de canon. Les Français appuyaient leur droite sur la Méhaigne; leur gauche était couverte par les marais au milieu desquels la petite Ghête prend sa source; deux villages en avant de leur front, Ramillies au centre et Tavières sur la droite, étaient occupés par des divisions d'infanterie. Marlborough reconnut les avantages et les inconvénients de cette position. Sur la gauche des Français les marais de la Ghête étaient profonds,

larges et impraticables, et si, de ce côté, on ne pouvait attaquer le corps d'armée que commandait l'électeur de Bavière, ce corps, en revanche, ne pouvait marcher en avant et n'offrait aucune ressource sérieuse à Villeroi. Le duc de Marlborough résolut de diriger ses efforts contre ce dernier, qui tenait sur la droite. Entre onze heures et midi, les ennemis étant supérieurs en nombre, la canonnade s'engagea vivement de part et d'autre. A deux heures les Impériaux abordèrent la droite des Français. La maison du roi les reçut avec vigueur, enfonça leur première ligne, culbuta la seconde, rompit un moment la troisième, et leur enleva six pièces de canon. Les ennemis se rallièrent et revinrent en force. Villeroi n'eut point l'idée de dégarnir la gauche et d'appeler au secours de la droite le corps d'armée commandé par l'électeur. Cependant les divisions qui avaient déjà combattu se voyaient accablées par le nombre, et soit lassitude, soit découragement, elles étaient hors d'état de faire face aux nouvelles troupes qui les débordaient de toutes parts. Le prince de Hesse-Cassel, chargé par Marlborough de conduire cette attaque, lança en même temps huit colonnes contre les Français; les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers de la garde et les mousquetaires furent rompus et mis en déroute. Les dragons résistèrent mieux; à trois reprises ils culbutèrent sept escadrons ennemis dans les marais et les taillèrent en pièces. En ce moment lord Marlborough, voyant la cavalerie française rompue et dispersée, fit attaquer l'infanterie; celle-ci, à peine couverte, et menacée sur son front et sur ses flancs, n'oppo-

sa aux Impériaux qu'une faible résistance. Les deux villages de Ramillies et de Tavières furent emportés l'un après l'autre par les Hollandais, les Danois et les Anglais, qui disposaient de grandes masses. En quelques heures toute la droite des Français fut mise en fuite, et les bagages qui se trouvaient mêlés aux bataillons augmentèrent la confusion. Le centre, à peine défendu, se trouva entraîné dans la même déroute. Quant à l'aile gauche, qui était demeurée intacte, elle se replia en bon ordre sur Louvain, sans être inquiétée. Ainsi l'armée française, par l'incapacité de son chef, fut vaincue et contrainte de fuir, abandonnant aux Impériaux cent pièces de canon et douze mille prisonniers. Le duc de Marlborough s'empara de la plus grande partie de nos magasins et de nos équipages, et plusieurs provinces des Pays-Bas espagnols tombèrent en son pouvoir. Les débris de l'armée vaincue se replièrent d'abord sur Bruxelles, puis sur Gand, et enfin sur Lille, tant un sentiment irréfléchi de terreur démoralisait des troupes qui, après tout, n'avaient eu que quatre mille hommes tués ou blessés, et qui, en se ralliant sous le canon des places fortes, pouvaient encore opposer au vainqueur une résistance énergique.

La désastreuse défaite de Ramillies souleva, en France, la plus vive indignation contre Villeroi. Le déchaînement était universel; on relevait toutes ses fautes, on parlait de sa forfanterie, on exagérait son incapacité, et Louis XIV seul, fidèle aux sentiments de l'amitié, continuait à l'excuser et à le plaindre. Quand il fallut le rappeler ce ne fut qu'à regret que le mo-

narque prit cette résolution ; il aimait le maréchal de Villeroi, qui était fils de son gouverneur et qui avait été élevé avec lui. Saint-Simon, voulant dire que Villeroi était un courtisan souple, affirme que c'était « un *osier de cour*, d'ailleurs magnifique, fort noble en toutes ses manières, qui avait le langage et les façons d'un grand seigneur, très-glorieux, et fort propre, par sa bonne mine et l'entente des cérémonies, à présider à un carrousel. Il avoit, continue Saint-Simon, cet esprit de cour et du monde que le grand usage nous donne et que les intrigues et les vues aiguisent, avec ce jargon qu'on y prend, lequel, joint à la familiarité du roi et à la faveur des distinctions, en impose aux sots. Il ne se piquoit d'approfondir ni les choses ni les personnes, avoit plus tôt fait d'admirer que de juger, et par là étoit très-propre à être dupe. Sa conversation se ressentoit de cette espèce d'insouciance. C'étoit un tissu de questions qui n'attendoient pas la réponse et qui se succédoient sans aucun rapport entre elles ; mais il amusoit le roi par les intrigues de la cour et de la ville qu'il connoissoit à fond, et tiroit parti des foibles du monarque, auxquels il savoit se conformer. »

Avant de lui ôter le commandement de l'armée Louis XIV employa tous les ménagements capables d'adoucir l'amertume de cette disgrâce. A la première nouvelle du désastre affreux de Ramillies il plaignit publiquement le maréchal, l'excusa et le défendit. Il lui écrivit ensuite de sa main : « Je vous conseille et vous prie, comme votre ami, de demander votre démission du commandement de l'armée. Je

veux qu'il paroisse que ce n'est que sur vos instances que je vous en déchargerai. Je vous verrai auprès de moi avec plus d'amitié que jamais, et vous pouvez vous assurer du gré et du compte que je vous tiendrai d'un sacrifice qui me coûte autant et plus qu'à vous-même, mais que la situation présente rend nécessaire. Je vous répète qu'il ne sera connu que de moi, et je vous réitère la promesse qu'à la manière dont tout cela se passera, et dont je vous traiterai, il n'y aura personne qui ne demeure persuadé que c'est vous qui m'aurez forcé à vous donner la permission de quitter le commandement et de venir à la cour. »

Saint-Simon ajoute :

« Dans cette première lettre Villeroi ne vit, qu'une faveur étonnante pour la situation où il se trouvoit, et cette faveur l'aveugla. Il crut se maintenir en tenant ferme, et qu'avec une amitié si singulière et si particulièrement témoignée, telle que le roi n'en auroit pu mieux user avec son propre frère, jamais il ne se résoudroit à l'arracher de son emploi malgré lui. Il répondit donc, après force propos de courtisan comblé, qu'il étoit malheureux, mais qu'il croyoit n'avoir point failli ; que, n'étant ni blessé ni malade, il ne pouvoit demander sa démission sans se déclarer, par cette démarche, incapable du commandement, et par conséquent sans déshonorer lui et le choix du roi. »

« Cette réponse, dit Saint-Simon, fâcha Louis XIV, mais sans l'irriter. Il compatit avec amitié à l'état d'un homme à qui on demandoit la démission d'un si grand emploi dans des circonstances qui aggravoient la peine. Et, en effet, sans la prévention générale, on

auroit pu lui laisser encore tenter fortune. Villeroi étoit brave, entendoit la guerre, campoit aussi bien qu'aucun capitaine de son siècle : les ennemis même lui rendoient cette justice ; mais la résolution de le faire revenir étoit prise. Louis XIV écrivit deux, trois et quatre lettres dans le même style, et toujours même réponse. Dans la dernière, toujours comptant sur les espérances qui l'avoient séduit d'abord, le général crut pouvoir s'exprimer en ces termes : « Vous êtes le maître, Sire, de m'ôter le commandement de l'armée. J'obéirai à Votre Majesté sans me plaindre ; mais qu'elle n'attende pas que je sois jamais de moitié dans l'affront qui me sera fait. » Cette fermeté ne changea rien à la volonté du roi ; il s'ensuivit seulement qu'il fut très-piqué d'avoir perdu ses peines à ramener un homme si opiniâtre, et il s'en plaignit amèrement à ses confidents. Cependant, quand il parut à la cour, Louis XIV le reçut comme un ami malheureux, et lui dit avec un air d'attendrissement : « Monsieur le Maréchal, il paroît que la fortune n'est pas amie de la vieillesse. Consolons-nous ensemble de ses caprices. » Il ajouta à cette bonté celle de publier encore qu'il n'avoit rappelé le général que sur ses instances. C'étoit une dernière planche que l'amitié du roi lui tendoit après le naufrage. Il fit la folie de la repousser et se retira, en homme mécontent, dans son château de Villeroi, d'où il ne revint pas quand il voulut. »

Tandis que le désastre de Ramillies compromettait, du côté des Pays-Bas, la sécurité de nos frontières, la guerre était poussée avec vigueur en Italie. Au début de la campagne le général Reventlau, qui

commandait les Impériaux, occupait encore des positions entre le lac d'Iseo et le lac de Garda. Le duc de Vendôme avait, de longue main, pris des dispositions pour l'attaquer dans ses cantonnements, dès que la saison le permettrait. Le 17 avril, profitant de la supériorité de ses forces, il quitta ses quartiers et arriva, deux jours après, en face de Calcinato, où l'ennemi appuyait sa gauche. Reventlau, averti de son approche, soutint résolûment l'attaque des Français; mais enfin, accablé par le nombre, il se retira le long du lac de Garda et ne s'arrêta qu'à Rovérédo. Au lieu de le poursuivre, Vendôme se porta sur l'Adige; les Impériaux qui occupaient cette ligne se replièrent sur le pays de Trente. Cependant le prince Eugène était accouru à Rovérédo, le lendemain de la défaite de son lieutenant; en arrivant il crut devoir ramener ses troupes sur les bords de l'Adige. Tandis qu'il opérait ce mouvement, Vendôme étendait démesurément sa ligne de Rivoli à Rovigo.

Sur un autre point, plus rapproché de la frontière de France, la ville de Turin, la seule peut-être qui reconnût encore l'autorité du duc de Savoie, était alors assiégée par une armée française forte de soixante mille hommes, pourvue de cent quarante canons et de quatre-vingts mortiers, et que commandait le duc de La Feuillade, fils de Villeroi et gendre de Chamillart. Vauban avait offert ses services et l'appui de son expérience pour hâter la fin de ce siége; mais il fut éconduit par cette parole vaniteuse de La Feuillade : « Je prendrai Turin à la Coëhorn! »

Sur ces entrefaites le prince Eugène, tirant parti

des fautes stratégiques de Vendôme et mettant à profit la connivence des Vénitiens, réussit à franchir l'Adige, près de Rovigo, puis le Pô, à Polésella ; son but était de se porter sur Turin et d'assurer la délivrance de cette place. Il laissa sur le Mincio un corps d'armée de quinze mille hommes destiné à occuper et à tromper le duc de Vendôme ; puis il continua sa route, par la rive droite du Pô, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui naissaient de la configuration du pays et de la nécessité de franchir l'une après l'autre plus de vingt rivières. Vendôme qui, par des mouvements rapides, savait parfois réparer sa négligence, ne put, en cette occasion, retarder la marche du prince Eugène : un ordre de Louis XIV venait de lui parvenir, qui lui enjoignait de laisser au duc d'Orléans, neveu du roi (1), le commandement de l'armée d'Italie, et d'aller en toute hâte, sur les frontières de Flandre, remplacer le maréchal de Villeroi, récemment vaincu à Ramillies.

A son arrivée en Italie, au mois de septembre, le duc d'Orléans, qui avait sous ses ordres La Feuillade et Marsin, voulait qu'on marchât au-devant du prince Eugène, au lieu de l'attendre devant Turin, dans des lignes où l'on ne pouvait mettre plus de huit mille hommes en bataille ; mais l'opinion du maréchal de Marsin, opposée à celle du duc et appuyée d'ordres de la cour, prévalut. Les Français, attaqués dans leurs retranchements par le prince Eugène, à la tête de trente-cinq mille hommes, y

(1) Monsieur, frère du roi, était mort le 9 juin 1701.

furent forces après un combat vif et sanglant (7 septembre).

« Le 7, dit le bulletin du prince Eugène, dès la pointe du jour, on marcha contre les Français, qui étoient retranchés jusqu'aux dents, ayant la Stura à leur droite, la Doire à leur gauche, et le couvent des Capucins de Notre-Dame de la Campagne au centre ; en outre, Luscingua et plusieurs autres cassines fortifiées flanquoient leurs retranchements. Notre infanterie (celle des Impériaux) s'avança en huit colonnes, les grenadiers en tête. L'artillerie était répartie à proportion entre les divers corps d'infanterie. Notre droite côtoyait la Doire, notre gauche la Stura. Derrière l'infanterie marchoit la cavalerie, la première ligne en six colonnes, la seconde par brigades. Jamais on n'avoit vu chose plus fière que cette marche. Les ennemis (les Français) tirèrent continuellement avec quarante pièces de canon, mais tout ce grand feu ne servoit qu'à exalter davantage l'ardeur de nos troupes. »

Le rapport de l'armée impériale dit encore : « A la demi-portée du canon on se mit en bataille ; tous les généraux marchèrent à leur poste ; nos canons commencèrent à tirer et tous les instruments de guerre à se faire entendre. On avoit laissé une juste distance entre les brigades de notre infanterie pour faire passer la cavalerie en cas de besoin, et cette précaution nous servit beaucoup par après. On vint avertir que tout étoit en ordre ; dans un moment tout s'ébranla et se porta en avant. L'infanterie arriva le fusil sur l'épaule jusqu'au pied du retranchement. Alors le

grand feu de la mousqueterie commença, et comme, par la situation inégale du terrain, notre gauche souffrit seule quelque temps la résistance des ennemis, cela l'arrêta un peu sans la faire reculer. Dans ce moment le prince Eugène survint; il tira son épée, et, se jetant à la tête des bataillons de la gauche, il perça dans un instant le retranchement des ennemis. Son Altesse Royale (le duc de Savoie) fit de même au centre, et notre droite du côté de Luscingue. Enfin on triompha partout, et en même temps on fit avancer notre cavalerie par les intervalles qu'on avoit laissés pour elle. Alors ce ne fut plus un combat, mais une poursuite de fuyards, et nos cavaliers croyaient faire tort à leur courage que de tuer des gens qui fuyoient avec tant de précipitation (1). »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ce récit, les Français essuyèrent une déroute sérieuse; les débris de leur armée se retirèrent, dans la plus grande confusion, au delà des Alpes, laissant au pouvoir des vainqueurs plus de deux cents bouches à feu, quinze mille chevaux, trois millions d'argent et un butin immense. Dans cette désastreuse journée Philippe d'Orléans combattit avec un courage digne de sa race et fut atteint de cinq balles. Le maréchal Marsin répara sa faute par son dévouement intrépide et reçut une blessure mortelle. En résumé cet échec eut des suites encore plus funestes que la bataille de Ramillies; il entraîna la perte du Modenais, du

(1) *Rapport aux états généraux de Hollande sur la bataille de Turin.* Dépêche portée par Hohendorf, aide-de-camp du prince Eugène. — De Limiers, Amsterdam, 1720, t. III.

Mantouan, du Milanais, du Piémont, et enfin celle du royaume de Naples.

Ces événements ne furent d'ailleurs signalés par aucun de ces faits mémorables qu'enregistre avec soin l'histoire. Deux jours après la bataille de Turin, les Français, commandés par le comte de Médavi, soutinrent un combat heureux contre le prince héréditaire de Hesse-Cassel. Le théâtre de cette action militaire fut le village de Castiglione, et l'ennemi fut vaincu près des hauteurs de Solférino. Ces deux noms reparaîtront plus tard dans nos annales.

Le 14 septembre la capitale du Milanais reçut dans ses murs l'armée impériale, et cet incident donna lieu à l'une de ces protestations officielles que les vainqueurs de tous les âges prennent au sérieux, en dépit des ressentiments du vaincu. Il y était dit : « La ville et le duché de Milan, à l'approche des armes de S. M. I., se trouvent dans la liberté de pouvoir exercer avec une extrême joye l'ancienne et inviolable fidélité que tous les ordres de cet État ont toujours conservée envers la très-auguste maison d'Autriche... Ils ont député les seigneurs comtes (suivaient les noms) pour lui rendre hommage de l'obéissance qui lui est due, en rentrant dans le bonheur de sa légitime domination. Pour cet effet lesdits seigneurs comtes se sont rendus dans ce camp pour faire la révérence à S. A. R., suprême commandant des armes de Sa Majesté Impériale en Italie, et faire entre les mains de sa personne royale, au nom de la ville et du duché, cette publique et authentique déclaration de leur soumission envers la très-auguste

maison à laquelle ils protestent de vouloir obéir, servir et s'attacher, etc. (1). » Depuis le jour où fut écrite cette page si peu honorable pour la nationalité lombarde, la victoire et la liberté ont plus d'une fois pris soin de protester contre de pareils engagements ; mais alors le Milanais ne faisait guère que changer de maîtres; il ne s'agissait pas pour lui d'abdiquer son indépendance, mais d'échanger le joug de Philippe V contre celui de l'empereur Joseph, et on doit s'abstenir de le juger avec une sévérité inutile.

En Espagne l'armée du Midi opérait comme corps détaché sous les ordres du maréchal de Berwick, dont la capacité s'était déjà déployée sur de nombreux champs de bataille. Il fut curieux de voir un Stuart en face de l'armée anglaise, que conduisait en personne le marquis de Galloway, Français réfugié en Angleterre. Le duc de Berwick connaissait la tactique anglaise, si prudente, si précautionneuse, et la froideur de son caractère correspondait bien aux lentes manœuvres de lord Galloway et de l'armée anglo-allemande.

Pendant que le maréchal-duc cherchait, avec des forces inférieures, à contenir les Anglo-Portugais, Philippe V continuait le siége de Barcelone, capitale des Catalans, alors bloquée, du côté de la mer, par l'escadre du comte de Toulouse. Le fort Mont-Joui était pris, et la ville près de se rendre, quand la grande flotte anglaise, grossie par les escadres du Portugal, parut en vue de la Catalogne. Trop faible pour ris-

(1) Procès-verbal rédigé au camp de Corsico, le 14 septembre 1706.

quer un combat qui eût renouvelé la catastrophe de Vigo, l'amiral français dut s'éloigner et laisser ravitailler Barcelone. Privé des ressources de la mer, placé entre une armée égale à la sienne et les miquelets insurgés, Philippe V fut contraint de lever le siége, d'abandonner son camp, ses munitions, ses blessés, et d'aller chercher, par delà les frontières de son royaume, un point d'appui et de nouvelles ressources. Les montagnes qui le séparaient de sa capitale étant au pouvoir des populations révoltées, il passa par la France et rentra en Castille par le Béarn et la Navarre. Cette campagne commençait à peine, et déjà il avait perdu la Catalogne; l'Aragon était en pleine insurrection ; une partie de la Castille était occupée par les troupes ennemies. Un moment Philippe V résolut de se maintenir à Madrid, pour relever la fidélité du peuple espagnol, mais bientôt après il dut pour la troisième fois sortir de sa capitale. Le brigadier Gasco avait rendu lâchement Salvatiéra, dont la défense prolongée aurait pu retenir sur les frontières de l'ouest l'armée anglo-portugaise; les ennemis s'avançaient à marches forcées dans la direction de Valladolid. Berwick ou son digne lieutenant Joffreville n'avait que trente escadrons à opposer à des troupes bien organisées; le maréchal, malgré son habileté, ne put empêcher Galloway et las Minas d'assiéger et de prendre Ciudad-Rodrigo. Maîtres de ce boulevard de la Castille, ils s'établirent sans obstacle à Salamanque. A Madrid les partisans de la maison d'Autriche mirent à profit l'émotion que causait la nouvelle de ces victoires. Le 24 juin ils proclamèrent sans obsta-

cle l'archiduc Charles III roi d'Espagne, et bientôt après leur exemple fut imité à Carthagène, à Tolède, puis à Alicante. Il importait au succès de sa cause qu'il accourût en toute hâte à Madrid avec une armée, pour assurer sa domination et tenir en échec les troupes rassemblées dans la Navarre pour la cause de Philippe V. Il n'en fit rien et perdit un temps précieux à se faire reconnaître roi à Saragosse.

Sur ces entrefaites la jeune reine d'Espagne, Marie-Louise de Savoie, s'était rendue à Burgos avec le gouvernement, et Philippe V dans le camp de Berwick, vers Ségovie. Marie-Louise par ses exhortations, le roi par sa présence, avaient augmenté de quelques mille hommes cette troupe d'élite; mais il fallait lutter un contre quatre, et empêcher les défections que provoquaient incessamment les proclamations de l'archiduc, ses promesses, ses succès, son alliance avec l'Europe entière. C'était là une rude tâche pour un roi adolescent, sans expérience et sans énergie.

L'Espagne lui vint en aide; la majorité de la nation s'indigna de ce qu'un parti osât lui imposer la royauté de l'archiduc; dans la plupart des villes et des villages des deux Castilles, de la Navarre, de la Galice; dans les royaumes de Murcie et de Léon, jusque dans l'Aragon, les milices s'armèrent; on leva des troupes, on consentit à de grands sacrifices pour chasser l'homme qui envahissait l'Espagne à la tête des Portugais, des Anglais et des Allemands. En peu de temps, Salamanque, Avila, Ségovie, Avérélo furent replacés sous l'autorité de Philippe V. Bientôt

après, l'Andalousie s'associa à ce mouvement populaire, et les armées alliées, qui faisaient la guerre pour le compte de l'archiduc, se trouvèrent comme assiégées et enveloppées en Castille, leurs communications avec le Portugal étant rompues. De toutes les provinces espagnoles la Catalogne seule persista à se prononcer en faveur du prétendu Charles III.

Louis XIV envoya des renforts à Philippe V et au maréchal de Berwick, qui tous deux se trouvèrent en mesure de reprendre l'offensive. L'archiduc, ne pouvant se maintenir à Madrid ni gagner Tolède, se retira sur Cuença; Philippe V lui présenta deux fois la bataille, mais il refusa de risquer sa couronne aux hasards de la lutte, et son armée se replia sur le Xucar. Vainqueur sans avoir combattu, par le seul fait de l'adhésion de l'Espagne, Philippe V reparut à Madrid et y fut reçu avec enthousiasme. La reine douairière, veuve de Charles II, avait ouvertement pactisé avec l'archiduc; Philippe V la fit conduire à Bayonne sous bonne escorte. Sur ces entrefaites Berwick prit Cuença, rejeta l'archiduc derrière le Gabriel, et termina glorieusement la compagne par la prise de Carthagène.

Villars avait été heureux en Allemagne : il avait forcé le prince de Bade à abandonner ses lignes de Drusenheim et à lever le siége du Fort-Louis; il avait ensuite repris Lauterbourg et Drusenheim; bientôt après, l'armée allemande ayant été repoussée sur la rive droite du Rhin, Haguenau tomba de nouveau entre les mains du maréchal, qui mit le Palatinat à contribution. Ces succès étaient bien faibles en re-

gard des désastres de Turin et de Ramillies; mais ils contribuèrent à raffermir le moral de l'armée et à rendre au pays un peu de confiance en un meilleur avenir. En attendant la réalisation de cette espérance, le vainqueur de Ramillies, lord Marlborough, fut, en Angleterre, l'objet d'un enthousiasme sans égal. En mémoire de ses services on lui décerna un magnifique château et le titre de duc, et le parlement, interprète du vœu public, le remercia par une résolution solennelle d'avoir « réparé l'honneur de la nation anglaise. » A la faveur de cette exaltation populaire, qui doublait sa force, la reine Anne fit proclamer (2 août 1706) la réunion des deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse, sous le nom de royaume de la Grande-Bretagne. Les deux parlements n'en firent plus qu'un, et l'Écosse se consola, comme elle put, d'être effacée de la liste des États européens, en obtenant le droit d'avoir seize membres dans la chambre des Lords et quarante-cinq dans la chambre des Communes. Par le même acte, converti en loi du royaume, il fut stipulé que la succession passerait de la reine Anne, qui n'avait point d'enfants, à la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, et, après elle, à ses héritiers.

L'Écosse ne se résigna point tout entière à sa déchéance. Dans la région du nord, au milieu des clans des montagnes, jusque dans les basses terres, où il était de tradition de haïr les Anglais et de les combattre, on se répandait en murmure, on parlait avec attendrissement des droits de la patrie, on regrettait les Stuarts en qui se résumait l'intérêt national

sacrifié à l'Angleterre. L'héritier de la race proscrite, le prince que la France persistait à appeler Jacques III, continuait de résider à Saint-Germain ; sa petite cour était un centre de manœuvres et de conjurations contre le gouvernement de la reine Anne. Louis XIV y prêtait volontiers la main et ne faisait que rendre à ses ennemis les embarras qu'ils cherchaient à lui causer, alors qu'ils fomentaient eux-mêmes les insurrections calvinistes du Languedoc. Quant aux Anglais, en dépit de leurs victoires, ils souffraient eux-mêmes de la guerre. Indépendamment des sommes énormes absorbées par la guerre et par l'acte de réunion, la marine et le commerce avaient à enregistrer cette année des pertes considérables. Le comte de Forbin, après avoir battu une escadre hollandaise, s'était emparé d'un grand nombre de vaisseaux marchands ; M. des Augers, plus heureux encore que Forbin, avait pris les îles Saint-Christophe et causé à l'Angleterre une perte de trois millions sterling. Les flottes de cette puissance, repoussées de nos côtes par le fer et les tempêtes, rentraient délabrées dans ses ports, tandis que les armateurs de Saint-Malo et de Dunkerque continuaient de ruiner le commerce britannique. Cependant un grand peuple ne se laisse pas arrêter dans sa voie par de tels obstacles ; dans la session de 1706, le parlement de Londres, imposant silence, au nom de la politique du pays, aux intérêts matériels qui réclamaient la fin de la guerre, vota de nouveaux subsides pour continuer les hostilités en Flandre, en Italie, et surtout en Espagne.

Le 14 janvier 1707 mourut le prince de Bade, digne

émule de Marlborough et d'Eugène. Le margrave de Bareith, élu à sa place général de l'armée allemande, laissa emporter par Villars les lignes de Stolhofen, réputées imprenables et qui s'étendaient jusqu'à Philipsbourg; en se repliant il abandonna aux Français une assez nombreuse artillerie. La ville de Neubourg fut prise par MM. de Broglie et Bihan. De son côté Villars se rendit maître de Rastadt, pénétra en Souabe, refoula l'armée des cercles et mit à contribution le Wurtemberg et la Franconie. La Diète, étonnée et intimidée, révoqua le margrave de Bareith et lui donna pour successeur l'électeur de Hanovre. Cependant la terreur s'était déjà répandue dans les bassins du Necker, du Mein et du haut Danube, et Villars se disposait à prendre position dans ces pays, en s'emparant d'Ulm ou d'Heilbronn : un échec subi par un de ses lieutenants, la nécessité où il se trouva de dégarnir son armée pour couvrir la Provence, la nouvelle que l'électeur de Hanovre s'avançait avec des masses imposantes furent autant de circonstances défavorables par suite desquelles il se replia sur le Rhin. Cette brillante campagne rendit à l'armée le sentiment de sa force. Sur ces entrefaites la diplomatie de Louis XIV rattacha pour un moment aux intérêts de la France l'héroïque aventurier qui gouvernait la Suède : Charles XII fit entendre à la coalition des paroles menaçante. Il en resta là de ses bonnes intentions pour la France. Les puissances alliées contre Louis XIV corrompirent à prix d'or les ministres suédois, et Charles XII, dominé par de nouveaux conseils, se détermina à demeurer neutre.

Poursuivant bientôt le cours de ses entreprises contre la Russie, il ne tarda pas à perdre la célèbre bataille de Pultawa, qui fit déchoir la Suède du rang de grande puissance européenne.

En cette même année 1707 le principal théâtre des hostilités fut la Flandre : l'armée de Marlborough prit Malines, Gand et Courtrai ; mais elle n'osa point forcer le duc de Vendôme, qui, retranché dans les lignes de Waterloo, nom funèbre dans notre histoire, s'obstinait à éviter la bataille. Vendôme, en temporisant ainsi, voulait seconder les plans de Villars et favoriser par une diversion utile les opérations de l'armée d'Allemagne. Cette manœuvre, habilement concertée, eut un plein succès. Marlborough, pressé de secourir la Bavière, fut réduit à détacher une partie de son armée, qu'il envoya dans ce pays soutenir les alliés ; mais, affaibli par cette diversion, il ne se vit plus en état de lutter contre Vendôme, et la campagne de Flandre fut manquée pour l'ennemi.

Les lieutenants de Louis XIV furent heureux en Espagne. Le 25 avril le maréchal de Berwick remporta, sur les Anglais, les Hollandais, les Allemands et les Portugais réunis, la célèbre bataille d'Almanza, qui affermit la couronne de Philippe V et replaça l'Aragon et Valence sous la puissance de ce roi. En cette mémorable rencontre Berwick n'avait que trente mille hommes qu'il opposait à trente-cinq mille ennemis. Ceux-ci attaquèrent ; deux fois la cavalerie française sabra et refoula leur cavalerie, deux fois leur infanterie triompha à son tour des escadrons et

des dragons de Berwick. A la fin cette vaillante infanterie fut chargée à la baïonnette par la brigade du Maine, et la gauche des alliés fut rompue. Leur droite tint avec beaucoup de vigueur et céda enfin au double choc des bataillons de MM. d'Avaray et d'Asfeld. Au centre l'armée ennemie réussit à s'avancer sous les murs d'Almanza. Ce mouvement téméraire causa sa perte. Les deux ailes, vaincues séparément, n'ayant pu venir en aide au centre, la majeure partie des alliés, cernée de toutes parts, fut en quelques heures détruite ou dispersée. Cette bataille coûta à l'ennemi six mille hommes tués ou blessés et huit mille prisonniers; elle entraîna également pour l'archiduc la perte des royaumes de Valence et d'Aragon. Philippe V, que l'ennemi avait chassé de Madrid, rentra dans sa capitale aux acclamations du peuple espagnol. Vers la fin de l'année le duc d'Orléans, qui avait été envoyé dans la Péninsule, s'empara de la ville et de la citadelle de Lérida. Le siége de cette place lui coûta un mois et deux à trois mille morts. Sur ces entrefaites le duc de Noailles, qui commandait un corps d'armée dans le Roussillon, entra dans la Cerdagne, et occupa, sans coup férir, les villes de Livia et de Puycerda.

Au midi le prince Eugène et le duc de Savoie avaient franchi le Var et pénétré sur le territoire français, alors dégarni de troupes. Les flottes anglo-hollandaises, qui croisaient dans la Méditerranée, non loin des côtes de Provence, s'étaient rapprochées des bouches du Var et avaient secondé l'invasion des Impériaux. Ceux-ci crurent d'abord à un

succès assuré; leurs armées assiégèrent Toulon; mais la maison d'Autriche, depuis Charles-Quint, n'était point heureuse dans ses entreprises contre la Provence. Le peuple de cette contrée se souleva généreusement aux approches de l'ennemi, et les ravages que les Impériaux exercèrent n'eurent d'autres résultats que d'exaspérer l'ardeur patriotique des paysans. Le maréchal de Tessé, s'étant avancé à la tête de ces braves milices jusqu'au Beausset, près des gorges d'Ollioules, contraignit les ennemis de repasser le Var. Cette aventureuse expédition leur coûta treize mille hommes (1), mais ils cherchèrent à

(1) Le but des opérations du prince Eugène était la prise de Toulon, cet arsenal convoité par la Hollande et l'Angleterre; on s'avançait donc à marches forcées afin d'éviter la résistance du ban et de l'arrière-ban. Ces troupes autrichiennes, à la langue dure et tudesque, excitaient partout une profonde indignation. Les paysans couraient sur les soldats isolés, la noblesse s'armait de toutes parts; le maréchal de Tessé formait un corps de réserve pour couvrir Toulon; les possesseurs de fiefs du Languedoc vinrent également se placer sous les drapeaux du maréchal, qui se trouva bientôt à la tête de trente bataillons d'infanterie et de soixante escadrons, tous levés dans les provinces de la langue méridionale. Si les alliés voulaient réussir dans cette campagne, ils devaient assiéger et prendre Toulon pour en faire le point central de leurs mouvements militaires. Tel était le dessein du prince Eugène. Après avoir franchi le Var il enlaça de ses ailes de bataille l'arsenal de la Provence; les Impériaux se déployèrent sur toute la ligne du Var jusqu'à Hyères, ce bouquet d'orangers jeté sur la Méditerranée. Les ravages des étrangers furent déplorables. Rien ne fut respecté, ni le château du seigneur, ni la chaumière du pauvre. Pour préparer un siége régulier les Impériaux devaient être vigoureusement secondés par Victor-Amédée. Le duc de Savoie et les Piémontais ne s'avançaient qu'avec timidité; ils craignaient les forces de la France, et peut-être aussi l'habile politique de Victor-Amédée voyait avec peine l'Autriche grandir au delà des Alpes et l'enlacer pour ainsi dire. Le prince Eugène, isolé au milieu de la Provence, n'était pas en force pour assiéger Toulon; le maréchal de Tessé vint lui

prendre une revanche en mettant le siége devant Suze, qui était encore au pouvoir d'une garnison française.

En cette même année la cour continuait de présenter, soit à Marly, soit à Versailles, cet aspect grave et monotone que lui imprimait la vieillesse de Louis XIV. Seule la jeune duchesse de Bourgogne, comme une petite fée, cherchait à répandre un peu de gaieté dans ces salons dorés, où se pressait la foule des anciens courtisans, et où l'élite de la France venait prendre les ordres de madame de Maintenon. Quelle que fût l'attitude du duc de Savoie envers le

présenter bataille au Bausset, près des gorges d'Ollioules, merveilles de la création, jetées là comme les rochers des fées dans les forêts druidiques. Le prince Eugène, entouré de l'insurrection provençale, opéra en toute hâte sa retraite sur le Var, s'appuyant des Piémontais qui s'avançaient en ordre de guerre. La Provence était ainsi délivrée de l'ennemi par l'énergie de sa noblesse, de sa bourgeoisie et du peuple. Toutes les villes avaient fait des sacrifices : Marseille l'opulente, avec ses galères et son riche commerce du Levant, offrit un million de livres et un régiment de bourgeoisie, qui fut passé en revue sur le Cours nouvellement bâti par les soins des échevins et de Puget, le bon sculpteur; Aix, ville de magistrature et de robe, se cotisa pour lever un escadron de chevau-légers, lesquels figurèrent en signe de victoire à la procession de la Fête-Dieu, etc.

Un historien moderne, à qui nous empruntons différents traits de ce récit (M. Capefigue), a recueilli dans les *Archives* de Marseille un chant patriotique provençal sur la retraite des Autrichiens, obtenue par les gentilshommes et le peuple. En voici les deux premières strophes :

Lou Savoyard quitto Turin,
Et doou val passo la ribiero
Trobo dégun sur son camin,
Sailly l'y marquo sa carriero;
Creo qu'es uns troupo tant fiero
D'Anglès, d'Allemans, d'Houllandès,
Des Prouvançaun fara lichiero,
Mai ben leou s'en mourdra les dés.

Enfin parci davan Toulon
A la testo de soun armado;
L'y trobo mai d'un bataillon
Près à l'y faïro bello intrado;
Pes hounoura soun arribado,
D'abord fan jugua lou canoun;
Lei menestrier d'aquello aubado,
Sount san Pater, Guoëbrillant, Dillon.

royaume, Louis XIV ne témoignait à la duchesse de Bourgogne, fille de ce prince, ni froideur, ni méfiance. La duchesse assistait au travail, près de madame de Maintenon; elle avait connaissance des secrets de l'État, et peut-être ne sut-elle pas toujours s'imposer à cet égard la réserve et la discrétion dont elle aurait dû se faire un impérieux devoir. C'était d'ailleurs le temps où la duchesse du Maine continuait d'attirer à Sceaux les beaux-esprits et les poëtes, devenus fort rares, et de former autour d'elle une petite cour où l'on s'occupait un peu trop de politique. Quant au duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, il charmait les loisirs que lui laissait la guerre en composant des opéras et en dessinant des estampes. Le roi faisait à ce prince une pension de treize cent mille livres, ce qui, indépendamment des apanages, donnait à la maison d'Orléans, future rivale de la branche aînée, les moyens de se créer des amis et des partisans dans tous les rangs de la société. Près de Philippe d'Orléans on voyait déjà grandir la honteuse influence de Dubois, autrefois obscur précepteur du prince, bientôt après secrétaire de ses commandements, et plus tard, pour l'affliction des gens de bien et de l'Église, promu, quoique indigne, aux honneurs du cardinalat. Dominé par cette détestable influence, le duc d'Orléans se laissait aller à la débauche, et n'en convoitait pas moins les satisfactions de l'ambition et de l'orgueil. Il s'adonnait aux sciences occultes, sans savoir qu'on lui en ferait plus tard un crime et qu'on l'accuserait d'avoir machiné la mort de ceux dont l'existence le séparait du trône. Homme

bon, généreux et faible, doué de talents militaires, plein d'intelligence et d'esprit, le duc d'Orléans ne mérita jamais ces odieuses accusations; mais l'étrangeté de sa conduite et le scandale de ses plaisirs n'en donnaient pas moins lieu de le soupçonner et de le craindre.

Les plus illustres contemporains du roi disparaissaient l'un après l'autre : un regard de dédain de Louis XIV avait mis Racine au tombeau; peu d'années après moururent l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, Bossuet et Bourdaloue, Thomas Corneille, Pérault, Tournefort. L'armée de terre et de mer perdit Vauban, Catinat, Vendôme, Boufflers, Choiseul, Duras, d'Estrées, Jean Bart, Joyeuse, de Lorges, Noailles et Marsin. Mais des douleurs plus poignantes encore furent réservées au roi et à sa famille. Tout ce qui les entourait, tout ce qui les avait aimés s'éteignit dans la mort. Ce fut d'abord madame de Montespan, que Dieu avait touchée, et dont la pénitence publique donnait à la cour de justes leçons. Encore revêtue de cette fatale beauté qui avait causé sa perte, mère et belle-mère de plusieurs princes et de plusieurs princesses, elle s'était condamnée à passer ses jours dans le travail, à jeûner et à distribuer l'aumône. Ses privations volontaires étaient accompagnées de macérations. Elle se servait du linge le plus rude et le plus grossier et portait un cilice armé de pointes. En se mettant sous la direction du P. de La Tour, général de l'Oratoire, elle avait débuté par un acte d'humiliation nécessaire, mais terrible : elle avait écrit à son mari, sollicitant son pardon et se

remettant sous sa discrétion; mais M. de Montespan mourut sans daigner l'entendre ou la recevoir. « Personne ne fut jamais si tourmenté des *affres* de la mort (1). » Mais sa charité envers les pauvres de Jé-

(1) Expression de Bossuet rapportée par Saint-Simon. Ce dernier donne des détails pleins d'intérêt sur les dernières années de Mme de Montespan; nous croyons devoir les placer ci-après sous les yeux de nos lecteurs :

« Madame de Montespan, après avoir reçu l'ordre fatal et être sortie de la cour baignée de larmes et étouffant de sanglots, se retira dans la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avoit augmentée et enrichie. Elle ne s'y accoutuma pas, et alla promener son chagrin et son dépit à Bourbon, à Fontevrault et dans ses terres, qu'elle parcourut l'une après l'autre. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli de ses autres devoirs. Souvent elle quittoit le roi pour aller prier Dieu dans son cabinet. Rien ne lui auroit fait rompre un jeûne ni une abstinence. Dans le temps de ses désordres elle faisoit le carême avec austérité, et, quand on lui en marquoit de l'étonnement, elle répondoit : *Parce qu'on fait mal en une chose, faut-il le faire en toutes?* Ses aumônes étoient abondantes. Elle montroit beaucoup d'estime pour les personnes pieuses et envioit la pureté de leurs mœurs. Jamais enfin on ne vit rien en elle qui approchât du doute ou de l'impiété; mais elle continua longtemps à être impérieuse, altière, dominante, railleuse et sujette à tous les défauts que la beauté, jointe à la toute-puissance, entraîne après elle.

« Résolue enfin de mettre à profit un temps qui lui étoit donné malgré elle, elle se mit entre les mains du Père de La Tour, général de l'Oratoire, fameux par son talent de direction et de gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort sa conversion ne se démentit point. Il tira d'elle d'abord un terrible acte de pénitence : ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre à sa discrétion. Elle lui écrivit dans les termes les plus soumis, offrit de retourner avec lui s'il daignoit la recevoir, ou de se rendre en tel lieu qu'il voudroit lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan ce sacrifice paroîtra héroïque. Elle en eut le mérite sans en avoir l'épreuve; il lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui rien prescrire, ni jamais entendre parler d'elle, et il mourut dans ces sentiments, déchiré par la rage du dépit et l'amour. Elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire; mais elle ne reprit point

sus-Christ dut sans doute contribuer à lui adoucir ce redoutable passage.

Si la campagne de 1707 n'avait pas entièrement ré-

ses livrées et ses armes, qu'elle avoit quittées, et porta toujours les siennes propres.

« Un autre sacrifice qui ne lui coûta pas moins, et que le Père de La Tour obtint encore d'elle, ce fut de renoncer à l'attachement secret qui lui étoit demeuré pour la cour et aux espérances chimériques dont elle se flattoit depuis son veuvage. Persuadée qu'il n'y avoit que la peur de l'enfer qui eût forcé le roi à la quitter et à s'associer madame de Maintenon, elle aimoit à imaginer que l'âge de sa rivale et sa mauvaise santé, qu'elle s'exagéroit, pourroient bientôt l'en délivrer ; qu'alors, rien ne s'opposant plus au retour d'un feu autrefois si actif, et leur tendresse commune pour leurs enfants en rallumant les étincelles, elle pourroit succéder à son ennemie dès qu'il n'y auroit plus de la part du roi de scrupule à combattre. Ses enfants s'en flattoient aussi ; mais ils auroient dû voir que c'étoit mal à propos, puisque Louis XIV ne leur parloit jamais de leur mère, et que les dernières années il ne fit rien en leur faveur de concert avec elle. Pour elle, elle les aimoit beaucoup, se plaisoit à les voir et à leur faire des présents.

« Peu à peu cependant elle mit, par pénitence, des bornes à des assiduités qui lui étoient si agréables, et elle transporta ses dons sur les pauvre. Elle travailloit et faisoit travailler sous ses yeux à des ouvrages grossiers, qu'elle leur distribuoit. Sa table, qu'elle aimoit splendide et délicate, devint frugale. Ses jeûnes se multiplièrent. Elle ne se permettoit qu'un très-petit jeu, peu de compagnie ; encore la quittoit-elle souvent pour aller prier Dieu. Ses privations étoient accompagnées de macérations. Elle se servoit de draps et portoit des chemises de grosse toile, la plus jaune et la plus dure, recouvertes d'une toile ordinaire, et, dessous, des cilices armés de pointes ; enfin sa langue, autrefois si à craindre, avoit aussi sa pénitence.

« Personne ne fut jamais si tourmenté *des affres de la mort*. On dit que, quand il tonnoit, elle prenoit sur ses genoux des petits enfants, afin que leur innocence la garantît de la foudre. Elle couchoit tous ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies, et payoit plusieurs femmes pour la veiller. Quand son sommeil s'interrompoit elle vouloit les trouver causant, jouant ou mangeant, pour prévenir l'assoupissement. Avec tout cela madame de Montespan ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine

pondu aux espérances de Louis XIV elle avait surtout trompé l'attente de ses ennemis, et, à coup sûr, elle n'avait point été mauvaise pour la France. La gloire de nos armes avait été maintenue sur le Rhin et par delà les Pyrénées; aucun nouveau revers n'avait été infligé à la France dans les Pays-Bas; les deux puissances ma-

qu'elle avoit usurpé pendant sa faveur; elle le conserva dans sa retraite, et ceux qui la voyoient y étoient si accoutumés qu'ils le souffroient sans murmure. Son fauteuil étoit appuyé au pied de son lit. Il ne falloit pas en chercher d'autre dans sa chambre, pas même pour les princesses ses filles. Quand Monsieur, la grande Mademoiselle, Madame et madame la Princesse alloient la voir, on en apportoit un; mais elle ne songeoit pas à se déranger du sien ni à les reconduire. Cependant il étoit de mode de se présenter chez elle. Elle parloit à chacun comme une reine qui tient sa cour, et on lui répondoit avec un grand respect.

« Elle avoit pour dames d'honneur des pauvres demoiselles, filles et femmes, qu'elle entretenoit. Sa manie étoit de faire des mariages, et comme, sur la fin, elle ne pouvoit plus faire de grandes largesses, c'étoit souvent la faim et la soif qu'elle marioit ensemble; car elle ne suppléoit pas à la richesse par la protection. Depuis sa sortie de la cour elle ne s'abaissa pas à rien demander pour soi, ni pour les autres; jamais ministres, juges, intendants, n'entendirent parler d'elle.

« L'air de grandeur se remarquoit dans ses nombreux équipages, qu'elle conservoit, mais fort en désarroi. Belle comme le jour jusqu'au dernier moment, madame de Montespan se croyoit malade sans l'être, n'avoit cependant ni médecins ni chirurgiens. On auroit dit qu'elle espéroit tromper la mort en changeant de lieu, et que c'étoit pour cela qu'elle entreprenoit de fréquents voyages. Dans son dernier, en partant pour Bourbon, où elle alloit sans besoin, comme à son ordinaire, elle paya d'avance toutes ses pensions de charité, qui étoient fort nombreuses, et presques toutes à de pauvres noblesses. Elle doubla ses aumônes, quoiqu'en bonne santé, même de son aveu. Elle disoit qu'elle n'en reviendroit pas, et que tous ses pauvres auroient, avec cette avance, le temps de chercher ailleurs leur subsistance. Elle fit bien de se préparer par ses précautions charitables, car sa maladie fut courte, et sans doute ses bonnes œuvres lui ont rendu moins affreuses les approches de la mort qu'elle avoit tant redoutée. »

ritimes venaient d'échouer en Provence, en Aragon, en Portugal, et le parti de la paix commençait à faire entendre de vifs murmures dans les cités commerçantes de Hollande et d'Angleterre. Cependant les souffrances du royaume s'aggravaient dans une progression rapide. On avait prodigué le sang et les trésors des Français pour maintenir, en Espagne, une dynastie capétienne, et en vue d'un pareil résultat les sacrifices auraient dû paraître peu de chose. Les populations ne raisonnaient pas ainsi; impatientes de la guerre, elles déploraient chaque jour davantage la nécessité de combattre; le peuple était à bout de ressources; il ne savait comment suffire à la taille, aux gabelles, aux aides, à la capitation, à l'impôt du dixième, à tous les expédients onéreux d'un fisc aux abois qui ne cessait de multiplier les taxes les plus vexatoires. Le gouvernement vendait des rentes sur l'hôtel de ville; mais, quoiqu'on les offrît au denier 18 et même au denier 16, il ne se présentait que peu d'acquéreurs. On réussit mieux à placer des rentes viagères au denier 10; mais, cette combinaison ne suffisant pas aux besoins du Trésor, on eut recours à la création de nouvelles charges, presque toutes fort inutiles, et qui furent vendues à prix comptant. Les exigences du pouvoir furent telles qu'on mit un moment un impôt sur les baptêmes et sur les mariages, cequi causa des scandales et amena des protestations affligeantes. On avait eu, sans beaucoup de succès, recours à la refonte des monnaies, expédient à la fois ruineux et impopulaire; on fit circuler, en même temps que les espèces métalliques, des billets de crédit, d'abord favorablement reçus, mais qui furent discré-

dités lorsqu'on refusa au Trésor de les acquitter à l'échéance. On tenta de les remplacer par des obligations nouvelles ; ce mode de remboursement n'eut guère de succès, le crédit ne se laissant pas rassurer par la violence. Au début de l'année 1708, lorsque Desmarets remplaça Chamillart au contrôle des finances, les dettes exigibles montaient à 482 millions de livres, la dépense ordonnancée pour l'année s'élevait à 202 millions de livres, et il ne restait que pour environ 20 millions de livres de fonds libres (1). Il fallait pourvoir au déficit par le crédit, et la confiance manquait.

Louis XIV, plus grand dans ses épreuves que dans ses triomphes, envisageait d'un regard calme cette situation difficile. Il ne pouvait se repentir d'une politique commandée par la gloire même de la France ; il maintenait la royauté de Philippe V en Espagne, mais il consentait à ouvrir des négociations en vue de la paix, et il se montrait disposé à de légitimes concessions. La Hollande refusa d'accueillir ces avances; le grand-pensionnaire répondit que les Provinces-Unies regardaient comme base essentielle des traités à conclure la restitution, à la maison d'Autriche, de l'Espagne et de ses dépendances dans les deux mondes. Le roi, sans se montrer découragé par cette déclaration, essaya de se concilier le duc de Savoie. Pour le moment on ne put obtenir qu'une capitulation militaire en vertu de laquelle les garnisons françaises qui occupaient encore certaines places fortes de la haute Italie obtinrent de rentrer en France avec armes et bagages. Cette con-

(1) Mémoire présenté en 1715 par Desmarets au régent Forbonnais, t. II, p. 177.

vention, achetée par la perte de forteresses dont l'ennemi allait se rendre maître, permit de ramener en France dix-huit à vingt mille soldats de toutes armes, qu'on allait utiliser au profit de la défense commune. Quant au duc de Savoie, il ne se laissa pas tenter par les offres de Louis XIV et persista à se ranger au nombre de nos ennemis.

L'empereur d'Allemagne, en consentant à la capitulation qui permettait aux garnisons françaises de la haute Italie de se replier sur la frontière des Alpes, n'avait pris conseil que de lui-même et ne s'était concerté ni avec l'Angleterre, ni avec la Hollande. Alors se développait sans pudeur le système inventé pas les Hohenstaufen, et qui tendait à placer directement ou par voie détournée l'Italie tout entière sous le joug tudesque. L'Italie, selon les paroles mêmes de l'empereur Joseph, « était une orange dont il voulait seul exprimer le jus. » Déjà il avait concédé le Milanais à son frère l'archiduc-roi d'Espagne ; mais c'était là une cession illusoire, car le Milanais était au pouvoir des Allemands et soumis à une administration tudesque. L'empereur n'avait pas craint de confisquer les États du duc de Mantoue et du prince de la Mirandole, afin de punir ces deux souverains de leur amitié pour la France ; il tenait sous son épée Parme, Modène et les petits princes voisins de la Cisalpine ; il convoitait le royaume de Naples et exerçait sur les domaines de l'Église une oppression excessive autant que ruineuse. Pour le moment, rassuré par la retraite des troupes françaises, et laissant au prince Eugène le soin de réduire, s'il était possible, la Provence et le Dauphiné, il fit envahir les

États napolitains par un corps d'armée aux ordres du comte Thaun. Cette expédition s'accomplit presque sans obstacle.

La campagne de 1708 ajouta aux misères de la France. Louis XIV avait voulu terminer la guerre en frappant de grands coups, mais les généraux manquaient d'audace ou de génie pour seconder sa pensée. Le roi rappela d'Espagne le duc de Berwick, dont les talents pouvaient recevoir ailleurs un emploi utile ; il laissa à son neveu le duc d'Orléans le soin de commander, au delà des Pyrénées, l'armée française envoyée au secours de Philippe V. C'était un bon choix. Louis XIV fut moins heureux en désignant son petit-fils, le duc de Bourgogne, pour chef de l'armée de Flandre. L'élève de Fénelon avait de grandes vertus ; il était religieux et austère, intelligent et bon, mais c'était pour lui un fardeau bien lourd que le commandement d'une grande armée de cent mille hommes, destinée à faire face aux vaillantes troupes de Marlborough et à couvrir nos frontières des Pays-Bas. On appela près de lui le duc de Vendôme ; Villars, qui commandait alors sur le Rhin, eut ordre de se rendre à l'armée des Alpes, et l'électeur de Bavière, assisté de Berwick, alla vers le Rhin prendre la conduite de la guerre. Ce déplacement des chefs, nécessité par des susceptibilités de personnes, contraria l'exécution des plans déjà concertés et fut très-préjudiciable au succès de la campagne. Louis XIV, d'ailleurs, fut mal inspiré en plaçant le duc de Vendôme près du duc de Bourgogne. Ces deux hommes différaient essentiellement d'instincts et de volonté. Le petit-fils de Louis XIV était circons-

pect, incertain, mesuré, et n'agissait qu'après avoir tout étudié, tout calculé; Vendôme était un aventurier, hautain, hardi, ennemi de la prudence, et qui donnait tout à la fortune. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient s'entendre. Sur ces entrefaites le prince Eugène, qui n'avait point réussi dans ses attaques contre la Provence, s'était porté sur la Moselle, avec l'armée d'Allemagne, et manœuvrait pour opérer sa jonction avec l'armée anglo-hollandaise, occupée, dans les Pays-Bas espagnols, à guerroyer sous le commandement de Marlborough.

Tandis que de grands coups allaient être portés, des deux côtés, sur le Rhin et en Flandre, Louis XIV avait tenté d'opérer en Angleterre même, par le rétablissement des Stuarts, une diversion inattendue. Instruit des mécontentements qui se manifestaient en Écosse contre l'acte d'union, averti des conjurations qui se formaient dans ce royaume contre la domination anglaise, il disposa tout en vue d'une expédition destinée à opérer une descente près d'Edimbourg et à faire proclamer dans cette capitale la royauté proscrite de Jacques III. Tous les préparatifs eurent lieu à Dunkerque, et six mille Français, commandés par le maréchal de Gacé, s'embarquèrent avec le prétendant, escortés par M. de Forbin et huit navires de guerre. Cette tentative ne fut pas heureuse. L'expédition, retardée par les vents et inquiétée par la flotte anglaise, aborda, à deux reprises, sur les terres d'Écosse; mais ni les clans insurgés, ni les partisans des Stuarts ne se montrèrent pour prêter la main aux Français et rétablir sur son trône le petit-fils de Charles Ier. Découragée par ce

manque de concours, l'expédition française revint à Dunkerque. Ainsi échoua, par l'insuffisance des moyens d'exécution, une entreprise qui aurait pu amener dans la politique européenne les plus graves changements et dont la seule annonce porta l'épouvante dans Londres.

La campagne était ouverte dans les Pays-Bas; Gand et Bruges étaient tombés au pouvoir du duc de Vendôme; mais ces premiers succès devaient demeurer stériles du jour où le prince Eugène, qui accourait à marches forcées vers le Brabant, aurait pu réussir à opérer sa jonction avec Marlborough. Louis XIV avait prescrit à Berwick de ne rien négliger pour contrarier ce mouvement. Cependant Eugène avait déjà gagné Mayence. Berwick, qui agissait sous les ordres de l'électeur de Bavière, fit connaître à ce prince les intentions de Louis XIV, et se porta en toute hâte dans la direction des Ardennes, avec vingt-cinq mille hommes, afin de barrer le passage à l'armée d'Eugène. Le plan de Berwick consistait également à joindre l'armée du Rhin à l'armée de Flandre, mais le mouvement de Vendôme sur Gand et Bruges avait eu pour résultat de déconcerter cette combinaison.

Berwick arriva sur la Meuse, près de Givet; or déjà le prince Eugène, après avoir passé la Moselle à Coblentz, la Meuse à Maëstricht, s'était réuni à Marlborough, non loin de Bruxelles, et sans retard, malgré les marches et les contre-marches des généraux français, qui s'entendaient fort mal, les alliés se portèrent sur Oudenarde.

Le duc de Bourgogne avait alors sous la main plus

de quatre-vingt mille hommes : il avait d'abord songé à prendre Oudenarde, mais il changea d'avis ; il hésita ; il perdit du temps, et se décida enfin à assiéger Menin. Dans ce but il se dirigea sur Gavre (10 juillet). Marlborough et Eugène étaient incapables d'hésiter ; profitant de l'indolence du duc de Vendôme, de la lenteur, de l'incertitude de ses lieutenants, les alliés gagnèrent deux marches, passèrent la Dender à Lessines et l'Escaut à Oudenarde ; là ils remontèrent au nord vers le pont de Gavre, où les Français commençaient à passer le fleuve, et les attaquèrent résolûment (11 juillet), tandis que les soldats de Louis XIV, resserrés, dans un terrain accidenté, coupé de haies et de ravins, ne pouvaient ni se déployer ni se prêter un mutuel appui. Pour surcroît de malheur Vendôme n'était pas à leur tête et s'était laissé attarder loin du champ de bataille.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque s'engagea cette lutte imprévue. Les têtes de colonne eurent à combattre à mesure qu'elles arrivaient, et sans avoir ni le temps, ni la liberté de se mettre en ligne. Dans cette extrémité les Français, dignes d'obéir à de meilleurs chefs, payèrent bravement de leur personne et tinrent jusqu'au soir contre les alliés, n'ayant que quatre pièces de canon à opposer à leur artillerie et se voyant sans cesse attaqués de front et enveloppés sur leurs ailes. Leur résistance donna au duc de Vendôme le temps d'accourir. Quand il arriva sur le théâtre du combat la confusion la plus grande régnait dans l'armée du duc de Bourgogne ; les troupes, qui s'avançaient en toute hâte et impétueusement au-

devant de l'ennemi, se trouvaient hors d'état de se mettre en ligne et ne cessaient d'être rejetées en arrière, après des efforts inutiles et des pertes considérables. Le désordre ne cessait de s'accroître ; cavalerie, infanterie, dragons, toutes les armes combattaient pêle-mêle ; personne ne reconnaissait sa troupe ; les escadrons et les bataillons étaient rompus et ne savaient comment se reformer sous le feu de l'ennemi. Vendôme chercha, mais en vain, à mettre fin à cette confusion ; il ne put y parvenir, et la nuit seule suspendit cette désastreuse bataille.

Le duc de Bourgogne assembla alors le conseil de guerre. Vendôme, furieux d'avoir été surpris, impatient de réparer sa faute, prit la parole avec la brutalité d'un soldat, et s'oublia jusqu'à manquer d'égards et de respect envers le petit-fils de Louis XIV, rappelant à ce prince qu'il n'avait l'honneur du commandement qu'à la condition de lui en laisser les droits. Il voulait recommencer la lutte dès le point du jour. Le conseil de guerre ayant été d'avis de battre en retraite, Vendôme s'emporta de nouveau : « Eh bien! dit-il, puisque ces messieurs le veulent, il faut se retirer. » Puis il ajouta en regardant le prince : « Il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » Cette brutale apostrophe demeura sans réponse ; mais l'opinion publique, sans doute à tort, jugea sévèrement le duc de Bourgogue et lui imputa le désastre d'Oudenarde.

Les pertes n'avaient pas été très-sensibles durant le combat ; elles furent plus sérieuses pendant le mouvement de retraite de l'armée française. En se repliant

sur Tournay et Lille les lieutenants de Louis XIV abandonnèrent au pouvoir de l'ennemi les passages de la Lys et les lignes d'Ypres, et des partis anglais et hollandais s'avancèrent jusqu'aux portes d'Arras, répandant la terreur sur leur passage et imposant à l'Artois des contributions énormes. Cependant les Français étaient encore maîtres de Douai, de Tournay, d'Ypres, d'Aire et de Béthune; quinze mille d'entre eux, commandés par le maréchal de Boufflers, tenaient garnison dans Lille. L'effectif numérique de leurs forces militaires dépassait encore les troupes de l'ennemi. Avec un peu de vigueur, avec quelque unité de commandement, il était encore possible de refouler sur le Rhin les Anglo-Hollandais et de réparer les premiers malheurs de la campagne. Il n'en fut rien. Le duc de Bourgogne manquait d'autorité et d'énergie; la division s'était mise entre Berwick et Vendôme, et on ne savait concerter aucune opération utile. Les alliés profitèrent de ces contre-temps et marchèrent sur Lille pour s'en rendre maîtres. Eugène, avec vingt-cinq mille Impériaux, commença le siége; Marlborough, avec cinquante mille Anglo-Hollandais, se chargea de couvrir et de protéger les opérations du prince. Ce n'était pas trop de son concours. La ville assiégée était une des plus fortes places dues au génie de Vauban; les armées françaises occupaient le Hainaut et la Flandre; l'électeur de Bavière marchait à leur aide avec trente mille hommes. Toutes ces forces réunies, jointes à la garnison de Lille, s'élevaient à cent vingt mille soldats, répartis sous les ordres du duc de Bourgogne, des maréchaux de Ber-

wick et de Vendôme, de l'électeur et de Boufflers. Elles ne vinrent pas à bout de sauver Lille. La garnison eut beau tenir tête à l'ennemi ; en vain la généreuse population de Lille se résigna-t-elle aux combats, à la disette, aux sacrifices : les généraux qui tenaient la campagne ne s'entendaient pas et laissaient le champ libre à l'ennemi. Enfin, après quatre mois de siége, Boufflers capitula le 23 octobre, le jour même où, pour toute provision, il ne resta dans la citadelle qu'un quartier de cheval, qu'il invita le prince Eugène à venir partager avec lui. Ce prince, digne vainqueur de Boufflers, lui accorda une capitulation honorable et lui adressa cette parole flatteuse : « Je suis « fort glorieux d'avoir pris Lille, mais j'aimerais encore « mieux l'avoir défendue comme vous. » Le 30 décembre il ne restait plus aux Espagnols, dans les Pays-Bas, que Nieuport, Mons et Luxembourg. Jamais, depuis un siècle, la monarchie française ne s'était vu porter de si rudes coups ; l'ennemi s'était enhardi jusqu'à lancer des corps de partisans aux portes mêmes de Versailles ; la consternation régnait dans Paris.

L'électeur de Bavière avait assiégé Bruxelles et s'était vu contraint de battre en retraite, abandonnant aux ennemis une partie de son canon. La Mothe s'était renfermé dans les murs de Gand avec quinze mille hommes ; il capitula le 30 décembre. Bruges et Plassendal tombèrent aux mains des Impériaux.

Tandis que dans les Pays-Bas et en Flandre les armées de Louis XIV subissaient de nombreux désastres, rien d'éclatant ne signalait la campagne ouverte sur le

Rhin et sur la frontière des Alpes. Villars avait un moment fait échouer les entreprises de Victor-Amédée sur la Savoie et le Dauphiné; mais la lâcheté de quelques officiers livra aux ennemis le fort d'Exiles, La Pérouse et Fenestrelle. En Italie le royaume de Naples et l'île de Sardaigne avaient été enlevés à la couronne d'Espagne ; Minorque et Port-Mahon s'étaient rendus à la flotte anglaise ; la Sicile n'était plus contenue que par l'horreur des supplices, et le pape, cédant aux menaces de l'empereur, maître des deux tiers de l'Italie, venait d'envoyer un nonce à l'archiduc Charles III, alors campé à Barcelone et se disant toujours roi d'Espagne. A cela près, la campagne de 1708, au delà des Pyrénées, n'avait point été mauvaise pour Philippe V, et le duc d'Orléans, qui commandait en Espagne l'armée auxiliaire de France, avait pris, soit par lui-même, soit par ses lieutenants, les villes d'Alcoï, de Dénia, d'Alicante et de Tortose. Un peu enorgueilli par ces succès, et dévoilant, un siècle trop tôt, les vues ambitieuses de sa famille, le duc d'Orléans avait ouvert des négociations avec le général Stanhope, commandant des forces anglaises, afin de préparer pour l'avenir un arrangement qui, à la royauté de Philippe V, en Espagne, ferait succéder un jour celle de la branche d'Orléans. Lord Stanhope répondit aux affidés de Philippe d'Orléans par une contre-proposition, celle d'accepter la souveraineté de la Navarre et du Languedoc jusqu'aux rives du Rhône, sous la garantie des alliés. Ce plan, s'il eût été réalisé, aurait eu pour résultat de reconstituer l'ancien royaume d'Aquitaine au profit de la

branche cadette. Tandis que ces négociations, fort peu honorables pour Philippe d'Orléans, se poursuivaient par l'intermédiaire d'un petit nombre d'affidés, la princesse des Ursins pénétra les intrigues du neveu de Louis XIV et en fit donner avis à ce prince.

Philippe V réclama contre la détermination prise par le pape Clément XI sous la pression de l'empereur; il protesta contre une démarche qui, de la part du saint-père, tendait à reconnaître la légitimité du prétendu Charles III, roi d'Espagne. Le chef de l'Église répondit qu'en envoyant un nonce à Charles III et en lui donnant le titre de roi il n'avait point entendu juger entre les prétendants à la couronne d'Espagne ; il ajouta qu'il s'était simplement conformé à la disposition de la dernière Clémentine sur la sentence d'excommunication, et par laquelle son prédécesseur Clément V avait établi que, « s'il arrive que le pape donne à quelqu'un un titre de dignité, il ne faut pas croire qu'il confère un nouveau droit à ce prétendant. » Les cours de Versailles et de Madrid n'en virent pas moins avec déplaisir des rapports officiels établis entre le souverain pontife et l'archiduc, qui trônait à Barcelone.

Au moment où venait de s'ouvrir l'année 1709 la France entrait dans l'une des plus lamentables périodes de son histoire. La guerre avait achevé d'épuiser toutes les ressources du pays, et le peuple s'étonnait à bon droit de ce que tant de sacrifices d'hommes et d'argent, imposés au royaume, eussent été rendus stériles par l'orgueil ou l'incapacité des chefs de l'armée. Depuis plusieurs années on avait eu recours aux ex-

pédients les plus ruineux pour remplir les caisses publiques, et maintenant, toutes les ressources étant engagées ou gaspillées à l'avance, on ne savait comment faire face aux engagements du Trésor, à la solde des gens de guerre, à l'approvisionnement des armées. Chamillart, qui s'était retiré de l'administration des finances depuis un an, avait ruiné le crédit en prodiguant les promesses, au nom du roi, et en n'acquittant aucune dette de l'État. Le neveu de Colbert, le contrôleur Desmarets, qui l'avait remplacé en 1708, s'était vu un moment dans des conditions meilleures : les traitants étaient venus à lui, alléchés par les bénéfices offerts, et lui avaient remis des millions dont l'emploi, comme on l'a vu plus haut, n'avait point justifié l'attente du pays. Pour mettre de l'ordre dans les finances il aurait fallu une paix glorieuse, amenée par des victoires, et on était déplorablement vaincu, et les places fortes tombaient l'une après l'autre au pouvoir de l'ennemi, et il ne restait presque rien des conquêtes de Louis XIV. Jamais cependant le système fiscal ne s'était produit avec plus d'ensemble. A la taille sur les propriétés, sorte d'imposition foncière qui se prélevait sur toutes les terres non nobles, on ajoutait la capitation, redevance toute personnelle, établie à raison de 3 livres par tête ; on comptait ensuite sur des recettes extraordinaires, telles que les ventes de charges et les redevances d'offices ; puis venaient les dons, volontaires, mais habituels, des provinces, des villes, des corporations et des assemblées du clergé, que les votes particuliers accordaient annuellement (le dernier don gratuit du clergé avait été de sept

millions). Or presque tous ces revenus avaient été dépensés par anticipation dans les dernières guerres; le surintendant des finances, forcé de trouver de l'argent, avait pris coutume de concéder à des prêteurs toutes les branches du revenu public pour obtenir des avances, moyennant de gros intérêts, et l'on en était venu à vivre sur la septième année de la recette. Desmarets établit, comme une ressource, la création des billets de service, de caisse ou de ferme, sorte de papier-monnaie fondé sur le crédit de l'État, et ces billets durent avoir un cours forcé. On en créa d'abord pour quarante millions; bientôt après on dépassa ce chiffre, et en deux ans l'émission de ces billets fut portée à cent dix millions. De là une dépréciation inévitable de ces valeurs, et en 1709 elles étaient négociées avec une perte de 42 pour 100. En cette même année un louis d'or se payait jusqu'à 36 livres en papier. Desmarets chercha à atteindre un double but : relever le papier et abaisser la monnaie. Les écus et les louis de France étaient frappés à un taux assez fort; on put, sans bouleverser les rapports commerciaux, exhausser le prix des pièces d'or et d'argent, ou leur donner une plus grande représentation fictive. Un édit du conseil ordonna une nouvelle refonte des monnaies, et en 1710 cette opération embrassa une valeur de 360 millions et fit rentrer au Trésor plus de soixante millions en billets de caisse. Les moyens de crédit en rentes furent également agrandis; on fit trois emprunts sur l'hôtel de ville; on eut recours aux tontines, à des loteries déguisées, et on ordonna qu'avant toute autre dépense, le gouvernement payerait l'intérêt

de la dette. Mais cela ne suffisait pas encore pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de la monarchie; le surintendant conçut l'idée d'un rachat de l'impôt par les contribuables. On ne pouvait agir ainsi pour la taille, sur laquelle il existait déjà de nombreuses délégations, ni pour les Fermes, qui avaient été l'objet de ventes et de baux à longs termes : on aurait manqué à la foi des contrats. Le principe du rachat fut donc limité à tous les impôts libres encore, tels que la capitation, les redevances sur les charges; on posa comme base de ce rachat que tout sujet du roi soumis à la capitation, ou qui, pourvu d'une charge, devait au Trésor la redevance d'usage, pouvait se racheter de cet impôt en payant le capital, calculé à raison de quinze fois la redevance, de sorte que l'homme taxé à une capitation de 10 francs payerait une fois pour toutes 150 francs; lui et ses enfants ne devaient plus être astreints au même impôt. Ce rachat des contributions fut plus tard adopté en principe dans toutes les crises un peu violentes. Un dixième (ou dîme de guerre) devait être également levé sur tous les impôts. La spécialité du dixième était de soulager les provinces qui auraient le plus souffert des ravages de la guerre et des désolations de la famine; ces provinces avaient obtenu des exemptions de taille ou de capitation. La dîme de guerre sur l'impôt devait produire 45 millions de livres; elle fut exactement acquittée par toutes les terres, sans distinction de fiefs ou de biens en roture. Ainsi, d'une part, le plan de Desmarets tendait à relever le crédit par l'exact acquittement de toutes les dettes de l'État; de l'autre côté il augmentait le

revenu par l'établissement plus large et plus complet de nouveaux impôts (1).

Il s'agissait là de combinaisons financières dont les résultats devaient se faire attendre, de tentatives parfois hasardées, souvent heureuses, au moyen desquelles on espérait relever le crédit et faire affluer l'argent au Trésor; mais les circonstances ne favorisaient guère les expédients fiscaux les plus judicieux. La France était éprouvée par plusieurs fléaux, tels que la guerre, la disette et le froid.

A aucune époque on n'avait enduré un hiver plus terrible. Dès le 5 janvier 1709, veille de l'Épiphanie, un froid rigoureux, subit, extrême, avait succédé à une température si douce et si printanière qu'il avait surpris les arbres et toute la végétation en pleine séve. Cette calamité inattendue se prolongea plus d'un mois, durant lequel tous les produits de la campagne, arbres fruitiers, vignes, blés d'automne, périrent par le froid. Dès qu'on se vit menacé d'une prochaine famine le prix des blés qui étaient restés en magasin s'accrut dans une progression excessive, et les habitants des campagnes firent, des grains qui restaient, deux parts, l'une destinée à nourrir la France pendant dix-huit mois, l'autre réservée aux ensemencements qu'il faudrait sans retard renouveler dès que la saison serait plus douce. A ceux qui, de nos jours, ont pu voir les calamités infligées à la France par quelques années de mauvaises récoltes, il sera facile de se faire une idée des incroyables misères qui éclatèrent alors sur un

(1) *Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec l'Europe*, par M. Capefigue.

royaume appauvri par la guerre et chez lequel la science économique n'avait pas même commencé à poindre. Le printemps ne vit éclore ni feuilles, ni fleurs, ni semailles; on se crut en ces années de malédiction dont parle la Bible et que conjura pour l'Égypte la sagesse de Joseph. D'un côté la guerre générale ne permettait pas l'importation des blés par le commerce ; de l'autre l'argent manquait pour se pourvoir sur les marchés du dehors; et cependant il fallait faire vivre la France.

Tous les écrits du temps signalent les calamités qui pesèrent alors sur la nation entière, nonobstant le dévouement des classes riches, la charité des grandes familles, les exhortations du clergé. On envoya à la monnaie la vaisselle royale. Parmi les serviteurs du roi il y en eut de réduits à mendier; madame de Maintenon mangea du pain bis. Quant aux populations, plus ignorantes encore qu'elles ne le sont de nos jours, elles crièrent à l'accaparement, elles reprochèrent au gouvernement de spéculer sur les farines, de jeter par millions les sacs de blé à la rivière. Ces rumeurs absurdes sont de tous les temps et rencontrent toujours des échos. La police, dont l'organisation était à peine connue, cherchait par toutes les voies judiciaires, répressives et administratives, à diminuer le mal. En dépit de ses efforts la peur, qui s'était glissée dans les esprits, faisait resserrer les subsistances ; le blé se gardait aux campagnes; les marchés étaient vides, et en vain les intendants promettaient une prime à quiconque apporterait des sacs de farine ou de blé aux marchés et halles de Paris. Un arrêt du conseil enjoignit

comme mesure de sûreté générale que chaque particulier devait faire l'exacte déclaration de tous les grains, farines, légumes qu'il avait dans ses mains; et peu importait que ce fût un noble, un parlementaire ou même une communauté religieuse; la punition était semblable : les subsistances se trouvaient confisquées au profit du pauvre; la peine fut grandie jusqu'à la mort. Sur ces entrefaites il y eut des symptômes très-alarmants à Paris et dans quelques cités importantes de province; comme il s'agissait d'une rébellion produite par le désespoir et la misère, le conseil commanda aux intendants d'agir avec une grande modération et beaucoup de prudence. A Paris il y eut deux ou trois émeutes; les archers préférèrent se retirer devant le peuple révolté que d'employer les armes contre desgens qui avaient faim; mais le peuple, exalté par les souffrances, ne sut gré ni aux magistrats, ni aux gouvernants, de leur mansuétude inaccoutumée. Comme pour faire expier à Louis XIV les adulations dont, aux jours de bonheur, on avait entouré sa gloire, on le rendit responsable de fléaux qu'il ne pouvait empêcher, et les mécontents murmuraient presque à haute voix cette insolente parodie d'une auguste prière : « Notre Père qui êtes à Marly, votre nom n'est plus glorieux. Votre volonté n'est faite ni sur la terre, ni sur la mer. Rendez-nous aujourd'hui notre pain, parce que nous mourons de faim. Pardonnez à vos ennemis qui vous ont battu, mais ne pardonnez pas à vos généraux, et ne nous induisez point en tentation de changer de maître; mais délivrez-nous de la Maintenon. Ainsi soit-il. »

Dans les spendides salons de Marly, Louis XIV, calomnié auprès de son peuple, s'occupait alors à faire fabriquer du pain d'orge et du pain d'avoine, pour trouver un moyen d'apaiser la faim des pauvres. Le clergé distribuait, lui aussi, d'abondantes aumônes; mais il aurait fallu une puissance miraculeuse pour faire face aux besoins des multitudes. En ce temps-là les règles de la pénitence étaient observées avec plus de rigueur qu'elles ne le sont de nos jours. Dangeau rapporte que, le 9 février 1709, l'archevêque, le premier président, le procureur général et le prévôt des marchands s'assemblèrent pour délibérer si on permettrait de manger de la viande durant le carême, et qu'on permit seulement de manger des œufs, et encore jusqu'à la mi-carême. De nos jours les évêques ont compati davantage à la faiblesse des fidèles.

Consterné de la misère universelle, Louis XIV se résigna de nouveau à solliciter la paix. Les propositions qu'il avait fait transmettre aux alliés, durant le cours de la dernière campagne, avaient été dédaigneusement repoussées; plus le roi cédait, plus on osait exiger de lui de nouvelles concessions. Longtemps, il est vrai, Louis XIV avait voulu tenir ces négociations secrètes, mais, en présence des calamités de l'hiver de 1709, la France s'étant énergiquement prononcée pour la paix, Louis XIV n'hésita plus à mettre l'Europe dans la confidence de ses démarches. Des conférences avaient été ouvertes à Moërdick, puis à Bodegrave, et le président Rouillé avait sans succès essayé de s'entendre avec les agents de Heinsius, grand-pensionnaire de Hollande (mars et avril

1709); le gouvernement de Louis XIV ne recueillit de ces tentatives pacifiques qu'une série d'humiliations. Instruits de la détresse de la France, Marlborough et Eugène mirent tous leurs soins à faire rejeter les propositions du roi. Ils se flattaient d'en finir désormais avec une seule campagne, d'occuper Paris à la tête de leurs armées victorieuses, et de réaliser le projet de démembrement qu'ils avaient conçu de longue main en vue d'effacer la monarchie française du rang des grandes puissances. Le 28 avril le conseil s'assembla à Versailles pour prendre connaissance des négociations et pour régler la question de la paix. Les exigences des alliés étaient devenues intolérables. Aucune des puissances étrangères ne voulait abandonner à la France et à la maison de Bourbon la moindre parcelle de l'héritage d'Espagne; on enlevait à Louis XIV les conquêtes qui avaient illustré son règne. A la lecture des dépêches de Rouillé les opinions se partagèrent : la minorité, appuyée par le duc de Bourgogne, se résigna à subir la paix dans de si déplorables conditions; la majorité protesta. Le ministre des affaires étrangères, M. de Torcy, offrit alors de se rendre lui-même en Hollande et de reprendre les négociations. Il partit le 1er mai, et le 6 il alla descendre à la Haye chez le grand-pensionnaire, qui était loin de s'attendre à sa visite. Les conférences recommencèrent et se prolongèrent jusqu'à la fin du mois, sans qu'il fût possible à M. de Torcy de poser les préliminaires de la paix sur des bases moins déraisonnables. Eugène et Marlborough s'étaient également rendus à la Haye. Leurs armées étaient prêtes à entrer en campagne;

ils n'entendaient ni l'un ni l'autre laisser échapper l'occasion d'accabler la France, et, tout en se montrant polis et respectueux dans la forme, ils tenaient la main à ce qu'on ne cédât rien aux envoyés du roi, à ce que le testament de Charles II fût déchiré, à ce qu'on restituât à la maison d'Autriche toutes les nations qui avaient formé, au seizième siècle, la monarchie de Charles-Quint. On eût dit que l'esprit haineux de Guillaume III dominait toujours les conseils des ennemis de la France.

Cependant les concessions de Louis XIV dépassaient la mesure de ce qu'il était permis d'attendre d'un roi naguère si hautain et si convaincu de sa force. Ce prince renonçait pour son petit-fils à la couronne d'Espagne; il cédait aux Provinces-Unies les villes fortifiées de la Flandre; il se soumettait à démanteler les places fortes de l'Alsace; au besoin il renonçait à Strasbourg. L'Angleterre exigeait davantage. La chambre des Lords avait déclaré qu'avant tout il fallait imposer à la France « la reconnaissance haute et formelle de la succession dans la ligne protestante pour la couronne d'Angleterre; » les Communes avaient exigé la destruction des murailles, des forts, des redoutes et du port de Dunkerque; l'empereur d'Allemagne réclamait la restitution de la haute et basse Alsace à la grande famille germanique : c'était pour lui et ses alliés l'une des clauses essentielles de tout arrangement. Les envoyés de Louis XIV semblaient se résigner à subir des conditions aussi dures. On alla plus loin, on leur demanda quelle garantie le roi pouvait offrir de l'exécution du traité, notam-

ment en ce qui concernerait l'évacuation de l'Espagne. Les ambassadeurs répondirent qu'ils s'engageaient sur parole, et que le roi de France devait être cru lorsqu'il donnait son scel. Cette déclaration ne satisfit pas les plénipotentiaires étrangers ; ils réclamèrent la prise de possession des places de la frontière et des villes de Picardie comme gages de sûreté. La négociation devint alors très-difficile. Cependant, sur l'invitation du prince Eugène, on fit un pas de plus contre la France ; les envoyés de toutes les puissances coalisées se réunirent en un congrès spécial pour arrêter de concert les propositions définitives qui seraient imposées à Louis XIV, avec le caractère d'*ultimatum*. Ce mode de négociation simultanée laissait peu d'espoir à la France ; aussi l'ultimatum qui fut proposé au cabinet de Versailles parut-il à la fois dur et impératif. Les puissances dictaient elles-mêmes les conditions de la paix, et la France se voyait traitée en vaincue. Au terme de ce traité, stipulé entre les cours coalisées, Louis XIV était tenu de reconnaître Charles III (l'archiduc) comme roi d'Espagne et des Indes, de Sicile et de Naples, les droits du Portugal et de la maison de Savoie étant réservés. Louis XIV, par suite de cette condition, devait inviter son petit-fils Philippe V à sortir sans retard de Madrid et du territoire espagnol, et, si Philippe V refusait d'obtempérer à cette sommation, le roi de France était tenu de se concerter avec les puissances coalisées pour livrer l'Espagne à l'archiduc-roi. En attendant Louis XIV retirerait toutes les troupes, officiers, soldats, qu'il avait au service de son petit-

fils; celui-ci reprendrait le titre de duc d'Anjou. La couronne d'Espagne serait définitivement réunie à la maison d'Autriche, et jamais, en aucun cas, dans l'avenir, elle ne pouvait tomber au pouvoir du roi de France, de sa famille, de sa maison, ni lui être adjugée même par mariage. Louis XIV devait céder Strasbourg avec les munitions de guerre; ses droits sur l'Alsace se borneraient désormais à la simple suzeraineté désignée sous le titre de *préfecture* par le traité de Westphalie. Le roi ferait démolir à ses dépens toutes les forteresses qui s'étendaient depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, et par conséquent Huningue, Neuf-Brisac et Fort-Louis. Ces points étaient surtout relatifs à l'empire et aux intérêts de la confédération. Pour ce qui touchait les Anglais, le roi de France devait non-seulement reconnaître la reine Anne comme légitime souveraine de l'Angleterre, mais encore la ligne protestante et la succession telle qu'elle avait été fixée par le parlement. « Quant à la personne qui se prétendoit roi d'Angleterre, c'est-à-dire Jacques III, comme elle avoit offert de quitter la France, on détermineroit plus tard le lieu de sa résidence. » En outre l'Angleterre exigeait que l'île de Terre-Neuve lui fût cédée; puis elle imposait, comme condition impérative, que le port de Dunkerque serait comblé avec les débris de ses fortifications et des murailles démolies. On déclarait enfin que les tarifs de douanes seraient abaissés au profit de la Grande-Bretagne, tant pour l'importation que pour l'exportation, afin de créer l'omnipotence commerciale à son pavillon. Les états généraux de Hollande avaient également

leurs stipulations et leurs garanties particulières; ils demandaient la cession de Lille, Tournay, Maubeuge, pour servir de ligne protectrice aux Pays-Bas espagnols. Aucune des places de cette portion de la Flandre ne devait désormais appartenir à la France. L'abaissement des tarifs commerciaux était aussi réglé au profit des états généraux. Le Portugal, qui était dans l'alliance, jouissait de toute la faveur des anciens traités, et, quant au duc de Savoie, il rentrait dans la possession de tous ses domaines et obtenait en outre des indemnités et des garanties. A aucune époque, depuis l'invasion anglaise au temps de Charles VI, on n'avait abusé d'une manière si odieuse contre la France du double droit de la force et de la victoire.

Les articles de ce traité, rédigés par le grand-pensionnaire, furent rapportés à Versailles par M. de Torcy et lus en conseil, le 2 juin 1709. Le Dauphin, le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans et tous les ministres d'État étaient présents à la séance. Quel que fût le désir qui entraînait le gouvernement et la France vers la paix, on s'accorda à reconnaître que de pareilles conditions étaient inacceptables. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit le vieux roi, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants! » M. de Rouillé reçut ordre de quitter la Haye et les négociations furent rompues. Quant aux préparatifs de guerre on les avait continués, de part et d'autre, avec d'autant plus de facilité pour la France que la faim et la misère chassaient la population valide dans les camps et suffisaient à recruter les armées.

Il importait de justifier aux yeux de la France la

résolution du gouvernement. Le roi très-chrétien adressa à tous les gouverneurs des provinces une circulaire évidemment destinée à être rendue publique. « J'aurois accepté, disait-il, pour rétablir la paix, des conditions bien opposées à la sûreté de mes provinces frontières; mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs prétentions, en sorte qu'ajoutant par degrés de nouvelles demandes aux premières... ils m'ont également fait voir que leur intention étoit seulement d'accroître aux dépens de ma couronne les États voisins de la France, de s'ouvrir des voies faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon royaume toutes les fois qu'il conviendroit à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. Celle que je soutiens, et que je voulois finir, n'auroit pas même été terminée quand j'aurois consenti aux propositions qu'ils m'ont faites; car ils fixoient à deux mois le temps où je devois pour ma part exécuter le traité; pendant cet intervalle ils prétendoient m'obliger à leur livrer les places qu'ils me demandoient dans les Pays-Bas et dans l'Alsace et à raser celles dont ils demandoient la démolition. Ils refusoient de prendre de leur côté d'autres engagements... se réservant la liberté d'agir par la voie des armes si le roi d'Espagne, mon petit-fils, persistoit dans la résolution de défendre la couronne que Dieu lui a donnée, et de périr plutôt que d'abandonner des peuples fidèles qui depuis neuf mois le reconnoissent pour leur roi légitime. »

Le roi ajoutait : « Une telle suspension d'armes, plus dangereuse que la guerre même, éloignoit la paix, loin d'en hâter la conclusion ; car il étoit non-seulement nécessaire de continuer la même dépense pour l'entretien de mes armées, mais, le terme de la suspension arrivé, mes ennemis m'auroient attaqué avec les nouveaux avantages qu'ils auroient tirés des places où je les aurois moi-même introduits, en même temps que j'aurois démoli celles qui servent de remparts à quelques-unes de mes provinces frontières. — Je passe sous silence les insinuations qu'ils m'ont faites de joindre mes forces à celles de la ligue, et de contraindre le roi mon petit-fils à descendre du trône.... Quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets si fidèles, et que j'aie fait voir à l'Europe que je désirois sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions contraires à la justice et à l'honneur du nom français. »

Après ces paroles, empreintes d'une dignité touchante, le roi faisait appel au concours de ses peuples et aux prières du clergé; dans ce but il adressait une circulaire spéciale aux archevêques et aux évêques, les adjurant d'implorer la protection de ce Dieu « à qui il avoit plu d'affliger son royaume, et aux mains de qui se trouvoient réunis les événements de la guerre. » Cette lettre portait la date du 12 juin. Les puissances alliées répondirent, de leur côté, par

des manifestes, et essayèrent de prouver qu'elles n'abusaient pas de la force, puisqu'après tout la France, aux termes mêmes des conditions qu'on lui imposait, devait se trouver encore plus puissante qu'aux époques où avaient été conclus les traités de Westphalie et des Pyrénées.

Le portefeuille de la guerre était longtemps resté entre les mains de Chamillart; mais, après les désastres de la dernière campagne, l'opinion se souleva contre l'incapacité de ce ministre. « Le déchaînement contre l'homme que vous savez, écrivait madame de Maintenon, sa protectrice, augmente tous les jours et vient jusqu'au maître. Le roi ne peut se résoudre à le sacrifier, parce qu'il lui fait pitié et qu'il se met en pièces présentement pour le service. » Les *Mémoires* de Saint-Simon renferment à ce sujet quelques détails plus précis. « Les ennemis les plus déclarés de ce ministre, y est-il dit, étoient les ducs d'Harcourt et de Boufflers, tous deux mécontents de ce que Chamillart ne les avoit pas secondés, à ce qu'ils croyoient, comme il auroit pu et dû, pendant qu'ils commandoient, l'un en Allemagne, l'autre à Lille. A ces motifs d'Harcourt joignoit comme un point d'honneur de bon citoyen de dire hardiment ce qu'il pensoit d'un homme dont il croyoit que l'incapacité ruinoit la France. Un jour qu'il parloit sur ce ton à madame de Maintenon, elle lui demande qui donc il mettroit à sa place. « Fagon (1), madame, » lui répond-il froidement. « Vous plaisantez, lui dit-elle, et il n'est pas question de rire

(1) Fagon était le médecin du roi.

dans une affaire aussi sérieuse. — Aussi ne plaisanté-je pas, réplique-t-il : M. Fagon est bon médecin et point homme de guerre, M. Chamillart est magistrat et point homme de guerre non plus ; M. Fagon est homme de beaucoup d'esprit et de sens, M. Chamillart n'a ni l'un ni l'autre. M. Fagon d'abord, faute d'expérience, pourra faire des fautes, mais il les corrigera bientôt à force d'esprit et de réflexions M. Chamillart en fait aussi et ne cessera d'en faire qui perdront l'État, et il n'y a en lui aucune ressource. Ainsi je vous répète très-sérieusement que M. Fagon vaudroit beaucoup mieux que lui à cette place. »

Vivement attaqué par le parti militaire, tout-puissant alors, Chamillart offrit sa démission ; il fut remplacé par Daniel-François Voysin, seigneur du Plessis-la-Noroie. Issu d'une famille parlementaire, Voysin était aussi le protégé de madame de Maintenon ; mais ses intimités avec le parlement lui donnaient plus de crédit dans l'opinion. Au témoignage du maréchal de Berwick, « Voysin étoit toujours appliqué à sa besogne, n'avoit nulle autre passion, étoit juste, cherchoit avec soin à découvrir les gens de mérite pour les mettre en place. Homme de sens, capable de grands détails, peu versé dans les affaires politiques, et fort dur dans ses réponses. » Saint-Simon, à son ordinaire, étend un peu plus cette dernière imputation. A l'en croire, « Voysin étoit non-seulement dur, mais sec, sans politesse ni savoir-vivre, haut, orgueilleux, et pleinement gâté, comme on l'est souvent dans les intendances. Jamais homme ne fut si intendant et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds

jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour réponse à tout ce qu'on lui proposoit. C'étoit son code, son droit, sa loi et ses prophètes. Le courtisan, le seigneur, l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile de Chamillart, à sa manière douce et complaisante d'écouter, et au style moëlleux de ses lettres, furent bien déconcertés de trouver dans Voysin tout le contraire, un homme à peine visible et fâché de l'être, refrogné, *éconduiseur,* qui coupoit la parole, répondoit sec en deux mots, tournoit le dos à la réplique, et fermoit la bouche aux gens par quelque chose de décisif et d'impérieux. Ses lettres, dépourvues de toute aménité, n'étoient que des réponses laconiques, un énoncé bref et tranchant, toujours appuyé de cette phrase : *Le roi le veut ainsi.* Enfin, le roi et madame de Maintenon, c'étoient là sa souveraine loi et sa raison dernière. »

Louis XIV avait fait appel à la France : les classes privilégiées eurent l'honneur de s'associer à la pensée du roi et montrèrent beaucoup de dévouement. Il y eut dans le reste de la population un mouvement d'enthousiasme ; les gentilshommes, les armateurs, la marine, les riches cités, les forces diverses de l'État se concertèrent pour concourir à la défense du pays. On porta de toutes parts l'argenterie à la Monnaie ; le roi dépeupla Versailles et ses belles résidences des chefs-d'œuvre d'orfévrerie incrustés d'or ; la noblesse mit à honneur de manger sur la terre et la porcelaine commune ; on ne put paraître à la cour si l'on avait conservé la vaisselle d'argent, et Saint-Simon ne s'est attiré qu'un médiocre honneur en consignant, dans

ses Souvenirs, par quel stratagème il réussit à exempter son argenterie de cette destination patriotique. Insensiblement son abstention fut imitée, au moins dans la bourgeoisie parisienne, et madame de Maintenon nous fait connaître ce fâcheux retour de quelques esprits. « Quand on a su, écrivait-elle au duc de Noailles, quand on a su que le roi refusoit les indignes propositions de paix que les ennemis ont faites à M. de Torcy, tout le monde a applaudi et demandé la guerre; mais ce mouvement n'a pas duré, et on est bientôt retombé dans cet abattement que vous avez vu et qui vous indignoit quand vous étiez ici. Combien de fois avez-vous entendu dire : Pourquoi nous laisse-t-on de la vaisselle d'argent? Le roi nous feroit plaisir de tout prendre. Depuis que les plus zélés en ont donné l'exemple, tout est consterné. On murmure; on trouve que c'est au roi à commencer à se retrancher. On lui plaint toutes ses dépenses : les voyages de Marly sont la cause de la ruine de l'Etat; on voudroit lui ôter ses chevaux, ses chiens, ses valets; on attaque ses meubles; en un mot on veut le dépouiller le premier. Et où se font ces murmures? A sa porte. Par qui? Par des gens à qui il a tout donné. Pour moi on veut me lapider. Cependant le roi a diminué sa table de Marly; il a envoyé sa vaisselle d'or à la Monnaie; il met ses pierreries entre les mains de M. Desmarets, pour les engager, si on le peut; mais on ne veut compter que ce qu'il ne fait pas. »

Madame de Maintenon, en traçant ces lignes, se préoccupait trop exclusivement peut-être des incidents et des refus de concours qui se manifestaient autour

d'elle ; en masse le peuple montrait de la résignation et du dévoument. Louis XIV, en dépit de son orgueil, de son ambition, de ses fautes, était un roi profondément national ; le peuple avait naguère applaudi à ses triomphes, et même aux injustices de sa gloire ; maintenant il faisait cause commune avec lui dans les revers, « parce qu'il avoit élevé le nom françois au-dessus de tous les autres noms (1). » Au début de la nouvelle campagne on vit avec admiration Boufflers, couvert d'honneurs et d'infirmités, demander au roi à servir sous Villars, moins ancien que lui de dix ans. « S'il arrivait malheur à votre général dans une bataille décisive, écrivait-il à Louis XIV, votre armée serait ruinée et la France avec elle. » Dès qu'il eut obtenu du roi l'autorisation qu'il sollicitait, il en informa Villars et il lui dit : « Aucun de vos aides-de-camp n'exécutera vos ordres avec plus d'empressement ni plus de plaisir que moi. »

Villars était fait pour comprendre cette généreuse abnégation.

Villars avait pris le commandement de l'armée chargée de contenir en Flandre les progrès d'Eugène et de Marlborough ; il manquait de vivres et se trouvait hors d'état, faute de magasins, de suivre les mouvements d'un ennemi supérieur en nombre. Le quartier général des alliés était à Lille ; les lignes de Villars s'étendaient de Saint-Venant à Douai et se rattachaient à la Sambre. La frontière française se trouvait donc couverte, mais il avait fallu abandonner à leurs pro-

(1) *Mémoires de Choisy*, p. 356.

pres forces les places des Pays-Bas espagnols. Les alliés s'emparèrent de Tournay, et le 5 septembre ils formèrent le siége de Mons. Villars, s'étant avancé pour secourir la place, eut à combattre à Malplaquet l'armée ennemie, commandée par Eugène et Marlborough. Les soldats français, qui depuis un jour manquaient de pain, venaient à peine de recevoir leur ration qu'ils la jetèrent pour courir plus vite au combat : ce dévouement ne fut pas récompensé. Les deux armées étaient à peu près en nombre égal, celle des Français moins forte de quarante-deux bataillons; l'artillerie des alliés dépassait de soixante pièces de canon celle du maréchal de Villars. Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde de l'Angleterre; Eugène était au centre; les Hollandais formaient la gauche. Villars opposa Boufflers à cette dernière aile et se chargea d'attaquer Marlborough. On assure qu'il affaiblit trop son armée au centre. Quoi qu'il en soit, jamais bataille ne fut plus chaudement disputée; on se battit de part et d'autre avec un incroyable acharnement. Les Hollandais furent enfoncés et poursuivis à la baïonnette, et Villars contint les efforts des Anglais; mais Marlborough dirigea sur le centre une attaque qui fut heureuse; les retranchements de l'armée française furent emportés, et Villars, au moment où il accourait pour rétablir les affaires sur ce point, reçut une blessure qui, en privant l'armée de son général, assura la victoire à l'ennemi. Par une singulière conjoncture, que les événements de la journée expliquent, les vaincus perdirent à peine huit mille hommes, tandis que la

perte des vainqueurs fut de vingt et un mille soldats tués ou blessés. Mais à la guerre l'avantage se mesure moins par les hommes que l'on tue que par le terrain que l'on gagne. L'armée française fit sa retraite sur le Quesnoy, ne laissant au pouvoir de l'ennemi ni canons, ni prisonniers, ni drapeaux : jamais défaite ne fut plus glorieuse (1).

Les tentatives des alliés contre l'Alsace furent déjouées par le comte du Bourg, qui mit en fuite à Rumershein le comte de Merci (26 août). Cette affaire coûta à l'ennemi deux mille morts et trois mille prisonniers.

Les avantages se balancèrent en Espagne. Le duc d'Orléans avait reçu de Louis XIV l'ordre de quitter ce pays; en son absence le marquis de Bay, le chevalier d'Asfeld et le duc de Noailles commandaient les forces des deux couronnes. Le premier battit le

(1) Le jeune roi Jacques fut frappé d'un coup de sabre dans la mêlée; le prince Eugène, blessé à la tête, refusa de se faire panser, craignant que son absence n'entraînât une déroute complète. *Si nous devons mourir ici*, dit-il à ceux qui le pressaient de soigner sa blessure, *à quoi bon? et si je vis il sera temps demain.*

Eugène ne s'aperçut de sa victoire que le lendemain; il reconnut avec douleur qu'elle lui coûtait vingt-trois mille hommes, et que les vaincus emportaient trois fois plus de trophées qu'ils ne lui en avaient laissés. Telle fut la journée de Malplaquet, la plus meurtrière depuis Senesse. Les alliés y gagnèrent le terrain, mais couvert de cyprès, et chargé de leurs débris.

Les Hollandais surtout firent des pertes considérables; les états généraux, frappés du deuil de tant de familles, recommandèrent à Marlborough d'éviter des engagements aussi meurtriers. Villars eut donc raison d'écrire à Louis XIV, dans son style un peu fanfaron : *Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, Votre Majesté peut compter que ses ennemis seront tous détruits.*

comte de Galloway sur la Guadiana; le duc de Noailles enleva deux régiments allemands devant Figuières, et défit, près de Gironne, une division de cavalerie alliée. Ces succès, auxquels les Espagnols avaient pris une grande part, leur inspirèrent assez de confiance en eux-mêmes pour vouloir lutter seuls contre l'invasion étrangère. Ils savaient qu'à la Haye la coalition avait voulu disposer de leur nation et lui imposer un roi de cette maison d'Autriche, qui, depuis Philippe II, avait laissé périr entre ses mains débiles la puissance de l'Espagne. Les Castillans voulurent protester en se chargeant seuls de leur cause. Un siècle plus tard leurs descendants eurent la gloire, plus grande encore, de surpasser leur dévouement et de tenir en échec la France elle-même.

Après la bataille de Malplaquet les alliés assiégèrent Mons et s'en rendirent maîtres le 20 octobre. Cet événement termina la campagne de 1709, et les armées prirent leurs quartiers. Cependant la France était toujours sur la défensive. La misère du peuple croissait avec les besoins de l'État. Le terrible hiver de 1709 avait augmenté de moitié le prix de la nourriture des troupes et réduit considérablement les revenus privés. L'impôt du dixième établi cette année donnera la mesure de cette diminution : il ne devait produire que dix millions. Heureusement pour la France les armateurs de Saint-Malo rapportèrent de l'Amérique plus de trente millions en lingots; le nouveau contrôleur s'en empara, moyennant un intérêt de 10 pour 100, et essaya, à cette occasion, une nouvelle refonte des monnaies. Ces expédients ne créaient qu'une

ressource momentanée; le mal à extirper, c'était la guerre, car bientôt les sacrifices mêmes seraient impossibles. La résignation du peuple à les supporter touchait profondément le roi; il saisit avec empressement la lueur d'espérance qu'un étranger lui présentait, et demanda à la Haye des passe-ports pour le maréchal d'Huxelles et M. de Polignac, négociateurs conciliants, habiles, et bien pénétrés de l'importance de leur mission (1). Comme les alliés avaient exigé avant tout préliminaire l'acceptation de certaines bases d'un traité, le cabinet de Versailles avait chargé l'abbé de Polignac d'un contre-projet qui résumait parfaitement les propositions de la France, tristement nécessitées par la situation. Le roi engageait sa parole de reconnaître immédiatement l'archiduc roi d'Espagne et des Indes, sous le nom de Charles III; comme gage de sa parole il rappelait sur-le-champ le corps auxiliaire qui servait alors dans les États de son petit-fils; de plus le roi confiait aux états généraux, jusqu'à l'exécution de ses promesses, quatre grandes places de guerre à leur choix. Défense était faite à tout Français de prendre du service en Espagne. Le roi consentait encore à ce qu'aucun de ses navires ne commerçât dans les Indes espagnoles; Dunkerque était rasé, Strasbourg et Brisach restitués. On reconnaissait aussi le roi de Prusse et la succession à la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante, en un mot tous les faits diplomatiques accomplis depuis un siècle. Le cabinet de Versailles passait outre, même sur la clause

(1) M. de Loc-Maria.

impérative de la démolition des forteresses du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Strasbourg. Ces sacrifices si grands avaient été arrachés comme par importunité au roi de France; le conseil avait persisté à faire d'énormes concessions pour obtenir la paix.

Marlborough, Eugène et le grand-pensionnaire Heinsius auraient voulu répondre aux propositions de Louis XIV par cette orgueilleuse fin de non recevoir : *Væ Victis!* qui est au service de la force; ils ne l'osèrent point; car, nonobstant leurs victoires, la continuation de la guerre imposait les plus lourdes charges à l'Angleterre, à l'Allemagne, aux Provinces-Unies, et les peuples réclamaient à leur tour pour qu'un terme fût mis à de pareils sacrifices. Dans le parlement, la faction qui soutenait la fortune politique et militaire de Marlborough commençait à perdre de son influence, et la reine Anne était lasse de la domination arrogante que lady Marlborough exerçait sur ses propres volontés. Dans ces conditions il ne fut pas possible de repousser sans vouloir les entendre les plénipotentiaires du roi de France, et de nouvelles conférences furent ouvertes au château de Gertruydemberg, près de Bréda (mars 1710). Elles n'amenèrent aucun résultat. Les chefs des armées alliées et les hommes d'État qui s'associaient à leurs idées n'avaient cherché qu'à donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, en paraissant prêter les mains à une paix devenue possible; mais ils maintinrent, ils développèrent leurs exigences avec tant de dureté que Louis XIV se vit dans la nécessité de continuer la guerre. Durant quatre mois que durèrent les négocia-

tions de Gertruydemberg, les plénipotentiaires hollandais, aussi orgueilleux qu'impitoyables, se bornèrent à réclamer l'acceptation par la France des conditions refusées par elle en 1709; ils osèrent, en outre, exiger que Louis XIV entreprît seul de détrôner le roi d'Espagne son petit-fils. « La volonté des alliés, dit l'un d'eux, est que le roi se charge, ou de persuader au duc d'Anjou, ou de le contraindre à lui seul et par ses seules forces de renoncer à toute sa monarchie. L'argent ni la jonction des troupes françoises ne leur conviennent pas; l'exécution du traité est la seule sûreté qu'ils exigent, et qu'il soit satisfait à tous les articles préliminaires dans l'espace de deux mois. Ce terme expiré la trêve est rompue, la guerre recommencera, quand même de la part du roi les autres conditions préliminaires auroient été pleinement accomplies (1). » A aucune époque les ennemis de la France ne s'étaient permis cet intolérable langage, et l'abbé de Polignac s'écria avec raison, en entendant le discours du député hollandais : *On voit bien, Messieurs, que vous n'avez pas l'habitude d'être vainqueurs.* Les négociations ne pouvaient être continuées et furent rompues.

Elles n'avaient point d'ailleurs entièrement suspendu la guerre. Dans les Pays-Bas, les maréchaux de Berwick, Montesquiou (d'Artagnan) et Villars, ce dernier toujours souffrant de sa blessure, avaient manœuvré, avec moins de cent mille hommes, dépourvus de vivres et de vêtements, pour contenir cent vingt mille hommes

(1) Torcy, p. 418.

commandés par Marlborough et le prince Eugène, et qui se trouvaient abondamment approvisionnés. Dès le 23 avril les armées alliées avaient commencé le siége de Douai. Tandis que cette place résistait à leurs entreprises Berwick quitta la Flandre et se rendit à l'armée des Alpes, chargée de protéger le Dauphiné et la Provence contre les attaques du duc de Savoie. Après cinquante-trois jours de tranchée ouverte la ville de Douai capitula (25 juin). Béthune, défendue par un neveu de Vauban, retint les alliés pendant trente-sept jours. Lorsque cette place se fut rendue (29 août) l'ennemi s'empara de Saint-Venant, dont la résistance fut de courte durée ; puis d'Aire, qui imita l'énergique conduite des habitants de Douai et tint pareillement près de deux mois. Le maréchal d'Harcourt vint remplacer Villars, qui n'avait pu supporter les fatigues de la campagne.

En Espagne Philippe V n'avait accepté ni les conditions des alliés, ni les propositions de son aïeul; il continua la guerre. Vaincu le 27 juillet à Alménara, vers les frontières de la Catalogne, par le général Stanhope, il se retira vers Saragosse; une seconde défaite plus sanglante et plus meurtrière le contraignit de se retirer d'abord sur Tudéla, puis sur Valladolid, et enfin de chercher un refuge à Madrid. L'archiduc Charles l'y poursuivit à la tête de ses armées victorieuses. A l'approche de son rival Philippe V abandonna une seconde fois sa capitale, et transféra le siége du gouvernement à Valladolid. Charles fit son entrée dans Madrid le 28 septembre; mais la réception qu'il y reçut de la part du peuple lui prouva combien

grande était l'antipathie de l'Espagne pour la domination autrichienne. Vainement il prodigua l'or ou les menaces; les Castillans refusèrent d'acclamer la royauté. Un centenaire, le marquis de Mancéra, président du conseil de Castille, sommé de lui rendre hommage, répondit : « Je reconnais l'archiduc pour un grand prince, mais Philippe de Bourbon est seul mon légitime souverain. » Bientôt après l'archiduc se rendit maître de Tolède et d'une partie de l'Aragon ; mais, n'ayant point été soutenu à temps par les Portugais, il se vit réduit à abandonner ses conquêtes. Philippe V reçut de France des renforts commandés par le duc de Vendôme, que Louis XIV envoyait de nouveau à son secours. « Messieurs, dit Vendôme en s'adressant aux grands d'Espagne, rassemblés à Valladolid, je ne viens pas contester vos honneurs, ni réclamer la préséance ; je viens combattre avec vous et sauver votre roi. » Les Espagnols n'hésitèrent pas à se ranger sous ses ordres. En moins de deux mois Philippe V eut une nouvelle armée, grâce à laquelle il reprit l'offensive, rentra solennellement dans Madrid et se mit à la poursuite des Impériaux. Le 9 décembre, ayant passé le Tage, il prit d'assaut la ville de Brihuega et fit prisonniers cinq mille Anglais que le général Stanhope avait conduits dans cette place. Le lendemain le roi d'Espagne livra au général Staremberg la célèbre bataille de Villaviciosa. Ce prince commandait l'aile droite, ayant sous ses ordres O'Mahoni et le marquis de Valdécanas ; le duc de Vendôme avait pris le commandement de la gauche, le comte de las Torrès était au centre. La journée fut sanglante, l'avantage longue-

ment disputé ; mais vers le soir l'ennemi se retira en bon ordre, laissant ses bagages et vingt pièces de canon sur un champ de bataille couvert de morts. Le soir de cette belle journée, le maréchal, voyant le roi accablé de fatigue, fit étendre à terre les drapeaux pris à l'ennemi. « Voici, lui dit-il, le plus beau et le meilleur lit où jamais souverain ait couché. » Le jeune prince y reposa dans la joie de son triomphe. Cette victoire fut suivie de la soumission de plusieurs places ; elle donna plus de consistance en Europe, et surtout en Angleterre, au parti qui réclamait la paix. Louis XIV sentit renaître la confiance en son cœur ; la France espéra, et l'on pressentit que bientôt la situation prendrait une face nouvelle.

Sur mer, une flotte ennemie de vingt-cinq vaisseaux de guerre parut à la hauteur de Cette et fit une descente non loin de cette ville. Le duc de Roquelaure, qui commandait en Languedoc, se retira sur Frontignan avec trois compagnies de cavalerie, seule force dont il pouvait disposer ; mais le duc de Noailles, accouru du Roussillon avec neuf cents chevaux et mille grenadiers, battit l'ennemi près de Cette et le força de renoncer à s'emparer de la ville d'Agde. Cette expédition fut importante en ce qu'elle déjoua le plan qu'avaient formé les alliés d'appuyer ou de fomenter une nouvelle rébellion protestante dans le Vivarais et dans les Cévennes.

Si la France avait encore la force d'enfanter des armées et de combattre, si elle retardait, même par de glorieuses défaites, les envahissements de ses ennemis, le roi reconnaissait à des marques infaillibles que les temps d'épreuve et d'expiation n'étaient point

encore finis pour lui aussi bien que pour sa race. On se lasserait à énumérer les deuils qui se succédèrent pour l'attrister, pour le contraindre à s'humilier sous la main de Dieu.

Sœur Louise de la Miséricorde, qui avait porté le nom et le titre de duchesse de La Vallière, mourut (6 juin 1710), après avoir passé dans les austérités du cloître la seconde moitié de sa vie. Louis XIV fut profondément affecté de sa mort. Vers le même temps le roi perdit le P. La Chaise, son confesseur, et le remplaça par le P. Le Tellier, qui appartenait également à la Compagnie de Jésus. Le premier était un prêtre bon et timide; l'autre s'était fait remarquer par une humeur sérieuse et austère. Vers le même temps mourut le prince de Condé, fils du vainqueur de Rocroy. « Il montra à la mort, dit Saint-Simon, une intrépidité qu'il dit avoir puisée dans une maxime du grand Condé, son père, que, pour ne point appréhender les périls de près, il falloit s'y accoutumer de loin. Il semble qu'il se plut à se retracer le spectacle de ses obsèques. Après avoir entretenu longtemps son fils des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il avoit projetées, des bâtiments qu'il y avoit commencés exprès pour l'obliger à les achever, il s'étendit sur les honneurs qui devoient accompagner sa pompe funèbre, marqua les cérémonies qui avoient été omises à celle de son père, et qu'il falloit bien prendre garde d'oublier à la sienne. La mort le surprit au milieu de ses observations. Il laissa, comme il le désiroit, une grande idée de sa fermeté et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures. » Ailleurs Saint-Simon trace de

ce prince un portrait peu flatteur. « C'étoit, dit-il, un petit homme très-mince et très-maigre, dont le visage, d'assez petite mine, ne laissoit pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toute sorte d'esprit; ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle ni une plus grande envie de faire, et, quand il vouloit plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source.... Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le fléau des autres... Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, il fit le malheur de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports (1). » Quand le prince de Condé mourut il avait été précédé de quelques jours dans la tombe par son gendre, le prince de Conti, autrefois candidat à la couronne de Pologne. Onze mois après, *M. le Duc,* héritier du prince de Condé , mourut à son tour, laissant autour de lui peu de regrets. Au dire de Saint-Simon « il étoit brave comme toute sa race, plus généreux que plusieurs, et aussi malin qu'aucun. Personne ne se croyoit en sûreté

(1) Saint-Simon, t. VII, p. 117. Ce portait du prince de Condé, que Saint-Simon n'a peut-être pas tracé sans une arrière-pensée de dénigrement, a été à juste titre remarqué et cité par M. de Sismondi. Le prince de Condé mourut en 1709. L'importance des événements politiques et militaires ne nous a pas permis de mentionner sa mort à sa date précise. Une histoire n'est point une gazette.

auprès de lui. C'étoit une meule en l'air, qui faisoit fuir tous ses amis. Si on n'essuyoit pas des insultes extrêmes en face on n'étoit pas à l'abri de plaisanteries tranchantes, de chansons piquantes, qui faisoient des blessures dont la cicatrice ne s'effaçoit jamais. Aussi fut-il souvent payé en même monnoie, et plus cruellement encore. » On dirait que Saint-Simon, maltraité par ce prince, prend ici sa revanche. Il lui attribue des mœurs dépravées et les élans continuels de la plus furieuse jalousie contre toute espèce de mérite. Quoi qu'il en soit, le fils de ce prince, qu'on appela également M. le Duc, hérita à son tour de la mission difficile de porter honorablement le nom de Condé.

Les deuils de cour furent un moment interrompus par le mariage du duc de Berry, troisième fils du Dauphin et frère du duc de Bourgogne et du roi d'Espagne. Par ordre du roi ce prince épousa sa cousine, Mademoiselle, fille du duc d'Orléans (6 juillet 1710). Cette jeune princesse était à peine âgée de quinze ans, et, sous l'apparence de la retenue et de la réserve, qu'elle s'imposait adroitement, elle avait réussi à cacher les penchants les plus déplorables. Par malheur pour elle la fille du duc d'Orléans avait puisé dans les exemples et peut-être dans les discours de son père l'oubli des principes religieux et le mépris des mœurs. Elle ne laissa que trop éclater, au début de l'autre règne, la honte de son caractère et de ses vices.

Au dire de Saint-Simon, son mari, le duc de Berry, « n'étoit pas sans fermeté. Il haïssoit la contrainte, ce qui fit craindre, dans sa première jeunesse, qu'il ne

fût pas aussi souple qu'on désiroit que le devînt un troisième fils de France. On s'attacha en conséquence à réprimer ses saillies, et ainsi on le rendit timide et embarrassé. A son esprit naturel, qu'ils tâchoient de resserrer, ses gouverneurs et précepteurs voulurent substituer la science ; mais ils ne réussirent qu'à lui donner du dégoût pour l'étude et la lecture, dégoût qui lui resta comme au grand Dauphin, dont il étoit le fils chéri. Il ressembloit aussi à son père par le sentiment de terreur que lui inspiroit le seul regard du roi, pour peu qu'il fût sérieux, et qu'il lui parlât d'autre chose que de jeu et de chasse. »

Le roi, toujours faible pour ses enfants naturels, aux dépens de ses fils légitimes, s'appliquait sans relâche à relever par de nouveaux honneurs la condition de ces princes. « Un certain sentiment de compassion, dit encore Saint-Simon, lui faisoit regarder avec des yeux bien différents les enfants issus du trône par père et mère et ceux qui n'y tenoient que par lui. Il regardoit les premiers comme les enfants de l'État, grands par eux-mêmes et sans secours. Les autres, il les chérissoit comme des infortunés qui, écartés du trône par la loi, ne pouvoient être quelque chose que par sa puissance. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur. Les tirer pour ainsi dire du néant étoit une espèce de création qui le flattoit, et qui le détermina à faire une nouvelle faveur au duc du Maine. »

Non content, en effet, d'avoir forcé la loi à reconnaître ses fils adultérins, non content d'avoir donné à deux d'entre eux, le duc du Maine et le comte de

Toulouse, la préséance sur tous les Pairs, le roi voulut faire de ces deux personnages les chefs de maisons princières, et en quelque sorte de deux branches cadettes. Ici encore nous laissons parler Saint-Simon, dont les récits sont autant de tableaux tracés de main de maître. « Le 15 mars 1710, dit-il, après souper, et l'ordre donné comme à l'ordinaire, Louis XIV s'avance gravement dans le second cabinet, se range devant son fauteuil sans s'asseoir, passe lentement les yeux sur toute la compagnie, et dit, sans adresser la parole à personne : « Je donne aux enfants du duc du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. le duc du Maine jouit; » et sans un moment d'intervalle marche vers le bout du cabinet, appelle Monseigneur et le duc de Bourgogne. Là, pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, si absolu, s'humilie devant son fils et son petit-fils. « Devant tous deux régner après moi, leur dit-il, je vous prie de maintenir le rang que je donne aux enfants du duc du Maine, d'accorder cela à la tendresse que je me flatte que vous avez pour moi, et à celle que je me sens pour ces enfants et pour leurs père et mère. Vieux comme je suis, et considérant que ma mort ne peut être éloignée, je vous les recommande avec toute l'instance dont je suis capable, et j'espère que vous voudrez bien les protéger par amitié pour ma mémoire. »

« Pendant ce discours, les deux princes, un peu attendris, les yeux fixés à terre et immobiles d'étonnement, se pressoient l'un contre l'autre et ne proféroient pas une parole. Le roi, qui s'étoit attendu à une réponse, voulant les y forcer, appelle le duc

du Maine, qui traversoit le cabinet où tout étoit dans le plus profond silence, le prend par les épaules, et s'appuie dessus pour le faire courber un peu plus bas devant les princes, leur répète que c'est d'eux qu'il attend après sa mort toute protection pour lui, qu'il espère cette grâce de leur bon naturel, et qu'il en demande leur parole. A ces mots les deux princes se regardent comme des gens qui ne savent s'ils rêvent ou s'ils veillent, et gardent le silence. Cependant, plus vivement pressés, ils balbutient quelques mots qui ne signifioient rien de précis. Le duc du Maine, peiné de leur embarras et de ce qu'il ne sortoit rien de leur bouche, se met en posture de leur embrasser les genoux. A ce moment Louis, les yeux mouillés de larmes, prie ses fils de vouloir bien l'embrasser en sa présence, et par cette marque d'amitié l'assurer de leur consentement; il continue à demander leur parole de ne point ôter à ses enfants le rang qu'il vient de leur donner. Les deux princes, de plus en plus étourdis, laissent échapper quelques mots sans suite, et le roi retourne à son fauteuil. »

Saint-Simon dit encore, après avoir mentionné les félicitations des ministres, qui, par ordre du roi, vinrent saluer le duc du Maine : « Monseigneur (le Dauphin) n'aimoit pas le duc du Maine, parce que dans l'enfance ce prince, sans lui manquer formellement de respect, se permettoit des libertés que la prédilection du roi sembloit autoriser. Le duc de Bourgogne étoit aussi un peu jaloux de la grande faveur de ce fils chéri, et cela ne le disposoit pas volontiers à voir mettre ses enfants si près des siens. Ils ne dissi-

mulèrent ni l'un ni l'autre leur sentiment. Un silence morne décela aussi celui du public, c'est-à-dire qu'on n'en dit mot tout haut, mais on s'en dédommageoit à l'oreille. Cependant, comme on sut que le roi avoit invité à féliciter le duc du Maine, qui que ce soit n'osa s'en dispenser. La foule courut chez lui avec un visage sérieux et une simple révérence qui sentoit plus l'amende honorable que le compliment. J'étois, dit Saint-Simon, tout récemment raccommodé avec le roi, et en me rendant ses bonnes grâces il m'avoit amicalement exhorté à garder plus de mesures sur ce qui touchoit mon rang. Or ce rang étoit fort attaqué par ce qui venoit de se passer, puisque le roi mettoit au-dessus des Pairs des personnes qui n'y avoient d'autre droit que sa volonté. Cependant je réfléchis que, n'allant pas féliciter le duc et la duchesse du Maine, cela ne diminueroit ni leur rang ni leur joie, et pourroit me perdre tout à fait. Je me déterminai donc à avaler ce calice. Je me présentai, fis ma révérence et tournai court. Tant de gens y alloient qu'ils ne savoient auquel entendre. Pendant qu'ils conduisoient les uns les autres s'écouloient, et je m'échappai avec les plus pressés. »

En Angleterre, d'autres débats, d'autres querelles de cour amenaient du moins dans la politique générale de l'Europe des modifications sérieuses. Tandis que les courtisans et les princes légitimés se disputaient le terrain à Marly, tandis que La Vallière, le prince de Condé et le prince de Conti descendaient dans la tombe, la lutte se continuait, par delà le détroit, entre les torys, les whigs et les jacobites. Les

premiers réclamaient l'extension de la prérogative royale, les seconds voulaient accroître les franchises populaires; mais les deux partis se mettaient aisément d'accord pour persécuter les amis des Stuarts et les catholiques. Ceux-ci travaillaient naturellement à la restauration du roi Jacques III, alors officiellement désigné sous le nom de chevalier de Saint-Georges. La reine Anne n'avait pas d'enfants. Les protestants n'entendaient pas voir affaiblir les droits que revendiquait son plus proche parent, l'électeur George de Hanovre, et à tout prix ils voulaient prolonger l'exclusion de la race des Stuarts. Quoique d'accord sur la question religieuse et sur la question dynastique, les torys et les whigs ne l'étaient pas sur les moyens d'atteindre leur but, sur la marche qu'il convenait d'imprimer à l'administration intérieure de la Grande-Bretagne. Les premiers voulaient la paix, les autres réclamaient hautement la durée de la guerre. Pour le moment toute l'influence appartenait aux whigs; ils avaient la majorité dans la chambre des Communes et dans le pays; ils gouvernaient toutes les choses de la guerre par l'un d'entre eux, lord Marlborough; leur financier, Godolphin, dirigeait les affaires du trésor; leur principal orateur, Robert Walpole, dominait le parlement, et la trop fameuse Sara Jennings, duchesse de Marlborough, exerçait sur la reine, au profit de la même faction, une influence exclusive et insolente que rien ne semblait devoir affaiblir.

Anne Stuart, opiniâtre protestante et fille oublieuse de l'infortuné Jacques II, n'avait ni l'intelligence ni la volonté qui permettent à une femme de conduire

par elle-même les affaires d'un empire. Très-naturellement elle aimait les torys, défenseurs du droit monarchique et de l'intérêt foncier (*landed interest*), et subissait avec déplaisir le joug des whigs, toujours attachés à restreindre la prérogative royale, et qui représentaient d'ailleurs le commerce et l'argent (*moneyed interest*). Elle avait été mariée à George de Danemark, homme grossier et adonné à l'ivresse, et son cœur n'avait jamais vu s'éveiller un sentiment bien tendre en faveur de ce triste époux. Lady Marlborough profitait de cet isolement moral pour développer son influence sans contrôle. Élevée avec la reine, elle avait acquis sur son esprit un empire absolu et se faisait obéir d'elle au moindre signe. Associée au trône, en quelque sorte, par cette faveur sans exemple, elle s'enivrait de sa propre autorité, elle ne craignait pas d'en user sans ménagement, et la reine, qui l'aimait tant, paraissait la craindre encore plus. C'est par lady Marlborough que les whigs peuplaient la cour, les emplois, les armées. Anne, qui les subissait malgré elle, n'avait garde, en leur témoignant un peu de froideur, de s'attirer les reproches de son amie, et, pour ne pas voir un éclair de colère dans les yeux de sa chère *madame Freeman* (elle lui donnait ce nom), elle aurait volontiers sacrifié plus d'un ministère.

Les torys ne se résignaient pas à de pareilles disgrâces, et tous leurs efforts tendaient à mettre fin à la domination exercée par Sara Jennings. A leur tête, dans cette singulière lutte, figuraient deux hommes d'État célèbres : Harley, admirable orateur politique,

et Henri Saint-John, bien autrement connu sous le nom de Bolingbroke. Unissant leurs mérites et leurs rancunes, ils s'appliquèrent à renverser lady Marlborough, à lui chercher une rivale capable de la supplanter dans l'esprit de la reine. Ils rencontrèrent à la cour, pour instrument, madame Masham, qui occupait un emploi dans la domesticité royale (*bed-chamber-woman*), et, grâce à leurs conseils, cette rivale de la favorite se mit à ruiner sourdement au palais le crédit des whigs. Elle fit plus, et elle s'attacha à mettre en évidence, auprès de la reine offensée dans son orgueil, les torts et les fautes de lady Marlborough; elle insista sur l'immense influence dont se trouvait investi lord Marlborough lui-même, déjà maître du parlement, de l'armée et du palais, et qui osait depuis longtemps imposer ses volontés à sa souveraine. Anne Stuart ressentit peu à peu l'antipathie et l'effroi que cherchait à faire naître en elle la faction des torys par l'entremise de madame Masham; elle s'indigna de l'insolence de la favorite, elle commença à s'irriter des scènes de violence et de reproches que faisait naître lady Marlborough, et bientôt elle n'attendit qu'une occasion pour reprendre son autorité et sa dignité si étrangement compromises.

Les chroniqueurs de palais ont parlé d'un incident fort misérable, qui amena, selon eux, la rupture décisive. L'histoire des peuples laisse aux théâtres et à la littérature des feuilletons la célèbre brouillerie du verre d'eau. Aucun homme sérieux ne va chercher dans les événements domestiques de cet ordre le secret d'une révolution politique. Ne voyons dans ce qui se passait

alors dans le palais de la reine Anne que le résultat de la lutte engagée pour des siècles entre deux grands partis politiques qui se disputent encore l'Angleterre. Les whigs avaient pour eux la peur qu'ils inspiraient à la reine et les sympathies secrètes de la démocratie anglaise, et lady Marlborough, presque à son insu, leur servait d'instrument. Les torys proclamaient tout haut la doctrine d'obéissance à la royauté; ils affectaient de s'indigner de l'esclavage que subissait la reine de la Grande-Bretagne, et Anne Stuart, éclairée par ses intérêts et son orgueil, ne devait pas longtemps subir le joug des ennemis de sa prérogative. Le clergé anglican, attaqué par les sectes dissidentes, ne demandait pas mieux que de se rallier à la reine Anne; les nombreuses existences que menaçait la guerre s'associaient naturellement aux torys, partisans d'une prompte paix. Le commerce était en souffrance; le siége de Tournay, à lui seul, avait coûté sept millions de livres sterl., et depuis longtemps un parti considérable se formait qui s'étonnait de voir l'Angleterre faire tant de sacrifices au profit de la Hollande et de l'Allemagne. Beaucoup se demandaient si l'Angleterre ne ferait pas mieux de conclure sans retard avec la France une paix séparée, utile à son système militaire et colonial. Qui donc pouvait désirer la guerre, sinon Marlboroug qui seul en tirait parti? Insensiblement une réaction puissante s'opérait dans le sens de ces idées, et c'est dans cette réaction même que la reine trouva la force et la hardiesse dont elle avait besoin pour s'affranchir du joug des whigs.

Les partis engagèrent d'ailleurs une ardente polé-

mique par la voie de la presse; les écrivains politiques usèrent de la liberté dont les journaux et les pamphlets se trouvaient investis, à la faveur des lois anglaises, et on vit alors se produire des luttes dont les temps modernes ne nous ont offert que trop d'exemples. Prior, Swift, Saint-John (Boblingroke) se chargèrent de défendre la cause des torys et de déverser le ridicule sur leurs adversaires; Addisson et Congrève remplirent le même rôle dans le camp des whigs. Les gazettes, jusqu'alors consacrées à la reproduction des nouvelles, furent transformées en tribunes sociales, du moins en instruments de faction. Le débat, sur ce terrain, n'était point encore bien populaire, car on ne s'était nullement fait une habitude de la lecture des journaux et des revues. Dans la chaire il y eut des manifestations qui agirent plus directement sur la bourgeoisie et sur les classes ouvrières. Il était impossible qu'en Angleterre, en présence des souvenirs si récents des révolutions de 1649 et de 1688, la querelle ne fût pas portée sur le champ de bataille où se déployaient les bannières religieuses. Les whigs, imbus des doctrines hollandaises, menaçaient l'Église établie; les torys et l'épiscopat anglican se liguaient contre ces sectateurs plus ou moins avoués des idées puritaines et calvinistes. Une vive émotion se manifesta à l'occasion du procès de Henri Sacheverel, recteur de Saint-Sauveur, en Southwark, un des esprits les plus irrités contre les dissidents et les presbytériens. Sacheverel prêcha, dans l'église de Saint-Paul, le dogme de l'obéissance absolue à l'autorité et à l'Eglise établie. Il attaqua avec une in-

croyable audace et un remarquable talent la foi politique et religieuse des whigs ; il nia le dogme révolutionnaire de la souveraineté du peuple ; il établit que les rois étaient en ce monde les représentants de Dieu et qu'il fallait se soumettre à leur autorité absolue. C'étaient là, à coup sûr, moins de dix ans après l'avénement de Guillaume d'Orange, des doctrines dont l'audace avait de quoi étonner l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, ce sermon produisit un effet magique sur toute la bourgeoisie de Londres ; il fut imprimé et distribué par ordre exprès du lord-maire et applaudi par les corporations. Le ministère et le parlement s'aperçurent bien d'où venait l'attaque, et un procès régulier fut intenté à Sacheverel par les Communes devant la chambre des Lords, pour crime de haute trahison : ce fut un essai sur l'opinion publique. Jamais la ville de Londres n'avait été plus profondément émue : le peuple courait à Westminster pour applaudir celui qu'on désignait comme martyr ; la reine assista exactement à chacune des séances, manifestant en toute occasion ses sympathies pour le prêtre défenseur de l'Eglise établie ; les flots des multitudes le saluaient d'acclamations. Sacheverel soutint ses doctrines avec une rude éloquence ; mais le ministère avait la majorité dans la chambre des Lords, et une condamnation était inévitable. Déclaré coupable par soixante-neuf voix contre cinquante-deux, Sacheverel dut écouter à genoux un arrêt qui lui interdisait la chaire pendant trois ans et enjoignait au bourreau de brûler ses sermons sur la place publique. L'opinion protesta par des actes d'une puissance jus-

qu'alors inconnue contre la sentence des Lords. Le peuple porta Sacheverel en triomphe et dévasta les églises des dissidents. La reine s'associa à ces transports. En dépit des majorités parlementaires et des ministres Sacheverel fut nommé à un bénéfice dans le nord du pays de Galles; partout il fut reçu avec enthousiasme; à Oxford, il fit une entrée triomphale, et plus de mille cavaliers vinrent au-devant de lui avec des banderoles de mille couleurs, tandis que les grandes cloches des églises sonnaient à toute volée. Le procès de Sacheverel était une épreuve que tous les partis avaient faite de leurs forces : la reine Anne put reconnaître que l'opinion tory sur la prérogative et l'Église établie avait une incontestable préférence parmi le peuple sur les whigs et les dissidents. Encouragée par les sympathies non équivoques des masses, par les conseils des chefs de la haute aristocratie, elle commença à manifester à haute voix l'horreur que lui inspirait la guerre, déclarée par les whigs, et qui, depuis si longtemps, ensanglantait les champs de l'Europe. Sur ces entrefaites lady Marlborough, loin de pressentir sa chute prochaine, redoublait d'orgueil et d'insolence. Lorsque la mesure fut comble la reine Anne se décida enfin à disgracier ouvertement sa favorite, et, bientôt après, elle renvoya successivement tous les whigs du ministère, et parmi eux Boyle, Russel, Godolphin et Walpole. A leur place elle appela au conseil Bolingroke, Harley, le comte de Jersey, les ducs d'Ormond et de Shrewsbury. Pour le moment Marlborough fut épargné; mais le ministère, en se montrant visiblement disposé

à conclure la paix avec la France, laissa entrevoir à milord-duc sa ruine prochaine.

Tandis que le gouvernement anglais, tout en paraissant continuer les hostilités, se prêtait en secret à des négociations pacifiques, l'empereur Joseph I[er] mourut à Vienne à l'âge de trente-trois ans et après six ans de règne (17 avril 1711). Son frère et son héritier était ce même archiduc Charles que les alliés avaient proclamé roi d'Espagne et qui disputait ce royaume à Philippe V. Ainsi, au moment où l'Europe coalisée contre la France travaillait à amoindrir la monarchie de Louis XIV, un événement inattendu allait faire surgir du conflit des ambitions, et au profit de la maison d'Autriche, un nouvel empire plus fort et plus redoutable que celui de Charles-Quint. L'Angleterre s'épouvanta la première de cette situation menaçante pour le monde et destructive de tout équilibre. La campagne de 1711, qui s'était ouverte depuis deux mois, n'en fut pas moins continuée; mais on pressentit qu'à l'exception de l'Autriche les puissances belligérantes ne tarderaient pas à poser les armes dès qu'un arrangement honorable deviendrait possible.

L'Autriche détacha le prince Eugène en Allemagne avec une armée de trente mille hommes, et lui donna mission d'appuyer les prétentions de l'archiduc à l'empire; Louis XIV fit marcher des troupes dans la direction de Francfort, afin de contenir les électeurs par la présence de ses armées et de les empêcher de donner la couronne impériale à un prince autrichien. Affaiblis, l'un et l'autre, par le départ de ces troupes, Marlborough et Villars se tinrent

longtemps sur la défensive dans les Pays-Bas. Cependant Marlborough, après deux mois d'un siége qui coûta deux cents millions, réussit à s'emparer de Bouchain. Le gouvernement de la reine Anne lui sut mauvais gré d'avoir employé tant d'hommes et tant d'argent *à la prise d'un colombier*. En Allemagne le prince Eugène et le maréchal d'Harcourt se bornèrent à s'observer mutuellement, et l'archiduc, en dépit de la France, fut élu empereur et proclamé à Francfort sous le nom de Charles VI.

En Italie la campagne de 1711 ne fut signalée par aucun événement décisif : le duc de Savoie hésita longtemps entre la France et l'Autriche, et, quand il se décida enfin à servir de nouveau la coalition, la saison était trop avancée et aucune opération importante ne fut réalisée.

En Espagne, depuis les victoires de Vendôme, l'archiduc ne conservait plus que Tarragone et Barcelone. Deux armées françaises, l'une aux ordres du duc de Noailles, l'autre toujours sous le commandement de Vendôme, opérèrent à la fois en Roussillon et en Catalogne, et l'Angleterre, disposée à la paix, ne leur opposait aucun obstacle sérieux. Cependant les deux lieutenants de Louis XIV, divisés par la jalousie, commirent la faute de ne point concerter leurs mouvements et d'agir au hasard. Aussi n'eurent-ils ni l'un ni l'autre la gloire d'achever la délivrance de l'Espagne.

Sur mer, et dans les parages de l'Amérique méridionale, le plus grand homme de guerre de cette époque, Duguay-Trouin, enfant de Saint-Malo, illustrait par de beaux faits d'armes le pavillon de

Louis XIV. A la tête d'une petite flotte, équipée à l'aide du concours des armateurs bretons, et avec l'appui du roi, il se porta devant Rio-Janeiro, et demanda satisfaction pour le massacre de plusieurs braves marins français mis à mort, l'année précédente, par les Portugais, au mépris d'une capitulation en règle. Rio s'élevait sur trois montagnes couvertes de forts et de batteries qui dominaient la ville et la mer. Pour entrer dans le port il fallait franchir, sous un feu croisé, un canal long et fort étroit, protégé par des redoutes et par trois cents pièces d'artillerie. Du côté de la terre la ville était couverte par des ouvrages et par des retranchements que défendait une garnison de douze mille hommes. Duguay-Trouin n'hésita pas. Bravant le feu de l'ennemi, il s'engagea dans le canal, le franchit, sans s'inquiéter de la perte de trois cents hommes, et se rendit maître du port. Bientôt après, et avec trois régiments, il fit attaquer les ouvrages du côté de la terre, tandis que ses vaisseaux bombardaient la ville du côté de la rade. Le lendemain, 21 septembre 1711, la place était emportée de vive force, et d'immenses trésors, livrés aux vainqueurs pour le rachat de Rio-Janeiro, dédommageaient amplement la France des frais de cette expédition mémorable. Les armateurs touchèrent cent pour cent de leurs avances, et le nom de Duguay-Trouin, comme autrefois celui de Jean Bart, devint la terreur de nos ennemis.

Depuis neuf mois les torys, alors en possession de l'influence, avaient transmis des ouvertures pacifiques à Louis XIV par l'intermédiaire d'un agent secret,

l'abbé Gautier, dont on pouvait désavouer la mission, mais qui n'en était pas moins chargé de s'entendre avec le cabinet de Versailles. C'était un prêtre français, ancien aumônier du maréchal de Tallard pendant sa captivité en Angleterre, et, plus tard, chapelain de la comtesse de Jersey, femme d'un ministre. Il était adroit, discret et modeste. Il s'était rendu à Versailles et avait engagé le gouvernement de Louis XIV à ouvrir de nouvelles négociations dans les Pays-Bas, promettant que cette fois l'Angleterre emploierait tous ses efforts à faire accorder une paix honorable à la France. Le cabinet de Versailles se hâta d'accepter ces propositions, et le cabinet tory envoya de nouveau l'abbé Gautier en France, en lui adjoignant le poëte Prior, esprit fécond en ruses, mais ferme et propre aux choses de la politique non moins qu'à celles de l'intelligence. Il était déjà connu à Paris, où il avait rempli des fonctions diplomatiques sous le règne de Guillaume III.

Ces deux négociateurs, à l'abri du mystère qui protégait leur mission, discutèrent les bases d'un arrangement possible. L'Angleterre, devenue l'arbitre de la situation, élevait de grandes prétentions : elle exigeait Gibraltar et Port-Mahon; elle réclamait de vastes concessions en Amérique; elle voulait que Louis XIV éloignât de France le chevalier de Saint-Georges et les autres Stuarts; par-dessus tout elle insistait pour obtenir la démolition du port de Dunkerque, la ruine de cette glorieuse cité maritime qui depuis le commencement de la guerre avait armé plus de huit cents corsaires. Quant à la question espagnole l'Angleterre de-

mandait, au nom de l'Europe, le partage de la succession de Charles II entre l'archiduc et Philippe V, et la séparation éternelle des couronnes de France et d'Espagne. Ces exigences étaient fort dures; Louis XIV ne pouvait se résigner à les subir, et, d'un autre côté, il ne pouvait les repousser en principe sans éteindre les dernières espérances d'une paix désormais indispensable au royaume. Le cabinet de Versailles se borna à des assurances vagues; il s'attacha à amener les négociations sur un meilleur terrain, et un commerçant de Rouen, Nicolas Ménager, fut chargé de se rendre en secret à Londres et de discuter les intérêts de la France avec les hommes d'État chargés de la confiance de la reine. Cet agent était fort habile, et on n'eut qu'à s'applaudir de son zèle. On reprit l'une après l'autre les propositions de l'Angleterre, et on obtint tantôt des adoucissements, tantôt une satisfaction plus complète. De son côté le gouvernement de Louis XIV consentit à des concessions bien pénibles pour lui, et, entre autres, au renvoi du chevalier de Saint-Georges. Les Anglais mirent beaucoup d'insistance à exiger la possession exclusive de Terre-Neuve; l'agent de la France répondit jusqu'au bout que le roi ne consentirait jamais à un pareil sacrifice, et les ministres de la reine Anne abandonèrent cette prétention. Les préliminaires pacifiques furent acceptés de part et d'autre, et il fut permis d'espérer la fin prochaine de la guerre générale. Les conditions imposées par l'Angleterre étaient regrettables, sans doute, mais, en les comparant aux odieuses propositions formulées à Gertruydemberg et à la Haye, elles renfermaient des concessions fort avantageuses

pour la France. L'Angleterre, en effet, laissait à Philippe V les couronnes d'Espagne et des Indes, à la France ses anciennes conquêtes, et désormais elle n'imposait plus à Louis XIV la mission déplorable d'avoir à détrôner son petit-fils. Dès que ces arrangements eurent été acceptés comme base d'une paix prochaine entre la France et l'Angleterre, le ministère tory cessa de dissimuler et rendit public le résultat des négociations, du moins en ce qui concernait la Grande-Bretagne. De violents orages éclatèrent alors dans le parlement ; les anciens ministres, les chefs des whigs poussèrent des cris d'indignation et en appelèrent à toutes les puissances de l'opinion publique ; ils cherchèrent même à s'appuyer du concours des envoyés de l'Autriche et des Pays-Bas. En revanche les torys déployèrent une énergie qui allait jusqu'à l'audace ; ils ordonnèrent des arrestations, ils firent exclure Robert Walpole des Communes, ils firent destituer Marlborough en l'accusant de concussion et de péculat, et le commandement de l'armée anglaise sur le continent fut donné au duc d'Ormond, tory dévoué et influent.

L'Angleterre n'avouait pas encore à l'Europe la signature des préliminaires qui concernaient l'empire, l'Espagne et les pays dont l'adhésion avait été acquise à la coalition formée contre la France. Le cabinet de Saint-James n'en avait pas moins pris l'engagement de communiquer les articles du traité aux états généraux en vue d'une pacification complète. Cette tâche était difficile à remplir. Le comte de Strafford, ministre de la reine Anne en Hollande, se rendit à la Haye pour exposer

à « Messieurs les États » que l'Angleterre, tout en restant fidèle à l'alliance contractée avec les puissances, ce qui avait cessé d'être vrai, « désiroit une paix solide et indispensable dans l'état de pénurie où se trouvoit l'Europe. » Le pensionnaire Heinsius, toujours ennemi de la France, comprit le sens de cette démarche et en fut effrayé. Il avait eu vent des préliminaires signés à Londres, et il écrivit au comte d'Oxford, chef du cabinet de la reine Anne, pour lui rappeler qu'en formant la triple alliance on avait expressément stipulé qu'aucune des puissances ne ferait une paix séparée. Le comte d'Oxford répondit que la Grande-Bretagne n'entendait pas traiter séparément, et cependant il était impossible que les actes échangés entre les gouvernements de France et d'Angleterre n'eussent pas très-prochainement pour résultat de dissoudre la coalition et de contraindre la Hollande à faire la paix.

De son côté Louis XIV avait fait parvenir aux états généraux des propositions amicales. Le comte de Strafford insistait pour qu'elles fussent acceptées, ou du moins pour qu'elles servissent de base aux délibérations d'un congrès européen qui serait convoqué soit à Amsterdam, soit à Aix-la-Chapelle, soit à la Haye. Les propositions de la France, secrètement acceptées par l'Angleterre, étaient établies sur des bases assez larges pour donner satisfaction aux états généraux. La reine Anne écrivit à l'empereur Charles VI pour le prier de donner son adhésion au congrès et d'y envoyer ses plénipotentiaires. Il était peu vraisemblable que ce prince accepterait des négociations pacifiques dont le résultat serait de lui enlever la couronne d'Espagne, à

laquelle il ne cessait de prétendre, et de laisser la France en possession de l'Alsace et de la plupart des villes fortes de la Flandre. L'empereur chargea le prince Eugène de se rendre à Londres, de faire appel aux intérêts et aux jalousies de l'Angleterre, et de rendre la paix impossible aux conditions acceptées ou offertes par la France. Eugène fut reçu avec les honneurs dus à son rang et à sa gloire, mais sans cordialité et froidement. Sa mission échoua. De son côté Marlborough, qui s'était retiré dans le Hanovre, intrigua pour amener une nouvelle révolution dynastique en Angleterre ; ses manœuvres furent déçues. Au milieu de ces pourparlers, et en dépit de l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande se mirent d'accord pour ouvrir à Utrecht, dès les premiers jours de 1712, un congrès dans le sein duquel devaient être discutées et résolues toutes les questions qui se rattachaient à la paix de l'Europe. Les ambassadeurs de Louis XIV arrivèrent à Utrecht le 20 janvier et furent reçus avec beaucoup de solennité et de pompe. C'était là, d'ailleurs, une marque de bon goût et un respect des convenances, bien plus que le témoignage d'une disposition sincère à la paix. Le gouvernement de la Hollande ne se prêtait qu'avec une répugnance évidente aux négociations pacifiques, et, pour le déterminer à accueillir l'idée d'un congrès, il avait fallu tout le poids que jetaient dans la balance l'exemple, la volonté et les menaces de l'Angleterre.

Vers le même temps, et à une autre extrémité de l'Europe, la Hongrie achevait de soutenir en faveur de son indépendance nationale une lutte qui déjà se

terminait par sa défaite. L'opiniâtre Ragoczi, qui dirigeait les derniers efforts de sa patrie, avait un moment relevé la nationalité magyare. Après de longues années consacrées à l'insurrection du pays il avait fait proclamer par la diète d'Onod (mai 1707) la déchéance de la maison de Habsbourg et la séparation définitive de la Hongrie et de l'Autriche. Il avait ensuite, en dépit de l'anarchie et de la trahison, rassemblé des canons, des munitions de guerre, des chevaux, et levé dans les pays magyares une armée de plus de soixante mille hommes. A la tête de ces compagnons il aurait pu envahir l'Autriche et marcher sur Vienne. Il hésita, compromit sa cause, et, après des efforts mal récompensés par la victoire, il se vit réduit à briser son épée et à chercher un refuge à la cour de Louis XIV. Moins persévérants dans leur patriotisme, ses lieutenants et ses compagnons se soumirent, et, douze jours après l'avénement de l'empereur Charles VI, se résignèrent à signer la célèbre convention de Zatmar. Aux termes de ce traité l'empereur gardait la Transylvanie, l'hérédité du trône, l'abolition du droit des armes ; mais il jurait le maintien perpétuel de la constitution hongroise ; il rendait les temples protestants, les prisonniers, les biens confisqués, et accordait une amnistie pleine et entière aux rebelles. Ainsi, la Hongrie, tout en cessant d'être une nation indépendante à l'égard de l'Autriche, obtenait des garanties et des priviléges dont plusieurs froissèrent vivement les catholiques, et qui suffirent pour le moment à sa noblesse, à ses magnats, à ses généraux et à ses armées. La transaction de Zatmar mit fin à une

guerre de deux siècles et accrut la prépondérance de la maison d'Autriche en Allemagne.

La pacification de la Hongrie avait trompé les espérances de Louis XIV; mais le roi de France ne s'était point vu en état de venir en aide à Rogoczi et de soutenir les protestants vers les bords de la Theiss et du Bas-Danube. Les longues misères de son royaume ne lui avaient pas permis de ressusciter l'antique nationalité des Magyares et des Transylvains, et la trêve de Zatmar fut un échec pour la politique de Versailles. Louis XIV entoura d'honneurs l'exil de Ragoczi, et ce chef aventureux, soit à la cour, soit dans un cloître de camaldules, se montra doux et résigné envers la fortune contraire, et ne rentra jamais dans sa patrie vaincue. Plus tard il se retira en Orient et y termina sa vie, près de Constantinople (1735), partageant son temps entre la chasse, l'étude et la prière. De la formidable lutte qu'il soutint contre la maison d'Autriche il est resté un chant de guerre, par lui composé, et qu'on appelle la *Marche de Ragoczi*. Cette mélodie simple, mais éclatante, s'est conservée en Hongrie et même en Autriche, et il n'est pas rare de l'entendre jusque sous les remparts de Vienne.

La cour de France était attristée par des funérailles douloureuses et imprévues. Le 8 avril 1711, mercredi de Pâques, le Dauphin, fils de Louis XIV, en revenant à Meudon, fut atteint de la petite vérole, le fléau de cette époque. A cette nouvelle le roi, le duc et la duchesse de Bourgogne se transportèrent à la hâte auprès du malade; mais, en dépit des soins les plus empressés, le mal fit des progrès rapides, et le Dau-

phin mourut le 14 avril, entre les bras de son confesseur. Le roi fut saisi d'une consternation profonde, mais il ne versa pas de larmes. Il perdait un fils soumis et respectueux; mais la France n'avait guère à s'affliger au point de vue de ses propres intérêts, car le Dauphin était un prince fort médiocre et assurément incapable de conduire un peuple dans des circonstances difficiles. Tenu à l'écart par son père, le Dauphin avait longtemps vécu à Meudon, entouré d'une cour peu nombreuse et dominé par d'obscurs plaisirs. Mademoiselle Choin, jeune personne dépourvue d'esprit et d'agréments, et qui avait été attachée au service de la princesse de Conti, exerçait seule sur le fils de Louis XIV une influence inexplicable; on dit que cette favorite avait obtenu, comme madame de Maintenon, d'être unie au Dauphin par un mariage secret, mais l'histoire n'a rien conservé de certain à cet égard.

Après le premier moment donné à la stupeur, et pendant que les courtisans se composaient de nouveaux visages, Louis XIV, retiré à Marly, manda auprès de lui le duc de Bourgogne, son petit-fils et désormais son successeur immédiat. Il lui donna une marque de confiance souvent refusée au Dauphin son père et voulut l'initier à toutes les affaires de l'État. La haute influence dont le duc de Bourgogne fut investi consola Fénelon dans sa disgrâce et amena bon nombre de gens de cour dans les antichambres de l'archevêque de Cambrai.

Fénelon, en formant le cœur et l'esprit du duc de Bourgogne (en ce moment le nouveau Dauphin),

avait eu à défricher une terre ingrate et semée de ronces. Saint-Simon nous représente ce prince comme doué d'un caractère impérieux, dur, emporté jusqu'à la fureur, opiniâtre à l'excès, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, passionné pour les voluptés, aimant le vin, le jeu, la chasse, souvent farouche et naturellement porté à la cruauté. Mais l'empire de la religion est si puissant que Fénelon s'en était heureusement servi pour dompter cette nature rebelle et pour faire tourner au bien des penchants qui ne demandaient qu'à se développer dans le vice. Secondé dans ses soins près de son élève par le duc de Beauvilliers et l'abbé de Fleury, le doux archevêque travailla sans relâche à corriger les défauts de ce prince, et, Dieu aidant, ajoute Saint-Simon, quand le duc de Bourgogne eut atteint sa dix-huitième année, l'œuvre fut accomplie, et de cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent. Pour faire la guerre à chacune des imperfections de son élève Fénelon écrivit des *fables* et des *dialogues* qui offrent des modèles d'une frappante moralité ; presque toutes ces compositions se rapportaient à un fait qui venait de se passer, et dont l'impression encore récente ne permettait pas au jeune prince d'éluder l'application. C'était un miroir dans lequel il était forcé de se reconnaître, et qui lui offrait souvent des traits peu flatteurs pour son amour-propre. Bossu et contrefait, le duc de Bourgogne n'avait aucune dignité dans son maintien et dans ses habitudes personnelles ; trop dominé par sa jeune épouse, il ne savait pas toujours

imprimer le respect au cercle de femmes brillantes dont celle-ci aimait à s'entourer; on lui reprochait un amour pour la science qui parfois dégénérait en pédantisme. Envoyé de bonne heure dans les camps, et peu capable d'ailleurs des fonctions de général, il donna aux officiers de son entourage l'exemple d'une dévotion aussi incontestable que son courage, mais que la cabale de Meudon se plaisait à tourner en ridicule. De retour à Versailles le jeune prince s'y montra gauche et réservé à l'excès, et prêta encore aux railleries des courtisans, dont la sévérité de ses mœurs censurait la conduite.

La duchesse de Bourgogne, par un bonheur tout particulier, dû à son humeur folâtre et à ses manières vives, avait le don de gagner les cœurs et de faire taire, sinon à Meudon, du moins à Marly, les jalousies et les médisances que rencontrait son mari, moins heureux. Louis XIV, dont par ses saillies elle amusait la vieillesse, lui témoignait une paternelle et minutieuse affection, rare privilége dont personne ne jouissait à un degré pareil; ses caprices aimables déridaient l'austérité grave et froide de madame de Maintenon, qu'elle appelait sa tante. On lui pardonnait tout parce qu'au milieu de ses espiègleries rieuses elle conservait pour les deux vieillards ces attentions délicates dont une femme possède seule le secret. Louis XIV ne pouvait se passer d'elle ; tout lui manquait lorsqu'elle était retenue ailleurs par des parties de plaisir auxquelles il voulait cependant qu'elle se livràt, persuadé qu'elle avait besoin de ces divertissements. Quand par cette raison elle manquait au souper, on s'aperce-

vait de l'ennui du roi à son silence et à un nuage qui se répandait sur toute sa personne; aussi comblait-on chaque jour la jeune princesse de bijoux, de parures, de présents magnifiques; c'était en son honneur qu'on donnait les dernières fêtes dont se réjouissait Marly; c'était pour elle qu'on oubliait les inquiétudes douloureuses de la guerre et les coups funestes que son père, le duc de Savoie, entré dans la coalition, dirigeait contre les Bourbons de France et d'Espagne.

Louis XIV, après la mort de son fils, avait paru plus libre de ses sentiments à l'égard de son petit-fils; il avait commencé à lui donner plus ouvertement connaissance des affaires, et ce prince, perdant peu à peu de sa timidité et de sa gaucherie, s'était montré digne de sa nouvelle position et des hautes destinées qu'on croyait lui être promises. On fut bien surpris quand on le vit se déployer, se montrer, se donner au monde, tenir le salon de Marly, y paraître accueillant et majestueux, se faire de plus en plus estimer par sa conversation aisée et instructive, par l'agrément d'une éloquence douce et naturelle. On le voyait toujours gracieux et obligeant, plein d'attention pour le mérite, l'âge et la valeur de chacun, se conciliant l'amour des courtisans et les espérances du peuple.

Louis XIV prescrivait à ses ministres de travailler avec le nouveau Dauphin et de l'associer aux secrets de l'État. Ce fut pour les membres du conseil un désappointement assez vif, car ils se voyaient ainsi privés de l'influence sans limites que depuis quelques années ils avaient acquise par l'effet de leur ascendant sur l'esprit du roi. Ils rencontraient désormais, entre eux

et le monarque, un prince laborieux, doué d'un esprit juste et ferme, indulgent, mais ami de l'ordre, bien résolu à étudier de près les affaires et à ne tolérer aucun abus, obéissant aux lois de sa conscience et ne se payant point de belles paroles. Ces qualités alarmèrent les ministres; mais l'ordre du roi était formel, et ils durent s'y soumettre. Dès ce moment le jeune Dauphin redoubla d'application et de zèle, partageant son temps entre ses devoirs publics et ses devoirs de chrétien. Plus le roi l'élevait, plus il affectait de se tenir soumis envers son illustre aïeul, et de ne répondre à la haute confiance dont il était l'objet que par la modestie et le dévouement.

Le Dauphin et sa gracieuse compagne avaient eu trois fils, et cette jeune postérité semblait présenter à la France de nombreuses garanties de sécurité et d'avenir. Près d'elle se rangeait au besoin le duc de Berry, troisième frère du Dauphin, et, un peu en arrière, la branche cadette, dont le chef, Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait montré sur les champs de bataille l'intrépédité héréditaire dans la famille de Henri IV. Ce prince, depuis la tentative qu'on lui imputait d'avoir voulu chasser d'Espagne la famille régnante pour y substituer la sienne, vivait dans la disgrâce et ne paraissait à Versailles que dans de rares occasions. Comme pour se venger de l'obscurité et de l'inaction que les appréhensions jalouses du roi lui imposaient, il s'était livré aux excès de la volupté, aux coupables extravagances de la débauche, se faisant ouvertement un point d'honneur de tourner en railleries la religion et la morale, favorisant ainsi,

par de funestes exemples, l'inconduite des jeunes seigneurs et celle de ses propres enfants. Le duc était d'ailleurs doué d'une imagination brillante et chevaleresque, et d'un cœur qui s'ouvrait à toutes les impressions généreuses. Il était bon, facile au pardon, avide de gloire, habile dans les arts, qu'il avait étudiés avec enthousiasme, et rien ne lui eût manqué de ce qui fait les princes illustres si d'infâmes corrupteurs ne l'eussent jeté dans le vice, et si le vice n'eût déshérité son âme de tout sentiment moral et religieux. On sent tout ce qu'un pareil caractère inspirait d'antipathie à madame de Maintenon et au roi.

Cependant la mort n'était point encore lasse de visiter la demeure de Louis XIV. Un soir d'hiver, le 5 février 1712, la duchesse de Bourgogne ressentit une sueur froide; elle eut la fièvre avec un frisson. Le lendemain la fièvre la reprit, et bientôt après elle éprouva au-dessus de l'œil une douleur si forte qu'elle pria le roi de la laisser seule, s'écriant qu'elle n'avait pas tant souffert en accouchant. Trois jours après, cette même fièvre se manifesta avec des symptômes graves, des assoupissements, des taches rouges sur la peau. On crut reconnaître à des signes certains qu'il ne s'agissait que de la rougeole; mais la fièvre redoubla de violence et les médecins eux-mêmes perdirent espoir. Le 12 février la princesse reçut les derniers sacrements, et à l'entrée de la nuit elle rendit le dernier soupir. Sa vie n'avait pas été exempte de torts; elle avait eu à se reprocher des imprudences peu dignes de son rang; mais en présence d'une mort aussi lamentable tout était oublié et la consternation parlait seule.

Le duc de Bourgogne, Dauphin de France, n'avait pas quitté le chevet de sa femme ; il la chérissait avec une chaste tendresse. Quand tout fut terminé, il monta machinalement dans son carrosse avec ses menins, et déjà on s'effrayait de son regard fixe, de son œil hagard, des taches rouges qui apparaissaient sur son visage. On le conduisit auprès du roi. « Le Dauphin, dit Saint-Simon, trouva toute la cour dans la chambre du roi, qui l'appela dès qu'il le vit, l'embrassa tendrement, longuement et à plusieurs reprises. Ces premiers moments si touchants se passèrent en paroles entrecoupées de larmes et de sanglots. Un peu après, le roi, regardant le Dauphin, fut effrayé des mêmes choses dont nous l'avions été dans sa chambre. Il ordonna aux médecins de lui tâter le pouls. Ils ont dit depuis qu'ils l'avoient trouvé mauvais ; mais ils se contentèrent de dire alors qu'il n'étoit pas net, et qu'il seroit fort à propos qu'il allât se mettre au lit. Le roi le lui commanda ; il obéit, et ne se releva plus. L'après-dîner la fièvre augmenta ; le dimanche 14 elle ne diminua pas, et le prince dit qu'il se sentoit et qu'il n'en relèveroit pas. Le mardi 16, les taches de la peau augmentèrent ; mais on n'en tira pas un meilleur augure, parce qu'on avoit vu sans succès les mêmes variations dans la maladie de la Dauphine. En effet, le mercredi 17 on commença à désespérer. Le soir, fort tard, le Dauphin envoya demander au roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie, à la messe qui se disoit dans sa chambre. Il attendit minuit avec quelque impatience, entendit la messe avec la plus grande dévotion, resta deux

heures après dans une communication intérieure avec Dieu. La tête s'embarrassa. Il reçut l'Extrême-Onction, et mourut tranquillement le 18 à huit heures du matin (1). » Le Dauphin laissait deux enfants au berceau. L'aîné, le duc de Bretagne, mourut quinze jours après son père ; l'autre, le duc d'Anjou, âgé de moins de deux ans, tomba malade.

Au spectacle de ces catastrophes, que la science humaine n'avait pu conjurer, les médecins prononcèrent le mot de poison ; le peuple n'avait pas attendu la mort du duc de Bourgogne pour exprimer tout haut ses aveugles colères, et de toutes parts on accusait Philippe d'Orléans, neveu du roi et chef de la branche cadette, d'avoir voulu se frayer par le crime une voie au trône. On disait que c'était là le fruit de ses expériences secrètes dans le laboratoire où, sous prétexte d'étudier la chimie, il se livrait aux recherches occultes de la magie ; le vulgaire, exalté par l'ignorance et la crainte, ajoutait que le prince ne s'arrêterait pas à de premiers attentats, qu'il achèverait de tuer le duc d'Anjou, et que bientôt après ce serait le tour du duc de Berry, troisième petit-fils de Louis XIV et frère du roi d'Espagne. Plusieurs ambitions trouvaient leur compte à propager dans le public ces accusations odieuses. Les courtisans, les gentilshommes se détournaient pour ne se point trouver sur le passage du duc d'Orléans, et quand ce prince, remplissant un devoir de famille, alla jeter de l'eau bénite sur le cercueil de la duchesse de Bourgogne, il fut accueilli par des murmures. Quel-

(1) *Mém. de Saint-Simon,* tome X.

ques jours plus tard, aux funérailles des deux époux, le convoi étant arrivé à minuit à la porte Saint-Honoré, c'est-à-dire à l'angle de la rue Royale, la multitude se porta sur le passage du duc d'Orléans, fit entendre des clameurs furieuses, l'appela assassin et empoisonneur et faillit le mettre en pièces. Il n'y avait là, l'histoire l'affirme avec certitude, qu'une déplorable erreur et une affreuse calomnie. Philippe d'Orléans, égaré par le plaisir et souillé par le libertinage, n'en était pas moins incapable d'un crime ; il était bon et loyal. Accablé de désespoir, il se rendit auprès de Louis XIV et lui demanda d'entrer à la Bastille ; il suppliait comme une grâce qu'on lui fît son procès. Le roi hésitait, tant il s'était laissé aller à l'inquiétude publique ; mais son chirurgien, l'honnête Maréchal, démontra que rien n'était moins prouvé que l'empoisonnement des princes, et que le retentissement d'une pareille procédure serait déplorable. Le duc d'Orléans ne put obtenir d'être jugé ; il demeura suspect, abandonné de ses amis, et Saint-Simon fut le seul qui le proclamât innocent et lui demeurât fidèle (1).

(1) Saint-Simon attribue à des ennemis haut placés, particulièrement au duc et à la duchesse du Maine, les rumeurs injustes répandues contre le duc d'Orléans ; on lit dans ses *Mémoires* : « Quand le duc d'Orléans alla jeter de l'eau bénite, il essuya sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contraignoit pas. Le prince entendit de ses oreilles les discours les plus énormes ; on le montroit au doigt avec les épithètes les plus grossières, et il sembloit que la populace crût lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et de ne le pas mettre en pièces. Ce fut bien autre chose au convoi ; les chemins retentissoient plus d'injures que de cris de douleur. On fut obligé de prendre sans bruit des précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique. Elle s'exhala en gestes, en imprécations, et en tout ce qui peut être vomi d'odieux con-

Il ne restait plus entre Louis XIV et Philippe V, roi d'Espagne, qu'un enfant de deux ans qui pouvait mourir d'un jour à l'autre; l'Angleterre s'émut; elle

tre un monstre qu'on déteste. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, la confusion fut si vive qu'il y eut tout à craindre pendant quelques minutes. Pour être plus sombre et plus concentrée l'indignation des courtisans n'en étoit pas moins violente. La plupart ne regardoient le prince qu'avec horreur. S'il vouloit les aborder ils le fuyoient, et se disoient l'un à l'autre : *Un crime si atroce restera-t-il impuni? N'en fera-t-on pas justice?*

« Pendant que cela se passoit, dit Saint-Simon, je vivois fort retiré, presque toujours au chevet du duc de Beauvilliers, qui étoit malade et dans la plus profonde affliction. Le duc et la duchesse d'Orléans envoyèrent me dire qu'ils vouloient me parler. J'y allai. Je trouvai madame la duchesse désolée. Elle m'apprit que le marquis d'Effiat étoit venu les avertir des bruits affreux qui étoient universellement répandus; que le roi et madame de Maintenon étoient non-seulement persuadés de la réalité du poison, mais encore de la vérité de tout ce qui se débitoit contre le duc d'Orléans; que, voyant l'emportement si grand, quelque pénible que fût un pareil avertissement, il n'avoit pas cru devoir le différer; qu'il lui conseilloit donc d'avoir au plus tôt une conversation avec le roi; qu'il feroit bien de demander qu'on lui permît de se rendre à la Bastille et qu'on arrêtât Homberg, son chimiste, et tous ceux de ses gens dont on croyoit devoir s'assurer, jusqu'à ce que la chose fût éclaircie.

« *Et que prétend faire Monsieur le duc d'Orléans, Madame?* m'écriai-je. —*Il est allé*, dit-elle, *parler au roi, qu'il a trouvé fort sérieux et fort froid, et même fort sec et fort silencieux sur les plaintes qu'il lui a faites et sur la justice qu'il lui a demandée. — Et la Bastille, Madame*, interrompis-je, *en a-t-il parlé? — Eh! vraiment oui; mais cela n'a pas été reçu; il y a eu un air de dédain qui n'a pas changé, quoique Monsieur d'Orléans ait insisté. Enfin il s'est rabattu à demander qu'au moins Homberg y fût mis, interrogé, et toutes les suites. Le roi a encore refusé d'assez mauvaise grâce. Enfin, vaincu par les instances, il a dit qu'il ne le feroit point arrêter, mais qu'il donneroit ordre à la Bastille de le recevoir, s'il se présentoit de lui-même.* Comme j'allois répondre le duc d'Orléans entra. Je n'ai jamais vu d'hommes si outré. Il nous apprit de plus que le roi, l'ayant fait rappeler, avoit changé d'avis sur Homberg, qu'il lui avoit dit

craignit de voir prochainement réunir sur la même tête les couronnes de France et d'Espagne; elle exigea des renonciations qui furent un moment refusées, et

qu'il étoit inutile que Homberg allât se présenter à la Bastille, parce qu'il n'y seroit pas reçu, et qu'ayant voulu insister le roi lui avoit tourné le dos.

« Après avoir tout entendu je dis au duc d'Orléans qu'on lui avoit donné un fort mauvais conseil ; que, demander à se faire arrêter, c'étoit se ravaler à la condition des plus petites gens, s'assimiler au valet d'une maison volée ; qu'il auroit dû prendre sur le haut ton, en prince de son rang, qui défie avec dignité, certain que la plus noire calomnie ne peut avoir de prise sur lui ; que c'étoit publiquement, après le souper du roi, dans son grand cabinet, en présence de toute la cour, qu'il falloit demander justice, et, sans s'engager en accusation directe, noter si bien ses ennemis, parler si fortement qu'il les réduisît au silence.

« Pour le moment je m'en tins à cette remontrance en présence de la duchesse ; mais, ayant pris le duc à part, je lui développai tout ce que je pensois de l'intrigue, détail que je n'avois pas voulu faire devant elle parce que cela regardoit le duc du Maine, son frère. Rappelez-vous, lui dis-je, que, dans l'affaire d'Espagne, il n'a pas tenu à la cabale de Meudon, inspirée par la duchesse du Maine, votre ennemie déclarée, que vous n'ayez porté la tête sur l'échafaud. Sans se montrer si ouvertement le duc ne s'est pas moins efforcé de vous nuire, et, s'ils jugent de vous par eux, certainement ils doivent tout craindre au moment d'une régence que la vieillesse et la caducité du roi rend prochaine, et qui ne peut rouler qu'entre vous et le duc de Berry, votre gendre.

« Je ne puis vous cacher, ajoutai-je, que le conseil de d'Effiat m'est très-suspect. Vous avez eu jusqu'à présent grande confiance en lui ; c'est à la vérité un homme d'esprit, fin et habile, mais sans principes, avare et ambitieux, capable de tout sacrifier à la faveur et à la fortune. Navez-vous pas remarqué que, quoiqu'il vive dans un grand désordre de mœurs et qu'il affiche l'irréligion, avec des vices si opposés au goût et au caractère du roi et de madame de Maintenon, il est cependant vu par eux de bon œil et traité avec distinction ? Cela marque une secrète intelligence. Je sais qu'il est lié avec le duc du Maine, et surtout avec la duchesse. Comment accorder l'amitié et la déférence qu'il montre pour vos ennemis avec la confiance dont vous l'avez toujours honoré ? Il y a donc tout lieu de soupçonner que le conseil de vous présenter à la prison

la paix fut de nouveau compromise. Cependant Louis XIV céda ; on obtint moins aisément la renonciation du roi d'Espagne, mais enfin il se résigna à faire ce sacrifice aux intérêts de ses deux patries, et il promit, tant en son nom qu'en celui de ses successeurs, de renoncer à ses droits éventuels à la couronne de France.

Si l'Angleterre prescrivait au duc d'Ormond, successeur de Marlborough à l'armée de Flandre, de se maintenir dans une attitude d'expectative et de neutralité, l'empereur et la Hollande, nonobstant les conférences d'Utrecht, n'en poursuivaient pas moins la guerre, et le prince Eugène, à la tête de forces considérables, avait ouvert contre les lieutenants de

vous est peut-être donné pour vous faire prendre un mauvais parti, ou de fuir, entraîné par une terreur panique qui vous rendroit coupable aux yeux du roi et de la nation, ou d'accepter une captivité qu'ils sauroient bien prolonger sous un roi foible et prévenu, tant que leur intérêt l'exigeroit. A ce discours le duc d'Orléans me regarda fixement, baissa la tête et se tut.

« Il étoit d'autant plus désespéré de cette exécrable imputation qu'il avoit eu un véritable attachement pour le Dauphin. Ces deux princes se plaisoient ensemble ; ils aimoient à converser sur les sciences et les arts, qu'ils possédoient très-bien. Beauvilliers et Fénelon avoient cimenté dès l'enfance cette union, qui dura toujours. Beauvilliers, ayant même découvert que le Dauphin souffroit impatiemment les expressions peu mesurées qui échappoient quelquefois au duc sur les mœurs et la religion, le fit avertir sous main d'être plus circonspect. Il eut cette complaisance, et le prince lui en sut gré. Enfin le duc d'Orléans prit hautement le parti du duc de Bourgogne contre la cabale de Meudon, au sujet de la campagne de Lille, et celui-ci le défendit dans l'affaire d'Espagne. La Dauphine, fille de la duchesse de Savoie, sœur du duc d'Orléans, dès son arrivée en France, s'attacha à son oncle, lui montra toujours, ainsi que son mari, beaucoup d'amitié, fit seule réussir le mariage de sa fille avec le duc de Berry, et fut toujours intime avec la duchesse d'Orléans. »

Louis XIV la campagne de 1712. Il campait à soixante lieues de Paris, avec cent trente mille hommes et une formidable artillerie, et la plupart des villes fortes de la Flandre, qui formaient alors la seconde ligne de défense du royaume, se trouvaient au pouvoir des alliés. La France, épuisée par tant de calamités et de sacrifices, paraissait hors d'état de soutenir la lutte. Le maréchal de Villars, encore souffrant de sa blessure, ne pouvait guère disposer que de soixante-dix mille hommes, mal pourvus de vivres, d'armes et de munitions, et son artillerie consistait en trente canons, à peine attelés et traînés par des chevaux de labour. Tandis que l'ennemi avait sous sa main les plus abondantes ressources, des parcs considérables, des magasins immenses, le maréchal était réduit à envoyer au loin sa cavalerie pour la faire subsister. En moins de quinze marches les armées étrangères pouvaient arriver sous Paris, et rien ne protégeait alors les abords de cette grande capitale.

Louis XIV, malgré les glaces de l'âge et les épreuves douloureuses qui ne cessaient de l'accabler, ne désespéra point de la France. Se résignant à de derniers et sublimes efforts, il manda Villars à Marly, royale demeure toute tapissée de deuil, et d'une voix émue, mais courageuse, il dit au maréchal : « Vous voyez mon état ; il y a peu d'exemples que l'on perde en une semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous trois de très-grande espérance et très-tendrement aimés.... Mais suspendons nos douleurs sur nos deuils domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour sauver le royaume. Je vous ai confié ma dernière

armée ; que ferons-nous en cas de défaite ? » Et comme Villars gardait le silence, le vieux roi ajouta : « Voici ma pensée ; vous me direz après votre sentiment. Je sais comme on raisonne autour de moi. On veut que je me retire à Blois, que je n'attende pas dans ce château que l'ennemi s'approche de Paris et menace Versailles, ce qui, disent les courtisans, ne tarderait pas à arriver si mon armée était battue. Pour moi, je sais que des armées considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière ; elle est très-difficile à passer ; il y a des places que l'on peut rendre bonnes. Je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'ai de troupes, faire un dernier effort avec vous, périr ou sauver l'État ; car je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de la capitale. » Villars répondit au roi que c'était là aussi son avis. « Partez donc, lui dit le roi ; si la bataille est perdue, vous l'écrirez à moi seul. Je monterai à cheval, je passerai par Paris, votre lettre à la main. Je connais les Français ; je vous mènerai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai avec vous sous les ruines de la monarchie (1). » Louis XIV, en prononçant ces paroles, donnait un exemple à quiconque, après lui, devait régner sur la France, l'exemple de la confiance en la magnanimité d'un grand peuple qui sait se rallier aux grands rois. Quelles que fussent les fautes de sa vie il les réparait et les expiait ; mais Dieu veillait sur la nation élue

(1) *Mémoires de Villars*, p. 235.

entre toutes pour porter dans le monde le drapeau de la civilisation et de la foi chrétienne. La France devait être sauvée.

Les Anglais avaient ordre d'éviter tout engagement. Louis XIV négociait une supension d'armes qui devait les mettre complétement hors de cause; les alliés s'y opposaient de tous leurs efforts. La reine Anne exigea que Dunkerque fût immédiatement livré à l'armée anglaise, comme garantie des intentions de Louis XIV. Le roi se résigna à cette concession, et la suspension d'armes fut conclue. Sur ces entrefaites le prince Eugène venait de s'emparer du Quesnoy; l'armée anglaise, aux ordres du duc d'Ormond, se replia entre Gand et Bruges, s'éloignant à dessein du théâtre de la guerre, inquiétant la Hollande, et exerçant une sorte de pression, dans le sens de la paix, sur les négociateurs réunis au congrès d'Utrecht. Déjà, dans ces conférences, les envoyés de Louis XIV avaient repris l'attitude digne et haute qui convenait à l'orgueil de la France. Vainement les plénipotentiaires des Provinces-Unies cherchaient-ils à leur faire croire que tout arrangement européen était impossible, qu'il fallait renoncer au congrès et se retirer à Versailles. « Non, Messieurs, leur répondait l'abbé de Polignac, nous ne quitterons pas Utrecht; nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous et sans vous. »

Eugène se porta en avant et assiégea Landrecies. Villars, qui avait ordre de livrer bataille, était demeuré libre de choisir le temps et le lieu. Attentif aux moindres mouvements des alliés, il épiait l'occasion de les combattre. Cependant Eugène déployait

toutes les ressources de son génie. Après avoir confié au général hollandais Fagel le soin de diriger les travaux du siége devant Landrecies, il relia son camp à Marchiennes, où était le dépôt général des alliés, par une ligne de retranchements et de redoutes, et il assura ainsi l'approvisionnement du corps de siége. Pour lui, avec une partie de son armée, il prit entre Denain et Landrecies une forte position d'où il tenait Villars en échec. Villars, comprenant l'importance de cette situation, résolut d'attaquer Denain, d'enlever cette ville, et d'intercepter ainsi les communications entre les corps d'armée d'Eugène et de Fagel et le dépôt général de Marchiennes. Pour opérer ce mouvement il s'agissait de passer l'Escaut en face d'une armée supérieure et vigoureusement commandée.

Villars, bien secondé par le maréchal de Montesquiou-Fesenzac, manœuvra pour donner le change au prince Eugène. Le plan qu'il avait conçu, et que ses ennemis attribuèrent à Montesquiou, consistait à attaquer et à rompre le corps d'armée posté dans Denain, et à opérer ce mouvement d'une façon si rapide qu'il serait ensuite possible de couper en deux les forces impériales, dont les lignes étaient démesurément étendues, et de les vaincre séparément du côté de Landrecies et de Marchiennes. Dans ce but il feignit de vouloir passer la Sambre, comme s'il eût voulu faire lever le siége de Landrecies. Eugène, induit en erreur par cette démonstration, se rapprocha de Landrecies et cessa de couvrir le corps établi à Denain. Tandis qu'il donnait dans le piége, Villars fit

jeter des ponts sur l'Escaut, et continua, du moins en apparence, de manœuvrer pour délivrer Landrecies. L'armée se mit en marche le 23 juillet 1712; elle venait à peine de commencer ce mouvement lorsqu'elle reçut ordre de rétrograder sur l'Escaut. Elle obéit en murmurant, s'imaginant qu'on la forçait de battre en retraite avant d'avoir vu l'ennemi. Arrivé sur l'Escaut, Villars le franchit, et, bien que retardé par un marais, il arriva le 24 juillet, à onze heures du matin, devant Denain.

Les alliés, sous les murs de cette petite ville, étaient commandés par le comte d'Albemarle, gentilhomme anglais au service de la Hollande et fils du célèbre Monck. Ce général, effrayé d'avoir à combattre Villars et toute son armée, avait envoyé un message au prince Eugène pour l'avertir des mouvements des Français et pour réclamer des secours. Eugène se hâta de porter les troupes autrichiennes dans la direction de Denain, mais Villars ne leur laissa pas le temps d'arriver sur le champ de batialle. Sans attendre que toute son armée eût passé l'Escaut, il fit attaquer les doubles lignes du comte d'Albemarle et les emporta à la baïonnette. Bientôt après, sa vaillante infanterie, bien appuyée par l'artillerie, aborda le camp retranché qui couvrait Denain et que défendait l'armée hollandaise. Les ennemis, abrités dans de formidables positions, tiraient à coup sûr et dirigeaient sur les Français un feu serré de mousqueterie et de mitraille. Les grenadiers de Villars, décimés par ces décharges fréquentes, avancèrent sans s'inquiéter de la mort et se portèrent au pied des retranchements. D'Albergotti, l'un des lieutenants

de Villars, voulait faire jeter des fascines pour combler le fossé. Villars, se détournant, lui montra de loin les Autrichiens qui accouraient avec le prince Eugène au secours de Denain. « Croyez-vous, dit-il, que ces messieurs nous en laissent le temps? Les corps de ceux des nôtres qui tomberont les premiers nous serviront de fascines. » Sur-le-champ donc il commanda l'assaut, et les Français escaladèrent le retranchement sur les épaules les uns des autres, et s'élancèrent dans le camp ennemi, la baïonnette au bout du fusil. Exaltés par l'ardeur et le danger de la lutte ils ne firent pas de quartier, et plus de huit mille Hollandais périrent sans pouvoir sauver la place. Lorsqu'Eugène arriva à son tour il était trop tard, et il ne put qu'assister au massacre et à la déroute de l'armée hollandaise.

La victoire de Denain, qui semblait n'avoir d'autres proportions que celle d'un accident heureux, amena d'immenses résultats; elle contraignit Eugène à lever le siége de Landrecies et amena la délivrance de plusieurs places, telles que Marchiennes, Douai, Béthune, Bouchain et le Quesnoy. A Londres le gouvernement anglais se hâta de ratifier les préliminaires pacifiques et de rendre notoires, en quelque sorte, ses arrangements déjà conclus avec Louis XIV. A Paris la joie fut des plus vives : on passait de la crainte à la haute plus confiance ; l'ennemi ne menaçait plus l'Oise et la Seine ; le vieux roi voyait triompher son idée de forte et grande résistance; seul il avait cru en la France, et la France, par un immense effort, était sauvée de l'invasion. Louis XIV écrivit de sa main

à Villars pour le féliciter d'un pareil service ; madame de Maintenon y joignit un billet très-gracieux pour annoncer au maréchal, son ancien ami, que le roi lui confiait le gouvernement de Provence, qui valait quatre-vingt mille livres de revenu, avec remise de la finance. En même temps Louis XIV donnait au maréchal victorieux deux des canons pris sur l'ennemi. Villars vint à Fontainebleau pour remercier le roi ; il fut l'objet des fêtes les plus somptueuses. Pendant huit jours Louis XIV se montra fier de lui-même et de sa nation ; il avait préservé la monarchie d'un triste démembrement ; il l'avait défendue contre l'opinion même de son conseil, qui voulait traiter à tout prix. Cependant il importait d'écarter tout ce qui pouvait encore faire ombrage à la politique anglaise, et on résolut de donner beaucoup de solennité aux renonciations à la couronne d'Espagne de la part de la France à la couronne de France de la part de l'Espagne.

Quelques personnes demandaient que les états généraux fussent convoqués ; le roi ne voulait pas en entendre parler. Enfin, après de longues conférences, et à la demande expresse de l'Angleterre, on arrêta que le parlement de Paris serait réuni en assemblée générale, avec les ducs et pairs en leurs siéges. Au jour indiqué, le premier président, les conseillers en robes rouges, les princes du sang, suivis des ducs et pairs, tous revêtus de leurs insignes, la plupart décorés du cordon bleu, se rendirent en grand cortége au Palais de Justice. Quand les princes et les pairs de France eurent pris place (1), le premier président donna lecture de

(1) Registres du parlement, ad ann. 1712. Voici le nom des ducs et

l'acte de renonciation des princes, et le duc de Berry s'écria : « Je le jure. » Puis vint le tour de Philippe, duc d'Orléans, qui prononça le même serment avec émotion. Le procureur général requit que ces pièces fussent registrées en la cour. Cet appareil devait rehausser le pouvoir du parlement : la royauté évitait les états généraux, mais elle reconnaissait une immense puissance aux grands corps judiciaires. Dès ce moment on put dire que la paix était conclue entre la France et l'Angleterre ; depuis trois ans ces négociations particulières se poursuivaient, indépendamment des actes officiels du congrès entre les puissances ; le véritable siége des affaires sérieuses ne fut pas Utrecht, mais Versailles.

Sur le Rhin et dans les Alpes, la campagne de 1712, conduite de part et d'autre sans éclat, avait néanmoins tourné à l'avantage de la France. Le duc de Wurtemberg s'était borné à canonner sans résultats les lignes de Weissembourg et avait ensuite repassé le fleuve sans pousser plus loin ses tentatives. Tandis que le duc de Savoie, incertain entre la France et la coalition, restait dans une attitude douteuse, Berwick avait franchi les montagnes et occupé plusieurs vallées du

pairs qui assistèrent à la séance : Le duc de Berry, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc du Maine, le comte de Toulouse, l'archevêque duc de Reims, Mailly, depuis cardinal ; l'évêque duc de Laon, Clermont-Chatte ; l'évêque duc de Langres, Clermont-Tonnerre ; l'évêque comte de Châlons, Noailles ; l'évêque comte de Noyon, Châteauneuf-Rochebonne ; les ducs de La Trémoille, de Sully, de Richelieu, de Saint-Simon, de La Force, de Rohan-Chabot, d'Estrées, de La Meilleraie et Mazarin, de Villeroy, de Saint-Aignan, de Foix, de Tresme, de Coislin, de Charost, de Villars, de Berwick, d'Antin et de Chaulnes.

Piémont. En Espagne, le duc de Vendôme, au lieu d'en finir avec le comte de Staremberg, qui, avec peu de troupes, s'abritait sous le canon de Barcelone, se livrait aux excès de la table, et mourait obscurément dans la petite ville de Viñaros. Sa mort rendit confiance aux Impériaux, qui reprirent l'offensive ; mais Louis XIV, pour remédier à ce danger, fit passer en Espagne l'armée des Alpes et Berwick. Dès que cet illustre capitaine eut paru, à son tour, en Catalogne, les Autrichiens, qui assiégeaient Girone, abandonnèrent leur entreprise et se maintinrent sur la défensive. En ce même moment l'Angleterre exigeait de Philippe V qu'il fît ratifier par les cortès les engagements déjà pris au sujet de la séparation des deux couronnes d'Espagne et de France. Pour donner satisfaction à ces inquiétudes on tint une assemblée, d'ailleurs fort irrégulière, des cortès du royaume, et Philippe V y fit enregistrer ses renonciations à la couronne de France. Dans le cours de cette même session des cortès, Philippe V contraignit l'Espagne à adopter, pour la succession au trône, la règle établie en France depuis les Mérovingiens, et qu'on persistait à appeler la loi salique.

Au moment où s'ouvrit l'année 1713 l'empereur seul persistait à soutenir la guerre ; les états généraux et le duc de Savoie, bien que déployant toujours l'appareil de leurs armées, se montraient entièrement disposés à une paix dont l'Angleterre allait être l'arbitre naturel. Les états généraux envoyèrent des passe-ports aux ambassadeurs d'Espagne, de Bavière et de Cologne, et les convièrent à prendre part aux conférences d'U-

trecht. Cette démarche mécontenta vivement l'empereur, qui, sans ralentir les hostilités, avait envoyé pour la forme des négociateurs au congrès. Charles VI ne renonçait point à l'Espagne; il ne voulait voir en Philippe V qu'un duc d'Anjou, un prince français, et les électeurs de Bavière et de Cologne n'étaient à ses yeux que des rebelles mis au ban de l'empire. Cependant l'impératrice d'Allemagne et le corps d'armée de Staremberg se trouvaient comme prisonniers à Barcelone et n'en pouvaient sortir qu'avec l'agrément de Louis XIV. L'empereur ne voulut pas traiter de leur délivrance avec le roi d'Espagne, dont il niait les droits, mais il conclut, le 14 mars 1713, avec la reine d'Angleterre, un traité pour l'évacuation de la Catalogne. Louis XIV promit de ne point s'opposer aux conséquences de cet arrangement pacifique, sous la condition expresse que la neutralité de l'Italie serait garantie. Ainsi rendue à la liberté, l'impératrice s'embarqua à Barcelone, sur des vaisseaux anglais, dix jours après la conclusion du traité; elle emmena une partie des troupes allemandes, laissant derrière elle Staremberg et quelques régiments qui devaient faire partie d'un second convoi.

Chaque jour hâtait le dénoûment de la grande lutte européenne. Déjà Louis XIV, cédant aux sollicitations de la reine Anne en faveur de la Hollande et du duc de Savoie, avait obtenu de Philippe V la cession de la Sicile, et, en retour de cette cession, l'assurance que l'Angleterre appuierait le principe de la réintégration de ses alliés dans leurs droits et leurs dignités. Il avait accordé Tournay à la Hollande, pour ne pas créer des

embarras à un ministère bien intentionné, et dans l'espoir, basé sur les remords ou les sympathies de la reine Anne, de voir cette princesse préparer la restauration de Jacques III. Les délibérations du congrès portaient sur plusieurs questions graves : 1° la succession d'Espagne ; 2° le traité des limites entre la France et les Pays-Bas ; 3° le rétablissement de l'électeur de Bavière ; 4° une indemnité donnée à la Savoie pour la coopération qu'elle avait prêtée à l'alliance durant la guerre. Sur la première question les puissances n'étaient pas complétement d'accord : la maison d'Autriche s'opposait formellement à l'avénement de Philippe V. M. de Zinzendorff notifia « que jamais, en aucun cas, sa cour ne pourroit l'autoriser à traiter sur les bases d'une reconnoissance de la maison de Bourbon comme souveraine légitime des Espagnes. » L'évêque de Bristol répondait « qu'il ne voyoit pas ce qui pourroit désormais empêcher la reconnoissance de Philippe V ; les renonciations du roi d'Espagne et des princes de France ne permettoient plus de supposer la réunion des deux couronnes sur la même tête, le seul danger qu'on pouvoit craindre. Au contraire, l'avénement de l'empereur à la royauté des Castilles reconstruisait la formidable monarchie de Charles-Quint, incompatible avec l'équilibre de l'Europe. » Quant aux limites à établir entre la France et les Pays-Bas, les états généraux élevaient des prétentions impossibles ; ils voulaient qu'on leur cédât toutes les places fortes de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, et qu'on imposât à la France la condition de ne posséder, sur cette frontière, que des villes purement défensives. En conséquence, ils

réclamaient Lille et ne voulaient pas se contenter de Tournay. La France refusait une pareille concession; en même temps elle réclamait pour l'électeur de Bavière la restitution de ses domaines, alors envahis par l'Autriche, et, provisoirement, une indemnité qui consisterait dans la possession des Pays-Bas espagnols. Quant à l'Angleterre elle ne mettait aucun obstacle à la solution de ces difficultés, mais elle ne cessait de prendre en main les intérêts de la maison de Savoie, afin de se créer un allié entre la France et l'Autriche et de demeurer gardienne de la clef des Alpes. Les négociateurs chargés de représenter l'empire au congrès d'Utrecht résistaient aux instances de leurs collègues et refusaient d'admettre ces différentes conditions. Cependant la France, la Prusse, la Savoie et l'Angleterre, après de longs pourparlers, se trouvèrent enfin d'accord. La réunion de leur volonté domina les dernières résistances de la Hollande. Cette dernière puissance se vit dans l'alternative de signer la paix de concert avec l'Angleterre, ou de continuer la guerre à outrance au profit de l'empire; elle céda, et la paix d'Utrecht fut conclue.

Six traités intervinrent et furent signés, le 11 avril 1713, à des heures différentes : le premier, entre la Hollande et l'Angleterre; le second, entre l'Angleterre et la France; le troisième, avec les états généraux; le quatrième, avec la Savoie; le cinquième, avec le Portugal; le sixième, avec la Prusse. L'empire seul restait en dehors de cette pacification.

Par le premier acte, conclu entre les cabinets de Londres et de la Haye, on convenait spécialement

d'une alliance plus intime et plus inséparable; les états généraux déclaraient qu'au cas où la succession protestante serait menacée en Angleterre ils prendraient les armes à la réquisition de la reine Anne ou de ses légitimes successeurs. A son tour l'Angleterre promettait d'assurer à tout jamais une barrière territoriale à la Hollande, de telle sorte qu'elle ne pût être troublée par l'invasion de la France. Ce traité de garanties indiquait les villes qui seraient à perpétuité dans les mains des états généraux. Désormais l'alliance anglo-hollandaise reposait sur le maintien de la succession protestante dans la maison de Hanovre et sur l'existence même de la Hollande comme grand État indépendant. La Hollande se retirait d'ailleurs de la guerre, épuisée d'hommes et d'argent, et son importance dans le monde tendait visiblement à décroître.

En vertu du second traité, conclu entre la France et l'Angleterre, les deux puissances ratifiaient les préliminaires déjà acceptés de part et d'autre à la suite des négociations dirigées par les torys, soit à Londres, soit à Versailles. L'Angleterre se détachait de la Grande Alliance; elle garantissait au roi de France la possession de Strasbourg. Conformément à ses promesses, et dominé par de dures nécessités, Louis XIV reconnaissait la succession dans la ligne protestante de la maison de Hanovre, et, si la reine Anne n'avait pas d'héritiers directs, la princesse Sophie serait appelée, et après elle le prince Georges. Le roi donnait sa parole qu'il ne permettrait jamais « que celui qui avoit pris d'abord le titre de prince de Galles, puis

de Jacques III, habitât une province de son royaume, même la plus éloignée. » Le roi s'engageait aussi à n'autoriser ni conjurations ni complots contre la couronne et le parlement d'Angleterre. Le traité de paix confirmait la renonciation des princes français au trône d'Espagne. Comme réciprocité la reine Anne saluait Philippe V roi d'Espagne et des Indes. Des traités de commerce assuraient la libre navigation en Europe et dans les États d'outre-mer; on stipulait, comme à Fontainebleau, le rasement de Dunkerque, la cession de Terre-Neuve, de la baie d'Hudson, de l'île Saint-Christophe. L'Angleterre prenait sous sa garantie toutes les clauses relatives au Portugal, qui concluait une convention de commerce avec la France. Dans le traité avec la Hollande il était stipulé que la maison d'Autriche aurait la souveraineté des Pays-Bas espagnols, pour servir de barrière contre la France, sauf les districts qui appartenaient à la Prusse et une terre de trente mille écus de revenu au profit de la princesse des Ursins. Les états généraux restituaient au roi Lille, Béthune, Aire, Saint-Venant, toute cette ligne de forteresses qui défendaient les frontières de France; à son tour le roi s'engageait à obtenir de l'électeur de Bavière une renonciation expresse à la possession des Pays-Bas. Provisoirement les troupes hollandaises conservaient garnison dans les villes cédées à l'Autriche, notamment dans Luxembourg, Namur et Charleroi. La France cédait aux états généraux Menin, Furnes, Furnesambacht, Knoque, Dixmude, Loo, Ypres et Tournay, pour que le domaine en revînt à

la maison d'Autriche. La Hollande, qui, malgré la rigueur des lois castillanes, faisait un commerce clandestin avec les colonies espagnoles, où elle écoulait avec avantage les produits de ses manufactures, sollicita vainement la continuation de ce négoce de contrebande ; l'Angleterre s'y opposa, et fit écarter sa rivale des ports de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Amérique ; elle réserva pour elle seule l'entrée des colonies espagnoles. Il était bien expressément entendu que jamais la France ne pourrait être traitée en nation privilégiée dans les États de Sa Majesté Catholique ; le commerce des deux nations devait se trouver sur un pied de parfaite égalité. Avec la Prusse il était arrêté que le traité diplomatique et religieux de Westphalie tiendrait son plein et entier effet ; le roi reconnaissait les stipulations protestantes de ce traité ; il saluait du titre de roi l'électeur de Brandebourg, en même temps qu'il reconnaissait sa souveraineté princière sur Neufchatel en Suisse. En échange le roi de Prusse cédait à la France la principauté d'Orange et ses contenus, les deux seigneuries de Châlon et de Châtillon en Bourgogne. Toutefois les habitants restaient libres de vendre leurs biens et de se retirer dans les États de S. M. Prussienne, qui conservait les armes et le blason d'Orange. Un traité annexé portait que pour le présent et l'avenir on donnerait au nouveau roi de Prusse le titre de *Majesté*. Dans son traité avec la Savoie la France s'engageait à restituer le comté de Nice et toutes les terres qui en dépendaient. Elle cédait à Victor-Amédée les forts d'Exiles et de Fénestrelles, elle lui restituait la Savoie propre-

ment dite; elle reconnaissait les concessions qui lui avaient été faites, par l'empereur, du Montferrat et de diverses parties du Milanais. Entre la France et les États du duc de Savoie le versant des Alpes devait servir de limites, de telle sorte que le point extrême des deux frontières serait déterminé par les eaux pendantes; le duc de Savoie prenait possession de la Sicile. La renonciation des princes français à la couronne de Castille ouvrait pour le duc de Savoie un droit légitime à la succession d'Espagne; le traité reconnaissait ce droit, à l'exclusion même de la branche d'Orléans. Quant à l'Espagne, grâce à l'obstination de la princesse des Ursins, dont l'ambition insolente n'était point satisfaite, elle attendit jusqu'au 13 juillet pour donner son adhésion à la paix d'Utrecht.

En dépit de cette paix les hostilités ne furent point entièrement suspendues en Europe; elles continuèrent sur deux points différents : le long du Rhin, où l'Autriche avait concentré ses armées, et en Catalogne, où les habitants de Barcelone persistaient à repousser la domination de Philippe V.

Villars, toujours opposé au prince Eugène, ouvrit la campagne du côté du Rhin. Après avoir attiré les forces de l'ennemi dans le Brisgau, il se jeta dans le Palatinat et entreprit le siége de Landau, que défendait contre ses attaques une garnison de douze mille hommes. La tranchée fut ouverte le 24 juin et la place capitula le 20 août. Bientôt après Spire, Worms, Kaiserslauter ouvrirent leurs portes à l'armée française. Enhardi par ces succès Villars résolut de prendre Fribourg. Dans ce but il poussa des re-

connaissances à travers la forêt Noire jusques aux sources du Danube, et réussit à donner le change au prince Eugène, qui, pour couvrir l'Allemagne, se maintint dans ses lignes d'Etlingen. Tandis que l'ennemi restait sur la défensive Villars attaqua Fribourg, et, le 30 octobre, cette place se vit dans la nécessité de se rendre. Plusieurs forts tenaient encore; Villars, par de cruelles menaces, contraignit leurs garnisons à capituler, et, le 20 novembre, la ville et ses annexes se trouvant au pouvoir des Français, les armées prirent leurs quartiers d'hiver.

L'empereur, averti de son impuissance, se détermina enfin à demander la paix; et d'ailleurs, autour de lui et malgré lui, l'Allemagne tout entière voulait qu'on mît fin à la lutte : l'Autriche avait épuisé ses ressources, la Hongrie apparaissait encore redoutable, et la Turquie méditait une nouvelle invasion. Le prince Eugène, muni des pouvoirs nécessaires, fit demander à Villars une entrevue, sur les bords du Rhin, dans le château de Rastadt : Villars accepta et se rendit au château du margrave. De part et d'autre, avant d'en venir à la discussion sérieuse des points en litige, on régla les questions qui se rattachaient au cérémonial. Les deux négociateurs convinrent de se traiter en soldats; ils se partagèrent le palais : l'un occupa le côté de l'Allemagne, l'autre celui de la France. Ils convinrent de dîner tous les jours ensemble et de se réunir le soir chez Villars (26 novembre).

Les pourparlers commencèrent et durèrent plusieurs mois. Le prince Eugène, pour la question es-

pagnole, accepta la paix d'Utrecht comme un fait accompli, mais il déclara que, si la maison d'Autriche renonçait à l'héritage du feu roi Charles II, elle devait trouver au moins une indemnité en Allemagne et sur les frontières du Rhin; les bases du congrès d'Utrecht ne lui semblaient pas assez larges. L'Autriche revendiquait la Bavière, l'Alsace et les Pays-Bas, comme compensation du sacrifice qu'elle faisait de ses droits à la couronne d'Espagne. Villars répondit que les pleins pouvoirs de sa cour, loin de s'étendre à des concessions aussi décisives, ne lui permettaient pas d'aller au delà de la cession des Pays-Bas espagnols. Dans ce système la frontière de l'Alsace serait limitée par Landau; mais une condition expresse de la paix était que l'électeur de Bavière fût rétabli dans ses possessions héréditaires. Il insistait pour qu'on traitât de même l'électeur de Cologne: il n'y avait pas de traité possible sans cette condition. Eugène, qui connaissait les intentions de l'empereur, paraissait disposé à faire à cet égard des concessions, mais il exigeait que l'armée française évacuât la Catalogne et qu'on admît la liberté et l'indépendance nationale de Barcelone, sous la protection de l'empire. Cette question souleva de nombreuses difficultés, et plus d'une fois les deux capitaines se virent au moment de rompre les conférences pour recommencer la guerre. L'épuisement des deux peuples dont ils représentaient les intérêts put seul les mettre d'accord et tempérer, de part et d'autre, l'orgueil belliqueux dont ils étaient également animés.

Les limites de la France, sur le Rhin, furent très-

vivement disputées. Le prince Eugène, prenant pour point de départ les anciennes propositions de Gertruydemberg, réclamait la plus grande portion de l'Alsace, et tout ce qui, depuis le traité de Westphalie, avait été conquis par la France sur l'empire. Villars, au contraire, voulait plus que la paix d'Utrecht n'avait accordé à la France et parlait de n'accepter d'autres limites que le Rhin. On ne put s'entendre. Eugène se retira à Stuttgard, où étaient ses avant-gardes; Villars revint à Strasbourg. Leur séparation dura peu. Par ordre de l'empereur et de Louis XIV les négociations furent reprises, et cette fois, de part et d'autre, on se résigna à d'importantes concessions. Dans une conférence de nuit les préliminaires furent signés entre la France et l'empire; on y convenait des points essentiels d'un traité définitif. L'empereur conservait le Milanais, la Sardaigne, les côtes de Toscane, tous les États d'Italie enfin que le roi d'Espagne possédait du chef de la maison d'Autriche; Louis XIV cédait encore à l'empereur l'entière souveraineté des Pays-Bas; Kehl et le Vieux-Brisach revenaient en la possession de l'Autriche; Landau restait au pouvoir de la France comme barrière du côté du Rhin. L'électeur de Bavière était rétabli dans son électorat héréditaire, et avec lui l'électeur de Cologne, de la même maison, naguère mis au ban de l'empire par un décret de la diète. Les préliminaires signés dans cette entrevue (6 mars 1714) furent portés en courrier par M. de Contade à Versailles et ratifiés immédiatement par le cabinet. La paix générale, pour être accomplie, avait besoin d'être sanctionnée par la

diète de l'empire; cette assemblée fut convoquée à Bade, et, comme elle était à la dévotion de l'empereur, elle ne fit point attendre son adhésion, qui porta la date du 7 septembre.

Ainsi, après tant de guerres cruelles, tant de sacrifices, qui avaient mis la France à deux doigts de sa perte, les traités d'Utrecht et de Rastadt intervenaient contre l'Allemagne et contre l'empire, et les ennemis de Louis XIV s'étonnaient de subir encore l'ascendant du grand roi. L'Autriche et la Hollande étaient amoindries et humiliées. En créant deux royautés nouvelles, la Prusse et le Piémont, les négociateurs avaient établi au détriment de l'Autriche deux éléments de résistance, l'un en Allemagne, l'autre en Italie, et les puissances naguère coalisées contre la France ne retiraient rien de la lutte, puisque après tout on finissait par accepter la transaction que Louis XIV avait deux fois offerte. « Après une guerre de quatorze ans, écrivit le maréchal de Villars, après une guerre pendant laquelle l'empereur et le roi de France avoient été près de quitter leur capitale, et l'Espagne avoit vu deux rois rivaux dans Madrid, une guerre dont toute l'Europe, excepté la Suisse, avoit ressenti les horreurs, nous nous remettions précisément au même point d'où on étoit parti en commençant. » Si ces paroles renfermaient l'énergique condamnation de la guerre, du moins, pour cette fois, le blâme ne retombait ni sur la France, ni sur Louis XIV, qui s'étaient bornés à se défendre et qui avaient eu pour eux la justice et le droit. En résumé la France sortait de la lutte plus puissante qu'elle n'y était entrée. L'Espagne était ac-

quise à la famille de Bourbon, et le monde avait appris qu'il existait dans le beau royaume de Louis XIV assez d'énergie et de ressources pour tenir tête à toutes les nations civilisées. Un pareil ennemi est du nombre de ceux qu'on estime autant qu'on le redoute, et désormais, parmi les rois de l'Europe, il ne s'en trouvait point qui osât sans nécessité se mesurer contre lui.

Durant ces conflits armés, qui avaient fait verser le sang d'un million d'hommes sur les champs de bataille, le royaume, à l'intérieur, avait continué d'être agité par des querelles jansénistes et mis en péril, du côté des Cévennes, par les insurrections protestantes.

Lorsque s'était ouvert le dix-huitième siècle, l'hérésie janséniste luttait, depuis soixante ans, contre les anathèmes de Rome et contre l'autorité royale. Condamnée sous toutes les formes, elle se reproduisait à chaque occasion qui s'offrait à elle d'engager une résistance nouvelle. Elle constituait une sorte de gallicanisme protestant, tenant le milieu entre les parlements et Calvin, entre la pragmatique sanction de Bourges et la révolte presbytérienne de l'Écosse. Pour complaire au peuple elle n'avait d'autre titre que la rigueur dont elle était l'objet de la part du pouvoir. Elle prenait les allures d'une opinion persécutée, et plus le roi sévissait contre elle afin de la réduire au silence, plus elle se couronnait des palmes du martyre et usurpait les caractères extérieurs de la sainteté. A la fois convaincue et hypocrite, audacieuse et fourbe, elle ne négligeait aucun moyen de séduire les âmes, et,

chose étrange, elle y arrivait par l'austérité et la crainte.

La secte janséniste était dominée par une préoccupation permanente : elle se révoltait contre l'Église, dont elle méconnaissait l'autorité et les ordres, mais elle voulait rester dans l'Église et protestait contre l'imputation d'hérésie. Les condamnations des supérieurs ecclésiastiques l'inquiétaient peu : elle en contestait la valeur ou le sens ; les anathèmes de Rome, loin de l'abattre, lui donnaient une force nouvelle, non parce qu'elle osait les braver directement, mais parce qu'en les admettant au fond elle refusait de s'en faire l'application à elle-même, niant que les propositions tant de fois réputées hérétiques fussent consignées dans les livres de son chef ou résultassent de ses propres doctrines. Sur ce terrain de subtilités, de mensonges, d'équivoques, elle persistait à reproduire ses attaques avec des formes multiples. Ceux qui se rangeaient à sa suite n'avaient, pour la plupart, ni la portée d'esprit, ni les lumières dont ils auraient eu besoin pour se rendre compte à eux-mêmes de leur propre sentiment, et dans cette lutte, qui dura près d'un siècle et agita tant de fois la France, beaucoup étaient hérétiques sans savoir pourquoi et souffraient la persécution ou l'exil pour la glorification de doctrines obscures dont le sens réel leur échappait sans cesse. On dépensa, dans ces querelles aujourd'hui fort ignorées, beaucoup de courage et de talent, et il y eut, de la part des opiniâtres sectaires, un dévouement, une résignation qui leur donnèrent plus d'une fois l'apparence de confesseurs ou de martyrs. Au fond

ils niaient la liberté de l'âme et la miséricorde de Dieu ; ils plaçaient la conscience sous le joug d'une règle implacable, sous la loi du plus déplorable fatalisme, et leurs idées, loin d'aboutir à l'émancipation chrétienne des enfants de Dieu, faisaient aboutir l'homme au désespoir. Ceux qui, de nos jours, sans comprendre les problèmes religieux débattus par le jansénisme, veulent transformer cette école en parti national, précurseur de 1789, tombent dans l'aberration la plus étrange : le jansénisme n'enfantait qu'un despotisme sombre, il n'allait qu'aux esprits sévères et tourmentés de la vie ; il était accepté tantôt par les imaginations agitées de grands doutes, tantôt par les cœurs secs et froids, qui ne savent pardonner ni aux autres, ni à eux-mêmes ; mais, dans toutes ses doctrines, il n'y avait ni compassion pour le peuple, ni amour de la justice, ni aspiration vers la liberté.

La maison de Port-Royal des Champs, foyer de la secte, devenait de plus en plus déserte ; les chefs et les docteurs du jansénisme se cachaient dans les provinces ou s'éteignaient dans l'exil. Arnauld, toujours appelé le Grand, était mort à Bruxelles, et Louis XIV n'avait point permis que ses ossements fussent ramenés en France. Au mépris de cette défense, le P. Quesnel, complice et disciple du vieux sectaire, avait rapporté son cœur, que les affidés vénéraient comme une auguste relique. En 1701 quelques docteurs avaient posé en Sorbonne la question suivante, qu'on appelait *le cas de conscience* : « Peut-on donner l'absolution à celui qui ne croit pas que les cinq propositions (condamnées à Rome) soient dans Jansénius, et qui ne croit pas

que l'Église puisse en exiger la croyance? » Tous les docteurs jansénistes affirmèrent qu'une telle personne était en état de grâce, et ils écrivirent dans le sens de cette opinion. Dès ce moment, la lutte, qui semblait depuis longtemps assoupie, se réveilla, et, comme on l'a vu plus haut(1), Rome intervint d'une manière solennelle pour en finir avec la secte révoltée. Par une constitution du 16 juillet 1703 (2), le pape Clément XI rappela tout ce qui avait été décidé par ses prédécesseurs contre le jansénisme; il renouvela les constitutions et les sentences antérieures, il les confirma, et déclara de plus que, « par le silence respectueux on ne satisfait point à l'obéissance absolue qui est due aux constitutions apostoliques susdites, mais que le sens de Jansénius, condamné dans les cinq propositions, et que les termes dont elles sont composées portent d'eux-mêmes, doit être, non-seulement de bouche, mais aussi de cœur, rejeté et condamné, comme hérétique, par tous les fidèles chrétiens. » Cette bulle fut acceptée par le clergé, les parlements et la Sorbonne; mais, du sein même des assemblées qui l'avaient reçue, des protestations s'élevèrent, et la querelle se reproduisit avec une énergie inattendue.

Le gouvernement de Louis XIV n'admettait ni opposition, ni résistance, et le roi, profondément irrité, voulut de nouveau terminer le débat par la force. On exila plusieurs apôtres du jansénisme; on multiplia les ar-

(1) T. XIV, p. 290.
(2) *Vineam Domini*, etc.

restations et les *lettres de cachet*, qui prescrivaient des détentions dans les prisons d'État par mesures de haute police. L'archevêque de Paris, M. de Noailles, homme faible et versatile, qui avait autrefois favorisé la secte, chercha à tempérer les rigueurs du gouvernement, mais on le laissa réclamer, et on continua de sévir. Dans les rangs de l'épiscopat et de la magistrature les jansénistes virent se lever en leur faveur de nombreux amis; des ordres religieux qui avaient rendu de grands services à la science, les bénédictins et les oratoriens, prirent parti, plus ou moins ouvertement, pour les doctrines doublement condamnées par l'autorité spirituelle et temporelle; on vit se produire, dans le sein de l'Église gallicane, une sorte de schisme des plus regrettables. Des protestations s'élevaient contre la maison de Port-Royal des Champs et on agitait la suppression de ce monastère. L'archevêque de Paris, opposé à toutes les voies de rigueur, fit inviter les sœurs de Port-Royal à recevoir la bulle de Clément XI, qui condamnait la secte; elles résistèrent. L'officialité de Paris fut chargée d'examiner le plus ou moins d'opportunité ou de justice qu'il y avait à supprimer cette maison. L'affaire fut solennellement plaidée, et l'opinion publique, toujours favorable aux idées d'opposition, se prononça en faveur des religieuses de Port-Royal des Champs contre la maison de Port-Royal de Paris. Les premières furent condamnées; elles en appelèrent à Rome; mais le pape, par une nouvelle bulle, prononça la suppression de leur monastère et adjugea ses biens à la maison de Paris, ordonnant la dispersion des sœurs dans d'autres couvents « afin que ce nid

d'erreurs fût entièrement détruit et arraché (1). » L'archevêque de Paris hésita longtemps à exécuter cet arrêt.

Le confesseur du roi, le P. Le Tellier, s'indigna de ces retardements. Il avait, depuis plusieurs années, remplacé le P. La Chaise, autrefois confesseur de Louis XIV, et qu'on avait trouvé doux et indulgent au delà des justes limites. Le P. Le Tellier, homme froid et inflexible, n'entendait pas s'attirer de pareils reproches. « Il eût fait peur au fond d'un bois, » dit Saint-Simon, fort suspect de prédilections jansénistes et dont le jugement n'est point sans appel. Quoi qu'il en soit, le P. Le Tellier se plaignit au roi des ménagements dont M. de Noailles usait envers Port-Royal des Champs, et Louis XIV, après avoir contraint l'archevêque à publier la bulle du pape, donna ordre au lieutenant de police d'Argenson d'assurer la suppression immédiate de cette maison et d'en réunir les biens à ceux de Port-Royal de Paris. Le 28 octobre 1709, d'Argenson quitta Paris avec un détachement de troupes de police et se disposa à obtempérer aux injonctions du roi ; le lendemain, 29 octobre, il fit cerner la communauté et s'en fit ouvrir les portes. Les religieuses qu'il allait disperser n'opposèrent d'autre résistance que leurs larmes ; elles s'exhortèrent mutuellement et avec courage à souffrir ce que dans l'opiniâtreté de leur rébellion elles appelaient le martyre. La force publique agissait d'ailleurs brutalement, sans égard pour les infirmités et l'âge des recluses, et avec l'inflexible dureté d'une consigne. De vingt-deux religieuses, une

(1) « Ut nidus, in quo error prava suscepit incrementa, penitus evellatur et eradicetur. »

seule, âgée de quatre-vingt-six ans et paralytique, ne put se mettre en route : on la fit placer dans une litière. « C'est aujourd'hui, s'écria-t-elle, le jour de l'homme; bientôt viendra le jour de Dieu ! » On eût dit une scène empruntée aux sombres annales des puritains d'Écosse.

On procéda à la démolition de l'abbaye, à la destruction de la chapelle, à l'exhumation des morts qui y avaient été ensevelis depuis plusieurs siècles. Ces mesures furent exécutées avec une brutalité scandaleuse, et l'opinion publique se montra péniblement émue (novembre 1711). Les jansénistes protestèrent avec indignation ; il y eut des plaisants qui, par des charges grotesques dignes du crayon de Callot, tournèrent en ridicule d'Argenson et son héroïsme. Dans les rangs du peuple on fit circuler le bruit de prétendus miracles qui, de la part du ciel, auraient indiqué l'éclatante désapprobation des violences de la police. On attribua à la vengeance d'en haut les catastrophes qui plongèrent dans le deuil la famille royale et que nous avons déjà mentionnées, et de sourds et durables ressentiments fermentèrent dans les esprits, pour ne s'éteindre que vers la fin du dix-huitième siècle, dans une tempête commune où furent emportées toutes les institutions et toutes les traditions de la royauté et des églises de France.

Ainsi frappé au cœur le jansénisme entra dans une nouvelle phase. Le P. Quesnel, disciple du fameux Arnauld, avait publié, en 1671, des *Réflexions morales* sur l'Évangile ; ce livre, destiné à une triste célébrité, obtint plusieurs éditions ; la troisième avait été ap-

prouvée par quelques prélats, et notamment par M. de Noailles, alors évêque de Châlons, et qui, plus tard, fut appelé au siége de Paris. Bossuet lui-même, sollicité de prêter à cet ouvrage l'appui de son nom, fit une préface et la remit aux éditeurs, sous condition (disent ses apologistes) d'en faire disparaître cent vingt propositions qu'il avait jugées répréhensibles. La grande renommée de Bossuet ne nous empêche pas de reconnaître, si cette circonstance est exacte, que l'évêque de Meaux, dont l'opinion faisait autorité, n'aurait pas dû traiter avec tant de faveur un ouvrage entaché de tant d'erreurs dangereuses. Quoi qu'il en soit, en 1696, M. de Noailles ayant été nommé archevêque de Paris, condamna, dans un livre janséniste, les doctrines que, dès l'année précédente, étant évêque de Châlons, il avait paru approuver, en comblant d'éloges le livre de P. Quesnel. On signala cette étrange contradiction ; l'incident fit du bruit, et l'attention du clergé de France fut éveillée sur les *Réflexions morales*. Cet ouvrage, dont la publication ranimait les luttes religieuses que l'on croyait assoupies, fut censuré en 1703 par M. de Foresta, évêque d'Apt, et condamné en 1708 par un décret du pape Clément XI. Les jansénistes entreprirent de défendre des propositions qui avaient leur assentiment et résumaient leurs croyances. Les évêques intervinrent de nouveau. Deux d'entre eux, Messieurs de la Rochelle et de Luçon, lancèrent, en 1711, des mandements contre les *Réflexions*, et les firent afficher à Paris dans tous les lieux publics, sans excepter les portes de l'archevêché. M. de Noailles, qui avait approuvé le livre treize ans auparavant, vit dans ce procédé une

attaque à sa personne, et, sans attendre que le roi lui fît justice, il se la fit aux dépens des neveux des deux évêques, qu'il renvoya de Saint-Sulpice. Bien plus, il accusa publiquement de jansénisme le mandement des prélats. L'accusation était ridicule ; la vengeance exercée contre les séminaristes, injuste et de mauvais goût. Le roi, appréhendant le fâcheux éclat de cette querelle, chargea l'un de ses petits-fils de concilier les prélats et de les amener à un nouvel examen de la question en litige. M. de Noailles, dominé par la crainte d'avoir à se rétracter lui-même, manifesta beaucoup d'hésitation. Impatient d'un retard qui compromettait la cause de la vérité, le P. Le Tellier, confesseur du roi, essaya de soulever l'opinion des autres évêques de France contre l'archevêque de Paris; ce dernier, n'osant s'attaquer directement à un religieux qui avait la confiance du roi, s'en prit aux jésuites de son diocèse et retira leurs pouvoirs à la plupart d'entre eux, les accusant d'enseigner une mauvaise doctrine et de soulever le troupeau contre le pasteur. C'était le temps où la Compagnie de Jésus se signalait par d'éminents services dans les deux mondes. Les jansénistes se réjouirent de voir persécuter leurs adversaires, mais le roi vit avec déplaisir la conduite de M. de Noailles. Pour en finir on en référa à Rome; l'ambassadeur de France intervint pour obtenir un prompt jugement, en congrégation solennelle, demandant que les jésuites ne fussent point appelés à intervenir dans cette affaire, afin d'écarter tout soupçon d'influence hostile au cardinal. Le pape alla plus loin ; il introduisit dans l'assemblée des adversaires de la Compagnie de Jésus, et fit lui-

même, assisté d'un grand nombre de prélats et de cardinaux, un long travail sur les propositions dénoncées au saint-siége. A la suite d'un examen qui dura trois ans, il en condamna cent et une, et publia son jugement le 8 septembre 1713, sous la forme d'une bulle devenue célèbre, la bulle *Unigenitus*.

Le roi la remit à l'assemblée du clergé, et, voulant assurer à l'archevêque de Paris toute liberté et tout honneur dans ce pieux aréopage, il pria le cardinal d'Estrées de lui en laisser la présidence. M. de Noailles eut de plus le choix des commissaires chargés du rapport sur la bulle.

Elle fut reçue par quarante évêques sur quarante-neuf; le cardinal et les neuf dissidents ne l'acceptèrent qu'avec la réserve d'un nouveau recours au pape, à l'occasion des difficultés de détail qui les frappaient. Par une contradiction qui impressionna vivement les esprits, l'archevêque rétracta l'approbation qu'il avait donnée au livre du Père Quesnel, et défendit, *sous peine de suspense*, de recevoir, sans son autorisation, dans son diocèse, la bulle qui condamnait cette publication. Plus tard, les papes Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV confirmèrent la condamnation portée par Clément XI contre le livre de l'hérétique Quesnel, et cette sentence fut reçue avec acclamation par les conciles de Rome, d'Avignon et d'Embrun. A leur exemple tous les évêques des nations catholiques y adhérèrent, et la bulle *Unigenitus*, émanée de l'autorité du pontife infaillible et acceptée par l'Église tout entière, a pris place parmi les jugements irréformables auxquels les

cœurs, les volontés et les consciences doivent se soumettre sans restriction ni réserve. Mais, avant d'en venir à cette soumission universelle du peuple chrétien, on eut à vaincre des résistances souvent tenaces et qui eurent leur principal foyer dans le parlement : nous les mentionnerons à leur heure.

Dans le cours de ces luttes soutenues contre le jansénisme on avait un moment appréhendé une nouvelle insurrection des Cévennes. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la pacification intervenue entre le maréchal de Villars et Cavalier, principal chef des rebelles *camisards*, n'avait pas déterminé la soumission entière du parti, et, à diverses reprises, des incendies, des meurtres, des actes de brigandage avaient signalé la résurrection des troubles politiques et religieux du Languedoc. A la faveur des guerres ces symptômes menaçants s'étaient de nouveau développés. Berwick avait remplacé Villars, Bâville était demeuré intendant, et tous deux exagéraient dans le Languedoc la répression militaire et les précautions de police. Les malheurs de nos armées sur les divers champs de bataille de l'Europe leur faisaient craindre que l'alliance des huguenots des Cévennes avec leurs coréligionnaires de Genève, du Piémont, de Hollande et d'Angleterre, ne déterminât dans la province un formidable soulèvement, et, à l'aide de l'épée et du bourreau, l'un et l'autre cherchaient à comprimer les ferments de révolte, à extirper jusqu'aux dernières racines de l'hérésie. Leur zèle, maladroit et cruel, augmentait le mal loin de le faire disparaître.

Les huguenots des Cévennes, exaspérés par la ri-

gueur des agents de Louis XIV, avaient renoué leurs complots avec l'étranger. En 1705 ils s'étaient entendus pour surprendre Alais, Nîmes et Montpellier, pour livrer Cette à la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande, et pour enlever ou massacrer les généraux, les intendants, les juges, l'évêque, tout ce qui à leurs yeux représentait la persécution. Le mot d'ordre était : *Liberté de conscience !* Ils avaient pour chefs principaux Ravanel, fils d'un cardeur de laine et ancien lieutenant de Cavalier ; le paysan Jonquet ; Maurel, ancien soldat de l'armée d'Italie et qui avait pris le surnom de Catinat, et Villars, fils d'un médecin de Saint-Hippolyte, petit-fils d'un pasteur protestant. Ils avaient de longue main soulevé les montagnards : l'argent leur était venu de Londres ; tout était prêt pour livrer Cette aux Anglais, Grenoble aux troupes du duc de Savoie. Vers la fin d'avril, comme ils allaient donner le signal de cette odieuse guerre, ils furent trahis, et leurs chefs tombèrent au pouvoir de la force militaire. On leur fit subir les plus horribles tortures, et ils périrent par le feu et la roue. Tandis que les juges accomplissaient ainsi leur œuvre, Berwick parcourait les Cévennes, dispersait partout les Camisards, et portait la destruction et la mort dans les retraites les plus inaccessibles. Les prisonniers étaient ramenés par bandes à Uzès, à Montpellier et à Nîmes, et on les faisait mourir sur l'échafaud. *A force d'exécutions*, dit Berwick, *en un mois de temps le calme fut rétabli* (1). Les vieillards

(1) *Mémoires de Berwick.*

octogénaires, les adolescents, traités avec la dernière rigueur, périssaient par la corde ou étaient rompus vifs, aussi bien que ceux qui, dans la force de l'âge, avaient pris les armes contre le roi. Un plus grand nombre étaient envoyés dans les prisons ou aux galères. Il y eut des supplices qui glacèrent d'horreur les vainqueurs eux-mêmes, et qui, loin d'effrayer les protestants, raffermirent leurs croyances et exaltèrent leur fanatisme. Quatre ans plus tard, en 1709, encouragés par les désastres de Louis XIV, ils relevèrent dans les montagnes du Vivarais le drapeau des guerres civiles. Sous les ordres de Dupont, ancien complice de Cavalier, ils rallièrent à eux les paysans les plus misérables, et recommencèrent une espèce de jaquerie, en donnant pour signal ce cri lugubre : *Plus d'impôts!* Il y eut, entre eux et les troupes royales, et près du village de Gilhac, un engagement très-meurtrier. Les jours suivants on se battit à Saint-Fortunat et à Saint-Pierreville, et, si le nombre et la discipline l'emportèrent sur l'exaltation des montagnards inhabiles au métier de la guerre, cette nouvelle révolte n'en porta pas moins la terreur jusque dans les conseils du grand roi.

En 1711, l'intendant Bâville, continuant sa mission cruelle, fit arrêter et conduire à Montpellier l'un des derniers Camisards, nommé Saint-Julien; ce malheureux, condamné à mort, périt par l'affreux supplice de la roue. Peu de jours après (17 mai 1711), un nouvel édit intervint contre les protestants. Cette décision royale, qui s'appliquait aux *prétendus réformés* de toute la France, leur défendait d'aliéner leurs meubles et

leurs immeubles, pendant trois ans, sous peine de confiscation. C'était un moyen de les retenir dans le royaume, d'où ils semblaient vouloir s'exiler par la fuite. Un nouvel édit, du 8 mars 1712, enjoignait aux médecins d'avertir les protestants de se confesser, et de leur notifier cet avis dès le second jour *de toute maladie ayant trait à la mort ;* les médecins avaient ordre de se retirer, dès le troisième jour, si le moribond n'avait point obtempéré à la sommation à lui adressée en vue de son retour à l'Église. Le même jour intervint un autre édit plus terrible encore. Le législateur, partant de ce principe, absolument contraire aux faits, qu'il n'y avait plus de protestants dans le royaume, puisqu'on ne les y aurait ni tolérés, ni soufferts, déclarait *relaps* ceux d'entre eux qui, désormais, viendraient à mourir sans avoir reçu les sacrements ; or il faut se rappeler que les biens du relaps appartenaient à l'État, que son corps, privé de sépulture, était ignoblement traîné sur la claie et suspendu à une potence infamante. Ces lois de persécution, que nous mentionnons avec un douloureux regret, avaient d'ailleurs un caractère moins sanglant et moins odieux que celles qui, dans les pays protestants, en Angleterre, en Suède, et jusque dans les plus obscurs villages de l'Irlande, ne cessaient de peser sur les populations catholiques. Ces dernières lois, qui, du catholique, faisaient un paria civil, ne sont point entièrement détruites ; les protestants les invoquent encore dans la Suède, qui se croit civilisée et libre ; il y a trente ans à peine qu'en Angleterre elles n'avaient été abrogées que par les

mœurs, et que l'on fermait encore le parlement aux catholiques romains. Déplorons les souffrances que les protestants endurèrent à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, mais constatons qu'elles furent l'application du droit religieux et civil d'une époque où la tolérance était inconnue de tous les partis, où l'opprimé des Cévennes était l'oppresseur de l'Irlande, où le proscrit du Dauphiné et du Poitou était le proscripteur de l'Écosse et de la Suède. C'est seulement alors que nous envisagerons de pareils souvenirs au point de vue de la justice et de la vérité.

Sous Louis XIV, la législation redoutable dirigée contre les huguenots n'eut point pour résultat de les ramener à l'Église orthodoxe. Les protestants affectèrent de se taire ou d'obéir, mais ils demeurèrent opiniâtrément attachés à leurs croyances. En 1712 et en 1713 on vit se reproduire les *assemblées du Désert*, qu'il fallut disperser par la force, punir par la prison, épouvanter par la perspective des galères, où l'on envoyait les délinquants par nombreuses fournées et dont le séjour était une torture continuelle. Sur les instances de la reine Anne, après la conclusion de la paix d'Utrecht, on accorda un peu de répit à ces malheureux, on en délivra plusieurs autres, mais les lois qui les frappaient ne furent ni abolies, ni amendées, et soixante ans après Louis XIV certains parlements les appliquaient encore.

Tandis que le pouvoir déployait un zèle dont l'avenir devait désapprouver la violence, l'Angleterre était en proie à d'autres agitations ; les querelles entre les sectes protestantes y avaient repris toute leur

intensité. La santé de la reine Anne inspirait aux tories des inquiétudes, et aux wighs l'espoir de les renverser bientôt. Ceux-ci affectaient de croire en danger la succession protestante ; ils accusaient les ministres et Anne elle-même de vouloir la restauration des Stuarts; cette princesse préférait sans doute son frère à un parent dont les partisans troublaient son règne par leurs intrigues ; plusieurs ministres, Bolingbroke surtout, étaient disposés à seconder ses vues ; mais ils la savaient faible, irrésolue ; ils voulurent avant tout se consolider sans se compromettre, et acquérir, par le concours des jacobites, une majorité dans la chambre des Communes. Ce point obtenu, le comte d'Oxford leur recommanda la patience et correspondit avec le duc de Hanovre.

Ce ministre jouait les jacobites, sans être pour cela moins suspect aux wighs ; ceux-ci demandaient que le prétendant fût éloigné de la Lorraine et sa tête mise à prix en Angleterre. Ils voulaient que la princesse Sophie et le duc de Hanovre vinssent à Londres veiller à leurs intérêts. La reine, pour conjurer ce nouveau danger, écrivit à ces princes et les détourna de ce voyage; puis, cédant aux conseils de son chancelier, aux obsessions d'un parti actif, ambitieux, qui eût été jacobite comme il était révolutionnaire, si son retour au pouvoir eût dépendu de cette transformation, elle signa un acte qui promettait une récompense de cinq mille livres à quiconque amènerait le prince de Galles devant un juge de paix, dans le cas où il mettrait le pied en Angleterre (1).

(1) M. de Loc-Maria.

Fatiguée de tant de tracasseries, détestant la mesure qu'on venait de lui arracher, et résolue, cette fois, à préparer le rétablissement de son frère, la reine prorogea le parlement en personne et disgracia le comte d'Oxford. Ce fut le dernier acte de son autorité royale, car bientôt après, le 1er août 1714, elle mourut à l'âge de cinquante ans, laissant après elle le souvenir d'un caractère versatile, d'une femme livrée à toutes les influences, et n'osant jamais suivre franchement celles du devoir et du cœur. Les institutions que la Grande-Bretagne s'était données lui permettaient d'avoir impunément de pareils souverains.

En France on assistait aux derniers jours du règne de Louis XIV, et tout semblait s'éteindre de ce qui avait fait la force et la gloire du pays. Tous les grands hommes du glorieux siècle avaient précédé le roi dans la tombe; Louis XIV avait vu se renouveler deux fois les maisons royales d'Orléans, de Condé et de Conti, et tous les souverains de l'Europe. Il vivait au milieu de générations nouvelles, déjà fatiguées de lui et qui aspiraient à des changements. De sa nombreuse lignée il ne restait qu'un petit-fils, le duc de Berry, et un arrière-petit-fils, âgé de quatre ans, dont la santé débile faisait pressentir une fin prochaine. La duchesse de Bourgogne n'était plus là pour répandre les rayons de la joie dans les solitudes dorées et sombres de Marly et de Versailles. Pour comble de douleur, on avait trouvé dans les papiers de cette princesse des dépêches d'où semblait résulter la preuve qu'elle avait correspondu clandestinement avec son père, durant la guerre de Succession, et

qu'elle ne s'était pas fait scrupule de donner des avis utiles au duc de Savoie et aux ennemis de la France. Cette découverte avait contristé le roi en lui révélant une sorte de trahison domestique dont il ne s'était pas défié et qui laissait un fâcheux souvenir attaché à la mémoire de la jeune Dauphine. Parvenu à l'âge de soixante-seize ans, le cœur vide d'affections, l'intelligence dépourvue de culture, le roi s'acheminait vers la mort, entouré du silence que la majesté, la crainte et l'étiquette commandaient autour de lui ; son humeur empruntait des fatigues de l'âge un caractère d'austérité ennuyée qui défiait toute distraction et désespérait les courtisans les plus dévoués à plaire. La société de madame de Maintenon suffisait au monarque ; mais les lettres de cette femme illustre, plus âgée elle-même que le roi, portaient l'empreinte des désagréments de sa situation. « Le roi vient chez moi, écrivait-elle ; on ferme la porte et personne n'entre plus ; me voilà donc seule avec lui ; il faut essuyer ses chagrins, son silence, ses tristesses, ses vapeurs ; il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est plus le maître, ou bien il se trouve incommodé ; il n'a point de conversation. » Celle qui écrivait ces lignes, destinées à retracer ses ennuis auprès de Louis XIV, oubliait, après un demi-siècle, que durant de longues années elle avait assisté sans se plaindre à la bourgeoise agonie du pauvre Scarron. C'était le moins qu'elle se sacrifiât avec un peu de complaisance au devoir d'entourer de soins la vieillesse de Louis XIV.

On avait rappelé à la cour Villeroi, cet ancien fa-

vori, et sa présence avait un moment égayé le séjour de Versailles. Le troisième fils du grand Dauphin, le duc de Berry, frère du roi d'Espagne, mettait un peu de bonne volonté à distraire le roi, mais il n'y parvenait qu'à demi. Ce jeune prince n'avait reçu qu'une éducation incomplète; bon et généreux, il avait la conscience de sa faiblesse, et sa timidité augmentait d'autant. Sa femme, la duchesse de Berry, fille du duc d'Orléans, aurait vainement voulu tenir la place de la duchesse de Bourgogne. Belle et intelligente, fière et passionnée, cette princesse manquait audacieusement à tous les principes d'honnêteté, de dignité et de morale. Délaissée par une mère indolente, elle s'était habituée au mépris de la vertu. Élevée par un père débauché et impie, elle s'était associée aux désordres du duc d'Orléans, elle avait pris place parmi les complices de son père, et par cette conduite, qui donnait prise à de terribles soupçons, elle entourait de déshonneur son mari, dont elle raillait la dévotion, l'incapacité et la tendresse. Louis XIV, indigné des honteux désordres de cette princesse, l'avait prise en aversion et ne lui permettait pas de monter dans ses carrosses; la cour n'osait pas laisser éclater ses mépris, mais on se répétait à demi-voix, contre la duchesse de Berry, des accusations infamantes, imméritées peut-être, dont on n'a jamais justifié sa mémoire.

Les princes du sang, les princes légitimés vivaient dispersés, chacun dans une résidence magnifique, sous de verts ombrages, mais hors de la vue du roi. Un deuil de famille les réunit un moment auprès de

la tombe du duc de Berri, l'un d'entre eux. Ce jeune prince mourut le 4 mai 1714, à l'âge de vingt-huit ans, des suites d'une chute de cheval. Cette fois, du moins, on ne pouvait accuser le poison d'avoir fait un vide de plus dans la famille royale. Louis XIV donna des larmes à son petit-fils, et s'effraya à la pensée que désormais, entre les d'Orléans et les Bourbons, il ne restait d'autres obtacles que la vie d'un enfant de quatre ans, souvent malade. Le roi prévit avec une douloureuse inquiétude que, sous peu de jours, cet enfant serait placé sous la tutelle et sous la régence même de ce duc d'Orléans à qui l'on imputait la mort mystérieuse de tant de princes. En proie à ces perplexités douloureuses, il se préoccupait sans relâche du soin d'assurer la couronne sur la tête de son débile héritier. Déjà il avait donné au duc du Maine, fils de madame de Montespan, et aux autres princes légitimés, le rang et les honneurs dus aux membres de la famille royale; à l'instigation de madame de Maintenon, qui lui représentait les exemples des rois mérovingiens, il rendit un édit, enregistré le 2 août 1714, par lequel il appela ces princes à la couronne de France, eux et leurs descendants, à défaut de princes légitimes. Allant plus loin dans cette voie, il publia, le 23 mai 1715, une déclaration qui attribuait aux enfants issus de ses adultères la qualité de *fils de France*. Ces audacieuses atteintes à la coutume et au droit mécontentèrent profondément l'opinion publique, mais elles ne rencontrèrent aucune opposition à la cour et au parlement. Le duc d'Orléans, en butte aux soupçons les plus odieux, n'osait récla-

mer; il subissait en silence sa dure situation, et l'ambitieuse duchesse du Maine se confondait auprès de madame de Maintenon en actions de grâces et de reconnaissance.

Les ennemis du duc d'Orléans osèrent faire un pas de plus : la loi du royaume appelant le duc d'Orléans à la prochaine régence, ils sollicitaient du roi un testament qui donnerait au duc du Maine une autorité et des forces capables de balancer celles du régent. Louis XIV résista longtemps aux obsessions dont il fut l'objet à cette occasion. Sans aimer le duc d'Orléans il était loin de le croire méchant ; il conservait assez de justice pour ne pas le rendre responsable des calamités dont sa race venait d'être frappée ; enfin son intelligence lui faisait entrevoir que des dispositions ouvertement prises contre le premier prince du sang ne seraient pas plus respectées, après sa mort, que ne l'avait été le testament du roi son père, et Louis XIV craignait d'exposer la royauté à cet affront.

L'intrigue ne se rebuta pas devant ces obstacles ; madame de Maintenon et le duc du Maine s'entendirent adroitement pour lasser la patience d'un vieillard âgé de soixante-seize ans et avant tout désireux de repos. Jusqu'alors, disent les Mémoires du temps (1), l'un et l'autre n'avaient été occupés qu'à plaire au roi, à l'amuser, à courir au-devant de ses moindres désirs ; depuis la mort de la duchesse de Bourgogne ils avaient redoublé leurs empressements autour de lui et étaient devenus sa seule ressource. En le voyant

(1) Saint-Simon, t. XI, p. 256-57.

résister à leurs suggestions ils s'avisèrent tous deux d'une tactique fort habile : ils devinrent sérieux, mornes, silencieux jusqu'à ne rien répondre à moins qu'il n'y eût d'interrogation directe, et la réponse alors se bornait à un monosyllabe. L'âge du roi ne lui permettait pas d'aller chercher au dehors des diversions à l'ennui, et moins encore de résister aux attaques systématiques de la tristesse ; après six mois de luttes vaines, dominé par la muette tyrannie de son entourage, il se résigna à céder et à faire le testament qu'on exigeait de lui.

Par cet acte Louis XIV établissait un conseil de régence, composé du duc d'Orléans, qui en était le chef ; du duc de Bourbon, qui devait y assister quand il aurait vingt-quatre ans accomplis ; du duc Maine, du comte de Toulouse, du chancelier, de quatre maréchaux, de quatre secrétaires d'État et du contrôleur général. Dans ce conseil tout devait se régler à la majorité des suffrages, la voix du duc d'Orléans ne pouvant être prépondérante qu'au cas de partage égal. La personne du jeune roi était mise sous la tutelle et la garde du conseil de régence, et le duc du Maine était chargé de veiller à son éducation et à sa conservation, « avec une autorité entière sur les officiers de la garde de Sa Majesté. » Le duc du Maine venant à manquer, le comte de Toulouse devait prendre sa place. Le maréchal de Villeroi était nommé gouverneur, sous l'autorité du duc du Maine. Ainsi Louis XIV n'avait donné au duc d'Orléans que ce qu'il ne pouvait pas lui ôter, et n'avait épargné contre son neveu aucune précaution humiliante (27 août 1714).

En remettant son testament au premier président du parlement de Paris Louis XIV dit à ce magistrat : « Voici l'acte de ma dernière volonté. L'exemple des rois mes prédécesseurs et celui du roi mon père ne me laissent pas ignorer ce que ce testament pourra devenir ; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait ; j'ai donc acheté mon repos. Prenez-le, emportez-le. » L'événement ne tarda pas à justifier les craintes du grand roi.

On entoura de beaucoup de solennité le dépôt du testament de Louis XIV aux archives du Parlement. La cour fut convoquée en robes rouges et par lettres closes ; le roi déclarait « que tant de morts successivement arrivées avoient placé l'espérance de la monarchie sur la tête d'un enfant ; dès lors le décès du roi pourroit nécessiter un conseil de régence ; ce motif avoit déterminé Sa Majesté à tout régler par son testament, que le chancelier alloit déposer sur le bureau de la cour. » Voysin, revêtu de la dignité de chancelier en remplacement de M. de Pontchartrain, s'avança dans la grande salle du Parlement, et remit un papier signé aux quatre coins par le roi, cacheté de sept sceaux fleurdelisés, avec défense de les briser ; immédiatement l'avocat général Joly de Fleury communiqua cet acte de dépôt, en remerciant le seigneur roi de sa haute confiance en la cour de Parlement. Aussitôt toute l'assemblée se mit à genoux pour prier Dieu de conserver les jours de Sa Majesté. Le testament fut donné au premier président, qui le prit, les mains gantées de soie ; puis on contruisit aux archives du Parlement une sorte de caveau de quatre pieds ; le mur en fut scellé

et recrépi, afin que personne ne pût toucher avant l'heure aux dispositions dernières de Louis XIV.

Sur ces entrefaites, en apprenant la mort de la reine Anne, son frère, qu'on appelait Jacques III, quitta la Lorraine et vint secrètement à Paris, d'où il comptait passer en Angleterre. Rien n'était préparé pour faire valoir ses droits; les jacobites se trouvaient isolés, les whigs se disposaient à ressaisir l'autorité souveraine, les ministres hésitaient et avaient peur. Louis XIV fit comprendre à l'héritier des Stuarts qu'il fallait attendre des jours plus favorables, et Jacques III retourna dans le lieu de sa retraite. Le 31 octobre de cette même année (1714) Georges-Louis, fils et successeur d'Ernest-Auguste, électeur de Hanovre, fut couronné, à Westminster, roi d'Angleterre, sous le nom de Georges Ier. Le nouveau roi, élu par la grâce des whigs, se mit à la suite de cette faction et ne cessa de gouverner par ses ordres. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer à la cour de Louis XIV lord Stair, d'origine écossaise; cet ambassadeur avait mission de suivre toutes les phases de la politique et de la vie du roi vieilli, et de s'aider au besoin du mécontentement contre le pouvoir royal en faveur du duc d'Orléans. Par le traité d'Utrecht la France s'était engagée à détruire le port de Dunkerque : le roi n'avait rempli qu'accidentellement cette clause si dure; en même temps il faisait rétablir un canal de communication à Mardick; d'après le Mémoire du comte de Stair, il était entré encore cette année six à sept cents navires dans le port de Dunkerque : le traité d'Utrecht était-il ainsi complétement exécuté? Le roi ordonna

à M. de Torcy d'expliquer toute la conduite de son cabinet au comte de Stair; selon M. de Torcy « les Anglois connaissoient mal les localités ; les ouvrages accomplis au canal de Mardick n'avoient rien de commun avec les fortifications de Dunkerque. » Et, comme l'ambassadeur insistait dans une audience particulière, le roi relevant sa tête avec fierté lui dit : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai été toujours le maître chez moi, souvent je l'ai été chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir. » L'Angleterre ne releva pas ces paroles hautaines ; elle attendit l'avénement du duc d'Orléans à la régence, et ses précautions semblaient d'avance avoir été prises pour s'assurer des sympathies et de l'alliance de ce prince.

En Espagne on avait vu s'accomplir une révolution de palais fort inattendue. La jeune reine, Marie-Louise, fille du duc de Savoie et sœur de la duchesse de Bourgogne, venait de mourir à l'âge de vingt-six ans. La princesse des Ursins, alors très-avancée en âge, ne pouvait espérer de maintenir sa domination sur Philippe V qu'en lui faisant épouser une femme qui, lui devant sa fortune, se montrerait reconnaissante envers elle et la laisserait gouverner le royaume comme par le passé. Grâce à ses démarches actives, Philippe V fut fiancé à Elisabeth Farnèse, qui, par ses droits sur Parme, Plaisance et la Toscane, promettait à l'Espagne la possession d'une partie importante de l'Italie. Un homme habile et audacieux, qui ne devait pas tarder à jouer un grand rôle en Europe, Albéroni faisait partie de l'ambassade destinée à suivre en Espagne la nouvelle reine. Fils d'un jardinier, il

avait été secrétaire du duc de Vendôme, et il avait pris une part active aux négociations à la suite desquelles Elisabeth Farnèse obtenait l'honneur de régner sur la nation espagnole. Il fit connaître à cette princesse quel rôle jouait à la cour de Madrid la princesse des Ursins et sous quelle étrange tutelle la couronne des deux Castilles se trouvait placée. Élisabeth se promit d'en finir au plus vite avec la domination d'une vieille femme dont les intrigues servaient, au delà des Pyrénées, la politique de Louis XIV et de madame de Maintenon. L'occasion de ce petit coup d'État ne tarda pas à s'offrir. La princesse des Ursins, qui avait préparé le mariage de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, ne doutait pas que la reine ne lui en sût gré. Pleine de confiance, elle alla au-devant d'Élisabeth et précéda le roi à Xadraque. Accoutumée à imposer ses opinions, elle débuta par donner à sa souveraine des avis qui ressemblaient à une censure; un signe, un seul mot anéantit son orgueil et sa fortune. *Qu'on me délivre de cette folle*, dit la reine à l'officier des gardes; et tout aussitôt Mme des Ursins fut arrêtée, mise en voiture, et conduite en France, par un froid rigoureux, sans avoir même eu le temps de changer de vêtements (1). Philippe V était brave, énergique dans le

(1) Le récit de Saint-Simon offre des détails dignes d'intérêt sur la disgrâce inattendue de la princesse des Ursins.

« Après avoir régné en Espagne par autrui, dit Saint-Simon, cette dame (la princesse des Ursins) songea à régner par elle-même, et saisit l'occasion du don que le roi d'Espagne fit à l'électeur de Bavière de ce qui étoit demeuré dans son obéissance aux Pays-Bas, pour stipuler que l'électeur lui donneroit des terres pour cent mille livres de rente, dont elle jouiroit pendant sa vie en toute souveraineté. Bientôt après il fut con-

danger, résolu dans les grandes occasions ; il était faible et sans volonté dans la vie domestique. La princesse des Ursins avait largement abusé de l'amitié

venu que le chef-lieu de ces terres, qui devoient être contiguës et n'en former qu'une seule, seroit la Roche-en-Ardenne, et que la souveraineté pourroit être échangée, morcelée, prendre enfin toutes les formes que la souveraineté exigeroit.

« Madame des Ursins se tint si assurée de ce don qu'elle forma le projet d'échanger cette souveraineté future, sur la frontière de France, pour une en France même, qui contiendroit la Touraine et le pays d'Amboise, reversible à la couronne après sa mort. Dans ce dessein, qu'elle crut immanquable, elle envoya en France d'Aubigny, son écuyer favori, qu'elle chargea de lui préparer une belle demeure dans ce canton. Il acheta, en conséquence de ses ordres, un champ dans un lieu nommé *Chanteloup*, entre Tours et Amboise, sans terre ni seigneurie, parce que, devant être souveraine dans la province, elle n'en avoit pas besoin, et il se mit aussitôt à bâtir un vaste château, d'immenses basses-cours, des communs prodigieux, à meubler tout cela richement et à planter de beaux jardins. La province, les pays voisins, Paris, la cour en furent dans l'étonnement. Personne ne pouvoit comprendre une dépense si prodigieuse pour une simple guinguette ; car c'est ainsi qu'on dut nommer une maison au milieu d'un champ, sans terre, sans revenu, sans seigneurie, enfin un nid si magnifique et si peu proportionné à l'oiseau qui le construisoit. Ce fut longtemps une énigme, dont on ne devina le mot qu'après un événement fort singulier, dont les détails ont quelque chose d'assez piquant.

« Le roi et la reine d'Espagne s'avançoient chacun de leur côté vers Guadalaxara, où devoit se faire la première entrevue, à peu près à quatorze lieues de Madrid. La rigueur de la saison, à la fin de décembre 1714, les mauvais chemins et la brièveté des jours obligèrent Philippe à en mettre trois à ce petit voyage. La princesse des Ursins avoit repris le titre de *camerera major*. Elle seule avoit composé la maison de la reine, et avoit eu grand soin de la remplir uniquement de ses créatures, hommes et femmes. Le roi ne marchoit qu'accompagné de personnes de son choix, à qui elle avoit bien recommandé de n'en pas laisser approcher d'autres. Elle suivoit de près son carrosse, et, en arrivant, le monarque s'enfermoit seul avec elle, et ne voyoit qui que ce soit autre jusqu'à son coucher. Elle le gardoit ainsi à vue ; mais il fallut bien

de la feue reine et de la faiblesse du roi; ce prince sut gré à sa jeune femme d'avoir brisé, sans qu'il s'en fût mêlé, le joug d'une longue et pénible habitude. L'un

le quitter le dernier jour, pour aller au-devant de la reine, qui n'étoit plus qu'à sept lieues.

« Madame des Ursins se met en route le 22 décembre, croyant aller jouir de toute la reconnoissance de celle qu'elle avoit faite reine, passer gaiement la journée avec elle et la présenter le lendemain au roi. Elle arrive dans cette agréable disposition d'esprit, aborde la reine, commence la conversation. A peine a-t-elle dit quelques mots que la reine l'interrompt, lui dit qu'elle n'est pas vêtue décemment, et qu'elle lui manque de respect. Madame des Ursins, dont l'habit était fort régulier et les manières très-respectueuses, veut s'excuser. Sans l'écouter la reine s'écrie qu'on l'insulte, commande avec violence à madame des Ursins de sortir de sa présence. Sur ce qu'elle hésite, la reine crie encore plus haut : *Faites sortir cette folle,* la pousse elle-même hors de la chambre, appelle Ensenaga, qui commandoit le détachement des gardes, lui ordonne de l'arrêter, et de ne la point quitter qu'il ne l'ait mise dans un carrosse avec une seule femme, deux officiers suisses et une garde suffisante, et de la faire partir pour la frontière, avec défense de s'arrêter dans les villes. Ensenaga veut représenter qu'il n'y a que le roi qui ait le pouvoir qu'elle veut prendre. *N'avez-vous pas*, lui dit fièrement Élisabeth, *n'avez-vous pas ordre du roi de m'obéir en tout, sans réserve ni représentation?* Il en convient. *Allez donc*, reprend-elle, *et obéissez!* Le premier écuyer, mandé par elle, fait trouver en un moment un carrosse à six chevaux; on y enferme la disgraciée, avec sa femme de chambre et les deux officiers, toute parée, en grand habit, comme elle s'étoit présentée chez la reine, et elle part à sept heures du soir, la surveille de Noël, par un froid très-vif et une nuit si obscure qu'on ne voyoit qu'à la faveur de la neige.

« L'excès de l'étonnement et de l'étourdissement parut d'abord suspendre en elle tout autre sentiment. Bientôt la douleur, le dépit et le désespoir se firent place. A ces sentiments succédèrent les terribles et profondes réflexions sur une démarche aussi violente, aussi extraordinaire, sans raisons, sans prétextes même les plus légers. Qu'en penseroit le roi? Combien ne seroit-il pas indigné d'un pareil abus de son autorité, et combien ce groupe de personnes dévouées à elle, dont elle l'avoit environné, alloit se remuer pour lui faire obtenir vengeance d'un si cruel affront!

de ses premiers soins fut de reconstituer son ministère et d'en confier la présidence à Albéroni.

L'année 1715 s'était ouverte, à Versailles, par des

« Cette longue nuit se passa ainsi avec un froid terrible, et rien pour s'en garantir. Le matin, nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux. Quant aux hommes, ils firent comme ils purent. On ne trouve rien dans les hôtelleries d'Espagne, on vous indique seulement où se vend chaque chose. La viande est ordinairement vivante, le vin épais et plat ; le pain se colle à la muraille, l'eau souvent est détestable ; il n'y a des lits que pour les muletiers. Il faut tout porter avec soi, et madame des Ursins et ceux qui l'accompagnoient n'avoient pas eu le temps de faire aucune provision. Elle fut donc réduite *à coucher sur la paille et à se nourrir de deux vieux œufs par jour, jeûne*, dit-elle, *bien opposé aux repas que j'avois coutume de faire*.

« Jusqu'au jour, malgré les réflexions tumultueuses, le silence avoit été profond. Elle eut le loisir, pendant ce temps, de composer son visage, et parla assez tranquillement de son extrême surprise, du peu qui s'étoit passé entre la reine et elle. Les deux officiers, accoutumés, comme toute l'Espagne, à la craindre et à la respecter, lui répondirent ce qu'ils purent, du fond de cet abîme d'étonnement dont ils n'étoient pas encore revenus. On marchoit, on s'éloignoit : elle avoit écrit au roi et à la reine, et point de nouvelles. A mesure que le temps s'écouloit ses espérances s'affoiblissoient, et elles s'évanouirent enfin tout à fait à la vue de Chalais et Lanti, ses deux neveux, qui l'informèrent de ce qui s'étoit passé après son départ.

« La reine avoit dépêché au roi un officier, qui le trouva prêt à se mettre au lit. En lisant la lettre de son épouse Philippe parut un peu ému, fit une courte réponse, ne donna aucun ordre, et se coucha. Ce qui s'étoit passé ne transpira à la cour de Guadalaxara que le lendemain, sur les dix heures du matin. On peut imaginer quel fut l'étonnement général. Personne n'osoit parler ; tout le monde, pour juger des sentiments du roi, attendoit la nouvelle de ce que sa réponse à la reine auroit produit. Elle arriva fort tranquille la veille de Noël. Philippe la reçut comme s'il ne s'étoit rien passé, la conduisit à la chapelle, où le mariage fut célébré de nouveau, de là dans la chambre, où ils se mirent au lit à six heures du soir et se relevèrent pour la messe de minuit. Le jour de Noël, le roi déclara qu'il n'y auroit aucun changement dans la maison de la reine, ce qui tranquillisa tout le monde ; et de ce moment il ne

fêtes au moyen desquelles on cherchait à distraire le roi et à lui faire oublier les tristes obsessions dont il avait été l'objet de la part de son entourage tant qu'il ne s'était pas résigné à écrire son testament. Le roi conservait d'ailleurs ses puissantes facultés et dirigeait lui-même le travail des ministres. Le 9 mars il conclut avec le Valais et les cantons catholiques le traité de Soleure, qui allait rendre les rois de France garants et protecteurs de la paix des Suisses. Par ce traité le roi s'assura, pour la défense du royaume, un contingent de seize mille auxiliaires; il obtint le passage sur le territoire helvétique pour porter secours à ses alliés au delà des Alpes; il s'engagea à soutenir les cantons contre leurs ennemis extérieurs, et se réserva pour lui et ses successeurs le droit de médiation entre les partis, avec la faculté d'intervenir en faveur du plus faible, si le parti dominant venait à s'écarter des limites posées par les alliances cantonales. C'était là une combinaison politique qui présentait pour la grandeur future de la France de très-importantes garanties. Par ce traité la Suisse se plaçait d'elle-même

fut non plus question à la cour de la princesse des Ursins que si elle n'y eût jamais été connue. En donnant à ses neveux la permission d'aller la joindre, Philippe les chargea d'une lettre par laquelle, sans lui marquer aucun regret sur la manière désagréable dont la volonté de la reine s'étoit exécutée, il disoit seulement qu'il n'avoit pu se refuser au désir de son épouse, et que ses pensions seroient exactement payées.

« Ce fut là toute la consolation qu'elle apporta à Saint-Jean de Luz, le 14 janvier 1715. *J'y suis,* écrit-elle à madame de Maintenon, *dans une petite maison sur le bord de la mer. Je la vois souvent agitée et quelquefois calme : voilà les cours, voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui est arrivé, voilà ce qui excitera votre généreuse compassion.* »

sous le protectorat des Bourbons, et nos frontières de l'est se trouvaient gardées.

Le roi conservait au dehors, ou, pour mieux dire, il voulait conserver toutes les apparences d'une vieillesse verte, d'une santé robuste. Il se livrait aux exercices de la chasse, il faisait de copieux repas, et ne manquait point aux séances du conseil. Cependant il se débarrassait volontiers des fatigues de la représentation. On venait d'annoncer l'arrivée d'un ambassadeur du roi de Perse; Par curiosité, ou dans le dessein d'éblouir cet envoyé de l'Orient, Louis XIV consentit à déployer toutes les pompes monarchiques. Il donna à Méhémet-Rizza-Bey (c'était le nom du Persan) une audience solennelle de réception, et se revêtit lui-même d'habits royaux dont la magnificence était si grande que Louis XIV, accablé sous le poids des pierreries et des dorures, pouvait à peine se tenir debout et se mouvoir. En dépit de ces démonstrations extérieures, le vieillard se sentait atteint d'une fièvre lente qui le minait sourdement. Le 3 mai il y eut une éclipse totale de soleil, et le peuple aussi bien que la cour, selon la superstition commune, parla de la mort prochaine de Louis XIV. On avait fait venir Cassini à Marly, avec ses instruments, pour observer l'éclipse et pour en décrire les différentes phases. Cette journée fut incommode pour le roi, qui soupa chez la duchesse de Berry; il s'y trouva mal à l'aise et se coucha vers huit heures. Les ambassadeurs étrangers, observant ces symptômes d'affaiblissement, expédièrent des courriers à leurs cours. Le roi le sut, et, pour faire taire ces bruits, il ordonna une revue de

sa maison militaire et voulut la passer en personne. Elle eut lieu le 20 juin, devant la terrasse du château de Marly ; le roi monta à cheval et s'y maintint, en face des ambassadeurs, pendant plus de quatre heures. Peu de jours après il vint résider à Versailles, comme s'il eût désiré, en prévision de sa fin prochaine, s'éteindre, comme les Pharaons, sous les pierres et sous les marbres amoncelés pour sa gloire.

Instruit vaguement que les partisans du duc d'Orléans s'agitaient et paraissaient se concerter, il manda Villeroi et l'invita à prendre toutes les précautions nécessaires pour que les régiments des gardes fussent prêts à agir au cas où les parlementaires et les mécontents viendraient à méconnaître l'autorité du conseil de régence. « Quand ce sera fait de moi, lui dit-il, conduisez votre nouveau souverain à Vincennes, et faites exécuter mes volontés. »

De son côté le duc d'Orléans ne s'endormait pas dans une trompeuse quiétude. Il avait eu connaissance du testament de Louis XIV par les confidences que lui en avait faites le nouveau chancelier Voysin ; ce testament lui enlevait la plénitude de ses droits par un bouleversement dans l'ordre et le gouvernement de la régence ; mais il y avait, dans l'histoire des derniers règnes, des précédents qui faisaient espérer l'annulation d'un acte contraire à la coutume et à la justice. Retiré dans ses châteaux d'Asnières ou de Saint-Cloud, le neveu de Louis XIV songeait à rallier à lui quiconque aurait intérêt à voir l'autorité passer en ses mains. Dubois, son précepteur et son secrétaire, qui l'avait initié à tant de vices, le secon-

dait fort adroitement de ses intrigues. Le duc de Saint-Simon, très-honnête homme, mais singulièrement froissé de la position faite aux bâtards du roi, s'associait volontiers à la même conspiration. Les parlementaires, ardents ennemis des jésuites et prêts à tout entreprendre pour reconquérir leurs vieux priviléges, ne demandaient qu'à se rallier aux espérances du duc d'Orléans. Les principaux chefs de l'armée, qui avaient connu sur les champs de bataille le courage de ce prince, se montraient secrètement disposés à servir ses intérêts. Les agents du prince se mirent en rapport avec les chefs de parti et les personnages dont on connaissait l'influence. Grâce à eux le duc d'Orléans caressa plusieurs des éléments d'opposition d'alors et s'en servit à ses desseins. A l'étranger il s'assura l'appui de l'Angleterre; immédiatement après son arrivée à Paris, lord Stair s'était mis en communication avec le prince; les whigs, le parti hanovrien et hollandais avaient intérêt à se donner une force dans le cabinet de Versailles, afin d'empêcher surtout les tentatives des jacobites. Georges Ier, le nouveau roi d'Angleterre, était issu de maison étrangère; son premier besoin devait être de susciter des embarras au dehors. En France le duc d'Orléans se servit de deux opinions pour lutter contre les princes légitimés et la forme de régence que le roi voulait lui imposer. D'abord l'élément janséniste : le duc d'Orléans n'avait pas une grande croyance, il se mêlait déjà aux principes de l'école philosophique; rien n'était plus opposé à ses mœurs faciles et dissolues que les doctrines jansénistes; néanmoins le

duc d'Orléans se fit le partisan du jansénisme; il s'unit avec tous les mécontents de l'école de Port-Royal, caressant les Noailles et les ducs et pairs dégoûtés de la cour. Il eut, avec le cardinal de Noailles, le président Maisons, d'Aguesseau, Joly de Fleury et Pucelle, des confidences mystérieuses dans lesquelles on discutait les mesures à prendre à la mort du roi pour réduire à néant la puissance des bâtards et mettre la main sur la régence. Le duc de Guiche et le major de Contades répondirent des Gardes-Françaises; le colonel des gardes suisses offrit son régiment; le général Saint-Hilaire déclara que l'on pouvait compter sur l'artillerie. Le lieutenant de police d'Argenson, entrant à son tour dans le complot, promit d'avance un concours énergique, et, plusieurs mois avant la mort de Louis XIV, ceux qui tenaient autour de lui les ressorts de l'autorité publique pressentirent qu'il suffirait d'une attaque hardie, d'une lutte de quelques heures, pour effacer ses dernières volontés.

Madame de Maintenon, le duc du Maine et les favoris de Louis XIV avaient compris les mécontentements du Palais-Royal et les dangers vagues dont ils étaient menacés. Le duc du Maine obtint de Louis XIV un premier codicille ordonnant qu'au début du nouveau règne le maréchal de Villeroi prendrait les dispositions militaires propres à assurer la reconnaissance du testament. Plus tard on obtint de ce prince un second codicille aux termes duquel Louis XIV désignait Fleury pour être le Précepteur et le Père Le Tellier pour être le confesseur du Dauphin.

Cependant tout semblait faire présager un dénoûment prochain. Dans les premiers jours d'août 1715 la fièvre qui consumait lentement le roi fit des progrès visibles. Le corps et l'esprit de Louis XIV commencèrent à s'affaisser. Le 22 août on donna des ordres pour une revue de la gendarmerie, mais le roi ne put monter à cheval et se fit remplacer par le duc du Maine. Cependant l'une des jambes du vieillard s'enfla, et les médecins constatèrent bientôt la présence de la gangrène. Dans la nuit du 24 au 25 août la maladie prit un développement rapide, et cependant, comme c'était la fête de Saint-Louis, il y eut sous les fenêtres du château musique militaire et aubade. Vers le soir le mal empira, et les médecins conseillèrent au roi de se préparer à la mort. « Il y a plus de dix ans, dit-il, que je songe à mourir. » Puis il manda son confesseur et reçut les derniers sacrements.

Dans le cours de son agonie le roi manda le Dauphin. Madame de Ventadour, gouvernante de l'enfant, le fit agenouiller près du lit où s'éteignait Louis XIV. « Mignon, lui dit ce prince, vous allez être un grand roi ; mais votre bonheur dépendra de la soumission à Dieu, et du soin que vous aurez pris de soulager vos sujets ; il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre : c'est la ruine des peuples ; ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela : j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l'ai soutenue par vanité ; ne m'imitez pas, et soyez un prince pacifique. Que votre principale application soit de con-

tenter vos sujets. Profitez de la bonne éducation que madame la duchesse de Ventadour vous donne ; obéissez-lui et suivez les bons sentiments qu'elle vous inspire. » Puis, autant que la balustrade d'argent le permettait, le roi fit approcher madame de Ventadour et ajouta : « J'ai bien des remerciements à vous faire, Madame, du soin avec lequel vous élevez cet enfant et de la tendre amitié que vous avez pour lui ; je vous prie de la lui continuer, et je l'exhorte à vous donner toutes les marques de sa confiance. » Cependant tous les courtisans se retiraient l'un après l'autre, pour ne pas être témoins de la fin du roi et pour prendre, envers le duc d'Orléans, les apparences d'une fidélité encore incertaine.

Louis XIV fit appeler le duc d'Orléans et lui parla à voix basse. Le secret de ce dernier entretien ne fut complétement révélé à personne ; mais le prince, qui convoitait la régence, prétendit plus tard que le royal agonisant avait désavoué son testament et ses codicilles. Ce n'était guère dans l'ordre de la situation ; mais Louis XIV voulut sans doute transmettre de vive voix quelques-uns de ces secrets d'État dont la communication ne peut être faite qu'au lit de mort. Avant de laisser partir son neveu Louis XIV lui recommanda vivement son arrière-petit-fils. Quelques instants après il se fit apporter ses papiers, et livra aux flammes deux cassettes pleines de lettres. Comme les assistants fondaient en larmes, Louis XIV leur dit : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? » Hors d'état de supporter ce douloureux spectacle, madame de Maintenon s'était retirée à Saint-Cyr. Le roi la fit

appeler un moment, puis elle s'éloigna de nouveau. Dans la nuit du 30 au 31, Louis XIV eut à peine quelques instants de connaissance. Le 31, le cardinal de Rohan et ses aumôniers vinrent réciter près de lui les prières des agonisants, et Louis XIV mêla sa voix à celle des fidèles. On l'entendit s'écrier : « Mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir! » Et le dimanche 1er septembre, à huit heures un quart, il rendit paisiblement le dernier soupir. Il avait soixante-dix-sept ans moins quatre jours; et quand Fagon, tremblant, eut passé sa tabatière d'ébène sur la bouche du roi mourant, pour recueillir son dernier souffle, le chambellan de France s'écria : « Le roi est mort, Messieurs! » En ce moment les portes des appartements de Versailles s'ouvrirent, et l'on vit s'avancer un enfant de cinq ans, revêtu du cordon bleu sur son justaucorps violet; madame de Ventadour le tenait par la main, et cette multitude de courtisans, de seigneurs, de nobles gentilshommes, s'écria, comme le héraut d'armes : « Vive le roi, Louis XVe du nom, notre seigneur et maître! » Le nouveau règne venait de commencer.

« Louis XIV, dit un écrivain moderne, suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile, pendant les années triomphantes de son règne, fut un développement et une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu. Celui-ci, inquiet sur une autorité précaire et en quelque sorte usurpée, fut souvent sanguinaire; Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur

l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage; mais, par l'inévitable danger d'un pouvoir sans limites, il fut souvent dur. Les préjugés de son rang et de son siècle le rendirent quelquefois injuste sans remords... Il trouva le secret de tout subordonner sans avilir aucun ordre de l'État (1), sans dégrader aucun caractère. Il permit à plusieurs hommes d'être grands, et même plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs; car il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel des plébéiens ne parvinssent : tout vint figurer sur le vaste théâtre de gloire ouvert par Louis XIV. L'industrie, les richesses, et surtout le génie, élevèrent par degrés le tiers-état jusqu'à la puissance foudroyante qu'il développa sur la fin du dix-huitième siècle. Nous nous garderons bien de donner des éloges trop absolus à un roi qui s'est déclaré coupable d'avoir trop aimé la guerre; mais, quelles que soient ses fautes, la nation française ne peut pas oublier qu'elle lui doit sur tous les points, hormis en ce qui concerne la liberté politique, le rang qu'elle occupe dans l'univers (2). »

Cette esquisse renferme quelques traits exagérés, mais la pensée en est généralement juste.

Le règne de Louis XIV donna au principe monarchique l'extension la plus grande et la plus complète qu'il ait jamais reçue en France; le pouvoir royal absorba les autres pouvoirs. Tout le mécanisme poli-

(1) Ceci ne doit pas être accepté sans réserve. Qu'on se rappelle les ordres donnés au Parlement, le fouet à la main.

(2) M. Lacretelle.

tique de ce gouvernement peut se réduire à cette simple expression. La féodalité avait cessé d'exister, elle cessa d'être possible; tout ce qui resta d'elle fut une noblesse brillante, illustre, généreuse, mais dont le rôle se borna à faire sa cour au maître dans les appartements de Versailles ou à mourir pour lui à la tête de régiments dont le commandement avait été acheté à prix d'argent, comme, de nos jours encore, on achète un office. L'idée que l'antique organisation féodale, qui avait fait plus d'une fois l'orgueil ou le salut de la France, pût jamais renaître de ses cendres, ne pouvait venir à ces fastueux seigneurs et à ces jeunes femmes dont les essaims se rassemblaient à Marly, à Trianon, à Fontainebleau. Pendant un règne de soixante-douze ans deux générations de nobles s'étaient succédé depuis celle que Richelieu avait décimée ou dépouillée de ses priviléges, et, profondément convaincues de leur impuissance, elles avaient tacitement abdiqué les prétentions de leurs ancêtres. Plaire au maître, obtenir de lui un sourire, et payer du sacrifice de sa vie une telle faveur, c'était la seule affaire de ces gentilshommes ; aussi les voyait-on, oublieux des souvenirs héréditaires de leurs familles, solliciter des emplois à la cour, dans les ministères, dans les bureaux, dans l'armée, et échanger contre des charges de domesticité royale des droits désormais relégués dans le domaine de l'histoire, mais que leurs pères avaient pleinement exercés. Louis XIV favorisait de tous ses efforts cette tendance; au lieu de distribuer à ses courtisans des fiefs, des domaines et des provinces, comme l'avaient fait les

héritiers de Charlemagne, il leur distribuait des rôles dans les fêtes de la cour, des travestissements dans les ballets, des invitations pour ses petits-levers; chaque soir un seigneur, dont les pères avaient peut-être conquis leurs écussons à Ptolémaïs ou à Bouvines, attendait avec une jalouse impatience l'honneur de porter le bougeoir du roi. Il est vrai de dire que ce prince s'était placé si haut qu'approcher ses genoux était déjà s'élever au-dessus de la foule. Louis XIV profita de cette résignation ou de cette idolâtrie; il ne comprit pas qu'en annihilant le principe aristocratique il léguait à ses petits-fils une couronne qu'aucun obstacle ne défendrait contre la démocratie, le jour où cette dernière surgirait à son tour. Les deux révolutions dont l'Angleterre fut le théâtre ne lui apprirent qu'à redouter jusqu'à l'ombre de la contradiction ou de la résistance, ne servirent qu'à fortifier ses penchants pour un système de monarchie absolue. Sans doute la monarchie ainsi constituée était un besoin d'ordre de l'époque, et l'opinion, loin de la repousser, la réclamait, au contraire, comme une garantie; mais, si Louis XIV avait eu l'intelligence de l'avenir, il aurait prévu que ces tendances des esprits, si favorables alors au pouvoir despotique, devaient changer avec les nécessités qui les avaient créées, et que, du jour où elles auraient changé, il ne serait plus temps de chercher dans la société un point d'appui pour le principe monarchique. La constitution que l'Angleterre s'est donnée en 1688 subsiste encore dans toute sa force. Si Louis XIV, aidé de Colbert, eût consenti à établir quelque chose de semblable en France, il eût peut-être

conjuré les orages qui, un siècle plus tard, déracinèrent sa monarchie et couvrirent la France d'ossements. Gardons-nous, toutefois, de nous étonner s'il ne le fit pas; Dieu seul s'est réservé le secret des temps. Ne demandons pas trop à la faiblesse de l'homme.

Pendant que l'aristocratie acceptait sa déchéance politique, en attendant le siècle où elle consommerait sa déchéance morale, le tiers-état, grâce aux établissements de Sully et de Colbert, croissait en influence, en savoir et en fortune. L'instruction devenait le partage de toutes les classes de la société; le commerce, l'agriculture, les sciences utiles, l'industrie enrichissaient la bourgeoisie et lui donnaient dans l'Etat une existence puissante, quoique non avouée. A l'avénement de Louis XIV les gens de finances formaient déjà comme une classe intermédiaire entre le peuple et la noblesse de robe ou d'épée. Peu à peu le nœud devint plus étroit; les nuances se firent imperceptibles. Les financiers, possesseurs de la majeure partie des capitaux, s'allièrent aux familles nobles que leur pauvreté mettait hors d'état de soutenir leur rang; les nobles, en méprisant les maltôtiers, ne laissèrent pas que d'épouser leurs filles richement pourvues. Il y eut en tout cela beaucoup d'intrigue d'une part et de ridicule de l'autre; mais l'impulsion était donnée, et on pouvait dès ce moment prévoir entre les anciens ordres si distincts une sorte de transaction. Plus tard une autre noblesse se révéla : ce fut celle de l'intelligence et du talent. Les littérateurs, les savants et les artistes, après l'espèce d'humiliation que

leur avaient imposée les conditions sociales de leur époque, se virent peu à peu recherchés, fêtés, adulés; le génie, comme l'huile mêlée à l'eau, tendit à prendre dans le monde sa place naturelle, qui est la place la plus haute. Les hommes d'intelligence ne remuèrent pas en vain la société; dès le moment qu'on leur eut reconnu ce redoutable pouvoir, ils formèrent comme une féodalité intellectuelle qui tint la place de l'ancienne, et cette féodalité se recruta dans les classes moyennes.

En résumé, aucune sympathie, aucune prédilection particulière ne nous ont porté à taire ni à dissimuler les fautes de Louis XIV. Ce roi fut orgueilleux; il fit des guerres injustes; il accabla le peuple d'impôts; il sacrifia les ressources du pays à son exaltation personnelle; il fit disparaître la liberté de toutes les institutions; il donna longtemps à ses sujets le spectacle de ses adultères, et, tout en cherchant à détruire les ennemis du dogme catholique, il opprima l'Église dans son indépendance la plus légitime. Et cependant, en dépit de ces entraînements et de ces erreurs, malgré ce qu'il y a de vrai dans les accusations formulées contre sa mémoire, plus que saint Louis, plus que son aïeul Henri IV, il est demeuré le roi fort, le roi grand, le roi le plus national dont il soit fait mention dans les annales de l'ancienne monarchie.

Le peuple français n'est point idolâtre de liberté, mais de gloire. Comme un soldat qui, sur le champ de bataille, devine les manœuvres du général et s'y associe avec une ardeur intelligente, il accepte volontiers le pouvoir absolu dès qu'il a compris que c'est là

un instrument de grandeur nationale, une garantie puissante contre l'anarchie, au besoin une sauvegarde contre la prépondérance des classes privilégiées que le despotisme d'un seul confond dans l'égalité de l'obéissance. La France tenait fort peu aux parlements, qui, après tout, ne réclamaient des droits que pour eux-mêmes, et avaient coutume, depuis des siècles, de régulariser par des arrêts tous les empiétements de l'autorité, de faire peser sur les individus et les familles le joug d'une jurisprudence toujours favorable à la tyrannie. La France avait vu sans déplaisir ranger sous le niveau commun une magistrature qui, dans ses plus opiniâtres luttes contre la couronne, n'avait jamais stipulé en faveur du pauvre. Aucune espérance de salut ou de bien-être ne lui était venue des états généraux, et peu lui importait la décadence de cette institution qui, de Philippe le Bel à Louis XIII, n'avait jamais tenu ses promesses. La France avait sous les yeux les exemples de la république d'Angleterre, régicide et puritaine; elle savait gré à la monarchie des Bourbons d'être forte et de la préserver de pareilles destinées. Un moment séduite par la Fronde, elle avait fini par prendre en dégoût les intrigues des chefs, par s'indigner de servir d'enjeu aux ambitions princières, parlementaires et féodales, et le rétablissement de l'ordre lui avait d'autant plus souri qu'il avait coïncidé avec le retour du bien-être, avec le développement rapide des intérêts et des progrès matériels. Encore émue par les souvenirs de soixante années de guerres religieuses, la France catholique avait été autrefois vaincue par le roi Henri IV; depuis lors, profondément inquiète de

la situation donnée aux protestants par l'édit de Nantes, elle s'étaitspontanément ralliée au roi Louis XIV. Pour en finir avec le calvinisme elle avait provoqué toutes les mesures de persécution et de répression dirigées contre les huguenots ; et si le monarque s'était trompé en retirant aux protestants leurs garanties, leurs droits et jusqu'à la condition de citoyens, le peuple avait été son auxiliaire et son complice ; car, à l'insu de l'un et de l'autre, le roi et lui ne faisaient qu'un.

Le peuple français ne porte qu'une médiocre sympathie aux gouvernements débonnaires qui souffrent l'injure, mettent leur honneur à maintenir la paix avec leurs ennemis, et se proposent pour règle invariable de ne pas s'immiscer dans la querelle d'autrui. Il aime sentir le poids de la main qui le guide, parce que cette main, rude pour les administrés, porte glorieusement au dehors le drapeau national et inscrit à la pointe de l'épée les fastes de la victoire. Au bruit du canon des Invalides il ne se demande pas si la guerre est juste, mais si ses enfants ont marché du même pas qu'autrefois sur les champs de bataille. Il se lasse du bien-être plutôt que des sacrifices, et la gloire suffit pour le consoler de toutes les souffrances. Les guerres et les conquêtes de Louis XIV avaient exalté l'enthousiasme populaire et l'esprit belliqueux de la noblesse. Quand vinrent les jours de revers, les douloureuses périodes de la misère et des désastres, Louis XIV ne se laissa point abattre ; il prolongea la lutte ; il voulut jusqu'au bout tenir tête à l'Europe, et la France, fière de son chef, lui sut gré de n'avoir désespéré ni de lui ni d'elle. Jamais il ne lui vint dans la pensée que le roi

devait acheter la paix au prix de l'honneur national; elle avait eu sa part des jours de triomphe, elle fit cause commune avec Louis XIV vaincu, elle ne le désavoua pas dans la fortune mauvaise.

Elle comprit, mieux que les chroniqueurs à vues étroites, ce qu'était l'orgueil de Louis XIV; elle vit qu'il ne s'agissait pas là de la vanité d'un individu, d'une adoration de la personnalité du prince, mais de l'exaltation du principe même de la royauté, de l'incarnation de la monarchie française en un seul homme. Bien pénétrée de cette conviction, elle s'identifia avec son glorieux maître, elle salua en lui le représentant naturel de la patrie, et elle s'enorgueillit d'être le grand peuple parce qu'il était le grand roi.

APPENDICE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ORDONNANCES CONSTITUANT LE CODE MARITIME.

Règlement que le roi veut être observé dans ses arsenaux de marine pour la subsistance, entretien et récompense des officiers-mariniers, matelots et soldats qui seront estropiés en servant dans ses armées navales, escadres ou vaisseaux de guerre.

« S. M. veut qu'à l'avenir, et à commencer du 1er octobre prochain, il soit retranché six deniers par livre sur les appointements et solde de tous les officiers généraux de marine, officiers particuliers des vaisseaux et solde des équipages qui seront entretenus à son service en la marine, qui seront retenus par le trésorier de la marine pour être par lui employés ainsi qu'il est dit ci-après :

« S. M. veut qu'il soit établi deux hôpitaux généraux de marine, l'un à Rochefort pour le Ponant, et l'autre à Toulon pour le Levant ;

« Que le fonds qui proviendra desdits six deniers pour livre soit employé aux bâtiments à faire dans les deux dits arsenaux de marine, pour les deux hôpitaux, suivant les plans et desseins qui en seront arrêtés et résolus par S. M.

« Après que les bâtiments seront entièrement achevés, S. M. veut que le même fonds serve perpétuellement à l'entretien et subsistance des estropiés.

« Et en outre Sadite Majesté fera unir auxdits hôpitaux des revenus et bénéfices suffisamment pour leur dotation, outre les autres bienfaits et grâces que Sadite Majesté leur accordera, suivant les lettres patentes qu'elle en fera expédier.

« S. M. veut que, dès à présent, les officiers mariniers, marins et soldats estropiés dans ses armées navales soient mis dans les hôpitaux de villes de son royaume qui seront les plus proches des lieux où ils auront été estropiés, pour y être traités et médicamentés jusqu'à leur entière guérison, après laquelle Sadite Majesté veut qu'il leur soit donné un

mois de leurs gages pour se rendre dans l'arsenal de Rochefort pour le Ponant et de Toulon pour le Levant.

« En cas qu'ils soient estropiés en sorte qu'ils ne puissent plus servir à aucune fonction de marin, S. M. veut qu'il soit donné à chacun des officiers mariniers 6 livres par mois, pour lui aider à vivre, outre par-dessus ce qu'ils pourront gagner en servant;

« Et à l'égard des matelots et soldats, S. M. veut qu'il leur soit donné 4 livres 10 sols par mois.

« En cas qu'aucuns desdits officiers mariniers, matelots et soldats, veuillent se retirer chez eux, S. M. veut que du fonds desdits hôpitaux il leur soit payé trois années entières de leur subsistance, ainsi qu'il est ci-dessus réglé, savoir : 216 livres aux officiers mariniers, et 162 livres aux matelots et soldats; et que les intendans et commissaires généraux de la marine prennent les précautions nécessaires pour empêcher que ces récompenses ne soient point dissipées et qu'elles servent à l'entretien de leurs familles.

« Les estropiés ne seront point reçus dans les hôpitaux qu'en rapportant l'extrait de leur enrôlement, le certificat signé par l'*admiral*, *vice-admiral* ou autres officiers généraux ou particuliers du vaisseau sur lequel ils auront été estropiés, visé du commissaire général ou ordinaire de marine servant auxdites armées navales ou escadres.

« Lesdits hôpitaux sont sous la direction des intendants et commissaires généraux de marine, lesquels seront pourvus de S. M.

« A l'égard des officiers commandant les vaisseaux de S. M. qui seront estropiés, S. M. pourvoira à la récompense. »

Fait à Nancy, le 23 septembre 1673.

Signé LOUIS.
Signé COLBERT.

Le *Code marchand* n'est autre chose qu'un recueil de dispositions légales réglant le commerce des négociants tant en gros qu'en détail; il traite :

Des apprentis négociants,
Des marchands tant en gros qu'en détail,
Des agens de banque,
Des livres et registres des marchands,
Des sociétés,
Des lettres et billets de change,
Des contraintes par corps,
Des séparations de biens,
Des faillites,
De la juridiction des consuls,

Du règlement des épices et vacations,
Des commissaires et des frais de justice,
De l'établissement des greffes d'enregistrement des oppositions,
De la formule des actes d'enregistrement des hypothèques,
Des actes d'opposition,
Du changement de domicile,
De la signification des contrats d'acquisition,
De la signification des saisies réelles,
De la forme de l'enregistrement des édits et lettres patentes.

Déclaration du Roi, en date du 13 mars 1679, portant peine d'amende honorable et la confiscation de biens contre les relaps, c'est-à-dire ceux qui, ayant quitté de religion protestante pour le catholicisme, retourneraient à la première de ces deux communions.

Déclaration du 22 février 1680, faisant défense à ceux de la religion prétendue réformée de faire fonctions d'accoucheur ou de sage-femme.

Déclaration du 19 novembre 1680, portant que les juges ordinaires iront chez ceux de la religion prétendue réformée qui seront malades, pour savoir s'ils veulent mourir en ladite religion.

Déclaration du 8 juillet 1681, portant que les enfants de la religion prétendue réformée pourront se convertir *à l'âge de sept ans*, et défense à ceux de ladite religion de faire élever leurs enfants en pays étrangers.

Déclaration du 31 janvier 1682, portant que les enfans bâtards de la religion prétendue réformée seront élevés dans la religion catholique.

Déclaration du 3 juillet 1682, portant défense aux gens de mer de la religion prétendue réformée d'aller s'établir dans les pays estrangers.

Déclaration du 4 août 1682, excluant ceux de la religion prétendue réformée des offices de notaires, procureurs, huissiers et sergents.

Déclaration du 1er décembre 1682, portant défense à ceux de la religion prétendue réformée de s'assembler, si ce n'est dans leurs temples et en présence des ministres.

Déclaration du 15 janvier 1683, pour réunir aux hôpitaux les biens légués aux pauvres de la religion prétendue réformée.

Ordonnance du mois d'août 1681.

Cette ordonnance règle toutes les parties du service de la marine : droits et devoirs des gens de mer, des armateurs et des commerçants; justice maritime; instruction des marins; état civil; police de la navigation; fonction des officiers de santé; sûreté des personnes; assurances; prises; dispositions à prendre dans les cas de bris et naufrages; celles ayant pour objet la conservation du matériel de l'État et la conservation des éléments productifs de la pêche.

Nous nous bornerons à indiquer la division de l'ordonnance de 1681,

qui, en raison de sa grande étendue, ne pourrait trouver place dans cet ouvrage, nous réservant toutefois de reproduire, soit en partie, soit en totalité, quelques dispositions qui commandent l'attention par leur importance, qui caractérisent plus remarquablement la sollicitude et la sagesse du législateur, ou qui donnent plus particulièrement la couleur de l'époque.

Laissons parler d'abord l'habile et savant commentateur de cette ordonnance.

« Elle est, dit-il, la plus belle de toutes celles de Louis XIV, qui, « pourtant, avait déjà mérité le titre de législateur de la France, à la « faveur des ordonnances de 1667, 1669, 1670 et 1673, qu'il avait pu- « bliées pour réformer l'administration de la justice, tant au civil qu'au « criminel, et fixer la jurisprudence sur la matière des eaux et forêts, « aussi bien que du commerce de terre.

« Mais son chef-d'œuvre dans le genre législatif était réservé pour la « jurisprudence maritime jusque-là inconnue dans le royaume. Je ne « crains point que ceux qui sont en état de juger les beautés de cette or- « donnance soient tentés de me faire le reproche de tomber dans le dé- « faut des panégyristes, encore moins ceux d'entre eux qui seront ins- « truits de l'état de notre marine, notre navigation, notre commerce « sur mer, et par conséquent de notre jurisprudence nautique au com- « mencement du règne de ce grand prince.

« Pacificateur de l'Europe, après avoir créé la marine qu'il avait déjà « mise dans un état de splendeur qui répondait à l'étendue de sa puis- « sance, et après tant d'établissements faits par ses ordres pour faire « fleurir le commerce maritime et la navigation de ses sujets, il ne lui « restait plus qu'à affermir par de bonnes lois ce qu'il avait formé par « sa sagesse et soutenu par la force de ses armes. Il fallait, en un mot, « une ordonnance de la marine qui fût digne de lui.

« Le succès répondit à ses vœux et à ses soins : l'admiration fut uni- « verselle à la vue d'une ordonnance si belle dans sa distribution écono- « mique, si sage dans sa police générale et particulière, si exacte dans « ses décisions, si savante enfin que dans la partie du droit elle pré- « sente autant de traités abrégés de jurisprudence qu'il y a de sujets qui « en font l'objet.

« Disons tout; elle est telle que les nations les plus jalouses de notre « gloire, déposant tous leurs préjugés, leur haine même, l'ont adoptée à « l'envi comme un monument éternel de sagesse et d'intelligence. »

Il ne s'agit plus que d'indiquer maintenant divers objets de l'ordonnance de 1681. Je me permettrai toutefois de m'étonner que le nom de Colbert ne se présente pas une seule fois sous la plume de son commentateur. Il est permis de dire que Valin exalte un peu trop Louis XIV au préjudice de son plus grand ministre.

Le livre Ier traite : *Des officiers de l'amirauté et de la juridiction de ces officiers.*

Titre Ier. *De l'amiral.*

« La justice sera rendue au nom de l'amiral dans tous les siéges de l'amirauté.

« L'amiral commandera la principale de nos armées navales, suivant les ordres que nous lui en donnerons. »

Déclarons au surplus que nous nous sommes réservé le choix et la provision des vice-amiraux, lieutenants généraux, chefs d'escadre, des capitaines, lieutenants, enseignes, pilotes, intendants, commissaires généraux et particuliers, gardes-magasins et généralement de tous autres officiers de guerre et de finance ayant emploi et fonctions dans la marine.

Titre II. *De la compétence des juges de l'amirauté.*

« Les juges de l'amirauté connoîtront privativement à tous autres, et entre toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, même privilégiées, français et étrangers, tant en demandant qu'en défendant, de tout ce qui concerne la construction, les agrès et apparaux, avitaillement et équipement, ventes et adjudications des vaisseaux. »

Déclarons de leur compétence toutes actions qui procèdent de chartes-parties, affrétements ou nolissements, connoissements, frets et nolis, d'engagement ou loyer de matelots et victuailles qui leur seront fournies.

Les juges de l'amirauté connoîtront *des prises, bris, naufrages et échouements ;* ils connoîtront aussi de *la pêche de mer*, de la pêche *dans les étangs, aux embouchures des rivières, comme aussi des parcs, pêcheries, de la qualité des rêts et filets*, ainsi que *des achats de poisson.*

Ils connoîtront des dommages faits aux quais, digues, jetées et autres ouvrages.

Ils assisteront aux revues des habitants des paroisses sujettes au guet de la mer.

Connoîtront des pirateries, pillages et désertions.

Titre III. *Des lieutenants, conseillers, avocats et procureurs du roi au siége de l'amirauté.*

Titre IV. *Du greffier.*

Titre V. *Des huissiers audienciers, visiteurs et autres sergents de l'amirauté.*

Les *huissiers visiteurs* n'étaient connus que dans les siéges d'amirauté. Il y en avait régulièrement deux dans chaque siége.

« Les huissiers visiteurs, dit l'ordonnance, feront incessamment la visite des vaisseaux, lors de leur arrivée et de leur départ, et en délivreront leurs procès-verbaux aux maîtres, à peine de tous dépens, de dommages et intérêts procédant du retardement.

« S'opposeront au transport des marchandises déprédées ou de con-

trebande, les saisiront et en feront le rapport au juge, à peine de 300 livres d'amende et de punition exemplaire.

« Empêcheront les maîtres de faire voile sans congé de l'amiral bien duement enregistré, et de décharger aucunes marchandises s'ils n'ont fait leur rapport. »

Titre VI. *Du receveur de l'amiral.*

Titre VII. *Police de la navigation.*

Des interprètes et courtiers, des conducteurs, des maîtres de navires.

Titre VIII. *Instruction des marins.*

Du professeur d'hydrographie.

« Voulons que, dans les villes maritimes les plus considérables de notre royaume, il y ait des professeurs d'hydrographie pour enseigner publiquement la navigation. »

Ils examineront avec soin les journaux de navigation déposés au greffe de l'amirauté du lieu de leur établissement, et les corrigeront en présence des pilotes qui auront erré dans leur route.

Titre IX. *Garanties des marins et propriétaires de navires à l'étranger.*

Des consuls nationaux en pays étrangers.

Titre X. *Des congés et rapports.*

Titre XI. *Des ajournements et délais.*

Titre XII. *Des prescriptions et fins de non recevoir.*

Titre XIII. *Des jugements et de leur exécution.*

Titre XIV. *De la saisie et vente des vaisseaux et de la distribution du prix.*

Livre II. *Inscription maritime et police de la navigation.*

Des gens et bâtiments de mer (naviguant au commerce).

Aucun ne pourra être reçu capitaine, maître ou patron, qu'il n'ait navigué pendant cinq ans, qu'il n'ait été examiné publiquement sur le fait de la navigation, et trouvé capable par deux anciens maîtres, en présence des officiers de l'amirauté et du professeur d'hydrographie.

Titre Ier. *Du capitaine, maître ou patron.*

« Le maître sera tenu d'avoir un registre ou journal coté et paraphé en chaque feuillet par l'un des principaux intéressés du bâtiment (c'est ce qu'on nomme le rôle d'équipage), sur lequel il écrira le jour qu'il aura été établi maître, le nom des officiers et matelots de l'équipage, le prix et les conditions de leur engagement, les payements qu'il leur fera, sa recette et sa dépense concernant le navire.

« Le maître, avant de faire voile, prendra l'avis des pilotes, contre-maîtres et autres principaux de l'équipage.

« Les maîtres frétés (loués) pour un voyage seront tenus de l'achever, à peine de dommages-intérêts envers les propriétaires du navire. »

Code pénal maritime.

Pourront, par l'avis des pilotes et contre-maîtres, faire donner la cale, mettre à la boucle (c'est-à-dire aux fers), et punir d'autres semblables peines, les matelots mutins, ivrognes et désobéissants, et ceux qui maltraiteront leurs camarades ou commettront d'autres semblables fautes ou délits dans le cours du voyage.

Pour ceux qui seront prévenus de meurtres, assassinats, *blasphèmes* ou autres crimes capitaux commis en mer, les maîtres, contre-maîtres et quartiers-maîtres seront tenus, à peine de 100 livres d'amende solidaire, d'informer contre eux, de se saisir de leur personne, et de faire les procédures urgentes pour l'instruction du procès, et de les remettre avec les coupables entre les mains des officiers de l'amirauté.

Faisons défense à toute personne d'acheter des matelots et compagnons des bâtimens, des cordages, ferrailles et autres ustensiles de navires, à peine de punition corporelle.

Pilotage.

Le pilote qui entreprendra, étant ivre, de piloter un vaisseau, sera puni d'une amende de cents sols et d'une interdiction d'un mois.

Service de santé.

Chirurgien.

Dans chaque navire, même dans les vaisseaux pêcheurs, il y aura un ou plusieurs chirurgiens, eu égard à la qualité des voyages et au nombre des personnes.

Aucun ne sera reçu dans les navires qu'il n'ait été examiné et trouvé capable par deux maîtres chirurgiens qui en donneront leur attestation.

Les propriétaires de navires seront tenus de fournir le coffre du chirurgien garni de drogues, onguents, médicaments et autres choses nécessaires à sa profession.

Le coffre sera visité (au départ) par le plus ancien maître chirurgien du lieu et par le plus ancien apothicaire.

Leur faisons défense (aux chirurgiens) de rien recevoir des mariniers et soldats malades du navire, à peine de restitution et d'amende.

Bris et naufrage.

Les seigneurs et habitants des paroisses voisines de la mer, incontinent après les naufrages et les échouements arrivés sur leur territoire, seront tenus d'en avertir les habitants et les officiers de l'amirauté ; ceux-ci, incontinent après l'avis reçu, se transporteront audit lieu, feront travailler incessamment à sauver les effets, se saisiront des chartes-parties et autres papiers et renseignements du vaisseau naufragé, recevront les déclarations des marins, pilotes et autres, et feront l'inventaire des marchandises sauvées, en formeront les procès-verbaux, à peine d'interdiction de leur charge, et commettront au commencement de chaque année une personne pour y veiller, à peine de répondre du pillage qui pourrait arriver.

Police des ports et havres.

Les ports et havres seront entretenus dans leur profondeur et netteté. Faisons défense d'y jeter aucune immondice, à peine de dix livres d'amende payable par les maîtres pour leurs valets, par les parents pour leurs enfants.

Il y aura dans chacun des ports et havres des lieux destinés tant pour travailler aux rendants et calfatages des vaisseaux que pour goudronner les cordages, à l'effet de quoi des feux seront allumés à cent pieds au moins de distance de tous autres bâtimens.

Les propriétaires des vieux navires seront tenus de les rompre et d'en enlever incessamment les débris, à peine de confiscation et de cinquante livres d'amende.

Celui qui aura dérobé des cordages, ferrailles et ustensiles des vaisseaux étant dans les ports, sera flétri d'un fer chaud de la figure d'une ancre, et, s'il arrive perte du bâtiment ou mort d'homme pour avoir volé les câbles, il sera puni du dernier supplice.

Bris et naufrage.

Les voituriers, charretiers et mariniers seront tenus de se transporter au lieu d'un naufrage à la première sommation, à peine de vingt-cinq livres d'amende.

Police de la navigation. — Maîtres, capitaines et mariniers.

Enjoignons à tous maîtres et capitaines qui font des voyages de long cours d'assembler chaque jour, à l'heure de midi, les pilotes, maîtres et autres qu'ils jugeront experts, et de conférer avec eux, sur les hauteurs prises à l'heure de midi, la route faite et à faire.

Leur faisons défense d'abandonner leur bâtiment pendant le voyage, pour quelque danger que ce soit, sans l'avis des principaux officiers et matelots, et en ce cas ils seront tenus de sauver avec eux, sur les hauteurs prises, l'argent et ce qu'ils pourront des marchandises les plus précieuses de leur chargement, à peine d'en répondre en leur nom et position corporelle.

Seront tenus, sous peine de la privation de la maîtrise, de donner avant le départ, aux propriétaires du bâtiment, un compte signé d'eux, contenant l'état et le prix des marchandises de leur chargement, les sommes empruntées par eux, les noms et demeures des prêteurs.

Subsistances.

Défendons à tous maîtres de revendre les victuailles, à peine d'en répondre en leur nom et de punition corporelle.

Ils peuvent néanmoins, par l'avis et délibération de l'équipage, des officiers de bord, en vendre aux navives qu'ils trouveront en pleine mer dans une nécessité pressante.

Code pénal maritime.

Le maître qui sera convaincu d'avoir livré aux ennemis ou malicieusement fait échouer ou périr son vaisseau sera puni du dernier supplice.

Culte.

Dans les navires qui feront des voyages de long cours il y aura un prêtre approuvé par son évêque diocésain ou par son supérieur (s'il est religieux), pour servir d'aumônier.

Défendons, *sous peine de la vie* (1), à tous propriétaires, marchands, passagers, mariniers et autres, de quelque religion qu'ils soient, qui se trouveront sur les vaisseaux, d'apporter aucun trouble à l'exercice de la religion catholique.

Inscription maritime et police de la navigation.

Le matelot engagé pour un voyage ne pourra quitter, sans congé *par écrit*, jusqu'à ce qu'il soit achevé et que le vaisseau soit amené à quai et entièrement déchargé.

Si le matelot quitte le maître sans congé par écrit, il pourra être pris et arrêté, et contraint par corps de rendre ce qu'il aura reçu et de servir autant de temps qu'il s'y étoit obligé, sans loyer ni récompense.

(1) Ici la peine est évidemment trop forte, mais il faut se reporter à l'époque.

Administration, comptabilité; état civil des marins et autres à la mer.

L'écrivain.

L'écrivain sera tenu d'avoir un registre ou journal côté et paraphé en chaque page par le lieutenant de l'amirauté ou par deux des principaux propriétaires du navire.

Il écrira sur son registre les agrès et apparaux, armes, munitions et victuailles du vaisseau, le nom des passagers, le fret ou nolis par eux dû, le rôle des gens de l'équipage avec leur gage ou loyer, le nom de ceux qui décéderont dans le voyage, le jour de leur décès et le genre de leur mort.

Il écrira pareillement les délibérations qui seront prises dans le navire.

Leur donnons pouvoir de recevoir les testaments de ceux qui décéderont sur les vaisseaux, de faire l'inventaire des biens par eux délaissés, et d'y servir de greffiers aux procès criminels.

Le registre de l'écrivain fera foi en justice. Lui défendons, *sous peine de la vie*, d'y écrire rien de contraire à la vérité.

Vingt-quatre heures après le voyage fini, l'écrivain sera tenu de remettre au greffe de l'amirauté les minutes des inventaires, informations et testaments faits dans le voyage, à quoi il pourra être contraint par corps.

Inscription maritime. — Pilotage.

Il y a deux sortes de pilotes : le pilote *hauturier*, pour la navigation en pleine mer, et le pilote côtier ou *lamaneur*. Ce dernier à la science de la manœuvre doit joindre la connaissance des côtes et courants de la station.

Le pilote qui, par ignorance ou négligence, aura fait périr un bâtiment, sera condamné en cent livres d'amende et privé pour toujours de l'exercice du pilotage, sans préjudice des dommages et intérêts.

Faisons défense aux maîtres de navires de forcer les pilotes de passer dans des lieux dangereux, et, en cas de diversité d'avis, ils se régleront par celui de l'équipage.

Inscription maritime et police de la navigation.

Matelots. — Leurs droits; limites de ces droits.

Les matelots ne pourront charger aucune marchandise pour leur compte sans en payer le fret, s'il n'en est fait mention dans leur engagement.

Si le voyage est rompu par le fait des propriétaires, maîtres ou marchands, avant le départ du vaisseau, les matelots loués au voyage seront payés d'un quart de leurs loyers et des journées employées à charger le navire, et ceux loués au mois seront soldés des loyers dus pour le temps qu'ils auront servi et pour celui qui leur sera nécessaire pour s'en retourner au lieu du départ du vaisseau. Les uns et les autres seront payés de leur nourriture jusqu'au même lieu.

En cas de prise, bris et naufrage, avec perte entière du vaisseau et des marchandises, les matelots ne pourront prétendre à aucun loyer, mais ils ne seront néanmoins tenus de restituer que ce qui leur aura été avancé.

Si quelque partie du navire est sauvée, les matelots engagés au mois ou au voyage seront payés de leurs loyers échus sur les débris sauvés. Les matelots, même engagés au fret, seront payés de leurs loyers par le maître à proportion du fret qu'ils recevront; ils seront en outre payés des journées par eux employées à sauver les débris et effets naufragés.

Si le maître congédie le matelot sans cause valable, avant le voyage, il lui payera le tiers de ses loyers, et le total, si c'est pendant le voyage, avec les frais de route.

Code pénal maritime.

Le matelot qui dormira étant de quart ou de garde sera mis aux fers, et celui qui le trouvera endormi sans en donner avis au maître sera condamné à cents sols d'amende.

Navires armés en course.

Aucun navire ne pourra armer en course sans commission de l'amiral.

Prises.

Seront de bonne prise tous vaisseaux appartenant à nos ennemis ou commandés par des pirates, forbans ou autres gens courant la mer sans commissions d'aucun prince ou État souverain.

Seront encore de bonne prise les vaisseaux, avec leur chargement, dans lesquels il ne sera trouvé ni charte-partie, ni connaissements, ni factures.

Visite des neutres et bâtiments des alliés. — Prises.

Tout vaisseau qui refusera d'amener ses voiles après la semonce qui lui aura été faite par nos bâtiments ou ceux de nos sujets armés en

guerre, pourra être contraint par l'artillerie, et en cas de résistance et de combat il sera de bonne prise.

Enjoignons à tous capitaines qui auront fait quelque prise de l'amener ou envoyer au port où ils auront armé, à peine de perdre leurs droits et d'amende, si ce n'est qu'ils fussent forcés par la tempête ou par l'ennemi, auquel cas ils seront tenus d'en donner avis incessamment aux intéressés à l'armement.

Faisons défense, à peine de la vie, à tous chefs, soldats et matelots, de couler à fond les vaisseaux pris, et de descendre les prisonniers en des îles ou autres lieux éloignés pour céder la prise.

S'il est nécessaire, avant le jugement de l'amirauté, de tirer les marchandises du vaisseau pour en empêcher le dépérissement, il en sera fait inventaire en présence de notre procureur et des parties intéressées.

Sera prise avant partage la somme à laquelle se trouveront montés les frais de déchargement, de la garde du vaisseau et des marchandises, suivant l'état arrêté par le lieutenant de l'amirauté, en présence de notre procureur et des intéressés.

Après les distributions ci-dessus, le dixième de la prise sera délivré à l'amiral, et les frais de justice pris sur le restant, qui sera ensuite partagé entre les intéressés conformément aux conditions de leur société.

S'il n'y a aucun contrat, les deux tiers appartiendront aux propriétaires du vaisseau capturé, avec les munitions et victuailles, et l'autre aux officiers, matelots et soldats.

(L'équipage était ordinairement compris pour un tiers) (1).

SUR L'ORDONNANCE DE 1689.

L'ordonnance de 1689, qui complète celle de 1681, mais qui constitue principalement toutefois la marine militaire ou royale, doit être considérée comme l'œuvre du grand Colbert, quoiqu'elle n'ait paru que sous le ministère du marquis de Seignelay, son fils. Quelques-unes de ses dispositions règlent l'institution des gardes-marine ; cette ordonnance fixe aussi la solde des équipages, traite des officiers de la marine, du pouvoir de ces derniers à bord, de leurs fonctions à terre, des officiers d'administration de la marine, de l'écrivain du roi, de l'état civil à bord des vaisseaux de l'État, de l'administration et de la comptabilité à bord de

(1) L'ordonnance de 1681 est encore aujourd'hui la base de notre code de commerce maritime et de nos meilleurs règlements sur les choses de la marine, malgré les révolutions et les changements de régime qui ont bouleversé la législation de la France depuis Colbert.

ces vaisseaux, de la police des arsenaux, de la justice maritime, de l'artillerie de la marine.

Les dispositions concernant les gardes-marine méritent une mention.

« Le choix des gardes-marine, dit l'ordonnance, sera fait par S. M., « en suivant les ordres qu'elle en fera adresser aux intendants dans les « provinces; il n'en sera reçu aucun s'il n'est gentilhomme, et seront « par eux rapportés des certificats de noblesse, signés des intendants « commis à cet effet.

« Ils seront répartis et entretenus dans les ports de Brest, Toulon et « Rochefort.

« Pendant qu'ils resteront dans les ports ils se rendront tous les ma- « tins, à six heures en été, à sept heures en hiver, dans le lieu qui leur « sera marqué pour entendre la messe et ensuite dans la salle qui sera dé- « signée pour leurs exercices, où se trouveront les maîtres à écrire, à « dessiner, ceux de mathématiques, de fortifications et d'hydrographie.

« Après avoir été deux heures dans cette salle, ils passeront dans une « autre, où seront les maîtres à danser, d'escrime et de pique.

« Les gardes embarqués sur les vaisseaux y serviront comme soldats et « en feront toutes les fonctions, sans aucune distinction, comme faisant « partie des compagnies de soldats. »

Inscription maritime.

L'ordonnance de 1689 fixe aussi l'enrôlement de chaque classe de matelots de trois à quatre années, suivant la division qui en aura été faite, et le service commencera, aux termes de cette ordonnance, au 1er janvier de chaque année.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

TABLE.

MONARCHIE FRANÇAISE.

DYNASTIE CAPÉTIENNE.

BRANCHE DES BOURBONS (SUITE).

FIN DE LA TABLE.



